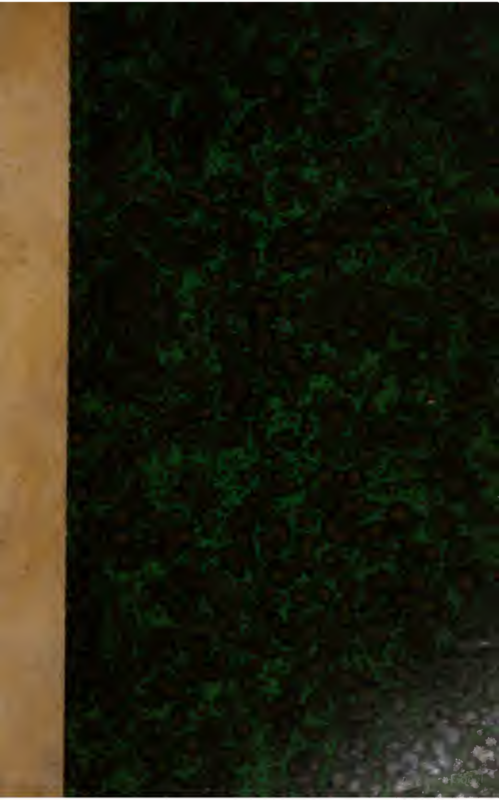







Digitized by Google

ESSAI PHILOSOPHIQUE

SUR

LA FORMATION

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

Par M. Edélestand du Méril

PARIS

FRANCK, RUE RICHELIEU, 67

1852

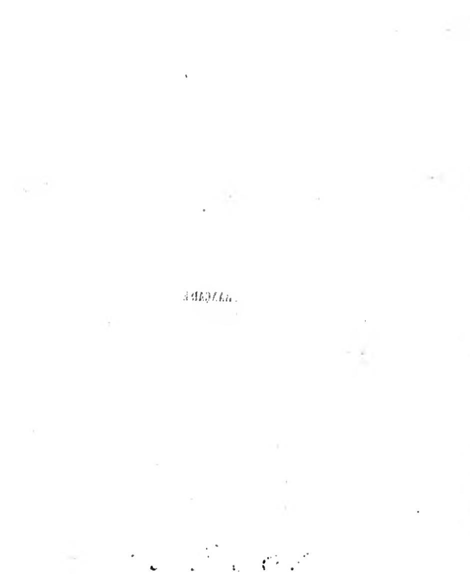
ESSAI PHILOSOPHIQUE

SUR

LA FORMATION

DE LA

LANGUE FRANÇAISE



ESSAI PHILOSOPHIQUE

SUR

LA FORMATION

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

Par M. Edélestand du Méril

PARIS
FRANCK, RUE RICHELIEU, 67

1852


Digitized by Google

INTRODUCTION

L'homme ne se résigne qu'avec peine au sentiment de son impuissance. Les faits qui ne tombent point sous l'appréciation grossière de ses sens, il les nie; les causes qu'il ne comprend pas, il les appelle des hasards. La philosophie de l'histoire est une science d'hier que, trompés sans doute par un respect passionné pour les grands hommes, des historiens distingués nient encore avec opiniâtreté; mais le bon sens des masses répond enfin à leur incrédulité dogmatique en s'inclinant devant la Providence. Il sent que, tout fortuits qu'ils soient en apparence, les faits s'enchaînent dans une suite non interrompue de conséquences, que dominent toujours des lois nécessaires. Les idiomes seuls échappent encore par d'impénétrables obscurités à cette religieuse intelligence de l'histoire. On se refuse à voir dans des flexions sans valeur essentielle, et dans une foule de mots destinés à marquer des rapports purement grammaticaux, quelque idée logique, qui légitime leur rôle dans les langues : on les regarde comme imaginés par un caprice individuel auquel d'inexplicables hasards ont donné l'autorité d'une volonté générale. C'est faute de pouvoir remonter assez haut dans l'histoire de la parole, et de savoir reconnaître, sous des formes corrompues, d'anciens mots dont l'idée ne fut oubliée qu'après avoir amené des conventions naturelles.

A l'origine des langues, quand l'habitude d'entendre des mots

irrationnels n'avait pas encore faussé la délicatesse de l'esprit, la valeur des sons était subordonnée à leur nature. Tous les mots excitaient un sentiment ou rappelaient une idée, et l'on établissait instinctivement une véritable harmonie entre leur signification et le mouvement des organes de la voix qui les prononçaient. Ils n'avaient pas seulement une valeur de convention que pouvaient modifier des conventions nouvelles : on parlait réellement à l'ouïe pour se faire entendre de l'intelligence. Dans les langues les plus anciennes ou les mieux conservées, comme le sanscrit, ces rapports sont encore trop évidents et trop nombreux pour qu'il soit possible de nier ceux que la corruption fatale des langues ou plutôt leur progrès nécessaire a fait disparaître. On ne doit d'ailleurs les retrouver que dans les mots dont la valeur n'est affectée ni par la suite des temps, ni par une émigration sous d'autres climats : dans les interjections, si toutefois ce sont des vocables, qui manifestent une émotion irréfléchie, et dans les verbes qui expriment une modification temporaire de l'existence. Les autres classes de mots ne sauraient prétendre à la même stabilité de signification. Selon les circonstances dans lesquelles il est perçu, chaque objet éveille une foule d'idées diverses, et les différents peuples le désignent naturellement par un nom qui rappelle le point de vue dont ils sont le plus vivement frappés. Ainsi, par exemple, le nom du Renard signifie en grec un *animal couvert de poil* (1) ; il en désigne un *rouge* en allemand (2), un *voleur* en latin (3) et un *rusé* en français (4).

(1) Ἀλωπηξ, de Λωπος, Peau, Poil. Nous devons cependant reconnaître que Ἀλωπος signifie Rusé ; mais, comme dans les idiomes qui se sont développés naturellement, l'adjectif est sans doute postérieur au substantif.

(2) *Fuchs ;* au moins Adelung lui croyait-il la même origine qu'au vieil-anglais *Faws*, et au français *Fauve*.

(3) *Vulpes* pourrait cependant être une corruption du grec Ἀλωπηξ ; mais l'oméga nous semble rendre plus vraisemblable une liaison indirecte avec le gothique *Vilvan*, Ravir, le radical de *Wolf*, Loup, et le sanscrit *Vil*, Couper, Partager.

(4) Ce mot vient, comme on sait, d'un poëme cyclique fort populaire dans le XIII[e] siècle, où un goulpis, appelé *Renart*, attrapait les autres animaux par des ruses plus ou moins ingénieuses. L'Ἀστραπη des Grecs ex-

Les langues n'ont donc point ce caractère fortuit et purement conventionnel qu'on leur a supposé si longtemps. Il n'est pas de mot d'une singularité tout exceptionnelle en apparence dont la formation n'ait été nécessitée par quelque raison et subordonnée à quelque principe. Les modifications de signification sont la conséquence naturelle d'un changement survenu dans les idées ou dans les usages du peuple, et les corruptions les plus irrégulières s'expliquent comme les autres par les lois d'harmonie et de progrès qui régissent l'ensemble et l'histoire des langues. La philologie n'est donc pas une science morte qui ne livre à l'intelligence qu'un instrument sans valeur par lui-même, utile tout au plus à quelques applications commerciales et à la vaine satisfaction d'une curiosité toute littéraire : c'est la base la plus intime et la plus nécessaire de la philosophie de l'histoire. Tous les vocabulaires gardent la trace des anciennes habitudes des peuples, et des sentiments qui prédominaient au moins dans les premiers temps de leur histoire. *Intervallum* suffirait pour apprendre que les Romains ont longtemps passé leur vie dans les camps ; le mot anglais *Nosegay* (1) indique un peuple sensuel, assez indifférent aux beautés de la Nature, et le sens moral qu'a pris le verbe *Lier* prouve quelle force et quelle durée nos ancêtres attachaient aux devoirs de l'amitié. Il est même peu de peuples qui n'aient certaines expressions dont la seule existence atteste des tendances et des besoins étrangers aux autres : tels sont, par exemple, *Coquetterie* et *Faste* en français, *Häuslichkeit* et *Gemüthlichkeit* en allemand, *Humour* et *Comfort* en anglais. Rien n'est arbitraire non plus dans la nature des constructions et dans la manière d'indiquer le rapport des mots : les formes habituelles

prime le Zigzag de l'Éclair (Στρεφειν), le *Fulgur* des Latins (*Fulgere*) et notre *Éclair* son Éclat, et le *Blitz* des Allemands sa Rapidité (*Blicken* ou *Blinzeln*). Souvent même le nom est différent, quoique l'idée soit identique : ainsi, par exemple, pour exprimer les mouvements rapides de la puce, on l'a appelée en grec Ψυλλος, Sauteur ; en allemand *Floh*, Volant, et en danois *Loppe*, Coureur.

(1) Bouquet, littéralement Nez joyeux.

de la pensée se retrouvent en quelque sorte moulées dans les règles de la grammaire. Qu'un peuple ait très-peu d'idées, il ne distinguera point différentes espèces de mots et ne les soumettra pas aux exigences d'une syntaxe compliquée ; comme les Chinois, il les juxtaposera selon les besoins actuels de sa pensée, sans se préoccuper ni de ce qui les précède, ni de ce qui les suit. Si, au contraire, son intelligence et ses oreilles sont sensibles à l'harmonie des idées et des sons, il modifie les radicaux par des flexions qui donnent plus de douceur à la phrase, et marquent, par le rapport des sons, les liens intellectuels qui existent entre les mots. Enfin, il est des peuples dont l'esprit pénétrant et sympathique semble destiné par la Providence à saisir les idées, pour ainsi dire, à la première vue (1), et à en prendre l'initiative dans l'histoire : ceux-là doivent avoir une langue à la fois claire et vive, ennemie des figures qui obscurcissent la pensée sous prétexte de l'embellir, et des inversions qui répondent plutôt à la marche irrégulière des sentiments qu'au développement logique des idées. Mais ce travail intérieur de l'intelligence ne se manifeste point dans les tâtonnements grossiers d'un idiome qui s'ébauche. La grammaire n'est pas seulement le recueil des lois qui régissent habituellement les formes du langage : elle n'existe réellement qu'après la disparition de tous les idiotismes sans nécessité, et l'adoption générale d'usages qui satisfont à tous les besoins de l'esprit ; lorsque enfin toutes les règles ont leur raison dans la nature de la langue, et constituent un ensemble systématique et complet ; et cette méthode philosophique de la parole n'existe que dans les idiomes arrivés à leur plus haut degré de perfection.

Mais les constructions passagères qu'un peuple a rejetées de sa syntaxe n'en résultaient pas moins toujours d'un développement

(1) Voilà pourquoi le français *Entendement* est devenu synonime d'*Intelligence*, et pourquoi *Raisonnement* signifie à la fois la Faculté et l'Action de *raisonner*, et se rapporte bien plus à l'entendement qu'à la raison ; le peuple lui donne même quelquefois le sens de Conception immédiate.

temporaire ou local de sa pensée : pour approfondir sa civilisation, il faut étudier à fond l'histoire de sa langue. C'est par la part que les autres nations ont prise à la formation de son idiome, que l'on constate et que l'on apprécie l'influence qu'elles ont exercée sur ses progrès intellectuels. Sans une connaissance exacte des origines de la langue, il serait impossible de distinguer les formes particulières à l'intelligence d'un peuple des idiotismes étrangers dont il continue à se servir sans y attacher aucune autre valeur que celle d'un usage dont la raison lui est inconnue. On ne retrouve d'ailleurs la signification essentielle des mots qu'en remontant à leur étymologie. Elle seule nous découvre l'idée primitive des tropes qu'une longue habitude a dépouillés de leur sens figuré, et cette poésie familière de tous les instants nous éclaire, par un témoignage irrécusable, sur la vie intellectuelle et morale des peuples. Alors seulement on peut comparer en connaissance de cause les métaphores usuelles des différentes nations, et juger définitivement les caractères particuliers de leur pensée et le rôle que chacune remplit dans l'histoire.

Malheureusement, si isolé qu'il soit par son territoire et par son histoire, aucun peuple ne reste assez étranger aux autres pour avoir nécessairement puisé à une seule source tous les éléments de sa langue, et cette multiplicité de relations rend beaucoup d'étymologies fort incertaines. Que la cause en soit dans l'origine commune de tous les idiomes ou dans le rapport que l'intelligence a voulu percevoir entre les sons et les idées qu'ils expriment, les mêmes racines se retrouvent à peine modifiées dans presque tous les vocabulaires. Peut-être n'est-il pas un seul mot que des formes semblables ne permettent de rattacher également à plusieurs langues, et l'on n'est souvent guidé dans ses aventureuses préférences que par des préoccupations systématiques. Parfois même les diverses racines entre lesquelles il faut opter à peu près au hasard ont une signification différente, et le choix que l'on fait décide implicitement de la valeur première

des mots et modifie leurs conséquences historiques. Ainsi, par exemple, de grandes ressemblances d'orthographe permettent de dériver *Maire* du latin *Major* (1) ou *Magister* (2), de l'is-

(1) Quoiqu'il se soit conservé sans aucun changement dans quelques patois mérldionaux :

De tot li mond vos seres li majors.

Romans d'Aspremont; dans Keller, *Romvart*, p. 8, v. 23,

l'adjectif de comparaison en est certainement dérivé :

Ocist li maires le menour.

Romans de Brut, v. 1503.

Ne sai honor plus grant ne maire.

Benois, *Chronique rimée*, l. II, v. 21025.

Il ne peut y avoir de doute que pour le titre de dignité qui était employé dès le XIIe siècle :

Car jou n'en sui fors que vicaires,
Prevos u eskiévins u maires.

Chrestiens de Troie, *Du roi Guillaume d'Engleterre*; dans Fr. Michel, *Chroniques anglo-normandes*, t. III, p. 128.

Ices moz ot li maires Ysorez :
Seignor borjois, dit-il, quel la ferez?
Courez as armes et si vous adoubez.

Li moniages Renouart, B. N., nº 6985, fol. 251 bis, verso.

Une forme plus voisine du latin ne se trouve que dans des documents plus récents, où l'influence des savants avait déjà modifié l'ancienne langue, comme dans un acte de 1421, cité par M. de Laborde : Tant que finalement fut jugie par mayeur et eschevins de Namur; *Les ducs de Bourgogne*, Preuves, t. I, p. XXXVI. Nous devons cependant convenir que le titre de *Major* est souvent l'expression correspondante dans les écrivains latins : *Palatii Major, Major in aula, Major domus, Major domus regiae; Major domus regalis; Major domus palatii; Major domus in palatio et omni regno.* Mais un passage de la Vie de saint Éloi, écrite par saint Ouen en 672, prouve avec la dernière évidence que le titre primitif n'était pas *Major* : Palatii praepositus qui *vulgo* dicitur Major domus regiae; l. II, ch. 53. Adrevaldus de Fleury dit aussi dans le *De miraculis sancti Benedicti*, l. I, ch. 12 : Palatli praefecti qui *Majores domus* dicebantur; *Bibliotheca floriacensis*, t. 1, p. 29.

(2) On a quelquefois appelé le Maire, *Magister palatii*, et le vieux-français *Mestres* s'employait dans le même sens :

Uns haus hom, Ernous ot a non,
Cil fu mestres de sa maison (de Hlodwig II).

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 1466.

Pour faire tout ce qu'a tels maistres et gouverneurs appartient; *Acte de 1343*, cité par Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, Preuves, t. III, p. 651. Voyez aussi les *Chroniques de France*, dans le *Recueil des historiens de France*, t. III, p. 295, et Pasquier, *Recherches*, t. I, col. 105. Mais il semble impossible de le faire venir de *Magister* :

E Richarz d'Ivecestre fu l'un des messagiers;
Qui al rei Henri ert ses privez conseilliers
E de tute la terre e meistre e justisiers.

Garniers de Pont-Sainte-Maxence, *Vie de saint Thomas*, p. 37, v. 16.

A cele heure dux Naismes en la court demoura
Avec le roy Pepin, et si bien se prouva
Que maistres fu de France, et chascuns l'i ama.

Romans de Berte aus grans pies, st. CVIII, v. 34.

L'auteur du *Vision of Piers the Plougman* disait aussi, à la fin du XIVe siècle, v. 4866 :

And namely ye maistres,
Meires and jugges.

landais *Mestr* (1), du celtique (2) ou du vieil-allemand *Meier* (3), et l'étymologie véritable importe sérieusement à l'idée qu'on

(1) Comme on le pense bien, il n'est point question ici d'une origine purement islandaise; mais dans l'ignorance presque totale où nous sommes de l'ancien francique, nous empruntons ce radical au norse, qui, sans en excepter même le frison, semble avoir eu plus de rapports avec lui que les autres langues germaniques. L'islandais *Mestr* signifiait Maximus, et le vieux-français *Mestre* s'employait quelquefois dans la même acception :

A tant s'assist li mestres rois
Et li autre communaument.

Raoul de Houdaing, *Songe d'Enfer;* dans M. Jubinal, *Mystères inédits*, t. II, p. 396.

La maistre vaine li rompi ens el cors.

Adoubement de Vivien; dans M. Paris, *Manuscrits françois de la Bibliothèque royale*, t. III, p. 145.

Dans le XVe siècle, on appelait en Flandre les chefs d'une confrérie *mestres des mestiers* (dans M. de Laborde, *l. l.*); nous disons encore le *maître autel*, la *maîtresse branche*, et un passage du *Livre des Rois*, p. 86, est positif : *Primus inter servos Saul* y est traduit par *Maistre serjant le roi*. Benois a même donné ce sens à *Maires :*

Sire, fait Rous, c'est vostre afaire;
Si cum vos estes reis e maires,
Vos apartient la seignorance
E sur toz eus aveir puissance.

Chronique rimée, l. II, v. 4674.

Mais il n'en est pas moins impossible d'adopter cette étymologie, puisque ce ne fut qu'après de longues usurpations que le maire du palais occupa le premier rang dans la maison royale, et qu'on lit encore dans la lettre de Hinkmar, *De ordine palatii*, par. XVI, qu'il y avait au-dessus de lui l'Apocrisarius et le Summus cancellarius; *Opera*, t. II, p. 201.

(2) *Maer*, *Mer*, signifient encore maintenant Magistrat en armoricain; et ce mot se retrouve avec le même sens dans le kymri *Maer*, le gaël *Maor* et le cornique *Mair*.

(3) Les changements de la prononciation en ont fait *Meier*, *Hausmeier*, *Hofmeier*. Ainsi que l'a fort bien remarqué M. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, t. I, p. LXXIV, le *Meier*, en latin Major, était dans l'origine un officier rural, de condition servile, semblable au *Villicus* des Romains, qui habitait les terres abbatiales (et seigneuriales), et conduisait les travaux que faisaient les serfs et les autres hommes de pôté. C'est en ce sens que *Majores* est employé dans le *Capitulare de villis*, par. XXVI : Majores vero amplius in ministerio non habeant, nisi quantum in una die circumire aut praevidere potuerint. La glose interlinéaire de Kero traduit *Merorono* par Majorum, dans Wackernagel, *Altdeutsches Lesebuch*, col. 42; dans d'autres gloses allemandes du XIe siècle, publiées par M. Mone, *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, col. 86, *Procuratoris* est expliqué par Meieris : voyez aussi Hartmann von Onwere, *Der arme Heinrich*, v. 267, 271, 275, 1440; Kuonrat von Wurzeburc, *Trojanischer Krieg*, p. 42, et Nithard, nos CCCLXXVII et CCCLXXXX, dans Benecke, *Beiträge zur Kenntniss der altdeutschen Sprache und Litteratur*. *Meiersche* est encore employé dans le *Reineke Vos*, v. 1206, avec le sens de Maîtresse de maison :

De meiersche sprak do unbedacht.

Meer signifie aussi Grand en hollandais, et on lit dans Chaucer :

Wherefore be wise and acqueintable,

doit attacher aux Maires du palais, et à l'influence politique des différentes nations qui habitaient les Gaules sous les successeurs de Hlodwig (1). Quelquefois, enfin, la même forme cache plusieurs radicaux que des corruptions diverses ont rendus homophones, et des significations aussi variées se refuseraient à toute explication raisonnable si l'on s'obstinait à les ramener à une seule origine : tel est le vieux-français *Vair*, qui

Godelic of word and resonable
Both to lesse and mare ;

dans Bellenden Ker, *Archaeology of popular phrases*, t. 1, p. 6.

Des gloses anglaises, écrites pendant le XIV[e] siècle, interprètent aussi *Praescs* par Meyre ; dans le *Reliquiae antiquae*, t. 1, p. 8. Peut-être même le titre de *Mères* que l'on donnait autrefois aux églises principales, se rattachait-il à la même origine :

E a sa mere iglise fosist e rente e dun.

Garniers, *Vie de saint Thomas Beckel*, p. 65, v. 14.

Au moins *Mere sotte* s'est écrit pendant longtemps *Maire sotte*, et quoiqu'elle ne soit pas isolée, nous ne pouvons attacher une grande autorité à l'opinion que Hermannus Contractus a exprimée dans le *Conflictus ovis et lini* :

Ecclesias sanctus quas *matres* nominat usus ;

dans nos *Poésies populaires latines antérieures au XII[e] siècle*, p. 395.

(1) Il avait très-probablement une origine germanique : Badegisilus (Bodgisel ou Baldgisel) était déjà maire du palais sous Hlodher I (voyez Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica*, l. VI, ch. 9, et l. VIII, ch. 30), et l'on ne peut croire que des vainqueurs qui, comme le prouve la valeur philologique de leurs noms propres, n'avaient point renoncé à leur idiome national, se soient servis d'un mot latin pour désigner une de leurs plus hautes charges politiques. Cette singulière préférence eût été d'autant plus extraordinaire que les titres des fonctionnaires les moins importants ont conservé des marques évidentes de leur origine allemande : *Leudes*, *Sagibarons*, *Antrustions*, *Rachimburgs*, *Mareschal*, *Connestable*, *Seneschal*, *Comte* (autrefois *Quens*), *Marquis*, *Mestre-de-Camp*, *Bailli*, *Eschevins*. L'étymologie de ce dernier mot est d'autant plus remarquable que les échevins ne semblent pas antérieurs à Karlmagne : voyez Savigny, *Histoire du droit romain pendant le moyen âge*, t. 1, p. 197. D'ailleurs, la multiplicité des expressions qu'employaient les différents écrivains latins prouve qu'aucun mot de leur vocabulaire ne rendait complètement l'idée que l'on se faisait de ce grand dignitaire. Aux noms que nous avons déjà indiqués, p. 6, note 1, nous ajouterons *Palatii comes*, *Palatii custos*, *Palatii dux*, *Palatii gubernator*, *Palatii magister*, *Palatii moderator*, *Palatii praefectus*, *Palatii praepositus*, *Palatii princeps*, *Palatii provisor*, *Palatii rector*, *Aulae praefectus*, *Aulae rector*, *Praefectus domus regiae*, *Provisor aulae regiae*, *Princeps domus*, *Senior domus*, *Subregulus*, *Nutritor regis*, *Bajulus regis*, *Tutor regni*. Les écrivains les plus instruits ne lui donnaient pas toujours le même nom ; ainsi Einhard l'appelle *Praefectus aulae* dans le ch. 1 de sa Vie de Karlmagne, et *Praefectus palatii* dans le II[e].

semble venir à la fois du latin *Verus* (1) et *Varius* (2), et du vieil-allemand *Pfert* (3) et *Faro* (4).

Pour déterminer avec quelque certitude la plupart des étymologies, il faudrait donc d'abord connaître au moins les idiomes qui ont pu exercer une influence immédiate sur la formation de la langue; et même dans les pays qui, comme les Gaules, ont été profondément pénétrés par la civilisation romaine, cette connaissance est impossible. Tout ce que nous savons du langage des Celtes se borne à une centaine d'expressions éparses dans des écrivains qui ne se servaient ni de la même langue ni des mêmes caractères, et aux conséquences que l'on ose tirer de cinq ou six patois trop différents (5), trop pauvres et trop bariolés de mots étrangers pour n'avoir pas été grossièrement altérés (6).

(1) Certes il diroit chose vaire,
Mes non pas por ce necessaire.

Romans de la Rose, v. 17668.

(2) Le terme de blason *Vair*, le substantif et l'adjectif *Vairon*, ne permettent pas de douter de cette étymologie : voyez d'ailleurs Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, s. v°, et Fauchet, *Origine des armoiries*, ch. 2.

(3) Baudoins, li nies Karlon, siet sor le vair d'Espaigne.

Chanson des Saisnes, t. I, p. 113, v. 1.

Il était devenu aussi dans la basse-latinité *Veredus* et *Paraveredus*; c'est également la racine du français *Palefroi*.

(4) Coloré, Éclatant; en allemand intermédiaire *Var* :

Por vostre amor vesterai je la haire,
Ne sur mon cor n'aura pelice vaire.

Romancéro françois, p. 47.

Peut-être cependant ne signifie-t-il dans cet exemple que *de vair, de plusieurs couleurs*, mais on lit dans le *Romans de Garin* :

L'escu au col, si a un espié prins
Dont li fers fu d'un vert *(sic)* acier bruni,

et dans *Parise la Duchesse*, p. 51 :

Et Beranger li fex s'est corru adober
D'aubert et de vert hiaume et de branc aceré.

Le même radical semble s'être conservé dans l'anglais *Fair*, et dans notre mot populaire *Faraud*. Nous citerons encore *Causer*, du l. *Causare* et du v. all. *Chôsôn*; *Foudre*, du l. *Fulgur* et de l'all. *Fuder*; *Page*, du gr. Παιδιον et du l. *Pagina*; *Quille*, de l'isl. *Kiöl* et du v. all. *Kegil* ou du k. *Ceilys*.

(5) Au milieu du XII[e] siècle, Henricus de Huntingdon en distinguait déjà trois dans la seule Angleterre : Quinque autem linguis utitur Brittania, Brittonum videlicet, Anglorum, Scottorum, Pictorum et Latinorum; *Historiarum* l. I, dans Savile, p. 299.

(6) Après avoir divisé la Gaule en trois parties, Caesar ajoute : Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt; *De bello gallico*, l. I, ch. 1. Strabon reconnaissait aussi cette diversité de langues en l'étendant beaucoup, et probablement en l'affaiblissant : Ὁμογλωττους δ' οὐ παντας, ἀλλ' ἐνιους μικρον παραλλαττοντας ταις γλωτταις; l. IV, p. 176, éd. de Casaubon.

L'histoire est aussi muette sur la langue des Burgondes (1) et sur celle des Vandales (2) : on croit seulement qu'elles appartenaient à la grande famille des idiomes germaniques (3), et encore n'est-ce là qu'une induction appuyée sur quelques noms propres qui ont certainement été défigurés par une prononciation corrompue. Notre ignorance des langues que parlaient les Alains (4) et les Huns est encore plus complète ; nous ne possédons aucun renseignement d'une nature quelconque sur leur esprit ni sur leur vocabulaire (5). Sans une connaissance approfondie de tous ces idiomes (6), les recherches étymologiques s'agitent pourtant

(1) Ils semblent avoir habité longtemps l'île de Bornholm, qui s'appelait même l'île des Burgondes : *Burgunda insula* dans Saxo grammaticus, p. 673 ; *Borgundarholmr* dans le *Fornaldar sögur*, t. I, p. 303 ; t. II, p. 385 ; t. III, p. 361 ; etc.

(2) Procope dit seulement (mais on sait quelle autorité on doit accorder à ses paroles surtout en matière philologique) que les Ostrogoths, les Vandales, les Visigoths et les Gépides étaient les plus célèbres des nations gothiques, qu'ils parlaient tous le gothique et professaient l'arianisme ; *De bello vandalico*, l. I, ch. 2.

(3) Nous ne parlons ni des Visigoths ni des Longobards, dont nous ne connaissons non plus l'ancienne langue par aucun monument littéraire : les premiers étaient certainement une colonie de Goths, et les autres ne purent exercer aucune action directe sur la formation de la langue française.

(4) Selon Procope, *l. l.*, l. I, ch. 3, ils seraient aussi Γοτθικον ἔθνος, et Lucien dit dans son *Toxaris*, ch. LI : Κοινα γαρ ταυτα Ἀλανοις και Σκυθαις, πλην ὁτι οὐ πανυ κομωσιν οἱ Ἀλανοι ὡσπερ οἱ Σκυθαι : voyez aussi Ammien Marcellin, l. XXIII, ch. 5, et Lucain, *Pharsaliae* l. VIII, v. 153. Leur nom semble venir de *Ala*, *El*, Étranger, qui avait sans doute quelque liaison étymologique avec le latin *Alienum* ; au moins le vieil-allemand *Elthcudisk* signifiait-il Étranger au peuple, et *Eliboron*, Né dans un pays étranger : peut-être est-ce aussi la racine d'*Alamanni* et d'*Aubain*. Mais une autre origine ne serait pas non plus impossible ; le finnois *Elein* signifie Animal, Vivant, et beaucoup de peuples se sont appelés les *Hommes*.

(5) Die burgundische Sprache wird uns kaum erschlossen, dit aussi M. Grimm (*Geschichte der deutschen Sprache*, t. II, p. 706), et les quelques noms propres des autres nations gothiques qui nous sont parvenus semblent prouver que, même en admettant une identité de langues que des connaissances philologiques devenues impossibles permettraient seules d'affirmer, il y avait au moins de grandes variétés de prononciation qui durent influer sur la corruption du latin et sur la formation des différents dialectes romans.

(6) Elle est nécessaire pour ne point se méprendre sur la valeur réelle des racines, dont les acceptions toujours multiples pourraient même quelquefois être directement opposées. Nous citerons comme exemples l'hébreu *Sakal*, J'étais sage, et *Schakal*, J'étais fou ; le turk *Kar*, Noir et Neige, *Kuk*, Vert et Bleu ; le latin *Sacer*, Saint et Exécrable, *Demoliri*, Démolir et Bâtir ; l'anglais *Diet*, Nourriture et Abstinence de nourriture ; le français *Apprendre*, Enseigner et Être enseigné ; etc.

dans les ténèbres : elles se préoccupent au hasard de quelques analogies qui tiennent à des rapports d'origine beaucoup plus éloignés (1) ou à de purs hasards (2). Il est d'ailleurs beaucoup de mots, même dans des langues sorties d'une souche commune, qui, malgré de grandes ressemblances de forme, ont une signification diamétralement contraire : ainsi, par exemple, Γαλα signifie Blancheur en grec, *Gell* Brun en armoricain, *Gul* Rose en turc, et *Gull* Jaune en islandais; *Ver* Printemps en latin, *Verno* Hiver en italien, et *Verano* Été en espagnol (3). Fût-elle possible, cette connaissance d'idiomes tombés en désuétude depuis tant d'années serait encore insuffisante. Quand ils ne résultent pas d'une corruption aveugle, les changements matériels que subissent les mots en passant d'une langue dans une autre sont amenés par des besoins d'euphonie, et l'on ignorerait également l'ancienne prononciation et celle du nouvel idiome. D'ailleurs, les langues ne s'écrivent qu'après avoir été polies par un long usage (4), lorsque les mots sont déjà corrompus par plusieurs

(1) Les singulières ressemblances du pronom de la première personne, qui semble cependant avoir dû s'emprunter plus difficilement que les mots auxquels il s'attache des idées positives, rendront cette liaison plus sensible. *Me* se dit *Me* en provençal et en latin, Με en grec, *Mi* en kymri, *Mik* en gothique, *Mâ* en sanscrit, et *Men* en persan.

(2) Dans un dictionnaire de l'argot que Grandval a publié à l'appendice de son poëme de *Cartouche*, il y a plusieurs mots qui ont d'étranges rapports avec le grec : *Arton*, Pain (Ἄρτος; en Provence, il s'est appelé pendant longtemps sur le bord de la mer *Harto*); *Esganacer*, Rire (Γανος, Joie); *Affre*, Vie (Φρην, Esprit). L'hindoui a aussi quelques mots qui, quoique étrangers au sanscrit, se retrouvent dans les langues indo-germaniques; nous nous bornerons à indiquer *Poss* Puce, *Birâdi* Barde, *Kâjara* Couard, *Mischha* Moustache : voyez M. Garcin de Tassy, *Rudiments de la langue hindoui*, p. 12.

(3) Nous ajouterons Συν, Avec en grec et *Sin*, Sans en espagnol; *Calidus*, Chaud en latin et *Kald*, Froid en islandais; *Vala*, Hauteur en persan et *Vallis*, Vallée en latin; *Sad*, Gai en persan, *Sade*, Agréable en vieux-français et *Sad*, Triste en anglais; *Gift*, Cadeau en anglais et Poison en allemand; *Hell*, Enfer en anglais et *Helle*, Clarté en allemand.

(4) Les ouvrages écrits en Angleterre de 1150 à 1250 (entre autres la traduction du *Brut* par Layamon) sont aussi anglais que saxons (voyez Thorpe, *Analecta saxonica*, préface); mais nous ne connaissons aucune autre langue dont les premiers monuments nous soient parvenus en assez grand nombre pour nous permettre de suivre tous les changements qui ont modifié la forme des mots dans leur passage d'un idiome à un autre.

transformations successives (1), et la prononciation s'altère bien avant l'orthographe (2). La forme primitive eût-elle été écrite, de nouvelles incertitudes empêcheraient d'en rien conclure. Peut-être aurait-on déjà voulu conserver de prétendus souvenirs étymologiques (3), exprimer d'insignifiantes modifications d'articulation et d'accent, ou suppléer, par l'accumulation irrationnelle des caractères, à l'absence de certains sons habituels à d'autres idiomes. Pour reconnaître quelque autorité à des inductions fondées sur des ressemblances toutes matérielles, il faudrait encore que les mêmes lettres eussent partout une valeur immuable (4), et dans une langue qui naît de la corruption de

(1) La basse-latinité, qui a servi d'intermédiaire entre le latin et le vieux-français, en offre des preuves trop multipliées pour qu'il soit nécessaire d'en rapporter une seule. Généralement les corruptions deviennent plus profondes ; les mots s'abrègent encore, s'adoucissent, et, en simplifiant l'orthographe, l'écriture efface de plus en plus la trace de l'étymologie. Mais cette règle n'est pas elle-même sans exception : *Utle* a repris l'i d'*Utile; Galoust*, de *Gahlaupan* (dans Robert, *Fables inédites*, t. I, p. 18), est devenu *Galop; Ydles* (dans Le Roux de Lincy, *Livres des Rois*, p. 333), *Idole;* etc.

(2) Le peuple qui finit par fixer la prononciation n'observe aucune autre règle que sa convenance, et les savants qui déterminent l'orthographe croient connaître l'ancienne forme des mots, et veulent habituellement en conserver le souvenir. De là résulte ce désaccord entre l'écriture et la prononciation que l'on remarque si souvent dans les langues formées par le concours de plusieurs idiomes dont les lettres n'avaient pas une valeur analogue. Ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple purement euphonique, l'A d'*Aoriste* ne se prononce pas, quoiqu'il fût originairement privatif. Du passé indéfini que l'aoriste était en grec, cette suppression en fait le parfait défini, et, malgré la nature du mot, c'est en ce sens que les grammairiens l'emploient.

(3) Il en est résulté de grandes obscurités sur l'origine réelle de beaucoup de mots français : les lettrés, qui ne savaient le plus souvent que la langue ecclésiastique, ont cherché à rendre les sources latines plus apparentes, et à les substituer aux autres.

(4) Ainsi, par exemple, ञ est une palatale, ण une linguale, न une dentale, et nous rendons par le même caractère N trois sons essentiellement différents. Les philologues qui croient le plus fermement à la possibilité de suivre les mots d'une langue dans une autre, conviennent que le F gothique a remplacé le प sanscrit ; le F du vieil-allemand, le ब, et le F latin, le भ et quelquefois le ध. Ausone dit dans son petit poëme sur les lettres :

Ω quod et ΟΥ graecum compensat romula vox O.

Cette confusion avait même lieu aussi dans quelques anciens dialectes helléniques, puisqu'il avait dit auparavant :

Una fuit quondam qua respondere Lacones
Litera, et irato regi placuere negantes.

En allemand, le W a le son du V roman, et en anglais celui de notre voyelle OU. Les permutations des voyelles sont si fréquentes que les philologues ne s'en préoccupent même pas : The change of vowels is so com-

plusieurs autres, la prononciation est aussi mobile que l'orthographe; aucune règle générale n'y détermine le son des caractères, aucun usage constant ne le conserve, et les altérations du langage le modifient tous les jours (1). De fortes articulations deviennent complètement nulles (2), et les signes qui les exprimaient ne servent plus qu'à indiquer la valeur des lettres qui les

mon as to occasion no difficulty in determining the samenes of the worlds; Webster, *Dictionnary of the english language*, Introd. Voyez aussi Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. 1, p. 79, 114, 283, 580, etc.; Bopp, *Vergleichende Grammatik*, p. 61, 62, 65, et Zahn, *Ulfilas*, préf., p. 35. Cette confusion des lettres a même quelquefois lieu dans la même langue: The letters D' and L, R and L, J and Y, B and V, S' and S, M and N, a final visargah or its omission, and a final nasal mark or its omission, are always optional; there being no difference between them; Wilson, *Sanscrit dictionnary*, préface, p. 41. Pendant le moyen âge, on donnait aussi certainement le même son à *um* et à *on*, puisque Hildebert les faisait rimer ensemble :

Ungitur a Juda rex David versus in Ebron,
Ejus et imperio dux Joab est equitum.

In libros regum, l. II, comm.

Voyez aussi un fragment publié par Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 50.

(1) C'est là certainement la cause principale des différences de son que nous donnons à toutes les voyelles et à quelques consonnes : le X, par exemple, peut avoir la valeur de C, CS, GS, S, SS, Z, et il est quelquefois muet. Les sons qui appartiennent exclusivement aux langues nouvelles s'écrivent surtout avec une grande irrégularité; aucune tradition ne limite alors l'arbitraire : ainsi, nous avons au moins quinze manières d'indiquer la nasalisation de l'A. Avec le temps cependant ces variétés de son ont dû devenir plus régulières et se réduire considérablement : elles rendaient d'abord la langue presque inintelligible. Et pour ceu que nulz ne tient en son parleir ne rigle certenne, mesure ne raison, est laingne romance si corrumpue, qu'a poinne li uns entend l'aultre; et a poinne peut on trouveir a jourd'ieu persone qui saiche escrire, anteir ne prononcieir en une meismes semblant manieire, mais escript, ante et prononce li uns en une guise et li aultre en une aultre; *Traduction des Psaumes de David*, B. Mazarine, n° T, 798 (XIVe siècle), f° 2, v°. Sehr häufig tritt ein Buchstabe nur durch organische oder gar zufällige Verwechslung an die Stelle eines andern, wie N an die von L, D von N; und es ist jetzt nicht immer sichtbar wo dies der Fall gewesen ist, dit le plus profond philologue de ce siècle, W. von Humboldt; *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, p. XCVI.

(2) Presque tous les H des mots dérivés du latin ont cessé d'être aspirés, et cependant ils n'y étaient pas entièrement muets, puisqu'ils empêchaient quelquefois l'élision :

Stant et juniperi, et castaneae hirsutae.

Virgile, *Bucolica*, égl. VII, v. 53.

Selon M. Grimm, les deux grandes familles de langues européennes auraient adopté et rejeté cette lettre sans aucune autre raison qu'un besoin instinctif de prononcer d'une manière différente : Wie noch heute romanischer Völker thun, pflegten die Römer deutsches H wo es wirklich bestand, zu unterdrücken, hingegen zuzufügen wo das deutsche Wort rein vocalisch anlautet; *Geschichte der deutschen Sprache*, p. 306.

précèdent (1) ou qui les suivent (2). Vouloir, comme on l'a fait, déterminer la prononciation par les exigences de la versification, c'est méconnaître le caractère de la poésie populaire. Elle sacrifie constamment les lois de la grammaire aux convenances du rhythme, et se permet sans scrupule une foule d'irrégularités étrangères au langage usuel. Des syllabes entières y sont supprimées par des contractions arbitraires (3), les diphthongues sont violemment disjointes (4), et la rime ramène des sons ordinairement différents à une prononciation semblable (5).

Tant d'incertitudes autorisaient en quelque sorte les téméri-

(1) L'I change quelquefois le son du T; l'E et l'I modifient toujours la prononciation du C et du G, etc. Pour empêcher l'E d'être muet, on le faisait suivre d'une consonne qui ne servait qu'à en marquer l'accentuation, comme dans *Appelle*, *Jette*; aussi l'adoption des accents a-t-elle beaucoup simplifié l'orthographe et fait disparaître une foule de rapports étymologiques: *Été* (Ested), *Nèfle* (Nesfle), *Côte* (Coste), etc.

(2) L'I modifie le son du L, *Bouillir*, *Deuil*, *Soleil*, et le G celui du N, *Allemagne*, *Ligne*, *Teigne*.

(3) Pour en être persuadé il ne faut que lire une de nos chansons populaires. Peut-être même la prononciation intercalait-elle quelquefois dans l'orthographe habituelle des lettres qui permettaient de placer plusieurs notes sur la même syllabe. Au moins dans ce vers de Gautiers de Coinsi :

Peur et dote fait fors metre,

(*Miracles de la Vierge*, l. I, ch. 2.)

le copiste du ms. B. N. fonds de Notre-Dame, nº 195, a écrit *Peeur*.

(4) Les poëtes disaient presque indifféremment *Eus* et *Éus*, *Oï* et *Oi*, *Réine* et *Reine*.

Et quant j'ai béu et mengie,
Sire quens, qu'en féisse gie,
Se son buffet ne li rendisse?

Dit du Buffet; dans Méon, *Fabliaux*, t. III, p. 270.

Ce changement du pronom *Je* en *Giè* est une autre preuve bien convaincante du dédain de la rime pour les habitudes de la prononciation.

(5) On altérait quelquefois en vieux-français jusqu'aux noms propres. C'est là une licence générale qui finit par introduire dans les vocabulaires des formes particulières de mots qui ne s'employaient qu'en vers. Per aver mais d'entendemen vos vuoil dir qe paraulas i a dou bom pot far doas rimas aisi com: *Leal*, *Talen*, *Vilan*, *Chanson*, *Fin*. Et pot hom ben dir, qi si vol: *Liau*, *Talan*, *Vila*, *Chanso*, *Fi*; Raimon Vidal, *Dreita maniera di trobar*; dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. I, p. 202. Il y a dans la *Chanson de Roland*, p. 7:

Ses baruns mandet pur sun cunseill finer;

ce n'est pas une faute d'orthographe puisque l'assonance est en E, et on trouve, trois vers plus bas, dans une coupure assonée en I:

Ses baruns mandet par (*sic*) son cunseill fenir.

Nous ajouterons deux exemples d'autant plus significatifs que Gautiers de Coinsi était un homme lettré, habitué à la versification régulière du latin. Dans le prologue du l. I du poëme que nous citions dans l'avant-dernière note, il a, v. 81, fait rimer *Celestre* avec *Destre*, et dans le l. I, ch. 2, p. 22, col. 1, B. N. fonds de Notre-Dame, nº 195, *Igne* avec *Digne*. Le copiste du

tés des philologues (1). Dans l'impuissance de donner aux étymologies aucune base scientifique, ils imaginaient de complaisantes permutations de lettres, et rattachaient les mots à des racines systématiques qui n'avaient pas même toujours de ressemblances éloignées avec eux (2). M. Jakob Grimm fut le premier qui voulut introduire quelque ordre dans ce pêle-mêle de principes différents et de suppositions contraires. Depuis le gothique jusqu'à l'allemand moderne, il suivit tous les mots de la langue à travers leurs transformations successives et érigea en lois philologiques toutes les permutations de caractères, qui se reproduisaient avec une sorte de généralité. Ces immenses recherches qu'on devrait encore respecter pour la profonde érudition qu'elles témoignent, lors même que des conclusions trop hasardées et trop désireuses d'arriver à un principe quelconque en auraient faussé tous les résultats, d'autres savants, parmi lesquels s'est surtout distingué M. Diez, crurent pouvoir les appliquer aux langues romanes avec le même succès. C'était fermer volontairement les yeux à des différences essentielles. L'histoire naturelle des langues et l'esprit général du peuple ont influé

ms. nº 7987 ne s'est pas même donné la peine de modifier l'orthographe; il a écrit *Himne*. Voyez notre *Essai sur la versification*, p. 62, note 3, et nos *Mélanges archéologiques et littéraires*, p. 384.

(1) Barones dicuntur a *Barim*, quod est grave, quia graves personae, disait le commentateur de Jean de Garlande; *Paris sous Philippe-le-Bel*, p. 593. Dénina faisait venir *Très* de *Ter* (*Clef des langues*, t. II, p. 90), et Périon *Jour* de Ὄρθρον, ι ad initium verbi adjectione, et θρον detractione; *Dialogorum de linguae gallicae origine libri quatuor*, fol. 61 B. Selon Estienne, *De latinitate falso suspecta*, p. 328 : Minime dubium esse videtur quin illud nostrum nomen (amiral) sit ab ἅλμυρος deductum (parce que l'eau de la mer est salée!), et Picard, *De prisca celtopaedia*, p. 139, approuvait pleinement cette étymologie. Pasquier, *Recherches*, l. VIII, ch. 30, a prétendu aussi que *Vilenie* était une allusion à la vie désordonnée de Villon, quoique Wace eût dit plus de trois siècles auparavant :

Mult haoient lor signorie
Et cremoient leur *(sic)* vilonie.

Romans de Brut, v. 4245.

(2) On connaît l'épigramme du chevalier d'Aceilly :

Alfana vient d'*Equus* sans doute;
Mais il faut convenir aussi
Qu'à venir de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route.

Quelquefois Ménage était encore plus hardi dans ses déductions; il faisait venir du même mot latin *Ramus* le bas-latin *Branca, Frasca* et *Tralcio*.

presque seuls sur le développement des idiomes germaniques; les caractères particuliers qui en distinguent les nombreuses divisions tiennent principalement aux circonstances spéciales dans lesquelles chaque peuplade s'est trouvée. Dans les langues néolatines, au contraire, plusieurs influences extérieures différentes, parfois même opposées, ont agi à des époques diverses, et rendu leur développement systématique impossible. Tour à tour elles se combinaient, se modifiaient ou agissaient isolément les unes des autres et d'une manière indépendante. Souvent donc les analogies y trompent sur l'origine réelle des mots, et l'on ne peut rien inférer des plus semblables avant de connaître positivement les causes qui les ont produites: en d'autres termes, il faudrait avoir approfondi l'histoire de la langue pour donner une base rationnelle à la plus simple étymologie, et sans une connaissance précise des plus incertaines cette histoire resterait incomplète, c'est-à-dire mensongère.

Malgré cette absence d'unité dans le développement des langues, la science aventureuse des étymologistes s'est mise hardiment à l'œuvre. Quelques-uns ont supposé que la transformation des idiomes s'accomplissait toujours d'une manière semblable, en suivant partout les mêmes tendances et en obéissant aux mêmes principes, et ils ont regardé comme des lois générales les changements euphoniques qui avaient régi la formation des langues étrangères. D'autres, moins empressés de conclure, ont reconnu que si ces permutations résultaient effectivement des tendances naturelles que développait l'histoire de toutes les langues, elles dépendaient aussi du caractère spécial de chaque nouvel idiome et des habitudes particulières aux langues qui concouraient à sa formation. Ils ont choisi quelques mots dont ils tenaient la dérivation pour certaine, et ont fait des changements que leur forme aurait subis, autant de règles essentielles qui les guident dans la recherche des autres étymologies. Cette méthode n'aurait un caractère scientifique que si les analogies qui lui servent de point de départ et de principe se reprodui-

saient constamment, sans être jamais remplacées ni contrariées par d'autres, et malheureusement cette régularité est impossible. Les exceptions sont beaucoup plus nombreuses et presque aussi générales que les règles ; même dans les langues dont un esprit plus fortement systématique a mieux coordonné les diverses influences, la conservation, les permutations et la suppression des lettres sont subordonnées à mille causes différentes : au rôle qu'elles jouent dans l'articulation, aux syllabes qui les précèdent et qui les suivent, à la longueur et à l'accentuation des mots, souvent même à des raisons si fugitives et si peu profondes, qu'elles semblent à distance des caprices inexplicables. Pût-on apprécier toutes ces diversités et les classer dans d'intelligentes catégories, il faut à des inductions empiriques au moins l'autorité des faits : pour légitimer une conclusion quelconque, ces prétendues analogies devraient s'appuyer sur un certain nombre d'étymologies incontestables, et bien peu sont assez authentiques pour être acceptées comme des types. Les sources où puisent les langues qui s'élaborent sont si multiples et la signification des mots subit elle-même tant de changements, que les plus positives en apparence sont, au fond, soumises à bien des incertitudes. Ainsi, par exemple, *Horloge* semble venir de *Horologium;* l'idée et la forme des deux mots, l'influence prédominante du latin sur les origines de la langue française, tout autorise cette étymologie, et cependant des considérations de plus d'un genre la rendent encore douteuse. D'abord, *Horologium* ne signifiait en latin qu'un Cadran solaire ; quand on lui donnait une acception différente, on en modifiait le sens en y ajoutant d'autres mots, *Nocturnum*, *Sub tecto* ou *Ex aqua ;* et il ne paraît pas avoir été fort populaire, puisque les littérateurs eux-mêmes préféraient quelquefois *Clepsydra* (1), *Horarium* (2) et *Solarium* (3). L'état

(1) Cicéron, *De oratore*, l. III, ch. 34 ; Martial, l. VI, ép. 35 ; Pline, *Epistolarum* l. II, let. 11 ; Sénèque, let. 24.

(2) Censorinus, *De die natali*, ch. 23.

(3) Varron, *De lingua latina*, l. V, par. 2 ; Plaute, fragm. dans Aulu-Gelle, l. III, ch. 3 ; Cicéron, *De natura Deorum*, l. II, ch. 34.

des connaissances astronomiques dans les Gaules ne permet pas de croire que les cadrans solaires y fussent fort répandus : à Rome même, on se servit pendant quatre-vingt-dix-neuf ans de celui que Valerius Messala avait rapporté de Sicile, sans pouvoir y faire les changements qu'exigeait la différence des méridiens. Quoi qu'il en soit, les écrivains se servaient habituellement d'un autre mot dans les Gaules (1), et le remplacement d'*Horloge* par *Cadran* prouve que *Horologium* n'y fut jamais d'un usage général (2). Sans doute le roi des Burgondes Godbald n'emprunta point au latin le nom qu'il donna aux horloges que lui avait envoyées Theodrik (3) ; mais dans tous les cas ce nom ne put se répandre beaucoup, puisque les clepsydres étaient si rares, même en Italie, qu'on écrivit dans une inscription en l'honneur de Pacificus, archidiacre de Vérone, qui mourut en 846 : Horologium nocturnum nullus ante viderat, en invenit argumentum et primum fundaverat (4). Il paraît donc que les horloges n'étaient pas encore nommées dans les langues usitées en France, quand le pape Paul I en offrit une à Pippin : s'il n'est pas impossible que les Franks aient pris le nom qu'ils lui donnèrent dans la lettre d'envoi (5), ils ne parlaient ni ne savaient le latin, et l'étonnement dont ils furent nécessairement frappés en voyant une horloge (6) put aussi fort bien se manifester par une expression métaphorique. L'islandais *Orlög*, Loi primitive, Destin, devait se trouver dans la langue franke, puisque les autres idiomes germaniques que nous connaissons l'avaient tous (7) : il y a

(1) *Clepsydra* dans Apollinaris Sidonius, *Epistolarum* l. II, let. 9 et 13 ; *Solarium* dans le Moine de Saint-Gall, l. II, ch. 8 ; *Gnomone* dans Abbon, l. II, v. 400.

(2) Un autre fait le confirme ; *Orloge* signifiait quelquefois en vieux-français Clocher : Comme il puet aparoir es sons des cloches mises en divers orloges ; Eustache Deschamps, *Art de dictier*, p. 264.

(3) Voyez Cassiodore, *Variarum* l. I, let. 45 et 46, p. 30 et 32, éd. princeps.

(4) Dans Ughelli, *Italia sacra*, t. V, p. 609.

(5) *Horologium nocturnum* ; dans du Chesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. III, p. 742.

(6) Illis videatur esse miraculum, disait Theodrik à Boëce, dans Cassiodore, *Variarum* l. I, let. 45.

(7) *Urlach* en vieil-allemand, *Orlag* en saxon, *Orläg* en anglo-saxon, *Oorlog* en hollandais.

dans le Heljand *Orlag-huila*, Heure fatale, Mort (1), et *Aarlaag* signifie encore maintenant en norvégien un Travail qui doit être achevé dans un temps déterminé (2). Quoique l'articulation plus forte du vieux-français ait fait quelquefois ajouter un signe d'aspiration qui n'existait pas dans les radicaux latins, souvent *Horloge* s'écrivait autrefois comme *Orlög* sans H (3), et il est permis de voir aussi dans l'absence habituelle de toute voyelle après le R un souvenir de la forme scandinave (4).

On aurait pu croire qu'il était facile de suivre au moins les noms géographiques à travers toutes leurs modifications successives ; mais les savants qui en ont fait une étude spéciale ne s'accordent pas toujours sur les noms modernes qui ont remplacé les anciennes dénominations (5). Souvent d'ailleurs les variantes d'écriture sont si multipliées que, lors même qu'elles ne modifient point les mots d'une manière essentielle, il devient impos-

(1) P. 103, v. 8, éd. de M. Schmeller.

(2) Selon M. Finn Magnussen, *Edda*, t. III, p. 242, note.

(3) *Orloge* dans le *Livre des Rois*, p. 417 ; *Orreloge*, dans la traduction du *Horologium sapientiae* par Jehan de Souhaube, B. N., nº 7034 ; *Orloge*, dans le ms. B. N., nº 6840 cité par M. Paris (*Manuscrits françois*, t. II, p. 65), et dans Eustache Deschamps, *Art de dictier*, p. 264.

(4) Les inductions tirées des autres langues romanes confirment ces incertitudes : nous n'en exceptons que l'italien, où, par une raison quelconque, on retrouve presque sans aucun changement la forme latine (*Orologio*). D'abord le nom des horloges en rumonsche (*Clucher*) et en valaque (*Césu* ; on s'y sert cependant aussi de *Orologiu*) ne vient pas de *Horologium* : la métathèse qui eut lieu en provençal (*Reloge*), en catalan (*Relotge*), en espagnol (*Relox*), en portugais (*Relogio*) et même en vieux-français

(Qu'il n'orent oï soner cloche,
Ne champenelle ne reloge.

Rutebeuf, *OEuvres*, t. I, p. 315),

prouve qu'on ne croyait pas à la liaison du radical avec *Hora* dont les dérivés ont conservé leur forme primitive. Les corruptions par aphérèse étaient si rares en vieux-français que celle-ci nous paraît bien peu probable ; mais son admission ne changerait rien aux présomptions que nous venons d'indiquer. Enfin, quoique les nouvelles langues cherchent systématiquement à adoucir la prononciation des anciennes, le TG du provençal et du catalan, et le X de l'espagnol, se rapprochent bien plus de la rude articulation du G germanique que de la douceur du GI latin.

(5) Voyez le traité de Danville, les notes de Gosselin sur Strabon, le savant livre de M. Walkenaër, le dictionnaire de Baudrand, celui de Möller et Bischoff, et tous les ouvrages sur la géographie ancienne.

sible de reconnaître avec certitude la nature de leurs transformations. Les noms privilégiés dont l'ancienne orthographe était moins variable et dont la forme actuelle est plus positivement connue, ont subi des changements trop irréguliers et trop divers pour qu'on puisse en rien conclure de général. Les mêmes mots deviennent différents (1); d'autres qui n'avaient d'abord qu'une ressemblance éloignée finissent par se rapprocher et paraître identiques (2): tantôt on les traduit dans une autre langue sans tenir aucun compte de leur forme primitive (3); tantôt enfin les syllabes sont transposées (4) ou tellement corrompues qu'il devient inutile de chercher dans la nouvelle dénomination quelque vestige de l'ancienne (5). On trouve dans un vieil atlas catalan : Italia se segues, laqual ça enrera fo dita *Grecia ;* puys pres nom de Satern et fo dita *Satrania*, puys fo dita *Latium,* que vol dir *amagatall*, per tal com Saturnus fo farit per Jupiter et amagas aqui ; puys fo dita *Ausonia :* finalament pres nom *Ytalia* de Ytalo, rey dels Sicullans (6); et il faut encore ajouter à ces noms : *Apenina*, *Argessa*, *Camesena*, *Hesperia*, *Janicula*, *Oenotria*, *Sa-*

(1) L'Isère et l'Oise se nommaient également en latin *Isara : Colonia* est devenu *Cologne*, *Coulange*, *Coulonge*, et *Lugdunum* s'est changé en *Lyon*, *Laon*, *Lons-le-Saulnier*, *Leyde* et *Liegnitz*.

(2) Les Latins appelaient *Vienne* du département de l'Isère, *Viennae ; Vienne* dans l'ancien duché de Bar, *Axuenna ; Vienne* en Autriche, *Vindobona*, et la *Vienne* dans le Poitou, *Vigenna*.

(3) *Florivallis* est devenu *Blumenthal ; Carisburgus*, *Cherbourg ; Caroli-Portus*, *Karlshafen ; Argentina-Civitas*, *Strasbourg*. Malgré le nom de *Strateburgum* que lui donne le *Notitia Provinciarum* et celui de *Stratisburgum* qui se trouve dans le Géographe de Ravenne, on se tromperait très-probablement en interprétant ce nom par *Ville qui a une rue*. Rudolf d'Ems dit dans sa Chronique universelle, dans le *Diutiska*, t. I, p. 64 : *Strâzburc* in lingua latina heizet *Argentina*, in tiuschl ein *Silberstal* genant; et on lit dans une glose du IXe siècle, suivant Greith, *Spicilegium vaticanum*, p. 33 : *Argentoratum*, id est *Stratiburgo :* teutonice namque *Strati* Argentum, *Burgo* Civitatem significat.

(4) Le nom de *Bougie* était autrefois Chobae ; celui de *Beverstedt*, Fabiranum, et celui de *Zuric*, Tigur.

(5) *Lutetia* est devenu Paris ; *Silvanectum*, Senlis ; *Caesarodunum*, Tours ; *Hispalum*, Séville ; *Ticinum*, Pavie ; *Forum Julii*, Fréjus et Andujar ; *Rigodulum*, Coblenz ; *Olina*, la Vire ; *Augustodunum*, Flavia, puis Autun, et quelques savants ont cru que c'était l'ancien Bibracte.

(6) B. N., n° 6816, Tableau I.

lembrana, *Taurina* et *Vitullia*. Wace disait déjà au milieu du XII[e] siècle :

Par remuement et par canges
Des langages as gens estranges
Qui la terre ont sovent conquise,
Sovent éue, sovent prise,
Ou acréu, ou acorchie
Sont li nom des viles cangie :
Mult en poroit l'on trouver poi,
Ensi com jo l'entent et oi,
Qui ait tenu entirement
Le nom qu'ele ot premierement (1).

A défaut des noms géographiques, on s'est plu à supposer que les mots qui expriment des idées simples conservaient mieux leur signification que les autres, et permettaient ainsi d'apprécier avec plus de certitude les modifications de forme qu'ils avaient éprouvées. C'était encore une supposition toute gratuite et formellement démentie par les faits. La nature de ces mots les ramène fréquemment dans les communications des différents peuples entre eux (2), et pour les rendre également intelligibles à tous, des corruptions qui se rattachent même presque toujours

(1) *Romans de Brut*, v. 3851. Les noms d'homme ont, comme il était facile de le prévoir, éprouvé encore plus de changements; ainsi *Hlodwig*, Célèbre guerrier en langue franke, est devenu en français *Clodion, Cloris, Ludovic, Louis* et *Loïs*. Le souvenir de Rousseau s'est conservé dans la mémoire des habitants de Wootton, où il demeura quelque temps, sous le nom de *Oldrossàl*; Philarète Chasles, *De teutonicis latinisque linguis*, p. 7.

(2) Cette nécessité de rapprocher sa langue de celle des peuples avec lesquels on commerce a produit en chamorre un fait fort remarquable. Il y a trois séries de noms de nombre ayant, chacune, un usage différent : l'une sert pour compter des monnaies, une autre pour désigner des mesures, et la troisième pour nombrer des animaux ou des choses. M. Benloew s'est même préoccupé de cette nécessité au point d'écrire : Les noms de nombre de toutes les langues ont de temps immémorial éprouvé les plus fortes mutilations; *De l'accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 213. S'il s'agit seulement des racines primitives, cette assertion est vraie; mais, exprimée en ces termes, elle est entièrement contraire aux faits : les dix premiers nombres cardinaux se ressemblent d'une manière frappante dans toutes les langues : voyez l'*Atlas ethnographique* de M. Balbi.

à des influences diverses, les mutilent plus souvent et les défigurent plus complètement que les autres. L'altération des mots n'a d'ailleurs rien de volontaire ; c'est l'usage qui les modifie insensiblement sans que le peuple se rende compte des changements qu'il leur fait subir. Les plus usités, les plus vulgaires (1) sont donc plus vite et plus profondément corrompus que les autres (2). Cette facilité et cette irrégularité des corruptions du vocabulaire se manifestent avec plus d'évidence encore dans l'histoire des mots qui, n'exprimant par eux-mêmes aucune idée, ne sont modifiés que par des changements purement phoniques. L'étymologie des uns, parmi lesquels nous citerons *Avec* (3) et

(1) Leur prononciation primitive ne peut se conserver que par la tradition, qui est elle-même une cause puissante de corruption : l'étymologie des autres reste plus présente au souvenir des gens lettrés qui s'en servent, et empêche leurs modifications de devenir aussi irrégulières.

(2) Voilà pourquoi dans tous les idiomes les verbes les plus usités (*Être*, *Avoir*, *Faire*, *Venir*, *Savoir*, etc.) sont les plus irréguliers. Les flexions n'ont d'abord rien de général, et le même mot a des formes différentes parmi lesquelles la langue littéraire choisit sans esprit d'exclusion. Ainsi, par exemple, *Être* a deux conjugaisons bien distinctes dans la traduction des Sermons de saint Bernard, qui ne peut cependant remonter plus haut que la fin du XIIe siècle, et que nous croyons plus récente : on y emploie indifféremment *Ere* et *Estois*, *Iere* et *Serai*. Par la même raison les temps et les personnes les plus usités avaient une double forme plus souvent que les autres : on disait en provençal *Aio* et *Agui*, en italien *Ebbi* et *Avesti*, en espagnol *Hube* et *Uve*. Lorsque la langue vint à se systématiser, on rapporta à la même conjugaison des flexions dérivées de plusieurs verbes qui appartenaient quelquefois à des idiomes différents : *Aller* semble venir de l'allemand *Wallen ;* je *Vais* et l'ancien subjonctif *Voise*, de *Vadere ;* *j'Irai*, de *Ire ;* et la vieille forme *Auge* semble liée au gothique :

Des plus sagos, des plus corteis
I augent (aillent) de nos set, quatro u treis.

Benois, *Chronique rimée*, l. II, v. 15644.

On trouve aussi en provençal la forme *Enga* qui se rattachait certainement au même radical :

Mercadiers qui enga en Fransa.

Bertrand de Born; MIEZ SIRVENTES.

En rumonsche, *Ir* emprunte quelques personnes à l'ancien celtique *Myned* ou *Maned*, et *Gir* au vieil-allemand *Sogan*, qui avait la même signification. Ce mélange avait lieu aussi dans les anciennes langues : plusieurs temps de Εἰμι viennent évidemment de Ἕω, Ἴω, Εἴω et Ἴμι, et il est impossible de rapporter au même radical *Fero*, *Tuli* et *Latum*.

(3) Horne-Took y voit l'impératif du verbe *Avoir* (Ἔπεα πτεροεντα, t. I, p. 303), et M. Diez (*Römanische Grammatik*, t. II, p. 403, et t. III, p. 157), la préposition latine *Apud*. M. Ampère et Le Duchat le font venir de *Ubi ;* mais le changement d'une locution elliptique n'ayant jamais de régime en une préposition qui ne peut s'en passer ne nous semble pas pro-

Après (1), en devient incertaine. D'autres, comme *Adès*, prennent quatre ou cinq acceptions différentes (2). Enfin, il en est qui, par une suite de modifications singulières, finissent par si-

bable, et le c final est si peu dans les habitudes de la langue française qu'il devait avoir une cause étymologique. *Ab*, que les Anciens écrivaient quelquefois *Af* (Scaliger, *De causis linguae latinae*, p. 31), et *Av* (Passerat, *De litterarum inter se cognatione*, p. 21), pouvait se prendre dans l'acception de *Cum*

(Tam a me pudica'st, quasi mea soror sit.
Plaute, *Curculio*, act. I, sc. I, v. 51.)

et le vieux-français disait également : Et ab Ludher nul plaid nunquan prendrai ; *Serments de 842*. Il nous paraît donc fort possible qu'*Avec* soit formé de la réunion de *Ab* et *Hoc* (*Aveuc*, *Avoque*, dans l'ancienne langue), dont la dernière syllabe aura fini, comme le vieux-français *Atout*, par perdre le sens qui lui était propre. Nous pouvons même citer la forme *Of* qui donne à cette conjecture une nouvelle vraisemblance :

Gountor le pere Havelok, de Danoys ray clamez,
Of grant chevalerye est Engleterre entrez.
Pierre de Langtoft, *Chronique rimée;* dans *Havelok the Dane*, intr., p. XI.

On trouve même aussi *Ove :*

Ses genz en-ameine ove soi.
Benois, *Chronique rimée*, l. II, v. 16818.

Quoi qu'il en soit, cette origine aurait au moins le mérite d'expliquer naturellement la signification que notre préposition A conserve dans un assez grand nombre de phrases, et la construction d'*Avec* sans régime, si fréquente en wallon et dans l'ancienne langue :

Et pource avant partir, Conan Meriadec
Laissa roy en Bretagne, et une bande avec.
Poëme sur les Chevaliers bannerets; dans de Bricux, *Origines de quelques coutumes anciennes.*

(1) Nous le croyons dérivé de *Prope*. *Près* se disait en vieux-français *Prof :*

Mais quant est prof de nus,
Dunc apert alt sun curs;
Et quant est esluigneo
Dunc pert estre abassee.
(Philippe de Thaun, *Livre des créatures*, v. 2209)

et *Après* s'écrivait *Aprof* (*Ibidem*, v. 139), ou même *Aprop :* Aprop Nerun l'emperur ; *Évangile selon saint Jean*, dans Raynouard, *Grammaire comparée des langues romanes*, p. 323. On trouve même dans une *Exhortation à prendre la croix :*

Quant le grant pople le seguit
E Pharaon revint aprof,
Il e li suon furent perit;

dans le *Berichte über die Verhandlungen der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, p. 133,

et cet exemple est d'autant plus remarquable qu'*Aprof* rime avec *Mais* et *Fais*. D'ailleurs, *Aprope de* se dit encore en valaque, et l'on trouve dans le vieil-italien *A provo* (Dante, *Inferno*, ch. XII, ter. 93), en catalan *Aprob* et en provençal *Aprop :*

S'aprop cent braus respos
En fos d'un joy paguatz.
Blacas, Lo BELH DOUS.

(2) Toujours, Incontinent, Maintenant (comme le *Adesso* des Italiens), Jusqu'à présent (*Adon* s'emploie encore avec cette signification dans le patois du Jura), Bientôt selon M. Ampère; *Histoire de la formation de la langue française*, p. 99, note 2.

gnifier précisément le contraire de leur racine. *Aucun*, par exemple, vient très-probablement de *Aliquis* (1), puisque *Alguno* en espagnol, *Algum* en portugais et *Alcuno* en italien (2), s'emploient encore maintenant avec un sens affirmatif (3). On le lui donnait aussi quelquefois en vieux-français :

Et en plorant crie molt fort
Qu'aucuns aucun coutel aport;
Car s'estre puet, il ne veut mie
Qu'ainssi s'en voist la Deu amie,
Ne que la fosse soit reclose
Qu'il n'en retiegne aucune chose,

disait Gautiers de Coinsi dans ses Miracles de Notre-Dame (4). Un glossaire latin-français, conservé à la Bibliothèque Nationale (5), explique encore *Aliquis* par Aucuns, et on lit dans les Regrets de la belle Heaulmyere ja parvenue a vieillesse par Villon :

Et les aucuns sont devenus,
Dieu merci, grans seigneurs et maistres;
Les autres mendient tout nuds
Et pain ne voyent qu'aux fenestres (6).

Ce n'est pas d'ailleurs le seul mot à qui le temps ait donné une

(1) Dans nos *Prolégomènes de l'histoire de la poésie scandinave*, nous avions indiqué comme possible une autre origine : de *Auck*, Non en islandais, et *Unus*. Elle avait l'avantage d'expliquer la double signification d'*Aucun* et d'*Aucuns*, et *Nesun*, *Negun*, *Neun* en vieux-français, *Necun* dans le patois du Berry, ont été formés de la même manière avec *Unus* et une particule négative. Dans le ms. de la version romane de l'Évangile selon saint Jean, conservé à Dublin, le v. 18 du ch. I *Nemo vidit unquam Deum* est traduit par *Alcun non vic unca Dio* (dans M. Gilly, *The romaunt version of the Gospel according to saint John*, p. 4), et il y a dans le ms. de Paris, nº 8086 : *Nenguns non vi anc Dieu*.

(2) En vieil-italien, il avait cependant aussi quelquefois un sens négatif : voyez Monti, *Proposte di alcune correzioni ed aggiunte al vocabolario della Crusca*, t. I, P. II, p. 79.

(3) M. von Orell a cité aussi un exemple du XIIe siècle où *Aucun* semble avoir déjà sa signification actuelle; *Alt-französische Grammatik*, p. 68.

(4) B. N., nº 7987, l. I, ch. 2.

(5) Fonds de Saint-Germain, nº 1189.

(6) Ces exemples pourraient être multipliés presque à l'infini : Je sais

valeur négative : *Rien* vient sans doute de *Rem ; Personne*, de *Persona* (1) ; *Guères*, du vieil-allemand *Gar*, et *Nul* s'est employé comme synonime de *Quelque*, ainsi que le prouve ce passage du Mystère de Robert le Dyable :

Car sachiez, s'il y a nulz biens
Ils sont estranges (2).

La transformation la plus authentique ne pourrait d'ailleurs être considérée comme la preuve d'une loi qui s'étend à tout le vocabulaire, si l'on ne supposait que les langues ont dès leur berceau une unité et une régularité qu'elles ne possèdent même pas quand elles sont parvenues à toute la perfection dont elles sont susceptibles. La dissolution d'un peuple entraîne la décomposition de sa langue ; de corruptions en corruptions, la parole se trouve réduite à une sorte de jargon personnel, et un nouvel idiome s'organise le jour où des individus, jusqu'alors étrangers les uns aux autres, reconstituent un nouveau peuple. Partout où il se forme un centre de population, les divers jargons des habitants se rapprochent, et par une suite de transactions et de concessions réciproques qu'amènent à chaque instant d'impérieuses

bien que pour aucune dame ou damoiselle le feistes-vous. Dites-moy qui ele est, par la foy que vous me deves ; *Lancelot du Lac*, cité par M. Paris, *Manuscrits françois*, t. I, p. 187. On lit aussi dans la *Dance aux aveugles*, p. 22 :

ENTENDEMENT.

As-tu point veu en ton temps les expériences
de ce qu'il a proposé ?

L'ACTEUR.

Ouy, en aucuns cas ; mais en tous, non.

Un autre exemple semblable se trouve dans les *Grandes chroniques de Saint-Denis :* Il avient aucune foiz que jugleor, enchanteor, goliardois et autres manieres de menesteriax s'assemblent aus corz des princes ; dans le *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 363. La Fontaine disait encore :

Aucuns à coups de pierre,
Poursuivirent le Dieu qui s'enfuit à grande erre.

(1) Probablement ce mot a signifié d'abord un Masque, *Nobody*, comme disent les Anglais.

(2) P. 17. *Quelque* semble aussi avoir été employé dans un sens négatif :

Que se ung roy, prince ou autres gens,
En tout bien on oingt une fois,
On les gardera plus d'un moys
Sans quelque putrefaction.

Mystère de la Résurrection ; dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, p. 470.

nécessités, s'amalgament en un langage intermédiaire, également intelligible à tous. Les anciens usages de la localité, la première patrie des étrangers qui s'y fixent, ses rapports plus ou moins fréquents avec d'autres localités, la prédominance de quelques individus, mille circonstances fortuites exercent sur cette fusion une active influence et donnent au patois qui en résulte des caractères différents. Lorsque l'action de jour en jour plus centralisatrice de l'histoire met en contact des populations qui ont formé, chacune, leur langue dans des circonstances diverses, de nouvelles transactions deviennent nécessaires. De plus en plus le cercle s'agrandit, de plus en plus le langage se généralise, et l'idiome national finit par sortir du mélange de tous les dialectes locaux.

Cette multiplicité de patois se retrouve à l'origine de toutes les langues, et il en résulte, même dans la langue des premiers monuments littéraires, une mobilité et une variété de formes qui ne se plient à aucune explication systématique. Elles y résistent encore plus obstinément en français que dans la plupart des autres idiomes. Son travail de formation fut plus long; il s'assimila des éléments plus différents, et les centres de population où ils s'élaboraient étaient plus nombreux et plus indépendants. Une traduction des Psaumes de David, qui ne remonte cependant qu'aux premières années du XIII[e] siècle, parle de cette incohérence du langage en termes extrêmement remarquables. « Aucune fois li latin warde ses rigles de gramaire... que, ou romans ne en francoiz, on ne puet proprement wardeir, pour les varieteiz et diversiteiz des laingaiges, et lou deffault d'entendement de maint et plusour qui plus souvent forment lour mos et lour parleir a lour volenteit et a lour guise que a veriteit et au commun entendement (1). » Souvent même les poëtes de province qui se servaient du dialecte de Paris, s'excusaient de leurs

(1) B. Mazarine, n° T, 798, fol. 2, v°.

fautes sur leur habitude d'un autre langage. Quesnes de Bethune s'écriait dans une de ses plus jolies chansons :

Encoir ne soit ma parole françoise,
Si la puet on bien entendre en francois ;
Ne cil ne sont bien appris ne corteis
Qui m'ont repris se j'ai dit mot d'Artois,
Car je ne fus pas norriz a Pontoise (1).

Aimes de Varennes disait aussi dans son Romans de Florimond :

As Francois voil de tant servir
Que ma langue lor est salvage (2) ;
Et jé ai dit en leur langage
Tout au miex que je la sai dire :
Se ma langue la lor empire,
Por ce ne m'en dient anui,
Miex aim ma langue que l'autrui (3).

L'existence d'un patois normand nous est attestée aussi par Richard de Lison, qui écrivait à Bayeux pendant le XIII[e] siècle : il dit dans une des branches du Romans de Renart

Qu'il est Normanz ; s'il a mepris,
Il n'en doit ja estre repris
Sé il y a de son langage (4).

Il n'est pas jusqu'à Jehans de Meun, l'auteur si lettré pour le temps et si populaire du Romans de la Rose, qui n'ait dit dans sa traduction de Boëce :

Si m'escuse de mon langage
Rude, malotru et sauvage ;
Car nes ne sui pas de Paris
Ne si cointes com fu Paris ;

(1) Dans le *Romancéro françois*, p. 83.
(2) Il écrivait dans le Lyonnais.
(3) Dans M. Paris, *Manuscrits françois*, t. III, p. 16.
(4) Cité par M. de La Rue, *Histoire des bardes*, t. I, p. 282.

Mais me raporte et me compere
Au parler que m'aprist ma mere
A Méun quant je l'alaitoie ;
Dont mes parlers ne s'en dessoye (1),
Ne n'ay nul parler plus habile
Que celui qui keurt a no ville (2).

Cette supériorité du dialecte de l'Ile-de-France lui assura sans doute la prépondérance dans la formation du français, mais elle ne put neutraliser l'influence des autres : chacun y concourut pour quelques constructions grammaticales et une partie de son vocabulaire. Dans leurs voyages continus à travers le pays tout entier, les jongleurs appropriaient leurs chants aux habitudes de leur auditoire ; ils eussent craint de tarir la source de ses générosités en le blessant par des formes étrangères, antipathiques à son intelligence ou à son oreille. Plus tard, quand l'ambition du bien dire eut créé l'esprit littéraire, les poëtes recherchèrent dans les différents dialectes les expressions qui pouvaient ajouter

(1) Ne perd pas l'usage : il y a dans un autre ms. *Desvoye.*

(2) Dans M. Paris, *Manuscrits françois ;* t. V, p. 45. On donnait même à ces différents dialectes le nom de *langue :* Vez ci lou psaultier dou latin trait et translateit en romans, en laingue lorrenne ; *Traduction des Psaumes*, que nous citions dans une des notes précédentes. Le nom de *langue picarde* se trouve aussi dans un titre de 1349, cité par M. Schnakenburg (*Tableau des idiomes populaires de la France*, p. 36), et il figure encore sur le titre d'ouvrages imprimés dans le XVIe siècle : le *Theseus de Cologne* par Anthony Bonnemere ; l'*Histoire plaisante de la jalousie de Jennain sur la grossesse soudaine de Prigne sa femme ;* etc. Les dialectes de la langue d'oc n'étaient ni moins variés ni moins multipliés, et jusqu'ici aucun philologue n'a tenu compte de ces différences. Nous nous bornerons à citer un témoignage décisif : Nous avons dit que la circonscription géographique à laquelle se rapportent les pièces de notre ms. s'étend depuis l'Agenais et le Périgord jusqu'à l'extrémité méridionale de la Gascogne, jusqu'à Bayonne et Biarritz ; il y a des actes en roman pour toutes les parties de ce territoire, et nous avons remarqué dans la langue de ces actes des différences telles qu'il est impossible de ne pas y reconnaître la preuve de l'existence de plusieurs dialectes ; Martial et Jules Delpit, *Notice d'un manuscrit de la Bibliothèque de Wolfenbüttel ;* dans les *Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque du Roi*, t. XIV, P. II, p. 308. Il en est de même dans toutes les langues : M. Borrow est même allé jusqu'à dire : I have heard the Gallegans say that in no two villages it is spoken in one and the same manner, and that very frequently they do not understand each other ; *The Bible in Spain*, t. II, p. 157.

plus de force et d'éclat à leurs pensées. A une époque où la langue était déjà devenue plus homogène et plus ferme, Ronsard leur en donnait encore le conseil formel : « Tu sauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les vocables plus significatifs des dialectes de nostre France, quand ceux de ta nation ne seront assez propres ne signifians ; ne se faut soucier s'ils sont gascons, poitevins, normans, manceaux, lionois ou d'autres pays, pourveu qu'ils soyent bons, et que proprement ils expriment ce que tu veux dire (1). » Les poëtes eussent-ils respecté cette langue encore imparfaite et insuffisante avec les égards scrupuleux d'un puriste pour un idiome fixé par une longue suite de chefs-d'œuvre, les copistes qui nous ont transmis leurs ouvrages les auraient involontairement rapprochés des formes irrégulières de leur langage. Pasquier l'avait déjà remarqué avec sa sagacité ordinaire : « Pareille faute trouvons nous aux anciens manuscrits de nôtre Roman de la Rose, en chacun desquels le langage françois est tel qu'il estoit lors qu'ils furent copiez, hors-mis la rime des vers ausquels ils ne peuvent donner aucun ordre. Voire y trouverez vous ne scay quoy du ravage (*l.* ramage) de ceux qui en furent copistes ; je veux dire de leur picard, normand, champenois, qui sont choses ausquelles le lecteur doit avoir grand esgard premier que d'y interposer son jugement (2). » Les auteurs de l'Histoire littéraire sont même allés encore plus loin : Les copistes, disent-ils, étaient presque toujours des gens lettrés qui changeaient non seulement le style et l'orthographe, mais se permettaient une foule d'additions et de soustractions (3).

(1) *Art poétique françois.*

(2) *Recherches de la France*, l. VIII, ch. 44, col. 841. Nons citerons comme un exemple de la variété des formes un passage du *Romans d'Aspremont*, publié par M. Keller, dans son *Romvart*, p. 2 :

Chi voit (l. volt ?) entendre voyre cancon
De Augulant e de Heumon,
Ne doit pax estre mal bricon,
Ne mal dizent de nul prodon,
Mener mencogne ne tricexon ;
S'el volt enprendre ceste cancon,
Asa li trova bon sermon.

(3) T. XVIII, p. 743, note. Les manuscrits du *Romans de Godefroi de Buillon* que l'on conserve à la B. N. en offrent une preuve singulièrement frappante ; il y en a quatre, et deux sont en dialecte artésien, un autre est en patois bourguignon, et le dernier est en picard.

Ce mélange désordonné des différents patois à fait entrer dans le français des anomalies si multipliées qu'il n'est plus possible, nous ne dirons pas de retrouver les règles qui ont présidé aux transformations des mots, mais d'expliquer par une raison quelconque la plupart des changements qu'il est plus malaisé de révoquer en doute. Nos substantifs d'origine latine, la seule que nous puissions reconnaître avec quelque certitude, se rattachent suivant les différents philologues au nominatif (1), au génitif (2), à l'accusatif (3) ou à l'ablatif (4), et ils citent tous des exemples à l'appui de leur système (5). Les verbes s'écartent capricieuse-

(1) Dans le patois sicilien et le patois sarde, les noms se rapprochent certainement davantage de la forme du nominatif latin, et il en est de même pour beaucoup de noms italiens et pour la plupart des noms valaques. En français, au contraire, la forme des cas indirects aurait prévalu si l'on s'en rapportait à l'orthographe des noms qui appartenaient autrefois à une déclinaison imparisyllabique, *Front*, *Pont*, *Dent*, et l'on pourrait en ajouter quelques autres, *Charn*, *Mercit;* mais il serait facile aussi de citer des exemples où la lettre caractéristique du nominatif a prévalu sur celle des autres cas, *Noix*, *Paix*, *Rosée*, etc.

(2) Plusieurs adjectifs en *or*, *Ancienor*, *Francor*, etc., semblent dérivés du génitif pluriel *orum*, et *Chandeleur* vient certainement de *Candelarum*. Plusieurs philologues ont même regardé le génitif comme le cas dont les autres sont dérivés dans toutes les langues; mais nous comprenons mal que la forme du mot qui exprime l'idée, abstraction faite de tout rapport grammatical; qui, en un mot, se présente à l'esprit antérieurement à toutes les combinaisons d'idées, soit postérieure aux flexions qui les indiquent.

(3) Comme la dernière syllabe des noms latins a presque toujours été supprimée, il a pu paraître vraisemblable que le vieux-français ait conservé de préférence les cas où elle était assez faiblement prononcée pour s'élider devant une voyelle, et l'on sait que le M caractéristique de l'accusatif singulier dans les noms masculins et féminins n'empêchait pas l'élision. Le pluriel des noms espagnols, qui se termine en *os* et en *as*, est identique à la forme de l'accusatif latin.

(4) Ainsi, par exemple, le vieux-français *Tempoire* semble venir de l'ablatif *Tempore*. Mais évidemment les altérations ne pouvaient rien avoir de systématique; elles modifiaient indifféremment les mots à toutes les flexions quand ils venaient à se rencontrer dans le langage, et ces corruptions diverses ont fini par se régulariser et se réduire à une seule forme qui doit en général se rapprocher davantage des cas obliques, puisqu'ils se reproduisaient plus souvent que le nominatif. Il nous semble d'ailleurs impossible d'admettre une règle étymologique qui détermine l'origine des mots par leur lettre finale; elle conduirait aux plus bisarres résultats. Ainsi, le vieux-français *Pies* serait venu du cas direct, et le français moderne *Pied* d'un cas oblique : *Multitude*, au contraire, serait dérivé du nominatif, et sa forme primitive *Multitudine* (*Livres des Rois*, p. 324), de l'accusatif ou de l'ablatif.

(5) Les plus anciens monuments prouvent surabondamment que la lan-

ment des formes de la conjugaison de leurs types latins (1); parfois même ils en empruntent à plusieurs conjugaisons (2), et y mêlent sans nécessité des temps dont la formation leur est propre (3). Les mêmes radicaux engendrent des mots divers (4), qui

gne empruntait indistinctement des formes à tous les cas latins, et qu'il n'y avait rien de systématique dans des corruptions populaires, qu'amenait l'usage de chaque jour. Ainsi, par exemple, on lit dans la *Vie de saint Leger*, str. XXXVIII :

Li tres vindrent a sancz Lethgiers;
Il *los* absols et perdonet,

et str. XXXVI :

Et sancs Letghiers *lis* predicat.

(1) Le T caractéristique de la troisième personne du présent de l'indicatif qui s'est conservé dans les trois dernières conjugaisons a disparu de la première : cette suppression est devenue générale pour la troisième personne du présent du subjonctif, et le vieux-français l'y avait maintenu pendant longtemps ; dans le XVI[e] siècle, on disait même encore *Doint* au lieu de *Donne;* Antoine Caucius, *Grammatica gallica*, p. 165, éd. d'Anvers, 1576. Benois se servait encore de *Aperceivre* (*Chronique rimée*, t. II, v. 13081), et on lit dans Froissart :

Et quand je poc je l'escrisi,
Bien me plot quand je le lisi.
Poésies, p. 233.

(2) Voyez ci-dessus, page 22, note 2. Le vieux-français *Estut* semble emprunté à *Stare* plutôt qu'à *Esse*. Les autres langues romanes avaient certainement aussi deux formes du verbe substantif ; les deux conjugaisons étaient même complètes en provençal et en espagnol, et l'on trouve encore en italien *Stava* et *Stato*, qui ne viennent pas sans doute de *Esse*. Cette irrégularité de la formation de la langue n'est nulle part plus évidente que dans les verbes qui suivent le paradigme de nos différentes conjugaisons: la première en a des quatre conjugaisons latines et la seconde des trois dernières ; la troisième en a de la seconde et de la troisième, et la quatrième aussi, mais le plus grand nombre appartenait à la troisième conjugaison latine. Dans le département du Haut-Rhin et dans quelques parties de la Franche-Comté, on dit encore *Vos ates avu* (Vous êtes eu) au lieu de *Vous avez été;* Schnakenburg, *Tableau des idiomes populaires de la France*, p. 64 : voyez sur toutes les irrégularités des conjugaisons du vieux-français la chrestomathie grammaticale de M. von Orell, *Altfranzösische Grammatik*, p. 96-291. Il en était de même pour les noms ; ainsi, le vieux-français disait comme en latin *Delun*, *Demierkes*, *Devenres*, et le français moderne a renversé les deux mots *Lundi*, *Mercredi*, *Vendredi* : *Dimanche* seul a conservé l'ancienne forme. Au contraire, le rumonsche a, malgré les altérations qui les rendent presque tous méconnaissables, conservé fidèlement l'ordre des deux mots latins : *Delon*, *Demar*, *Demiero*, *Dedjau*, *Deveindro*, *Deceindo* et *Demeindje*.

(3) Tels sont, par exemple, le futur et le conditionnel présent, qui, selon quelques philologues, ont été formés avec le verbe *Avoir* affixe : plusieurs autres temps qui s'infléchissaient en latin ne se conjuguent en français qu'avec un verbe auxiliaire. La seconde personne de l'impératif a pris aussi dans nos trois dernières conjugaisons le S caractéristique de la seconde personne du singulier, qu'elle n'a jamais en latin.

(4) Nous citerons en vieux-français *Cremer*, *Cremir*, *Cremoir*, *Criembre*, *Criemer*, *Criendre*, *Craindre*

ne tiennent pas toujours par des liens étroits à leur idée primitive (1), et chacun de ces dérivés a modifié son thème d'une manière indépendante (2). Les mots changent même quelquefois de nature grammaticale (3) ; les plus semblables deviennent différents (4) et les plus dissemblables sont ramenés à des formes

et peut-être *Tremer*, *Tremuer*, *Tremeler* et *Trembler ; Roc*, *Roche*, *Rocher*, et le diminutif *Rocaille ; Balle*, *Bille*, *Bol*, *Boule*, *Boulet*, et le diminutif *Boulette*. Quelquefois même ces dérivés n'ont point de différences de signification très-sensibles, comme *Envahissement* et *Invasion*, *Strict* et *Étroit*, *Spolier* et *Dépouiller*, *Plier* et *Ployer*. Il y a en italien jusqu'à trois dérivés de *Papilio : Papaglione*, *Parpaglia* et *Farfalla*, et il y en avait cinq en provençal : *Pabalhot*, *Papalho*, *Parpalho*, *Parpalhol* et *Parpaillo*.

(1) *Assoupir* et *Assouvir* de *Sopire ; Chétif* et *Captif* de *Captivus ; Épice* et *Espèce* de *Species ; Égout* et *Aqueduc* de *Aquaeductus ; Esclandre* et *Scandale* de *Scandalum ; Faction* et *Façon* de *Factio ; Fade* et *Fat* de *Fatuus ; Poison* et *Potion* de *Potio ; Préjugé* et *Préjudice* de *Praejudicium ; Sûreté* et *Sécurité* de *Securitas ;* etc.

(2) *Accepter* et *Acheter ; Boire* et *Imbiber ; Dédier* et *Abdiquer ; Éteindre* et *Inextinguible ; Lier* et *Liguer ; Modèle*, *Module* et *Moule ; Poser* et *Pondre ; Séparer* et *Sévrer ; Suivre* et *Persécuter ; Surface* et *Superficie ; Traire* et *Tirer ; Vitre* et *Verre ;* etc.

(3) *Unde*, qui était un adverbe en latin, est devenu en français un pronom relatif *(Dont)* et une conjonction *(Donc)*. La préposition *Dans* vient sans doute de l'adverbe *Intus* ou de *De intus*, et l'adverbe *Dessous* des deux prépositions *De sub*. L'adverbe *Devant* paraît dériver, comme la préposition, de *Ab ante*, ou *De ante*, puisqu'on lisait dans une vieille inscription citée par M. Diez (*Romanische Grammatik*, t. II, p. 12) : *Ab ante oculis*, et que dans le fragment d'un glossaire latin dont le ms. remonte au IX[e] siècle, qui a été publié par M. Endlicher, *Codices latini Bibliothecae palatinae Vindobonensis*, p. 295, *Ab ante nocte* est expliqué par Vespere incidente. Dans des gloses du XV[e] siècle, imprimées par M. Mone, *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, 1837, col. 214, 216 et 218, *Ab ante* est expliqué par *Zuvor*, et la Passion du X[e] siècle, publiée par M. Champollion-Figeac dans le t. V des *Documents historiques inédits*, a conservé le B étymologique : *Abanz*, str. CII, v. 4. Quelquefois aussi des verbes actifs ont pris un sens intransitif ; ainsi *Diminuer* signifie Amoindrir et Devenir moindre ; *Fatiguer*, Donner et Se donner de la fatigue.

(4) Aux exemples que nous avons déjà cités dans les notes précédentes, nous ajouterons *Acre* et *Aigre* de *Acer ; Camp* et *Champ* de *Campus ; Cause* et *Chose* de *Causa ; Charte* et *Carte* de *Charta ; Chaume* et *Chalumeau* de *Culmus ; Côte* et *Côté* de *Costa ; Divin* et *Devin* de *Divinus ; Feu* et *Foyer* de *Focus ; Jeu* et *Joie* de *Jocus ; Lapin* et *Lièvre* de *Lepus ; Moyen* et *Moyeu* de *Medium ; Piété* et *Pitié* de *Pietas ; Sacrement* et *Serment* de *Sacramentum : Aqua* a formé *Eau*, *Évier* et *Aiguière ;* etc. D'autres mots se prennent dans des acceptions tellement différentes qu'il est impossible de les ramener toutes à une seule étymologie purement philologique : ainsi, *Appréhender* signifie Craindre et Saisir ; *Demander*, Prier et Interroger ; *Différer*, Être dissem-

homophones (1). Tantôt les simples disparaissent et l'on conserve avec soin plusieurs composés (2) ; tantôt, au contraire, ce sont les composés qui tombent en désuétude et les simples qui restent dans la langue (3).

blable et Ajourner. Parfois aussi on est trompé par des analogies mensongères ; peut-être, par exemple, *Curer* ne vient-il point de *Curare*, *Partir* de *Partiri* ni *Parer* de *Parare*, quoiqu'on en ait très-probablement dérivé *Préparer*. Souvent enfin les mots changent entièrement d'acception, et l'on s'égare dans de vaines conjectures quand d'anciens monuments n'ont point conservé le souvenir de leur signification primitive. Ainsi *Dépit* semble venir de *Despicere*, quoiqu'il n'y ait plus le moindre rapport entre les idées de ces deux mots ; mais on disait autrefois :

E dist li patriarches : Savez dunt, jo vus priz,
De Sarazins destrure ki nus ount en despit.

Voyage de Charlemagne, v. 226.

Voyez aussi le *Livres des Rois*, p. 36.

(1) *Charme* vient de *Carmen* et de *Carpinus ; Cher*, *Chair* et *Chaire*, de *Carus*, *Caro* et *Cathedra* ; *Cornette*, de *Cornu* et *Corona* ; *Cousin*, de *Culex* et *Consanguineus* ; le v. fr. *Duire*, de *Docere* et *Ducere* ; *Livre*, de *Libra* et *Liber* ; *Louer*, de *Locare* et *Laudare* ; *Moule*, de *Modulus* et *Mullus* ; *Or* et *Aure*, de *Aurum*, *Aura* et *Porro* ; *Ver*, *Verre*, *Vers* et *Vert*, de *Vermis*, *Vitrum*, *Versus* et *Viridis*. Quelquefois même les radicaux appartenaient à des langues différentes : ainsi *Canon* vient sans douto du gree Κανων et du latin *Canna* ; *Foudre*, du latin *Fulgur* et do l'allemand *Fuder* ; *Ladre*, Avare, de Λαιδρος, et *Ladre*, Lépreux, de saint *Lazare* ou *Lazarus*, que le patois de la Franche-Comté appelle encore saint *Laidre* ; *Marc*, du latin *Amurca* et de l'allemand *Mark* ; *Rame*, du latin *Remus* et de l'allemand *Riem* ; *Bas*, *Bât*, du celtique *Bas* et de l'allemand *Bast* ; le vieux-français *Lais*, *Lai*, *Laid* et *Lait*, du latin *Laicus* et de l'islandais *Lag*, de l'islandais *Lag* ou du vieil-allemand *Leih*, de l'islandais *Liot* ou du vieil-allemand *Lezi*, et du latin *Lac*. D'autres irrégularités sont inexplicables : ainsi *Jour*, qui a complètement remplacé le vieux-français *Dis* (*Die* est resté dans le patois du Béarn), semble venir de *Diurnus*, et ce n'est pas le seul nom que l'on ait dérivé de l'adjectif de préférence au substantif. *Hiver* vient aussi sans doute de *Hibernus* ; le vieux-français *Infern*, de *Infernus* plutôt que de *Inferi*, comme l'italien *Inferno* ; *Soir*, de *Serus* et non de *Vespere* ; etc.

(2) *Acclamation*, *Clameur*, *Déclamation*, *Déclamatoire* et *Réclamer* de *Clamare* ; *Équitation* de *Equitare* ; *Afférent*, *Déférer* et *Référer* de *Ferre* ; *Admonester*, *Moniteur* et *Monitoire* de *Monere* ; *Annoncer* et *Renoncer* de *Nuntiare* ; *Oraison*, *Pérorer* et *Péroraison* de *Orare* ; *Réputer*, *Putatif* et *Réputation* do *Putare* ; *Interroger* et *Rogations* de *Rogare* ; *Insister*, *Désister* et *Résister* de *Sistere* ; *Absoudre* et *Résoudre* de *Solvere* ; *Aspirer*, *Inspirer*, *Respirer* et *Soupirer* de *Spirare* ; *Resplendir* de *Splendere* ; *Construire* et *Détruire* de *Struere* ; *Assumer*, *Présumer* et *Résumer* de *Sumere* ; *Convoquer*, *Provoquer*, *Révoquer*, *Vocation* et *Évocation* de *Vocare*.

(3) *Léser*, et au lieu de *Illidere* on dit *Heurter* ou *Choquer* ; *Collidere* manque aussi, quoiqu'on ait conservé *Collision* : *Languir*, et au lieu de *Elanguescere* on dit *Dépérir* : *Orner*, et *Adornare* a disparu : *Naître*, et *Denasci*, *Innasci* manquent.

Sans doute ces irrégularités et ces altérations furent d'abord bien moins profondes; elles ne purent pénétrer que graduellement dans le langage, et pour déterminer les étymologies, sinon avec rigueur, au moins d'une manière scientifique, il ne suffirait pas encore de connaître les patois intermédiaires par lesquels les mots sont passés, la connaissance de leurs formes primitives serait indispensable, et malheureusement elle est impossible. On ne recueille les monuments d'une langue que lorsque ses capricieuses élaborations ont été subordonnées à un esprit systématique et ramenées à une sorte de fixité qui la rend suffisamment intelligible. Tout éloigné qu'il soit déjà des premiers tâtonnements d'une langue qui s'ébauche, le français du XII[e] siècle garde encore une foule de formes assez voisines des radicaux pour nous empêcher d'être trompés par les ressemblances accidentelles que des corruptions postérieures ont données à des mots originairement dissemblables (1). *Havre*, par exemple, se rapproche trop du celtique *Aber*, Embouchure, pour que de très-savants philologues ne l'en aient point cru dérivé (2), et l'ancienne forme *Havene*, *Hafne*, prouve évidemment qu'il vient du scandinave *Hafn*, qui exprimait plus complètement la même idée et signifiait *Port* (3). L'origine de *Feu*, qui s'écrivait autre-

(1) Malgré la perfection de son organisme, la voix ne peut émettre que des sons assez limités, et il en est que le climat et des spécialités de race rendent plus faciles à prononcer et à entendre, que par conséquent on emploie plus souvent que les autres : voyez notre *Essai philosophique sur le principe et sur les formes de la versification*, p. 34. Beaucoup de mots que ne rapprochaient ni leur origine ni leur signification prennent donc nécessairement des ressemblances qui feraient croire à une étroite parenté, si l'on s'en rapportait aux analogies qui résultent de leur forme actuelle.

(2) Nous citerons entre autres un des hommes qui ont jeté le plus de lumière sur les origines du français, M. Ampère, *Histoire de la formation de la langue française*, p. 311.

(3) Braz fu de mer, hafne i aveit.

Lais de Gugemer, v. 182.

Tant corurent e tant siglerent,
Qu'el hafne de Seigne entrerent.

Benois, *Chronique rimée*, l. II, v. 3011.

Del havene sont desancré;
Car il éurent bon orré.

Lais de Havelok le Danois, v. 103.

fois *Fuec* (1), est certainement *Focus : Altresi* montre que *Aussi* est une contraction défigurée de *Alterum sic*, et, comme l'indique l'ancienne orthographe de *Faubourg*, ce mot désigne les Maisons situées hors de la ville (2), et non des Maisons qui n'ont que l'apparence d'une ville fortifiée.

La signification primitive des mots ne serait pas moins indispensable à connaître (3), et les mêmes raisons y mettent d'invincibles obstacles. On en est réduit à quelques exemples qui, relativement aux premières origines de la langue, sont toujours assez modernes, et n'en prouvent pas moins que les mots ont subi aussi dans leur valeur des changements considérables (4). La date et les circonstances de ces modifications sont elles-mêmes

(1) Villehardouin, dans le *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 479 : voyez aussi le *Glossarium* de Carpentier, t. II, col. 458.

(2) Ve dru de Coleigne sunt mult engingnié;
Li Saisne et li Lutis ont lor borc asegié :
Ja ont arses les rues et les fors borc brisié.

Romans des Enfants Aymon; dans Mone, *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, 1837, col. 335.

Nous citerons encore *Même*, autrefois *Meisme*, *Meteis*, *Meseyme* (*Évangile selon saint Jean*, ch. I, v. 18, éd. de M. Gilly), qui vient sans doute du latin *Metipsissimus*, qu'on retrouve clairement dans l'italien *Medesimo : Aîné*, en vieux-français *Ainsné*, l'Avant-né, dont nous avons conservé le correspondant *Puiné : Peut-Être*, autrefois *Puet cel estre :*

Julius Cesar, nostre ancestre,
Mais poi le prises, puet cel estre,
Prist Bretaigne, si et tréu.

Romans de Brut, v. 10954.

Comme nous l'avons déjà remarqué, ce ne serait même pas encore assez que d'avoir la forme primitive, il faudrait connaître aussi l'ancienne prononciation.

(3) Ainsi, pour nous borner à un exemple, *Confondre* signifiait autrefois Détruire, et *Répondre* Cacher :

Fame est rate por tout confondre,
Fame est soris por soi repondre.

Jubinal, *Jongleurs et trouvères*, p. 80.

(4) Dans presque tous les mots dérivés du celtique, la signification primitive du radical est elle-même fort incertaine. Nous citerons, comme exemple, le mot *Dune*, qui semble devoir signifier Plat-pays ou Rivage, puisque l'on trouve dans Hésychius : Θιν ὁ αἰγιαλος (voyez aussi l'*Etymologicum magnum*, p. 631); dans Camden, p. 362, éd. de 1607 : *Danus*, vulgo *Don* et *Dune*, ita ut videtur, nominatus, quod pressiori et inferiori in solum labitur alveo : id enim *Dan* Britannis significat; et dans un passage de Pline rapporté par Adelung, *Mithridates*, t. II, p. 57 : *Broduna*, id est loca in vallibus posita. L'armoricain *Doun*, Profond, le kymri *Dwfn*, qui a la même signification, et le sens de la préposition anglaise *Down* confirment encore cette conjecture, ainsi que la position de *Dunkerque* dans le département du Nord, de Tours (*Caesarodunum*), de *Dunum*, aujourd'hui *Down-Patrick* en Irlande, de *Dunum-Aestuarium*, maintenant Whitbybay dans l'York-

complètement inconnues. Quelques-unes tiennent sans doute aux corruptions que le latin dut éprouver avec le temps, surtout dans les provinces où il se mêlait à d'autres idiomes; comme peut-être *Enfant* de *Infans*, *Habit* de *Habitus*, *Jument* de *Jumentum*, *Mettre* de *Mittere*, *Morve* de *Morbus*, *Tout* de *Totus* et *Mouton* de *Muto*. Beaucoup se retrouvent même dans les écrivains latins du moyen âge, mais ces exemples sont encore assez suspects, puisque le bas-latin était formé le plus souvent de mots barbares auxquels on ajoutait capricieusement une désinence latine. Nous nous hasarderons cependant à citer comme exemple cette phrase du Gallicanus de Hrosuitha : Sed summa implendae

shire; et le malais *Tana*, le tougouse *Dounc* signifient Terre. Cependant Ménage, du Cange, Wachter et d'autres étymologistes donnent au celtique *Dunum* le sens de Montagne, et leur opinion s'appuie sur la signification de l'armoricain *Doun*, Hauteur (Cette double signification s'explique sans doute par ce passage de Servius, *Ad Aeneidos* L. IV, v. 446 : Par est altitudo radicum et arborum), de l'anglo-saxon *Dune*, du gaël et du cornique *Dun*, du kymri *Don*; et plusieurs traductions (ainsi le vieil-allemand *Askitum* est devenu *Asciberg*, puis *Escheberg*) confirmées par différents passages d'anciens auteurs semblent la rendre certaine : A loco qui vocatur *Wilfaraesdun*, id est *Mons Wilfari*; Bède, *Historia ecclesiastica*, L. III, ch. 4 : Aggeribus arenarum illic (dans la Frise) quos *dunos* vocitant; Prudentius trecensis, *Annales*; dans Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. I, p. 433 : Gallica enim lingua montem vocari *Dunum* studiosis non est incognitum; Sigebertus, *Vita Deodcrici I, episcopi metensis*; dans Pertz, *Ibidem*, t. IV, p. 477 : voyez aussi Theodfridus epternacensis, *Vita sancti Willebrordi*, ch. XV. Selon Fréret, au contraire, *Dunum* aurait signifié un Lieu fermé ou habité, comme l'anglais *Town*. Graff expliquait aussi le bas-saxon *Tun* et le vieil-allemand *Zun* par Vallum, Sepis (*Althochdeutsches Sprachschatz*, t. V, col. 678), et l'on appelle encore maintenant en Irlande *Dun*, une espèce d'enceinte ou forteresse en pierres sèches : tel est le *Dun Aenghuis* sur la grande île d'Aran, dans la baie de Galway. La situation géographique de plusieurs villes dans le nom desquelles se trouve *Dunum* est si différente qu'il paraît mal-aisé de l'expliquer d'une autre manière : ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, *Lugdunum* était dans une plaine en Hollande et sur une montagne dans la Lyonnaise, et Plutarque disait, d'après Clitophon, dans son traité *De fluminibus* : Λουγον γαρ τη σφων διαλεκτω τον κορακα καλουσιν, δουνον δε τον εξεχοντα. D'autres savants ont réuni ces deux dernières opinions : *Dun* was an enclosed height; Alexander Murray, *History of the european languages*, t. I, p. 147 : *Dun* heiszt alles was geschloszen ist, ein festes Haus, ein Burg; Leo, *Die malbergische Glosse*, p. XI, note, et dans le chant de Gildas Modudius, qui remonte au milieu du XII[e] siècle, et s'appuyait certainement sur de vieux chants historiques, *Dun* a le sens de Bourg fortifié :

Icchat beal duin Bolce;

Str. XVII.

intentio servitutis summam expetit recompensationem mercedis (1); *Servitus* y a déjà le sens de Service, et le néologisme *Recompensatio* va prendre celui de Récompense. D'autres changements tiennent au contraire à de véritables modifications survenues dans les idées, ou à une manière particulière à chaque peuple d'envisager les choses (2). Ainsi *Manant*, qui signifie littéralement Demeurant (3), se disait d'abord d'un homme que la nécessité de chercher ses moyens d'existence ne forçait point de mener une vie errante, qui était fort riche :

S'il est rikes, c'est uns manans;
S'il est poures, c'est uns truans (4),

et plus tard il désigna les serfs attachés à la glèbe, qui n'étaient

(1) P. I, sc. I, p. 20, éd. de M. Magnin. Saint Jérôme disait déjà dans la préface du second livre de ses Commentaires sur l'Épitre aux Galates : Ipsa latinitas et regionibus quotidie mutatur et tempore.

(2) L'Académie française a fort bien senti que l'histoire des différentes significations des mots avait une tout autre importance que leur étymologie (Voyez, par exemple, le sens qu'a pris *Lubricus*, Glissant, et *Inhumanus*, Grossier, qui ne sait pas vivre). Il faudrait seulement rechercher la cause de ces changements, et mettre en tête un inventaire de la langue primitive : on connaîtrait alors le point de départ des idées, et l'on en pourrait suivre le développement. Le sens divers que les différents peuples attachent au même mot donnerait aussi de curieux renseignements sur leur civilisation et sur leur caractère. Nous citerons comme exemple les différentes idées que l'on a fait exprimer au mot *Vertu* : c'était pour les Latins le Courage, et pour les anciens Allemands la Force (au moins dans un vocabulaire de Saint-Gall, publié par Hattemer, *Denkmale des Mittelalters*, t. I, p. 12, *Virtus* est interprété par *Craft*); chez nous, c'est le Respect de la loi morale, l'Abstinence; les Italiens lui donnent une valeur esthétique, c'est l'Excellence dans la musique vocale, et on le prend en écossais et dans le patois normand pour l'Amour du travail. *Pravus*, Méchant en latin, semble être devenu en provençal *Brau*, Féroce; en armoricain *Brav*, Beau; en vieux-français *Brave*, Paré; en français moderne *Brave*, Vaillant; dans le patois du Jura *Brave*, Joli, et en italien *Bravo*, Fanfaron et Assassin à prix d'or. Les différentes acceptions d'un même mot ne sont pas moins significatives : en grec, Καλον exprimait également le Beau et le Bon, tandis que *Bonus* avait chez les Latins le sens de *Fortis* (Courageux); en français, au contraire, on attache souvent à *Bon* une idée de faiblesse (Bonhomme), et *Fort* ne s'est pris pendant longtemps que dans une acception toute physique.

(3) On lit dans une vieille description de Jérusalem : A mein destre, si come en issoit de ces portes, estoit li Temples Salomon, la ou li frere du Temple manoient; M. Beugnot, *Assises de Jérusalem*, app., p. 532, note.

(4) *Ruihote du monde*; dans le *Romans de la Manekine*, préf., p. VIII : voyez aussi le *Livres des Rois*, p. 195.

pas libres d'aller habiter où ils voulaient. Autrefois, on se servait des nuits pour compter le temps (1), et non des jours, comme nous le faisons maintenant; Benois disait encore dans sa Chronique rimée :

Ne destruie plus Normendie,
N'outre treis nuiz ne s'i remaigne,
N'il né home de sa compaigne (2),

et lorsque cet usage est venu à changer, *Anuit* a pris la signification de Aujourd'hui (3). Parfois aussi l'ignorance des premières personnes qui s'en sont servis a donné aux mots un sens différent de leur acception primitive, et l'habitude le leur a conservé (4). D'autres, quoique mal faits, entrent dans la langue sans nécessité et sans raison (5), ou sous l'influence d'une de ces

(1) Cette manière de compter s'est même conservée dans les usages judiciaires. On lit dans César : Spatia omnis temporis non numero dierum sed noctium finiunt; *De bello gallico*, l. VI.

(2) L. II, v. 15195.

(3) *Hostis*, Étranger (Cicéron, *De officiis*, l. I, ch. 12), a pris d'abord la signification d'Ennemi, puis celle d'Armée (Ost), et *Hôte* signifie également Celui qui reçoit quelqu'un chez lui et Celui qui est reçu. Nous citerons encore *Blâmer* de *Blasphemare; Coucher*, en vieux-français *Coulcher*, de *Collocare; Gêne* de *Gehenna; Hâbler* de l'espagnol *Hablar* (Parler; la jactance des Gascons nous a fourni aussi le mot *Gasconnade*); *Parole* de *Parabola; Pondre* de *Ponere; Poison*, qui était autrefois féminin et signifiait Potion, de *Potio;* etc.

(4) *Lapin*, autrefois *Connil*, de *Cuniculus*, vient certainement de *Lepus*, Lièvre; *Dain*, de l'islandais *Dani*, Cerf; *Brochet*, du celtique *Breachd*, Truite, et *Osier*, de Οἶσυα, Saule. Le sens de beaucoup d'autres mots a fini par être corrigé; ainsi on lit dans le *Thesaurus novus latinitatis* que M. Mai a publié dans son *Classicorum auctorum fragmenta*, t. VIII : *Cantarida* qui mortuorum corpora edit; p. 276 : *Limax*, limi cimex, qui est in putrida carne; *Ibidem : Rhombus* (Turbot), piscis qui gallice dicitur Sturjot (Esturgeon); *Ibidem*, p. 508. *Taxus* est arbor quae gallice dicitur *Hous*, disait dans le XIVe siècle le Commentateur de Jean de Garlande; *Paris sous Philippe-le-Bel*, p. 590, et un glossaire latin-français du XVe siècle, conservé à la B. N., fonds de Saint-Germain, no 1189, explique *Camelus* par Chamois, et *Milvus* par Mouchet, Escoufle et Hua, notre Chathuant. Il n'est pas jusqu'au *Cuivre* de *Cuperus* qui ne semble avoir signifié autrefois de l'Étain :

En sa bouche a mult blanz les denz
Plus que n'est cuyvres né argenz.

Dit des deux amants; dans M. Jubinal, *Jongleurs et trouvères*, p. 120.

(5) *Athée* vient de Ἄθεος, Abandonné des Dieux; *Rapsodie*, de Ῥαψῳδία, Fragment des poésies homériques; *Théorie*, de Θεωρία, Procession; *Enjoindre*, de *Injungere*, Unir, et *Valé-*

mille causes fugitives que la marche de la civilisation et du temps produit à chaque pas, modifient leur ancienne signification. Il en est qu'un peuple crée lui-même, par onomatopée (1), par allusion à des idées ou à des choses dont le souvenir périt le lendemain (2), par la réunion de plusieurs radicaux qui ne sont pas toujours empruntés au même idiome (3), ou par des

tudinaire, de *Valetudo*, Santé. *Palinodie* devrait signifier Répétition, comme dans Abbon, *De bello parisiacae urbis*, l. III, v. 64, plutôt que Contradiction; et l'on dit par un pléonasme ridicule Chanter la palinodie, puisque Παλινωδειν signifie littéralement Chanter des choses anciennes. *Inné* semble un synonime de *Increé*, et c'est en ce sens qu'il était employé par Tertullien (*Adversus Hermogenem*, ch. 5), et par Aurelius Prudentius; *Apotheosis*, v. 80 et 245. *Exhorter*, qui paraît dériver de *Dehortari* et signifier Détourner de, a très-mal à propos remplacé le vieux-français *Enhorter*, qui était cependant fort répandu :

Illi enortet, dont lei nonqi chielt,
Quod elle fuiet lo nom christiien.

Cantique de sainte Eulalie, v. 13.

Voyez aussi le *Romans du saint Graal*, v. 2080; la *Chanson des Saisnes*, t. I, p. 230; le *Romans de Renart*, t. II, p. 2; et les *Fabliaux et contes*, t. IV, p. 350. On trouve même le substantif *Enhort :*

Un gallant plain de mynes et de soubtil enhort
Trouva lors a Malines Marguerite d'Yort.

Ladam, *Chronique rimée*, str. 1494; dans M. de Reiffenberg, *Annuaire de la Bibliothèque royale de Bruxelles*, t. III, p. 93.

(1) Ils sont naturellement très-difficiles à reconnaître : on ne sait, par exemple, si *Brouhaha* et *Craquer* sont d'origine française ou dérivés de l'allemand *Bruha*, Bruit, et *Kraeh*, Son.

(2) *Harpagon*, *Patelin*, *Renard*, *Rodomontade*, *Sacripant* et *Tartuffe* ont une origine littéraire; *Guillocher*, *Guillotine*, *Liard* et *Quinquet* se rattachent à un nom propre; *Ressentiment* signifiait autrefois Reconnaissance; *Nouriçon*, Père nourricier, et *Alaiter*, Téter. *Suffisance*, que le *Romans de la Rose* emploie avec le sens de Propriété de suffire, voulait dire au XVIe siècle Science, Capacité, et a pris l'acception de Vanité, Orgueil. *Émonder*, qui ne signifie plus que Couper les branches d'un arbre, avait en vieux-français, conformément à son étymologie, le sens de *Purifier :* Il doit... par bonne vie demener, se esmonder, et eslaver, et faire net; *Sermon* de Maurice, évêque de Paris, cité dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XVII, p. 273. *Bas* vient sans doute de ce que les *braies* étaient des pantalons à pied, et l'on a dit des *Bas-de-chausse* comme des *Hauts-de-chausse*.

(3) *Capitaine*, du latin *Caput* et de l'islandais *þegn*, en bas-latin Thanus, Premier chef, comme l'anglais *Chieftain ; Verglas*, du latin *Verus* ou *Vitrum* et de l'allemand *Glass*, Verre; *Fontaine*, du latin *Fons* et de l'arabe *Hani*, Fontaine, littéralement Eau de Fontaine, Eau pure; en vieux-français ce mot se prenait dans son sens littéral :

Vin ou fontaine y entrast plein galon,

(*Romans d'Agolant*, v. 447.)

et *Houn* conserve encore cette signification dans les patois du Roussillon et du Béarn.

métaphores qui les détournent assez du sens de leur racine pour rendre inutile le lien matériel qui les y rattache (1). Pour tous ces mots que rien n'indique et qui sont probablement fort nombreux, ce serait une cause inévitable d'erreur que d'appuyer les étymologies sur les ressemblances qui déterminent l'origine des autres.

La plupart des étymologies ne sont donc tout au plus que d'ingénieuses conjectures, et la philologie qui se bornerait à en recueillir un certain nombre qu'elle grouperait au hasard, d'après de prétendues analogies purement matérielles, ne pourrait prétendre à aucune importance scientifique. Elle ne verrait dans les langues qu'un ensemble de faits arbitraires et capricieusement réunis, dont l'intelligence est impuissante à deviner les causes et à discerner les lois. Telle n'est point la vérité des choses : l'homme trouve toujours en lui les plus secrètes raisons de tout ce qu'a fait l'Humanité. Pour introduire un ordre systé-

(1) Le feu est devenu, pour les peuples qui l'adoraient, le symbole de la pureté (Πυρ ; le mythe chrétien de l'*Agneau sans tache* s'explique de la même manière, Ἁγνος, Pur ; *Agni* en sanscrit, Feu) ; pour ceux qui croyaient à la sainteté des ablutions, c'était au contraire l'eau, et ils ont sans doute dérivé *Rein*, Pur, de *Rinnen*, Couler, dont on retrouve le radical dans *Rhein*, *Brunnen*, *Urin*, etc. C'est aussi sans doute une idée mythologique du même genre qui a fait donner au barman *Mai*, Être noir, la signification d'Effrayer ; G. de Humboldt, *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, p. CCCLIV. *Ignis* a été remplacé dans la langue usuelle par *Focus* quand les hommes ont vécu davantage dans des maisons et n'ont plus eu de feu que dans un *foyer*. Autrefois on apaisait les querelles par des compositions pécuniaires (l'islandais *Gildi* signifie même à la fois Talion et Composition), et l'on était ensuite tranquille ; il dut paraître naturel d'exprimer l'idée de Payer par *Pacare*, et celle de Quitte par *Quietus*, comme le prouve encore la locution populaire *Quittes et bons amis*.

Ja n'i seres, se puis, par lui toucies,
Quant avons si acordes et paies.

Romans d'Aubery le Bourgoing, p. 112.

On trouve même encore dans une requête adressée au roi pendant le XIIIe siècle : Je vous offre tant a fere et a dire divant aus, que vous vous tendrez a paie de moi ; *Bibliothèque de l'École des chartes*, série II, t. IV, p. 411. Des mots dérivés d'un thème commun finissent par se prendre dans une acception contraire ; ainsi le français *Blessé* vient probablement, comme l'anglais *Blessed*, Béni, du vieil-allemand *Blässe* (Signe, la racine de *Blason*) : l'un signifie *Marqué d'un coup* (nous disons dans le même sens Porter la marque de quelqu'un), et l'autre, *Marqué du signe de la croix* ; encore maintenant on bénit en faisant le signe de la croix.

matique dans le vocabulaire et distinguer les faits légitimes des analogies qui en usurpent l'apparence, il suffit de leur demander quelle idée les domine et les régit. Alors la lumière pénètre dans le chaos ; le sens des mots s'explique ; ils se rapportent à une origine méthodique, et il devient possible d'écarter de ses études tous les faits trop individuels pour avoir aucune signification générale (1), qui se glissent dans les détails de l'histoire, pour montrer sans doute que la liberté humaine a sa part marquée dans les lois providentielles qui gouvernent le monde. On dédaigne comme accidentels tous les mots isolés qui ne se rattachent ni à une famille de mots, ni à un groupe d'idées. Les permutations de lettres ne semblent plus suffisamment attestées par des permutations semblables qui sont elles-mêmes aussi suspectes, et ne pourraient être prouvées que par celles dont elles auraient fait la preuve : on veut les ramener à des lois positives qui sortent du développement naturel de toutes les langues, ou du caractère particulier et de la prononciation des différents peuples. Les changements de signification doivent résulter aussi de quelque diversité de civilisation qui a modifié les anciennes idées ou créé des besoins nouveaux qu'il fallait satisfaire. Toutes rationnelles qu'elles parussent, ces inductions ne contenteraient pas encore l'esprit si elles ne s'appuyaient sur des événements politiques qui les autorisent : la science des langues, elle aussi, a sa base dans cet enchaînement logique de faits et de lois où se résume toute la vie de l'Humanité, qu'on appelle l'histoire. On ne s'explique que par la situation intellectuelle et les rapports historiques des peuples les influences si diverses des langues, les résistances et les facilités qu'elles trouvent à s'établir ou à se conserver intactes, et les faits par lesquels leur action se produit de préférence à tous les autres. Cette sérieuse intelligence de la

(1) Tant qu'une langue n'est pas fixée par le peuple entier, elle peut avoir des caractères entièrement personnels; ainsi, par exemple, la langue de Rabelais diffère profondément de celle de Montaigne; Ronsard ne parlait pas la langue d'Amyot, ni Balzac celle de Voiture.

philologie la sortira enfin de ces détails suspects et sans véritable importance qu'on se plaît à échafauder en son nom dans le vide. Alors elle deviendra une science vivante, qui jettera d'éclatantes lumières sur la marche de la civilisation et concourra à ce grand but, le seul que l'homme qui sent la dignité de sa nature puisse chercher dans l'étude du passé, la manifestation des desseins de Dieu sur l'Humanité.

ESSAI

SUR LA FORMATION

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

CHAPITRE I

De la formation du Langage

Tant que la pensée flotte dans l'intelligence comme un rêve, elle se dérobe à la conscience elle-même par le vague insaisissable de ses formes (1). Exprimer sa pensée, c'est la rendre plus claire et plus complète ; c'est lui donner une existence qui permette à l'attention de s'en saisir, et à la réflexion de s'y appesantir. La langue grecque, cette méthaphysique instinctive du plus intelligent des peuples, l'avait admirablement compris en reconnaissant une synonymie naturelle entre la parole et la pensée (2). Si l'homme exprime ses pensées, ce n'est donc point

(1) Becker est allé jusqu'à dire: L'idée sans mot est sans forme, et n'est par conséquent aucune idée; *Organism der Sprache*, p. 6.

(2) Λογος; *Verbum* avait aussi ce double sens dans le latin ecclésiastique; *Redia*, Parler en vieil-allemand, *Rathjo* en gothique, avait certainement une liaison étymologique avec le *Ratio* des Latins, et *Raison*, *Arraisonner* signifiaient pendant le moyen âge Discours, Parler.

seulement, comme le prétend une philosophie étroite, parce que la société est une condition nécessaire à son développement et son véritable état de nature; une raison encore plus intime l'y pousse : il parle parce qu'il est né intelligent, et qu'à ce titre il doit vouloir compléter ses pensées. On ne lui apprend point à parler, ainsi que semble le dire une détestable logomachie, mais à prononcer et à se taire.

Les idées se manifestent donc nécessairement par des signes sensibles, intelligibles à l'esprit, qui peuvent être de nature aussi diverse que nos perceptions : le toucher lui-même, le moins intelligent des sens, nous fait comprendre celles qui se produisent par des sévices ou par des caresses. Mais pour atteindre complètement son but, pour signifier réellement une idée, le signe doit avoir avec elle une liaison immédiate qu'aucune autre sensation n'empêche de percevoir, et la parole seule peut y parvenir. A la vérité, le geste s'associe avec les sentiments plus étroitement que tout autre signe, et l'émotion sympathique qu'il excite ne permet à personne de les méconnaître; mais il en est plutôt une conséquence involontaire que l'expression facultative, et dès que l'âme est rentrée dans son repos, il devient un art inaccessible à la foule ou une contrefaçon ridicule. Pour les pensées, son insuffisance est plus grande encore; il se sent impuissant à les rendre par aucune expression de première main, et mime lentement des signes qui s'adressaient d'abord à un autre organe. La parole, au contraire, communique directement avec la pensée et l'exprime sans intermédiaire; elle en saisit les nuances les plus fugitives, en suit pas à pas tous les développements, rétrograde avec elle dans le passé ou devance l'avenir, et la fixe dans la mémoire par des signes qui se confondent avec elle. Les liens qui les unissent toutes deux sont si essentiels, qu'on ne saurait croire à l'une et refuser sa foi à l'existence de l'autre; elles s'impliquent réciproquement par une conséquence nécessaire : si l'organisme de la voix prouve à qui veut y penser que l'intelligence est innée et l'un des éléments providentiels de l'Hu-

manité, on doit conclure aussi de notre faculté de penser que la parole est contemporaine du premier homme.

Quand, sous l'impression d'un sentiment quelconque, le larynx vient à se rétrécir et à se tendre, l'air que la trachée-artère y pousse ébranle les fibres qui le tapissent, et détermine des vibrations sonores. Chez les aninaux, les sons du larynx ne sont déjà plus organiques comme dans le reste de la nature; mais ils sont instinctifs, et correspondent à un petit nombre de sentiments qui les reproduisent à toute occasion avec une invariable uniformité : ils restent toujours des cris. L'homme seul les soumet à l'action de sa volonté; il les émet quand il lui plaît, les allonge et les abrège, les varie (1), les accentue, et d'interjections qu'ils étaient en fait des voyelles. La voix est alors vague et indistincte; elle n'indique qu'une dispositiou d'esprit à laquelle ne se rattache aucune idée; mais, à sa sortie du larynx, les différentes parties de son organisme exercent sur elle, selon la pensée du moment, une pression qui la précise et lui donne une expressiou plus nette et plus ferme, en un mot, qui l'articule (2). Sans doute cette séparation des deux éléments phoniques de la syllabe est une abstraction que la parole n'a jamais complètement réalisée (3) : la voyelle et la consonne sont toutes deux également nécessaires à l'existence l'une de l'autre, et sans leur union tout langage parlé serait impossible (4); mais quoi-

(1) Sans doute la voyelle A, qui exigeait moins d'efforts que les autres, fut prononcée la première : c'est encore le son que les enfants émettent d'abord, et il se lie naturellement en sanscrit à toutes les consonnes. On lit même dans un des poëmes le plus profondément philosophiques qui aient jamais été faits : Parmi les astres je suis le soleil resplendissant, parmi les étoiles la lune, parmi les livres sacrés le livre des hymnes, parmi les sens le sentiment, Méru parmi les sommets des montagnes, parmi les animaux le lion; parmi les lettres je suis la voyelle A, parmi les saisons de l'année le printemps dans sa fleur; *Bhagavad-Gita*, ch. X, sl. 21.

(2) Presque tous les physiologues ont méconnu la nature véritable de l'organisme vocal : c'est à la fois un instrument à vent et à touches.

(3) Toutes les voyelles initiales sont précédées d'une sorte d'aspiration que l'on exprimait même en grec par l'esprit rude ou par l'esprit doux.

(4) Quoique les voyelles ne soient jamais écrites dans les langues sémitiques, elles n'en sont pas moins toujours prononcées, et les grammairiens modernes ont senti la nécessité de les indiquer par des signes particuliers.

que indivisibles dans la prononciation, elles n'en sont pas moins réellement distinctes par leur nature.

La syllabe n'était d'abord composée que d'une consonne initiale et d'une voyelle (1), et formait à elle seule un mot. La brièveté que les interjections ont gardée dans toutes les langues prouve que la forme la plus simple est la plus naturelle, et une seule voyelle exprimait une sorte de sentiment; une seule consonne suffisait pour en déterminer la prononciation et la valeur, et dans l'Humanité comme dans l'homme les premiers mots devaient répondre moins à une idée véritable qu'au sentiment que les objets excitaient. Aussi les langues qui, comme le thibétain, semblent avoir été mieux conservées par l'immobilité des peuples, sont-elles encore monosyllabiques, et les savants retrouvent dans les moins corrompues la simplicité des premières racines (2). Les mots n'avaient ainsi d'abord qu'une généralité un peu vague, et on la précisa en y ajoutant d'autres syllabes, également significatives, qui en restreignaient la valeur. La plupart exprimèrent donc à la fois plusieurs idées : l'idée essentielle et

(1) On serait tenté de faire une exception pour le chinois, qui semble être une langue idéographique plutôt que phonique; mais il ne faut pas juger de la complexité réelle des sons par la pluralité des caractères européens que nous sommes obligés d'employer pour les traduire même d'une manière approximative. D'ailleurs, les syllabes commençant par N ou NG semblent avoir été nasales, et M. Abel Rémusat pensait (*Fundgruben des Orients*, t. III, p. 279 et suiv.), que celles qui commençaient par P'H, T'H, K'H, T'SCH, D'SCH, T'SDS, étaient réellement dissyllabiques, et qu'il y avait un E sous-entendu entre P, T, K, D, et H, SCH, SDS. Une preuve de cette contraction se trouve dans les verbes *Dma*, Souffler, et *Mna*, Penser, où la voyelle retranchée reparaît dans quelques temps: *Dama, Mana*. Voyez M. Lepsius, *Paläographie*, p. 92.

(2) Les grammairiens indiens s'accordent à le penser pour les racines sanscrites qui sont devenues polysyllabiques, et la preuve en a été faite pour l'hébreu par Gesenius, *Lehrgebäude der hebräischen Sprache*, p. 183, et par Ewald, *Kritische Grammatik der hebräischen Sprache*, p. 166. Cela paraît aussi constant pour le tagala et les mots armoricains, véritablement venus du celtique, qui ont conservé leur forme primitive. En barman et dans les autres langues indo-chinoises, ce caractère monosyllabique est si profondément marqué que selon Leyden, *Asiatik researches*, t. X, p. 222, les peuples qui les parlent considèrent toutes les syllabes des nombreux mots pali qu'ils ont empruntés, comme faisant, chacune, un mot particulier.

l'idée secondaire, qui particularisait la première, et la voix établissait instinctivement entre les sons la même subordination qu'entre les idées; elle s'appesantissait davantage sur la syllabe dominante : elle l'accentuait (1). Une vie sociale, chaque jour plus étroite, força bientôt à se préoccuper aussi du but pratique de la parole; on chercha à rendre l'expression des idées plus facile et plus prompte, et de nombreuses contractions modifièrent insensiblement la forme des radicaux (2). Puis enfin des besoins d'harmonie s'éveillèrent, et l'habitude de certains sons, la roideur et la flexibilité des différentes parties de l'organisme vocal, la vivacité et la délicatesse de l'oreille, la liaison plus ou moins grande des nerfs de l'ouïe et de la bouche, mille causes particulières à chaque peuple, introduisirent dans les langues une foule de corruptions nouvelles. Le sentiment de la valeur des sons en eux-mêmes eût peut-être contenu ces altérations dans certaines bornes; mais un dernier fait, aussi fatal que tous les autres, porta la confusion à son comble : d'innombrables métaphores, dont aucun caractère ne conservait le souvenir, détournèrent les mots de leur signification légitime, et leur en donnèrent une factice.

Si cette habitude d'attribuer une valeur irrationnelle aux sons, et des préoccupations de jour en jour plus exclusivement intellectuelles ont émoussé la délicatesse primitive de l'oreille, et

(1) Cette règle philologique n'a pas mieux échappé aux corruptions que toutes les autres : ainsi en hébreu, où l'accent porte toujours sur la seconde syllabe des racines dissyllabiques, au lieu d'être virtuel, de marquer l'idée principale, il est déterminant et en indique la modification. Dans le sanscrit, où la composition des mots est si facile et si fréquente, l'accent est quelquefois suivi dans le même mot de cinq ou même de six syllabes non accentuées; il n'y est plus grammatical, mais oratoire ou musical. En gaël, au contraire, où l'*agglutination* des mots a été poussée aussi très-loin, l'accent porte invariablement sur la première syllabe, et c'est une excellente preuve de l'antiquité de la langue.

(2) Des preuves certaines de ces contractions sont restées dans beaucoup de langues : ainsi en arabe et dans ses dérivés les consonnes finales ou quiescentes allongent constamment la voyelle précédente; en sanscrit elle devient longue aussi devant l'anusvara et le visarga.

nous empêchent de percevoir l'idée essentielle des mots, il n'y a rien à en conclure contre la nécessité des choses. Puisque la parole est une condition indispensable au premier but de la vie, elle ne peut dépendre ni du hasard des conventions ni du caprice des volontés : elle a sa raison et sa base dans la nature même de l'intelligence, et résulte d'une liaison plus ou moins intime entre les idées et les sons. Dans les onomatopées, cette liaison est une véritable analogie matérielle; la parole reproduit la sensation par laquelle l'oreille est habituée à percevoir les objets, et l'intelligence les reconnaît comme si elle les avait réellement perçus (1). Le rapport des autres noms avec les choses n'est pas aussi réel; mais chaque idée éveille un sentiment qui, dans les natures profondément impressionnables des premiers temps du monde, devait agir sur l'organisme vocal et approprier les sons aux différents objets. Encore maintenant, tout emprisonnées qu'elles soient dans un vocabulaire bien restreint, dès qu'un sentiment exclusif vient à les dominer, les intelligences poétiques cèdent instinctivement au besoin d'établir des rapports sensibles entre les idées et les sons, et font de l'harmonie imitative. On rendit donc naturellement les sentiments pénibles par des articulations rudes ou d'une prononciation difficile, et les sensations agréables par des sons aisés à prononcer et doux à entendre. Les objets fixes reçurent des noms fortement accusés; ceux qui se mouvaient lentement en eurent de graves, et l'on désigna les plus mobiles par de rapides émissions de voix qui glissaient sur les lèvres. Aux idées claires et distinctes correspondirent des sons nettement tranchés et les consonnes qui avaient une valeur plus indépendante et plus individuelle que les autres; les perceptions vagues et peu précises affectionnèrent au contraire les

(1) Dans un ouvrage remarquable, au moins par son érudition et ses aspirations continuelles à la profondeur, si ce n'est par la justesse constante des idées, M. Benloew est allé jusqu'à dire, par une singulière perversion du langage philosophique : Dans les onomatopées, la forme et la pensée ne font qu'un; *De l'accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 8.

liquides et évitèrent les sifflantes et les muettes. Un besoin naturel de logique seconda encore cette obéissance instiuctive de l'organisme à l'esprit : on voulut retrouver dans les rapports de l'expression les analogies qui existaieut entre les choses, et l'on groupa dans la même famille de sons tous les mots qui exprimaient des idées semblables. On eut donc une raison légitime pour adapter un mot à une idée de préférence à toutes les autres : l'Humanité ne se fût point soumise complaisamment à la souveraiueté d'un caprice ; toute autorité qui se fait accepter par la foule a son titre à l'obéissance dans la raison publique. Mais, quels qu'ils fussent, les noms n'étaient point une conséquence nécessaire de la nature des choses : le sanscrit lui-même, l'idiome qui, de l'aveu de tous les philologues, a le mieux conservé les anciennes formes de la parole, a jusqu'à trente radicaux pour signifier l'émission de la voix (1). Comme on s'est plu à le croire dans les exagérations d'un spiritualisme mal digéré, il n'y a point de langue naturelle à l'homme. Selon qu'ils tombent sous la perception de l'un ou de l'autre de nos sens, les mêmes objets excitent des idées diverses, et sont aussi justement exprimés par des mots différents (2). D'ailleurs, nos perceptions n'ont presque jamais la simplicité que cette théorie suppose ; la réflexion associe aux sensations des sentiments qui en modifient, quelquefois même en changent entièrement la nature ; et il a

(1) *Ah, Lach, Dich, Vâch, Muj, Çru, Gâr, Svar, Kal, Valk, Balh, Kan, Kvan, Tan, Stan, Svan, Van, Ban, Bhan, Kath, Ras, Lut, Tus, Vad, Ab, Rav, Lan, Khyâ* et *Mnâ*.

(2) C'est ce qui est arrivé, même en sanscrit : pour l'éléphant, les verbes au contraire u'analysent point ; ils expriment une existence pure, sans la rapporter à aucun sentiment particulier. Voilà pourquoi les langues sémitiques avaient choisi pour le radical des autres mots le verbe à sa forme la plus simple et la plus générale, à la troisième personne du singulier du prétérit actif. En sanscrit, les mots viennent aussi généralement des verbes, et quoique Priscien ait supposé qu'en latin ils étaient plutôt dérivés des noms (l. IX ; dans Putsch, *Grammatici veteres*, col. 858), une foule de grammairiens ont soutenu l'opinion contraire : voyez entre autres Daumius, *De causis amissarum latinae linguae radicum*. La plupart des philologues anglais, Lee, Bosworth, Haughton, etc. n'en regardent pas moins que les verbes sont dérivés des noms.

fallu des conventions positives pour que les objets gardassent invariablement un seul et même nom, quelle que fût la diversité des circonstances dans lesquelles ils attiraient l'attention. Enfin, pour rendre plus sensibles les idées immatérielles, on les désigna d'abord par des mots qui faisaient image à l'esprit (1); et l'anomalie du vocabulaire ne s'en tint pas encore là, toutes ces métaphores que déterminaient des analogies de pure imagination finirent par se prendre dans un sens simple, et par s'assimiler aussi des sons qui n'avaient aucun rapport avec leur acception primitive.

Malgré l'apparente diversité de ses formes (2), la grammaire n'en est pas moins dominée par des nécessités plus inflexibles encore : ses distinctions et ses règles tiennent à la nature même de l'intelligence et à son mode d'action. La parole n'atteindrait pas le but pour lequel elle nous a été donnée, si elle se bornait à manifester les résultats définitifs de la pensée; il lui faut aussi les exprimer dans l'ordre où ils se produisent. L'esprit ne les saisit réellement et ne les accepte comme vrais que lorsqu'il en connaît les éléments, et donne son assentiment à la logique de leurs déductions. Les mots doivent ainsi montrer les premières notions dans lesquelles, même à son insu, toute pensée se décompose, et les lois philologiques qui les régissent et les lient ensemble correspondent aux opérations intellectuelles qui coordonnent les idées et les combinent. La grammaire n'est au fond que la méthode naturelle de l'esprit : ses principes et ses règles ne sont ni créés par le pédantisme ni servilement imposés par la routine; c'est l'instinct de l'intelligence qui les devine, et l'analyse psychologique qui en reconnaît les raisons (3).

(1) Comme beaucoup d'autres grammairiens, Schultens l'a reconnu en termes formels; *Regia via hebraizandi*, p. 36.

(2) Les hommes profonds ne s'y trompent point; Herder a pu dire avec l'assentiment de tous les véritables philologues : Unter allen Völkern der Erde ist die Grammatik beinahe auf einerlei Art gebaut; *Ueber die Ursprung der Sprache*, p. 222.

(3) Ces idées sont maintenant professées, même en France, non-seulement par des philosophes distingués, comme M. Charma, dans son *Essai sur le langage*, et M. Clément, dans

Nos premières idées ne sont point des généralités métaphysiques, étrangères à nos rapports avec les choses; elles se rattachent à des réalités qui frappent effectivement nos sens : après avoir perçu leurs qualités secondaires et conçu leurs qualités premières, nous nous formons l'idée de leur substance. Quoique distinctes et sans liaison directe les unes avec les autres, ces trois notions élémentaires sont inséparables d'une connaissance complète : ce n'est qu'après les avoir acquises que nous pouvons désigner les objets par un nom, qui, comme le disent les grammairiens par une de ces profondes aperceptions dont ils ne se rendent pas toujours compte, est véritablement substantif (1). Malgré la sensation qui se trouvait à leur origine, les premiers noms ne nommaient donc pas réellement les choses; ils indiquaient seulement le genre métaphysique auquel elles appartiennent. Ce point de vue général et commun ne suffit pas longtemps à l'esprit, il divise les genres; les espèces s'individualisent par leur opposition les unes aux autres, et l'on ajoute au nom de la substance un mot spécial qui en limite la signification primitive et l'approprie à des objets mieux déterminés. Dans ces mots de

son *Essai sur la science du langage*, mais encore par de purs philologues. Nous nous bornerons à citer l'opinion du plus éminent de tous, de M. Silvestre de Sacy, qui n'est pas cependant aussi décidément affirmative que nous l'eussions voulu : Tout discours a pour objet d'exprimer des pensées, et les pensées ne sont autre chose que des rapports connus ou supposés entre des idées : d'où il suit que le discours ne peut atteindre son but, qui est la communication des pensées, qu'en exprimant et les idées et les formes que l'esprit établit entre elles. Or, les formes grammaticales servant à indiquer ces rapports, on pourrait être tenté de croire qu'elles sont un accident nécessaire du langage. Elles servent à classer les idées sous différentes catégories qui appartiennent à l'essence même des idées, et qui par conséquent ne sont point purement arbitraires et de convention; *Journal des savants*, 1828, p. 67.

(1) Cette théorie est contredite par le chinois, qui, si l'on s'en rapportait à son vocabulaire actuel, aurait quelquefois préféré les noms propres aux noms généraux. Ainsi, par exemple, il a un mot pour signifier Frère aîné et Frère cadet, et n'en a pas pour Frère; il en a pour Haute montagne et Basse montagne, et n'en a point pour Montagne. Mais, comme le montre son absence d'unité et d'harmonie, c'est une langue factice, créée par des savants, qui s'est écartée sans raison de tous les procédés naturels de l'esprit. Le vocabulaire lui-même a été abandonné à tous les caprices de la fantaisie : il y a des mots symboliques, hiéroglyphiques et purement phoniques comme ceux des autres langues.

seconde formation, le vocabulaire se soumettait encore à une loi nécessaire de l'esprit : tous les noms propres impliquent une idée de substance, et la parole l'exprimait littéralement en associant les deux idées ensemble. Si la corruption et le progrès des langues les ont trop profondément modifiées pour qu'il soit possible de scinder ces deux éléments du nom propre et de les reconnaître distinctement, la plupart des idiomes en ont conservé quelques traces évidentes : ainsi, par exemple, le chinois dit encore aujourd'hui *Chien-loup* (1) et *Arbre-palmier*. A cette manière de composer les mots se rattache aussi sans doute le pouvoir d'augmenter la valeur d'une expression en la répétant immédiatement une seconde fois (2) : cette réduplication prouvait qu'aucune idée secondaire ne modifiait sa signification naturelle et n'en diminuait la force. Dans les langues subséquentes, cet ordre logique fut cependant presque toujours renversé. La valeur essentielle des sons devint moins sensible à l'esprit ; on se préoccupa davantage du caractère particulier des objets qui frappait réellement les sens, que des conceptions abstraites de l'intelligence ; il fallut préciser la signification d'homonymes de jour en jour plus nombreux, et le nom de l'espèce précéda celui du genre (3).

Les substantifs ne représentent donc que des idées simples et indépendantes de toute autre connaissance, de pures entités, et aucune réalité ne peut rester absolue même pour la pensée ; elle s'individualise par ses formes et par les circonstances de temps et de lieu où elle lui apparaît. Dans l'ordre de nos connaissances, ces perceptions individuelles sont véritablement secondaires ; elles présupposent l'idée d'une substance et nous manifestent,

(1) Il prend ici *Chien* dans un sens hiéroglyphique pour signifier un Animal en général.

(2) En hébreu et en armoricain on peut même former le superlatif en répétant le positif, et c'est la seule forme superlative que connaisse l'hindoui : voyez aussi Adelung, *Mithridates*, t. I, p. 308 ; t. III, P. I, p. 264, et P. II, p. 433, et de Brosses, *De la formation mécanique des langues*, t. I, p. XLVIII.

(3) Nous citerons, comme exemples, l'allemand *Mohnblumen*, *Reingelblumen* ; l'anglais *Fallow-deer*, *Roedeer*, et le turk *Kestane-aghadji* (Châtaignier), *Thouroundje-aghadji* (Oranger).

non plus la base élémentaire d'un genre ou d'une espèce, mais une certaine qualité qui, quoique générale, n'a rien d'essentiel ni de caractéristique. Souvent sans doute les langues grossières rendirent par un même mot l'idée du type et celle de sa modification ; peut-être même est-ce la cause première des synonymes que nous retrouvons jusque dans la langue des sauvages de l'Amérique, et l'on croit reconnaître des traces de cet usage dans les désinences mobiles que les idiomes des peuples les plus civilisés emploient encore quelquefois pour préciser la valeur des noms (1). Mais la mémoire eût plié sous la quantité de mots qu'eût exigés l'infinie variété des qualifications, ou, dans l'impuissance de les exprimer toutes, l'esprit se fût condamné à restreindre le nombre de ses idées. D'ailleurs, d'impérieuses nécessités d'harmonie auraient souvent forcé de modifier les désinences ou les radicaux jusqu'à les rendre méconnaissables (2), et ces expressions synthétiques eussent presque toujours manqué de logique, puisque, lors même que l'intelligence en eût été exclusivement préoccupée, l'idée accidentelle eût été dominée par l'idée de substance (3). Quand l'attention se fût portée successivement sur différents attributs, on eût été obligé de répéter plusieurs fois le substantif ou d'y amalgamer une série d'affixes, aussi contraires à l'harmonie des langues qu'à la clarté des idées, et la parole fût restée impuissante à servir l'intelligence dans une de ses opérations les plus habituelles et les plus indispensables ; elle n'aurait pu distinguer la substance d'un objet de ses qualités secondaires. Il fut donc nécessaire de recourir à une classe

(1) L'italien a, comme on sait, une grande quantité d'augmentatifs et de diminutifs, et, pour exprimer la Bonne et la Mauvaise qualité des choses, l'escuara ajoute à la fin des mots *tasuna* et *queria*.

(2) Des preuves curieuses de l'influence qu'exercent sur la corruption des terminaisons la nature phonique des radicaux et leur idée primitive ont été recueillies par Blume, *Aphoristische Beiträge zur lateinischen Grammatik*, Brandebourg, 1843, et Tregder, *De casuali nominalium Latinorum declinatione*, Copenhague, 1839.

(3) L'adjectif ajoute donc réellement à l'idée première du nom ; il ne la limite ni ne la modifie, comme le voulaient M. Destutt de Tracy et plusieurs autres philologues.

particulière de mots, essentiellement différente de la première, quoique plusieurs idiomes cherchent à les ramener à une seule, et donnent au substantif le rôle et l'idée de l'adjectif (1). La substance ne peut être assimilée à ses propriétés, et, pour abstraire une qualité, il faut la séparer dans sa pensée de l'objet où elle se trouve, et par conséquent l'exprimer par un mot distinct (2).

Les objets n'ont pas seulement une substance et des qualités, ils existent; ils ont une activité qui leur est propre, et le verbe exprime l'idée abstraite de l'un des modes de l'existence (3). Comme l'adjectif, le verbe suppose une substance antérieure (4); toute forme d'action implique un être qui agit : au point de vue philologique, le célèbre enthymême de Descartes est parfaite-

(1) Ainsi, par exemple, nous disons *le Bon* et *Racine est poëte*, *Nature perverse* ou *Perversité naturelle;* une grande partie des noms propres grecs était même primitivement des adjectifs : Μεμνων, Πεντοζος, Τραφερη : voyez Lobeck, *Aglaophamus*, p. 845. Le latin remplaçait quelquefois un génitif attributif par l'adjectif : *Cauda equina*, *Domus regia*, et il y a des phrases où les Allemands peuvent se servir indifféremment du substantif ou de l'adjectif : *Ein goldener Ring* ou *Ein Ring von Golde*. Mais cette confusion de deux espèces de mots, que le chinois étend à toutes les autres, n'est qu'une imperfection de la langue qui ne saurait prouver la similitude d'idées essentiellement différentes : l'abbé Girard, Beauzée, Wallis, Lowth et beaucoup d'autres grammairiens distingués ne s'y sont point trompés.

(2) Il faut d'ailleurs remarquer qu'une qualité abstraite change de nature quand on l'applique à un objet déterminé, et que loin d'être identiques aux substantifs, les adjectifs n'en sont pas même toujours dérivés; ils viennent d'un verbe toutes les fois qu'ils expriment une activité quelconque, comme Actif, Aimable, Lent, Remuant, Vif, etc.

(3) C'est au fond la définition qu'en donnait M. Guillaume de Humboldt : Die reine Synthesis des Seins mit dem Begriff; *Ueber die Verschiedenheit des menschlicher Sprachbaues*, p. cx. Plusieurs langues expriment même littéralement l'idée d'activité inhérente aux verbes; pour en former avec des substantifs l'escuara y affixo *Eguin*, Faire, et l'écriture chinoise les indique en ajoutant une main au caractère hiéroglyphique de la chose : ainsi, par exemple, un arc tendu et une main signifient Lancer une flèche. Le chinois pousse même cette idée de l'activité du verbe jusqu'à rendre le verbe substantif *Est*, par *Wei*, Fait : au lieu de C'est un lettré, il dit Lui fait le lettré. Le nom qu'il donne au verbe est aussi fort significatif; il l'appelle *Ho-tseu*, Mot vivant.

(4) Seulement, ainsi que nous allons le dire tout à l'heure, cette substance ne peut être que le *moi*, et les premiers verbes avaient un caractère exclusivement personnel : car l'activité interne précède le monde extérieur, et le pouvoir de l'intelligence la matière sur laquelle elle s'exerce.

ment juste : Je pense, donc je suis (1). A proprement parler, il n'y a donc point de verbe plus essentiellement substantif que tous les autres (2) : quand celui qu'on nomme ainsi n'est point dérivé d'un verbe concret (3), il faut reconnaître à l'absence d'un radical persistant dans toute la conjugaison (4) qu'il n'indique réellement que des personnes et des modes. Mais l'adjectif exprime une qualité susceptible d'augmentation et de diminution, que l'on perçoit par l'intermédiaire des sens, et l'existence est une conception de l'esprit qui ne se manifeste qu'à la conscience. Si le verbe s'applique par induction aux autres êtres animés, et par figure aux objets organiques, en réalité l'homme ne connaît que sa propre conscience. La grammaire s'est même inspirée de cette idée dans la formation de sa langue : quelle que soit la nature du nom qui régit le verbe, elle l'appelle *Sujet*, et désigne par le nom de *Personnes*, les modifications qui approprient les verbes aux trois différentes positions que le sujet peut occuper dans le discours. Le chinois et l'hébreu (5), le délavare et plusieurs autres idiomes de l'Amérique (6) ont conservé

(1) Le verbe contient si nécessairement une idée de substance que plusieurs langues l'expriment d'une manière explicite ; ainsi, par exemple, l'armoricain met *Béza*, Être, devant toutes les flexions de la conjugaison. Il y a même des idiomes qui, comme l'anglais, peuvent remplacer tous les verbes concrets par la réunion d'un participe avec le verbe substantif ; ils disent à l'actif : *I am loving*, et au passif : *I am loved*.

(2) L'idée purement philosophique de l'existence sans aucune relation à un attribut déterminé est si peu nécessaire à la parole, que le verbe substantif ou plutôt abstrait, manque entièrement, non seulement dans l'idiome métaphorique de la Chine, mais aussi en hébreu et dans la plupart des langues de l'Amérique et de la Polynésie.

(3) *Être*, en vieux français *Ester*, vient certainement de *Stare* ; l'espagnol a même conservé deux formes entières du verbe substantif, et plusieurs autres preuves incontestables s'en trouvent tant dans les langues Indo-européennes que dans les langues sémitiques.

(4) Nous citerons, comme exemples, *Fui*, *Ero*, *Esse*, *Ens* (Voyez pour d'autres preuves Becker, *Organism der Sprache*, p. 224) ; mais, ainsi que nous l'avons dit, p. 22, note 2, ces temps et ces modes ont été eux-mêmes empruntés à d'anciens verbes concrets dont il n'est resté aucune autre trace.

(5) Ils expriment même le verbe substantif par le pronom démonstratif.

(6) Voyez Adelung, *Mithridates*, t. III, P. II, p. 642, et P. III, p. 382.

de curieux souvenirs de ce caractère primitif du verbe; pour donner un sens verbal aux substantifs, ils y ajoutent un pronom personnel (1); ils les personnifient. Refuser, ainsi que l'ont fait plusieurs grammairiens (2), une existence essentielle au verbe, c'est dénier à la parole la faculté naturelle d'énoncer une des opérations les plus nécessaires de l'esprit, la conscience de l'existence et la conception de ses différents modes; et il est impossible de parler sans donner un démenti formel à cette théorie. Le verbe est un élément indispensable de la phrase; aucun autre mot ne peut exprimer l'action et lier le sujet avec ses attributs (3).

(1) Dans le mohegan, le sujet même animé ne dispense pas d'exprimer le pronom personnel; on dit : ***Pierre, il aime Jean.***

(2) On a même prétendu qu'il y avait des idiomes, comme le barman, qui n'avaient point de verbe : voyez Carey, ***Grammar of the burman language***, préf., p. 8 et 9. Mais évidemment on a confondu une manière imparfaite d'exprimer le verbe avec son idée elle-même : peu importe à son existence qu'on la rende avec des mots spéciaux, ou comme en siamois, en mandschou et en lenni-lenape, avec d'autres mots détournés de leur signification naturelle, auxquels on donne un sens verbal. L'idée du verbe est si claire et si distincte de celle des autres mots, que nous serions même tenté de n'attribuer la plupart des différences d'opinion à ce sujet qu'à des formes insolites de langage. Ainsi dans les deux travaux les plus approfondis qui aient encore été publiés en France sur la nature de la parole, M. Charma fait exprimer au verbe l'idée de la substance, et M. Clément celle du rapport. Nous craignons cependant que M. de Humboldt n'eût réellement perdu de vue les différences essentielles qui distinguent le verbe du nom, lorsqu'il a écrit dans sa ***Lettre à M. Abel Rémusat sur les formes grammaticales du chinois*** que le substantif passe à l'infinitif, dès que, sans l'intermédiaire d'une préposition, il prend un complément direct, et que le verbe devient substantif quand il n'a pas de complément direct. Les Anciens reconnaissaient parfaitement la nature indépendante du verbe. Alterum est quod loquimur; alterum de quo loquimur, écrivait Quintilien, ***De institutione oratoria***, l. I, ch. 4; et Priscien disait en termes encore plus clairs : Quibusdam philosophis placuit nomen et verbum solas esse partes orationis, caetera vero adminicula vel juncturas earum; ***Artis grammaticae*** l. XI dans Putsch, col. 913. Selon les grammairiens arabes et hébreux, le verbe serait même, comme nous l'avons déjà dit, le radical de tous les autres mots.

(3) C'est la définition qu'en donne M. de Humboldt : Le caractère distinctif du verbe est la liaison entre le sujet et l'attribut de la proposition; ***Lettre à M. Rémusat***, p. 8. Selon Court de Gébelin : C'est un mot qui unit les qualités avec leurs objets, et qui fait voir que les objets dont on parle existent avec telles ou telles qualités qu'on leur attribue; ***Monde primitif, Grammaire universelle***, l. II, P. II, ch. V, par. 4. Quoique bien moins philosophique dans cette définition qu'elle ne l'est habituellement, la

Il ne suffit pas d'émettre des mots isolés, ayant chacun une signification indépendante, l'intelligence aperçoit entre les idées et les pensées qu'ils expriment des rapports que doit manifester aussi la parole. S'ils n'étaient pas clairement indiqués, le développement des idées manquerait de promptitude et de précision, et l'on hésiterait à croire à des affirmations qu'aucun lien sensible ne rattacherait à leur point de départ. Il y a donc nécessairement d'autres mots qui n'appartiennent pas à la pensée en elle-même, mais à sa forme; qui énoncent des rapports généraux sans y mêler de signification qui leur soit propre. Tout conventionnels qu'ils soient devenus, ces mots avaient d'abord aussi sans doute une valeur essentielle; aucun son n'est indifférent à l'oreille, et l'esprit eût refusé son assentiment à des créations sans base et à des conventions sans raison (1). Mais l'habitude de ne tenir aucun compte de leur signification primitive et un usage fréquent les eurent bientôt altérés; peut-être même des corruptions systématiques cherchèrent-elles à en rendre la prononciation plus facile et plus brève, et on ne leur reconnaît plus aujourd'hui qu'une valeur grammaticale (2). Il ne peut exister pour l'intelligence que deux espèces de rapports : ceux qu'elle perçoit entre deux éléments de la même pensée, et ceux

Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal dit aussi que le principal usage du verbe est de signifier l'affirmation; P. II, ch. 13. Le mexicain reconnait la prédominance du verbe sur tous les autres éléments du discours, en le mettant en tête de la phrase : en gaël le verbe précède aussi son nominatif.

(1) Plutarque le disait déjà à la fin de sa ***Dixième question platonique***, et beaucoup de ces mots grammaticaux, même parmi les plus anciens, en ont encore des traces impossibles à méconnaître; ainsi, par exemple, il y a certainement une liaison étymologique entre Μετα et le sanscrit ***Med'***, Accompagner; entre le latin *Trans* et le sanscrit ***Trî***, Dépasser; entre l'allemand *Bei*, Chez, et l'islandais ***Bua***, Demeurer. Horne-Tooke l'a montré pour les prépositions anglaises, et nous pourrions en citer de françaises qui sont évidemment dérivées d'un substantif ou d'un verbe : ***Au milieu de, Au travers de, Autour de, Malgré, Suivant***, etc.

(2) ***Parmi*** n'indique plus le *milieu*, mais le ***mélange***; ***A l'encontre de*** ne signifie pas seulement une *rencontre*, mais une *opposition*; ***Au lieu de*** se met souvent devant un infinitif et n'emporte plus aucune idée de ***place***; etc.

qu'elle établit entre deux modes d'existence, deux pensées complètes. Les mots qui expriment les premiers s'appellent des Prépositions, et les autres des Conjonctions. Les prépositions rattachent un complément, un attribut, à un mot antérieur (1). Comme leur nom l'indique, elles précèdent réellement une idée de substance ou d'existence abstraite, lors même que par un renversement qui se retrouve dans plusieurs langues, comme le turk, le magyare et le géorgien, elles suivraient grammaticalement leur régime (2). Malgré l'obscurité que d'illogiques réunions (3), des ellipses entrées dans les habitudes constantes du discours (4) et une ponctuation vicieuse (5) ont pu jeter sur la nature des conjonctions, leur nom l'indique aussi, elles unissent ensemble deux membres de phrase (6) ; elles complètent la pensée principale par une pensée accessoire qui la restreint ou qui la développe. Elles étaient par conséquent bien moins multipliées

(1) Ce caractère attributif des prépositions a tellement frappé M. Destutt de Tracy qu'il a dit dans sa *Grammaire*, p. 77, que ce sont des adjectifs devenus indéclinables.

(2) Quelques autres exemples de cette absence de logique grammaticale se trouvent dans les autres idiomes ; ainsi, la préposition latine *Cum* suit les pronoms personnels qu'elle régit ; l'allemand *Ungeachtet* se place après le substantif, et l'on peut y mettre aussi *Wegen* et *Zufolge*. En escuara non-seulement les prépositions suivent leur régime, mais on les agglomère ensemble en les modifiant les uns ou les autres suivant de prétendues lois euphoniques : ainsi, de *Guizon* Homme et *Baithan* Dans, *Quin* Avec, on a fait *Guizonabaithan* Dans l'homme, *Guizonequin* Avec l'homme.

(3) Ces conjonctions appartiennent quelquefois à la même catégorie d'idées, comme *Atque*, *Und auch*, *Mais cependant*, ou à une catégorie différente : telles sont : *Enim vero*, *Also doch*, *Or donc*.

(4) *Et*, par exemple, lie souvent des substantifs et des adjectifs sans l'intervention d'aucun verbe.

(5) Beaucoup de conjonctions se mettent au commencement des phrases, sans qu'on puisse l'expliquer par une inversion de l'ordre naturel des idées, comme pour *Quand* et *Lorsque*. Nous nous bornerons à citer *Mais*, *Enfin*, *Cependant*.

(6) La place du *Que* des Latins immédiatement après le mot qu'il précède dans l'ordre des idées prouve aussi une grande ignorance de la nature et du rôle des conjonctions. Cette bizarrerie est d'autant plus étrange que le Καὶ des Grecs, dont le *Que* n'est qu'une transcription, se construisait d'une manière normale : peut-être n'a-t-elle pas eu d'autre raison qu'une fausse analogie avec *Atque*. Le rôle grammatical des conjonctions est encore visible dans la racine de quelques-unes : *Vav*, la conjonction copulative de toutes les langues sémitiques, signifie littéralement Cheville, Crochet, et Δε, Lien, Ligature.

dans les langues synthétiques, qui s'adressaient surtout à l'imagination, que dans les idiomes modernes, dont le caractère de plus en plus dominant est l'exactitude et la logique. Ainsi, par exemple, elles manquaient presque entièrement dans les langues sémitiques, et le latin exprimait encore par des tournures particulières des explications et des associations de pensées que nous ne pouvons plus rendre qu'avec des particules conjonctives (1). Mais pour tenir presque autant à la manière de penser qu'à la pensée elle-même, les conjonctions n'en sont pas moins essentielles à la parole, et leur idée est toujours sous-entendue même dans les langues qui ne les expriment pas (2).

A ces mots essentiels à tout discours, il faut en ajouter plusieurs autres espèces qui sont nécessaires pour exprimer certaines idées ou pour en rendre l'expression plus claire et plus complète. On ne particularise pas toujours la signification abstraite des noms par des adjectifs qui ajoutent à l'idée de substance une idée secondaire; il y a des mots qui en précisent l'acception sans exprimer aucune autre idée. Ces mots, que les grammairiens divisent en plusieurs classes et appellent tour à tour Articles, Noms de nombre, Pronoms démonstratifs (3), collectifs et partitifs (4), se rapportent tous à un substantif, et pourraient être désignés avec une exactitude suffisante par le nom

(1) Nous parlons ici surtout du *Que* retranché et de l'ablatif absolu.

(2) Nous comprenons mal comment un aussi profond philologue que M. Bekker a pu dire : Alle Konjunktionen sind ursprünglich Adverbien ; *Organism der Sprache*, p. 489. Les adverbes qui ne sont point essentiels à la parole, ne peuvent avoir formé des mots nécessaires.

(3) Voilà pourquoi ils ne sont plus en français précédés de l'article comme en italien ; on a trouvé avec raison qu'ils déterminaient suffisamment le substantif : en gaël ils remplacent même l'article du nom précédent ; ainsi, par exemple, on dit *Fall mo chinn*, La chevelure de ma tête. Les pronoms possessifs manquaient en grec, et leur caractère déterminatif est encore rendu plus évident par la tournure qui les remplaçait : c'était le génitif du pronom personnel.

(4) La plupart des grammairiens grecs avaient déjà reconnu la nature véritable des pronoms. Apollodore d'Athènes et Denys de Thrace les appelaient des articles déterminatifs (*ἀρθρα ὡρισμενα*), et les stoïciens des articles indéterminés (*ἀρθρα ἀοριστώδη*).

d'*Adjectifs déterminatifs* (1). Il ne faut que comparer plusieurs langues pour savoir que ces prétendues divisions ne répondent point à des idées essentiellement différentes : l'article défini d'une langue devient un pronom démonstratif dans une autre (2), et l'article indéfini n'est réellement qu'un nom de nombre employé dans un sens général, que l'on exprime presque toujours par le même mot (3). Les autres adjectifs déterminatifs n'ont pu être appelés des Pronoms que parce qu'il était impossible de les ranger dans aucune des classes de mots reconnues par la grammaire : non-seulement ils se rapportent souvent à un nom réellement exprimé, mais lors même qu'ils en tiennent effectivement la place, ils en restreignent et en déterminent la signification naturelle. Plusieurs de ces particules sont même d'invention moderne. Les idiomes synthétiques n'avaient point d'abord d'articles : le sanscrit en manquait entièrement ; comme en latin, il ne pouvait suppléer à leur défaut que par des pronoms employés dans un sens emphatique (4), et les articles grecs indiquaient plutôt des relations grammaticales qu'ils ne déterminaient vraiment le sens des mots (5).

On désigne aussi par le nom commun d'*Adverbes* des mots qui

(1) Voilà pourquoi les noms propres qui sont suffisamment déterminés ne prennent point d'article, excepté dans un sens emphatique : Un César, Les Alexandre. Plusieurs grammairiens, parmi lesquels nous citerons Wallis, Sanctius et Beauzée, ont déjà reconnu que l'article était un véritable adjectif.

(2) Celui des langues néo-latines est, comme on sait, dérivé du pronom *Ille*, et se prend encore quelquefois dans un sens pronominal : Je le veux, Je la demande.

(3) En anglais cependant il est différent : c'est *A* au lieu de *One*. Voila pourquoi au lieu de dire *Uns* comme les Espagnols (*Unos*), nous nous servons au pluriel, par respect pour l'étymologie, de la particule *Des* et devant un adjectif *De*.

(4) Il disait comme Cicéron : Illa rerum domina fortuna. Térence donnait aussi déjà au nom de nombre le sens de l'article indéfini : Forte unam aspicio adolescentulam.

(5) C'est au moins la définition qu'en donnaient les grammairiens : *Ἐστιν ἰδιον ἀρθρων ἡ ἀναφορα, ἡ ἐστι προκατειλεγμενου προσωπου παραστατικη* ; Apollonius, *De syntaxi*, p. 31, éd. de Sylburg. L'introduction de nouveaux articles dans le néo-grec prouve d'ailleurs qu'ils ne remplissaient pas suffisamment dans l'ancienne langue le rôle qu'on leur attribue maintenant.

n'ont aucun rapport de nature les uns avec les autres. Il en est qui sont de véritables prépositions toujours suivies d'un régime (1), et l'on reconnaît facilement dans beaucoup d'autres d'anciennes expressions elliptiques qui sont prises dans un sens absolu (2). Les adverbes, qui forment effectivement une classe de mots à part, modifient la signification des mots sans affecter en rien leur idée, et seraient beaucoup mieux appelés *Adjectifs grammaticaux* (3). Leur nombre dépend ainsi surtout de la richesse du vocabulaire ; on ne recourt à ces surcharges d'expression que dans l'impossibilité de rendre par le mot propre toutes les nuances de sa pensée (4). Les adverbes ne se joignent à un substantif que lorsqu'il est pris dans un sens général ou métaphorique : le modifier, ce serait en réalité changer sa nature et donner au même mot une valeur essentiellement différente. Ils ne s'affixent donc qu'à un adjectif, à un verbe ou à un autre adverbe, qu'ils précèdent ou qu'ils suivent immédiatement, et comme ils se rapportent toujours aux mots d'une manière abso-

(1) Le français a même des mots considérés par les grammairiens comme adverbes qui sont toujours liés à un régime : *Indépendamment*, *Préférablement*, *Relativement*, etc. ; d'autres tels que *Au dessus*, *Conséquemment*, *Loin*, *Près*, sont tour à tour adverbes et prépositions. Les Latins avaient aussi jusqu'à seize adverbes qui pouvaient prendre un régime : *Ante*, *Circum*, *Intra*, *Prope*, etc. Il y a même en allemand deux adverbes, *Also* et *Dann*, qui sont employés comme conjonctions.

(2) Tels sont les adverbes de lieu, d'ordre et même de quantité. Cela arrive assez fréquemment pour que M. Destutt de Tracy ait pu y voir un caractère essentiel : Les adverbes servent à rendre d'une manière abrégée les idées qu'on ne pourrait rendre qu'à l'aide d'une préposition et de son régime ; *Grammaire*, p. 85.

(3) Le nom qu'on leur donne, *Ἐπίρρημα*, *Adverbium*, dut faire croire qu'ils se rapportaient nécessairement à un verbe ; comme le disait Ammonios dans son commentaire du Περι Ἑρμηνειας attribué à Aristote : *Σχεσιν δε τινα του κατηγορουμενου προς το ὑποκειμενον δηλουντα συμβαλλεσθαι τι δοκουσι προς την γενεσιν των τοιουτων ἀποφασεων* ; fol. 11, v°, éd. de Venise, 1545.

(4) Ainsi, par exemple, le latin qui donnait avec des flexions une valeur comparative aux adjectifs, et dont beaucoup de verbes pouvaient prendre une forme inchoative, une forme fréquentative et une forme diminutive, avait bien moins besoin d'adverbes que les langues analytiques qui en sont sorties.

lue, ils ne subissent de flexions dans aucune langue, quelles que soient leur idée et leur position dans la phrase.

La plupart des pronoms sont, comme on l'a vu, de véritables adjectifs qui déterminent le sens actuel d'un substantif (1), et le droit des autres à former une classe particulière de mots n'est point plus légitime. Le *relatif* n'est au fond qu'une conjonction qui lie deux membres de phrase ensemble, et indique un second verbe subordonné au premier. Les modifications qu'il éprouve dans certaines langues, selon les noms qui le précèdent et les verbes qui le suivent, n'en changent point le caractère essentiellement conjonctif : des formes grammaticales ne sauraient réagir sur la nature des mots (2). Il existe cependant une différence entre cette espèce de conjonctions et les autres : celles-ci expriment un rapport entre l'action de deux verbes, et celles-là une simple relation entre un substantif antérieur et un verbe. Elles comblent donc une lacune réelle dans l'enchaînement des idées : tous les idiomes parvenus à un certain point de perfection ne les auraient point inventées (3), si leur rôle eût été purement pronominal, et destiné seulement à donner plus de vivacité et d'élégance à la phrase. Les *pronoms personnels* ne sauraient non plus être considérés comme une classe de mots à part : ce sont de véritables noms, aussi susceptibles d'accidents et d'attributs, et, quoique assez généraux pour s'appliquer à toutes les per-

(1) Peut-être faudrait-il reconnaître une sorte de différence pour ce que les grammairiens appellent le *pronom possessif absolu* dont le substantif n'est jamais exprimé ; mais il manque dans la plupart des langues, et n'en conserve pas moins toujours un caractère déterminatif assez marqué pour que l'anglais n'y ajoute pas d'article.

(2) La nature commune de la conjonction et de ce qu'on nomme habituellement *pronom relatif* apparaît bien clairement en français : toutes les conjonctions qui ne sont pas littéralement empruntées au latin, y ont pris le *que*. Le latin *Quod* était aussi à la fois conjonction et pronom relatif, et, ce qui est encore plus remarquable, c'était la forme neutre du relatif, celle qui ne se rapportait pas à un substantif déterminé.

(3) Leur nombre est fort réduit dans les langues synthétiques : l'arabe, par exemple, exprime notre relatif *Dont* par le pronom possessif de la troisième personne. Mais nous ne connaissons que deux langues d'Amérique qui en soient entièrement privées, le quichua et le mexicain.

sonnes (1), aussi clairement spécifiés que tous les autres. Depuis longtemps déjà plusieurs philologues l'ont reconnu (2), et l'instinct des peuples avait devancé le résultat de leurs études : il y a des langues où les pronoms personnels sont assimilés aux noms substantifs et se déclinent avec les mêmes inflexions (3). Seulement leur idée essentielle a disparu pour des yeux distraits dans leur rôle grammatical : au lieu d'exprimer une substance en elle-même, ces pronoms semblent aujourd'hui n'indiquer que son rapport avec l'acte de la parole (4) ; mais au fond ils n'en impliquent pas moins toujours l'idée d'une substance (5). Dans le maya (6) et quelques autres idiomes, ils peuvent même se substituer au verbe substantif et en rendre l'expression inutile (7). Loin de tenir la place d'aucun nom antérieur, les mots qui désignent les personnes ont dû être formés les premiers (8) ; à l'origine de toutes ses connaissances, l'homme trouve le sentiment de sa propre existence (9), et il lui est plus naturel d'at-

(1) C'est ce caractère général qui a rendu possibles les singuliers idiotismes par lesquels on substitue, comme en français (*Vous*) et en allemand (*Sie*), un pronom à un autre. Cette substitution est le résultat d'une convention qui ne choque rien d'essentiel, et il n'en serait pas de même si le pronom personnel tenait réellement la place d'un nom.

(2) Nous citerons entre beaucoup d'autres Sanctius et Buffier.

(3) En persan, par exemple, et en finnois.

(4) Nous nous en servons même quelquefois en français comme de signes grammaticaux ; dans les phrases interrogatives, par exemple, ils remplacent le *Ne* des Latins.

(5) Nous en emprunterons seulement deux exemples aux langues sémitiques. En hébreu le pronom *Ipse* se rend par *Hezem*, qui signifie littéralement Bouche et s'emploie quelquefois avec le sens de Corps (Jérémie, ch. IV, v. 7, et *Psaume* CXXXIX, v. 15) : on se sert en arabe de *Hejn* qui désigne également une des parties les plus essentielles du corps, l'Œil.

(6) Il se parle dans la péninsule d'Yucatan : voyez Guillaume de Humboldt, *Ueber die Verschiedenheit des menschlicher Sprachbaues*, p. CCLXXXIV.

(7) Dans les langues sémitiques ce sont les pronoms qui jouent le rôle du verbe auxiliaire, et il y a d'autres exemples de cette valeur implicite du pronom dans plusieurs idiomes de l'Amérique et de l'Afrique.

(8) C'est ce que G. de Humboldt a soutenu avec sa profondeur habituelle dans son mémoire *Ueber die Verwandtschaft der Ortsadverbien mit dem Pronomen in einigen Sprachen :* voyez l'*Abhandlungen der historisch-philologischen Classe der Berliner Akademie der Wissenschaften*, 1829, p. 1-6.

(9) Aussi dans beaucoup d'idiomes

tribuer à tous les êtres une personnalité semblable à la sienne, que de concevoir en dehors de sa conscience des choses sans liberté d'action qui n'obéissent qu'à des impulsions étrangères. Aussi paraît-il logique à tous les peuples de marquer l'existence par le pronom personnel, et de le réunir au verbe comme sa cause première. Nous ne pouvons donc croire avec la plupart des grammairiens que le pronom de la troisième personne n'exprimât point d'abord une personne réelle (1) : l'idée d'activité, inhérente au verbe, a forcé de personnifier les choses dont il exprimait l'existence, et l'on a fini par supposer une nature différente au pronom dont on se servait constamment pour individualiser les choses (2). Ainsi que le prouve encore l'anglais, quelques langues imaginèrent cependant un pronom inanimé, exclusivement affecté aux choses (3) ; mais les distinctions d'une subtile analyse répugnent aux procédés synthétiques de l'esprit, et ces différences toutes métaphysiques furent presque partout sacrifiées à la logique des idées grammaticales.

Cette personnification de tous les substantifs forçait de leur

les pronoms sont-ils seuls à avoir des flexions ; on ne sent pas les modifications des substantifs purement objectifs : leurs déclinaisons ne sont même indiquées en escuara que par le pronom de la troisième personne affixe.

(1) Selon Scaliger, c'est Materia ipsa de qua agitur... at tertiam quare personam dicam, quae muta res sit : hoc factum est propter rei nobilitatem ; *De causis linguae latinae*, p. 128. M. Bopp a cru reconnaître dans le pronom de la troisième personne un adverbe de lieu employé dans un sens démonstratif ; mais ce ne serait là qu'un fait matériel qui ne modifierait pas la nature personnelle des pronoms ; voyez l'*Abhandlungen des historisch-philologischen Classe der Berliner Akademie der Wissenschaften*, 1826, p. 65-76, et le mémoire de G. de Humboldt que nous avons cité dans la note précédente.

(2) Dans le maipura, langue de l'Amérique septentrionale, ou suffixe même le nom qui signifie Homme aux deux premières personnes du pronom, et on ne le réunit jamais au pronom de la troisième personne. Nous avons en français des preuves sensibles de la modification qu'a subie l'idée primitive des pronoms : *Se* y a perdu aussi son caractère personnel et n'indique plus que l'identité du régime avec le sujet : Cette cave est mauvaise, le vin s'y gâte. Dans beaucoup de phrases, *Il* n'implique même plus l'idée d'existence absolue inhérente à la nature des pronoms et n'a qu'une valeur purement grammaticale : Il est bon de faire cela ; Il pleut.

(3) *It* se dit même aussi des animaux ; *He* et *She* sont exclusivement réservés aux personnes.

reconnaître à chacun un genre distinct (1), qui, comme dans presque toutes les langues de l'Amérique, fut d'abord sans doute déterminé par des différences réelles : il y en eut un spécial pour les êtres animés, et un autre fut exclusivement attribué aux choses (2). Mais le fondement de cette distinction était en contradiction avec sa cause première, avec l'activité de toute espèce de sujet : les genres étaient une conséquence des principes de la grammaire, et l'on voulut leur assigner aussi des différences purement grammaticales, les marquer par la forme des noms. En les subordonnant au radical, on les faisait dépendre encore de la nature des choses ; aussi quelques langues y cherchèrent-elles des caractères distinctifs (3) ; mais l'oreille ne pouvait les reconnaître dans l'immense quantité de sons qui diversifient les radicaux : on ne parvint à spécifier véritablement les genres qu'en les déterminant d'après les désinences qui sont infiniment moins variées et se ramènent bien plus aisément à des catégories systématiques (4). Les terminaisons du genre masculin étaient plus fortement accentuées que les autres, et le désir d'introduire dans la grammaire plus de méthode et de logique, en fit distinguer d'intermédiaires qui n'appartenaient à aucun

(1) Un témoignage matériel de la manière dont s'est faite cette personnification est resté en gaël : on y marque le genre des animaux dont le nom n'a pas de forme grammaticale particulière en y annexant *firionn* pour le masculin, et *boirionn* pour le féminin. Nous ne connaissons que la langue finnoise qui n'admette pas la différence des genres, et il est bien difficile de n'y pas voir le résultat d'une corruption, puisqu'elle a encore deux pronoms interrogatifs différents, l'un pour les personnes et l'autre pour les choses.

(2) Guillaume de Humboldt, *Ueber die Verschiedenheit des menschlicher Sprachbaues*, p. CCXVII, et Pickering, *Ueber die indianischen Sprachen Amerikas*, p. 18, traduct. allemande de Talvj. Il faut cependant excepter le bétoi : voyez Vater, *Untersuchungen über Amerika's Bevölkerung aus der alten Kontinents*, p. 205.

(3) C'est ce qu'ont fait les langues galliques selon Owen, *Grammar of the welsh language*, p. 62.

(4) Voyez Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. III, p. 598 ; Pott, *Etymologische Forschungen*, t. II, p. 408 ; Bilderdijk, *Verhandeling over de Geslachten der Naamwoorden in de nederduitsche Taal*, et surtout le savant travail de Bindseil, *Ueber die verschiedenen Bezeichnungsweisen des Genus in den Sprachen*.

genre, et qui constituèrent un *neutre* (1). Presque tous les idiomes imaginèrent aussi les *nombres* et les marquèrent par des formes particulières (2) ; il y en eut même, auxquels ne suffit pas la faculté d'indiquer une pluralité abstraite, qui exprimèrent la *dualité* par des formes spéciales (3). D'autres nécessités plus impérieuses encore forcèrent de recourir à de nouvelles flexions. La signification des mots est indépendante de la phrase où ils se trouvent, et l'ordre dans lequel ils s'y succèdent ne peut exprimer avec clarté qu'un bien petit nombre d'idées : il fallut donc marquer par des mots particuliers ou par des modifications qui n'affectaient point le radical, les rapports accidentels que la pensée établissait entre eux (4). Quoique la déclinaison laissât en-

(1) *Neutrum* signifie en latin Ni l'un ni l'autre; le nom du neutre en sanscrit est aussi significatif : il s'appelle *Klîva* l'Eunuque.

(2) Bien des irrégularités règnent aussi sur ce point, même dans les langues arrivées à l'état littéraire : ainsi, par exemple, en hébreu, au dessus de dix les choses nombrées se mettent indifféremment au singulier et au pluriel, et, en gaël, le nom reste toujours au singulier après *Da* (Deux), *Fichead* (Vingt), *Ceud* (Cent), *Mile* (Mille) et *Muillean* (Million). Quelquefois aussi le pluriel n'existe pas pour tous les noms de la langue ; ainsi, par exemple, le chinois n'en donne pas à ceux qui désignent des choses inanimées. La forme du pluriel est ordinairement déterminée par le genre des noms ; mais quelques langues, parmi lesquelles nous citerons le persan et le tamanaque, en ont une spéciale pour les êtres animés, et une autre qui n'appartient qu'aux choses. D'autres renchérissent encore sur cette distinction ; ainsi l'armoricain termine en *ien* le pluriel des noms dérivés des verbes qui désignent un homme faisant une action (*Kaner-ien* Des chanteurs, *Barnour-ien* Des juges), et en *ed* celui des bêtes (*Gar-ed* Des taupes, *Aer-ed* Des couleuvres). Dans beaucoup d'idiomes le pluriel s'est sans doute formé, comme en magyar, où l'on ajoute *Sok*, Plusieurs, à la terminaison du singulier.

(3) En hébreu et en celtique on n'emploie le duel que pour les choses qui sont naturellement doubles, comme les yeux et les mains ; le sanscrit, le grec et la plupart des langues slaves (il a disparu du polonais et ne semble pas avoir jamais existé en illyrien) s'en servent aussi pour deux choses accidentellement réunies. Il n'y a plus en gothique que les pronoms qui aient conservé des formes particulières pour le duel.

(4) Il n'existe au fond que trois cas, trois modes de relation possibles : comme substance et accident (génitif); comme cause et effet (datif et ablatif), et enfin comme liaison ou communauté (accusatif) ; nous ne parlons pas du vocatif qui, ainsi qu'à M. Bopp, *Vergleichende Grammatik*, par. 134, nous semble la forme primitive. Mais ces réductions analytiques ne se trouvent jamais chez des peuples qui débutent dans la civilisation : la dernière chose dont on s'avise en fait de grammaire est la simplicité.

core trop de vague à l'expression, elle dut être préférée, à l'origine des langues, lorsqu'on se préoccupait beaucoup plus de la vivacité des sentiments que de la précision des idées. Chaque désinence se composa d'un véritable mot qu'une longue suite de simplifications réduisit à une ou deux lettres caractéristiques (1), mais qui n'en conserva pas moins toujours sa signification primitive autour de laquelle se groupèrent des idées plus ou moins analogues (2). Les langues les plus imparfaites exprimaient chaque espèce de rapport par un cas différent (3); les autres en réduisirent insensiblement le nombre et les remplacèrent par des prépositions. L'escuara en a conservé dix-huit (4), et le lapon quatorze; l'arménien n'en a plus que dix, et encore le datif y est toujours semblable au génitif; le sanscrit (5) et les langues

(1) Quoique la symbolisation ne soit déjà plus complète dans les langues sémitiques, elle y est cependant encore sensible : toutes les flexions forment une syllabe qu'aucune contraction ne fond dans le radical.

(2) Le chinois nous montre clairement de quelle manière se sont formés les cas : le génitif qui indique la dépendance et la causalité y est exprimé par *Tchi*, Bourgeon, et beaucoup d'autres mots, ayant primitivement une valeur essentielle, ont fini par y devenir aussi des sons purement grammaticaux : voyez M. Stanislas Julien, *Vindiciae philologicae in linguam sinicam*, passim. Nous croyons donc avec M. Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. 1, p. 834, que Wüllner s'est trompé en soutenant que les cas avaient été formés avec des adverbes de lieu, *Ueber Ursprung und Urbedeutung der Sprachlichformen*, p. 147. Cela ne put avoir lieu que pour marquer les rapports dans l'espace ou dans le temps. Plusieurs langues, comme l'escuara, l'islandais et le valaque suffixent encore les articles, et prouvent combien il était naturel de recourir à ces réunions synthétiques pour déterminer le sens des substantifs. Le s, la lettre caractéristique du nominatif singulier, nous semble comme à plusieurs philologues, le pronom démonstratif sanscrit *Sa*, et nous croyons aussi reconnaître le pronom allemand *Er* dans la désinence du nominatif singulier masculin. Voyez sur la formation des cas latins un article de M. Weissenborn sur le *Lateinisches Sprachlehre* de Madvig, inséré dans Jahn, *Neue Jahrbuch für Philologie und Paedagogik*, 1845, t. XXXXIII, p. 343.

(3) C'est ce qui existe encore en magyar.

(4) Beauzée, *Grammaire générale*, l. III, ch. 4, et la plupart des grammairiens : d'autres n'en comptent que onze, et Darigol, *Dissertation sur la langue basque*, p. 65, les réduit à dix; les six cas connus et le positif (Dans), l'unitif (Avec), le destinatif (Pour) et l'approximatif (Auprès de).

(5) Le sanscrit a deux cas qui lui sont propres : l'instrumental qui indique par quoi, avec quoi l'on agit, et le locatif qui désigne le temps et le lieu où se passe l'acte exprimé par le verbe.

slaves en ont neuf; le vieil-allemand en avait six (1); il n'en existait réellement que cinq en grec; l'arabe littéraire n'en a que trois (2), et ils ont entièrement disparu des langues néo-latines (3).

L'adjectif qui n'exprime que des qualités absolues est resté invariable dans la plupart des idiomes (4): il en est cependant qui, plus vivement préoccupés de la logique grammaticale que de la nature des idées, ont voulu qu'il subît aussi des flexions, et indiquât son rapport avec le substantif en prenant le même genre, le même nombre et le même cas. Presque jamais ces analogies phoniques ne sont complètes; malgré la variété de ses déclinaisons, le latin lui-même a beaucoup de désinences communes aux trois genres (5). Quelquefois aussi les adjectifs reçoivent des modifications qui leur sont propres (6); ils expriment par des flexions particulières les différents points de vue sous

(1) On pourrait même les réduire à quatre : le nominatif, le génitif, le datif, l'accusatif, et encore ce dernier cas est-il presque toujours semblable au nominatif.

(2) Au singulier; il n'y en a que deux au pluriel et au duel.

(3) C'est, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant, une conséquence fatale du progrès des langues : l'allemand moderne n'en a plus que trois, qui sont même encore réduits pour beaucoup de noms, et peu marqués dans tous les autres. Le persan en a remplacé aussi plusieurs par des prépositions, et l'arabe vulgaire les a tous perdus; Caussin de Perceval, *Grammaire arabe vulgaire*, p. 45.

(4) Cela existe encore en armoricain, en finnois, en turk, en malabare, en anglais, dans plusieurs langues américaines, etc. (voyez *Mithridates*, t. III, P. I, p. 174, et P. II, p. 406). Si l'on en excepte *Da* Bon et *Drwg* Mauvais, qui se mettent nécessairement au singulier, l'adjectif peut indifféremment en kymri s'accorder ou ne pas s'accorder avec son substantif: en grec, on pouvait même le remplacer par la forme absolue de l'adverbe : Τουτο *ἐστι καλως*, etc.

(5) Cette uniformité qui se trouvait quelquefois au génitif, au datif et à l'ablatif singuliers, avait toujours lieu au datif et à l'ablatif pluriels. Nous en dirons autant du comparatif pour le vieil-allemand, et pour le gothique du superlatif et du participe présent.

(6) D'abord sans doute les degrés de comparaison se formèrent, comme en hébreu et en escuara (*Saindu*, Saint; *Sainduac*, Plus saint; *Sainduen*, Très-saint), en ajoutant au positif de véritables adverbes : il semble même que le R et le ST qui les caractérisent en anglais sont les derniers restes de *More* et de *Most*. Mais on recourut aussi dans une foule de langues (en sanscrit, en arménien, etc.) à un autre moyen : comme nous l'avons déjà dit, on crut augmenter réellement la force de l'adjectif en le redoublant : ainsi on disait en hébreu *Rara*, Très-mauvais, et l'on dit encore maintenant en armoricain *Uheluhel*, Très-élevé.

lesquels on envisage les attributs des substantifs : le positif affirme la qualité, et, selon que le rapport est déterminé ou indéterminé, on se sert, pour la comparer à une qualité semblable, de la forme du comparatif ou de celle du superlatif (1).

Le radical des verbes fut soumis à des flexions infiniment plus variées. Les idiomes les plus imparfaits indiquent aussi le nombre du verbe par des formes différentes (2), et l'on voulut bientôt rendre encore plus sensible sa subordination au sujet : on y ajouta successivement, selon la nature de la phrase, un des trois pronoms personnels (3). Malgré les contractions qui ont déjà réduit leurs formes primitives, cette agglomération est encore visible dans le copte, le barman, le kymri, ainsi que dans la plupart des langues américaines (4), et les philologues reconnaissent que c'est là le principe de la conjugaison de tous les

(1) Selon M. Benloew, le comparatif et le superlatif sont proprement la déclinaison de l'adjectif : le premier figurant un duel, et le second un pluriel ; *De l'accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 251, note. Cette idée ingénieuse ne nous semble pas juste : en prenant des flexions de comparaison, les adjectifs changent réellement d'idée; ils n'expriment plus seulement une qualité, mais aussi un rapport.

(2) Il est inutile de dire que nous exceptons les langues où, comme dans le chinois et dans le créole, les verbes n'ont qu'une forme substantive ; les nombres y sont exprimés, ainsi que les personnes et les temps, par des mots à part qui ne se confondent jamais avec le radical. Dans plusieurs autres idiomes, le verbe ne prend pas non plus le nombre du sujet ; mais cela tient à des idées particulières qui priment les formes de la grammaire. Ainsi, en gaël, en latin et même en français, beaucoup de noms collectifs singuliers veulent que le verbe soit mis au pluriel, et quelques langues primitives construisent le singulier des verbes avec le pluriel des noms neutres : elles ne les considèrent pas comme susceptibles d'avoir réellement un nombre.

(3) Les trois personnes se trouvent dans toutes les langues : quelquefois seulement, comme en sanscrit et dans les idiomes sémitiques, c'est notre troisième personne qui est la première dans l'ordre de la conjugaison, et dont la forme est la plus simple.

(4) G. de Humboldt l'avait reconnu comme nous : Dans un grand nombre de langues sans flexions, par exemple dans le copte et la plupart des langues américaines, le verbe fléchi porte avec lui un pronom abrégé en guise d'affixe ; *Lettre à M. Abel Rémusat*, p. 18. Dans les langues sémitiques les pronoms suivent encore habituellement les verbes, et il est difficile de ne pas reconnaître la terminaison pronominale dans la déclinaison grecque et latine Φη-μι, *Es-tis ;* ou avec l'addition d'une voyelle euphonique Τυπτ-ε-τε, *Leg-i-mus*.

idiomes (1). Un témoignage vivant s'en est même conservé dans le zelte, un des dialectes de l'armoricain : la conjugaison y a deux formes, et celle qui est marquée par des flexions ne prend point les pronoms comme l'autre (2). Quelques langues allèrent plus loin encore, elles donnèrent aussi des genres au verbe (3) ; mais cette apparente régularité compliquait sans nécessité les règles de la grammaire et répugnait à l'idée du verbe : il exprime une forme absolue de l'existence, et ne peut être affecté par le genre de son sujet (4). L'action la plus simple est celle qui vient d'être faite ; quand on l'exprime, elle est déjà passée : plusieurs idiomes n'ont donc pas de présent (5), et quelques autres semblent n'avoir pas eu de futur (6). Mais, en se développant, la pensée a voulu mieux approprier l'expression à toutes ses nuances, et la conjugaison a embrassé les trois formes du temps (7). Ces formes peuvent elles-mêmes être modifiées : tantôt

(1) Die Personalendungen erscheinen als Pronominalstämme; Curtius, *Die Sprachvergleichung in ihrem Verhaltniss zur classischen Philologie*, p. 16. Voyez aussi Bopp, *Ueber das Konjugations system des Sanskrit-Sprache*, p. 147; Dobrowski, *Institutiones linguae slavicae dialecti veteris*, p. 396, et Adelung, *Mithridates*, t. III, P. II, p. 511.

(2) Legonidec, *Grammaire celto-bretonne*, p. 70. Le patois béarnais offre aussi une preuve frappante de la manière dont se forment les conjugaisons; pour rendre un verbe réfléchi, on ajoute à l'infinitif la lettre s, qui caractérise le régime de la troisième personne : ainsi, par exemple, *Birouleya* signifie Tourner, et *Birouleyas*, Se tourner.

(3) Les langues slaves ont des genres différents pour la troisième personne; l'arabe en a pour la seconde, et l'hébreu pour la première. Les idiomes de l'Amérique du Nord ne s'en tiennent pas même à ces distinctions grammaticales : les verbes y varient presque à l'infini suivant la nature de leur sujet.

(4) C'est ce que voulait cependant Scaliger : Si igitur recte dictum est *Mulier alba*, quo in loco *Album* mulierem sequitur; eodem modo *Albescit* quoque mutare genus debuisset; *De causis linguae latinae*, p. 133.

(5) On l'exprime en arabe par le futur, en hébreu par le prétérit ou par le futur, et en gaël par le futur ou par un participe présent ou passé combiné avec le présent du verbe substantif *Bi*.

(6) L'allemand, l'anglais et les langues de l'Amérique du Nord n'ont pas de formes particulières; on se sert pour l'exprimer du présent de l'infinitif et des verbes auxiliaires Devenir, Pouvoir, Vouloir ou Espérer : le néo-grec l'a perdu aussi, et il y supplée par le mot Τέλω, Je veux, et l'aoriste.

(7) Il est probable qu'on a eu d'abord des formes différentes pour toutes les idées que l'on rend maintenant par la même forme. Au moins trouvons-nous dans deux langues américaines,

l'action du verbe n'est subordonnée à aucune condition et reste absolue (1) ; tantôt elle dépend d'une seconde action, et devient possible (2) ou nécessaire (3), et ces différents modes de la pensée exigent ainsi des flexions différentes (4). L'infinitif exprime l'action même du verbe : c'est la forme absolue de son radical (5), qui ne peut avoir ni temps ni personnes (6) ; mais il lui est plus impossible encore de prendre nn genre, nn nombre et des cas, et les langues qui en ont fait un substantif ont entièrement méconnu sa nature verbale (7). Les participes conservent aussi la signification du verbe ; mais, au lieu de se construire comme lui avec un sujet qui les détermine, ils se rapportent à un substantif dont ils modifient l'idée en y rattachant une action faite ou reçue (8). Ce sont, ainsi que l'ont remarqué les grammairiens qui ne se laissent point abuser par les idées vulgaires, de véritables adjectifs (9) qui ne participent des verbes que parce

le maya et le bétoi, deux systèmes de conjugaison : l'une exprime l'idée du temps auquel l'action est assignée, et l'autre énonce purement et simplement la liaison de l'attribut avec le sujet.

(1) Dans l'Indicatif et dans l'Impératif.

(2) Dans le Conditionnel, qui, comme l'a très-bien senti l'anglais en l'exprimant avec un prétérit auxiliaire, implique l'idée d'un passé.

(3) Dans le Subjonctif, qui suppose toujours l'idée d'un futur.

(4) Les langues slaves sont fort pauvres à cet égard ; elles n'ont point de formes particulières pour exprimer les différents modes : voyez Gretsch, *Grammaire russe*, t. 1, p. 250. Le sanscrit n'est pas non plus complètement développé sous ce rapport ; le mode n'y est pas assez séparé du temps.

(5) Toutes les langues n'en ont pas ; ainsi, par exemple, l'arabe en manque entièrement.

(6) Aussi se construit-il avec toutes ; on dit également Moi, Toi et Lui, trahir le meilleur des hommes ! et cette phrase peut s'entendre du présent ou du futur.

(7) Le chinois, l'escuara, les langues galliques, etc. Le grec lui-même employait quelquefois les infinitifs dans un sens substantif ; mais ils étaient indéclinables, n'avaient point de genre, et on les nommait προαιρετικα ρηματα Verbes arbitraires ; Apollonius, *De syntaxi*, p. 91.

(8) Rien n'est plus obscur et moins satisfaisant que les définitions qu'on a données du participe ; celle de Court de Gébelin nous semble une des meilleures : Les participes sont les mots qui expriment les divers états des êtres, occasionnés par la propriété qu'ils ont d'être susceptibles d'action, et ces mots sont toujours liés avec l'idée du temps, parce que les actions se passent dans le temps ; *Grammaire universelle*, p. 189.

(9) Horne-Tooke les appelait *verb adjectives* ; t. II, p. 463. Beaucoup d'idiotismes ont dû jeter aussi une grande obscurité sur leur véritable

qu'ils en sont dérivés et expriment comme eux une forme de l'existence (1). L'action du verbe n'est pas toujours de la même nature : elle peut être absolue (2) ou concrète, sortir du sujet (3), y aboutir (4) ou y revenir après en être sortie (5), et chaque espèce d'action devrait avoir une forme différente (6). La grammaire de quelques langues a même renchéri sur cette nécessité logique, et imaginé de nouvelles distinctions ; ainsi, par exemple, le lenni-lenape a des conjugaisons positives et négatives. D'autres idiomes, tels que l'arabe et le kymri, ne se servent pas des mêmes formes pour les personnes que pour les choses, ou, comme le sanscrit, distinguent l'action profitable à l'agent de celle qui ne lui profite pas (7). La plupart de ces formes étaient d'abord sans doute marquées par d'autres verbes qui n'exprimaient plus que l'idée de la conjugaison, et cette absence de toute signification qui leur fût propre rendit plus faciles encore leur réunion aux verbes comme affixes (8), et les

idée : tels sont entre autres les supins latins, les gérondifs français, et la faculté dont jouit l'anglais de les employer comme substantifs.

(1) C'est là sans doute la cause de la terminaison *ens* des participes présents latins.

(2) Le verbe intransitif, que nous prendrions volontiers avec plusieurs philologues pour la forme primitive du verbe : c'est le moi agissant, indépendamment de toute espèce de régime.

(3) C'est la forme active.

(4) Dans la forme passive.

(5) Le verbe réfléchi.

(6) Les langues sont devenues bien incomplètes sous ce rapport ; même en grec la voix réfléchie ou moyenne n'avait que deux temps qui lui fussent particuliers : le futur et l'aoriste. Non seulement les formes ne sont pas différentes, mais les mêmes verbes y peuvent exprimer des idées de diverse nature : ainsi *Courir*, *Danser*, *Étudier* se prennent également dans un sens transitif et intransitif, et les verbes anglais *To mix*, *To move*, *To rejoice* et *To turn* sont à la fois actifs et réfléchis.

(7) Dans l'une le dhatou est terminé en *pa*, et dans l'autre en *ma* ; le lenni-lenape dont nous parlions tout à l'heure, a aussi des terminaisons transitives qui expriment le lieu où l'action s'exerce.

(8) Ce sont presque toujours des suffixes ; quelques-unes cependant précèdent aussi le radical : nous citerons, comme exemples, les aoristes arabes et grecs. La théorie de ces formes de la conjugaison est encore fort obscure : nous ne pouvons adopter l'explication de Garnett : The explanation that the augment may be regarded as a demonstrative particle, primarly expressing remote place and secondarily remote times, unites the most probabilities in its favour (*On the origine and import of the augment in sanscrit and greek*; dans le *Proceedings of the philological Society*, t. I. Steinthal a exprimé la

contractions qui nous empêchent de les reconnaître (1). Le verbe substantif dut être plus souvent employé à cet usage que tous les autres : sa forme était ordinairement plus simple, et il n'ajoutait réellement rien à la phrase, puisque tous les verbes contiennent une idée de substance. Mais un seul auxiliaire ne pouvait suffire à la multiplicité des modes et des temps de toutes les conjugaisons (2); il fallut en adopter plusieurs que l'on choisit naturellement parmi les verbes élémentaires dont le radical avait mieux conservé sa simplicité primitive (3). Quelques idiomes

même opinion, *De pronomine relativo*, p. 62). Nous admettrions bien plutôt le sentiment que M. Karl Meyer a développé dans le *Münchner Gelehrte Anzeigen*, avril 1843. Il regarde l'augment comme le verbe auxiliaire indéfini *A* Aller, Être en kymri, qui se retrouve dans l'égyptien *Au* et le copte *O* : on sait qu'en sanscrit et en kymri l'augment est *a* et non *e* comme en grec et en latin. Voyez cependant une autre explication dans la note suivante.

(1) Le verbe substantif se retrouve encore facilement dans plusieurs flexions de la conjugaison latine : *Leg-eram, Leg-ero, Leg-issem*. On a cru reconnaître aussi dans Ἐλελοιπη, Ἐλελοιπεα, une contraction de Λελοιπα et Ἐα signifiant Ἦν, et dans Πραξω, en dorique Πραξιω, une contraction de Πραγ et Σιω ou Ἐσιω, futur régulier de Ἐς. La conjugaison pâli est également formée, au moins dans beaucoup de temps, avec le verbe substantif : voyez MM. Burnouf et Lassen, *Essai sur le pali*, p. 136. Les verbes basques, qui ne se conjuguent pas avec le verbe *Niz*, Être, forment presque tous leur infinitif en ajoutant au radical les deux lettres caractéristiques des verbes *Être* et *Avoir*.

(2) Il y a trop d'arbitraire dans l'emploi des verbes auxiliaires pour expliquer par des règles générales leur rôle dans les flexions de la conjugaison : cependant le présent paraît affectionner l'indicatif du verbe substantif; le futur, l'indicatif présent du verbe *Avoir* (J'aimerai, J'ai à aimer), et le passé, le parfait du verbe *Faire* (voyez Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. I, p. 845, et Bopp, *Lehrgebäude der Sanskritsprache*, p. 230) : on l'emploie encore maintenant dans la conjugaison anglaise; le patois haut-allemand s'en servait pour exprimer le conditionnel (*thäte*; voyez Bekker, *Organism der Sprache*, p. 248), et quelques anciennes formes restées dans la langue populaire font croire qu'il en était de même en vieux-français :

Seignors, fait il, c'est bien séu
E esprové e conéu,
Que del munde qui si est lez
Sont eu Daneis les plus osez.

Benois, *Chronique rimée*, v. 1799.

Au reste, le dernier vers que nous venons de citer prouve qu'il y eut bien des tâtonnements dans la manière dont les conjugaisons se sont formées.

(3) Nous employons à la fois les verbes *Être* et *Avoir*; plusieurs temps des verbes sanscrits sont aussi formés avec le verbe *As*, Être, et le passif du verbe *I*, Aller, *Yâ* : l'anglais se sert également tour à tour des verbes *To be*, Être; *To will*, Vouloir; *To can*, Pouvoir, et *To do*, Faire.

eurent recours aussi à des moyens symboliques : ainsi l'hébreu et d'autres langues orientales expriment le temps par la position des pronoms personnels ; ils suivent le verbe pour marquer le passé, et le précèdent pour indiquer le futur (1). Un ingénieux philologue, M. Raspe, a cru aussi reconnaître dans la terminaison du passif grec une corruption des pronoms réfléchis (2) : c'eût été montrer par la forme qu'au lieu de dominer le verbe comme dans la conjugaison active, le sujet était subordonné à son action.

Là s'arrête la grammaire générale : les principes qui régissent l'ordre dans lequel doivent se succéder les mots, ne sont point déterminés par des nécessités inhérentes à la nature de l'intelligence. Sans doute les mots subissent dans leur voyage à travers l'Humanité des changements de forme qui sont particuliers à chaque peuple ; sans doute l'accent, cette physionomie naturelle des langues, est soumis dans chacune à des modifications différentes, et de nouvelles inventions innovent même dans les formes grammaticales qu'on accepte de ses devanciers : mais le génie des langues, les caractères qui les constituent et les distinguent de toutes les autres, se manifestent surtout dans la syntaxe. Un peuple n'est réellement différent des autres ni par sa situation géographique, ni par sa position dans l'histoire ; ce qui fait son originalité et lui donne une vie à part, ce sont les tendances de son esprit et les habitudes de sa pensée ; et son idiome observe dans l'arrangement des mots l'ordre systématique que suit ordinairement

(1) Par la suppression du pronom dans la seconde personne de l'impératif français et par sa transposition après le verbe en valaque, on a sans doute voulu exprimer aussi que le sujet n'avait plus une action dominante sur le verbe, et le *Que* qui caractérise en français les autres personnes montre leur subordination à un autre verbe sous-entendu. Nous citerons encore parmi ces moyens symboliques les réduplications grecques et latines qui indiquent un passé ; le changement en arabe de l'A de l'actif en la voyelle plus faible I pour signifier le passif, et la nasalisation des voyelles qui a lieu dans plusieurs idiomes de la famille malaie pour donner aux verbes un caractère transitif.

(2) Il croit que Mε, Σε, Tον, sont devenus μαι, σαι, ται : voyez son livre *Ueber die thrakische Sprachklasse*.

son intelligence dans l'élaboration et dans la disposition de ses idées. Il y a donc véritablement, ainsi que le disait M. de Gérando, une construction philosophique où les mots sont distribués dans un ordre correspondant à celui qui existe entre les parties de la pensée (1); seulement cette construction existe dans toutes les langues parvenues à leur plus haut point de perfection et résumant la vie intellectuelle des peuples qui les parlent. Un jour la syntaxe deviendra plus régulière, et ne laissera plus aux sentiments la liberté de bouleverser par des inversions continuelles les constructions analytiques de la raison; mais il n'en résulte point que les idiomes actuels s'écartent des lois naturelles de la parole : leur perfection absolue est l'œuvre interminable de l'avenir. Les peuples naïfs dont l'imagination facile à émouvoir se préoccupe habituellement du côté sensible des choses, renversent l'ordre logique des mots et relèguent l'idée principale après son complément et ses modifications (2). Le chinois, cet idiome primitif que conserve pieusement comme une tradition de famille un peuple arrêté avant le temps dans les formes d'une civilisation prématurée, ne distingue pas encore la nature différente des mots; il ne reconnaît leur rôle grammatical qu'à la place qu'ils occupent dans la phrase, et donne un caractère attributif à tous les noms qui précèdent un autre substantif (3).

(1) *Des signes et de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels*, t. II, p. 438.

(2) Cette construction devait être fort commune dans les anciennes langues, car on en trouve des restes dans les idiomes les plus littéraires; ainsi le génitif précède le nom qui le régit en grec et en anglais, et le substantif y suit son adjectif. Nous ne serions même pas surpris que l'adjectif n'ait été autrefois un véritable affixe; au moins sa liaison avec le substantif est beaucoup plus étroite en allemand lorsqu'il le précède que lorsqu'il le suit : c'est alors seulement qu'il prend un signe de concordance. Ainsi, par exemple, on dit *Diese schöne Frau* et *Diese Frau ist schön*. En gaël, c'est le contraire; mais peut-être cette différence n'est-elle au fond qu'une application différente du même principe : l'adjectif qui suit le substantif s'accorde avec lui en genre, en nombre et en cas; et dans les tournures fort rares où il le précède, il reste indéclinable comme s'ils ne faisaient tous deux qu'un seul et même mot.

(3) La construction y est assez méthodique pour que la langue se soit pliée à exprimer toutes les subtilités de la métaphysique brahmane.

Dans le mixtéca, une langue de l'Amérique espagnole, cette inversion semblait si nécessaire que le déplacement de l'adjectif permettait de supprimer le verbe substantif qui le séparait du nom (1). Mais jusqu'ici la construction ne s'est conformée nulle part avec assez d'exactitude à la marche de la pensée pour rester inflexible et se refuser à concourir d'une manière factice à la force ou à la clarté du discours. Ainsi le chinois renverse dans les phrases complémentaires l'ordre qu'il suit dans les autres. Le barman et l'hindoui rejettent le verbe à la fin de la phrase, et indiquent par sa place l'interruption partielle du sens et sa terminaison complète. L'allemand est encore plus irrégulier ; il décompose la plus grande partie des verbes composés, en transpose les éléments et encadre entre deux tous les mots qui en dépendent (2). Si singuliers qu'ils paraissent quand ils restent une lettre morte, tous les idiotismes ont leur raison dans un besoin de l'intelligence ou un procédé habituel de l'esprit ; la syntaxe ne peut être que la logique de la parole, et les changements qu'elle subit chez les différents peuples répondent aux développements particuliers de leur pensée. Il y a donc une branche de la philologie qu'on a jusqu'ici bien injustement négligée, c'est l'histoire naturelle des langues, la loi scientifique qu'elles doivent suivre en se rapprochant chaque jour davantage de leur destination véritable.

(1) Suivant la grammaire d'Antonio de los Reyes, *Naha quadza* signifie Une méchante femme, et *Quadza naha* La femme est méchante. Il en est de même dans l'yarura : voyez G. de Humboldt, *Ueber die Verschiedenheit des menschlicher Sprachbaues*, p. CCXXXI–II.

(2) Cette construction est d'autant plus remarquable que les particules qui sont ainsi rejetées à la fin des phrases veulent presque toutes être suivies de leur régime.

CHAPITRE II

De l'Histoire des Langues

Quelques philologues se plaisent encore à croire qu'il existe une langue plus naturelle à l'homme que toutes les autres. Si cette opinion se réclame de la théologie et part comme d'un principe de la révélation de la parole, elle n'est plus du domaine de la science, mais de la foi, et la discussion n'a rien à débattre avec elle. Heureusement il n'importe en rien à l'histoire; elle laisse dans les limbes de la cosmogonie tous les faits étrangers à la condition de notre Humanité, et commence au jour où l'homme, condamné à la souffrance, ne s'est plus développé qu'à la sueur de son front. Ramenée à cette date, la question aboutit à une solution facile : ce n'est point une langue déterminée qui nous est naturelle, c'est la parole en elle-même, la nécessité de fixer nos pensées et la faculté de les produire d'une manière quelconque. Sans doute il s'est établi des rapports d'essence entre les sons et les pensées qu'ils exprimaient, et aucune convention n'aurait pu les créer, il a fallu qu'un sentiment général les reconnût. Mais des rapports purement musicaux que le sentiment est seul à percevoir, n'atteignent jamais assez de précision pour avoir une signification absolue, et lors même qu'une forte accentuation les rendrait moins vagues, un vocabulaire restreint à quelques interjections ne constituerait pas une langue. Les sensations n'ont point d'ailleurs l'uniformité que, pour les besoins de leur théorie, quelques savants leur ont supposée (1); leur nature elle-même dépend de la force et de la déli-

(1) Le peuple a sur ce point des idées bien plus saines; il dit proverbialement qu'il ne faut disputer ni des couleurs ni des goûts.

catesse des organes : celle que sa violence fera trouver pénible à une jeune femme, sera souvent agréable à la matrone dont l'âge aura calmé la sensibilité, et restera indifférente à un homme grossier ou saturé d'émotions. Il n'est pas d'objet qui, dans des circonstances diverses, ne puisse en éveiller d'entièrement différentes : le fleuve dont les eaux bienfaisantes rafraîchissent aujourd'hui le voyageur épuisé de fatigues, lui enlèvera demain tout espoir d'échapper à l'ennemi qui le poursuit. L'activité d'un des sens ne suspend pas toujours celle de tous les autres ; plusieurs peuvent être impressionnés à la fois par un même objet, et chacune des idées que leurs sensations provoquent s'exprime naturellement par un nom différent (1). Il faut donc, pour donner de l'unité à la parole et en faire une langue, que l'usage, cette convention tacite qui supplée si impérieusement à toutes les autres, ramène insensiblement la variété des noms à l'appellation la plus générale, de progrès en progrès organise le vocabulaire et soumette les rapports des mots à des règles grammaticales.

Ce développement progressif des langues est une conséquence nécessaire de l'histoire. Quand Dieu a voulu que le travail fût la loi éternelle de l'Humanité, il ne l'a point destinée par un caprice barbare à se consumer dans des souffrances inutiles. L'homme hérite en naissant des conquêtes de ses ancêtres, et sa mission ici-bas est de les conserver et de les accroître. Admettre l'impuissance finale de ses efforts, c'est blasphêmer contre la raison de Dieu ou manquer de foi dans sa providence. Si, sous l'empire d'aveugles préoccupations, quelques philologues ont

(1) C'est la cause principale de la grande quantité de synonymes qui se trouvent surtout dans les vieilles langues. Ibn-Chalawaih a fait un ouvrage sur les noms arabes du serpent qui se montaient à deux cents, et sur ceux du lion qui allaient jusqu'à cinq cents : Firuzabad a même dit en avoir recueilli plus de mille pour désigner une épée. Loin de disparaître avec les circonstances fortuites qui les avaient fait imaginer, ces noms passaient de langue en langue : on voit par le discours préliminaire de son *Mithridates* qu'Adelung avait trouvé dans les différentes langues européennes plus de trois cent cinquante-trois noms différents qui signifiaient le tonnerre.

pu croire à la supériorité des anciens idiomes sur les langues modernes, ils ont méconnu la nature véritable du langage et les conditions de ses perfectionnements. Dans leur empressement à se glorifier dans le sujet de leurs études, ils n'ont pas même toujours distingué les idiomes surannés dont les peuples épuisés corrompent et déforment de plus en plus les débris, de ces jeunes langues, animées de l'esprit du temps, que la civilisation a chargées de veiller à son avenir. Toutes les langues contiennent d'ailleurs un élément historique sur lequel elles ne doivent point être jugées; il tient à leur origine bien plus qu'à leur nature, et jusqu'ici c'est à peu près le seul que la philologie ait fait entrer dans ses considérants. A notre période de l'histoire, le rapport matériel qui unit les mots à leur idée et l'explique, n'est plus assez facile à percevoir pour qu'il soit possible d'en imaginer de nouveaux : on emprunte ceux qui existent dans les idiomes avec lesquels on se trouve en contact, et l'on modifie assez leur acception primitive pour les approprier aux nouveaux besoins qu'il faut satisfaire. La plupart des vocables se sont donc écartés à la fois de leur forme et de leur signification rationnelles, et l'on ne saurait classer d'après ces déviations le mérite relatif des langues. A ce compte, les plus pauvres et les plus sensuelles seraient les plus parfaites, et les peuples qui, en se succédant les uns aux autres, ajoutent de nouvelles altérations à celles que leur idiome avait déjà subies, seraient condamnés par leur date à une infériorité progressive.

Les mots ont eu d'abord une valeur intrinsèque qui a servi de point de départ à toutes les conventions ultérieures (1). Assez instinctifs pour n'exiger aucune explication et assez précis pour se séparer des pures interjections (2), ils exprimaient, par la

(1) Cette tendance naturelle de la parole reparaît dans le premier langage des enfants : les plus intelligents donnent un sens philologique aux noms propres, ou les approprient aux sentiments que leur inspirent les personnes qui les portent, par des modifications purement phoniques dont les organisations moins délicates ne comprennent pas toujours l'intention.

(2) Les interjections ne sont cependant pas toutes les cris instinctifs d'un

liaison naturelle de leurs sons avec les sentiments, les diverses impressions de l'intelligence, et se composaient d'une simple inflexion de voix qu'articulait une consonne initiale (1). Mais le sentiment que les objets excitent dépend trop souvent des circonstances où ils sont perçus pour qu'on n'ait point bientôt cherché à les désigner par un nom invariable qui leur fût propre, et l'on recourut à des sons qui les imitaient ou les rappelaient à la pensée par quelque idée symbolique (2). Ce changement dans l'esprit du vocabulaire ne l'accrut pas d'abord considérablement, mais il apprit à ne plus exiger que les sons des mots fussent en rapport avec leur idée, et dans l'impuissance d'étendre à plusieurs objets leur signification légitime, on en multiplia le nombre en variant les intonations par une accentuation différente (3). Chaque articulation correspondait à une impression complète; aussi les mots gardèrent-ils pendant longtemps leur forme monosyllabique; mais lorsque les idées s'étendirent et se compliquèrent, on réunit pour les exprimer des syllabes indépen-

sentiment : on en a formé plus tard avec des verbes (le grec Ἀχομαι, l'allemand *Aechzen*), ou même des adjectifs (le français *Bon* et peut-être l'italien *Lasso*).

(1) Plusieurs langues restées plus fidèles aux traditions étymologiques, comme l'arabe, le sanscrit et même l'hébreu, apposent encore maintenant une voyelle après toutes les consonnes, et cette règle est assez générale pour que des signes particuliers avertissent des exceptions.

(2) Ainsi, par exemple, le son obscur du M a désigné le neutre dans les noms latins et dans le pronom sanscrit de la troisième personne : la répugnance marquée que les cas neutres montrent pour l'accentuation dans toutes les langues, se rattache aussi sans doute à cette idée. Généralement dans les langues modernes le nom est plutôt métaphorique que musical : la forme des feuilles du Palmier l'avait déjà fait nommer par les Hébreux *Kaphah*; les Latins appelaient la Vigne aussi *Palmes*, et la même raison a fait donner au Chêne en délavare le nom de *Wunach*.

(3) Il n'y a en chinois que quatre cent cinquante mots monosyllabiques qu'une accentuation différente a portés jusqu'à mille deux cent trois, et qui, en se combinant ensemble, ont formé les quatre-vingt mille mots du vocabulaire. Cette circonstance et l'absence de toute forme grammaticale ont même fait considérer le chinois, sinon comme la langue primitive, au moins comme une des plus vieilles qui se soient conservées jusqu'à nos jours: voyez Webb de Butleigh, *Essay on the probability that the language of the empire of China is the primitive language*; Londres, 1669.

dantes (1), et le sens de cette agglomération participait de la valeur de tous ses éléments (2). Un besoin inhérent à la nature humaine et l'habitude des mots simples firent simplifier les autres par des contractions qui en éliminaient successivement toutes les lettres sans importance essentielle (3). Les consonnes furent d'abord religieusement conservées (4); mais, en les accumulant, ces nombreuses contractions rendirent beaucoup de mots difficiles à prononcer et désagréables à entendre. L'oreille protesta contre ces cacophonies sans raison, et un nouvel élément, l'harmonie, s'introduisit en maître dans les langues et se subordonna leurs premiers principes. On modifia les syllabes dont les dissonances se heurtaient et l'on adoucit systématiquement les autres : les consonnes trop rudes devinrent muettes et disparurent (5), ou

(1) Le goût de l'harmonie fut pour beaucoup aussi dans cette complication des mots : la tendance au rhythme devait même être d'autant plus dominante que l'on percevait plus distinctement le rapport des sentiments avec les sons.

(2) Ce sens ne devait pas résulter seulement de la signification primitive des différentes syllabes; il lui fallait aussi tenir compte du rapport des sons entre eux et de leur durée relative. Rien n'est donc plus difficile que de composer des mots légitimes : au lieu d'exprimer une idée d'une manière sensible, la plupart de ces synthèses pédantesques n'en retracent que la génération métaphysique.

(3) Dans l'origine elles en avaient toutes : les voyelles qui peignaient les sentiments n'ont cessé d'en avoir que lorsque la pensée qu'exprimaient les consonnes est devenue plus dominante. Le sanscrit a même conservé des preuves positives du rôle qu'elles y jouaient dans la valeur des radicaux; ainsi *Toup* signifie Blesser; *Tip*, Arroser, et *Tap*, Brûler. Aussi M. Bopp a-t-il fort justement reconnu que les changements de voyelles survenus dans les radicaux sanscrits, avaient bien plutôt modifié la longueur et la force des sons que leur espèce; *Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik*, 1827, p. 281.

(4) Comme l'idée, la signification du mot, tenait à sa consonne, les langues qui conservaient plus soigneusement les consonnes étaient plus expressives que les autres; aussi, si nous en exceptons le chinois pour des raisons sur lesquelles nous n'avons pas à revenir (voyez ci-dessus, p. 46, note 1), les langues modernes les admettent-elles dans un bien plus grand nombre de combinaisons : le gothique en a jusqu'à quatre-vingt-deux doubles, quatre-vingts triples et quinze quadruples; Lepsius, *Paläographie als Mittel für Sprachforschung*, p. 24, note 2. Ces contractions ont été d'abord indiquées par une pause, ou même par une sorte de pantomime : voyez les curieux exemples qu'en a cités M. G. de Humboldt dans le mémoire *Ueber das Entstehen der grammalischen Formen*, qu'il a inséré dans l'*Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1822-1823, p. 413.

(5) On trouve en délavare de singuliers exemples de la manière dont les

furent remplacées par des lettres de même nature, moins antipathiques aux articulations voisines. En montrant par ses inflexions les liens intellectuels qui unissaient les différentes parties des mots, la voix prenait naturellement pour centre la syllabe la plus expressive et s'y appesantissait davantage. Cette syllabe était d'abord la première, dont les autres se bornaient à restreindre ou compléter la signification; mais lorsqu'elle en traîna plusieurs à sa suite, on sacrifia encore la pensée à l'harmonie, et l'accent passa sur une des syllabes accessoires, d'où il pouvait mieux marquer la cohésion des différentes articulations et l'unité des mots (1). Bientôt on le recula encore : on voulut le mettre en rapport avec l'abaissement de la voix que nécessite la dernière syllabe, et il rétrograda jusques sur la pénultième : ce ne fut plus désormais qu'une habitude euphonique, étrangère à la formation des mots et à la valeur relative des éléments dont ils étaient composés. D'expressive qu'elle était d'abord, la langue avait été ainsi forcée par l'accroissement des idées d'étendre son vocabulaire, et d'imaginer des mots nouveaux dont la signification beaucoup moins musicale avait altéré son premier caractère. Grâce aux relations sociales, chaque jour plus multipliées et plus intimes, on ne tarda pas à comprendre que la parole n'était pas seulement une faculté égoïste, destinée à exercer l'intelligence dans des monologues solitaires, et qu'elle avait été don-

peuples grossiers contractent les mots qu'ils réunissent : voyez du Ponceau, dans Zeisberger, *Delaware-Grammatik*, préf. p. 20.

(1) Quelquefois même il eut certainement une signification grammaticale : ainsi, par exemple, en grec la forme de l'accusatif n'est jamais accentuée dans les déclinaisons imparisyllabiques, tandis que l'accent y marque le génitif et le datif. Cette différence se retrouve en sanscrit et y est même encore plus remarquable puisque l'instrumental et le locatif y sont aussi accentués. Voyez Göttling, *Accentlehre*, p. 230 et 253. On peut citer encore comme exemple de cette valeur grammaticale Νεότοκος, Quae modo parta est, et Νεοτόκος, Quae modo peperit. Mais une preuve évidente que l'accent n'avait pas réellement de force virtuelle, c'est qu'en sanscrit et en grec, la syllabe sur laquelle il portait pouvait être élidée, et qu'il passait alors sur la suivante. Ainsi Πατὴρ devenait au génitif Πατρὸς et au datif Πατρί.

née aussi à l'homme pour sortir de l'isolement, et faire un échange d'idées avec ses semblables : on rendit donc insensiblement le langage plus pratique en glissant sur les lettres d'une prononciation trop difficile ou trop lente, et en adoucissant les sons dont l'oreille était blessée (1). Puis enfin on se préoccupa de la clarté de l'expression; on voulut la rendre facilement intelligible à tous, et au lieu de se borner à énoncer les mots essentiels selon l'ordre où ils se succédaient dans l'esprit (2), on indiqua par d'autres mots, inutiles à la pensée, les rapports de construction qui existaient entre eux.

Cette invention de la grammaire n'était pas seulement un nouveau progrès, c'était la conséquence nécessaire de ceux que l'esprit humain avait déjà atteints. En devenant plus nombreux et plus variés, les rapports qui existaient entre les idées forçaient d'allonger les périodes et de compliquer les phrases, et il eût été impossible de les saisir si des sons particuliers ne les eussent eux-mêmes clairement signifiés. On se servit d'abord de mots connus qui exprimaient réellement les relations grammaticales (3) ; mais insensiblement ils se dépouillèrent de leur sens primitif, et devinrent des signes de convention qu'un fréquent usage soumit à des simplifications qui les rendirent méconnaissables. Réduits à ne plus avoir de valeur par eux-mêmes, on ne tarda pas à les réunir par la prononciation aux mots dont ils dépen-

(1) Cette nécessité de contraction et de permutation ne portait pas seulement sur les consonnes. Le sanscrit, la langue harmonieuse entre toutes, n'admet pas d'hiatus dans l'intérieur des mots. Ses exigences à cet égard tiennent tellement au génie de la langue, qu'il proscrit même le concours des voyelles qui se trouvent dans deux mots différents : il n'y a d'exception que pour les interjections, les terminaisons Ī, Ū, Ē du duel, le pluriel du pronom démonstratif *Amī*, et deux désinences corrompues, ō pour AS et pour AI, qui peuvent précéder une autre voyelle.

(2) Quelque chose qui rappelle l'impuissance de ces idiomes grossiers existe encore dans la langue des Noirs de nos colonies. Ils disent également pour exprimer une action passée, présente et future : *Moi aller fontaine.*

(3) M. Stanislas Julien a parfaitement prouvé dans son *Vindiciae philologicae in linguam sinicam*, que les mots qui indiquent en chinois les rapports syntaxiques, avaient primitivement un sens indépendant, et ont fini par devenir des sons purement grammaticaux.

daient : ce ne fut plus que des syllabes annexes, qui, sans modifier en rien la signification du radical, indiquaient l'ordre de la construction et les liens de la syntaxe. Ces flexions se multiplièrent de plus en plus ; elles distinguèrent les différents cas du substantif, le genre et le nombre de l'adjectif, le temps et la personne du verbe : plus l'analyse de la pensée fut perspicace et profonde, plus la grammaire varia ses formes et compliqua ses règles. Les flexions qui n'étaient ainsi que des accidents (1), n'en acquirent pas moins quelquefois une valeur essentielle et réagirent jusques sur la forme des radicaux. On sentit qu'une correspondance exacte entre les rapports logiques et les relations grammaticales donnerait à la langue plus de clarté et un caractère plus philosophique (2), et l'on voulut exprimer par des sons purement conventionnels toutes les nuances de la pensée. Dans le nouveau remaniement qui en fut la conséquence, une fausse analogie établit la prédominance des sons sur les idées, et l'on perfectionna les signes pour eux-mêmes, sans aucun souci de leur nature ni du rôle qu'ils étaient destinés à remplir. Les règles ne furent plus un mode rationnel d'exprimer la pensée, mais des formes parfaitement exactes, des embarras systématiques auxquels il fallait l'asservir, et l'on composa scientifiquement une langue matérielle d'une beauté admirable (3), mais d'un usage à peu près impossible (4).

(1) Tel est sans doute le sens véritable de Πτωσις, *Casus*, Cas : s'il s'y attachait quelque idée de *chûte*, de *décadence*, elle ne pourrait se rapporter au radical qui n'est point modifié, mais à la flexion, au mot qui est devenu un signe grammatical. Voilà pourquoi les péripatéticiens regardaient que le nominatif n'était pas à proprement parler un cas.

(2) L'hébreu accordait plus d'importance grammaticale au sens des mots qu'à leurs formes désinentielles : non-seulement plusieurs noms collectifs, comme *Peuple* et *Ville*, y peuvent gouverner le pluriel, ainsi qu'en latin, en anglais et même en français, mais quelques noms de Dieu, construits au pluriel, *Elahim*, *Balim*, *Adonim*, veulent que les verbes qu'ils régissent soient toujours mis au singulier.

(3) La langue la plus parfaite sous ce rapport est certainement le sanscrit, dont le nom signifie Formé, Perfectionné, Complet.

(4) L'escuara que parle une population grossière paraît cependant bien plus compliqué : les grammairiens y comptent jusqu'à onze modes : l'Indicatif, le Consuétudinaire, le Potentiel,

Ce ne sont donc pas seulement des corruptions irrationnelles qui démembrent les langues synthétiques, et ramènent l'esprit humain aux formes analytiques qu'à une autre période de la civilisation il avait trouvées insuffisantes. Quand chaque idée s'exprime par un mot spécial qui ne convient qu'à elle seule, les sons deviennent trop nombreux et trop variés pour que les flexions paraissent suffisamment claires, et l'on contracte l'habitude d'en préciser la signification par des mots étrangers à la pensée. Ce développement n'est particulier à aucune époque ; il s'est produit en Orient et en Occident, dans les idiomes sortis du sanscrit et du zend, comme dans ceux qui se sont formés des débris du latin et des corruptions du gothique (1). C'est la conséquence naturelle d'un nouveau progrès dans la logique des langues, d'une appropriation plus complète de l'expression à toutes les variétés de la pensée. Substituer aux flexions l'article et les prépositions, c'était en réalité formuler plus nettement les idées (2), et les particules, si improprement nommées explétives, traduisaient à l'oreille ces nuances délicates du sentiment

le Volontaire, le Forcé, le Nécessaire, l'Impératif, le Subjonctif, l'Optatif, le Pénitudinaire et l'Infinitif. Mais nous sommes persuadé qu'il en est de la conjugaison comme de la déclinaison, et que l'on a pris pour des complications grammaticales de pures agglutinations d'auxiliaires et de pronoms sans analogues dans les idiomes modernes. Nous ne voulons cependant pas dire que le sanscrit soit une langue théorique, que la pratique n'ait jamais développée ni perfectionnée : une des plus riches littératures du monde protesterait contre cette téméraire assertion, et l'imagination qui veut faire une langue à la tâche ne peut arriver qu'à de misérables inventions, comme le farchipsé des Circassiens, qui se borne à intercaler après chaque syllabe du langage usuel *zi* ou *si*. Nous nous souvenons d'avoir parlé au collége, dans les premières années de notre enfance, une langue *pie* composée dans le même système et avec la même intelligence. C'est qu'il n'est pas donné à l'hommo de créer des mots : il lui faut se borner à reconnaître la valeur des sons et à savoir s'en servir. M. Pott l'a déjà prouvé pour la langue des Bohémiens (*Die Zigeuner in Europa und Asien*, 2 vol. in-8°), et nous ne doutons pas que M. Fr. Michel ne soit arrivé au même résultat pour l'argot dans le travail auquel l'Académie des Inscriptions vient d'accorder le prix de linguistique fondé par Volney.

(1) Ainsi, pour nous borner à un seul exemple, il n'avait point d'article indéfini, et l'on s'en servait déjà dans le vieil-allemand.

(2) *Le livre de Pierre* est bien moins vague que *Liber Petri*; il précise davantage le livre, et indique mieux la possession.

que les anciennes langues ne pouvaient indiquer que par des inflexions de voix trop personnelles et trop vagues pour ne pas être bien difficiles à comprendre. Bientôt ce besoin de simplifier la phrase et de manifester par des signes aussi exacts que possible la pensée et sa forme, réagit sur le vocabulaire. Au lieu de modifier les vieux radicaux et de continuer, comme le font si volontiers les langues synthétiques, à rendre par une seule expression des idées complexes, on tend à les décomposer de plus en plus, et à les exprimer, chacune, par leur mot propre (1). Avec le temps ce mouvement de décomposition s'exagère à son tour ; on ne songe plus qu'à simplifier la langue à tout prix, et l'on oublie encore sa nature véritable et son but. Elle devient chaque jour plus logique et plus pauvre, plus simple et plus impropre à satisfaire aux besoins de la pensée, et se réduit insensiblement à ce jargon sans harmonie et sans grammaire que balbutient les peuples tombés dans l'état sauvage (2).

Ce développement et cette décadence ne sont pas cependant assez réguliers pour se manifester à des regards distraits; souvent même préoccupés. Beaucoup de philologues placent la perfection d'un idiome, non dans sa clarté et dans sa facilité à suivre toutes les opérations de l'intelligence, mais dans les formes les plus systématiques et les plus savantes. D'ailleurs, les langues ne se développent point dans un entier isolement les unes des autres; elles sont soumises, comme les peuples eux-mêmes, à tous les rapports internationaux d'intérêts et d'idées, et des influences extérieures y introduisent une foule de mots et de constructions étrangères à leur mouvement naturel. Lors même que leur esprit est assez énergique pour se les assimiler d'une

(1) Comme *Chien de chasse, Blanc d'œuf, Monter à cheval, Mettre à la voile :* ce dernier mot est même d'autant plus remarquable que le vieux-français *Sigler* est tombé en désuétude.

(2) Aussi les langues qui se reforment admettent-elles de nouveau certaines complications; ainsi dans le poëme roman sur Boëce l'article pluriel n'a qu'une forme *(li)*, et, cent ans après, les troubadours en connaissaient deux autres *(ill* et *los)*.

manière complète, souvent, quand de nouveaux progrès ont amené des exigences nouvelles, des souvenirs étymologiques, plus présents à la pensée, empêchent ces emprunts de se modifier avec la même flexibilité que le reste de la langue (1). Ce n'est point seulement par leurs irrégularités, c'est par leur ensemble que certains idiomes paraissent répugner à cette histoire philosophique du langage. Quelques peuples se servent de langues qu'ils ont héritées de leurs ancêtres, et restent pendant de longues années dans une sorte de contradiction avec elles (2). D'autres sont trop attachés à la tradition pour perfectionner leurs premières ébauches, et les approprient par de véritables tours de force à tous leurs développements (3). Enfin, il est des langues qui ne doivent pas seulement leurs progrès à leur nature, mais à des circonstances toutes fortuites : à la nécessité de devenir intelligibles à des nations étrangères, au caractère des idiomes qui influent sur leurs changements (4), ou à la sociabi-

(1) Cette différence est la raison principale des irrégularités qui nous choquent dans la plupart des langues. Les plus vivaces finissent même souvent par réagir contre les influences trop étrangères à leur esprit naturel, et par se débarrasser de ces acquisitions anormales : c'est la grande cause de la disparition graduelle des éléments germaniques dont notre langue s'était d'abord si immodérément chargée.

(2) Ainsi le sanscrit était bien antipathique à de pauvres Hindous qui vivaient au jour le jour, et malgré l'attachement fanatique des Orientaux au passé il dut finir par se corrompre. Au reste, nous ne pouvons trop insister sur ce point : les différences de civilisation, même dans le sens étendu de l'allemand *Bildung*, ne rendent pas un compte suffisant des différences des langues : la clarté et la vivacité des conceptions, la profondeur de l'esprit et ses habitudes de l'analyse exercent aussi nécessairement une puissante influence sur les formes de la parole.

(3) Le chinois a créé de grandes difficultés au progrès des populations qui s'en servent, et ne répond plus au degré de civilisation où d'infatigables efforts les ont fait parvenir.

(4) Ces idiomes influents ne sont pas seulement ceux que parlent les nations voisines ; les langues éloignées, celles-là même qui sont mortes, peuvent aussi exercer une action considérable. Les nombreuses traductions de nos ancêtres ont certainement fait rentrer dans le français une foule d'expressions et de tournures latines, et l'imitation de la littérature italienne, si populaire en Espagne pendant le XVII[e] siècle, y avait modifié la langue. C'est là même une des plus grandes difficultés de l'histoire des langues ; il faut non-seulement reconnaître la part qui appartient à chaque idiome, mais distinguer les développements naturels des résultats dus à une influence étrangère. Ainsi, par exemple, la construc-

lité des populations qui les parlent et les rendent instinctivement plus claires et plus coulantes, en un mot plus usuelles (1). Mais les obscurités qui masquent ces évolutions, et la lenteur qu'elles mettent à se produire (2), ne prouvent rien contre la logique des choses. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la parole manifeste réellement la pensée ; elle l'exprime dans ses modes comme dans son essence, et les formes dont elle s'est plus habituellement servie, se fixent et constituent la langue. Chaque idiome est donc nécessairement le résultat de l'esprit et de l'histoire d'un peuple ; il ne peut rien avoir d'arbitraire ni de réellement factice : appartenant sans aucune différence sensible à toutes les aggrégations d'hommes qu'anime une même vie intellectuelle et morale, il se développe, s'arrête et se transforme avec elles (3). Dans les pays où la pensée est active, il se perfectionne rapidement, et ses éléments subsistent parmi les populations retardataires sous forme de patois. Là au contraire où le mouvement des idées n'est

tion du pronom personnel avec l'article, qui se retrouve quelquefois en gothique (*so giba theina*) et souvent en haut-allemand (*thaz minaz bluot*), est habituelle au grec et à toutes les vieilles langues romanes autres que le valaque.

(1) Une forme trop lente et trop opaque absorbe l'attention et affaiblit la vivacité des impressions. Aussi, dès qu'elles sont parvenues à une sorte de perfection relative, toutes les langues cherchent-elles à se dépouiller des lettres qui ne sont pas indispensables à la conservation des radicaux et à l'observation des règles de la grammaire. L'allemand a déjà rejeté beaucoup de E et de H, et le latin était parvenu à simplifier les formes du datif pluriel (*eis*) et de l'infinitif passif (*ier*).

(2) Cette lenteur tient à deux causes assez puissantes pour neutraliser bien des influences : comme moyen de communication, les langues forcent l'esprit à les accepter telles qu'elles sont, et comme moyen d'expression, elles se l'asservissent.

(3) Nous ne parlons pas seulement de ce besoin inné de progrès qui est ici d'autant plus actif que l'intelligence de l'homme lui enseigne toujours le moyen de perfectionner sa langue, en en combinant plus régulièrement les matériaux et en analysant plus fidèlement les opérations de sa pensée, mais d'une conséquence nécessaire de l'histoire. Quand une langue devient insuffisante, qu'elle n'exprime plus qu'imparfaitement les idées d'un peuple, elle se développe à son tour et se met en rapport avec les progrès de l'intelligence publique. A la période sensuelle où l'on veut percevoir des relations musicales entre les mots et leur idée, succède d'abord la période grammaticale, dans laquelle on ne se préoccupe que des rapports des mots entre eux, puis enfin la période logique, où la langue n'est plus qu'un instrument de la pensée, uniquement subordonné à son but.

l'apanage que du petit nombre, il affecte une sorte d'immobilité, et il se forme à côté une langue plus flexible et plus riche, qui répond mieux au travail et aux besoins des intelligences avancées (1). Partout enfin chaque peuple recueille et combine selon sa nature les restes des idiomes antérieurs; il les accommode aux formes particulières qu'affectionne sa pensée, et y dépose l'empreinte de sa civilisation et de son caractère (2). Les mots eux-mêmes sont soumis à ces changements historiques (3), non-seulement dans leur forme, que l'usage rend chaque jour mieux appropriée aux convenances de la conversation, mais dans leur nature. Ils étaient d'abord métaphoriques (4), et traduisaient les idées morales par des images visibles (5), puis insensiblement

(1) Voilà pourquoi presque toutes les nations civilisées de l'Orient ont un idiome littéraire, différent de la langue vulgaire : c'est ce qui existe pour l'arabe, le chinois, l'arménien, le javanais et nous pourrions ajouter le sanscrit, quoique les idiomes vulgaires de l'Hindoustan aient, comme plusieurs de nos patois et presque tous ceux de l'Italie, une sorte de littérature.

(2) Nous ne nous expliquons que par des préoccupations purement grammaticales comment deux philologues fort distingués, MM. Benloew et Schmitthenner, ont pu méconnaître assez la nature et l'histoire des langues pour exprimer une opinion tout à fait contraire. Offenbare Thatsache ist es, dass die Entwickelung des Geistes und die Volkommenheit der Sprache im umgekehrten Verhältnisse stehen ; je höher die geistige Bildung eines Volkes, desto zertrümmerter, formenärmer erscheint seine Sprache ; Schmitthenner, *Ursprachlehre*, p. 276. On pourrait dire que la marche des langues tourne dans un cercle, et que leur étude philosophique ne sert qu'à nous montrer comment le développement logique de l'esprit dans sa forme extérieure, la parole, aboutit juste à ce point d'où était parti, guidé par un instinct vague et sûr à la fois, le langage humain à son origine ; Benloew, *De l'accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 252 ; et il revient sur la même idée, p. 264. On voit que les deux savants philologues sont eux-mêmes bien loin de s'entendre ensemble.

(3) Anton est allé jusqu'à dire : Aus diesen Wörtern, die nicht Zufall zusammenwehte, die nicht ohne Zweck und Absicht entstanden, wird es möglich werden, den Geist zu erforschen, der das Ganze belebt ; möglich werden, mit ihrer Beihülfe der Geschichte des Menschen, seinem Gange, seiner Ueberzeugung und seinen Begriffen nachspüren zu können ; *Ueber Sprache in Rücksicht auf Geschichte der Menschheit*, p. 85.

(4) Quintilien, dont les connaissances philologiques ne remontaient cependant qu'aux premiers siècles de la littérature latine, ne craignait pas de dire dans son *De institutione oratoria :* Itaque si antiquum sermonem nostro comparemus paene quicquid loquimur figura est ; l. IX, ch. 3.

(5) Nous citerons, comme exemples, *Aversion* (Vertere a), *Inclination*, *Penchant*, *Idée* (de Εἶδος,

ils se dépouillent de leur sens figuré, et en prennent un plus littéral et plus précis. Les verbes qui dans leur acception primitive se rapportaient à un mouvement spontané de l'esprit, perdent leur signification intransitive et sont obligés de s'associer un pronom personnel pour exprimer les formes subjectives. Loin de résumer, comme à l'origine des langues, tout un groupe d'idées, les substantifs se conforment de plus en plus au développement analytique de l'intelligence, et, au lieu de les nommer, se plaisent à paraphraser les idées (1). Les modifications de la construction sont plus progressives encore que celles du vocabulaire (2). D'abord, les mots se succédaient selon les impressions du moment : on commençait ex abrupto par celui dont l'intelligence était le plus vivement préoccupée ; les autres se suivaient d'après l'importance qu'on accordait à l'idée qu'ils exprimaient, et la langue recevait d'un pareil arbitraire ce caractère inversif et irrégulier qui se retrouve dans la plupart des idiomes imparfaits. Pour diminuer les obscurités de cette syntaxe personnelle, il fallut marquer la liaison des idées par le rapport des mots ; on rendit les désinences mobiles, et l'on y attacha une valeur positive ; on multiplia les analogies et les règles, et il en résulta une construction toute grammaticale, qui étouffait l'intelligence dans des formes inflexibles. Un nouveau développement des langues af-

Image ; Εἴδω, Voir) ; Ἔφιεμαι, Désirer, et Ὀρεγομαι, Avoir envie, signifient littéralement Aller vers et Tendre la main vers ; Φαιδιμος, Brillant, a pris la signification de Célèbre, et le latin a formé *Moeror*, Chagrin, du grec Μυρομαι, Pleurer. Une confirmation bien frappante de cette opinion se trouve dans plusieurs langues de l'Amérique, qui n'ont aucun mot pour exprimer les idées abstraites ; *Mithridates*, t. III, p. 324.

(1) Ainsi nous nommons le Maïs *Blé-de-Turquie*, et nous exprimons par une périphrase les *Draps-de-lit*, que les Espagnols et les Italiens désignent par un seul mot (*Sabanas*) ; l'allemand lui-même appelle un Hameçon *Angelhaken*, le Crochet de la ligne, et une Gencive *Zahnfleisch*, la Chair de la dent.

(2) Rien n'est plus inexact que cet axiome de M. Weil : L'ordre des mots doit reproduire l'ordre des idées : ces deux ordres devront être identiques ; *De l'ordre des mots des langues anciennes comparées aux langues modernes*, p. 12. Chaque langue a un esprit et un caractère particulier, et doit subordonner sa construction à des nécessités différentes : voyez ci-dessous, p. 95, note 1.

franchit enfin l'esprit des entraves d'une syntaxe idéale, et le débarrassa des flexions et des formations synthétiques ; il fut permis de ne plus reconnaître d'autre règle que l'ordre logique des idées, et de donner à sa pensée la forme la plus facile pour soi-même et la plus claire pour les autres.

Rien n'est ainsi plus vain que tous les efforts pour s'immiscer arbitrairement dans l'histoire des langues. De quelque autorité que l'on soit revêtu, on ne fixe pas un idiome vivant en inventoriant son vocabulaire (1), et il est plus impossible encore d'imposer une prétendue langue universelle à des populations qui n'y retrouveraient point les moules habituels de leur pensée (2). Mais si téméraire qu'il soit de vouloir devancer l'histoire et substituer sa fantaisie à l'action de la Providence, ce radicalisme philologique a du moins l'excuse d'un grand résultat à obtenir, et s'appuie sur une intelligence profonde du principe des langues. Tel n'est point le système aveugle des savants qui appliquent les mêmes règles au développement de tous les idiomes, et croient déterminer, par voie d'induction et d'analogie, les lois de leur formation et la nature de leurs progrès. C'est se refuser à comprendre que toutes les langues sont faites à l'usage des peuples qui les parlent ; qu'elles sont animées, chacune, d'un esprit différent et suivent un mode particulier d'action, conforme

(1) Les bons ouvrages eux-mêmes ne rendent point immobiles les langues dont la fortune est liée à celle d'un peuple qui n'a pas encore accompli toutes ses destinées. Loin d'en conserver la régularité et la pureté, cette fixation, si elle était possible, en précipiterait la décadence : dans l'impuissance d'y introduire des mots nouveaux, il faudrait, pour exprimer les idées nouvelles, étendre la signification des anciens, et il en résulterait une variété d'acceptions et une confusion qui détruiraient à la fois l'unité et la clarté de la langue.

(2) Les esprits les plus distingués, parmi lesquels on trouve à regret Fr. Bacon, Descartes et Leibnitz, se sont occupés de cette chimère : voyez sur la littérature de cette question une savante note de M. Charma ; *Essai sur le langage*, p. 289-300. Nous y ajouterons seulement qu'on ne s'en est pas tenu à des désirs et à des spéculations théoriques. Vers le XI[e] siècle de l'Hégire, Mohyi-eddin inventa son balaïbalan, et John Wilkins, évêque de Chester, publia, en 1668, le dictionnaire et la grammaire d'une autre prétendue langue universelle.

à leur principe (1). Il est enfin un autre ressort beaucoup trop négligé jusqu'ici dans toutes les recherches sur l'histoire des langues : c'est la nature de chaque idiome, la puissance organique de développement qui lui appartient et le bnt final où il tend par sa propre force ; et cependant ce n'est qu'après avoir reconnu ces éléments intérieurs de son histoire que l'on peut apprécier les causcs diverses qui y concourent, et faire la part des influences étrangères.

CHAPITRE III

De la nature de la Langue Française

Chaque peuple a sa raison d'être dans le monde, son rôle à remplir dans les développements de l'Humanité. Mais si l'on en excepte le peuple romain, qui fnt la plus complète expression de l'ordre matériel ct du respect judaïque de la loi, aucun n'eut une mission plus manifeste que le peuple français et n'y fut mieux préparé par ses qualités et par ses défauts. Il ne se complaît pas, comme les Allcmands, dans l'absolu de l'idée pure et dans les stériles rêveries d'une imagination philosophique. Ainsi que les Anglais, il ne met point son intelligence au service de ses intérêts comme une force de cinquante chevaux ; il ne croit pas que la vérité ct la justice soient une dépendance de l'économie politique et s'apprécient à la manière des autres valeurs par sous et par deniers. Moins ombrageux et moins bouffi de sa dignité que le peuple espagnol, il ne s'isole point dans son orgueil

(1) Les résultats de leur influence dépendent moins encore de la nature et des causes de leur suprématie, que des rapports et des dissemblances qui secondent leur action ou la neutralisent.

du reste du monde, et ne professe pas l'immobilité et la foi dans le passé comme son premier devoir envers lui-même. Plus positif et plus vraiment national que les Italiens, il sait comprendre la réalité et vouloir le possible; la politique n'est pas pour lui une fantaisie d'artiste, mais un devoir qui prime tous les sentiments, et il s'oublie pour sa cause, il ne se préoccupe que du succès et ne s'agite jamais pour le plaisir de risquer beaucoup et de poser en conspirateur. Son rôle, à lui, est d'initier l'Europe aux idées nouvelles dont l'heure est arrivée, et il y porte la chaleur de conviction qui entraîne les sentiments, et la passion qui surmonte toutes les oppositions systématiques. La mobilité qu'on lui a reprochée n'est pas seulement de la légèreté et de l'inconsistance; c'est une conséquence naturelle de l'ouverture d'esprit qui le prépare à tout comprendre, et de la puissance d'enthousiasme qui se charge tour à tour des prédications les plus diverses. Il n'est pas jusqu'à cette amabilité, trop générale pour n'avoir pas été accusée de banalité, qui ne prédispose en faveur de ses idées et ne concourre activement à les répandre.

Si les idiomes s'inspirent de la nature des populations qui les créent et se conforment à leurs habitudes d'esprit; s'ils expriment nécessairement la façon de penser et, pour ainsi dire, la méthode instinctive du peuple, cette appropriation spéciale est encore plus vraie de la langue française que des autres. Elle n'est pas seulement un résultat naturel des allures et des formes ordinaires de la pensée; c'est un instrument remis entre nos mains pour remplir notre rôle d'initiateurs, un moyen excellent d'exprimer et de propager les idées nouvelles, et à ce double titre elle devait être d'une transparence parfaite et d'une grande facilité d'usage. D'abord, les éléments du vocabulaire ont été ramenés à une forme plus simple et plus usuelle. On a supprimé ou étouffé les lettres qui embarrassaient la prononciation; rejeté les syllabes traînantes, lors même qu'elles rappelaient l'origine des mots et leur donnaient une signification philologique ou une valeur musicale; matérialisé, c'est-à-dire annulé, l'accent. Au

lieu de relever la force des mots et de subordonner les syllabes accessoires à l'idée principale, il frappe uniformément sur les désinences (1), et ne sert qu'à en rendre la prononciation plus distincte et plus nette. Les anciens idiomes aimaient à résumer dans un seul mot des idées différentes. C'était pour l'hébreu un moyen de donner plus d'éclat à ces audacieux rapprochements où les imaginations lyriques se complaisent. Le sanscrit se prêtait par ses aggrégations aux tendances mystiques des Indiens et à leur besoin de métaphysique : le grec s'en servait pour mieux marquer des rapports qui charmaient les sentiments esthétiques du peuple, et flattaient l'oreille par l'harmonie des sons. Uniquement occupé de la clarté de l'expression, le français décomposa par principe tous les mots multiples (2); il ne leur laissa qu'une idée élémentaire, précisa leur signification, la restreignit et recourut à des mots indépendants pour exprimer les nuances diverses qui la modifiaient.

En variant la forme du radical par des flexions trop peu profondes pour empêcher de le reconnaître, la plupart des langues exprimaient en même temps l'idée générale des mots et le rôle accidentel qu'ils jouaient dans la phrase. A cette syntaxe qui confondait dans une synthèse arbitraire leur signification essentielle et des relations momentanées de pure forme, le français substitua des constructions plus conformes au travail de la pensée : il sépara les idées dont une analyse plus perspicace lui apprit les différences, et remplaça des flexions sans valeur réelle par des mots particuliers qui marquaient les rapports gramma-

(1) Quand cependant elles ne sont pas muettes ; pour ne pas en changer la nature, il rétrograde alors sur la pénultième et conserve son caractère emphatique.

(2) Il est inutile de faire observer que le français a aussi un certain nombre de mots composés ; mais la plupart n'existaient pas dans les premiers temps de la langue, et chaque mot y conserve sa forme et sa signification propres. Ils sont composés par association et non par aggrégation ; nous citerons comme exemples *Terre-de-pipe*, *Belle-de-nuit*, *Fer à repasser*, *Boite à double fond* : quelquefois même, ainsi qu'on le voit, les différents mots ne sont pas liés par un trait d'union.

ticaux des autres. Ce changement dans la métaphysique de la langue en détermina un autre dans son matériel : on le débarrassa des agglomérations qui n'étaient plus désormais que des superfétations fatigantes ; les radicaux se rapprochèrent de leur simplicité primitive ; les désinences redevinrent moins uniformes et moins musicales, et la langue acquit plus de variété et de fermeté.

La forme des phrases se dégagea des conventions qu'une habitude inintelligente respectait encore après la disparition des causes qui les avaient amenées : elle s'affranchit des prétendues règles de grammaire qui la contournaient et y jetaient une sorte d'obscurité, et les mots se suivirent dans le même ordre logique que les idées qu'ils exprimaient. Non sans doute que cet ordre soit assez invariable pour rendre impossibles les inversions naturelles que nécessite la prédominance du sentiment sur la pensée ; il sait s'accommoder aux bouleversements de la passion et déroger aux allures habituelles de la phrase. Mais ces tournures insolites ne répondent qu'à des besoins exceptionnels, et répugnent à la nature du peuple comme à l'esprit de la langue (1). Une organisation plus méthodique et plus simple donne aux constructions une régularité lucide qu'elle leur fait acheter par un peu de sécheresse et de roideur. Moins libres et moins amples, les périodes se sont dépouillées des phrases incidentes qui les retardaient, et marchent droit à l'expression la plus précise

(1) C'est faute de se rendre un compte exact des rapports de la parole avec la pensée, que l'on a nié qu'il y eût une construction philosophique. Quoique habitué aux inversions du latin, Cicéron l'avait fort bien reconnu : In conjunctis autem verbis triplex adhiberi potest commutatio, non verborum, sed ordinis tantummodo ; ut quum semel dictum sit directe, sicut natura ipsa tulerit, invertatur ordo, et idem quasi sursum versus retroque dicatur ; deinde idem intercise atque permixte ; *De partitione oratoria*, ch. VII. Seulement, la *construction naturelle* n'est pas la même dans tous les idiomes : elle varie selon que l'on parle logiquement, en allant de l'idée au sentiment qu'elle éveille, ou que l'on s'exprime avec chaleur, en partant d'un sentiment pour aboutir à une idée ; et la langue se forme peu à peu la syntaxe qui convient le mieux aux habitudes philosophiques ou passionnées du peuple qui s'en sert.

et la plus claire. Le peuple n'eut pas conscience de ces innovations et n'aurait pu s'en rendre compte à lui-même : c'était la conséquence involontaire du travail instinctif de sa pensée sur sa parole, et il en résulta une langue nouvelle, à la fois vive et timide (1), d'une élévation naturelle, et cependant un peu banale (2); affectant trop la dignité pour ne pas lui sacrifier les couleurs nettes et tranchées; se plaisant trop à donner aux mots une signification plus étendue et plus noble pour ne point paraître en quelque sorte superficielle et peu sentie; moins indépendante, moins énergique, mais plus facile, plus transparente et plus douce que la plupart des idiomes du Nord; moins abondante et moins musicale, mais plus variée et plus vigoureuse que ceux du Midi; plus propre à l'exposé des idées qu'à l'expression des sentiments, et au raisonnement qu'à l'éloquence : une langue éminemment pratique (3) et toujours préoccupée de

(1) Le blâme énergique qui s'est attaché à la signification primitive de *Inconvenance*, *Insolence* et *Impertinence* est une preuve frappante de l'amour du français pour les usages reçus.

(2) Non-seulement elle évite les tournures elliptiques et craint les métaphores, mais elle recherche dans celles qu'elle se permet la justesse de préférence à la force et à l'éclat.

(3) Ce n'est pas d'aujourd'hui que le français est une langue européenne. Apud ducem Neustriae educatur, eo quod apud Anglos usus teneat filios suos apud Gallos nutriri, ob usum armorum et linguae nativae barbariem tollendam; Gervasius de Tilburg, *Otia imperialia*, ann. 1066. Garnier de Pont-Sainte-Maxence disait encore à la fin de sa *Vie de saint Thomas Becket* :

Guarniers li clerc del Punt fine ci sun sermun
Del martir saint Thomas et de sa passiun;
Et meinte feiz le list a la tumbe al barun.

B. N. sup. fr. nº 2636, fol. 97, vº.

On s'en servait, en Angleterre, dès le XIIIe siècle, même en prose, de préférence à l'idiome national. L'engagement d'accorder toutes les réformes, que prit Henri III, le 18 octobre 1259, était en français; voyez Rymer, *Foedera, conventiones, litterae inter reges Angliae et alios quosvis imperatores*, p. 378. C'était même la langue de l'éducation publique : Children in scole, agenst the usage and manir of al others nations, beeth compelled to leve hire owne langage, and for to construe hir lessons and hire thynges in frenche; Trevisa, *Translation of Hygden's Polychronicon*; dans Boucher, *Glossary*, p. 39 : voyez aussi Robert de Gloucester, p. 364, éd. de Hearn, et Warton, *History of the english poetry*, t. 1, p. 6. Ingulph dit même qu'avant la Conquête, sous le règne d'Édouard-le-Confesseur, gallicum idioma omnes magnates in suis curiis tanquam magnum gentilitium loqui (coeperunt); dans Savile, *Rerum angli-*

son but (1), qui sacrifie de parti pris la profondeur à la clarté, l'imagination au bon sens, et la richesse des formes grammaticales à la commodité de la pensée.

carum scriptores, p. 895, par erreur 905; et on lit comme une chose étonnante dans un roman qui remonte probablement au XIVe siècle :

Mani noble ich have y-seighe
That no freynsche couthe seye.

Arthour and Merlin, v. 25, éd. d'Édimbourg, 1838.

Nous avons même des ouvrages composés par des étrangers qui reconnaissent formellement cette supériorité. Au passage si souvent cité de Brunetto Latini : Et s'aucuns demande por quoi chis livres est escris en romans selonc le patois de France, pnisque noz somes Ytaliens, je diroe que c'est por deux raisons : l'une est por ce que noz somes en Fraucc ; l'autre si est por ce que francois est plus delitables langages et plus communs que moult d'autres (dans M. Paris, *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. IV, p. 356), nous ajouterons le témoignage de Martin da Canale qui traduisit une chronique vénitienne, écrite primitivement en latin, parce que, dit-il, la lengue franceise cort parmi le monde et est la plus delitable a lire et a oir que nulle autre ; dans Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. IV, liv. III, ch. 1. C'était même un usage assez général pour avoir excité l'indignation de Benvenuto da Imola : Unde miror et indignor animo, quando video Italicos et praecipue nobiles, qui conantur imitari vestigia eorum (sc. Gallorum), et discunt linguam gallicam, asserentes quod nulla est pulchrior lingua gallica ; quod nescio videre ; *Commentarii di Dante;* dans Muratori, *Antiquitates italicae medii aevi*, t. I, p. 1130. Il en était de même en Allemagne :

Tout droit a celui temps que je ci vous devis
Avoit une coustume ens el tyois païs,
Que tout li grant seigneur, li conte et li marchis,
Avoiënt entour aus gent francoise tous dis
Pour aprendre francois leurs filles et leur fils,

dit *li Romans de Berle aus grans pies*, st. V, p. 10 ; et ce n'est pas là une simple invention de romancier. Il y eut même des Allemands qui cultivèrent la poésie française (*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 173), parmi lesquels on a compté Brunon, qui fut archevêque de Trèves de 1101 à 1123 (voyez *Ivonis Epistolae*, P. II, p. 246, éd. de 1647) et l'empereur Frédéric II. On lit aussi dans Muntaner : La pus gentil cavalleria del mon era de la Morea : e parlaven axi bell frances com dins en Paris ; *Chronica*, p. 468, éd. de Lanz. Ce fut même là une des causes principales de la célébrité de l'Université de Paris, où l'on venait s'instruire de toutes les parties de l'Europe : nous nous bornerons à citer deux vers d'une pièce écrite à la fin du XIIIe siècle :

Filii nobilium, dum sunt juniores,
Mittuntur in Franciam fieri doctores ;

dans Wright, *Anecdota litteraria*, p. 38.

(1) Le latin qui, si l'on en excepte le persan, est peut-être la plus pratique de toutes les autres langues, admettait une foule de tournures dont l'indécision et l'obscurité allaient jusqu'à une amphibologie complète. Tel est, par exemple, ce vers de Plaute *Pentheum diripuisse aiunt Bacchas*. On sait aussi qu'un juge de Charles I put expliquer son opinion de deux manières, quoique la phrase dont il s'était servi *Si omnes consentiunt ego non dissentio*, fût parfaitement grammaticale.

Ces caractères n'apparaissent pas tous dans les plus vieux monuments qui nous sont parvenus : il a fallu des siècles entiers pour que les éléments divers qui ont concouru à la formation du français se soient agglomérés dans une sorte d'unité, puis organisés d'après des règles systématiques. La langue a partagé la destinée du peuple ; elle s'est aussi cherchée pendant longtemps elle-même et ne s'est constituée d'une manière définitive que lorsqu'il est arrivé à l'instinct complet de son idée et de son but. Si la perte des premières ébauches du français ne permet pas de remonter à sa naissance et d'assister à son débrouillement, on reconnaît dans ses progrès successifs l'existence d'une loi interne qui se développe par sa propre force et domine son histoire. Dans les documents du XIIe siècle, sa marche est lourde et embarrassée de périodes gauchement attachées les unes aux autres ; quelques flexions à peine marquées obscurcissent encore des inversions qu'elles prétendent caractériser et rendre plus claires. Il se dégage enfin de ces derniers restes d'une grammaire antipathique à son esprit, et répudie les tournures confuses et lâches des participes. Plus tard il y revient pour donner à la phrase plus de rapidité et de corps ; mais il en restreint l'emploi, il en neutralise les mauvaises conséquences par la brièveté des périodes, et condamne définitivement toutes les constructions absolues. Il gagne dans les luttes religieuses du XVIe siècle le sérieux et la fermeté qui l'ont si merveilleusement approprié à la discussion des affaires ; il s'y forme à l'allure droite et nette du bon sens et de la loyauté, et y prend ces habitudes incisives qui doublent la puissance de la raison. Enfin il acquiert à la cour de Louis XIV et aux séances de l'Académie cette dignité de bon goût et cet amour naturel des convenances qui l'ont fait accepter par l'Europe entière comme la langue maternelle de la société polie.

Les divers éléments qui s'assimilèrent les uns aux autres et composèrent un idiome à l'usage de nos ancêtres, n'ont donc pu conserver ni leurs formes primitives ni les lois grammaticales

qui les coordonnaient : en devenant français, ils se sont plus ou moins modifiés conformément à l'esprit et aux nécessités de leur nouvelle langue. Dans ce remaniement successif qui constitue l'histoire des langues, beaucoup des anciens caractères s'effacent, quelques-uns sont même remplacés par d'autres entièrement différents, et les analogies avec un idiome étranger ne peuvent plus indiquer des emprunts immédiats. Les rapports philologiques les plus frappants s'appuieraient vainement sur de nombreux exemples semblables, s'ils n'étaient eux-mêmes confirmés par l'histoire. Ce ne sont pas seulement des mots que les peuples s'empruntent, c'est avant tout des idées ; et l'étude des influences que leur civilisation a tour à tour exercée et subie, doit précéder le rapprochement des vocabulaires et légitimer les inductions qu'on n'a jusqu'ici demandées qu'aux formes matérielles du langage.

CHAPITRE IV

De l'influence des Langues celtiques

Le clan, ce développement égoïste de la famille, était trop cher aux plus anciens habitants des Gaules dont l'histoire a conservé le souvenir, pour que des liens politiques bien étroits les eussent unis ensemble. De fréquentes discordes les divisaient (1), et quand elles étaient apaisées, de longs ressentiments les séparaient plus profondément encore. L'imminence d'un danger com-

(1) In Gallia, non solum in omnibus civitatibus atque pagis partibusque, sed pene etiam in omnibus civitatibus, factiones fiunt ; César, *De bello gallico*, l. VI, ch. 11. Un proverbe breton exprime encore aujourd'hui la forte individualité naturelle aux populations celtiques : Kant brot, kant kis ; kant parrez, kant ilis : Cent pays, cent modes ; cent paroisses, cent églises.

mun, la crainte de l'invasion romaine, put à peine suspendre leurs dissentiments habituels. Si, lors du siége d'Alise, César eut à combattre une confédération universelle, le bon accord ne dura qu'un instant, et l'habile général parvint à opprimer toutes ces peuplades si maladroitement jalouses de leur indépendance en les prenant tour à tour pour auxiliaires. Beaucoup durent échapper par leur insignifiance à l'attention des historiens, et cependant ils en comptent vingt dans l'Aquitaine (1), vingt-cinq dans la Lyonnaise (2) et plus de soixante dans la Gaule chevelue (3). Rien de commun ne semble même les avoir rapprochées, si ce n'est peut-être de vagues souvenirs d'origine et un même fond de croyances religieuses (4). Une critique sévère ne saurait voir dans ce collége national de druides qui se serait réuni une fois par an dans les environs de Chartres, qu'une de ces fictions historiques qu'un malencontreux esprit de système a souvent déduites d'un fait mal compris ou généralisé sans aucune rai-

(1) Strabon, l. IV, p. 189: Marcien d'Héraclée n'en connaissait que seize; Περιπλους; dans le *Geographi minores*, t. I, p. 48.

(2) Marcien d'Héraclée, *l. l.*, p. 49.

(3) Bruzen de La Martinière, *Dictionnaire géographique*, t. III, p. 56 et 57. Selon M. Amédée Thierry, les Galls auraient compté dans la famille gauloise proprement dite vingt-deux nations; les Gallo-Kymris, dix-sept, et les Belges, vingt-trois; *Histoire des Gaules*, t. II, p. 28. L'évaluation de petites populations aussi obscures est nécessairement fort incertaine et doit rester au-dessous de la vérité; mais un seul point importe à nos idées, et il est incontestable: le fractionnement des habitants de la Gaule en un certain nombre d'États indépendants. On lit même dans un discours du roi Agrippa, rapporté par Joseph, *De bello judaico*, l. II, ch. 8: Galli denique sub mille et ducentis militibus serviunt quibus pene plures habuerunt civitates.

(4) Les peuples de la Gaule n'avaient, à vrai dire, qu'un lien commun, qu'un seul élément d'unité: c'était la religion; Giraud, *Essai sur l'histoire du droit français au moyen âge*, t. I, p. 24. La religion ne put même avoir, au moins dans les derniers temps de l'indépendance des Gaules, cette puissance de cohésion que M. Giraud lui accorde. Les liens qui unissaient les différentes peuplades étaient beaucoup trop lâches pour que l'unité des doctrines religieuses pût s'y maintenir, et la diversité des superstitions que le peuple a conservées dans chaque province, remonte certainement à d'anciennes croyances, qui ne devaient pas être générales, puisque leurs vestiges ne se retrouvent pour la plupart que dans une partie, quelquefois même fort restreinte, du pays.

son (1). Si les druides avaient formé un corps compact, s'étendant comme un réseau sur tous les pays celtiques, ils eussent bientôt, en l'absence d'un autre pouvoir qui comprimât leurs usurpations, acquis une puissance politique que tous les historiens ont niée par leur silence. D'ailleurs, encore dans le IIe siècle de notre ère, il y avait en Irlande des tribus restées anthropophages (2), et César en trouva en Angleterre qui ne connaissaient pas les droits de la propriété et ne cultivaient pas la terre (3) : les populations fixées dans les Gaules avaient au contraire une grande douceur de mœurs; elles professaient avec une sorte de fanatisme le culte de la famille, et des différences de civilisation si profondes n'auraient pu s'établir si une forte organisation sacerdotale eût prêché partout les mêmes doctrines et en eût assuré le respect.

Lors même que de petites peuplades aussi indépendantes les unes des autres eussent d'abord parlé une langue parfaitement semblable, de grandes diversités n'auraient pas tardé à s'y introduire. Elles avaient, chacune, des usages, des besoins et des idées qui leur étaient propres : leurs relations politiques et commerciales étaient différentes et les mettaient en contact avec des populations dont le langage et la prononciation avaient pris aussi un caractère et des formes particulières (4). A défaut d'un

(1) César, *De bello gallico*, l. VI, ch. 13.

(2) *Φασι τινας ἀνθρωπους ἐσθιειν, ὥσπερ και των Βρεττανων τους κατοικουντας την ὀνομαζομενην Ἰριν*; Diodore de Sicile, l. v, ch. 32.

(3) César, *De bello gallico*, l. v, ch. 14.

(4) Cette diversité de langage se trouve même chez les peuples issus d'une souche commune, tant qu'une des langues, adoptée par les poëtes ou les hommes de gouvernement, n'y est point devenue dominante et n'a pas réduit toutes les autres à l'état de patois. Les historiens qui constatent les faits et les philologues qui les expliquent l'ont également reconnu. Ainsi nous lisons dans Strabon : *Και οἱ ἀλλοι δ'Ἰϐηρες χρωνται γραμματικη, οὐ μια ἰδεα, οὐδε γαρ γλωττη ἰδια* (l. III, p. 139, éd. de Casaubon), et Lanzi disait en parlant de la Grèce dont les tendances littéraires avaient dû cependant repousser bien des idiotismes et coordonner bien des irrégularités : Ogni citta, ogn' isola ebbe idiotismi non comuni alla nazione; *Saggio di lingua etrusca*, t. I, p. 402.

centre dominant qui imposât aux autres son esprit et ses habitudes, une littérature acceptée également pour tous eût pu seule maintenir quelque unité dans le langage ; et le fractionnement des Gaulois en tribus isolées ou même hostiles leur rendait bien difficile cette communauté de glorieux souvenirs, la première condition de toute poésie populaire. L'ignorance de l'écriture était d'ailleurs trop générale avant la domination romaine (1) pour conserver dans toute sa pureté une langue qu'auraient fixée des chefs-d'œuvre véritablement nationaux, et les bardes qui les eussent colportés de ville en ville auraient eu grand soin, comme les jongleurs du moyen âge, de les traduire dans le dialecte particulier à leur auditoire.

Du temps de César on parlait déjà trois idiomes dans les Gaules (2) : le belge, le celtique et l'aquitain (3), et au moins ce dernier était entièrement différent des deux autres (4). De nouvelles

(1) Les Gaulois n'avaient pas même d'alphabet qui leur fût propre : Neque fas esse existimant ea litteris mandare, cum in reliquis fere rebus publicis privatisque rationibus graecis litteris utantur, dit César (*De bello gallico*, l. VI, ch. 4), et cependant le grec leur était certainement inconnu puisqu'il avait dit auparavant : Hanc graecis conscriptam litteris mittit, ne, intercepta epistola, nostra ab hostibus consilia cognoscantur (l. V, ch. 48), et que dans un entretien secret avec Divitiacus, un des plus savants druides, il fut obligé de recourir à un interprète gaulois : Quotidianis interpretibus remotis, per C. Valerium Procillum, principem Galliae provinciae, cui summam rerum omnium fidem habebat, cum eo colloquitur ; *l. l.*, l. I, ch. 19. Aelien dit même d'après Androtion : Ἀλλα και ἐνομιζον αἰσχιστον εἰναι παντες οἱ την Εὐρωπην οἰκουντες Βαρβαροι χρησθαι γραμμασιν ; *Variarum historiarum* l. VIII, ch. 6.

(2) Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt ; *De bello gallico*, l. I, ch. 1.

(3) Selon M. Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. 1, p. 433, l'aquitain était le basque ; le celtique, le bas-breton ; et le belge, le gaulois proprement dit. La première partie de cette conjecture semble assez probable ; mais nous ne connaissons aucun fait qui légitime les deux autres.

(4) Οἱ Ἀκουϊτανοι διαφερουσι του Γαλατικου φυλου, κατα τε των σωματων κατασκευας και κατα την γλωτταν ; Strabon, l. IV, p. 189. Les deux autres grandes divisions signalées par César semblent avoir été aussi séparées par des différences notables. Selon Schoepflin, *Vindiciae celticae*, les Gaulois auraient même eu seuls droit au nom de *Celtes*, et c'est aussi l'opinion d'Adelung ; *Mithridates*, t. II, p. 37 et suiv. Ces assertions là ne nous paraissent pas suffisamment appuyées sur des faits, cependant *Celt* signifie en kymri un Lieu couvert, un Bois, et *Gal*, une Place découverte, une Plaine, et ce qui semble encore plus significatif, *Gâl* en kymri, *Gall*

diversités étaient remarquées par Strabon (1), et si, comme il le pensait, elles n'eussent porté que sur des nuances de dialecte, elles n'auraient pas sans doute frappé des oreilles étrangères. Ces trois grandes familles de peuples n'étaient pas d'ailleurs rigoureusement cantonnées dans un territoire à part ; elles se mêlaient ensemble et rapprochaient par des corruptions réciproques leur langage de la langue de leurs voisins : ainsi les Tectosages, le peuple le plus puissant du Haut-Languedoc, étaient probablement des Belges (2), et les Ligures, qui habitaient aussi la Narbonnaise, semblent avoir été des Celtes (3). Un témoignage vivant de la diversité des langues que parlaient les anciens habitants des Gaules, est même resté dans la multiplicité de nos patois. Des différences constitutives s'y sont maintenues, quoique des

en gaël, désigne un ennemi, quoique *Kall* signifie en tatar, un des restes les mieux conservés de l'ancienne langue des Scythes, Sédentaire. Mais selon M. Meyer, *Gaël, Gadhel* (en irlandais *Gaodhal, Gaoidhal, Gaedhil*) viendrait de la vieille racine *Gwydh* Sequi, Comitari (dans son mémoire *On the importance of the study of the celtic language as exhibited by the modern celtic dialects still extant*, publié dans le *Report of the british association for the advancement of science*, 1847, p. 301), et un dictionnaire armoricain-français et latin, daté de 1464, que l'on conserve à la B. N. sous le nº 7656, donne le mot *Galloet* avec la signification de Pouvoir.

(1) Ὁμογλώττους δ' οὐ παντας, ἀλλ' ἐνιους μικρον παραλλαττοντας ταις γλωτταις ; l. IV, p. 176. Tacite dit aussi qu'il existait quelque différence entre la langue des Gaulois et celle que parlaient les habitants de la Grande-Bretagne ; *Agricola*, par. II.

(2) Ausone qui vivait dans un temps où les anciennes traditions n'avaient pas encore entièrement péri, le dit en termes exprès dans son poëme *De claris urbibus*, Narbo, v. 9 :

Tectosagos primaevo nomine Belgas.

Mais nous devons reconnaître que quelques éditeurs ont préféré au texte des plus vieux ms. *Volcas* : voyez M. Amédée Thierry, *Histoire des Gaules*, t. I, ch. 4.

(3) Strabon dit même qu'ils étaient étrangers aux Gaulois Ἑτεροεθνεῖς μεν εἰσι, l. II, p. 128 : mais nous croirions volontiers que c'était le même peuple que ces Lloëgrys, qui vinrent en Angleterre de la côte sud-ouest des Gaules, et parlaient une langue assez semblable à celle du Pays de Galles pour s'entendre facilement avec les Kymri ; *Trioedd ynys Prydain*, nº V ; dans le *Myvyrian archaiology of Wales*, t. II, p. 58. Selon M. de Pétigny, *Études sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne*, t. I, p. 29, les Salyes ou Saliens qui s'établirent aussi dans la Gaule méridionale (voyez Florus, *Rerum romanarum epitome*, l. III, ch. 2) auraient été d'origine tudesque, et Ausone disait en parlant de la Narbonnaise ; *Ibidem*, v. 12 :

Quis memoret portusque tuos, montesque lacusque ?
Quis populos vario discrimine vestis et oris.

relations chaque jour plus nombreuses et des intérêts plus solidaires les uns des autres aient rapproché bien des populations primitivement divisées (1). Ces dialectes particuliers se retrouvent dans les localités les moins ouvertes aux influences étrangères, en Bretagne (2) et dans la Suisse romande (3), comme dans les cantons qui participaient plus activement à la vie commune, et ils y sont assez tranchés pour rendre les relations fort difficiles, sinon tout à fait impossibles (4).

Le latin avait déjà pénétré dans les Gaules avant l'arrivée de César. D'immenses domaines furent confisqués dans la Narbonnaise après la défaite des Teutons, et les patriciens romains qu'on en dota les distribuèrent à de nombreux clients (5). La Provence ressemblait plutôt à une véritable colonie qu'à une province soumise par la force des armes aux lois de la République (6); toutes les affaires y étaient traitées par des citoyens

(1) Bullet indique dans son *Dictionnaire celtique*, t. I, p. 208-215, jusqu'à quarante-trois mots différents qui signifiaient Rivière; mais, comme on le pense bien, nous ne nous portons nullement garant de la sûreté de sa critique.

(2) Il y en a au moins quatre : les patois de Léon, de Tréguier, de la Cornouaille et de Vannes.

(3) Le rumouche, qui se parle dans l'Oberland; le ladin proprement dit, qui est usité dans la Basse-Engaddine, et le schalaver qui en diffère assez pour être considéré au moins comme un dialecte particulier : voyez Fuchs, *Ueber die sogenannten unregelmässigen Zeitwörter in den romanischen Sprachen*, p. 337 et 363.

(4) M. Pierquin de Gembloux le prétend; *Des patois*, p. 151. Selon Legonidec, *Grammaire celto-bretonne*, p. XVII, leur grande différence n'empêcherait pas de s'entendre, et quand on sait avec quel merveilleux esprit de divination les populations qui ne parlent pas une langue fixée, suppléent à la clarté de l'expression, cette opinion semble, au moins dans certaines limites, beaucoup plus probable.

(5) Pompée y possédait un parc qui avait quarante milles de circuit. Nous croyons cependant que M. Aurélien de Courson s'est bien exagéré les conséquences immédiates de ces confiscations et de ces établissements de colons latins : Avec les cultivateurs libres qui formaient à proprement parler le fond de la population gauloise, disparurent nécessairement les mœurs, la langue et les institutions nationales; *Histoire des peuples bretons*, t. I, p. 135.

(6) Respicite finitimam Galliam quae in provinciam redacta, jure et legibus commutatis, securibus subjecta, perpetua premitur servitute; César, *De bello gallico*, l. VII, ch. 77. Le reste des Gaules garda, même après la conquête, une existence plus indépendante (*Ibidem*, l. I, ch. 45), et cette différence explique pourquoi le provençal conserva les formes latines beaucoup mieux que le vieux-français.

romains (1), et leur langue y devint d'un usage universel (2). Elle se répandit sans doute aussi parmi les populations voisines, mais ses progrès ne durent pas s'étendre jusqu'au centre des Gaules, puisque dans les premiers temps de son proconsulat, César fut obligé d'admettre un interprète gaulois à l'entretien secret qu'il eut avec Divitiacus. La durée de son séjour, les cantonnements prolongés de ses légions, ses alliances successives avec les différents États, la facilité d'esprit et la mobilité naturelles aux Celtes (3), le nouvel esprit de la politique romaine, qui comprenait enfin qu'un des meilleurs moyens de s'unir étroitement les peuples étrangers était de leur imposer l'usage de la même langue (4), les nombreuses colonies établies par César et par Auguste (5), tout concourut à rendre la connaissance du latin plus générale.

Pour récompenser les services de ses plus braves lieutenants, peut-être aussi pour associer plus sûrement à ses intérêts des populations dont il avait si longtemps expérimenté le courage,

(1) Referta Gallia negotiatorum est, plena civium romanorum. Nemo Gallorum sine cive romano quicquam gerit; Cicéron, *Pro Fonteio*, par. I.

(2) Ce passage où Cicéron veut expliquer ce qu'on entendait par *urbanitas*, en est une preuve positive: Id tu, Brute, jam intelliges cum in Galliam veneris; audies tu quidem etiam verba quaedam non trita Romae, sed haec mutari dediscique possunt; *De claris oratoribus*, par. XLVI.

(3) Infirmitatem Gallorum veritus, quod sunt in consiliis capiendis mobiles, et novis plerumque rebus student; César, *De bello gallico*, l. IV, ch. 5. Il fait le même reproche aux Belges (*Ibidem*, l. II, ch. 1): on lit également dans Silius Italicus :

Vaniloquum Celtae genus ac mutabile mentis.

De bello punico, l. VII, v. 17;

et dans un poëme du IXe siècle, un Franc disait à Murmon, roi des Bretons :

Wicchar ad haec : Semper nostros dixisse [priores
Fama fuit, quae nunc mens mea certa feret,
Instabiles animos, motus mutantia prorsus
Pectore consilia gentis habere tuae.

Ermoldus nigellus, l. III, v. 217; dans dom Bouquet, t. VI, p. 42.

(4) Quo latinae vocis honos per omnes gentes venerabilior diffunderetur, dit Valère Maxime, l. II, ch. 2. Opera data est ut Imperiosa civitas non solum jugum, verum etiam linguam suam domitis gentibus, per pacem sociatis imponeret; saint Augustin, *De civitate Dei*, l. XIX, ch. 7. Aussi Plutarque disait dans ses *Questions platoniques*, nº X, par 3 : Ὡς δοκει μοι περι Ρωμαιων λεγειν, ὡν μεν λογω νυν ὁμου τι παντες ἀνθρωποι χρωνται; *Opera*, t. X, p. 198, éd. de Reisk.

(5) Nous citerons entre beaucoup d'autres : Auch, Bibracte, Genève, Lillebonne, Noyon, Périgueux, Saint-Dié, Saint-Quentin, Soissons, Tours et Vienne.

César ouvrit l'entrée du Sénat à une foule de Gaulois (1). Il n'y eut plus de fonctions qui ne leur fussent accessibles à tous, et les plus considérables s'y préparaient en apprenant la langue latine (2). Le hasard qui fit naître Claude à Lyon rendit tous les habitants de la Gaule celtique compatriotes de l'Empereur, et il se plut à leur témoigner sa faveur en leur accordant par un acte authentique le droit de prétendre à toutes les charges de l'État (3). Il leur fallait seulement savoir le latin, et à défaut d'une ambition chaque jour plus facile à satisfaire, la crainte de perdre ses droits de citoyen en faisait une instante nécessité (4).

Dès le premier siècle de l'ère chrétienne, les femmes et les enfants lisaient des vers latins à Vienne (5) ; Pline se vantait que ses œuvres fussent connues de toute la Gaule (6), et l'on y établit dans toutes les villes principales des écoles publiques d'humanités (7). Il y en eut à Autun, à Besançon et à Bordeaux, à Lyon et à Marseille, à Narbonne et à Poitiers, à Reims, à Toulouse (8), et cette langue y devint assez exclusive pour que du

(1) Suétone, *Julius Caesar*, par. LXXVI et LXXX. Ces faveurs en masse, accordées à des vaincus de la veille, ne furent pas, comme on le pense bien, du goût des vieux Romains, et le mécontentement se manifesta par des vers satiriques :

Gallos Caesar in triumphum ducit : iidem in curia
Galli braccas deposuerunt ; latum clavum sumpserunt.

(2) Ils durent même s'y livrer avec une véritable passion, puisque l'on trouve déjà dans Juvénal :

Accipiat te
Gallia, vel potius nutricula caussidicorum
Africa, si placuit mercedem ponere linguae.

Satire VII, v. 145.

(3) Tacite, *Annalium* l. XI, ch. 23, 24 et 25 ; Sénèque, *De beneficiis*, l. VI, ch. 19. On conserve encore à Lyon un de ses décrets, gravé sur des tables de bronze.

(4) Dion Cassius, l. LX ; Suétone, *Claudius*, par. XVI. Nous devons cependant reconnaître que Suétone semble attribuer cette sévérité à un caprice : Gessit et censuram... inaequaliter, varioque animo et eventu, *l. l.* ; mais comme il pouvait se renouveler et s'autoriser d'un précédent, il aurait produit à peu près le même effet qu'une loi positive.

(5) Martial, *Epigrammatum* l. VII, ép. 87.

(6) Pline, *Epistolarum* l. IX, let. 2.

(7) Galliarum soboles liberalibus studiis operata, dit Tacite, *Annalium* l. III, ch. 43. Il donne à Marseille le titre de *magistra studiorum* (dans *Agricola*, par. IV), et Fronton appelle Reims l'*Athènes gauloise* : Vestrae Athenae Durocortoro ; dans Walchius, *Historia critica linguae latinae*, p. 30, 3e édition.

(8) L'histoire nous a même conservé le nom de plusieurs rhéteurs qui enseignaient les belles-lettres dans

temps de Strabon, on ne regardât déjà plus les Gaulois comme des Barbares (1). Les anciennes langues du pays se conservèrent avec plus d'opiniâtreté dans les campagnes ; mais la plupart de leurs habitants furent refoulés dans les forêts de l'Armorique et sur les montagnes de l'Auvergne et de la Gascogne, ou disparurent balayés par les invasions qui sillonnaient incessamment le territoire. Il y en eut une vers 270 qui dura près de sept ans et ravagea tout sur son passage (2). Celle de 406 fut plus meurtrière encore, et la faim compléta son œuvre de destruction (3). Bientôt après, les Huns reprirent pour leur compte la dépopulation des Gaules, et ils s'y employèrent comme si chacun eût été jaloux de mériter aussi le titre de *fléau de Dieu* dont s'énorgueillissait leur chef (4). Lorsqu'ils se sentirent impuissants à faire respecter l'Empire par la terreur de leurs armes, les Romains voulurent en couvrir les frontières par des colonies militaires

le premier siècle de notre ère : Apollodore de Pergame, Pacatus Clodius Quirinalis d'Arles, Statius Surculus de Toulouse, Sextus Julius Gabinianus, Julius Florus et Julius Secundus.

(1) Οὐδε Βαρβαρους ἐτι ὀντας, ἀλλα μετακειμενους το πλεον εἰς τον των Ρωμαιων τυπον, και τη γλωττη, και τοις διοις, τινας δε και τη πολιτεια ; l. IV, p. 186.

(2) Elle détruisit jusqu'à soixante-et-dix villes, et quand elle fut enfin vaincue près de Lyon, la plupart des Alamans qui échappèrent aux soldats de Probus durent comprendre qu'il leur était impossible de regagner leur première patrie, et se fixer dans les Gaules.

(3) Moguntiacum quondam nobilis civitas capta atque subversa est, et in ecclesia multa hominum millia trucidata ; Vangiones longa obsidione deleti, Remorum urbs praepotens, Ambiani, Atrebatae, extremique homines Morini, Tornacum, Nemetae, Argentoratus translata in Germaniam. Aquitaniae, Novemque populorum, Lugdunensis et Narbonensis Provinciae praeter paucas urbes populata sunt cuncta ; quas et ipsas foris gladius, intus vastat fames ; saint Jérôme, *Epistola ad Geruntiam ;* dans M. de Pétigny, *Études sur les lois et les institutions de l'époque mérovingienne*, t. I, p. 258, note.

(4) Ils prirent Besançon, Metz, Langres, Reims, Cambrai et Toul : voyez Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica Francorum*, l. II, ch. 6 et 7. A la bataille de Mauriac, où ils furent enfin, sinon vaincus, au moins arrêtés par Aetius, il périt, selon Jornandès, *Historia Gothorum*, ch. XXXXI, jusqu'à deux cent cinquante mille hommes ; Idace dit même trois cent mille, et une grande partie appartenait certainement à l'armée gauloise, puisqu'elle ne put point forcer le camp des Huns. Quelques années plus tard, après la victoire que Clovis remporta à Soissons, il périt encore un très-grand nombre de Gaulois.

qui, en se multipliant, pénétrèrent jusqu'au cœur de la Gaule (1). Les Vétérans qu'on y établissait étaient eux-mêmes pour la plupart des étrangers qui n'avaient obtenu leur naturalisation qu'en servant à prix d'argent dans les Légions (2). Quand ils venaient à manquer ou qu'une invasion semblait trop menaçante, on s'arrangeait avec elle à l'amiable, et l'on colonisait, sous le nom de *lètes* (3), des Barbares moins exigeants que les autres, qui voulaient bien reconnaître la souveraineté nominale des Empereurs, et jouir à titre de fief militaire des terres qui leur étaient concédées. Le sol se couvrit de Franks, de Burgondes, d'Alains, de Suèves, de Sarmates, de Saxons (4), et l'influence de ces

(1) Tacite dit déjà, en parlant des bords du Rhin : Agros vacuos et militum usui sepositos ; *Annalium* l. XIII, ch. 54. Burgundiones partem Galliae propinquantem Rheno obtinuerunt ; Prosper, *Chronicon*, année 416, et l'édition de Pithou ajoute à la 20e année de Théodose (en 443) : Sapaudia (la partie occidentale du duché de Savoie) Burgundionum reliquiis datur cum indigenis dividenda. Nous ajouterons un autre passage d'Eumènes : Quid loquar rursus intimas Franciae nationes non jam ab his locis quae olim Romani invaserant, sed a propriis ex origine suis sedibus atque ab ultimis Barbariae littoribus avulsas, ut in desertis Galliae regionibus collocatae etiam pacem romani Imperii cultu juvarent et arma delectu; *Panegyricus Constantini augusti*; dans le *Panegyrici veteres*, p. 193, éd. d'Anvers, 1599.

(2) Dès les derniers temps de la République, il y avait dans toutes les Légions des cohortes auxiliaires de soldats étrangers; la cavalerie en était presque entièrement composée : les cavaliers numides eurent même une influence décisive sur les succès de César.

(3) Ce mot, qui viendrait, d'après M. Grimm, de *Laz*, Serf attaché à la glèbe; d'après M. Guérard, de *Leute*, Gens de guerre, et d'après M. de Pétigny, de *Leuth*, Hommes peu distingués, nous semble plutôt une corruption de quelque forme dialectale du vieil-allemand *Liut*, en islandais *Lyd* et en anglo-saxon *Leod*, qui signifiait d'abord Gens, et prit selon les circonstances le sens d'Étrangers, Esclaves, Fidèles, Habitants, Guerriers. Ammien Marcellin appelle indifféremment les Franks *gentiles* et *laeti* (l. XVI, ch. 4), et nous lisons dans le *Notitia Imperii : Praefectus laetorum gentilium Suevorum*. Voyez Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz*, t. II, col. 193. Un passage de Procope qui jette beaucoup de jour sur les causes et la nature des établissements des lètes, confirme pleinement cette opinion : Οὐ γαρ ποτε ῴοντο Γαλλιας ξυν τῳ ἀσφαλει κεκτησθαι Φραγγοι, μη του αὐτοκρατορος το ἐργον ἐπισφραγισαντος τουτο γε... Ταυτην τε την πραξιν οὐχ ὁπως οὐ διακωλυειν Ρωμαιοι ἐσχον; *De bello gothico*, l. III, ch. 33, p. 417, éd. de Bonn.

(4) Leur énumération se trouve dans le *Notitia Imperii* qui fut rédigé au commencement du Ve siècle, et se réfère certainement à un état de choses bien antérieur. Probus disait déjà dans sa Lettre au Sénat : Omnes jam Bar-

nouveaux habitants sur la langue commune dut être active et durable : groupés par nation dans un seul canton, ils se suffisaient à eux-mêmes, et les femmes qui les avaient suivis perpétuaient l'idiome de leur première patrie. Chacun de ces établissements aggravait la condition des indigènes ; ils étaient dépouillés de leurs possessions, et périssaient de faim sur les terres qui avaient nourri leurs ancêtres. Poussés dans les villes par le besoin et par les violences des lètes, les exactions de l'administration romaine les en repoussaient ; n'ayant plus rien à espérer ni à craindre, ils en appelèrent, à plusieurs reprises, à la dernière ressource du désespoir qui n'en a plus aucune, à une guerre sociale : il fallut faire marcher contre eux des Légions, et leurs brigandages ne purent être réprimés que par la destruction en masse de tous les bagaudes (1).

A défaut des populations rurales que l'inertie de leur intelli-

bari vobis arant, vobis jam serunt et contra interiores gentes militant..... Arantur gallicana rura barbaris bobus ; Vopiscns, *Probus;* dans le *Historiae augustae scriptores*, p. 239, éd. de Paris, 1620. Ces transplantations de Barbares devinrent assez fréquentes dans les derniers temps de l'Empire pour qne M. Laboulaye ait été tenté d'y voir la seule cause et la seule origine des colons ; *Histoire de la propriété en Occident*, t. 1, p. 116.

(1) Omnia pene Galliarum servitia in Bagaudiam conspiravere ; Prosper, *Chronicon*, éd. de Pithou : il place ce soulèvement à la 12e année de Théodose, c'est-à-dire en 435. Un passage de Salvien peint bien vivement toutes les souffrances des derniers restes des indigènes : De Bacaudis nunc mihi sermo est ; qui per malos judices et cruentos spoliati, afflicti, necati, postquam jus romanae libertatis amiserant, etiam honorem romani nominis perdiderunt. Et imputatur his infelicitas sua ; imputamus his nomen calamitatis suae, imputamus nomen quod ipsi fecimus ! Et vocamus rebelles, vocamus perditos quos ipsi compulimus esse criminosos ! Qnibus enim aliis rebus Bacaudae facti sunt, nisi iniquitatibus nostris, nisi improbitatibus judicum, nisi eorum proscriptionibus et rapinis qui..... indictiones tributarias praedas suas esse fecerunt, qui in similitudinem immanium bestiarum non rexerunt traditos sibi, sed devoraverunt, nec spoliis tantum hominum, ut plerique latrones solent, sed laceratione etiam et, ut ita dicam, sanguine pascebantur ; *De gubernatione Dei*, l. v, ch. 6. C'était nn mot gaulois : Cum tumultum rusticani in Gallia concitassent, et factioni suae *Bacaudarum* nomen imponerent, dit Eutrope, *Historiae romanae* l. IX, et le témoignage d'Aurelius Victor est plus positif encore : Quos *Bagaudas* incolae vocant. En arm. et en k., *Bagad* (*Bagat* dans le dictionnaire ms. B. N., nº 7656) signifie Troupe, Multitude ; le g. *Baganta*, Belliqueux, pourrait se rattacher aussi à la même racine.

gence attache si obstinément aux anciens usages, la classe moyenne aurait pu conserver bien des souvenirs de l'ancienne langue du pays; mais un système administratif d'une fiscalité implacable repoussa dans les derniers rangs du peuple tout ce qui ne parvint pas à se conquérir une place au sommet de l'aristocratie. En accordant le titre de citoyen romain à tous les sujets de l'Empire, le décret de Caracalla appela tous les Gaulois suffisamment riches à exercer les fonctions de curiales (1). Ces administrateurs-percepteurs étaient tenus de subvenir à toutes les dépenses de la municipalité, et ne pouvaient échapper à une charge aussi onéreuse (2) que par la ruine qui les ravalait à la condition des plus pauvres, ou par leur élévation dans une classe privilégiée (3) où ils affectaient les mœurs et le langage des plus vieux Romains (4). Une telle institution n'amena pas seulement la destruction de la classe moyenne, elle l'empêcha de se reformer, et assimila les indigènes aux Barbares qu'on avait transportés parmi eux à titre de colons. Les idiomes celtiques auraient pu cependant se perpétuer dans quelques localités isolées dont l'ancienne population était restée plus compacte (5); mais leur influence sur la formation d'une langue commune au pays entier eût été insignifiante, et les rapports continus de tous les habi-

(1) In orbe romano qui sunt, ex constitutione imperatoris Antonini cives romani effecti sunt; *Digeste*, l. I, tit. v, loi 17; *Novelle* LXXVIII, ch. 5.

(2) *Code Théodosien*, l. XII, tit. I, loi 11, 13, 33, 42, 65 et 69.

(3) Celle des militaires, des ecclésiastiques, des sénateurs, des officiers du palais, et de tous les fonctionnaires publics qui avaient le titre de *clarissimes*.

(4) Quae enim sunt non modo urbes, sed etiam municipia atque vici, ubi non quot curiales fuerint, tot tyranni sint? Salvien, *De gubernatione Dei*, l. v, ch. 4.

(5) Cette conservation plus ou moins imparfaite d'une vieille langue au milieu de populations qui en parlent une différente existe encore maintenant à Courtisols, village à deux lieues de Châlons-sur-Marne, et dans une enclave nommée La Gavacherie (dans les arrondissements de Libourne, La Réole et Marmande), où le patois a des formes qui se rattachent évidemment plutôt à la langue d'oïl qu'à la langue d'oc. Selon Giovanelli, il y aurait aussi dans la Haute-Italie trois groupes isolés dont le langage serait dérivé du haut-allemand, et M. Rinne a dit dans son *Deutsche Grammatik*, p. 20, qu'une colonie établie, en 1590, dans la Crimée, y a conservé jusqu'à nos jours un dialecte bas-allemand.

tants avec les soldats (1) et les magistrats romains les obligeaient d'apprendre le latin. L'établissement d'assemblées provinciales dont les décisions devenaient des lois pour toute la Gaule en rendit la connaissance encore plus indispensable (2), et dans les invasions répétées, les guerres intestines et le mélange des peuples qu'elles avaient amené, les caractères les plus tranchés de chaque dialecte s'étaient effacés : il ne restait plus que d'informes patois qui ne suffisaient pas à l'expression des pensées les plus simples. La conversion de tous les habitants au christianisme acheva de les faire tomber en désuétude : l'autorité du clergé fut plus dominante et son exemple plus religieusement suivi ; ses instructions et ses prières publiques, ses conseils et ses consolations privées étaient en latin, et une foule d'idées qui avaient pénétré dans le pays à la suite du nouveau culte ne pouvaient être exprimées avec le vocabulaire des anciennes langues (3).

Si la diversité des idiomes qui se partageaient les Gaules, le défaut d'une écriture qui en fixât la prononciation, et l'absence d'une littérature populaire qui en conservât les formes, ne leur a point permis de résister avec succès aux envahissements des langues dominantes, tous leurs souvenirs n'ont pu disparaître. Peut-être ne trouverait-on dans les annales de l'Humanité aucun exemple d'une population considérable, assez oublieuse de ses usages et de son esprit pour répudier sa langue tout entière, et subir avec résignation celle de ses vainqueurs. Sans doute la

(1) La crainte de soulèvements intérieurs obligea Constantin de réduire considérablement les *limitanei milites*, et de cantonner les troupes au cœur des provinces (voyez Zosyme, *Historiae novae* l. II, p. 53, éd. de Pierre Perna, Bâle, sans date) : ainsi, pour nous borner à deux exemples, le *Notitia Imperii* dit que la Légion appelée *ursariensis* était établie à Rouen, et la première Légion flavienne, à Coutances.

(2) Il y en eut une à Arles, au commencement du V[e] siècle, et une seconde en 418. Le décret qui les établit dit positivement : Tum quidquid tractatum fuerit et discussum, ratiociniis constitutum nec latere potiores provincias poterit.

(3) Grégoire de Naziance le reconnaissait déjà dans son Discours XXI : Ἀλλ' οὐ δυναμενοις δια στενοτητα της παρ' αὐτοις γλωττης, και ὀνοματων πενιαν; *Opera*, t. I, p. 395, éd. de Paris, 1630.

condition sociale des anciens Gaulois, les invasions répétées qui les ont dispersés ou anéantis, leur indifférence aux belles-lettres et la supériorité de la civilisation romaine, tout s'est réuni pour rendre la persistance des premières langues moins opiniâtre (1), et cependant, lors même que toute preuve positive viendrait à manquer, on pourrait affirmer que l'extinction n'en a pas été complète (2).

Reconnaissons-le d'abord : il n'y a rien à conclure du nom de *gaulois* et de *celtique* par lequel on désignait un idiome encore usuel dans le XII[e] siècle (3). Les auteurs du moyen âge ne se piquaient ordinairement d'aucune propriété d'expression, et la

(1) Venantius Fortunatus disait déjà dans sa Vie de saint Albin : Praecavendum est ne ad aures populi minus aliquid intelligibile proferatur (P. II, p. 57, éd. de Luchi), et il écrivait en latin. Grégoire de Tours raconte qu'en 585, lors de l'arrivée de Godhramn (Gontran) à Orléans : Processitque in obviam ejus immensa populi turba cum signis atque vexillis, canentes laudes. Et hinc Syrorum, hinc Latinorum, hinc etiam ipsorum Judaeorum in diversis laudibus varie concrepabat dicens : Vivat Rex, regnumque ejus in diversis populis annis innumeris dilatetur (*Historia ecclesiastica Francorum*, l. VIII, ch. 1) ; il ne parle point des Celtes. La langue gauloise disparut.... Phénomène toujours rare dans l'histoire, et qui ne s'explique que par l'esclavage, dit M. de Sismondi (*Histoire de France*, t. I, p. 85), et M. Guillaume de Humboldt est allé jusqu'à nier l'influence des langues celtiques sur la formation des idiomes romans : Die Ursprachen der Länder, in welchen die neuen Mundarten (die lateinische Töchtersprachen) aufblühten, scheinen durchaus keinen Antheil daran gehabt zu haben. Vom Vaskischen ist dies gewiss; es gilt aber höchst wahrscheinlich ebenso von den ursprünglich in Gallien herrschenden Sprachen; *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, p. CCCIII.

(2) Six cents ans après que le latin avait été porté en Numidie, saint Augustin était encore obligé de prendre des interprètes pour se faire entendre des habitants des campagnes; Bonamy, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXIV, p. 589. On retrouve même dans le toscan des traces d'une langue antérieure au latin, que Toselli a ridiculement exagérées dans son *Origine della lingua italiana:* tels sont, par exemple, *Cavalcare* au lieu de Equitare, *Cominciare* au lieu de Incipere, *Parlare* au lieu de Loqui et *Passare* au lieu de Transire. M. Körner nous semble aussi s'être rendu coupable d'une grande exagération en disant : Mir erscheint es ungiaublich, dass eine so weit verzweigte Nation mit einem fest ausgeprägten Volkscharakter und einer bestimmten Weltanschauung geistig so sehr vernichtet werden könne, dass sie sogar ihren Sprachgenius vergesse, sich desselben entwöhne; *Keltische Studien*, p. 18.

(3) Un écrivain contemporain dit que Theodric (Thierry) fut nommé abbé de Saint-Trond, en 1099, quoniam theutonica et gualicana lingua expeditus (dans d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 674) et au commencement du siècle précé-

langue était devenue trop individuelle pour que les mots pussent avoir une valeur invariable. Ceux qui devaient leur origine à des traditions historiques étaient naturellement encore moins fixés que les autres : ils étaient le plus souvent détournés de leur sens primitif, et se prenaient dans une acception métaphorique que chacun modifiait selon ses souvenirs particuliers et ses idées. Ainsi l'appellation de *celtique* n'indiquait plus un idiome parlé par des Celtes, mais un langage élégant (1) ou grossier (2), une langue obscure (3) ou seulement étrangère (4). Quelquefois aussi de nouveaux points de vue modifiaient la signification des mots d'une manière essentielle : par opposition à l'idiome des Barbares, on appelait *roman* le langage de toutes les populations soumises à la loi romaine (5), et l'on donna

dent, Theodric, duc de Lorraine, chargea plusieurs fois Nanterre, qui fut depuis abbé de Saint-Michel, de traiter en son nom avec le roi Robert : Quoniam noverat eum in responsis acutissimum et linguae gallicae facundissimum; dans le *Chronicon monasterii Sancti-Michaelis*, publié par Mabillon, *Analecta*, t. II, p. 391.

(1) Celtica lingua probat te ex illa gente creatum
Cui natura dedit reliquas ludendo praeire.
Waltharius, v. 65.

Du Cange cite même un passage où *Celticus* signifie Noble (t. 1, p. 269, éd. de M. Henschel), et l'on trouve la même interprétation dans *Les étymologies de plusieurs mots françois*, publiées par Labbe, p. 485.

(2) C'est certainement le sens qu'il a dans Le Dialogue de saint Sulpice Sévère sur saint Martin : Tu vero vel *celtice* aut si mavis *gallice* loquere dummodo Martinum loqueris; *Opera*, p. 543, éd. de 1647. *Welche* s'emploie encore avec la même signification.

(3) Apollinaris Sidonius lui donnait cette acception dans une lettre qu'il écrivit, en 473, à son beau-frère Ecdicius : Sermonis celtici squammam depositura nobilitas, nunc oratorio stylo, nunc etiam camoenalibus modis imbuebatur; l. III, let. 3. Il avait dit auparavant, l. II, let. 10 : Illud appone, quod tantum increbuit multitudo desidiosorum; ut nisi vel paucissimi quique meram latiaris linguae proprietatem de trivialium barbarismorum robigine vindicaveritis, eam brevi abolitam defleamus interitamque; dans Sirmond, *Opera*, t. 1, col. 897. On dit encore proverbialement : C'est du bas-breton.

(4) *Coemeterium* apud Augustodunensem urbem gallica lingua vocitavit; Grégoire de Tours, *De gloria Confessorum*, ch. LXXIII, col. 954, éd. de Ruinart : c'est le mot grec Κοιμητηριον.

(5) Omnis populus ibidem commanentes, tam Franci, Romani, Burgundiones quam reliquas nationes sub tuo regimine et gubernatione degant et moderentur; *Marculphi formulae*, l. I, form. 8. Ρωμαιοι Graeci etiam dicti sunt qui romani Imperii partem

le nom de *gauloise* à la langue que parlaient les habitants des Gaules (1). Il y a cependant des passages où le soin habituel des écrivains à rechercher la justesse des expressions ne permet pas de supposer à ces adjectifs une acception étrangère à leur droit sens. Tels sont, par exemple, ces vers d'une épigramme de Claudien :

Miraris si voce feras pacaverit Orpheus,
Cum pronas pecudes *gallica* verba regant (2).

Il avait dit auparavant :

Barbaricos docili concipit aure sonos ;

et les expressions *Arri*, *Hòe*, *Hûe* et *Dia* que les charretiers adressent encore à leurs chevaux, appartiennent certainement

facerent, tametsi non romane sed graece loquerentur, ut omnes Constantinopolitani et Europaei graeco idiomate utentes et imperio romano subditi ; Saumaise, *De hellenistica commentarius*, p. 186. Un auteur du VIIe siècle disait dans la Vie de saint Samson : Citra mare in Britannia ac Romana mirabiliose fecit (dans Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle I, p. 165), et l'on trouve encore trois siècles après : Cumque Burgundionum regna transiens, Franciam quam romanam dicunt, ingredi vellet ; Luithprand, *Chronicon*, l. I, ch. 6. Le romanche ou rumonche et le romauesch conservent encore maintenant le nom des anciens habitants.

(1) Richer dit en parlant du concile tenu à Mousson, en 995 : Episcopus viridunensis eo quod gallicam linguam norat, causam synodi prolaturus surrexit ; *Historia*, l. IV, p. 251. Benvenuto d'Imola donnait certainement le même sens à *Gallicus* dans ce passage où il est question de la comtesse Mathilde qui naquit en 1046 : Linguam italicam, germanicam et gallicam novit ; dans Muratori, *Antiquitates italicae medii aevi*, t. I, col. 1252 : voyez aussi le Moine de Saint-Gall, l. I, ch. 22, et Witikind ; dans Meibom, *Rerum germanicarum* t. I, p. 246. Au reste, les anciens noms étaient souvent conservés par des fantaisies archéologiques, ou cette copie servile d'écrivains antérieurs, qui était si générale pendant le moyen âge. Ainsi Richer (p. 15 et 25) appelle la France centrale *la celtique* ; le *Romans de Gérars de Rossillon* (B. N. no 254², suppl. français, fol. 10, vo) dit qu'après avoir pris et détruit Rossillon en Dauphiné, les Vendres

D'inqui s'en sont tournes en Galles vers Lyon,

et l'on trouve encore dans un Catalogue géographique du XVe siècle : Celtae sunt proprie Franci citra Secanam et usque ad Garonam ; dans M. Mone, *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1836, col. 40.

(2) *De mulabus gallicis.*

aux idiomes celtiques (1). Ces deux vers de Venantius Fortunatus sont encore plus significatifs :

> Nomine *Vernemetis* voluit vocitare vetustas,
> Quod quasi fanum ingens *gallica* lingua refert (2) :

car la première syllabe se retrouve en kymri (3), et les autres sont restées avec d'insignifiantes modifications en irlandais (4) et en gaël (5). Il est difficile aussi de ne pas donner un sens littéral à cette phrase d'Aelius Lampridius : Mulier druias eunti exclamavit *gallico* sermone : Vadas, nec victoriam speres, nec militi tuo credas (6). Mais peut-être ne doit-on y voir qu'une formule d'imprécation, conservée dans les colléges des prêtres, qui ne saurait prouver que l'ancienne langue fût encore usuelle. La loi qu'Alexandre Sévère rendit en 230 est encore moins positive : Fideicommissa quocumque sermone relinqui possunt, non solum latina vel graeca, sed etiam punica vel *gallicana* vel alterius cujuscumque gentis (7). Probablement même Ulpien ne parlait ici qu'en commentateur, et voulait seulement expliquer qu'il n'y avait point de langue légale, nécessaire à la validité des testaments.

Si, dans le second siècle, on parlait encore, d'après saint

(1) En armoricain *Arré* signifie Encore, De rechef, et *Dia*, *Dicha*, A droite : dans la plupart des patois *Dia* a pris la signification de A gauche. Le patois normand adoucit la prononciation de *Arri* : il en fait *Ahie ;* mais on lit dans le *Leys d'amors :* Per las interjectios excita hom soen las bestias, coma *Arri* (dans Raynouard, *Lexique roman*, t. I, p. 127), et comme le vieux-français *Harer*, l'anglais *Hary* signifie Exciter. Nous citerons encore *Hop*, cri dont on se sert dans plusieurs provinces pour se faire entendre de loin : en armoricain *Hopa* signifie Appeler.

(2) L. I, nº IX, v. 9. On lit également dans Ausone, *De claris urbibus*, v. 156 :

> Salve, urbis Genius, medico potabilis haustu,
> Divona, Celtarum lingua, fons addite Divis !

et en kymri *Difann* signifie Pur, et *Ffynnon* ou *Vonan*, selon Bochart, *Geographia sacra*, col. 665, Source.

(3) *Ffair* signifie Éminence, et Owen explique *Ffar* par That extends out, or over.

(4) *Naomhta*, *Nemhta*, Sacré.

(5) *Naomh*, Saint. On pourrait encore citer ce vers du Chant sur la bataille de Fontenay :

> Fontaneto, *fontem* dicunt *villam* quoque rustici :

Ionad signifie en gaël Habitation, et *Annecy* se rattache très-probablement au même radical.

(6) *Alexander Severus*, ch. LX.

(7) *Digeste*, l. XXXII, tit. I, par. 11.

Irénée, une langue barbare dans la Lyonnaise (1), cette épithète désigne ici, comme dans une foule d'autres passages grecs, la langue latine, que la plupart des populations de la Gaule méridionale avaient adoptée depuis longtemps (2). Les premiers missionnaires chrétiens l'employèrent pour des prédications adressées cependant plutôt encore aux pauvres sans éducation qu'aux hautes classes de la société, qui s'étaient empressées d'adopter tous les usages des Romains (3), et saint Jérôme s'en servait dans les lettres où il exhortait les femmes gauloises à persévérer dans leur foi au Christ (4). Pendant le V[e] siècle, Apollinaris Sidonius harangua aussi les habitants de Bourges en latin, et son discours, que nous avons encore (5), dut être parfaitement compris de ses auditeurs, puisqu'ils nommèrent l'évêque qu'il recommandait à leur suffrage. Les campagnes elles-mêmes avaient déjà renoncé au celtique ; au moins il s'en trouve bien peu dans les recettes populaires que Marcellus empiricus nous a conservées (6), et ces rares débris ont presque tous disparu : *Baditis*

(1) Οὐκ ἐπιζητησεις δε προς ἡμων των ἐν Κελτοις διατριβοντων, και περι βαρβαρου διαλεκτου το πλειστον ἀσχολουμενων, λογων τεχνην ; *Opera*, préf. p. 3, éd. de Grabe.

(2) Voyez Strabon, l. IV, p. 186, éd. de Casaubon. Un vers d'Ausone,

Aemula te latiae decorat facundia linguae,

(*Mosella*, Idylle x, v. 382)

prouve cependant qu'encore de son temps on parlait une autre langue concurremment avec le latin; mais il est au moins fort probable que c'était un idiome germanique. Tacite dit aussi des Légions sorties des Gaules qui conduisirent Vitellius à Rome : Nec minus saevum spectaculum erant ipsi, tergis ferarum et ingentibus telis horrentes, cum turbam populi per inscitiam parum vitarent ; *Historiarum* l. II, par. 188 ; mais cette description convient bien mieux aux Germains auxiliaires qu'à des Gaulois initiés depuis longtemps à toutes les habitudes de la civilisation et de l'art militaire des Romains.

(3) Eusèbe, *Ecclesiastica historia*, l. V, ch. I, p. 161, éd. de 1659.

(4) Voyez les lettres adressées à Hedibia et à Algasia ; *Opera*, t. IV. On a aussi des lettres latines de saint Hilaire de Poitiers à Albra, sa fille ; de saint Sulpice Sévère à Claudia, sa sœur, et à Bassula, sa belle-sœur. C'est la langue qu'employaient aussi des femmes que rien n'autorise à croire plus lettrées que les autres : voyez Martenne, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, p. 3, et Labbe, *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum*, t. I, p. 702.

(5) Il se trouve dans ses *Œuvres*, l. VII, let. 9.

(6) Il le dit lui-même : Ab agrestibus et plebeiis remedia fortuita atque simplicia, quae experimentis probaverant, didici.

est devenu le Nénuphar (1); *Bricumum*, l'Armoise (2); *Calocatonos*, le Coquelicot (3); *Gigarus*, la Renouée (4); *Gilarus*, le Serpolet (5); *Halus*, la Consoude (6); *Odocos*, l'Hièble (7); *Ratis*, la Félicule (8), et *Visumarus*, le Mélilot (9). Deux passages de Grégoire de Tours prouvent même qu'à la fin du VI[e] siècle une autre langue populaire avait succédé au celtique : forcé de recourir deux fois au langage vulgaire pour désigner des objets qui n'avaient pas de nom en latin, il s'est servi deux fois d'une racine germanique à peine déguisée par une terminaison latine (10). Il est enfin un certain nombre de mots d'origine cel-

(1) Ch. XXXIII; sans doute du latin *Nymphaea*.

(2) Ch. XXVI; la forme *Brylwn* s'est conservée en kymri.

(3) Ch. XX; l'irlandais *Codlainean*, Pavot, paraît avoir quelque liaison d'origine avec ce nom, quoique *Cadal* signifie Sommeil, et que le pavot s'appelle en islandais *Svefngras* et en espagnol *Dormidera*.

(4) Ch. X; c'est une sorte de traduction du latin *Centumnodia*.

(5) Ch. XI; du latin *Serpyllum*.

(6) Ch. VII; en latin *Symphitum* : il paraît, d'après Pline, qu'elle était aussi appelée dans les Gaules *Colonea*; on la connaît dans quelques provinces sous le nom de *Bugle*.

(7) Ch. VII; du latin *Ebulus* : on la nomme aussi *Patience*. L'interpolateur de Dioscorides, p. 474, l'appelle Δουκωνε.

(8) Ch. XXV; du latin *Filicula*.

(9) Ch. III; la forme française se rapproche beaucoup plus du kymri *Meillonen* et de l'armoricain *Melchon* : l'irlandais *Seamar* et le gaël *Seamrag* semblent avoir conservé la forme de Marcellus, mais ils pourraient l'avoir reçue des Saxons, puisque le Mélilot s'appelle en islandais *Smari* et en anglais *Shamrock*. D'autres noms celtiques de plantes conservés par Dioscorides et son interpolateur n'ont également rien de commun avec les noms français; nous citerons seulement ceux qui commencent par les deux premières lettres de l'alphabet : *Albogon*, le Pouliot ou la Dentelaire (selon Nemnisch, *Catholicon der Naturgeschichte*, on dirait dans quelques patois *Albolon*, *Alvolon* ou *Avolon*); *Anepsa*, l'Ellébore blanc; *Belinuncia*, la Jusquiame; *Beliocanda* (*Bellicocandium* dans Apuleius madaurensis), la Millefeuille, et *Betilole*, la Grande bardane. Nous ajouterons quatre autres noms qui se trouvent dans le *De virtutibus herbarum* attribué à Apuleius madaurensis (dans le *De medicis antiquis*, Venise, 1547, fol. 211 et suiv.) : *Ovalidiam*, ch. XXIII, la Camomille; *Pompedulon*, ch. II, la Potentille; *Ponem* et selon d'autres *Titumen*, ch. X, l'Armoise.

(10) Cultris validis quos vulgo *scramasaxos* vocant; *Historia ecclesiastica Francorum*, l. IV, ch. 52; couteaux recourbés, en forme de faux : voyez Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz*, t. IV, col. 90 et 527. Un passage du *Brut* nous apprend même d'une manière positive que ce mot n'existait pas en celtique :

Hengist avoit ses compaignons
Bien ensaignies et bien somons
Qu'en lor cauces cotiax portaissent,
Itex que de dous parz tranchaissent;
Que, quant as Bretons parleroient
Et il tot assamble seroient,
Nem coirre seaxas crieroit,
Que nus des Bretons n'entendroit;

t. I, v. 7415.

Pateris ligneis quas vulgo *bacchinon*

tique, que d'heureux hasards ont fait citer à d'anciens écrivains quand ils appartenaient encore à une langue vivante (1), et quoique en les répandant davantage cette publicité accidentelle ait dû les conserver encore mieux que les autres, la plupart de ceux qui ne sont point entrés dans le français par l'intermédiaire du latin (2) ou des langues germaniques (3) lui sont restés étrangers (4). Un autre fait est plus significatif encore : les deux plus

vocant; ***Historia ecclesiastica Francorum***, l. IX, ch. 28 : du vieil-allemand ***Becht***, ***Becchin***, dont le radical était certainement connu des Franks, puisque Otfrit a dit dans son ***Krist***, l. IV, ch. XI, v. 14 :

Ein bekin nam er, goz vvazar thar in.

Dans le Dictionnaire breton-latin-français, daté de 1464, qui est conservé à la B. N. sous le nº 7656, on trouve aussi ***Bacin*** avec la signification que nous lui donnons en français.

(1) Ils ont été recueillis par Vossius, ***De vitiis sermonis***, l. II, passim; Picardus, ***De prisca celtopedia***, p. 138-154 ; Pontanus, ***Itinerarium Galliae Narbonensis***, p. 165-309 ; Wernsdorf, ***De republica Galatarum***; Adelung, ***Mithridates***, t. II, p. 40-77 ; Diefenbach, ***Celtica***, t. I, et par plusieurs autres savants.

(2) Nous nous bornerons, comme dans les listes suivantes, aux mots commençant par les deux premières lettres de l'alphabet : ***Alauda***, Alouette (Pline, l. II, ch. 37, et Suétone, ***Julius Caesar***, par. XXIV ; ***Alausa***, Alose (Diez, ***Grammatik der romanischen Sprachen***, t. I, p. 80); ***Arinca***, Riguet, patois du Dauphiné, en b. lat. ***Rogga*** (Pline, l. XVIII, ch. 10; ***Roggo*** avait le même sens en v. al., et le b. lat. ***Arinchada***, nom d'une mesure agraire, avait certainement la même racine); ***Aripennis***, Arpent (Columelle, l. V, ch. 1, et Grégoire de Tours, l. V, ch. 28); ***Assectator***, Sectateur (Quintilien, l. I, ch. 5) ; ***Braccae***, Braies (Suétone, ***Julius Caesar***, par. LXXII ; ce mot pourrait venir du vieil-allemand ***Broc***, ou anglo-saxon ***Bræc***) ; ***Bulga***, vieux-français Bougette (Lucilius, l. VI et XXVI, dans Nonius, p. 55, éd. de Gerlach); la racine de ce mot existe aussi en allemand.

(3) ***Aber***, Havre (Adelung, ***Mithridates***, t. II, p. 41 : son ancienne forme ***Hafne*** nous rend l'origine allemande plus probable) ; ***Ambactus***, Ambassadeur (Festus, p. 4 : voyez Diez, *l. l.*, t. I, p. 24, et Raynouard, ***Lexique roman***, t. II, p. 69) ; ***Baro***, vieux-français Ber, Baron (Scholiaste de Perse, sat. V, v. 138); ***Barre***, Barre, Barreau (Boxhorn, ***Antiquae linguae britannicae lexicon***, p. 9); ***Bastard***, Bâtard (Wachter, ***Glossarium germanicum medii aevi***, s. v.); ***Benna***, vieux-français Banne, patois normand Bannot (Festus d'après du Cange s. v.; Frodoard, ***Historia ecclesiae remensis***, l. I, ch. 19); ***Brisa***, Brisé (Columelle, l. XII, ch. 39).

(4) Nous ne connaissons que ceux-ci qui soient passés en français : ***Alpes***, Hautes montagnes (Servius, ***Ad Aeneidos*** l. V, v. 442); ***Ardesia***, Ardoise (Martinus, ***Vita beatae Mariae de Malliaco***, nº XXXII; selon Fritsch ce mot viendrait de ***Later artesius***, Brique de l'Artois); ***Anguinis***, Engins (***Gloses*** d'Abbon, ***De parisiacae urbis obsidione***, l. I) ; ***Bardus***, Poëte (Diodore de Sicile, l. V, ch. 31 ; ***Rebarder*** signifiait en vieux-français Refrain, Reprise, et l'on trouve dans le patois de plusieurs provinces ***Bardoier*** ou ***Bredoler***, S'amuser à des chansons); ***Becco***, Bec (Suétone, ***Vi-***

vieux monuments français qui nous soient connus, le Serment de 842 et le Cantique sur sainte Eulalie, ne contiennent qu'un

***tellius*, par. xviii); *Bele*, Belette (d'après Diez, *l. l.*, t. I, p. 79; un diminutif de *Bellua* nous semble plus probable); *Berciolum*, Berceau (*Vita sancti Pardulphi;* dans Mabillon, *Vitae Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 573); *Berne*, vieux-français Bernie (Cujas, *Traité* viii; Covarruvias donne aussi le sens de Sayon à l'espagnol *Bernia*); *Boba*, Emporté, Véhément (*Gloses d'Abbon*, l. iii; probablement la racine du vieux-français *Boban*); *Brace*, vieux-français Brance (Pline, *Historiae naturalis* l. xviii, ch. 7); *Brajum*, Brai (Hariulphus, *Chronicon centulense*, l. v, ch. 24); *Bren*, Bran (Orderic Vital, l. iii, p. 449; en armoricain *Brenn* signifie encore maintenant Son); *Bruscus*, vieux-français Bruse (Adelung, t. II, p. 30; en armoricain *Bruk* signifie aussi Bruyère); *Buricus*, Bourique (Isidore, *Originum* l. xii, ch. 1; en espagnol *Burro* signifie Ane, et en escuara *Beorra* Jument); *Burra*, Bure (littéralement Rougeâtre, Noire; *Gloses d'Abbon*, l. iii: peut-être cependant du grec Πυρρος, quoique *Burel* en armoricain et *Buriel* en espagnol signifient une Étoffe de couleur brune). Nous citerons maintenant les mots qui ne sont pas passés en français: *Abrana*, Singe (Hesychius; dans Bochart, *Canaan*, l. i, ch. xlii, col. 675); *Acaunumarga*, Espèce de marne (Pline, l. xvi, ch. 7); *Agasscus*, Espèce de chien (Oppianos, *Cynegiris*, l. i, v. 470); *Agaunum;* Pierre (*Vita sancti Mauritii;* dans Wilkins, *Concilia*, t. IV, p. 215, et du Cange, t. I, p. 139, col. 3: probablement le même mot que nous citions tout-à-l'heure d'après Pline); *Aliungia*, Nard (Dioscorides, l. i, ch. 7); *Ambasilla*, Ventre (*Gloses d'Abbon*, l. iii); *Ambe*, Ruisseau (*Gloses celtiques de Vienne*, d'après Endlicher, *Catalogus codicum philologicorum latinorum*, p. 199, et M. Mone, *Anzeiger*, 1839, col. 456); *Amma*, Strige (Isidore, *Originum* l. xii, ch. 7); *Anam*, Marais (*Gloses de Vienne*); *Are*, Avant (*Gloses de Vienne;* en armoricain *War* signifie Sur, Dessus, et l'on dit *Are* en Tréguier et en Cornouaille); *Argutus*, Sonore (*Gloses d'Abbon*, l. i; en armoricain *Argad* signifie encore maintenant Huée, Cri de dérision); *Asia*, Seigle (Pline, l. xviii, ch. 40); *Auca*, Oie (*Capitulare de Villis*, ch. lxii; ce mot existe aussi en provençal; mais nous le croyons une contraction d'*Aucilla*); *Avallo*, Fruits (*Gloses de Vienne; Aval* a conservé cette signification en armoricain, quoiqu'on le dise de préférence des Pommes); *Baben*, Collier d'or (*Gloses d'Abbon*, l. iii); *Bagaudae*, Troupes de paysans (Paul Orose, l. vii, ch. 25); *Balma*, Grotte, Rocher (il s'est conservé en auvergnat et en provençal: voyez aussi Valois, *Notitia Galliarum*, p. 74); *Bar*, Flot, Port (*Acta Sanctorum*, Avril, t. I, index onomasticus); *Bascauda*, Espèce de vase ou de corbeille (Martial, l. xiv, ép. 90; l'irlandais a conservé *Bascaidh*, et l'anglais *Basket* semble avoir la même étymologie); *Basilea*, Chêne (Ammien Marcellin: ce n'est pas sans doute l'adjectif Βασίλεια, qui désignait souvent le chêne en grec, puisque le letton *Osols* a la même signification); *Basterna*, Espèce de Bête de somme (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. iii, ch. 26); *Beel*, Sacré (Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*); *Blatea*, Pourpre (*Gesta abbatum fontanellensium*, dans Pertz, t. II, p. 121); *Boson*, Cher (*Gloses d'Abbon*, l. iii); *Brio*, Pont (*Gloses de Vienne;* comme le *Briva* de du Cange, t. I, p. 779, et de Valois,

seul mot, probablement même corrompu, dont il faille demander la racine aux idiomes gaulois (1). A la vérité, le Cantique est une traduction du latin qui dut conserver de préférence les formes de l'original, et l'élément celtique de la langue n'est pas sans doute suffisamment représenté dans un serment prononcé par les chefs de l'armée franke (2); mais on vient de publier un chant sur saint Léger, composé au plus tard dans le Xe siècle (3), dont l'esprit populaire est incontestable, et il n'y a dans ses deux cent quarante vers que deux mots dont l'origine celtique soit vraisemblable (4).

Notitia Galliarum, p. 100 et 101); *Brogae*, Champ (Scholiaste de Juvénal, p. 347; probablement le même mot que le *Brocus* qui se trouve dans le *Gesta abbatum fontanellensium*; Pertz, t. II, p. 279); *Buggeus*, Eunuque (*Gloses d'Abbon*, l. III); *Bucconem*, Jeune (*Ibidem*). Nous ajouterons quelques mots latins, empruntés au gaulois, qui ne sont pas passés en français : *Alce* (César, l. VI, ch. 26); *Baritus* (Forcellini, t. I, p. 312, col. 3, éd. allemande); *Casnar* (Quintilien, l. I, ch. 5); *Cateia* (Virgile, *Aeneidos* l. VII, v. 741); *Caterva* (Végèce, l. II, ch. 2 : on trouve en vieux-français le participe Caterves); *Covinus* (Lucain, l. I, v. 426); *Culcita* (Cicéron, *Tusculanarum quaestionum* l. III, ch. 19); *Cumba* (d'après Festus, de Κυμβος); *Gesum* (Virgile, *Aeneidos* l. VIII, v. 661); *Glastum* (Pline, l. XXII, ch. 2); *Petorritum* (Horace, *Epistolarum* l. II, ép. I, v. 192); *Rheno* (César, l. V, ch. 21); *Taniacae* (Varron, *De re rustica*, l. II, ch. 4); *Urus* (Macrobe, *Saturnaliorum* l. VI, ch. 4).

(1) *Stanit*, Tient; peut-être même faut-il lire *Stavit*, parfait régulier de *Stare*, qui aurait pris une signification active.

(2) Nous devons cependant faire observer que les indigènes ne furent pas aussi complètement abaissés par l'occupation germanique qu'on pourrait le croire; Desiderius, Eonius, Mummulus, Eunomius et beaucoup d'autres occupaient encore sous les fils de Chlother I les plus hauts emplois militaires.

(3) Publié par M. Champollion-Figeac dans le t. IV des *Mélanges* de la *Collection des documents historiques*, d'après un ms. du Xe siècle, conservé à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand. Le savant éditeur a cru y reconnaître du roman-provençal; mais les diphthongues AI et UE, le mouillement habituel des E, le son muet de quelques-uns et d'autres caractères du dialecte normand seraient évidents, lors même que l'auteur ne dirait pas expressément que ce chant fut composé dans l'abbaye de Fécamp :

Guenes oth num cui l'comandat;
La jus en castres l'enmenat,
Et en Fescant, *in ciel monstier*,
Illo reclusdrent sanct Lethgier.

Str. XXX, v. 1.

(4) *Aan*, Tourment, conservé dans le patois normand Ahan et Enhanner (voyez cependant Ferrario, vo *Affano*; Ménage, vo *Ahan*; Raynouard, vo *Afan*; Denina, *La Clef des langues*, t. III, p. 3, et notre *Glossaire du patois normand*, p. 11 et 93); *Oddistrent*, Consacrèrent; l'armoricain *Hod* signifie encore Lien, et le patois normand *Enheuder*, Charger d'entra-

Des idées absolues sur la vitalité des langues et leur prolongement dans l'histoire à travers les idiomes qui les remplacent, n'auraient cependant qu'une autorité bien insuffisante si elles étaient ainsi complètement démenties par les faits ; mais quoique affaiblies par les progrès de la civilisation nationale et d'autres influences de famille, des traces positives d'origine celtique s'aperçoivent encore dans notre nature française. La race gauloise avait conservé dans des climats à peine tempérés un caractère et des tendances qui n'appartiennent habituellement qu'à des peuples animés par un soleil plus ardent. Ses sentiments avaient l'emportement et la durée des passions. Jalouse de toutes les supériorités et impatiente de tout frein, son inquiète indépendance ne se soumettait aux liens d'une fédération sociale que sous la pression d'un danger imminent, et à peine était-il éloigné qu'elle s'empressait de recourir à ce qui lui semblait le beau idéal de la société, à l'anarchie, comme garantie de la dignité personnelle et comme principe d'ordre public. Une bienveillance universelle la rendait sympathique à toutes les souffrances, et la compatissance lui montait à la tête comme un accès de colère. Chacun éprouvait un irrésistible désir de reformer le genre humain sur le patron de sa conscience ou de ses intérêts du moment, et pour passer de l'idée à sa mise en œuvre, de la désapprobation à la guerre, il ne lui fallait que le temps de mettre l'épée à la main. Dans ce redressement chevaleresque des torts, la race gauloise cédait moins encore à un sentiment enthousiaste du juste qu'à un besoin fébrile d'agitation et d'émotions. Elle se précipitait tête baissée dans le danger pour l'amour des périls à courir, et dès qu'elle les avait traversés, sans persévérance dans ses haines, sans tenacité dans ses résolutions, elle rejetait avec ennui les idées qui l'avaient passionnée : le bonheur lui-même

ves. Nous indiquerons encore comme pouvant venir du celtique *Covir*, Protéger, et *Cumgiet*, Congé : si nous préférons les faire dériver du latin *Commeatus*, dont la signification est la même, et de l'islandais *Koti*, Abriter, ou du latin *Cubare*, Couver, il nous reste de grandes incertitudes.

lui serait devenu importun, s'il se fût borné à continuer platement la félicité de la veille. Amoureuse de nouveautés et des idées pour elles-mêmes, elle voulait tout savoir sans se donner la peine de rien apprendre, et cependant elle se complaisait plus encore dans les fatigues de la poursuite que dans la jouissance des résultats. Son bon sens raisonneur révoquait en doute tout ce qui ne s'était point matérialisé dans un fait qu'on pût palper sous toutes les faces, et son esprit narquois, insubordonné jusque dans ses plus grandes soumissions, voulait au moins se dédommager du respect par une raillerie du bout des lèvres (1).

Toutes les langues romanes se sont d'ailleurs approprié un certain nombre de racines communes, étrangères au latin et au tudesque, qui viennent ainsi nécessairement du celtique, puisque aucun autre idiome ne put y exercer une action aussi générale. Quoique assez multipliées pour mettre l'influence celtique hors de toute contestation, elles ne fournissent aucun moyen d'en apprécier la nature ni l'étendue. Comme le latin (2) et les idiomes teutoniques (3), le celtique a son berceau en

(1) Voyez César, *passim;* Strabon, l. IV, p. 211 ; Diodore de Sicile, l. V, et Appien, dans le *Rerum francicarum scriptores*, t. I, p. 462.

(2) Voilà pourquoi plusieurs savants ont cru à l'influence du celtique sur la formation du latin : nous citerons entre beaucoup d'autres Vossius, *De vitiis sermonis*, préface ; Morhof, *De patavinitate Liviana*, ch. VI ; Adelung, *Mithridates*, t. II, p. 458 ; Funccius, *De origine linguae latinae*, ch. I, par. 14 ; Grotefend, *Lateinische Grammatik*, t. II, par. 194, et Toselli, *Giornale de' letterati*, t. XXVII, p. 123.

(3) Aussi Wachter disait-il dans l'épilogue de son *Glossarium germanicum :* Qui linguam celticam tanquam matrem germanicae suspiciunt, sequuntur opinionem valde verisimilem, et longi temporis traditione comparatam, ut de rei ipsius testimonio nunc nihil dicam ; et cette opinion était partagée par Morhof, Süssmilch, Spener, de Bünau, *Gedanken über die Celten*, et Denina, *Clef des langues*, t. II, p. 102. De grandes analogies sont incontestables ; ainsi nous lisons dans la Vie de saint Eugend, qui mourut vers 510 : Ortus nempe est haud longe a vico, cui vetusta paganitas ob celebritatem clausuramque fortissimam superstitiosissimi templi gallica lingua *isarnodori*, id est ferrei ostii, indidit nomen (dans Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle I, p. 570), et dans celle de saint Walarik : Ubi quidam comes, nomine Sigobardus, juxta morem saeculi concioni praesidebat, quod rustici *mallum* vocant (*Ibidem*, siècle II, p. 81) ; et ces deux mots avaient le même sens dans les langues germaniques : en islandais *Isarn* signifie encore Fer, *Dyr*, Porte (en

Orient (1) ; les mêmes racines sont entrées pour la plupart dans les autres langues indo-européennes (2), et quand on ne se contente pas de suppositions plus ou moins systématiques sur la formation du français on craint d'assigner une origine précise à des mots qui se retrouvent également dans ses trois principaux affluents (3). La part légitime du celtique n'en doit pas moins être fort amoindrie. Les dialectes qui en sont dérivés ont subi des altérations profondes (4) ; beaucoup de vieilles racines ont

anglo-saxon *Dor*, comme en armoricain, et *Mal*, Discours, Parlement. On sait même que l'Irlandais saint Gall était entendu des Helvétiens qu'il prêchait en langue barbare ; Walahfrid Strabo, *Vita sancti Galli*, par. VI et XXV. Mais des témoignages, impossibles à révoquer en doute, prouvent que les deux langues n'en étaient pas moins essentiellement différentes : Gothinos gallica, Osos pannonica lingua coarguit non esse Germanos ; Tacite, *Germania*, par. XXXXIII. Ergo jam dextro suevici maris litore Alstiorum adluuntur, quibus ritus habitusque Suevorum, lingua britannicae propior ; *Ibidem*, par. XXXXV. Il fallut pour savoir le celtique qu'Arioviste eût séjourné dans les Gaules pendant quatorze ans (César, *De bello gallico*, l. I, ch. 47), et Caligula força les Gaulois qu'il fit figurer dans son triomphe sur les Germains non tantum rutilare et submittere comam, sed et sermonem germanicum addiscere et nomina barbarica ferre ; Suétone, *Caligula*, par. XXXXVII. La tradition elle-même conservait le souvenir de cette différence de langue ; Wace disait encore dans le XIIe siècle :

Redic li respondi premiers ;
Brez ert, si fu bons latiniers :
Ce fu li premiers des Bretons,
Qui sot le langaige as Sessons.

Romans de Brut, v. 7119.

(1) Süssmilch l'avait déjà soutenu en 1745 dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, et les travaux de MM. Pritchard (*Eastern origin of the celtic nations*), Pictet (*De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, 1837), Bopp (*Ueber die celtischen Sprachen vom Gesichtspunkte der vergleichenden Sprachforschung*, 1838) et Karl Meyer (dans le *Wiener Jahrbucher*, 1844, juin et juillet) l'ont prouvé d'une manière irréfragable.

(2) Voyez les mémoires de MM. Bopp et Meyer que nous citions dans les notes précédentes ; Toselli *Giornale de' Letterati*, t. XXVII ; Diefenbach, *Celtica*, t. I, et Legonidec, *Tableau des mots celto-bretons analogues à l'allemand* (dans les *Mémoires de l'Académie celtique*, t. IV, p. 440).

(3) Nous pourrions même en ajouter deux autres : Legonidec a publié dans les *Mémoires de l'Académie celtique*, t. IV, p. 434, un *Tableau des mots celto-bretons analogues au grec*, et l'abbé Labouderie a fait ressortir par une traduction de la parabole de l'Enfant prodigue les rapports qui existent entre le syriaque et le patois auvergnat ; *Mélanges et patois*, p. 437.

(4) On les divise en deux familles qui comprennent, chacune, trois branches fort distinctes : le gallique composé du kymri, du cornique aujourd'hui éteint, et de l'armoricain ou brézouek, et l'erse auquel se rattachent l'irlandais, le gaël et le manx. Leurs différences sont même assez profondes pour les avoir rendues in-

entièrement disparu, et des corruptions successives en rendent un grand nombre méconnaissables (1). Il a fallu pour suppléer

intelligibles à moins d'études spéciales; ainsi, par exemple, les Gallois ne peuvent pas s'entendre avec les Irlandais et les Montagnards d'Écosse (Owen Pughe, *Outline of the characteristics of the welsh*, p. 19), et Bède disait dans le VI[e] siècle : Haec (Britannia) in praesenti juxta numerum librorum, quibus lex divina scripta est, quinque gentium linguis unam eamdemque summae veritatis et verae sublimitatis scientiam scrutatur et confitetur, Anglorum videlicet, Britonum, Scottorum (sc. Hibernorum), Pictorum et Latinorum; *Historiae gentis Anglorum* l. I, ch. 1 : voyez aussi l. III, ch. 3, p. 96, éd. de 1550. Nous doutons même que les populations qui parlent des dialectes de la même famille puissent réellement converser ensemble. Gauthier, archidiacre d'Oxford, reconnaissait déjà dans le XII[e] siècle que le breton de l'Armorique était différent de celui du Pays de Galles (dans M. de La Villemarqué, *Contes populaires des anciens Bretons*, t. II, p. 322); Polydore Virgile disait dans le XVI[e] : Multa sunt rerum vocabula in utraque lingua communia (l. I, p. 9), et la simple comparaison des lexiques et des grammaires rend ces prétendus rapports de langage bien invraisemblables : voyez Goldmann, *De discrimine linguae celticae et cambrobritannicae*, Gottingue, 1808, et Galli, *De la pluralité des langues celtiques*. Les populations connues sous le nom de celtiques n'en ont pas moins certainement une origine commune (voyez Prichard, *Ethnography of the celtic race*, et Edwards, *Recherches sur les langues celtiques*); mais rien n'indique le point de départ ni le dialecte qui a le mieux conservé les formes primitives. Il est seulement singulier que l'explication de plusieurs noms propres cités par César ne se trouve que dans l'irlandais : ainsi *Vergobrethus* semble avoir quelque rapport étymologique avec *Fear go breth*, littéralement Homme pour le jugement, Juge; *Vercingetorix* avec *Fear cin go toir*, Homme tête pour l'entreprise, Général, et *Vergosillaunus* avec *Fear go faighlean*, Homme pour l'étendard, Porte-drapeau. On sait cependant par un document officiel qu'une tradition attribuait aux Irlandais une origine gasconne : voyez Harris Nicolas, *Commission on the public records of England*, t. II, p. 51.

(1) *Alauda* est devenu en armoricain *Alc'houeder*, *Ec'houeder* et *C'houeder*; en irlandais *Uiseog* et *Fuiseog*; en kymri *Uisedg*, et en gaël *Riabhag*. Le mot gaulois qui signifiait Dos, Arrête de montagne, dont nos ancêtres ont fait le nom des Cévennes, est écrit *Cefn* dans le dictionnaire kymri de Davies, *Chevin* dans le *Britannia* de Camden, *Cheim* en cornique, *Kefn* dans les anciens livres armoricains, et dans la langue usuelle en Bretagne on prononce *Kein*. *Matara*, selon César, l. I, ch. 26, signifiait une sorte de Trait, et l'arm. *Balaraz* a pris la signification de Massue. On lit dans Marie de France, t. I, p. 314 :

Une aventure vus dirai,
Dunt li Bretun firent un lai;
Laustic ad nun, ceo m'est avis;
Si l'apelent en lur païs :
Céo est *Reimum* en franceis,
E *Nihtegale* en dreit engleis;

et le Rossignol s'appelle maintenant en arm. *Eostik*, en k. *Eaws*, en g. et en irl. *Spideag* et *Beul binn*. Le nom du Loup-garou *Bisclaveret* (*Ibidem*, p. 178, v. 3) est plus corrompu encore : *Bleiz* signifie Loup en armoricain et la même racine *Blai*, *Blaidd*, existe en kymri; mais nous ne savons pas même à quel mot rapporter les trois dernières syllabes : le Loup-garou s'appelle *Bleiz-garo*, *Den-vleiz* et

à ces disparitions emprunter aux idiomes voisins tous les mots nécessaires aux besoins du langage, et en passant dans leur nouvelle langue ils ont dépouillé leur caractère primitif et pris une forme qui ne permet plus de les distinguer des autres. Aucun monument littéraire ne nous a conservé de textes purement celtiques ; ils datent tous d'une époque bien postérieure aux influences germaniques et latines (1), et les rapports sont si nombreux qu'on s'exagère sans doute l'importance de ces emprunts,

Grek-vleiz. Les sons sifflants du français, CH, J et Z, se sont introduits dans l'armoricain, et le kymri donne au T et au D les aspirations si familières à l'anglo-saxon. En gaël DH et GH ont le son du Y; BH et MH du V; SH et TH du H, et FH sont toujours muets : voyez aussi Townsend, *Character of Moses*, t. II, p. 180. Pour remonter à l'ancienne prononciation et par conséquent aux formes primitives, il faudrait comparer ensemble tous les dialectes, exprimer les mêmes sons par des caractères identiques, et expliquer par les influences particulières à chaque prononciation celtique, toutes les différences réelles qu'on trouverait dans la valeur des mots, dans leur prononciation et dans leur orthographe. Malheureusement on n'arriverait à des résultats sérieux que si le point de départ avait été identique, si le celtique était véritablement une seule et même langue ; mais on n'en obtiendrait pas moins des faits curieux qui pourraient enfin servir de base à des études critiques et sortir la philologie de travaux comme le livre publié par M. Maclean, en 1840, sous le titre de *The history of the celtic language.*

(1) On ne saurait douter que les Romains n'aient pénétré en vainqueurs dans l'Armorique (César, *De bello gallico*, l. II, ch. 34 ; l. III, ch. 11 et 16 ; Hirtius, *De bello gallico*, ch. 31). Lors de la conquête du reste des Gaules par les Franks, une partie des vaincus, gagnés depuis longtemps à la civilisation latine, y cherchèrent un refuge, et les nombreux rapports qui en résultèrent exercèrent nécessairement sur la langue une influence qu'augmentèrent encore la prédication et la pratique du christianisme : il y a même trois vieilles inscriptions latines à Nantes, à Rennes et à Dôle ; Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 2. Des colonies germaniques s'établirent aussi certainement en Irlande (voyez Clément, *Die Nordgermanische Welt*, p. 127 et suivantes) : O'Brien lui-même est convenu que la langue n'y était pas restée pure ; *Focalóir gaoidhilge-sax-bhearla*, p. XII. Tous les monuments littéraires sont bien plus récents : le plus ancien, l'hymne à saint Patrice attribuée à Fiec, que l'on fait remonter sans preuve suffisante au VIe siècle (dans O'Connor, *Rerum hibernicarum scriptores*, introd. p. 6) n'en serait pas moins postérieure à l'introduction du christianisme et par conséquent de la latinité en Irlande. S'il est vrai que quelques-uns des poëmes kymri de Llywarch Hen, d'Aneurin et de Taliesin furent réellement composés aussi dans le VIe siècle, leur langue a certainement été modifiée dans les mss. du XIIIe où ils se trouvent ; et nous ne pouvons regarder le plus vieux poëme armoricain dont l'authenticité soit incontestable, le *Buhez santez Nonn*, comme antérieur de bien des années au ms. du XVIe siècle, qui nous l'a conservé.

et qu'on attribue une origine récente à une foule de mots que les Celtes avaient apportés aussi du fond de l'Asie.

Ce rapport naturel du celtique avec les autres idiomes qui ont concouru à la formation du français, couvre son action réelle d'une obscurité impénétrable. Les réductions successives que les différents dialectes celtiques ont subies pendant une oppression de près de deux mille ans, ne permettent pas d'affirmer que les mots qui manqueraient dans l'un d'eux, n'appartenaient pas à la langue primitive, et leur coexistence dans tous n'autoriserait pas à les considérer comme celtiques, puisqu'il n'est pas un seul de ces dialectes qui ne se soit trouvé en contact immédiat avec le latin et quelque langue germanique. Bullet et les celtomanes à sa suite ont voulu reconnaître les origines celtiques à l'aide des noms géographiques usités dans le territoire occupé jadis par les Celtes. Mais lors même que ces dénominations seraient antérieures à l'occupation des Romains et des Teutons, rien n'indique que les Celtes ne les aient pas reçues des populations qui les avaient précédées, et en ne tenant aucun compte de la diversité des dialectes, on attribuerait une influence générale à des mots qui n'en avaient qu'une restreinte aux localités où ils étaient en usage. Une critique sérieuse commence donc par écarter toutes les racines qui ont pu entrer dans le français par l'intermédiaire du latin ou de l'allemand (1), et n'accepte parmi les autres, comme véritablement celtiques, que celles dont l'origine s'appuie sur de nouvelles présomptions. Plus rapproché à la fois du français par la distance et par les altérations de son ancienne prononciation, l'armoricain dut y exercer une influence

(1) Nous en exceptons seulement celles dont l'explication rationnelle ne se trouve que dans les langues celtiques, et qui s'y rattachent à une famille entière de mots dont quelques-uns ont conservé des traces de la signification primitive. Ainsi, par exemple, malgré le vieil-allemand *Dampf*, auquel le rapporte M. Diez, *Grammatik der römanischen Sprachen*, t. I, p. 325, *Tan* nous parait venir du celtique, puisque, en armoricain, *Tann* signifie Chêne; *Tana*, Brûler par le feu, et *Tané*, Couleur de feu, Écarlate. Une confirmation de cette étymologie se trouve même dans le vieux-français *Tane*, De couleur rouge, et dans l'espagnol *Tanna*, Sapin.

plus continue et plus active que les dialectes de la Grande-Bretagne, et son isolement des autres idiomes autorise à croire que les mots étrangers au latin et à l'allemand sont des restes plus ou moins corrompus d'une ancienne langue celtique. Quant à ceux dont les racines n'existent que dans les autres dialectes, leur étymologie celtique n'est suffisamment probable que lorsque aucune expression de même nature ne se trouve dans les langues auxquelles le français aurait pu les emprunter. L'étude de nos divers patois fournit aussi de curieux renseignements sur l'influence celtique: ce sont les derniers demeurants d'un langage qui remonte bien au-delà des monuments écrits, et la langue littéraire, dont l'esprit est redevenu plus exclusivement latin, s'efforce, depuis des siècles, d'annihiler tous les éléments étrangers qui s'y étaient d'abord agglomérés (1). Les patois ont donc conservé un bien plus grand nombre de racines celtiques que la langue élégante (2), et on les reconnaît à leur existence en armoricain ou dans plusieurs patois assez éloignés les uns des autres pour n'avoir pu se les communiquer. De pareils moyens sont sans doute bien loin de mériter une confiance absolue : à toutes les raisons qui rendent la plupart des étymologies si incertaines il s'ajoute même ici une nouvelle cause de défiance. Toutes les recherches sur l'origine du français supposent que le latin apporté dans les Gaules était celui des écrivains classiques, et cette hypothèse est certainement inexacte ; les colons et les soldats parlaient un latin vulgaire, fort différent de l'autre, et dont nous ignorons entièrement le vocabulaire (3).

(1) Quelques vieux philologues l'ont reconnu depuis longtemps ; ainsi, pour n'en citer qu'un seul, Bonivard disait dans son *Advis et dévis des lengues:* La dicte lengue gauloyse, qu'estoit germanisante, ha este beaucoup changee.... elle s'est du tout revoltee de la germanique et s'est rendue a la latine ; dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, IIe série, t. V, p. 504. Malheureusement les travaux modernes sur les origines du français n'ont tenu aucun compte de cette circonstance capitale.

(2) Le vieux-français écrit avait lui-même des prétentions plus ou moins littéraires, et les mots à racines latines y étaient systématiquement substitués aux autres.

(3) Nous aurons l'occasion de re-

Quelque incertaines que soient de pareilles données, elles suffisent à prouver que les idiomes celtiques n'ont exercé aucune influence sur les formes de la pensée, ni par conséquent sur l'ensemble de la langue. Ils sont restés étrangers à la formation des mots purement grammaticaux qui se bornent à particulariser la signification des autres et à leur servir à la fois de lien et de cadre. Si nombreux que ces mots soient devenus dans une langue aussi vivement préoccupée que le français de la précision et de la clarté, il n'en est que deux, *Tôt* (1) et *Fur* (2), que l'on

venir et d'insister sur cette différence de l'idiome vulgaire avec la langue politique et littéraire : c'est un fait qui résulte de la nature même dés choses. Nous nous bornerons donc à citer ici les travaux spéciaux de quelques savants : Le Pogge, *Utrum priscis Romanis latina lingua omnibus communis fuerit, an alia quaedam doctorum virorum, alia plebis et vulgi*, dans ses *Œuvres*, p. 33, éd. de Bâle, 1538; Leonardo Bruni (d'Arezzo), *Lettere*, l. VI, let. 10; Pagendarm, *Dissertatio de lingua Romanorum rustica*, Iéna, 1735; Pihlmann, *Romanus bilinguis, sive dissertatio de differentia linguae plebeiae et rusticae tempore Augusti a sermone honestiore hominum urbanorum*, Upsal, 8°; Heumann, *De latinitate plebeia aevi Ciceroniani*, dans son *Poecile*, t. III, p. 307-324; Wachsmuth, *Von der Lingua rustica latina und romana*, dans l'*Athenaeum*, t. I, p. 271, et Fer. Winkelmann, *Ueber die Umgangs-Sprache der Römer*, dans Seebode et Jahn, *Archiv für Philologie und Pädagogik*, t. II, p. 493-509. Voyez aussi Iuchhofer, *Historia linguae latinae*, l. III, ch. 3-6; Barthius, *Adversariorum* l. XIII, ch. 2; Morhof, *De patavinitate Liviana*, p. 82; Bembo, *Prose*, l. I, ch. 6; Maffei, *Verona illustrata*, l. XI, col. 312; Quadrio, *Storia e ragione d'ogni poesia*, t. I, l. I, p. 41; Gravina, *Della ragion poetica*, l. II, ch. 5; Lanzi, *Saggio di lingua etrusca*, t. I, p. 23, et Perticari, *Degli scrittori del trecento*, l. I, ch. 5.

(1) Le kymri *Tost* signifie Prompt, Vif, et l'irlandais *Taosga*, Premier. On a fait venir Tôt du grec Θοος, du latin *Cito*, *Subito*, *Adesto* et de l'italien *Tosto*.

(2) Dans la locution *A fur et mesure :* l'armoricain *Feur* signifie encore Mesure et Prix. C'est ce dernier sens que lui donnait le plus souvent le vieux-français : Il me respondi que a nul feur il ne feroit le mariage jeusques a tant que la pez fust faite ; Joinville, *Histoire de saint Louis*. *Assez* et *Chez* auxquels on a supposé une origine celtique nous semblent formés d'une manière analytique comme la plupart des adverbes et des prépositions : le premier vient sans doute de *Ad saties* ou *satiatem*, et le second de *Casa* (en irl. *Ca*, *Cai*) précédé d'abord d'une préposition qui s'est conservée en italien, *A casa*, *In casa :* on lit encore dans la *Chanson des Saisnes*, t. I, p. 23, v. 2 :

Chascun va an sa terre et an son chasement.

et l'espagnol a conservé *Casar* et *Casamiento*. Le vieux-français *Anuit* semblerait venir du kymri *Heno*, Cette nuit, si le français *Aujourd'hui* et le patois *Amatin* n'avaient été formés de la même manière. Il faut cependant

puisse rattacher au celtique, et encore l'origine du premier est-elle fort douteuse, et le dernier n'est déjà plus employé que dans une locution familière. La langue des indigènes n'a fourni non plus qu'un nombre bien restreint d'adjectifs ; il s'élève en tout à vingt-trois (1), et l'on pourrait le réduire à seize, car il y en a deux, *Rêche* et *Revêche* (2), qui semblent dérivés de la même racine, et six autres, *Borgne* (3), *Drôle* (4), *Fou* (5), *Glouton* (6), *Mignon* (7) et *Sot* (8), étaient d'abord sans doute de véritables substantifs. La

remarquer que *Anuit* avait pris le sens de Aujourd'hui :

Amis, dist l'empereres, saves que vous feres ?
Par toute la cité annuit sor nuit m'ales.

(*Chanson d'Antioche*, ch. II, v. 125.)

et que sa formation devait remonter à une époque où l'on comptait encore le temps par le nombre des nuits et non des jours.

(1) *Banal* (en irl. *Ban*, *Banadh* sign. Usuel, Commun) nous semble plutôt venir du v. all. *Ban*, Ordonnance publique : malgré l'arm. *Trik*, Étroit, et la double forme qu'aurait prise *Strictus*, nous croyons une origine latine à *Étriqué* : le v. fr. *Houdri* (en arm. *Hudur* sign. Sale, Malpropre) n'est plus en usage que dans le patois normand : la forme de *Maint* se rapproche plus de l'armoricain et du cornique *Ment*, Beaucoup, que du goth. *Manags* et du v. all. *Manac* ; mais comme le radical manque dans les autres idiomes celtiques, nous lui supposons de préférence une origine germanique, et quoique l'irl. *Reabhac* sign. Joyeux, *Ravi* nous semble une ellipse de la locution populaire *Être ravi au ciel*

(2) En arm. *Rec'h* signifie Chagrin, Mauvaise humeur : on y trouve cependant aussi *Rebechus*, Blâmable, Digne de reproche, et le verbe *Rébékier* est passé dans le patois normand ; mais le cu français indique une origine moderne.

(3) En arm. *Born*.

(4) En k. *Drel*, et en g. *Droll* sign. Plaisant, Bouffon : une autre acception de ce mot ferait croire à une étymologie germanique ; en isl. *Dril* sign. Une chose de peu de valeur (v. fr. *Drille*, Chiffon, et le s. m. *Drille*) et *Traull*, un Méchant Démon : ce dernier mot est probablement le radical du verbe *Trôler*.

(5) En arm. *Fol*, et en k. *Ffol*. On lit dans une lettre de Willelmus, abbé de Saint-Rémi : Praetereo quod in ipsa civitate sancti Remigii *follem* me verbo rustico appellasti ; *Analecta*, t. I, p. 257 : voyez aussi Johannes diaconus, *Vita sancti Gregorii*, l. I, ch. 96.

(6) En arm. *Glout* : c'était aussi la forme du vieux-français.

(7) En arm. *Miñon* signifie Ami.

(8) En arm. et en k. *Sod* : le même radical existait cependant en v. saxon, *Suozi* ; mais l'arm. *Saout* sign. Bétail. Malgré l'arm. *Rust*, nous ne comptons ni *Rustre*, ni le v. fr. *Ruiste*, parce que le radical manque dans les autres idiomes celtiques, et que l'isl. *Rust* a la même signification. *Niais* dont la formation semble pourtant appartenir à une civilisation peu avancée, comme l'all. *Gelbschnabel* et le fr. *Béjaune*, vient sans doute du b. l. *Nidasius*, quoique le G de l'espagn. *Niego* se rapporte assez mal à cette racine ; mais nous ne connaissons aucun mot d'origine celtique auquel on puisse le rattacher. Peut-être cependant l'arm. *Neiz*, Nid, n'est-il

plupart de ces adjectifs, *Bis* (1), *Blet* (2), *Brehenne* (3), *Enchiffrené* (4), *Have* (5), *Minable* (6), *Pingre* (7), *Rêche*, *Revêche* et *Sur* (8), ne sont même que bien peu usités, ou appartiennent à la langue populaire, et l'étymologie des sept derniers, *Bas* (9), *Brave* (10),

pas resté sans influence sur le fr., au moins la forme du dialecte de Vannes, *Neich*, explique fort bien le CH de *Nichée*, et l'on ne peut croire qu'il soit d'origine récente puisque *Nid* se dit *Nyth* en k. et *Neadaich* en gaël.

(1) Ce mot ne s'est conservé que dans l'escuara *Biz*; il y signifie Noir, comme en pr. et en v. français :

> Qui ne fu ne brune ne bise,
> Ains ere blanche comme nois.

Romans de la Rose, v. 1198.

L'it. *Biglio* et l'esp. *Baço* ont sans doute la même racine à laquelle doit se rapporter aussi *Biset*, et peut-être *Bise*, puisque les Turks l'appellent *Cara cel*, Vent noir : *Biz* signifie en arm. Vent de nord-est.

(2) *Blod* signifie en arm. Mou, et *Blydd* en k. Mou et Savoureux : ce mot ne se dit habituellement que des nèfles, qui ne sont bonnes à manger qu'après être devenues molles. On prononce en Normandie *Blèque* et quelques savants ont cru à une origine grecque; mais Βλαξ ne s'emploie que dans un sens moral, et ces transportations de signification n'ont lieu que dans des idiomes plus étroitement liés ensemble que ne le sont le français et le grec.

(3) L'arm. *Bree'han* signifie aussi Stérile. Ce mot, employé encore en Normandie et dans le Pays Messin, s'est conservé dans l'anglais *Barren*, et était autrefois fort usité : La baraigne plusurs enfantad, e cele ki mulz out enfanz afebliad; *Livres des Rois*, l. I, ch. II, v. 5. Il ne se dit plus que des Femelles d'animaux qui sont stériles.

(4) L'arm. *Siferni* sign. Enrhumé.

(5) En arm. *Haf*, *Hav*, sign. Chaleur d'été.

(6) Pauvre, De chétive apparence; ce mot qui n'existe plus dans les idiomes celtiques est resté dans les patois du Berry, du Jura et de la Normandie.

(7) Peu généreux, Avare; ce mot dont la racine celtique ne s'est pas non plus conservée, se trouve dans les trois mêmes patois. Il existait aussi en v. fr. : Les Damoiselles jouoient aux pingres; Rabelais, l. IV, ch. 14 : c'est un jeu où l'on ne risquait que des épingles.

(8) Malgré l'all. *Saure*, cette origine nous semble peu contestable : *Sur* sign. Acide en arm., en k., en irl. et en g.; et l'oseille qui s'appelle en patois normand *Surette*, se nomme en k. *Surom*. Ce mot appartenait aussi au v. français :

> Trop passeroit sur et amer
> A tout conter qui li avint.

Gilles de Chin, v. 2114.

(9) En arm. et en k. *Baz*, et en g. *Fas* : Fuchs le faisait encore venir du l. *Bassus*; *Die romanischen Sprachen in ihrem Verhältnisse zum lateinischen*, p. 19.

(10) Selon de Caseneuve, Covarruvias, Ferrari, Labbe et Lancelot, il viendrait du gr. Βραβεῖον et aurait signifié d'abord Qui remporte le prix. D'après Nicot, il serait également dérivé du gr. Βραβεὺς, et signifierait littéralement Qui se sépare du prix de sa victoire. Ménage le fait venir du l. *Probus* comme Preux, et M. Diez, de l'all. *Rauch*, Rude, auquel on aurait préfixé un B. Une autre origine septentrionale nous semblerait plus probable; l'isl. *Braka* signifie Soumettre, et le v. it. *Brancare* avait le même sens : cette étymologie aurait même l'avantage de convenir au v. fr.

Brusque (1), *Gentil* (2), *Gourmand* (3), *Petit* (4) et *Sale* (5), ne s'appuie point sur des ressemblances assez frappantes et assez exclusives pour être considérée comme positive.

Peut-être quelques interjections (6) nous sont-elles venues du celtique, mais elles auraient bien plutôt appartenu à la langue du sentiment qu'à celle de la pensée, et l'on ne pourrait y voir des preuves d'une action réelle sur l'esprit ou sur l'organisation du langage. Il n'en serait pas ainsi des verbes : ils répondent dans tous les idiomes à une idée absolue et expriment la même modification de l'existence. La conservation en français des verbes celtiques aurait donc tenu à une véritable préférence des populations romanes, et témoignerait d'une influence prédominante. Mais le nombre en est fort limité, et, si l'on en excepte *Attacher* (7),

Bragard, Querelleur, Emporté, que Roquefort explique à tort par Gentil, Aimable ; *Glossaire*, t. I, p. 178. Mais *Brave* signifie aussi quelquefois Bien habillé, et l'arm. *Brao*, *Brav*, a cette acception qu'il n'a pas empruntée au français puisque le même radical existe dans les autres idiomes celtiques : *Briaw* en k., *Breagh* en irl. et en gaël.

(1) *Brysg* en k. ; *Brisq* en irl. ; mais ce radical manque en arm. Ménage a fait venir *Brusque* du l. *Acris*, et Ferrari de *Labrusca*.

(2) Nous croyons même qu'il vient du l. *Gentilis*, et ne l'indiquons ici qu'à cause du k. *Gwaint*, Gentil, qui ne semble pas d'importation moderne, puisque *Gwen* signifie Beau et que l'arm. *Gwenn* est encore usité dans l'acception de Blanc.

(3) Saumaise le croyait d'origine persanne ; Frisch le faisait venir de l'all. *Geren*, Désirer avidement, et nous l'avons dérivé dans les *Prolégomènes* de notre *Histoire de la poésie scandinave* de *Garm*, Animal vorace ; mais Camden a dit dans son *Britannia* que *Gourmand* sign. en k. Nimium edax, et le k. *Gwyar*, le g. *Gaor* et l'angl. *Gore* s'accordent avec son assertion.

(4) Nicot le dérive de l'hébreu *Pethi* ; de Caseneuve et Guyet du v. l. *Petitum* ; mais *Pwt* sign. en k. Ce qui est court, et Scaliger a dit dans son *Virgilii catalecta* : In veteri glossario *Putus*, Μικρος ; *Puti*, Μικροι.

(5) Du l. *Salax* selon Caseneuve ; du l. inusité *Squalus*, selon Ménage et du v. all. *Sal*, Noir, Sombre, d'après Frisch ; mais en k. *Salw* sign. Méprisable ; en g. *Sal*, Ordure ; en irl. *Sal*, Souillure, et *Salaigh*, Salir, Souiller. C'est aussi sans doute l'origine de *Saloperie*, en g. *Slaopachd* et en irl. *Slapach* : voyez cependant Wachter, *Glossarium germanicum*, p. 1342.

(6) *St* est employé en Bretagne avec la même signification ; *Sa* est une exclamation dont on se sert pour y pousser les chevaux en avant ; Ouais s'y dit *Gwac* ; Ouida, *Ia da*, et *Basta* sign. en arm. Suffire : ce dernier mot se retrouve même dans le pr. *Bastar*. Peut-être faut-il ajouter *Haro* ; en armoricain *Harz* sign. Arrêt, Obstacle.

(7) De l'arm. *Tach*, Clou ; en patois de Beziers, *Tachou*.

Bailler (1), **Calmer** (2), **Changer** (3), **Charger** (4), **Chasser** (5), **Craindre** (6), **Dîner** (7), **Flairer** (8), **Frotter** (9), **Marcher** (10), **Plonger** (11), **Risquer** (12), **Souper** (13), **Tourner** (14), **Trotter** (15), et **Troubler** (16), ils ne se sont pas véritablement im-

(1) En arm. *Badalein ;* le prov. *Badailla* et l'it. *Sbadigliare* ont mieux conservé le radical celtique.

(2) En irl. *Callagam ;* le g. *Calm* sign. encore Brave, Résolu, et la forme *Calma* se trouve aussi en italien. On lit dans Scaliger, *Aristotelis historia de animalibus*, p. 217 : Cum essem in navi, neque ventus flaret, *calamum* vocant Histri.

(3) En arm. *Keinch*, *Kench*, et en g. *Ceannaich* sign. Acheter. On trouve cependant dans les écrivains latins de la décadence *Cambire* et *Cambiare ;* Apulée, *Apologia*, et Columelle, l. II, ch. 2.

(4) En arm. *Karga :* ce mot dont la forme est la même en esp. (Cargar), en cat. (Carregar), en it. (Carricare) et en patois languedocien (Carga), pourrait cependant venir des langues du Nord, puisqu'on trouve dans la *Loi salique*, tit. XXIX, par. 21 : Et si inde foenum ad domum suam in carro duxerit et discargaverit.

(5) En k. *Casiaw ;* peut-être le g. *Casnar* avait-il le même radical. Nous n'indiquons pas *Chérir*, qui vient peut-être du fr. *Cher* ou du l. *Carus*, quoique l'arm. *Karout* sign. Aimer, et *Kaer*, Beau.

(6) En arm. *Krena ;* en irl. *Criotaim ;* le l. *Tremere* avait conservé sa forme en v. fr. *Tremer ;* et la terminaison *aindre* ne se trouve habituellement dans les mots à base latine que dans les dérivés des verbes en *gere*.

(7) En arm. *Diner*, en g. et en irl. *Dinneir* sign. un Diner ; mais comme ce mot manque en k. et que les autres dialectes donnent le même sens à *Lein*, *Proinn*, *Biadhfeasgair*, il pourrait avoir été emprunté au fr. et à l'angl. Cette racine n'explique pas d'ailleurs le s qui se trouvait dans le v. fr. *Disner*, le pr. et le v. cat. *Disnar*, l'it. *Desinare*, et le sens réfléchi que lui donnait le v. français :

Al chief de Civetot Corbarans se disna

(*Chanson d'Antioche*, ch. I, v. 507), nous le faisons plutôt dériver du l. *Dis-jejunare*.

(8) Dans des gloses k. des XIIe et XIIIe siècles, publiées dans le *Reliquiae antiquae*, t. 1, p. 93 et suiv., *Flair* est interprété par Odeur, et *Fleria* sign. encore en arm. Puer.

(9) En arm. *Frota :* le l. *Fricare* avait cependant pris un T dans plusieurs de ses dérivés : *Frictio*, *Frictor*, *Frictus*.

(10) Il vient sans doute de l'arm. *Marc'h*, k. *Març*, g. et irl. *Marc*, Cheval, et signifie littéralement Aller à cheval.

(11) L'action de plonger s'exprime en k. par *Plwng*, en g. par *Pluinnse* et en irl. par *Pluinnseach :* ce mot a disparu de l'arm. ; mais *Plunier* y sign. Plongeur.

(12) De l'arm. *Riska*, Glisser, et par métaphore Courir des dangers. En esp. *Risco* sign. encore Rocher glissant, et *Arriscar* s'emploie dans le même sens que *Arriesgar*, Courir des risques.

(13) Il vient probablement de l'arm. *Souben*, Soupe, et signifie littéralement Manger de la soupe. Le radical *Suipeir* se trouve aussi en g. et en irl., mais il manque en kymri.

(14) En g. et en irl. *Tornail* exprime l'Action de tourner.

(15) *Trota* en arm., *Trotiaw* en k., *Trot* en g. et en irl. Ce verbe vient de *Troad* en arm., *Troed* en k., *Troidh* en g. et en irl., Pied.

(16) *Trubula* en arm., *Trioblaid* en g. ; le k. a deux mots différents pour le sens propre (*Trybawl*) et pour le sens figuré (*Trybylu*). Une origine

posés à la langue. Les uns, comme *Aboyer* (1), *Agacer* (2), *Brailler* (3), *Braire* (4), *Branler* (5), *Brouiller* (6), *Brouter* (7), *Estropier* (8), *Étancher* (9), *Gazouiller* (10), *Grignoter* (11), *Huer* (12) et *Piler* (13), n'expriment pas une action générale, et se bornent à restreindre en la précisant celle des verbes empruntés à un autre idiome. D'autres, tels que *Bavarder* (14), *Bourrer* (15), *Casser* (16), *Fouiller* (17), *Geindre* (18), *Grogner* (19), *Hocher* (20), *Rêver* (21),

latine n'est pas impossible, quoique nous ne connaissions aucun exemple du fréquentatif *Turbulare* dans les écrivains de la bonne latinité; mais on y trouve *Turbulente*, *Turbulenter* et *Turbulentus*.

(1) De la racine sanscrite *Ab* qui est passée dans les langues celtiques: *Abair* sign. en irl. et en g. Parler; *Abu* était le cri de guerre des anciens Irlandais, et *Abog* sign. Voix : l'angl. *Jabber* se rattache au même radical.

(2) En arm. *Hegasi* sign. Irriter, Provoquer, comme l'angl. *Hag*.

(3) En g. *Braoilich*.

(4) En arm. *Breugi :* ces deux mots ont sans doute la même racine que l'arm. et le k. *Brud*, Bruit, et l'irl. *Bruidhean*, Dispute; le patois normand a donné cette acception au fr. *Bruit*. On lit dans une loi d'Écosse de 1124 : Si ex eadem haeredem habuerit, auditum vel braiantem inter quatuor parietes, etc.; *Regiam majestatem*, l. II, ch. LVIII, par. 1.

(5) En arm. *Bransella; Bransel* y sign. un Petit berceau suspendu.

(6) En arm. *Brella;* en irl. *Broilead* et *Broileadhadh* sign. Brouille.

(7) En arm. *Brousta;* littéralement Manger de petites branches, en irl. *Brus*.

(8) *Struba* sign. en arm. Couper avec une faucille.

(9) En arm. *Stanka*.

(10) En arm. *Geiza;* en k. *Geiz* sign. aussi Ramage, Gazouillement.

(11) En arm. *Kriña* sign. Ronger : le patois normand en a fait *Crine*, Croute de pain.

(12) En arm. *Hua*.

(13) En arm. *Pila*, Broyer, Écraser : c'est le sens que le p. normand donne à *Piler*.

(14) En arm. *Babouza* sign. Baveux, littéralement Parler en bavant, et *Babouzek* y sign. à la fois Baveux et Bavard.

(15) L'arm. *Bourrevia* et le g. *Buair* sign. Tourmenter, Vexer.

(16) En k. *Cat* sign. Morceau; l'arm. *Kas-da-get* sign. aussi Anéantir, littéralement Briser à rien, et la racine sanscrite *Kad* a selon les philologues le sens de Briser.

(17) Comme l'arm. *C'houilia* et le k. *Chwiliaw*.

(18) L'arm. *Gin*, le k. *Gwyn* et le g. *Guin* sign. Peine, Chagrin.

(19) Comme le k. *Grwnaçu*, l'arm. *Grinouza* et le g. *Gronnsal;* le N est mouillé dans l'arm. *Griñouz*, Grogneur.

(20) L'étymologie de ce mot est au moins bien incertaine; le radical n'est resté dans aucun des dialectes celtiques, mais il manque aussi dans tous les idiomes qui ont concouru activement à la formation du français et se trouve dans le patois écossais :

Even Satan glowr'd, and fidged fu' fain,
and hotch'd, and blew wi' might and main.

Burns, *Tam o' Shanter;* dans ses *Œuvres*, p. 192, éd. de 1807.

Cependant en isl. *Hoka* signifie Se courber, S'incliner; *Höggun*, Changement de place, et *Hröcka*, Fuir; nous avons même fait de ce mot *Roquer*, Changer de place le roi et une tour au jeu des échecs.

(21) En arm. *Rambréa;* le g. *Rabh*

Rôder (1), *Tancer* (2), *Torcher* (3) et *Trancher* (4), n'ont point empêché l'adoption de mots à peu près synonymes, et d'un usage encore plus répandu (5). Il en est enfin qui, d'abord adoptés par le français, ont fini, comme beaucoup d'autres mots, par tomber dans une sorte de désuétude et ne s'y emploient déjà plus que dans le style familier ou même populaire: nous citerons seulement *Baller* (6), *Baratter* (7), *Chiffonner* (8), *Chômer* (9), *Dorloter* (10), *Enganner* (11), *Fringuer* (12), *Glousser* (13), *Gouaper* (14), *Mucher* (15), *Narguer* (16), *Rébéquer* (17), *Réchigner* (18),

sign. Sot parler, et l'irl. *Ramhailleadh*, Rêverie : l'angl. *Rave* et le fl. *Ravelen* ont sans doute la même origine.

(1) L'arm. *Redi*, le k. *Rhedeg*, le g. et l'irl. *Roid* sign. Courir, et nous savons que le l. *Rheda* était un mot gaulois : malgré le v. all. *Reiden*, Tourner, Courir autour, une étymologie celtique nous semble ainsi plus vraisemblable.

(2) L'arm. *Tensa* sign. Gronder.

(3) L'arm. *Torcha* sign. Essuyer.

(4) L'arm. *Tronc'ha* sign. Diviser, et le k. *Tryçu* Couper.

(5) Nous en exceptons seulement *Rêver*, qui se prend en plus mauvaise part que *Songer*, et est devenu d'un usage plus général.

(6) En arm. *Bala* signifie Marcher, Promener: le v. fr. donnait à ce verbe le sens de Flotter :

> La véissiez tant destriers de Hongrie,
> Tantes banieres qui contre vent balie.

Garin le Loherain, t. I, p. 95.

Le part. *Ballant* s'emploie encore avec l'acception de Pendant en suivant le mouvement du corps.

(7) L'arm. *Barad* sign. Tromperie, Trahison.

> Car les dures vieilles chenues
> Quant de jonesse sont venues
> Ou jadis ont este flatees
> Et sorprises et baratees.

Romans de la Rose, v. 21959.

On a conservé le subst. *Baraterie*.

(8) L'arm. *Chifa* sign. Chagriner.

(9) L'arm. *Chom*, *Choum*, sign. Ne rien faire.

(10) L'arm. et le g. *Dorlota* sign. Caresser; de *Dorn*, Main.

(11) L'arm. *Ganaz* sign. Fourbe, Traître, et le verbe se retrouve dans l'escuara *Enganatcea*, et le pat. languedocien *Engana*.

(12) L'arm. *Fringa* sign. Sautiller.

(13) *Skloka* en arm. : l'angl. *Cluck* adoucit aussi la racine primitive.

(14) L'arm. *Goapaat* sign. Se moquer : voyez notre *Dictionnaire du patois normand*, p. 119.

(15) L'arm. *Moucha* sign. Se masquer, et l'irl. *Mussa*, Cacher :

> Por Dieu vos pri et por ses noms,
> Céanz ou que soit le mucons.

Chastoiement d'un père à son fils; B. N., fonds de Saint-Germain, nº 1239, fol. 1, vº, col. 2.

Un jeu populaire dans plusieurs provinces, où l'on cherche à prendre des personnes qui se sont cachées, s'y appelle *Climuchette*, et le g. *Cluich*, ainsi que l'irl. *Cluithe*, sign. Jeu.

(16) Le g. *Nairich* et l'irl. *Nairigh* ont la même signification.

(17) L'arm. *Rebecha* sign. Faire des reproches.

(18) L'arm. *Rec'h* sign. Mauvaise humeur.

Riboter (1), *Ricanner* (2), *Sacquer* (3), *Tréper* (4) et *Trimer* (5).

Il s'en faut de beaucoup que l'adoption des noms substantifs soit aussi significative; en se mêlant ensemble, deux peuples se communiquent toujours des connaissances et des idées qui les forcent à modifier le sens d'une foule de mots, et, quand la signification en est trop bien fixée pour se prêter aux nouveaux besoins de leur pensée, à augmenter leur vocabulaire. L'introduction dans la langue française de noms appartenant au langage des indigènes ne prouverait donc une prédominance quelconque du celtique que s'ils avaient gardé leur valeur naturelle, et s'étaient substitués à des synonymes germaniques ou latins. Mais, quoique l'absence des monuments ne permette pas de l'assurer avec certitude, le nombre des noms français à base celtique est infiniment trop restreint pour qu'on n'en attribue point la conservation à des circonstances toutes spéciales plutôt qu'à la persistance des anciennes habitudes et à leur victoire sur les nouveaux idiomes. Les rapports de famille (6), les relations sociales, les dignités et les charges politiques, toutes les bases fondamentales de la vie des peuples sont exprimées par des mots étrangers au celtique. Les noms de ces idées métaphysiques, qui ne tiennent point à des accidents de civilisation et d'histoire,

(1) L'arm. *Riboter* sign. Grand buveur, et le g. *Rioboideach*, Prodigue.

(2) L'arm. *Rinkana* sign. Rire pour se moquer: le pop. *Richonner* a sans doute le même radical.

(3) Beaucelicours saca l'espee
Qu'en sa cape ot envelopee;
Mouskes, *Chronique rimée*, v. 14339.

Nous avons encore *Saccade*, et l'esp. a conservé aussi *Sacar*. L'arm. *Sacha* signifie Tirer.

(4) Des Graces troupe gent
D'un pied tour a tour trepant.
Luc de La Porte, *Odes d'Horace*, l. I, fol. 8.

On disait aussi *Triper*: voyez le *Romans du chastelain de Coucy*, v. 3133. L'arm. *Trepa* sign. Piétiner; le fréquentatif *Trépigner* est resté en usage.

(5) L'arm. *Tremen* sign. Aller d'un endroit à un autre.

(6) Sauf peut-être *Bâtard*, arm. *Bastard*, k. *Basdardd*, g. et irl. *Basdard*: malgré l'all. *Bastard*, il semble formé du g. *Baos*, Fornication, et du k. *Tardd*, Sortant, Venant. On lit dans Mouskes, v. 1558:

Puis ot Pepins, si com Dieu plot,
Deus fius, un (*sic*) Doon et Grimot,
De Plectru qu'espousee avoit,
Ki de Saisougne nee estoit,
Et s'eut de bas un fil (*sic*)
Ki moult ot haut cuer et gentil....
Carles Martiaus fu apiéles,
Pour cou que de souguant fu nes.

Voyez aussi le *Romans d'Aubery le Bourgoing*, p. 11, éd. de M. Tarbé.

mais à la nature de l'esprit et de ses conceptions, ont été aussi renouvelés. Tous les substantifs qui désignent les objets sur lesquels les besoins journaliers appellent plus souvent l'attention, et qui deviennent, pour ainsi dire, les premiers éléments du langage, furent également remplacés quand un changement survenu dans la signification de leurs synonymes latins n'en rendait pas la conservation nécessaire (1). Presque toutes les parties du corps ont perdu leurs noms celtiques : il ne faut en excepter que *Bréchet* (2), *Couille* (3), *Fraise* (4), *Jambe* (5), *Jarret* (6), *Joue* (7) et *Tette* (8), et quelques-uns sont déjà tombés en désuétude ou n'ont jamais appartenu à la langue des gens polis. Les mots propres à l'art militaire ont disparu plus complétement encore; il n'est resté que *Rapière* (9), auquel une idée de ridicule s'est même attachée. Les termes de marine sont plus nombreux : *Amarre* (10), *Bac* (11),

(1) Ainsi, par exemple, le l. *Fustis* prit la signification plus générale de Bois, qui s'est conservée dans *Futaie* et *Futaille:*

Hom muert, fer uso, fust porrist.

Romans de Rou, v. 69,

et on le remplaça par une racine celtique : l'arm. *Baz* (*Bazz* dans le Dictionnaire breton, B. N., nº 7656), le k. *Pastwn* et l'irl. *Bata* sign. Bâton. Au contraire, le l. *Labor* restreignit sa signification au Travail des champs, et on employa dans un sens plus général l'arm. *Travel* et le k. *Travael :* le g. et l'irl. *Treabhadh* ont subi la même modification et ne se disent plus que du Labour.

(2) *Bruched* en arm, *Braighead* en g., *Brughadh* en irlandais.

(3) Voyez, p. 148, note 1, col. 2.

(4) En arm. *Frezen:* Il ne se dit plus en fr. que du Mésentère de l'agneau et du veau; mais il avait autrefois une signification plus générale.

(5) *Gamban* en g. et en irlandais.

(6) *Gare* en v. fr.: *Jaritel* en arm, *Gar* en kymri.

(7) *Jôt* en arm., pr. *Gauta*, it. *Gota:* il y a aussi la forme *Javed* dont le v se retrouve dans *Joufflu*.

(8) *Teth* en k., *Tez* en arm., *Tit* en angl. Peut-être cependant vient-il du v. all. *Ziza*.

(9) *Ropair* en g., *Raipeir* en irl. Nous ne comptons ni *Gèse* et *Jusarme*, puisque *Gesa* était devenu latin, ni *Dague*, arm. *Dagr*, g. et irl. *Biodag*, angl. *Dagger :* car l'arm. a deux autres mots qui ont la même signification, *Gourglézé* et *Goustil*, et l'isl. *Daggard* prouve que la racine de ce mot existait dans les langues germaniques. Mais on doit peut-être, malgré le b. l. *Domnio*, y ajouter *Donjon*, puisque le g. *Daingneach* sign. Forteresse, et l'irl. *Daingeon*, Fortification, Enclos.

(10) L'arm. et le g. *Amar* sign. Chaîne, Câble : c'est la racine du patois normand *Démarrer*, Bouger, S'en aller.

(11) L'arm. *Bak* sign. Barque; mais il ne serait pas impossible que *Bac*

Écope (1), *Gabare* (2), *Galerne* (3) et *Houle* (4) ont probablement une origine celtique; mais s'ils n'ont pas été remplacés comme les autres, ils le doivent sans doute à leur usage restreint, ou même spécial aux habitants des côtes. Sauf *Furet* (5), *Mouton* (6) et *Mâtin*, qui ne s'emploie plus guère que dans un sens figuré (7), tous les noms des animaux ont péri. Les oiseaux qui, comme le *Chathuant* (8), le *Cormoran* (9), le *Goéland* (10), le *Jars* (11), la *Linotte* (12),

vint du v. all. *Bach*, Ruisseau. *Gué* signifiait autrefois Eau courante :

..... Il ot la grant eve passée
Qu'einz ne passa nus homs de mere ne.
Romans d'Agolant, v. 353,

et, v. 360 et 380, cette *grant eve* est appelée *Gue*. Ce mot, qui avait sans doute des rapports d'étymologie avec l'isl. *Vat* et l'angl. *Water*, Eau, le g. et l'irl. *Gaoth*, Eau basse, a fini par signifier aussi Passage dans l'eau.

(1) Pelle creuse dont on se sert pour vider l'eau d'un bateau ; en arm. *Skop*.

(2) En arm. *Gobar ;* peut-être cependant de l'isl. *Skebardi*, Bateau plat.

(3) Le g. *Gal* et l'irl. *Gailleann* sign., comme l'angl. *Gale*, Vent fort, et l'arm. *Arneu*, Temps d'orage.

(4) L'arm. *Houl* signifie Flot. Malgré le g. *Geol*, Barque, nous n'indiquons point *Galère*, *Galion* et *Galiotte*, à cause de l'isl. *Galeida*, Bâtiment léger. Mais peut-être *Arsenal*, auquel l'arabe *Darcenah* et le turk *Tershaneh* font ordinairement attribuer une origine orientale, vient-il du celtique, puisque le k. *Arsanal* et l'arm. *Sanal* sign. Grenier, Magasin. Il ne serait pas impossible non plus que *Nocher* ne fût pas, comme le prétendent les étymologistes, une corruption de *Nauclerus*, et qu'il ait été formé d'un mot celtique, resté dans le patois provençal : *Nauko*, Barque, *Nauká* en sanscrit.

(5) En k. *Fured*, en g. *Fearaid*, et en irl. *Firead*.

(6) *Maout*, *Mout* en arm., *Mollt* en k., *Moll*, *Mult* en g. et en irl. C'est peut-être le radical de *Moute*, nom que l'on donne aux chattes dans plusieurs provinces.

(7) *Mastin* en arm., *Maistin* en irl., et *Mastaidh* en g. Nous serions tenté d'y ajouter *Cochon*, en arm. *Houc'h*, en k. *Hwch*, et en angl. *Hog*. Au moins une racine celtique nous paraît aussi probable que le *Cucio* auquel on le rattache, et plusieurs parties du cochon ont conservé leurs anciens noms : *Coenne*, arm. *Kenn*, k. *Caen*, Peau; *Panne*, arm. *Pann*, Gras; *Sain-doux*, k. *Saim*, arm. *Saynell*, patois méridional *Sain*, Graisse, et peut-être, malgré le v. all. *Baccho*, le v. fr. *Bacon*, puisque le k. *Baccwn* et l'irl. *Bagun* sign. Lard. Le v. all. *Ratta* nous a fait retrancher *Rat*, dont cependant le radical existait sans doute en celtique : arm. *Raz*, g. *Radan*, irl. *Rata*.

(8) *Kaouan* en arm.; *Houan* en p. normand.

(9) Littéralement Corbeau de mer; comme l'arm. *Morvran*.

(10) Arm. *Gwelan*, k. *Gwylan*.

(11) Mâle de l'oie, en arm. *Gars*.

(12) Arm. *Linek ;* mais comme elle s'y appelle aussi *Sidan*, nous sommes tenté de croire le premier nom d'origine française : il exprimerait alors le goût de la linotte pour la graine de lin, comme le nom du Chardonneret indique sa préférence pour la graine des chardons.

le *Pinson* (1) et le *Râle* (2), ont conservé leurs anciennes dénominations, étaient trop indifférents aux conquérants pour qu'ils leur aient donné le nom usité dans leur première patrie. Quant aux plantes, l'*Agaric* (3), le *Brocoli* (4), la *Bruyère* (5), le *Cabus* (6), le *Groseiller* (7), le *Guignier* (8), le *Millet* (9), l'*Osier* (10), le *Panais* (11), le *Pourpier* (12), le *Radis* (13), le *Raifort* (14), et aux poissons, le *Brochet* (15), la *Lamproie* (16), le *Maquereau* (17), le *Merlan* (18), la *Morue* (19), le *Mulet* (20), la *Raie* (21) et le

(1) *Pinc* en k., *Pint* en arm. : cette origine est fort douteuse, puisque le v. all. l'appelait aussi *Finco*.

(2) *Ral* en arm. Le français a conservé jusqu'aux désignations qui en caractérisaient les deux espèces : *Rale d'eau*, Ral-dour ; *Rale de genêt*, Ralvalan.

(3) De *War*, arm. Sur, et de *Garric*, ancien mot celtique resté dans le patois provençal, Chêne ; littéralement Excroissance sur le chêne.

(4) En arm. *Brous-kaol*; littéralement Jets de chou.

(5) *Brugek* en arm. Les terres couvertes de bruyères y portent, comme en fr., le nom de la plante, et cette circonstance l'a sans doute empêché de tomber en désuétude.

(6) *Cabaisd* en g., *Cabaïste* en irl., *Cabbage* en anglais. *Kab* sign. *Tête* en arm., et l'on dit encore en parlant des choux qui pomment Tête de Chou.

(7) *Groseid* sign. Groseille en g. et en irlandais.

(8) La Cerise douce s'appelle *Kinez* en arm., mais nous ne voudrions pas assurer que ce nom fût vraiment d'origine celtique, car elle y est aussi nommée *Babu*. Le nom de la prune sauvage en v. fr., *Belosse*, vient aussi du celtique (*Bolos* en arm.), comme celui que le patois normand donne au fruit de l'aubépine (*Hague*, en arm. *Hogan*) ; mais la Mure des haies (*Mouar* en arm.) doit sans doute son nom à sa ressemblance avec le fruit du murier.

(9) *Mell* en arm. C'était la nourriture la plus habituelle des anciens Celtes.

(10) *Aosil* en armoricain.

(11) *Panez* en arm. La brièveté de la première syllabe empêche de croire à une contraction du l. *Pastinaca*.

(12) *Purpaidh* en g. C'était une plante fort connue des Gaulois ; on l'appelle en arm. *Bara-ann-evn*, Pain des volailles.

(13) *Raidis* en g. et en irl. ; peut-être cependant du l. *Radix*.

(14) *Raib* sig. Navet en g. et en irl. et *Fort*, Poivré : ce mot pourrait cependant venir du grec Ραφανος ; le Raifort s'appelle *Raphé* en patois gascon, et en arm. *Elvezen* : l'arm. donne aussi au Navet le nom tout différent de *Hirvin*. Les noms celtiques de plusieurs plantes sont aussi restés dans la langue de quelques provinces : nous citerons entre autres l'Aurone, *Afron* en arm., et l'Éclair (la Chélidoine), *Sklear* en armoricain.

(15) L'impossibilité de rapporter ce mot à aucune autre racine, nous fait croire que par une erreur dont il existe une foule d'autres exemples, on aura donné au Brochet le nom que les Celtes donnaient à la Truite : *Breachd* en g., *Brychell* en kymri.

(16) *Lamprez* en armoricain.

(17) *Macrell* en k., *Marcreil* en g. et en irlandais.

(18) *Morlean* en armoricain.

(19) C'est le poisson le plus abondant sur la plupart de nos côtes, et l'arm. *Morad* sign. Marée : son nom spécial est *Lenvek*.

(20) *Mel* en armoricain.

(21) *Raè* en armoricain.

Turbot (1), la plupart ne durent sans doute la conservation de leur nom celtique qu'à l'ignorance des nouveaux habitants et à l'impossibilité où ils se trouvaient de leur en donner un autre. L'histoire des langues nous apprend que les désignations géographiques survivent au reste du vocabulaire : longtemps après qu'elles n'ont plus de signification générale, elles se prennent encore dans un sens propre (2), et si l'on en excepte *Baie* (3), *Cap* (4), *Dunes* (5), *Lagunes* (6) et *Mare* (7), dont l'étymologie peut même sembler incertaine, celles qui venaient du celtique ont complètement disparu.

Tout en se soumettant à la volonté du vainqueur et en acceptant son idiome pour toutes leurs relations communes, les peuples conquis conservent dans leurs rapports particuliers la langue à laquelle ils sont habitués. Même dans les climats les plus favorisés du soleil, les travaux des champs ont jusqu'ici paru trop pénibles et trop mal rémunérés pour ne pas être abandonnés, comme une conséquence de sa position, à la classe la plus indigente : aussi les termes de l'agriculture ont-ils subi des changements moins rapides et moins universels que les autres (8). Peut-être les Gaules sont-elles le seul pays où un

(1) *Torbwt* en k. Peut-être devrions-nous ajouter *Gurdon*, en arm. Gargaden, et *Vive*, en arm. Beverez.

(2) Ainsi, pour ne pas citer d'exemples étrangers à la langue qui nous occupe, l'*Adour*, l'*Adour de Baudean*, l'*Adour de Suebe*, le *Douro*, le *Door d'Écosse*, le *Doro d'Irlande* et la *Dordogne* (Eau de la Montagne) doivent sans doute leurs noms au celtique *Dour*, Eau.

(3) Au moins en escuara *Baya*, *Baiya*, sign. Port, et le g. *Bagh* a la même signification.

(4) *Cap* en k., *Ceap* en g. L'arm. *Kab* sign. Bout, Extrémité; et *Cabotage*, Navigation le long des côtes, semble en être dérivé. Peut-être cependant est-ce une apocope de *Caput*, comme *Chef*.

(5) L'arm. *Tun* sign. Colline sablonneuse au bord de la mer, et *Dun* sign. en g. et en irl. Hauteur, Colline.

(6) En arm. *Lagen* sign. Marais ; en g. *Lochan*, Flaque d'eau, et en k. *Llagad*, Bourbier couvert de joncs.

(7) Des mots d'une signification différente ont rarement une racine commune, quand ils sont formés à la même époque : *Mer* nous empêche de rapporter *Mare* au l. *Mare*, et tous les dialectes celtiques ont le même radical : *Mor* en arm. et en k., *Muir* en g., etc. *Mare* pourrait cependant venir aussi de l'all. *Mor*, Marécage. Malgré le k. *Cantrew*, nous n'indiquons pas *Contrée*, parce que nous le croyons formé du l. *Contra* par imitation de l'all. *Gegend* et *Gegen*.

(8) Un exemple frappant s'en trou-

fait aussi naturel ne se soit point produit : sauf un bien petit nombre d'exceptions, les bestiaux (1), les animaux domestiques (2), les céréales (3), les fourrages (4), les légumes (5), les bâtiments d'exploitation (6) et les instruments aratoires (7) ont perdu leurs noms celtiques (8). Une désuétude si complète

ve en anglais ; les vainqueurs normands y introduisirent de nouvelles dénominations pour les animaux dont ils se nourrissaient, sans faire oublier les anciens noms que leur donnaient les cultivateurs : ***Beef*** et ***Ox*** y sign. Bœuf ; ***Veal*** et ***Calf***, Veau ; ***Mutton*** et ***Sheep***, Mouton ; ***Pork*** et ***Hog***, Porc.

(1) Nous avons déjà cité comme exception ***Mouton***, et nous ajouterons ***Étalon***, g. ***Stal***, irl. ***Statan***, angl. ***Stallion***.

(2) Sauf, ainsi que nous l'avons dit, ***Jars***.

(3) A l'exception de ***Millet*** ; les autres étaient cependant connues, sauf peut-être le Seigle, et conservent encore leurs anciens noms en arm. : ***Eddu***, Sarrasin (littéralement Blé noir) ; ***Gwiniz***, Froment ; ***Heiz***, Orge ; ***Kerc'h***, Avoine.

(4) Ils y étaient connus aussi, puisque le Trèfle s'appelle encore en arm. ***Melchen***, et que ***Jarosse***, nom que l'on donne dans le patois de plusieurs provinces à la Vesce noire, vient sans doute de l'arm. ***Jarons***. ***Fourrage*** et le v. fr. ***Feurre*** sont sans doute dérivés du celtique, puisque le g. ***Feur*** sign. Herbe : l'all. ***Futter*** sign. cependant Fourrage.

(5) Il faut, ainsi que nous venons de le dire, excepter ***Brocolis***, ***Cabus***, ***Panais*** et ***Radis*** : ***Cosse*** et ***Gousse*** semblent aussi venir de l'arm. ***Kos***.

(6) L'arm. ***Grang***, en g. ***Grainseach***, nous paraît venir, comme ***Grenier***, du l. ***Granarium***.

(7) Nous en exceptons ***Soc*** (***Soc'h*** en arm., ***Swc*** en k., ***Sochd*** en g. En irl. ***Soc*** sign. Couteau et en g. ***Saigh***, Tranchant), ***Étrape*** (***Strep*** en arm.), ***Bannot*** (gaulois d'après Festus), ***Harnais*** (***Harnez*** en arm., ***Arneis*** en g., ***Oirneis*** en irl., littéralement Ferraille, de ***Houarn***, Fer, dont le radical existe aussi dans les langues germaniques), ***Fouet*** (en arm. ***Foet***), ***Courgée*** (***Skourjeza*** en arm.) et ***Carde*** (g. et irl. ***Card*** ; ce mot peut cependant venir du l. ***Carduus***). Peut-être faut-il ajouter le v. fr. ***Araire*** : au moins l'arm. ***Arar***, le k. ***Arad***, le g. ***Arair*** et l'irl. ***Araich*** sign. Charrue, et si les Romains ont importé leur ***Aratrum*** dans les Gaules, rien ne prouve que la même racine n'y eût pas déjà servi à nommer un instrument aratoire d'une forme différente ; la racine ***Ar*** existe en sc. et l'arm. n'a pas d'autre mot pour la Charrue, quoiqu'il en ait conservé plusieurs pour en désigner les différentes parties : il en appelle la Fourche ***Kravaz***, ***Heal***, ***Lavrek*** et le Bois qui entre dans le soc ***Kefer*** et ***Konsouc'h***. Le g. ***Crann***, Charrue, sign. littéralement Arbre, Bois, et l'on en spécifie ordinairement la signification en y ajoutant un autre mot : ***Crann-arair***, Machine en bois pour labourer.

(8) La langue rurale a retenu plusieurs autres mots celtiques : ***Claie*** (en arm. ***Kloued***, en k. ***Clwyd*** ; peut-être cependant du l. ***Clela*** ou ***Clida***, quoiqu'on ne trouve dans les écrivains que le diminutif ***Clitellae***), ***Ridelle*** (encore usité dans quelques provinces avec le sens de Crible grossier, Claie, comme l'arm. ***Ridel***, le g. et l'irl. ***Rideal***, et transporté au côté de la charrette qui en a la forme), ***Serpe*** (***Sarp*** en arm. ; Festus donne ***Sarpire***, Tailler la vigne), ***Cep*** (en arm. ***Kevez*** sign. Tige de bois pliant ; ***Cépée*** donne à cette origine une grande vraisemblance), ***Étoupe*** (en arm. ***Stoup*** ; on y appelle aussi la Filasse ***Lanfez*** et

des expressions les plus familières est rendue encore plus frappante par la persistance des noms de plusieurs parties de l'équipement des chevaux (1) : elle prouve que les populations rurales elles-mêmes se soumirent plus complaisamment qu'ailleurs à l'influence de la langue des vainqueurs.

Si quelques outils de jardinage ont gardé leurs anciennes dénominations (2), ils ne le doivent point à la prépondérance du celtique, mais à une forme mieux appropriée à la nature du sol et à l'état de la culture qui les fit préférer à ceux des Romains et des Franks. La même raison toute pratique sauva d'abord beaucoup d'anciens noms celtiques, encore usités dans les industries de première nécessité qu'exerçaient les Gaulois, et le mépris des classes supérieures pour les travaux de manœuvre les empêchèrent plus tard d'être changés. *Ardoise* (3), *Tuile* (4),

ce nom s'est conservé dans le patois normand), *Tourbe* (g. et irl. *Toirb;* en k. *Torp* sign. Motte de terre), *Cheptel* (de l'arm. *Chatal*, Bétail), *Rigole* (en k. *Rhigol*), *Corroi* (en arm. *Konrrez*), *Ruche* (en arm. *Rusken;* peut-être parce que les ruches étaient d'abord faites d'écorce d'arbre qui s'appelle encore maintenant *Rusk*), *Garenne* (en arm. *Gwaremm ;* le g. et l'irl. *Garran* sign. Tanière), *Broussailles* (en arm. *Broust;* l'irl. *Brus* sign. Petites branches d'arbre), *Bruyère* (en arm. *Brùk*), *Lande* (en arm. *Lann* sign. le Genêt épineux qui vient habituellement dans les landes : on l'appelle même en patois normand De la lande), *Avives* (en arm. *Avlez*), *Clavée* (l'arm. *Cleffel*, le corn. *Clewet* et le k. *Clefyd* sign. Maladie), *Pépie* (en arm. *Pibit*), *Nielle* (en g. *Neul*, dont la prononciation est mieux conservée dans le patois de plusieurs provinces) et *Tâche*, autrefois *Tasche* (en k. et en g. *Tasg*, en irl. *Tasgadh* et *Toisg :* peut-être cependant vient-il de l'all. *Tasche*, Poche, ou *Tagwerk*, Travail d'un jour). Le latin *Moles* nous empêche de compter *Meule* qui se trouve cependant dans tous les dialectes celtiques : arm. *Malan*, Gerbe ; k. *Moel*, Tas ; g. *Malach*, Monceau ; irl. *Maoil*, Amas.

(1) *Rênes* (en g. *Rian ;* l'arm. *Rena* sign. encore Diriger, Conduire), *Chevestre* (en arm. *Kabestr*, en g. *Cabstar ;* ce vieux mot fr., remplacé par *Licou*, a fourni la racine d'*Enchevêtrer*), *Gourmette* (en arm. *Gromm ;* le R a été transposé, mais il a conservé sa place dans le k. *Gorm*, qui exprime l'action d'Opprimer, de Mater), *Étrier* (en g. *Stiorup*, en irl. *Stioroip*, en angl. *Stirrup*).

(2) *Bêche* (en irl. *Feach*), *Pioche* (en g. *Piocaid*, en arm. *Pigel*), *Pelle* (en arm. *Pal*), *Marre* (en arm. *Marr*, Grande Houe dont le nom est resté dans le patois de plusieurs provinces ; le gr. avait aussi Μαρρον), *Serpette* (dim. de l'arm. *Sarp*), *Étrelloir* (Outil pour émotter, *Blosaat* en arm. La dentale est restée dans le g. *Plod*, Motte de terre.), *Râteau* (en arm. *Rastel* et en g. *Rasdal :* il pourrait cependant venir du l. *Rastellus*).

(3) D'après Festus.

(4) *Teol* en arm., *Tile* en irl. et en anglais.

Brique (1), *Grès* (2), *Carrière* (3), *Gravelle* (4), *Pignon* (5), *Linteau* (6), *Manteau* (7) et peut-être *Cheminée* (8) sont d'origine celtique. La langue des charpentiers est plus riche encore que celle des maçons en vieilles racines; nous citerons parmi les plus usuelles *Marteau* (9), *Maillet* (10), *Tarière* (11), *Chevron* (12), *Solive* (13), *Pilier* (14), *Impost* (15), *Panneau* (16), *Cheville* (17), *Écrou* (18), *Mortaise* (19), *Bille* (20) et *Chantier* (21).

Des outils pouvaient encore s'apporter ou s'imiter sans peine; mais, toutes grossières qu'elles dussent être, les usines des Gaulois ne furent perfectionnées que bien lentement. Leurs différentes parties conservèrent donc naturellement leurs anciens noms (22), et la langue usuelle s'est enrichie de plusieurs : tels

(1) *Briken* en arm., *Brice* en g. et en irlandais.

(2) Le k. *Craig*, le g. *Creag* et l'irl. *Cruach* sign. Pierre : le v. fr. *Crau* était resté bien plus près du celtique.

(3) Le k. *Caraig* sign. Pierre, et la même forme se trouve dans les autres dialectes : l'arm. *Karrek*, le g. *Carraig* et l'irl. *Carraiec* sign. Rocher.

(4) Ce mot, fort usité en v. fr., manque dans le *Dictionnaire celto-breton* de Le Gonidec; mais il se trouve dans le Dictionnaire ms. de la B. N., nº 7656 : *to Gravel* sign. en angl. Sabler.

(5) *Piniwn* en k., *Pinoun* en armoricain.

(6) De l'arm. *Lintr*, Uni, Poli, et *Tô*, Couverture.

(7) De l'arm. *Maen*, Pierre, et *Tô*, Couverture.

(8) *Simne* en k.; mais l'irl. *Luidheir* et le g. *Fairleus* n'ont aucun rapport avec le mot français.

(9) *Mwrthwyl* en k., *Morzol* en armoricain.

(10) *Mat* en armoricain.

(11) L'arm. *Tarar*, le g. et l'irl. *Tarachair* sign. Vrille: malgré la racine sc. *Tar*, Percer, ce mot pourrait cependant venir du l. *Terebra*.

(12) *Kebr* en arm., *Kabiro* en patois provençal.

(13) *Sol* en arm., *Sail* en gaël.

(14) *Peul* en armoricain.

(15) *Post* en arm. sign. Pilier.

(16) *Painneal* en g. Le rapport de son qui existe entre *Panneau* de boiserie et *Panneau*, Piège, se retrouve dans les dialectes celtiques : *Piège* se dit en g. et en irl. *Painnteal* et *Painntear*.

(17) *Hibil* en armoricain.

(18) *Scrobha* en irl., *Sgrobha* en g., *Screw* en anglais.

(19) *Mortis* en irl., *Moirteis* en gaël.

(20) *Bill* en arm., Pièce de bois; *Billead* en irl., Billot.

(21) *Kant* en armoricain.

(22) *Bingue, Boite, Boitel, Bourrel, Bultel, Chabot, Fission, Guevêtre, Guevicheu, Martiaoût, Nelle, Nô, Quercan, Queville, Quille, Toreau, Tremie, Trot, Vanne, et Vergue*. Nous sommes cependant bien loin d'affirmer que tous ces mots, qui désignent en patois normand différentes parties d'un moulin, aient une origine celtique : car il y en a d'autres qui viennent évidemment du latin : ainsi le plancher qui supporte les meules s'appelle *Enfé* (Inferus); nous citerons encore la *Chausse*, les *Frettes* Fretus), la *Masse*, etc

sont *Tan* (1), *Bran* (2), *Gruau* (3), *Fleur de farine* (4), *Blutoir* (5), *Tamis* (6) et *Broyer* (7).

Les peuples qui s'établissent sur un sol étranger, fût-ce à titre de vainqueurs, sont obligés de recourir aux indigènes pour une foule de choses nécessaires à la vie, et emploient de préférence les expressions les plus claires. S'ils conservent habituellement leurs anciens noms aux objets qu'ils peuvent désigner par le geste, ils adoptent les mots qui précisent plus exactement les quantités et facilitent les échanges. Des emprunts si naturels expliquent le grand nombre de termes celtiques qui sont restés dans le commerce de détail : *Pot* (8), *Pichet* (9), *Picotin* (10), *Hanap* (11), *Cotteret* (12), *Fagot* (13), *Botte* (14), *Grosse* (15), *Somme* (16).

(1) ***Tann*** en arm. dont le nom primitif était peut-être ***Kivich*** : quoiqu'il en soit, ***Tann*** doit être fort ancien dans la langue, puisque ***Tan*** sign. Feu en k. et ***Tana***, Brûler en arm. Dans le dialecte du pays de Léon, on appelle même aussi, à cause de l'usage que l'on fait de son écorce, le Chêne, ***Tann***.

(2) Tous les dialectes ont conservé ce mot, et Pline a cité ***Brance*** comme celtique.

(3) ***Groel*** en arm., ***Grual*** en k. Le v. fr. ***Gruel*** nous rend cette racine plus vraisemblable que l'all. intermédiaire ***Gruz***.

(4) En arm. ***Bleud*** et en k. ***Blawd*** sign. ***Farine*** que l'on appelle encore en patois normand ***Fleu***.

(5) Ce mot a la même racine que le précédent; le g. ***Bleith*** sign. Moudre et l'irl. ***Blod***, Écraser.

(6) ***Tamoez*** en armoricain.

(7) De l'arm. ***Breo***, Moulin à bras: des gloses galloises du XIII[e] siècle, publiées dans le ***Reliquiae antiquae***, t. I, p. 93 et suiv. expliquent ***Brou*** par ***Mola***. Le k. ***Brae*** exprime encore l'action de Mettre en morceaux, et le g. ***Bruth*** sign. Broyer. Outre ***Breo*** et ***Milin*** qui vient évidemment du l., l'arm. a deux mots, ***Koajel*** et ***Krufel***, qui prouvent que différentes pièces de moulins étaient connues des Gaulois.

(8) ***Pod*** en arm., ***Pot*** en k. et en irl., ***Poit*** en g.; ***Pinte***, en g. ***Pinnt***, nous semble venir de l'all. ***Pinte***, et ***Chopine***, en g. et en irl. ***Seipinn***, de l'all. ***Schoppen***.

(9) Ce mot signifiait en v. fr. Vaisseau contenant une pinte : ***Picher*** est resté en arm. et dans le patois provençal.

(10) C'est un diminutif du mot précédent : ***Peg***, ***Peged*** en k., ***Peic*** en g. et en irlandais.

(11) On disait aussi en v. fr. ***Hanapee***. C'est une petite mesure pour les grains dont on se sert encore en Bretagne : l'arm. ***Hanaf*** signifie Tasse, et les Gloses galloises du ***Reliquiae antiquae*** le donnent aussi : il ne se trouve plus dans le Dictionnaire d'Owen. Le v. all. ***Hanapf*** rend cette étymologie au moins bien douteuse.

(12) De l'arm. ***Koat***, Bois, et ***Terrel***, Fendu.

(13) ***Fagod*** en arm., ***Fagoid*** en irl. On l'a fait venir du l. ***Fagus***, mais l'origine celtique de ***Hart***, en arm. ***Ere***, nous rend cette étymologie peu vraisemblable.

(14) ***Bod*** signifie en arm. Touffe.

(15) ***Grosadh*** en gaël.

(16) ***Samm*** sign. en arm. Charge

L'origine des expressions les plus indispensables aux marchands, *Échange* (1), *Troc* (2), *Encan* (3), *Pièce* (4), *Étal* (5), *Foire* (6), *Trafic* (7), prouve même qu'après la conquête les Gaulois s'occupèrent plus activement de commerce que les nouveaux habitants, et imposèrent leur vocabulaire primitif à tous les acheteurs. La même raison fit adopter aussi les noms que les indigènes donnaient aux *Chemins* (8) et aux *Routes* (9) : on était plus sûr en s'en servant d'être entendu et d'obtenir les indications dont on avait besoin (10). La plupart des ustensiles domestiques gardèrent également leurs noms celtiques (11). On en parlait le plus

d'un cheval, et *Saoumo*, dans le patois de Marseille, Anesse, Bête de somme.

(1) Voyez l'étymologie de *Changer*, p. 4, note 132.

(2) *Trok* en armoricain.

(3) *Ekan* en armoricain.

(4) *Pez* en arm., *Pios* en g., *Piosa* en irlandais.

(5) *Stal*, *Stalia* en arm. sign. Boutique.

(6) *Foar* en arm., *Faidhir* en g., *Fair* en anglais.

(7) Le k. *Traffeith* sign. Complot, Intrigue ; le mot fr. s'emploie aussi dans une mauvaise acception.

(8) *Caman* en k., *Ceum* en g., *Kamen* en arm. *Kam* y signifie Pas comme le k. *Camre*, et le radical se retrouve dans l'angl. *to Come*, Venir.

(9) *Rod* en irl. et en g., *Rathad* en g., *Rodo*, Gué en arm. : *Rue* (*Ri* en arm., *Rhew* en k.) et *Ruelle* (*Rhewyll* en k.) ont la même racine. *Venelle*, en arm. *Banel*, pourrait venir aussi du celtique ; mais malgré l'arm. *Hent*, le k. *Hynt*, et l'ancienne forme *Sente*, *Sentier* nous semble une corruption du l. *Semita*.

(10) Le l. *Via* est même tombé en désuétude quoiqu'il ait été conservé dans une autre acception, et qu'on en ait formé les verbes *Avoyer*, *Convoyer*, *Devoyer*, *Envoyer*, *Fourvoyer* et *Ravoyer*.

(11) *Broc* (arm. *Broch* ; g. et irl. *Broc*), *Seille* (en v. fr. Seau ; arm. *Sal*, *Saith* : peut-être cependant du l. *Situla*), *Fiolle* (Dans les gloses k. du *Reliquiae antiquae*, *Fiol* est expliqué par *Ciffus*, lisez *Scyphus*), *Tasse* (arm. *Tas* ; g. *Deoch* ; angl. *Dish*). Le v. all. *Flasca* nous empêche d'ajouter Flacon, quoiqu'en k. et en g. *Flasg*, en irl. *Flocas* sign. Vaisseau fait avec de l'osier, et que la même racine se retrouve dans le basque *Flascoa* et le pr. *Flaco*), *Panier* (arm. *Paner*), *Manne* (arm. *Mann* ; k. *Maned*, Panier portatif), *Boite* (arm. *Boest* ; irl. *Boicsin* ; g. *Bochsa*), *Bougette* (v. fr. Petit sac ; k. et g. *Bolgan*, Petit sac en cuir ; on trouve cependant *Bulga* dans Lucilius), *Bourse* (k. *Pwrs* : peut-être cependant du grec Βυρσα), *Gaine* (arm. *Goüin* ; k. *Gweiniaw*., Engainer. Nous ne comptons pas *Fourreau*, arm. *Feur*, qui manque dans les autres dialectes celtiques et peut venir du v. all. *Vuotar*, quoique les dentales se perdent rarement au commencement des syllabes), *Broche* (arm. *Brochen*, Morceau de bois long et mince ; *Broquettes* sign. en p. normand de Petites branches sèches que l'on ramasse dans les champs), *Mel* (arm. *Me*, Hûche à pain), *Tréteau* (arm. *Treustel*, formé de *Treust*, Poutre, Traverse), *Treuil* (arm. *Traouil* ;

souvent à des femmes et à des enfants trop renfermés dans la vie de famille pour avoir compris d'autres noms : une habitude journalière empêchait d'oublier les anciens, et des différences de forme, de matière ou de grandeur ne permettaient pas même toujours de chercher à leur substituer des synonymes étrangers. La nature des habitations sauva aussi d'une désuétude complète quelques noms auxquels les progrès de la bâtisse ont naturellement attaché une idée de mépris (1). Les vêtements flottants des Romains ne convenaient pas à un climat plus rigoureux : lors donc que les anciens Gaulois n'auraient point gardé leurs anciens habits par opiniâtreté politique, comme une protestation tacite contre la destruction de leur nationalité, ils l'eussent fait par nécessité, et aucune raison ne pouvait les engager à remplacer par des dénominations nouvelles celles qui leur étaient familières (2).

k. *Troell*; en patois gascon *Troii* sign. Dévidoir, et le gr. Τορνοω, Tourner, se rattache sans doute à la même racine), *Stalle* (g. et irl. *Stol*, Siège), *Brosse* (irl. *Bruis*; littéralement Petites branches d'arbres, en g. et en irl. *Brus* : la même racine est restée dans l'arm. *Broust*, Broussailles), *Balai* (g. *Bealaidh*; arm. *Balaen*, et *Palouer*, Brosse : ce mot vient sans doute de l'arm. *Balan*, en irl. *Beali*, Genêt, dont on fait généralement les balais), *Torchon* (arm. *Torch*), *Barre*, *Verrou* (*Barroul* en pr. ; *Barra* était un mot celtique d'après Festus, et *Sparr* en g. et en irl. sign. encore Branche d'arbre : le même radical se retrouve dans *Sparre*), *Nappe* (g. *Neapaicin*, irl. *Noipicin*, angl. *Napkin* : cette étymologie nous semble préférable au l. *Mappa*), *Coute* (v. fr. Courte-pointe; g. et irl. *Cuill*, angl. *Quill*).

(1) *Cabane* (k., g. et irl. *Caban*, Petite maison : la racine de *Cabine*, *Cabinet* et *Cabanon*. L'origine est certainement celtique puisque nous lisons dans Isidore, *Originum* l. xv, ch. 12 : Hanc rustici *Capannam* vocant), *Baraque* (g. et irl. *Barrachad*, Hutte), *Loge* (arm. *Lok*, *Log*; k. *Llogawd* : la racine de *Logis* et de *Logement*).

(2) *Béret*, *Barrette* (irl. *Bairead*, Bonnet), *Bonnet* (g. *Bonaid*, irl. *Boinead*), *Calotte* (arm. *Callaid*, Bonnet), *Coiffe* (arm. *Kaef*), *Toque* (arm. *Tok*, et k. *Toc*, Chapeau), *Cape* (k. *Cap*, arm. *Kabel* : c'est aussi la racine de *Chapeau* et de *Chaperon*), *Balandran* (*Endromis* est le nom d'un ancien vêtement gaulois qui nous a été conservé par Martial, et *Bal* sign. en arm. Panaché : ce mot désignait sans doute une sorte de *Plaid* fait de ces étoffes bariolées, restées si populaires en Écosse), *Casaque* (g. *Casach*, irl. *Casog*, Habit long), *Gonelle* (v. fr. Robe; k. *Gwn*, g. *Gun*, angl. *Gown*), *Jaquette* (arm. *Jakeden*), *Paletot* (arm. *Paltok*, Surtout), *Robe* (g. *Rob*, irl. *Robe*), *Saie* et *Sayon* (arm. *Sae*, Habit long, *Zaya* en escuara : l'ancienne forme *Sagum* s'est aussi conservée; mais rien ne prouve d'une manière positive que ces

Quelques noms de mets (1) et d'amusements (2) particuliers au pays furent aussi soigneusement conservés ; mais c'était encore une conséquence de la persistance des habitudes et non de la vitalité de la langue. Les autres noms celtiques qui sont entrés dans le français ne durent cette exception à aucune rai-

mots nous viennent des Gaulois puisque Tacite dit, *Germania*, par. XVII : Tegumen omnibus sagum, fibula aut, si desit, spina consertum), *Braies* (v. fr. *Bragues*, arm. *Bragez*, g. *Briogais*, angl. *Breeches*); *Chemise* (g. et irl. *Caimis*, en v. all. *Hemidi* : *Chemise* se dit maintenant en arm. *Kres*, *Hivis* et *Roched* ; mais la racine y existait certainement autrefois puisque *Kemener* sign. encore Tailleur d'habits), *Milaine* (g. *Mulan*, irl. *Millnigh*, Gant), *Maillot* (arm. *Malur*), *Lacet* (arm. *Las*), *Ruban* (g. *Raibean*, irl. *Ruibhn*; littéralement Bandelette rouge : *Ruz* sign. Rouge en arm. et *Bann* en g. et en irl. Lien), *Boulon* (g. *Pulan*, angl. *Button*), *Bijou* (arm. *Bizou*, Anneau, dont la racine est l'arm. *Biz* et le k. *Bys*, Doigt). Le v. all. *Pulin* nous empêche d'ajouter *Botte*, quoique la racine se trouve dans tous les dialectes celtiques (k. et g. *Bol*, arm. *Bolez*, irl. *Bolain*) : *Galloche*, qui vient sans doute de *Gallicae*, la Chaussure habituelle des Gaulois, rend encore une origine celtique moins probable. Il en est de même de *Cotte* (g. et irl. *Cota*; en v. all. *Chozza*), de *Heuses*, *Houseaux* (arm. *Heuz*, k. *Hos*, g. *Osan*; en isl. *Hosa*) et même de *Jupe*, *Jupon*, (en isl. *Hiup*) : car l'arm. *Jupen*, *Shupen*, sign. Veste d'homme, et la *Jupe* y est désignée par des noms entièrement différents : *Broz*, *Losten* et *Gweleden*.

(1) *Crêpe* (arm. *Krampoez*, angl. *Crumpel*), *Farce* (Pâte de Beignet, arm. *Fars*, Pâte), *Gâteau* (arm. *Gwastel*; g. et irl. *Geatair*, Petit gâteau : *Wastel* existe en v. all. ; mais la plupart des philologues lui croient une origine romane), *Papin* (Bouillie ; arm. et angl. *Pap*, Bouillie des petits enfants), *Soupe* (arm. *Souben* : l'isl. *Saup* sign. Bouillon ; mais nous ne l'avons vu employer dans aucun livre ancien. D'ailleurs, par un de ces jeux de mots si chers au peuple, on dit familièrement *Trempé comme une soupe*, et l'arm. *Soupa* sign. Tremper, Imbiber), *Tripes* (k. *Trippa*, irl. *Triapas*, arm. *Stripen*). Peut-être malgré l'isl. *Öl* faut-il ajouter *Aile*; car *Ol* signifie Boire en g., et *Drêche* semble venir de l'irl. *Braich*.

(2) *Bal* (comme en arm. et en g. ; le l. *Ballare* ne se trouve que dans saint Augustin), *Carole* (v. fr. Danse en rond : arm. *Koroll*, k. *Coroli*, Danser en rond), *Rebec* (arm. *Rebel*), *Vielle*, *Viole* (arm. *Biel*, g. et irl. *Biol*), *Trompe*, *Trompette* (arm. *Trompil*), *Bourdon* (k. *Byrdon*, Basse), *Muselle*, *Cornemuse* (k. *Maws*, Mélodie ; arm. *Mouez*, Son, qui ne se dit plus que de la voix humaine), *Guimbarde* (k. *Gwen*, arm. *Gwenan*, *Gwinan* dans le Pays de Vannes, Abeille, et k. *Bardd*, Chanter : littéralement Abeille chantante. Le patois normand appelle la *Guimbarde* Mouche, et l'*Abeille* Mouche à miel), *Rebarder* (v. fr. Refrain ; du celtique *Bard*, Poëte : du temps de Fauchet, les ménétriers s'appelaient en Bretagne des Bardes ; *De la langue françoise*, p. 50), *Dé* (k., arm. et irl. *Dis*; g. *Disne* : le dialecte du Pays de Vannes a pris aussi le N, *Dins*), *Quilles* (k. *Ceilys*). Nous n'indiquons ni *Pipe*, ni *Pipeau* (k. *Pib*, g. *Piob*) à cause du l. *Pipio* et de l'isl. *Pipa*, Chalumeau.

son plausible : quand on voulait rendre quelque nuance d'idée sans expression dans le langage ordinaire, on empruntait aux différents patois des mots dont on arrangeait le sens et la forme à sa convenance. Ils complétaient le vocabulaire sans le renouveler : les plus usuels eux-mêmes n'en effaçaient point les mots analogues dont les racines étaient germaniques ou latines (1). La forme monosyllabique (2) ou irrégulière (3) de la plupart

(1) ***Bijou*** et ***Joyau***; ***Boue*** (k. ***Baw***) et ***Vase***; ***Bourreau*** et le v. fr. ***Tourmenteur***; ***Charge*** (arm. ***Karg***) et ***Fardeau*** (ce dernier mot peut cependant venir aussi du celtique : arm. ***Horden***, angl. ***Burden***); ***Compagnon*** (***Combennones*** dans Festus; g. ***Chompanach***, irl. ***Companach***) et ***Camarade***; ***Contrée*** et ***Pays***; ***Coutume*** (arm. ***Kustum***) et ***Usage***; ***Ébat*** (arm. ***Ébat***, Jeu, Plaisir) et ***Divertissement***; ***Effroi*** (arm. ***Efreiz***) et ***Peur***; ***Essai*** (arm. ***Esae***) et ***Épreuve***, ***Tentative***; ***Frimas*** (arm. ***Frimon***, Verglas) et ***Givre***; ***Garçon*** et ***Célibataire***; ***Guirlande*** (arm. ***Garlantez***, k. ***Gwyrlen***) et ***Couronne***, ***Festons***; ***Haleine*** (k. et arm. ***Alan***, Principe de la vie, de la respiration) et ***Respiration***; ***Lisière*** (arm. ***Lezen***, k. ***Llawes***) et ***Bord***; ***Paire*** (arm. ***Par***, g. et irl. ***Paidhir***) et ***Couple***; ***Pavillon*** (k. ***Pabel***, g. ***Pailliun***) et ***Tente***; ***Rênes*** et ***Bride***; ***Souhait*** (arm. ***Het***) et ***Désir***; ***Sorte*** (arm. ***Sord***, g. et irl. ***Sort***) et ***Espèce***. Il y a cependant quelques exceptions : ***Bâtard***, ***Bâton***, ***Broussailles*** (***Hallier*** est aussi d'origine celtique) et ***Talent*** (g. ***Talan***, irl. ***Tallan***).

(2) ***Bac***, ***Bal***, ***Bas***, ***Bec*** (d'après Suétone), ***Bis***, ***Boue***, ***Braies***, ***Bran*** (dans le sens de Son et de Matière fécale : arm. ***Brein*** et k. ***Braen***, Pourri, Fétide), ***Branche*** (arm. ***Brenk***), ***Brin*** (arm. ***Brienen***), ***Broc***, ***Bruit*** (k. et arm. ***Brud***), ***Cape***, ***Cas*** (arm. ***Cach***, Excrément; g. ***Cac***, Boue), ***Cep*** (arm. ***Kef***, g. ***Ceap***, Boîte), ***Coin*** (arm. ***Koñ***, Angle), ***Cran*** (arm. ***Kran***), ***Dé***, ***Feurre***, ***Fiolle***, ***Fleur*** (de farine), ***Foire***, ***Fou***, ***Fouet***, ***Fur***, ***Gas*** (k. ***Gwas***, g. ***Gas***), ***Gaule*** (arm. ***Gwalen***, k. ***Gwiail***), ***Glaire*** (arm. ***Glaour***), ***Glas*** (arm. ***Glaz***), ***Grès***, ***Gueux*** (arm. ***Keaz***, ***Kez***, Misérable; peut-être cependant du lat. ***Coquus***, Queux), ***Hart*** (arm. ***Ere***, Lien), ***Houle***, ***Jars***, ***Marre***, ***Met***, ***Nerf*** (arm. ***Nerz***, k. ***Nerth***, g. ***Neart***, Force); ***Pap***, ***Parc*** (arm. ***Park***, k. ***Parc***; ce mot existe aussi cependant en all.), ***Poêle*** (g. et irl. ***Pailin***, Linceul), ***Pot***, ***Quai*** (g. ***Ceath***, k. ***Cae***, Enclos; arm. ***Kae***, Clôture; irl. ***Cae***, Haie), ***Raie***, ***Râle*** (d'eau), ***Rue***, ***Rut*** (arm. ***Rut***), ***Saie***, ***Sale***, ***Sot***, ***Suif*** (k. ***Swif***, arm. ***Soaf***), ***Tan***, ***Tas*** (arm. ***Tas***, k. ***Das***, irl. ***Dais*** : peut-être cependant du v. all. ***Zasi***; en holl. ***Tas***), ***Tic*** (arm. ***Tech***, Mauvaise habitude), ***Toque***, ***Touffe*** (k. ***Twf***), ***Tour*** (g. ***Turus***, Voyage), ***Treuil***, ***Trec***, ***Tuile*** (malgré l'isl. ***þil***).

(3) ***Badaud*** (arm. ***Badaouer***), ***Bagarre*** (g. ***Bagach***, Combat. Nous n'indiquons ce mot que parce qu'il semble se rattacher à la même racine que ***Bagaudes***, car en v. all. ***Bâga*** sign. Dispute, et ***Bâgari*** Querelleur), ***Bave*** (arm. ***Babouz***, k. ***Bawf***), ***Biais*** (arm. ***Beskel***; en it. ***Bieco***), ***Borgne*** (arm. ***Born***), ***Bouze*** (arm. ***Beuzel***, k. ***Baoz***), ***Broche***, ***Chignon***, ***Coche*** (arm. ***Coch***, Incision; g. ***Sgoch***, et dans le sens de Bateau, k. ***Cwc***), ***Corde***, ***Douve*** (arm. ***Douvez***), ***Drogue*** (corn. ***Droc***, arm. ***Droug***, k. ***Drwg***, Mauvais, Méchant), ***Effroi***, ***Encan***, ***Faribole*** (arm. ***Farvella***),

prouve clairement que le celtique n'exerça sur la formation du français qu'une action bien restreinte, et cette conséquence ressort plus évidemment encore de deux autres faits. Dans les développements de la langue un grand nombre de mots empruntés d'abord aux indigènes (1) ont disparu du vocabulaire, et cette disparition manifeste la tendance du français à se dégager des influences celtiques. Les mots qui y subsistent encore sont aussi significatifs : par la nature des idées qu'ils expriment, ils té-

Fouiller, ***Fourrure*** (k. ***Fwrwr***), ***Freluquet*** (arm. ***Furlukin***, Bouffon), ***Garrot*** (k. et arm. ***Gar***, Jambe), ***Gobelin*** (arm. ***Gobilin***; peut-être cependant du gr. Κοϐαλος ou de l'all. ***Kobold***), ***Goéland***, ***Gousset*** (k. ***Cwysed***), ***Grézil*** (arm. ***Gresil***; une origine allemande nous semble néanmoins plus probable), ***Guigne***, ***Guigner*** (arm. ***Gwinka***, Lancer avec force), ***Hâler*** (arm. ***Heolia***, Exposer au soleil; peut-être du gr. Ἥλιος), ***Hallier*** (arm. ***Halegek***, Saussaie), ***Have*** (arm. ***Hav***, k. ***Haw***, Mûr, et sans doute par figure Brûlé par le soleil, Desséché), ***Hoquet*** (arm. ***Hik***), ***Hupe*** (arm. ***Houpi***, Hérisser), ***Jarret***, ***Marmouzet*** (arm. ***Marmouz***, Singe), ***Morgue*** (v. fr. ***Mourre***; g. ***Moireas***, irl. ***Moireis***), ***Nabot*** (arm. ***Nebeut***, en Petite quantité), ***Perche*** (k. ***Perc***), ***Rabacheur*** (g. ***Rabhach***, Aimant à donner des avis), ***Rogne*** (arm. ***Roñ***), ***Ruade*** (arm. ***Ruaden***), ***Salope***, ***Serpe***, ***Sorte***, ***Torchon***, ***Toupie*** (arm., g. et irl. ***Top***), ***Tracas*** (arm. ***Tragas***), ***Tripes***, ***Trogne*** (k. ***Trwyn***, Nez), ***Truand*** (arm. ***Truant***, Vagabond; k. ***Truan***, g. et irl. ***Trugghanta***, Malheureux).

(1) Nous en citerons de préférence quelques-uns qui sont encore usités dans le langage familier ou dans le patois de plusieurs provinces : ***Arias*** (arm. ***Harz***, Obstacle, Embarras; k. ***Ariar***, Confus), ***Attelle*** (arm. ***Astill***, ***Etell***, Éclisse), ***Boucan*** (arm. ***Bouc'h***, Voix; k. ***Bugunad***, Cri), ***Briffer*** (arm. ***Brifa***, Manger beaucoup), ***Canne*** (gl. galloises du XIIe siècle, dans le *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 93 et suiv., ***Kanna***, Cruche; mais il existe aussi en isl. : le fr. a conservé ***Canette***), ***Carre*** (arm. ***Ker***, Angle vif, Arrête), ***Cotter*** (arm. ***Kolt***, Dommage, Préjudice), ***Couille*** (arm. ***Kall***, ***Kell***; k. et g. ***Caill***; irl. ***Caille***), ***Darne*** (k. ***Darne***; g. ***Dorn***, Pièce, Morceau), ***Dehait*** (arm. ***Het***, Désir : littéralement Ce qui est contraire au désir); ***Frique*** (k. ***Ffrysg***, Actif, Joyeux : dans le patois des Vosges on dit ***Friche***), ***Gas***, ***Guilledou*** (arm. ***Guilaou***, Loup : l'usage restreint de cette expression nous fait croire qu'elle signifie Courir le loup-garou), ***Houdri*** (arm. ***Hudur***, Sale, Malpropre), ***Luron*** (g. et irl. ***Luranach***, Galant), ***Martel*** (arm. ***Marital***, Inquiétude, Jalousie), ***Moue*** (arm. ***Mouza***, Bouder), ***Noise*** (arm. ***Noaz***, Querelle), ***Rache*** (arm. ***Rach***, Gale : ce vieux mot s'est conservé dans le patois de la Franche-Comté), ***Rihote*** (arm. et angl. ***Riot***), ***Sotier*** (arm. ***Solier***, Grenier), ***Taloche*** (probablement de l'arm. ***Tot***, Coup et ***Loc'h***, Gros bâton), ***Tapage*** (arm. ***Tabut***, g. ***Tabaid***, Dispute : peut-être cependant ce mot vient-il de ***Taper*** : le patois normand appelle encore les Disputes des ***Batteries***), ***Truffe*** (escuara ***Trufa***, Raillerie; arm. ***Trubardi***, Tromper, Attraper : ***Trufa*** a conservé dans le patois languedocien le sens de se Moquer).

moignent du mépris des vainqueurs pour la civilisation et pour l'idiome des vaincus (1).

Quatre-vingts et *Quatre-vingt-dix* paraissent aussi deux expressions gauloises, puisque, à l'exception de l'irlandais qui forme ainsi que le latin ses noms de nombre d'après le système décimal (2), tous les dialectes celtiques font encore du mot *Vingt* la base des nombres qui expriment les dixaines (3). Mais lors même que l'origine de cette irrégularité serait incontestable, on ne pourrait y voir qu'une nécessité de commerce, étrangère à la langue française qui parvint même à s'en rendre de plus en plus indépendante (4), et il est probable que ce mode de numération

(1) ***Badaud***, ***Broutilles*** (arm. ***Broust***, g. et irl. ***Brus***; littéralement Petites branches de bois), ***Crétin*** (k. ***Cretoir***, Animal), ***Droque***, ***Faribole***, ***Filou*** (arm. ***Fall***, Mauvais; g. ***Feultach***, Indigent; k. ***Ffel***, Adroit, Rusé; peut-être cependant de l'isl. ***Felaus***, Indigent, ou de l'anglo-s. ***Fell***, Cruel : ***Félon*** a sans doute la même racine), ***Fou***, ***Freluquet***, ***Fripon*** (probablement dérivé de ***Frapper*** qui doit venir du celtique, puisqu'on n'a pu trouver de racines dans les autres langues, et que le k. ***Ffroch*** et le g. ***Fraoch*** sign. Violence), ***Garse*** (g. et irl. ***Gairseach***; arm. ***Gwerchez***, Jeune fille), ***Godiche*** (g. ***Gaduiche***, ***Goidiche***, Fripon), ***Gouine*** (arm. ***Gouhin***, g. et irl. ***Coinne***, Femme : le même radical se retrouve dans Γυνή), ***Gueux***, ***Hubot*** (arm. ***Hubot***, Canaille), ***Marmot*** (comme ***Marmouset***), ***Marouffle*** (littéralement ***Mal ruffle***, qui signifie encore en patois normand Fort, Vigoureux, et semble conservé du celtique, puisque le k. ***Rhwyf*** sign. Vainqueur, Dominateur. Peut-être cependant ce mot vient-il comme ***Maraud***, de l'hébr. ***Maroud***, Gueux), ***Motte*** (g. et irl. ***Mota***, Montagne), ***Niais***, ***Punais*** (arm. ***Puñez***, Abcès, Pourriture), ***Rabacheur***, ***Salope***, ***Sot***, ***Souillon*** (k. ***Salw***, Méprisable; g. et irl. ***Sal***, Ordure, Souillure), ***Tregne***, ***Truand***. Malgré le k. ***Putan*** et le g. ***Piteanta*** nous ne regardons pas ***Putain*** comme ayant une origine celtique : on lit dans la IXe petite pièce attribuée à Virgile :

> Scilicet hoc sine fraude, Vari dulcissime, dicam :
> Dispeream nisi me perdidit iste putus,

et le v. fr. ***Pute*** semble avoir eu primitivement le sens de Mauvais. Le patois de Metz l'emploie même encore maintenant comme synonyme de ***Laid*** :

> Aux peutes tot com' aux belles
> Y font bel des enteurchats.

Dans Schnakenburg, ***Idiomes de la France***, p. 257.

Nous ne connaissons que ***Guéret*** (***Gueret***, Humus, dans les Gloses déjà citées du ***Reliquiae antiquae***; arm. ***Havrek***, Champ), dont le sens se soit relevé et ait pris une valeur poétique.

(2) Il dit ***Cearachad***, Quarante; ***Seasgad***, Soixante; ***Seachdbhad***, Soixante-et-dix.

(3) Le k. dit ***Deugain***, ***Trigain***, ***Deg a thrigain***; l'arm. ***Daou-ugent***, ***Tri-ugent***, ***Dek ha tri-ugent***; le g. ***Da fhichead***, ***Tri fichead***, ***Deich is tri fichead***. L'escuara lui-même compte aussi par vingtaine : ***Hiruroguei***, Soixante; littéralement ***Trois vingts***.

(4) Il a substitué ***Soixante*** et ***Soixante-et-dix*** à l'ancienne forme ***Trois-***

était également suivi dans le nord de l'Europe puisque le danois en garde encore des traces (1). Quelques locutions métaphoriques, telle que *Entendre ferme* (2), et le nom de *Bouc* donné jadis aux mâles des animaux sauvages (3), sont aussi sans doute des restes du celtique ; mais des emprunts si limités doivent être plutôt considérés comme la suite inévitable du contact de deux langues que comme une preuve de leur parenté et de leur subordination.

Les peuples sont encore plus attachés à leurs formes grammaticales qu'à leur vocabulaire : ce ne sont pas seulement des habitudes de tous les instants et un moule où se complaît leur pensée, elles tiennent à la nature même de l'esprit national et de ses tendances. Presque tous les idiotismes particuliers aux langues celtiques sont cependant restés étrangers au français. C'est avec le masculin et non le féminin qu'il spécifie le neutre (4). Il ne prend point le verbe *Faire* pour auxiliaire (5), et ne forme jamais les temps composés avec l'infinitif (6). Il ne met pas à la

vingts et *Trois-vingt-et-dix* (voyez *Nouveaux fabliaux et contes*, t. I, p. 193, et *Li quatre livre des Reis*, p. 23) : il a même voulu, mais sans pouvoir y réussir, remplacer *Quatre-vingts* par *Octante*, et *Quatre-vingt-dix* par *Nonante*. La forme *Six-vingts* est à peu près tombée en désnétude, et probablement ce singulier mode de numération ne s'arrêtait pas là, car on dit encore en armoricain *Eiz-ugent*, Cent soixante ; littéralement *Huit-vingts*.

(1) *Firesindstyve* y signifie *Quatre-vingts ;* il rend même Cinquante par *Halvetredìesindstyve*, qui sign. littéralement *La moitié de vingt moins de trois fois vingt*.

(2) *Dur-chtuasach* en g. et en irlandais.

(3) Il paraît même qu'on appelait aussi *Bouc* le mâle d'autres animaux ; car c'est probablement la racine de *Boucherie*, et on lit dans les *Statuts de Montpellier de 1204 :* Ni el mazel de bocaria no sia venduda carn de feda ; *Lexique roman*, t. II, p. 230. Dans plusieurs provinces on nomme encore les vieux lièvres des *Bouquins*, et le g. appelle également *Boc* le Daim, le Bouc et le Chevreuil. Il se pourrait aussi que le nom de *Coq*, donné au mâle de plusieurs espèces d'oiseaux (*Coq Faisan*, en v. fr. *Cocq-Limoges ; Coq Perdrix ; Coq d'Inde ; Coq de Bruyère*, etc.), fût d'origine celtique ; car le g. emploie dans le même sens général de Mâle le nom de *Coileach*.

(4) On fait le contraire en armoricain : ainsi, par exemple, on y dit : *Kresteiz eo anezhi*, Il est midi, et non *Kresteiz eo anezhañ*.

(5) *Ober* en armoricain ; *Gwneid* et *Gwneuthur* en kymri.

(6) L'armoricain dit *Karoud a rann*, J'aime, et non *Karet a rann ;* les autres auxiliaires *Beza*, Être, et *Kaout*, Avoir, se construisent, comme en français, avec le participe passé.

troisième personne du singulier les verbes gouvernés par plusieurs nominatifs, quels que soient leur personne et leur nombre (1), et ne les annonce jamais par une particule explétive (2). Loin de croire à la subordination grammaticale du substantif qui en suit un autre (3), il renversait autrefois l'ordre logique des idées et voulait que le génitif précédât immédiatement son sujet (4). Enfin il ne change point arbitrairement les adjectifs en adverbes (5); il est obligé d'en faire des locutions adverbiales dont l'usage lui a seulement permis d'agglomérer les deux termes (6).

Quelques tournures inconnues aux autres idiomes européens semblent cependant trop illogiques pour n'avoir pas été empruntées à la grammaire d'une langue depuis longtemps disparue; mais le nombre en est trop restreint pour qu'elles témoignent d'une influence bien active et bien puissante. L'emploi de l'infinitif comme substantif neutre est devenu plus fréquent et plus irrégulier qu'il ne l'était en grec, et ce bizarre idiotisme se re-

(1) A moins que le verbe ne soit suivi d'une particule négative, qu'il ne précède ses régimes, ou qu'ils ne soient eux-mêmes précédés de la conjonction *Na* ou *Nag*, Ni. Cet idiotisme ne s'est conservé qu'en armoricain, mais il remonte certainement aux premiers temps de la langue, puisqu'en kymri les verbes primitifs se mettent encore indifféremment au singulier ou au pluriel.

(2) *A*, quand le verbe est précédé d'un nom ou d'un pronom, et dans tous les autres cas *E* devant une consonne et *Ez* ou *Ec'h* devant une voyelle : il n'y a d'exception que pour le présent de l'indicatif du verbe *Beza*. L'armoricain est aussi le seul dialecte celtique qui ait conservé cet idiotisme.

(3) Le second est censé gouverné par le premier : l'armoricain dit *Dour vor*, L'eau de mer; le kymri *Sail ty*, La construction d'une maison, et le gaël *Tuireadh Jeremiah*, La lamentation de Jérémie; *Sgiathan iolairean*, L'aile des aigles.

(4) Il y a déjà dans les Serments de 842 : *Pro Deo amur et pro christian poblo*.

Li moine chantent et font le Deu mestier.

Romans d'Aubery le Bourgoing, p. 117.

Tant que les cas furent suffisamment marqués par la désinence, cette règle ne fut pas toujours observée; ainsi on lit dans la *Chanson de Roland*, str. XCI, v. 1 :

Li nies Massilie, il ad num Aelroth,

et nous disons encore, mais en liant les deux substantifs par un trait d'union : *Fête-Dieu*, *Hôtel-Dieu*.

(5) En les faisant précéder d'une particule explétive : *Ez* en arm., *Go* en k., *Gu* en gaël.

(6) Nos adverbes en *ment* sont, comme on sait, composés de l'adjectif féminin et de l'ablatif latin *Mente*.

trouve en armoricain (1). La réduplication de la négation est sans doute une tournure toute française qui tient à la nature même des mots dont nous avons fait des négations (2); mais il n'en est pas ainsi de la répétition si anormale du pronom dans toutes les phrases interrogatives : on ne peut s'empêcher d'y reconnaître un reste de la syntaxe indigène (3). L'origine de cette construction impersonnelle, où le verbe reste au singulier quel que soit le nombre des substantifs auxquels il se rapporte, ne paraît pas moins incontestable : c'est une ancienne forme de la conjugaison gauloise dont tous les dialectes celtiques gardent encore quelques souvenirs (4).

L'influence de l'ancienne langue sur la prononciation du français est encore plus difficile à constater : les premières données elles-mêmes manquent entièrement. Le temps a profondément diversifié les différents patois celtiques et modifié jusqu'à leurs alphabets : des lettres conservées dans quelques-uns ont disparu des autres (5). A en juger par les singuliers besoins d'euphonie

(1) Ainsi la fin du v. 9 du ch. I du *Livre de Ruth :* Celles-ci se mirent à crier et à pleurer, se traduit par : *Ar re-mañ enn eur c'harmi en em lekeaz da wela.*

(2) Les mots dont le français a fait la seconde négation (*Pas*, *Point*, *Goutte*, *Mie* et le patois *Brin*) expriment tous une chose fort petite, et ajoutent réellement à la force de la phrase. Il n'en est pas ainsi de l'armoricain où la négation *Ket* n'a aucun sens par elle-même. D'ailleurs, cette double négation avait lieu aussi en grec (voyez Lieberkühn, *De negationum graecarum cumulatione*), et Otfrit dit dans sa Lettre à Luitberht : Duo etiam negativi dum in latinitate rationis dicta confirmant, in hujus linguae (franciscae) usu pene assidue negant ; dans Schilter, *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, t. I, p. 10.

(3) L'armoricain dit, comme le français, en répétant le pronom de la troisième personne : *Ha kared ef-hi va c'hoar gañd ho preur*, Votre frère aime-t-il ma sœur? ou par un idiotisme qui lui est propre : Ma sœur est-elle aimée de votre frère? Nous devons cependant reconnaître que le vieux-français répétait quelquefois le pronom dans des phrases qui n'étaient pas interrogatives, et cet idiotisme lui était particulier.

(4) L'armoricain a même conservé une forme de conjugaison impersonnelle, où le verbe reste invariablement à la troisième personne du singulier ; les personnes et les nombres ne sont indiqués que par les pronoms qui le précèdent : ainsi *Me a gan* signifie Je chante ; *Heñ a gan*, Il chante ; *C'houi a gan*, Vous chantez. Cette conjugaison existe aussi en kymri, en gaël et en irlandais ; mais elle n'y est plus aussi fréquemment employée.

(5) Ainsi le J, le CH et le U sont particuliers à l'armoricain ; le LL, le

qu'ils manifestent encore dans l'état d'altération où ils sont tombés depuis si longtemps (1), il semble seulement impossible que les indigènes se soient servis d'un nouveau vocabulaire sans l'approprier involontairement aux exigences de leur oreille. Le CH que nos premiers chroniqueurs ajoutaient, sans doute comme un signe d'aspiration, au commencement de quelques noms propres germaniques (2), prouve même que leur mode de prononciation n'était point resté étranger aux gens les plus lettrés. Cette preuve déjà si significative n'est pas isolée : le son de l'U, du CH et du J ; la nasalisation des voyelles (3), et le mouillement du L et du N, appartiennent trop exclusivement aux peuples d'origine celtique pour ne pas être un reste de leur ancienne prononciation. Mais quand on l'a reconnue pour un fait positif, cette influence phonique des Gaulois sur la formation du français ne peut être restreinte au petit nombre de mots qui l'ont décélée ; elle a dû s'étendre à une foule d'autres où elle nous échappe. C'est un nouvel élément d'une incontestable importance, et dont il est devenu impossible d'apprécier tous les effets.

w et le Y au kymri ; le BH, le GH et le MH au gaël et à l'irlandais.

(1) Les radicaux, cette base invariable des mots dans les autres langues, sont modifiés même par les articles et les pronoms possessifs qui les précèdent immédiatement. Ainsi on dit en armoricain *Ar vaz*, le Bâton, au lieu de *Baz* ; *Eur gazek*, Une jument, au lieu de *Kazek* ; *Va fenn*, Ma tête, au lieu de *Penn*.

(2) *Chlodoveus*, *Chlodoaldus*, *Chlotharius* : nous en dirons autant du C de *Charibertus*, *Chariulfus*, *Brunechildis*, etc.

(3) Il y avait déjà sans doute une sorte de nasalisation en latin, puisque Aulu-Gelle nous a conservé ce passage de Nigidius : Inter litteram N et G est alia vis ut in nomine *Anguis*, et *Angaria*, et *Increpat*, et *Incurrit*, et *Ingenuus*. In omnibus enim his non verum, sed adulterinum ponitur. Nam N non esse lingua indicio est : nam si ea littera esset, lingua palatum tangeret (*Noctes atticae*, l. XIX, ch. 4), et ce curieux renseignement est confirmé par Varron ; *De lingua latina*, p. 264, éd. de Müller. Mais lors même que cette nasalisation remonterait aux premiers temps de la langue, l'influence de la prononciation celtique l'aurait rendue beaucoup plus générale. On la retrouve en Portugal, dans quelques parties de l'Allemagne méridionale, et saint Isidore reprochait à ses compatriotes de prononcer *Formonsa* malgré la racine *Forma* ; *Originum* l. I, ch. 26.

CHAPITRE V

De l'influence de la Langue grecque

La colonie phocéenne qui fonda Marseille dans les dernières années du VI[e] siècle avant l'ère chrétienne (1) conserva soigneusement le langage de sa première patrie. Ses rapports avec les indigènes ne furent jamais assez intimes pour le lui faire oublier, et si, comme l'a dit Varron, des nécessités de politique et de commerce la forcèrent réellement de parler le celtique (2), elle se piqua toujours de rester grecque par la langue et par les mœurs (3). Le rapide développement qu'y prit la navigation rapprochait à chaque instant les plus actifs habitants de populations purement helléniques, et ces relations ne permettaient pas aux corruptions journalières d'altérer trop profondément même le langage usuel. Bientôt d'ailleurs l'influence qui modifie et transforme les idiomes perdus au milieu de langues différentes fut singulièrement amoindrie : elle dépend en grande partie de l'étendue du pays où ils sont cantonnés, et le nom grec que portent

(1) En 599 avant l'ère chrétienne, selon Cary, *Dissertation sur la fondation de Marseille*, p. 66.

(2) Massiliam Phocaei condiderunt, quos ait Varro trilingues esse, quod et graece loquantur et latine et gallice; saint Jérôme, *In Epistolam ad Galatas commentariorum libri II*, préface; *Opera*, t. VII, col. 425, éd. de Vérone, 1732. Voyez aussi Walchius, *Dissertatio de Massiliensibus trilinguibus*, dans l'*Acta Societatis ienensis*, t. III, p. 115.

(3) Haec (Massilia) a Phocaeis oriunda, et olim inter asperas posita; nunc ut pacatis, ita dissimilibus tamen vicina gentibus, mirum quam facile et tunc sedem alienam ceperit, et adhuc morem suum teneat; Pomponius Mela, *De situ orbis*, l. II, ch. 5. Lorsque, dans un pays, le grec était la langue maternelle des habitants ou s'y était établi par droit de conquête, le latin ne put jamais y prendre racine. Les Grecs méprisaient la langue latine, qui, à leurs yeux, était un jargon dérivé du grec. Ceux même qui savaient le mieux le latin dédaignaient de le parler, dit M. Quatremère; *Journal des Savants*, 1849, p. 408.

encore une foule de villes du Midi prouve que les Massaliotes ne furent pas étrangers à leur fondation (1). Le latin lui-même n'était pour eux qu'un idiome grossier dont ils dédaignaient de se servir : ils rédigeaient leurs plus simples coutrats dans la langue de leur première patrie, et cultivaient les lettres grecques avec assez d'éclat pour que la jeunesse romaine préférât leurs écoles à celles d'Athènes (2).

Loin de restreindre la connaissance du grec, les conquêtes de César ne firent d'abord que l'étendre. C'était à Rome la base de toute éducation soignée, et les Romains apportèrent dans les Gaules des exigences auxquelles une longue habitude des caractères grecs (3) rendait la soumission plus facile. La propagation du christianisme et la patrie des premiers missionnaires le répandirent encore : saint Pothin était Greç, ainsi que la plupart de ses compagnons (4). La langue dent se servait son successeur pour combattre les hérétiques ne prouve point que le grec fût devenu usuel dans la Lyonnaise, puisqu'il est surtout dirigé contre les Gnostiques : c'était l'opinion de l'Église d'Occident sur des idées qui divisaient le monde chrétien, et saint Irénée avait naturellement préféré l'idiome le plus familier aux principaux

(1) Agde, Antibes (Antipolis : Pline la dit cependant une colonie romaine), Hyères (Olbia, Athenopolis), Monaco, Nice, Rhodez, Taurois, etc.

(2) Strabon, l. IV, p. 181, éd. de Casaubon.

(3) L'exergue d'un grand nombre de médailles gauloises est en caractères grecs, et Tacite nous apprend Monumentaque et tumulos quosdam graecis litteris inscriptos, in confinio Germaniae Rhaetiaeque adhuc extare; *Germania*, par. III. D'ailleurs, ainsi qu'on l'a déjà vu, César le dit en termes formels : Cum in reliquis fere rebus publicis privatisque rationibus graecis litteris utantur (*De bello gallico*, l. VI, par. 14), et s'il semble se contredire par une phrase du l. V, par. 48 : Hanc graecis conscriptam litteris mittit ne, intercepta epistola, nostra ab hostibus consilia cognoscantur, on ne peut entendre ici par *litterae graecae* que la *langue* ou, comme nous dirions encore, les *lettres grecques*. D'autres exemples de cette signification se trouvent dans la préface de Cornelius Nepos : Expertus litterarum graecarum, et dans ce passage du *Brutus*, par. XXXXII : Dialecticam attulit, sed adjunxit etiam et litterarum scientiam et loquendi elegantiam.

(4) Ils étaient sans doute assez nombreux, puisqu'il y en eut quarante-six qui souffrirent le martyre avec lui, et qu'il périt, en 202, avec son successeur, jusqu'à neuf mille, ou même, selon d'autres écrivains, dix-huit mille chrétiens.

acteurs du débat (1). Mais il est difficile de croire qu'il eût attaqué avec un zèle si soutenu des erreurs qui n'auraient pas infecté son troupeau, et elles ne pouvaient y pénétrer que par l'intermédiaire du grec.

L'origine orientale du christianisme suffisait d'ailleurs pour répandre dans les Gaules la connaissance du grec : on s'en servit pendant longtemps pour donner plus de solennité à quelques parties du culte (2), et l'Église conserve encore des souvenirs de la première langue de sa liturgie (3). Dans ces temps d'enthousiasme et de solidarité, on tenait à rester en communication avec tous ses frères, et pour s'en faire mieux entendre on employait de préférence l'idiome le plus universel et le plus saint (4). Les nécessités d'une éducation qui les rendît aptes à toutes les fonctions, et les intérêts plus puissants encore de la foi, poussaient donc également les Gaulois à s'occuper avec amour du grec (5).

(1) Une preuve positive que le latin était alors la langue populaire de la Lyonnaise se trouve d'ailleurs dans les actes du martyre de saint Attale, dont Eusèbe nous a conservé une traduction grecque : Ad omnes interrogationes romana lingua responderit : Christianus sum (*Historiae ecclesiasticae* l. v, ch. 1, p. 64, éd. de Valois), et cependant saint Attale était de Pergame. Un autre passage (*Ibidem*, p. 66) est plus significatif encore : Latino sermone populum allocutus est..... Praecedente ipsum tabella in qua latino sermone inscriptum erat : Hic est Attalus christianus.

(2) Le *Gloria*, le *Tractus*, le *Credo*, le *Sanctus* et le *Pater*; Martenne, *De antiqua Ecclesiae disciplina*, p. 89; Binterim, *Denkwurdigkeiten der christ-catholischen Kirche*, t. IV, p. 316, 332 et 403. Au Mont-Cassin, on célébrait même une fois par an l'office tout entier en grec; Cassiodore, *De divinis lectionibus*, ch. XXVIII, et Mabillon, *Annales Ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 126. On voit même par un *Ordo romanus* du XIIe siècle que l'on y chantait encore à Rome des antiennes grecques aux principales fêtes de l'année; dans Mabillon, *Musaeum italicum*, t. II, p. 143.

(3) Le Κυριε ἐλεησον se chante tous les dimanches, et un autre chant grec, Ἁγιος ὁ Θεος, est resté dans la liturgie du vendredi saint.

(4) On a même prétendu que le premier successeur de saint Pierre, saint Clément, qui était cependant Romain, écrivit des homélies en grec; Cramer, *De studiis quae Veteres ad aliorum gentium contulerint linguas*, p. 28.

(5) Ausone farcissait de grec une épitre adressée à Axius Paulus :

Ἑλλαδικης μετεχων μουσης, latiaeque camoenae,
Ἀξιω Αυσονιος sermone alludo bilingui.

L'évêque Apollinaris Sidonius étudiait avec un de ses amis les catégories d'Aristote, et avec son fils les comédies de Ménandre. Il disait en parlant d'Ecdicius Mamertus, un autre évêque : Quo magistro, romana, atti-

Ce ne fut point par un caprice d'esprit que Pythéas, Euthymènes et Favorin le préférèrent au latin ; on ne craignait pas, en s'en servant, de rendre moins accessibles au public les livres où l'on racontait la gloire nationale (1). Les plus délicates questions de philologie grecque étaient discutées dans les écoles (2), souvent même par des professeurs qui avaient appris la langue à sa source (3) ; les écrivains les plus raffinés s'étonnaient que le langage de leur patrie y fût devenu si naturel et si pur (4), et, selon un historien qui devait le savoir mieux que personne, ce n'était pas la Grèce qui avait émigré en Gaule, mais la Gaule qui était passée dans la Grèce (5).

Malgré quelques faits trop clairsemés pour ne pas être des caprices ou des hasards (6), rien ne prouve cependant que le grec ait jamais été usuel ailleurs que dans la Narbonnaise. Mais pour cette province les preuves abondent : la forme grecque des noms d'une foule de personnes qui acquirent une célébrité historique est impossible à méconnaître (7). Des inscriptions grecques,

ca ac christiana fulsit sapientia, et cent ans après un philosophe grec enseignait encore la morale d'Aristote à Vienne. Au milieu du Ve siècle, Sapaudus professait le grec dans la même ville, et Leo l'enseignait à Narbonne.

(1) Κελτοι ὑπομνηματα.... ἀπολειποντες ἑλληνικως ; Aelien, *Variarum historiarum* l. XII, ch. 23.

(2) Ausone dit en parlant d'un Harmonius qui professait à Trèves :

Qui sacri lacerum collegit corpus Homeri,
Quique notas spuriis versibus apposuit ;
Cecropiae commune decus latiaeque camoenae.

Epistola XVIII, v. 28.

A la vérité il ajoute :

Solus qui Chium miscet et Ammineum ;

mais c'était un compliment de plus, puisque Paulus, professeur à Bordeaux, s'en était également occupé ainsi que d'autres grammairiens, quoique selon toute apparence avec peu de succès. Au moins Ausone disait de leurs travaux dans son *Commemoratio professorum burdegalensium :*

Fructus exilis, tenuisque sermo.

(3) Nous avons déjà parlé d'Eusèbe qui enseignait à Vienne ; l'histoire nous a conservé aussi le nom d'Apollodore de Bergame, et sur les trente professeurs de Bordeaux qu'a célébrés Ausone, cinq ou six étaient certainement d'origine grecque : il dit même expressément que Cytharius était né à Syracuse, et qu'un autre, originaire d'Athènes, avait enseigné à Autun avant de s'établir à Bordeaux.

(4) C'est Lucien lui-même qui le dit dans son *Hercules gallicus :* Ἀκριβως Ἑλλαδα φωνην ἀφιεις.

(5) Justin, l. XXXXIII, ch. 5.

(6) Telle est, par exemple, l'épitaphe grecque, datée de 440, qui se trouve à Vienne dans l'église de Saint-Sevère.

(7) Alèthe, Anastase, Delphide, Dyname, Eucher, Hilaire, Musée, Phébade, Phoebitius, etc.

souvent du plus mince intérêt, y apparaissent de tous côtés, et ce qui prouve encore mieux le caractère tout vulgaire de la langue, elles contiennent quelquefois des noms d'origine latine (1). Arles n'avait point de traditions qui la forçassent en quelque sorte à préférer le grec au latin, et cependant ce fut en grec qu'on y prononça, vers le milieu du IVe siècle, l'oraison funèbre de Constantin-le-Jeune, qui en était originaire. Près de deux cents ans après, saint Césaire, trouvant que le peuple apportait trop de distraction aux offices religieux, l'engageait à y participer d'une manière plus active et à chanter, comme le clergé, des cantiques grecs ou latins (2). Beaucoup de mots à racine grecque durent donc rester dans la langue du Midi (3), et quelques-uns entrèrent certainement par son intermédiaire dans les premiers documents français. Le grec ne fut pas d'ailleurs aussi complètement négligé dans le reste du pays qu'on le suppose. Un rescrit de Gratien pourvut à l'entretien d'une chaire de grec à Trèves (4), et probablement elle y fut remplie (5). L'histoire nous a conservé les noms de quelques savants antérieurs à Karlmagne qui auraient pu y prétendre (6), et nous savons qu'à différentes

(1) Il y en a plusieurs au Musée d'Avignon : voyez M. Mérimée, *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, p. 157 et suivantes.

(2) Adjecit etiam atque compulit, ut laicorum popularitas psalmos et hymnos pararet, altaque et modulata voce instar clericorum, alii graece, alii latine prosas antiphonasque cantarent; saint Cyprien, *Sancti Caesarii Vita* l. I, ch. 11; dans le *Recueil des historiens de France*, t. III, p. 384. Le grec est même, comme on voit, cité avant le latin.

(3) Nous citerons parmi une foule d'autres *Alabré*, Vorace (Λαϐρος); *Aplo*, Oui (Ἁπλως, Assurément); *Brégin*, Espèce de filet (Βροχις); *Calaaux*, Noix encore enveloppées de leur brou (Καλυξ, Écorce qui enveloppe les fruits); *Gamgui*, Filet de pêcheur (Γαγγαμη); *Nougat*, Friandises (Νωγαλα); *Ouillal*, Grosse dent (Οὖλον, Gencive); le fr. a conservé *OEillère* que, probablement par une fausse analogie, on fait venir de *OEil*; etc.

(4) *Code Théodosien*, l. XIII, tit. III, l. 11 : il est daté de 376, et attribuait douze rations (annonae) au professeur de grammaire grecque.

(5) Il disait cependant *Si quis dignus reperiri potuerit*, mais la connaissance du grec était encore trop répandue pour qu'il fût difficile de trouver un professeur convenable.

(6) Nous citerons entre autres Félix, évêque de Nantes; Augendus, abbé de Condat, et Ambroise Authpert : on sait même qu'à partir de 760,

reprises des moines grecs voyagèrent dans les Gaules (1) ou s'y établirent (2). Si l'on en croyait Pierre de Pise, Paul Warnefrid aurait même approfondi les lettres classiques (3), et il est probable qu'Amalarius, l'envoyé de Hlodwig-le-Débonnaire à l'empereur Michel I, ne les ignorait pas entièrement. Quelques années plus tard, sous Karl-le-Chauve, il y eut une petite renaissance du grec, à laquelle Mannion, le traducteur de plusieurs traités d'Aristote et de Platon, et Scot Érigène ne furent pas sans doute étrangers. On s'occupa du grec dans les principaux monastères, à Saint-Martial de Limoges (4), à Saint-Gall (5); Abbon en mettait dans ses vers (6); les hommes les plus éminents du Xe siècle, Silvestre II (7), Brunon, archevêque de Cologne, Rathier, évêque de Vérone, en avaient au moins une teinture (8), et les moines grecs qui vinrent s'établir en Lorraine en répandirent de plus en plus la connaissance (9). Mais elle n'en resta

on enseigna le grec à Rome dans les monastères de Saint-Étienne et de Saint-Silvestre : voyez Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. III, P. I, p. 173.

(1) Vers le milieu du VIIe siècle, un basilien, né à Athènes, appelé Gislenos ou Guislenos, les parcourut ainsi que l'Italie; Mabillon, *Annales Ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 405.

(2) Le nom de l'Athénien Egidios nous a été conservé, et nous ne doutons pas que le Syrien Eusèbe, qui acheta l'évêché de Paris, ne sût parfaitement le grec : voyez M. Ozanam, *La civilisation chrétienne chez les Franks*, p. 477.

(3) Graeca cerneris Homerus,
Latina Vergilius,
In hebraeis quoque Philo....
Quam non ante speravamus
Nunc surrexit gloria;
Hac pro causa graecam doces
Clericos grammaticam.

(4) Mabillon, *Acta Sanctorum*, t. VII, p. 334.

(5) Notker balbulus écrivait même à Lantberht : Salutant te hellenici fratres; *Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 56 : voyez Canisius, *Lectiones antiquae*, t. V, p. 740. Peut-être cependant ces hellénismes ne sont-ils dûs qu'à l'influence de l'Irlandais Moengall, car on les retrouve encore plus nombreux dans les hymnes de Bangor. Dans un vocabulaire du VIIIe siècle que l'on conservait à la Bibl., le b. l. *Singularis* signifie déjà Sanglier, et l'on n'hésiterait pas à y voir une traduction inintelligente de Μόνιος; si le même rapport n'existait entre le v. all. *Ebir* et *Ebar*.

(6) *Allofilo*, *Biblos*, *Bostar*, *Elegi*, *Faselos*, *Helios*, *Kimbas*, *Parone*, *Polis*, etc. Voyez le *Recueil des historiens de France*, t. VII, p. 311 et 314.

(7) *Epistolae*, let. CLIV.

(8) L'auteur des deux lettres publiées par d'Achery, *Spicilegium*, t. XII, p. 352 et 353, savait aussi certainement le grec.

(9) Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. IV, app., p. 146 et 147.

pas moins toujours concentrée parmi quelques travailleurs solitaires, sans action sur les masses, et n'exerça aucune influence sur la formation du français (1). Avant la Renaissance et les fantaisies érudites de Ronsard et de Rabelais, la langue usuelle s'était approprié si peu de racines exclusivement grecques (2), qu'il

(1) Selon M. Fauriel, il n'y a plus, même en Provence, passé le VI[e] siècle, aucun indice de l'usage du grec (*Histoire de la poésie provençale*, t. I, p. 193), et M. Hallam a remarqué que, du VI[e] au XIV[e] siècle, il serait difficile de trouver un seul vers grec dans un écrivain latin; *L'Europe au moyen âge*, t. IV, p. 410. On lit cependant dans un *Dux Hernestus* que nous croyons de la première moitié du XII[e] siècle : Filii tamen indole tanti, notabiliter in virile robur educati et, tam in latinam quam in gallicam, sed et graecam linguam, apprime per matris procurationem instructi; dans Haupt, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. VII, p. 193. Mais c'est là sans doute une de ces exagérations si communes dans les romans du moyen âge dont il est impossible de rien conclure. Nous ne croyons même pas que la prise de Constantinople par les Croisés français en 1204, et la fondation en 1206 du Collége grec de Paris aient exercé aucune influence sur la langue, et ne nous expliquons l'opinion contraire de Bovilie, Guillaume Budé, Joachim Périon, Henri Estienne, Jean Picard, Ménage, de La Ravallière, Levade, Morin, Planche, Marcella, que par des préoccupations d'érudits.

(2) Nous indiquerons cependant *Adikier* (Ἀδικω, Nuire, Commettre une injustice), *Bavasser* (Βαβαζω, Bavarder), *Beluette*, p. normand, Étincelle (Βελος, Éclair : le marseillais *Belugo* a pris la même signification que le p. n.), *Bocal* (Βαυκαλιον; dans les Gloses d'Isidore), *Bosne* (Βουνος, Monceau, ou de l'all. *Born*, Ruisseau; ce que la forme de *Borner* rend même plus probable), *Cabot*, p. normand (Καβος, Mesure; dans le patois auvergnat *Coup*), *Caler* (Χαλαν, Abaisser les voiles), *Chômer* (Κωμαζω, Faire des orgies, ou Κωμα, Sommeil), *Coite* (Κοιτη, Lit; peut-être cependant une contraction de *Couverte*; le pr. *Cocena*, Matelas, et *Coissi*, Coussin, nous semblent d'origine germanique), *Coquin* (Κακος, Méchant; peut-être cependant du lat. *Coquus*, puisque le p. norm. *Achocre* semble venir de l'isl. *Kockr*, ou de l'arm. *Kok*, en gaël *Cocaire*), *Da* (Δη, Donc, Bien), *Fanal* (Φανος; en p. marseillais *Fanaou* sign. Lanterne), *Halbran* (Βρενθος, Oiseau, et Ἀλεω, Fuir, ou Ἁλς, Mer), *Hoqueton* (ὁ Χιτων), *Litron* (Λιτρα, Livre; avant le système métrique, la livre de Provence n'avait comme le λιτρα que douze onces), *Page* (Παιδιον : selon Fauchet, il viendrait de *Paganus* et n'aurait signifié d'abord que Paysan; mais nous le croyons introduit dans la langue par les Croisés), *Pépie* (Πιπιζω, Piauler, Demander à boire), *Rabbatta*, p. du Dauphiné, Se trémousser (Ῥαβαττω, Sauter, Frapper la terre avec ses pieds; l'isl. *Rabba* sign. cependant Jouer, s'Amuser), *Sanglier* (du latin *Singularis*; mais, comme nous l'avons déjà dit, peut-être à l'imitation de Μονιος : les chasseurs appellent encore les Sangliers mâles des *Solitaires*), *Théion*, p. picard, Oncle (Θειος), *Ydrie*, v. fr. Cruche en terre (Ὑδριον). L'expression si bizarre

est impossible de ne pas reconnaître en principe une provenance différente à tous les mots de forme hellénique que le français n'a point reçus du provençal (1). Les changements qu'ils ont subis dans ce passage à travers deux langues, ne sauraient être ramenés à aucune règle qui les explique et serve de preuve à leur origine. Longtemps usités dans les différents patois du Midi, ils y avaient reçu des modifications diverses, et lors même qu'ils

L'un et l'autre semble aussi empruntée au grec des auteurs ecclésiastiques : Ὁ εἷς ὤφειλε δηναρια πεντακοσια, ὁ δε ἑτερος πεντηκοντα ; saint Luc, *Évangile*, ch. VII, v. 41. Quelques proverbes, évidemment traduits du grec, prouvent aussi qu'il exerça une sorte d'influence sur le français ; nous en citerons seulement deux : Pauvreté n'est pas vice ; Πενια οὐκ ἔστιν ἔγκλημα, et Une main gratte l'autre ; Ἅδε χειρ την χειρα κνιζει, δος τι και λαβε τι. D'autres mots, en assez grand nombre, ont pu être tirés du grec ; mais ils ne nous semblent pas remonter à l'origine de la langue : *Agonie* (Ἀγων), *Blaser* (Βλαζω), *Blêche* (Βλαξ, ou de l'isl. *Bleik*, Pâle), *Boucher* (Βυζω), *Bourbe* (Βορβορος), *Braquemart* (Βραχεια μαχαιρα), *Caresser* (Χαριζομαι), *Colère* (Χολη), *Colle* (Κολλα), *Croasser* (Κραζω), *Étiquette* (Στιχος), *Galant* (Καλος, ou de l'isl. *Gala*, Chanter ; peut-être même du v. l. *Gallans*) ; *Gauche* (Γαυσον), *Giboulée* (Γηβολη), *Hâler* (Ἡλιοω, en dorique Ἁλιοω), *Hippocras* (Ἵπος et Κρασιον), *Idiot* (Ἰδιωτης), *Laid* (Λαιδρος, ou de l'isl. *Liot* : le R de *Laidron* se trouve aussi dans le goth. *Laidr*), *Lourdeau* (Λορδος ; nous croyons l'avoir vu en pr., quoiqu'il ne soit pas dans le dictionnaire de Raynouard), *Môle* (Μωλος ; peut-être du l. *Moles*), *Moustache* (Μυσταξ ; *Moustacho* dans le p. de Marseille), *Plaque* (Πλαξ), *Rapelasser* (Ραπτω), *Ravauder* (Ραφιδευω), *Sobriquet* (Ὑβριστικον, Injurieux, sous-entendu Ὀνομα), *Tour* (Τορευω, Percer) ; etc.

(1) *Acide*, Tristesse, Dégoût (Ἀκηδια, pr. *Accidia*) ; *Ardillon* (Ἀρδις, pr. *Ardalhon*) ; *Bâter* (Βασταζω, pr. *Bastar* : l'all. a aussi *Bast*) ; *Bramer* (Βρεμω, pr. *Bramar*) ; *Brasser* (Βραζω, pr. *Brassier*, Manouvrier) ; *Carcan* (Καρκινος, pr. *Carcan*) ; *Corde* (d'instrument ; Χορδη, pr. *Corda*) ; *Coiffe* (Κουφια, pr. *Cofa* ; mais, ainsi que nous l'avons dit, peut-être du celtique) ; *Dragée* (Τραγημα, pr. *Dragea*) ; *Entamer* (Ἐντεμνειν, pr. *Entemenar*) ; *Falot* (Φαλος, Brillant, pr. *Falha*) ; *Fardeau* (Φορτιον, pr. *Fardel*) ; *Golfe* (Κολπος, pr. *Golfo*) ; *Mastic* (Μαστιχη, pr. *Mastic*) ; *Moquer* (Μωκαω, pr. *Mochar*) ; *Pâmer* (Σπασμα, pr. *Pasmar*) ; *Plâtre* (Πλαστος, pr. *Plastre*) ; *Sardine* (Σαρδα ; en patois marseillais *Sardo* : cette origine est cependant fort douteuse, puisque la même racine se trouve dans le g. *Sairdeal* et l'all. *Sardelle*) ; *Sire* (Κυριος, pr. *Sire* ; peut-être la forme nominative de *Sieur*, comme *Empereres* et *Jougleres* : Sires est, il frad que bon li iert ; *Quatre livres des Rois*, p. 13) ;

seraient assez nombreux pour que leurs transformations se fussent systématisées, on ne pourrait en induire rien de général. Obligés par leur profession de recourir souvent à des livres grecs, les médecins, qui représentaient seuls les sciences pendant le moyen âge, ne discontinuèrent jamais entièrement l'étude du grec (1), et lui empruntèrent les mots nécessaires à leurs travaux que le latin n'avait pas adoptés. L'habitnde se prit insensiblement de donner une base grecque à toutes les nomenclatures scientifiques : les termes les plus usuels de médecine (2), d'anatomie (3), d'histoire naturelle (4) et des beaux-arts (5) furent

Tapinois (Ταπεινος, pr. *Tapinar*); *Thon* (Θυννος, pr. *Thon*); *Tuer* (Θυειν, pr. *Tuar*); etc.

(1) Dès le VI[e] siècle, les médecins gaulois allaient étudier à Constantinople (Grégoire de Tonrs, *Historia ecclesiastica Francorum*, l. X, ch. xv, col. 503, éd. de Ruinart) : c'est même là une des causes qui firent fleurir les lettres grecques à Salerne et à Marseille, les deux principaux centres des études médicales pendant le moyen âge. Voyez Cramer, *De graecis medii aevi studiis*, P. I, p. 24, et le *Vocabularius optimus*, publié par M. Wackeruagel, *De partibus et rebus facientibus ad sanitatem*, p. 33. Il est, au reste, fort difficile de savoir quels mots ont été directement empruntés du grec, car les Latins y prenaient aussi toutes les expressions scientifiques que leur langue ne leur fournissait pas, et toutes n'ont pas été écrites : Confessis quoque graecis utimur verbis, ubi nostra desunt; Quintilien, l. I, ch. 5.

(2) *Anthrax* (Ἀνθραξ), *Apostème* (Ἀποστημα), *Bubon* (Βουβων), *Chyle* (Χυλος), *Colique* (Κωλικος), *Coryza* (Κορυζα), *Darte* (Δαρτος), *Encaume* (Ἐγκαυμα), *Escarre* (Ἐσχαρα), *Migraine* (Ἡμικρανια), *Panacée* (Παν ἀκεισθαι), *Squirre* (Σκιρρος), *Trépan* (Τρυπανον, Tarière), etc.

(3) *Bronches* (Βρογχος), *Colon* (Κολον), *Crane* (Κρανιον), *Glotte* (Γλωττα), *Larynx* (Λαρυγξ), *Péroné* (Περονη), *Plèvre* (Πλευρα), *Squelette* (Σκελετον; en p. limousin *Escaleto* sign. encore Décharné), etc.

(4) *Anthère* (Ἀνθηρος), *Botanique* (Βοτανη; dans une glose romane du XII[e] siècle, publiée dans l'*Elnonensia*, p. 12, *Arbor* est expliqué par *Botonarius*), *Brôme* (nom d'une plante et d'un poisson, de Βρωμος, Aliment), *Bulbe* (Βολβος), *Cerfeuil* (Χαιρεφυλλον), *Ciron* (Κειρω, Couper), *Coloquinte* (Κολοκυνθις), *Hanneton* (Κανθων), *Loriot* (Χλωρηΐς), *Osier* (Οἰσυα : nous avons déjà, p. 138, indiqué comme possible une origine celtique), *Podure* (Ποδουρα), etc. Voyez le *Vocabularius optimus*, p. 6 et 7.

(5) *Cheminée* (Καμινος; si toutefois ce mot ne vient pas du celtique), *Corniche* (Κορωνις), *Gargouille* (Γοργυρα; dans le patois de Marseille *Gouargo* signifie *Égout*), *Lambris* (Λαμπρος, Somptueux, Splendide), *Parvis* (Παραδεισος; les écrivains latins du moyen âge l'appelaient également *Paradisus*), *Baryton* (Βαρυτονος), *Ténor* (Τεινω, Chanter à pleine

tirés du grec. Mais pour s'entendre plus facilement entre eux, peut-être aussi par un de ces pédantismes d'érudition dont les esprits les plus polis se défendent difficilement, les savants se piquèrent de leur conserver leur forme primitive : tous ces mots restèrent grecs en français, et formèrent comme une langue à part qui n'eut presque rien de commun avec l'autre, et ne put même agir par voie d'analogie sur son vocabulaire.

CHAPITRE VI

De l'influence de la Langue latine

Si générale que soit d'abord une langue, les diverses habitudes de chaque classe de la société finissent par en briser l'unité, et l'approprient à toutes les nécessités différentes. A Rome, dont les premiers habitants, accourus de tous les points de l'Italie, absorbèrent peu à peu les populations voisines (1), il est même probable que les derniers rangs du peuple eurent dès l'origine un vocabulaire particulier et des formes de langage qui leur furent propres. Quoi qu'il en soit, la discussion des affaires au Sénat et les délibérations de la place publique forcèrent les grandes familles en qui se concentra l'administration du pays à

voix), ***Plastique*** (Πλαστικος), ***Céramique*** (Κεραμος), etc.

(1) Elles ne parlaient pas certainement la même langue : Gentes lingua et moribus dissonae ; Tite-Live, ***Historiarum*** l. I, ch. 7. Μυρια ὁσα οὔτε ὁμογλοσσα οὔτε ὁμοδιαιτα ; Denys d'Halicarnasse, ***Antiquitatum romanarum*** l. I, ch. 89. On sait par le témoignage formel de Tite-Live que les Fidénates (l. I, ch. 27) et les habitants de Cumes (l. XXX, ch. 42) parlaient une langue différente du latin. Les Romains appelaient même les villes voisines la ***Barbarie*** : In ***Barbaria***, est in Italia ; Festus, s. v. ***Vapula Papiria***, et il cite, comme exemple, un fragment du ***Foeneratrix*** de Plaute. Les rares inscriptions osques, ombriques, sabines, samnites et étrusques qui nous sont parvenues confirment entièrement ces témoignages : voyez les travaux de MM. Lepsius, Kämpfe, Grotefend, Henoch, Zinkeisen et Lanzi.

perfectionner la langue dont elles se servaient, à la rendre plus harmonieuse et plus claire, à adoucir la prononciation des mots (1), et à les lier ensemble d'une manière plus régulière et plus systématique (2). Pour apprécier la nature et l'étendue de ces perfectionnements, il faudrait pouvoir remonter aux origines de la langue populaire, et les monuments les plus grossiers ont eux-mêmes subi une véritable révision littéraire, et ne nous sont parvenus que sous une forme moins archaïque. D'incontestables témoignages nous ont seulement appris que la langue polie avait reçu, en moins de trois cents ans, des modifications assez graves pour être devenue inintelligible (3), et que les hymnes sacrés eux-mêmes avaient cessé d'être compris par les familles sacerdotales (4). Tout ce que l'on sait aujourd'hui de l'idiome du

(1) Latinis veteribus D plurimis in verbis ultimam adjectam; Quintilien, *De institutione oratoria*, l. I, ch. 7. Quid T literae cum D quaedam cognatio? Quare minus mirum si, in vetustis operibus urbis nostrae et celebribus templis, legantur *Alexanler* et *Cassantra? Ibidem*, l. I, ch. 4. Le C avait été aussi changé en G : Antiquis enim C quod nunc G; Varron, *De lingua latina*, l. V, par. 64. Probablement la même intention euphonique a, comme pour *Paco* et *Fraco*, introduit un N intérieur dans la plupart des temps de beaucoup de verbes. Nous savons cependant que dès le temps de Numa, on disait *Tancitod* et *Tancel* (dans Festus, s. v° *Pellices*, et Aulu-Gelle, l. IV, ch. 3); mais, en admettant l'exactitude de cette citation, l'exemple ne serait pas concluant, puisque les premiers Romains auraient pu avoir deux formes comme les Grecs : Θιγω et Θιγγανω.

(2) C'est la cause de l'irrégularité et de l'incertitude de beaucoup de flexions : Quid de aliis dicam, cum *Senatus*, *Senatus*, *Senatui*, an *Senatus*, *Senati*, *Senato* faciat incertum sit; Quintilien, l. I, ch. 11. Plusieurs noms de la première déclinaison formaient leur génitif singulier en *as* (*Familias*) et leur ablatif pluriel en *abus* (*Famulabus*). Les vieux poëtes terminaient les futurs des troisième et quatrième conjugaisons en *ebo* et *ibo*: *Diccbo* (Novius, *Depatici* ou *Dapatici*; dans Nonius Marcellus, p. 346, éd. de Gerlach), *Reddibo* (Plaute, *Vidularia; Ibidem*, p. 347), *Audibo* (Ennius, *Telemo; Ibidem*, p. 345 : Plaute, *Captivi*, act. III, sc. II, v. 100), *Servibit* (Térence, *Hecyra*, act. III, sc. V, v. 45). Nous citerons encore *Aliae* (Alii), *Fitum est*, *Gavisi* (Gavisus sum), *Ibus* (Iis), *Illac* (Illi), *Nulli* (Nullius), *Juvatus*, *Praestavit; Terta* (Tersa), etc. Voyez l'index qui se trouve à la fin du *Reliquiae selectae* de M. Egger, et Sénèque, *Quaestionum naturalium* l. II, ch. 56.

(3) Τηλικαυτη γαρ ἡ διαφορα γεγονε της διαλεκτου, και παρα Ῥωμαιοις, της νυν προς την ἀρχαιαν, ὡστε τους συνετωτατους ἐνια μολις ἐξ ἐπιστασεως διευκρινειν; Polybe, *Historiarum* l. III, ch. 22.

(4) Saliorum carmina vix sacerdo-

peuple se borne à un bien petit nombre d'expressions sans date, que leur bisarrerie a fait citer par des écrivains d'une époque assez récente, qui ne se doutaient nullement de leur importance pour l'histoire de la langue (1). On y peut seulement ajouter, par une hypothèse toute dénuée de preuves, quelques mots trop rarement employés par les auteurs du siècle d'Auguste pour paraître appartenir au langage habituel des gens lettrés (2). Quelque opiniâtre que soit l'attachement du peuple pour l'idiome dans lequel il apprit à penser, jamais il ne s'inquiète de lui conserver sa pureté; il se plaît même à y ajouter des mots nouveaux qui lui semblent plus expressifs que ceux dont son oreille est rebattue. La foule d'étrangers et de vétérans qui s'établirent à Rome dans les deux derniers siècles de la République, introduisit donc à son tour de nombreux changements dans la langue vulgaire (3). Un *mot militaire* devint pour les savants un synonyme de barbarisme (4), et ces grossières importations empruntées au

tibus suis satis intellecta; Quintilien, l. I, ch. 6. Aulu-Gelle faisait encore dire à Favorinus: Tu autem, perinde quasi cum matre Evandri nunc loquare, sermone abhinc multis annis jam desito uteris, quod scire atque intelligere neminem vis, quae dicas; *Noctes atticae*, l. I, ch. 10. Les femmes qui ne discutaient pas en public et vivaient dans l'intérieur de leurs maisons, restaient naturellement bien plus fidèles à l'ancienne langue. Equidem cum audio socrum meam Laeliam (facilius enim mulieres incorruptam antiquitatem conservant, quod multorum sermonis expertes, ea tenent semper quae prima didicerunt), sed eam sic audio ut Plautum mihi aut Naevium videar audire; Cicéron, *De oratore*, l. III, par. 12: voyez aussi *Brutus*, par. LVIII.

(1) Ponit assidue (Augustus) et pro Stulto *Baceolum*, et pro Pullo *Pulleiaceum*, et pro Cerito *Vaccrrosum*, et *Vapide* se habere pro Male, et *Betizare* pro Languere, quod vulgo *Lachanizare* dicitur; Suétone, *Octavianus*, par. LXXXVII.

(2) Nous citerons seulement ici *Apluda* (Aulu-Gelle, l. XI, ch. 7), *Cluere* (Pline, *Historiae naturalis* l. XV, ch. 29), *Floces* (Aulu-Gelle, l. XI, ch. 7), *Magnificare* (Plaute, *Stichus*, act. I, sc. II, v. 44), *Ocea* (P. Végèce, *De arte veterinaria*, l. I, ch. 56), *Ollus* (Varron, *De lingua latina*, l. VII, par. 42), *Scortum* (dans le sens de Peau; *Ibidem*, par. 84); *Sculna* (Aulu-Gelle, l. XX, ch. 11), *Tammodo* (Plaute, *Trinumus*, act. III, sc. I, v. 8). Voyez sur cette désuétude d'une foule de mots conservés par le peuple: Cicéron, *De oratore*, l. III, par. 10; *Brutus*, par. LXXIV; Daumius, *De causis amissarum linguae latinae radicum*, passim, et Perticari, *Degli scrittori del trecento*, l. I, ch. 5.

(3) Ego autem mirifice capior facetiis, maxime nostratibus; praesertim quum eas videam primum oblitas Latio, tum quum in urbem nostram est infusa peregrinitas; Cicéron, *Epistolarum ad familiares* l. IX, let. 15.

(4) *Castrense verbum*: dans son

langage de toutes les nations se multiplièrent et se répandirent assez dans la masse du peuple pour que Quintilien regardât les exclamations qu'on entendait dans les jeux du cirque comme étrangères à la langue latine (1).

Ce n'était donc pas l'idiome littéraire que les soldats et les colons romains portaient dans les provinces, mais un langage vulgaire, ayant un vocabulaire spécial et des formes particulières dont il est devenu impossible d'apprécier complétement les différences (2). On sait seulement qu'il avait acquis une sorte d'unité, puisque un assez grand nombre des mots les plus nécessaires à la conversation journalière ont disparu des langues formées du latin : tels sont *Aeger* (3), *Aula* (4), *Bellum* (5), *Culina Discere*, *Domus* (6), *Edere*, *Emere*, *Ensis*, *Equus* (7), *Exspectare* (8), *Ignis* (9), *Jecur*, *Lapis* (10), *Littus* (11), *Ludus*, *Mittere* (12), *Omnis*, *Os*, *Pulcher* et *Urbs*. Un fait remarquable rend même cette disparition encore plus significative, c'est qu'au lieu

traité *Adversus Ruffinum*, saint Jérôme parle aussi du *militaris vulgarisque sermo*. Plusieurs de ces barbarismes nous ont même été conservés : voyez Pline, *Historia naturalis*, préf., et Aulu-Gelle, l. XVII, ch. 2.

(1) Nam, ut transeam quemadmodum vulgo imperiti loquuntur, tota saepe theatra et omnem circi turbam exclamasse barbare scimus ; Quintilien, l. I, ch. 6.

(2) Un passage très-positif de Festus nous apprend seulement qu'elle différait essentiellement de la langue littéraire : Latine loqui a Latio dictum est ; quae locutio adeo est versa ut vix ulla pars ejus maneat in notitia ; p. 205, éd. de 1681. Les écrivains provinciaux ne nous donnent à cet égard que des renseignements bien insuffisants : ils imitaient avec plus ou moins de succès les modèles littéraires, et il nous semble très-probable que la plupart des historiens profanes, postérieurs au II[e] siècle, ont été corrigés de leurs plus grosses fautes par les copistes qui les ont récrits après la petite Renaissance provoquée par Karl magne.

(3) *Egrot* est resté dans le p. de Reims ; le fr. *Malingre* s'y rattache aussi probablement.

(4) Le v. fr. *Aule* vient du v. all. *Alah*, isl. *Haul*.

(5) Le pr. avait conservé *Bellicos*, Belliqueux.

(6) C'est peut-être l'origine de *Dôme* ; il est resté dans *Majordome*.

(7) *Eque* en v. fr., *Egua* en pr., *Egoa* en pg. et *Yegua* en esp. signifient Jument.

(8) Conservé dans l'it. *Aspettare*.

(9) Le pr. *Ignir* sign. Embraser.

(10) *Lapidos*, Pierreux en pr., en était formé : le fr. *Lapider* et *Lapidaire* n'en vient pas directement.

(11) Conservé dans l'it. *Lido*.

(12) Le fr. *Mettre* a même pris une signification toute différente : voyez ci-dessous, p. 321, note 5.

de remplacer ces mots par des synonymes empruntés à un idiome local, resté plus familier aux populations romanes, on leur a presque toujours préféré d'autres expressions latines, détournées de leur acception naturelle ou signalées par les écrivains comme appartenant au langage populaire (1).

D'ailleurs, dès les derniers temps de la République, de grands changements s'introduisirent dans le caractère de la langue latine. Pour la rendre plus facilement intelligible à tous, on y multiplia l'emploi de particules qui la disposèrent chaque jour davantage à prendre l'esprit analytique des idiomes modernes (2). Les grammairiens eux-mêmes approuvaient ces innovations, et sous l'influence de cette logique instinctive qui domine l'histoire des langues elles furent insensiblement exagérées par tous les hommes peu soucieux de respecter les traditions et le génie du latin. Comme à toutes les époques où la littérature est arrivée à sa période de décadence, les imaginations épuisées cherchèrent dans la nouveauté des formes le succès qu'elles ne pouvaient plus attendre de la beauté de leurs conceptions. Les uns firent de l'archaïsme systématique, et en réinstallant dans la langue les mots usés qu'elle avait rejetés depuis longtemps, ils la rappro-

(1) *Male aptus, Curia, Duellum, Coquina, Apprehendere, Mansio, Manducare, Acceptare, Spatha, Caballus, Attendere, Focus, Ficatum, Petra, Costa, Jocus, Inviare, Totus, Bucca, Bellus* et *Villa*.

(2) Praecipuamque curam duxit, sensum animi quam apertissime exprimere. Quod quo facilius efficeret, aut necubi lectorem vel auditorem obturbaret ac moraretur, neque praepositiones verbis addere, neque conjunctiones saepius iterare dubitavit, quae detractae afferunt aliquid obscuritatis etsi gratiam augent; Suétone, *Octavianus*, par. LXXXVI. On en trouve déjà des exemples dans les écrivains antérieurs :

Neque fulgorem reverentur ab auro;

Lucrèce, l. II, v. 245.

Dulcesque a fontibus undae;

Virgile, *Georgica*, l. II, v. 50.

Il y a même dans Cicéron : Fama de illo; *Pro Milone*, par. III. Quae cum ita sint, de Caesare satis hoc tempore dictum habeo; *Philippica V*; etc. Mais ces formes irrégulières se multipliaient de plus en plus, et sont devenues tout-à-fait barbares. Il y a dans l'*Historia augusta : Vos ipse, Ad fratre suo, Ad bellum Parthis inferre;* et l'on ne saurait y voir de simples erreurs de copiste, puisque des formes semblables se retrouvent dans de très-vieilles inscriptions : voyez Saumaise, *Ibidem*, p. 106 et 138, et Cittadini, *Della vera origine della nostra lingua*, p. 50.

chèrent violemment du langage populaire (1). Les autres se jetèrent dans toutes les affectations d'un faux bel-esprit : ils recherchèrent comme une preuve d'originalité et de talent, la nouveauté des tours, la mignardise ou la barbarie des expressions (2), et s'ingénièrent à ne jamais donner aux mots leur sens droit et précis (3) ; ils ne les employaient plus que dans un système continu de métaphores, et ces figures toujours nouvelles finirent par jeter dans leur signification une sorte de vague qui permit plus tard de les détourner complètement de leur acception primitive. Enfin la propagation chaque jour plus féconde du christianisme renouvela toutes les idées, et nécessita d'autres formes de style qui apparaissent déjà dans Lactance et se dessinent avec plus de force dans Paul Orose et saint Sulpice Sévère. La liturgie elle-même exerça une fâcheuse influence sur la pureté du latin. Composées dans le langage familier aux esclaves et aux pauvres qui se réunirent d'abord dans les catacombes pour adorer ensemble le Christ, les prières reçurent du martyre des premiers croyants un caractère de sainteté officielle qui les fit adopter avec empressement, même par les néophytes accoutumés à une langue plus littéraire, et elles habituèrent tout le monde chrétien à ces formes corrompues dont la multiplication désordonnée disloqua le latin (4), et força de reconstruire avec

(1) Multi ex alieno saeculo petunt verba, *Duodecim Tabulas* loquuntur; Sénèque, let. LXXXVIII. Cum assuevit animus fastidire quae ex more sunt, et illi pro sordidis solita sunt, etiam in oratione quod novum est quaerit, et modo antiqua verba atque exoleta revocat et profert; Sénèque, *Lettre* CXIV : voyez aussi Fronton, *De eloquentia*, p. 89.

(2) Verum illic tantum ne vitiosa essent praecipimus : hic non alienum est admonere ut sint quam minime peregrina et externa. Multos enim quibus loquendi ratio non desit, invenias, quos curiose potius loqui dixeris quam latine; Quintilien, l. VIII, ch. 1.

(3) Modo fingit et ignota deflectit; modo, id quod nuper increbuit, pro cultu habetur audax translatio et frequens, dit Sénèque à la suite du second passage que nous citions dans la note 1. Si antiquum sermonem nostro comparemus, pene jam quidquid loquimur figura est; Quintilien, l. IX, ch. 3. Quae enim pars litterarum tuarum vel novitate sensuum caruit vel antiquitate verborum? Symmaque, *Epistolarum* l. III, let. 22.

(4) Voyez Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiterj de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma*, l. II, ch. VIII, p. 421-438; Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. III,

ses débris de nouveaux idiomes régis par des principes entièrement différents (1).

A défaut de renseignements plus circonstanciés, d'incontestables témoignages nous ont au moins appris qu'avant cette dislocation générale, avant d'avoir pu être considérablement altéré par son contact avec les langues du pays, le latin paraissait déjà grossier aux écrivains romains. Cicéron déplorait la ruine complète du beau langage dans les provinces situées de l'autre côté des Alpes (2); Quintilien reprochait à un personnage consulaire de se servir habituellement d'un barbarisme gaulois (3), et pour peindre le ridicule d'un orateur, Aulu-Gelle dit qu'il excitait les moqueries du public, comme s'il eût parlé étrusque ou celtique (4). Cette latinité gauloise était bigarrée d'une foule d'expressions archaïques plus vivaces pour la plupart que les termes élégants qui les avaient remplacées : tels sont *Adjutare* (5), *Aesti-*

préf., p. XVII, et Bernhardy, *Grundriss der römischen Litteratur*, p. 136. Comme nous l'avons déjà dit, Bonamy avait parfaitement compris que la source des langues vulgaires ne pouvait pas être le latin littéraire, et il aurait pu prendre le germe de cette pensée dans le *Menagiana*, t. III, p. 398. Nous ajouterons seulement ici l'opinion d'un savant philologue allemand : Für alle hier vorkommenden Sprachen gilt, was ich in der Enleitung von abgeleiteten Sprachen überhaupt sagte : dass ihr Ursprung nicht in der lateinischen Schriftsprache, sondern in den Volksdialekten (der Römer und der Latier) zu suchen sei. So haben sich theilweise die ältesten Formen mehr in diesen Sprachen, als in der römischen Literarsprache, erhalten; Diefenbach, *Ueber die romanischen Schriftsprachen*, p. 22.

(1) Nous ne parlons que de l'ensemble des langues; il n'y a point d'idiome qui soit exclusivement analytique ou synthétique. Les flexions qui n'ont plus qu'une valeur grammaticale avaient d'abord un sens propre, et les idiomes les plus portés aux compositions et aux réunions ont encore au moins des prépositions et des conjonctions : voyez de Humboldt, *Ueber die Kawi-Sprache*, p. CCCV; Pott, *Etymologische Forschungen*, t. I, p. 154, et Fuchs, *Jahrbücher für wissenchaftliche Kritik*, 1845, n° XV-XVIII.

(2) Il dit à la suite du passage que nous citions, page 165, note 3 : Nunc vero etiam bracatis et transalpinis nationibus, ut nullum veteris leporis vestigium appareat.

(3) *Casnar;* l. VI, ch. 3.

(4) Adspexerunt omnes qui aderant, alius alium,.... post deinde, quasi nescio quid tusce aut gallice dixisset, universi riserunt; *Noctes atticae*, l. XI, ch. VII, par. 4.

(5) *Aider;* Varron, *De re rustica*, l. II, ch. 7; Térence, *Andria*, act. I, sc. III, v. 4.

mia (1), *Apicula* (2), *Ancella* (3), *Batuere* (4), *Carruca* (5), *Dossum* (6), *Durare* (7), *Geniculum* (8), *Grandis* (9), *Mantellum* (10), *Minaciae* (11), *Mius* (12), *Nanus* (13), *Nassa* (14), *Nenu* (15), *Obesum* (16), *Patiens* (17), *Pausa* (18), *Rivalis* (19), *Sera* (20), *Speres* (21)

(1) ***Estime :*** ***Aestimias*** Veteres dicebant pro Aestimationibus; Festus, p. 22; ***Lex duodecim Tabularum***, table II et VII.

(2) ***Abeille***; Plaute, ***Curculio***, act. I, sc. I, v. 10.

(3) ***Oiseau***; Apicius, l. IV, ch. 5; l. V, ch. 3, et l. VIII, ch. 7.

(4) ***Battre***; Plaute, ***Casina***, act. II, sc. VIII, v. 61. Cicéron lui donnait une acception différente; ***Epistolarum ad familiares*** l. IX, let. 22.

(5) ***Charrue***; Suétone, ***Nero***, par. XXX; Pline, ***Historiae naturalis*** l. XXXIII, ch. XI, par. 40.

(6) ***Dos :*** Olim enim ***Dossum*** pro ***Dorsum*** dictum fuisse videtur; Varron, ***De re rustica***, l. II, ch. 5.

(7) ***Durer***; Plaute, ***Truculentus***, act. II, sc. III, v. 5. Virgile l'employait cependant aussi dans cette acception; ***Aeneidos*** l. I, v. 211.

(8) ***Genou***; Varron, ***De lingua latina***, l. VIII, par. 5.

(9) ***Grand***; Plaute, ***Casina***, act. V, sc. II, v. 29. Virgile disait encore ***grandia frumenta***; ***Aeneidos*** l. IV, v. 405.

(10) ***Manteau***; Plaute, ***Captivi***, act. III, sc. III, v. 5 et 6.

(11) ***Menace***; Plaute, ***Rudens***, act. III, sc. V, v. 16.

(12) ***Mien :*** Veteres ***Mius*** dicebant, ut ***Mi*** sit vocativus secundum regulam; Diomedes; dans Putsch, ***Grammatici veteres***, col. 319.

(13) ***Nain***; Festus, p. 26, éd. de Rome, 1581.

(14) ***Nasse***; Plaute, ***Miles gloriosus***, act. II, sc. VI, v. 98 : voyez Festus, p. 17, éd. de Rome.

(15) ***Nenni***; Lucrèce, l. IV, v. 713. Nonius Marcellus, p. 98, éd. de Gerlach, cite aussi d'après Lucilius, l. XXX, la forme *Noenum*.

(16) ***Obèse :*** Obesum hic notavimus proprie magis, quam usitate dictum pro exili atque gracilento; vulgus enim ἀκυρως, ἡ κατα ἀντιφρασιν ***Obesum*** pro Uberi atque Pingui dicit; Aulu-Gelle, l. XIX, ch. 7. Naevius lui donnait encore son sens propre; dans Nonius Marcellus, p. 246, éd. de Gerlach.

(17) ***Patient***, dans le sens de Malade; Serenus, poëme XXXII, v. 6.

(18) ***Pause***; Ennius, dans Varron, ***De lingua latina***, l. VI, par. 5; Accius, dans Nonius Marcellus, p. 108, éd. de Gerlach.

(19) ***Rival :***

Eadem est amica ambobus : rivales sumus.

Plaute, ***Stichus***, act. III, sc. I, v. 30.

Dans son commentaire de Térence (***Eunuchus***, act. V, sc. VIII, v. 42), Donatus en donne cette explication : Rivales dicuntur aemuli de mulieribus, facta translatione nominis a feris bestiis, quae sitientes cum ex eodem rivulo haustum petunt, in praelium contra se invicem concitantur. On lui trouve déjà cette signification populaire dans Cicéron, ***Epistolarum ad Quintum fratrem*** l. III, let. 8, et dans Horace, ***Ep. ad Pisones***, v. 444.

(20) ***Serrure :*** ***Serae*** dicuntur fustes qui opponuntur clausis foribus; Festus, s. v. La même explication se trouve dans Varron, ***De lingua latina***, l. VII, par. 108.

(21) ***Espoir :*** ***Sperem*** Veteres ***Spem*** dixerunt; Nonius Marcellus, p. 116, éd de Gerlach, et il cite à l'appui un passage de l'***Aborigenes*** de Varron. ***Speres*** Antiqui pluraliter dicebant, dit également Festus, p. 141, éd. de Rome, et il en donne deux exemples empruntés au grand poëme d'Ennius.

et *Testa* (1). Des désinences repoussées depuis longtemps de la langue littéraire reparaissaient aussi dans les meilleurs auteurs (2), et quoique la nature de la versification l'obligeât de se conformer à toutes les traditions de la prononciation, les poëtes, à l'exemple d'Ennius et de Lucrèce, étouffaient assez le son du s final pour neutraliser le concours des consonnes et maintenir aux terminaisons leur brièveté naturelle (3).

Pour se répandre dans les Gaules, ce latin archaïque dut se soumettre à une foule d'altérations. Tout en acceptant un langage qu'ils n'avaient point appris dans leur enfance, les indigènes ne renoncèrent pas à leurs habitudes de prononciation, et firent violence à leur nouvelle langue pour l'approprier aux formes naturelles de leur pensée (4). Si variées qu'elles fussent,

(1) *Tête :* nous n'en connaissons aucun exemple dans les vieux écrivains romains; mais il nous semble au moins fort probable que, par une de ces métaphores qui lui sont si familières, le peuple appelait un crane entièrement dépouillé de cheveux, *Testa*, un Coquillage, et qu'insensiblement ce nom fut donné à toutes les têtes. On trouve encore dans Cassiodore, *De anima*, ch. VIII, *Testam capitis;* mais Ausone, épig. LXXII, ne l'employait plus qu'au propre :

Abjecta in triviis inhumati glabra jacebat
Testa hominis, nudum jam cute calvitium.

Mais, contraction de *Magis*, et *Fust*, comme synonyme de *Fuerit*, se retrouvent même déjà dans la langue osque : voyez Grotefend, *Rudimenta linguae oscae*, p. 19 et 20.

(2) Nous indiquerons, comme exemples, l'infinitif en *ier : Conjungier* (dans Avitus, *De laude virginitatis*, v. 86), *Assistier*, *Spargier*, *Sternier* (dans Einhard, *De sancto Petro exorcista*, B. N., Fonds de Saint-Germain latin, nº 1455, fol. 56, rº), *Gratarier* (Abbon, *De bellis parisiacae urbis*, l. II, v. 618), *Prosequier* (Agius, *De obitu sanctae Hathumodae :* dans Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 16); la forme *Homonem* (dans Naevius, cité par Merula, *Ennii fragmenta*, p. 2, et le *Waltharius*, v. 578 et 933); *Gnarures* (dans Plaute, *Mostellaria*, act. I, sc. II, v. 17, et Ausone, ép. XXII, v. 19). Le vieux *Faxo* se retrouve aussi dans le *Waltharius*, v. 1279.

(3) Da pacem populo qui tibi servit ubique (*sic*);
Omnibu' christigenis floreat alma quies!

Johannes Scot, *Laudes Yrmindrudis Karoli calvi uxoris;* dans Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 436.

Un autre exemple semblable se trouve dans son *Poema de Paschate*, v. 70; *Ibidem*, p. 434. On rencontre aussi des contractions qui rappellent la plus vieille poésie romaine :

Canto dolis *nectum*, bithalasso cespite tectum.

Rhythmus de sancto Otmaro; dans Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. II, p. 55.

Intempestiva prorsus obiisse dic.

Agius; dans Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 13.

(4) Saint Jérôme le reconnaissait déjà en termes positifs : Sequatur sta-

ces corruptions se rattachaient à une sorte de système instinctif; elles dépendaient de la nature des idiomes locaux que remplaçait le latin et se proportionnaient aux exigences plus ou moins dominantes des anciens et des nouveaux habitants (1). Toutes les syllabes ne se laissaient pas altérer avec la même facilité : les plus accentuées et les plus fermes résistaient plus obstinément aux innovations que les sons sur lesquels la voix glissait à la hâte. Les racines, que de fréquentes répétitions avaient mieux apprises à l'oreille, se prononçaient avec plus d'exactitude que des flexions d'une mobilité incessante qui semblaient à des intelligences étrangères aux règles de la grammaire de véritables superfétations. Les sons plus rapprochés de l'ancienne prononciation gauloise échappaient mieux à cette corruption générale, et l'on modifiait par des altérations plus ou moins violentes les articulations qui embarrassaient davantage les organes de la voix ou heurtaient plus désagréablement l'oreille. Aucun principe uniforme ne put donc généraliser ces corruptions; elles dépendaient des diverses habitudes de chaque centre de population (2), et dans l'ignorance où nous sommes de la circon-

tim et latina eruditio : quae si non ab initio os tenerum composuerit, in peregrinum sonum lingua corrumpitur, et externis vitiis sermo patrius sordidatur; *Lettre* VII; *Opera*, t. I, col. 680, éd. de 1752.

(1) Quum..... ipsa latinitas, et regionibus quotidie mutetur et tempore; saint Jérôme, *In Epistolam ad Galatas commentariorum* l. II, prol.; *Opera*, t. VII, col. 429, éd. de 1752. Certa cosa essendo che i nostri odierni dialetti non altronde si formarono che dal diverso modo di prononziare negli antichi tempi, e di parlar popolarmente il latino, disait Maffei; dans Muratori, *Antiquitates italicae medii aevi*, t. II, col. 1043 : voyez aussi *Verona illustrata*, l. XI, col. 312. Cette variété de dialectes est certainement la cause des différences dans la manière d'écrire le latin qu'on a remarquées dans les plus vieux ms. : voyez Mone, *Lateinische und griechische Messen aus dem zweiten bis sechsten Jahrhundert*, passim, et Libri, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du Séminaire d'Autun*, p. III. Aussi M. Curtius a-t-il dit avec beaucoup de raison : Die Lehre von den Dialekten berührt aber den Kern der Philologie auf das Nächste; *Die Sprachvergleichung in ihrem Verhältnisse zur classischen Philologie*, p. 20.

(2) Voilà pourquoi le latin se corrompit bien plus vite en Auvergne et en Belgique, où la langue indigène ne disparut pas avec la même facilité. Quod sermonis celtici squammam depositura nobilitas, nunc oratorio stylo, nunc etiam camoenalibus modis

scription et de la prononciation des différents dialectes, nous ne nous expliquons les nombreuses transformations du même mot que par des hypothèses échaffaudées dans le vide (1). Il paraît seulement vraisemblable que dans les provinces où, grâce à leur richesse et à leur nombre, les colons romains exercèrent une influence politique et sociale plus dominante, les altérations de leur langue furent moins profondes et surtout moins rapides que dans les autres. Ainsi, le latin garda mieux d'abord ses formes littéraires dans le Midi (2); mais, quoique dégradé par une pro-

imbuebatur. Illud in te affectum principaliter universitatis accendit, quod quos olim Latinos fieri exegeras Barbaros deinceps esse vetuisti; Apollinaris Sidonius, *Epistolarum* l. III, let. 3. Sermonis pompa romani, si qua adhuc uspiam est, belgicis olim sive rhenanis abolita terris in te resedit..... etsi apud limitem ipsum latina jura ceciderunt, verba non titubant; *Ibidem*, l. IV, let. 17.

(1) Loin d'admettre cette influence des différents dialectes auxquels se mêlait le latin, un ingénieux philologue, enlevé aux lettres avant le temps, a soutenu que la langue française n'était pas une fille du latin, mais la langue latine elle-même développée naturellement par l'esprit du peuple; Fuchs, *Die romanischen Sprachen in ihrem Verhältnisse zum Lateinischen*, p. 3, et passim.

(2) La Provence resta toujours plus romaine par sa civilisation, ses formes administratives (voyez Raynouard, *Histoire du droit municipal en France*) et sa législation (voyez entre autres preuves l'*Edictum pistense*, art. 26; dans le *Recueil des historiens de France*, t. VII, p. 660). La Loi des Burgondes ne se contentait pas, comme la Loi des Visigoths, de traiter les anciens habitants sur le pied d'une égalité parfaite, elle leur accordait des privilèges de race : il y a un titre intitulé : *De removendis Barbarorum personis quotiens inter duos Romanos de agrorum finibus fuerit exorta contentio ;* dans Canciani, *Barbarorum leges antiquae*, t. IV, p. 30. Cependant les institutions municipales se sont conservées dans la France du nord beaucoup mieux qu'on ne le croit généralement : il y en avait encore au Mans en 615 et en 642, à Orléans en 667, à Vienne en 696 et à Angers en 814. Sous l'influence d'une idée qui n'était pas ainsi sans quelque fond de vérité, on s'est dispensé pendant longtemps de se préoccuper de la date et des différences dialectales, et l'on a regardé comme du provençal tous les vieux monuments qui se rapprochaient sensiblement du latin. C'est à ce titre qu'on a revendiqué pour la langue d'Oc les Serments de Strasbourg, le Poëme sur Boèce et la Vie de saint Léger. Mieux renseignés aujourd'hui, les savants ont enfin reconnu que tous les dialectes ont été d'abord également voisins du latin, et qu'ils ne s'en sont éloignés qu'avec le temps, en se corrompant davantage. Le provençal doit seulement à une fixation plus hâtive d'en avoir mieux reproduit les formes dans ses chefs-d'œuvre littéraires; mais les premières ébauches des autres dialectes étaient aussi latines : peut-être même les troubadours n'ont-ils jamais rien composé d'aussi servilement latin que le cantique sur sainte Eulalie.

nonciation vicieuse et des habitudes plus opiniâtres (1), il ne devint pas moins aussi dans le reste de la France une langue usuelle (2). A Trèves même, où cependant le celtique semble avoir montré plus de vitalité que dans les autres villes (3), dès les premières années du IVe siècle, un orateur officiel prononçait en public le panégyrique latin de l'Empereur (4). Quelques années plus tard un discours latin d'Apollinaris Sidonius fut par-

(1) Illud appone, quod tantum increbuit multitudo desidiosorum, ut nisi vel paucissimi quique meram latiaris linguae proprietatem de trivialium barbarismorum robigine vindicaveritis, eam brevi abolitam defleamus interitamque; Apollinaris Sidonius, *Epistolarum* l. II, let. 10.

(2) Martial écrivait déjà dans le premier siècle en parlant de Vienne :

Me legit omnis ibi senior juvenisque puerque
Et coram tetrico casta puella viro.

Epigrammatum l. VII, épig. 87.

Pline se vantait même de la popularité de ses œuvres dans toute la Gaule; *Epistolarum* l. IX, let. 2. Quoique la Lorraine fût plus accessible à l'influence des Barbares, Ausone disait encore en s'adressant à la Moselle :

Aemula te latiae decorat facundia linguae,

(*Mosella*, v. 383.)

et dans les félicitations qu'il envoyait à Bertechramn sur le mérite de ses poésies latines, Venantius Fortunatus lui écrivait comme une chose toute naturelle :

Per loca, per populos, per compita cuncta videres
Currere versiculos, plebe favente, tuos.

Opera, p. 89.

Les premières prédications du christianisme furent d'ailleurs faites en latin (Eusèbe, *Ecclesiastica historia*, l. V, ch. I, p. 161, éd. de 1659), et nous avons une foule de lettres latines adressées à des femmes auxquelles aucun fait ne permet de supposer plus d'instruction qu'aux autres Gauloises : telles sont les lettres de saint Jérôme à Hédibia et à Algasia, de saint Hilaire de Poitiers à Albra, de saint Sulpice Sévère à Claudia, à Bassula, et les femmes écrivaient elles-mêmes en latin : voyez Martenne, ***Thesaurus novus anecdotorum***, t. I, p. 3, et Labbe, ***Nova bibliotheca manuscriptorum librorum***, t. I, p. 702.

(3) Unum est quod inferimus, et promissum in exordio reddimus, Galatas, excepto sermone graeco quo omnis Oriens loquitur, propriam linguam eamdem pene habere quam Treviros, nec referre si aliqua exinde corruperint, quum et Aphri Phoenicum linguam nonnulla ex parte mutaverint, et ipsa latinitas et regionibus quotidie mutetur et tempore; saint Jérôme, ***In Epistolam ad Galatas commentariorum*** l. II, préf.; ***Opera***, t. VII, col. 429, éd. de 1732.

(4) En 313. A la vérité l'auteur disait : Neque enim ignoro quanto inferiora sint ingenia nostra Romanis, siquidem latine et diserte loqui illis ingeneratum est, nobis elaboratum (dans Muratori, ***Antiquitates italicae medii aevi***, t. II, col. 993); mais ce n'était là évidemment que de la modestie oratoire. Dans son Panégyrique de l'empereur Théodose, Latinus Pacatus allait jusqu'à déplorer en 391 rudem hunc et incultum transalpini sermonis horrorem (***Panegyrici veteres***, VIII, ch. 1); mais lors même que son discours ne nous serait point parvenu, l'exagération des termes empêcherait de les prendre à la lettre.

faitement entendu du peuple de Bourges (1), et plus de cent ans après les Lyonnais reprochaient à saint Avitus d'avoir alongé dans une homélie la seconde syllabe de *Potitur* (2). La dégénérescence du latin fut donc bien lente pendant les premiers siècles de la conquête romaine. L'arrivée incessante de nouveaux colons, le séjour des Empereurs dans les Gaules, l'intérêt des indigènes à effacer tous les stigmates de leur ancienne nationalité (3), les écoles littéraires qui s'ouvrirent dans toutes les villes principales (4) réussirent à y conserver quelque temps une sorte de pureté relative, et la popularité chaque jour plus étendue de la langue ecclésiastique ne tarda pas à seconder puissamment ces influences (5). En offrant un modèle respecté à tous les souvenirs, le latin des prières chrétiennes empêcha bien des altérations de pénétrer dans le langage usuel.

L'invasion germanique ne se fit point avec cette unité de plan

(1) *Epistolarum* l. VII, let. 9.

(2) Saint Avitus, *Epistolae*, let. LI; dans le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. IX, p. 585.

(3) Pour parvenir plus facilement aux emplois publics et paraître appartenir à l'aristocratie sociale; Symmaque, *Epistolarum* l. I, let. 13. Les plus nobles Gaulois eux-mêmes avaient grand soin de s'appeler non pas seulement *Romani*, mais *Latii*:

Aeratas prosterno domus, et operta metallis
Culmina, quae toto Latii conspeximus orbe.

Merobaudes, *Aetii panegyricus*, v. 77.

(4) Il y avait des écoles latines à Autun du temps de Tibère (Tacite, *Annalium* l. III, ch. 43); Caligula en fonda à Besançon et à Lyon (Suétone, *Caligula*, par. XX). Symmaque fut élevé dans les Gaules (l. IX, let. 86, p. 448, éd. de 1598); il voulut en faire venir un rhéteur pour les fils de Nicomaque (l. VI, let. 34), et, comme le prouve l'exemple de Jules Titien, d'Exupère, d'Arbore et d'Ausone, on confiait de préférence à des Gaulois l'éducation des Césars. Une Constitution de Gratianus, adressée au préfet des Gaules Antonius, prouve, même en faisant la part des exagérations du style impérial, que les écoles publiques y étaient florissantes : Per omnem dioecesim commissam magnificentiae tuae, frequentissimis in civitatibus quae pollent et eminent claritudine praeceptorum, optimi quique erudiendae praesideant juventuti : rhetores loquimur et grammaticos atticae romanaeque doctrinae; *Code Théodosien*, l. XIII, tit. III, l. 2.

(5) Toute corrompue qu'elle fût, elle l'était bien moins que la langue vulgaire, dont les corruptions augmentaient tous les jours. Nous ne doutons pas cependant que l'altération du latin n'ait été la raison principale qui fit adopter la liturgie romaine à Pippin, et non à Karlmagne, comme l'a dit Mabillon dans son livre *De liturgia gallicana* : voyez le *Capitulare Ecclesiae* de 789, par. LXXIX; dans Pertz, *Monumenta*, t. III, p. 66.

et cet ensemble systématique de violences que les conquêtes ont pris chez les peuples civilisés. Les bandes arrivaient à la suite les unes des autres, s'avançaient au hasard, s'arrêtaient où elles trouvaient moins de résistance et occupaient, chacune, une portion différente du territoire, plutôt pour y commettre des déprédations que pour s'y établir d'une manière régulière (1). Beaucoup des nouveaux conquérants, surtout parmi les Burgondes et les Franks, devaient à de longs rapports avec les Romains une certaine connaissance du latin (2), et dès les premiers temps, ils s'en servirent, pour ainsi dire, naturellement dans leurs rapports avec les indigènes. Même après qu'ils se furent entièrement affranchis de la puissance des Empereurs, ils restèrent soumis à leur prestige (3) : ils ambitionnaient de vaines dignités romaines comme un titre supérieur au pouvoir qu'ils exerçaient (4), et s'efforçaient de donner à leur gouvernement

(1) Ce qui prouve clairement que la conquête n'avait pas cette régularité qu'on lui suppose, c'est que l'on ne trouve rien qui établisse de différence, de distinction entre les terres d'un peuple et celles d'un autre, a dit M. Guérard, *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, p. 115. On s'était seulement occupé de régulariser le pillage, et l'on distribuait le butin au sort : voyez Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica Francorum*, l. II, ch. 27.

(2) Dès le temps de César, beaucoup de Germains venaient dans les Gaules (*De bello gallico*, l. I, ch. 33), et nous savons que Hermann (Arminius) et beaucoup de soldats savaient le latin ; Tacite, *Annalium* l. II, ch. 10 et 13. Julius Capitolinus nous a même appris que Marc-Aurèle voulut faire une province de la Marcomannie (voyez Reichart, *Germanien unter den Römern*, p. 348 et suiv.), et le Sénat y était fort disposé ; Florus, *Rerum romanarum* l. IV, ch. 12. Quant aux Franks, ils étaient certainement encore moins étrangers au latin, puisque selon un écrivain contemporain : Francorum in palatio (Constantii) multitudo floruit ; Ammien-Marcellin, *Historiarum* l. XV, ch. 5.

(3) Saint Avitus écrivait à l'empereur d'Orient au nom du roi Sigimund : Cumque gentem nostram videamur regere, non aliud nos quam milites vestros credimus ordinari ; *Epistola* LXXXIII ; dans le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. IX, p. 588. Nous nous bornerons à citer un autre passage : Wallia, rex Gothorum, romani nominis causa, caedes magnas efficit Barbarorum ; Idatius, *Chronicon*, olymp. CCLXXXXIX.

(4) Igitur Chlodovechus ab Anastasio imperatore codicillos de consulatu accepit, et in basilica B. Martini tunica blatea indutus est et chlamyde, imponens vertici diadema. Tunc ascenso equite, aurum argentumque.... spargens, voluntate benignissima erogavit, et ab ea die tanquam consul et Augustus est vocitatus ; Grégoire de Tours, *Historia*, l. II, ch. XXXVIII, col. 95.

une couleur et des formes latines. Bientôt d'ailleurs la conversion des Franks au christianisme leur imposa en quelque sorte le devoir d'apprendre le latin, et un grand intérêt politique seconda ce motif religieux. Seuls de tous les peuples germaniques fixés dans les Gaules, ils professaient le catholicisme, et tous leurs projets d'agrandissement trouvaient d'ardents fauteurs dans un clergé orthodoxe qui supportait impatiemment des souverains hérétiques (1). Les noms que portent les conseillers intimes et les serviteurs des premiers rois (2) prouvent déjà qu'ils s'entouraient de préférence des hommes les plus versés dans la langue latine, et il est au moins fort probable que les quatre fils de Hlodheri I (Clotaire) l'avaient soigneusement étudiée (3). Les ambitieux y cherchèrent un moyen moins incertain de parvenir aux grandes charges de l'État; les autres espéraient y trouver une manière d'être agréables à Dieu et d'assurer leur salut. La connaissance du francique s'affaiblit donc rapidement : il fallut traduire la Loi salique dans un idiome moins difficile à comprendre (4), et avant la fin du VI[e] siècle Grégoire de Tours appelait les Franks

(1) Grégoire de Tours dit même en des termes qui nous semblent cependant suspects de quelque exagération : Multi jam tunc ex Galliis habere Francos dominos suos summo desiderio cupiebant; *Historia*, l. II, ch. 36.

(2) Voyez Grégoire de Tours, *Historia*, l. II, ch. 32; l. III, ch. 9, 18, 33; l. V, ch. 46; l. VII, ch. 29; l. IX, ch. 19.

(3) La piété et le grand amour pour la justice de Gunthram nous paraissent l'indiquer suffisamment, et il est probable que Venantins Fortunatus n'eût pas composé une épithalame latine sur le mariage de Siguberht avec Brunnehilt si les époux ne l'avaient pas comprise. Quant à Hariberht, il lui dit en termes formels, l. VI, poëm. 4, éd. de Luchi :

Cum sis progenitus clara de gente Sygamber,
Floret in eloquio lingua latina tuo.
Qualis es in propria docto sermone loquela,
Qui nos romano vincis in eloquio?

et il est encore plus certain que Helfrich (Chilpéric) savait le latin :

Discernens varias sob nullo interprete voces,
Et generum linguas uoica lingua refert.

Fortnnatus, *Poemata*, l. IX, poëm. 1, éd. de Luchi.

Il avait même de grandes prétentions littéraires : Confecitque duos libros, quasi Sedulium meditatus, qnorum versiculi debiles nullis pedibus subsistere possnnt (in quibus, dum non intelligebat, pro longis syllabas breves posuit, et pro brevibus longas statuebat), et alia opuscula vel hymnos sive missas, quae nulla ratione suscipi possunt; Grégoire de Tours, *Historia*, l. VI, ch. XXXXVI, col. 324.

(4) Dans son excellent livre sur la *Loi salique*, M. Pardessus est allé jusqu'à dire qu'une des versions latines remontait à Hlodwig I, mais nous ne connaissons aucune raison décisive qui force à lui donner une date aussi reculée.

des *Barbares* (1). Les assemblées où, selon leurs vieilles coutumes, ils se réunissaient pour discuter les questions qui intéressaient le peuple tout entier (2), empêchaient les corruptions locales de déformer trop arbitrairement le langage et de le rendre inintelligible au reste du pays (3) : pour le retenir dans une espèce d'unité, elles lui imposaient jusqu'à certain point le respect des

(1) *Historia ecclesiastica Francorum*, l. III, ch. XV, col. 119.

(2) Tous les hommes libres étaient tenus d'y assister : Si quis autem liber ad ipsum placitum neglexerit venire, vel semetipsum non praesentaverit aut comiti, aut centenario, aut misso comitis in placito, duodecim solidorum sit culpabilis ; *Lex Alamannorum*, tit. XXXVI, par. 4 : voyez aussi *Lex salica*, tit. I, par. 1 ; tit. XIX, par. 1 et 6 ; *Lex Ripuariorum*, tit. XXX, par. 2 ; etc. Cet usage existait chez tous les peuples germaniques, et l'on sait qu'il y eut des assemblées de tous les Franks en 486 et en 487 : voyez Grégoire de Tours, *Historia*, l. II, ch. 27, et Hinkmar, *Vita sancti Remigii* ; dans le *Recueil des historiens de France*, t. III, p. 374 Un décret de Hiltiberht, publié par Baluze, *Capitularia regum Francorum*, t. I, col. 17, dit même en termes positifs : Cum in Dei nomine nos omnes kalendas martias de quascumque conditiones una cum optimatibus nostris pertractavimus. Si l'usage de ces assemblées générales se perdit peu à peu en Neustrie, il fut toujours suivi en Austrasie : Singulis annis, in kalendis martii, generale cum omnibus Francis, secundum Priscorum consuetudinem, consilium agebat (Pippin de Herstall) ; *Annales metenses*, ann. 689 ; dans le *Recueil des historiens de France*, t. II, p. 680 : voyez aussi *Ibidem*, t. III, p. 647, et Baluze, *Capitularia*, t. I, p. 162, 178 et 179.

(3) Sans doute cependant la langue n'avait point conservé dans tout le territoire occupé par les Franks une unité parfaite. Quand les peuples ne sont point habitués à des idiomes réguliers, où tous les rapports grammaticaux sont indiqués par des formes particulières, leur esprit supplée aux liaisons syntaxiques, et acquiert une pénétration qui leur rend intelligibles des langues réellement fort dissemblables : voilà pourquoi Paul Warnefrid écrivait Bajoarios cum Langobardis sine interprete sermonem conseruisse ; *De gestis Langobardorum*, ch. XXIX. Encore maintenant les paysans dont la langue n'est pas aussi fixée ni aussi régulière que la nôtre nous entendent très-facilement, tandis que nous ne pouvons comprendre leurs patois. Il en est souvent résulté dans les écrivains du moyen âge des assertions qui nous jetteraient dans des erreurs considérables, si nous les prenions à la lettre. Ainsi, quoique l'anglo-saxon fût très-différent de l'islandais, nous lisons dans le *Sagan af Gunnlaugi*, p. 86 : Ein var þa tunga i Einglandi sem in Danmaurku ok Noregi : En ce temps là (en 1006) on parlait la même langue en Angleterre qu'en Danemark et en Norvége ; et un fait rapporté dans le *Heimskringla*, t. II, p. 174, éd. de Peringskjöld, semble une éclatante confirmation de ce passage. On lit même dans la Vie de saint Norbert, qui était du Pays de Clèves, que, se trouvant à Valenciennes en 1119, fecit sermonem ad populum, vix adhuc sciens vel intelligens de lingua illa, romana videlicet, quia eam nunquam didicerat..... et ita, per gratiam Dei, omnibus acceptus factus est ; *Vitae Sanctorum*, juin, t. I, p. 827.

traditions. Mais sous la double influence d'une mauvaise prononciation et d'une ignorance croissante (1), les altérations de la langue classique n'en faisaient pas moins chaque jour de nouveaux progrès (2). Dès le VI[e] siècle, les grammairiens avaient accepté des modes de déclinaison (3) et de conjugaison (4) bien étrangers à la bonne latinité, et quoiqu'ils fussent pour la plupart habitués par état aux formes régulières de la langue ecclésiastique, les écrivains se préoccupaient surtout d'être clairs (5), et se reconnaissaient humblement incapables d'aucune pureté de

(1) Il y eut même aussi des affectations d'archaïsme qui purent ne pas rester tout-à-fait sans influence ; ainsi, Apollinaris Sidonius disait dans une lettre adressée à Constantius : Propter quod illum ceteri quique Frontonianorum, utpote consectaneum aemulati, cur veternosum dicendi genus imitaretur, oratorum simiam nuncupaverunt ; dans Sirmond, *Opera*, t. I, col. 838. .

(2) Dans le V[e] siècle, Mamertus Claudianus disait dans sa Lettre à Sapaudus : Video enim os romanum, non modo negligentiae sed pudori esse Romanis, grammaticam uti quandam barbaram barbarismi et soloecismi pugno et calce propelli ; dans Baluze, *Miscellanea*, t. III, p. 27. On trouve dans Mamertus lui-même *Collucernatio*, *Nescentia* ; dans l'interprète de saint Irénée *Insensatus* ; dans saint Sulpice Sévère *Byrrhus*, *Deputare*, *Grossus*, *Profunditas* ; dans Apollinaris Sidonius *Blatta*, *Brutescere*, *Cassare*, *Cervicositas*, *Populosus*, *Serielas* ; dans Fortunatus *Apothecare*, *Caligosus*, *Chrotta*, *Cruminans*, *Graphiolum*, *Miscam* (Miscebo), *Radialilis*, *Vestibit* (Vestiet).

(3) Sunt nomina quae a Veteribus aliter declinantur, nunc aliter, ut *Vis*, *Vis*, *Vi*, *Vim*, *Vis*, *Vi* ; et pluraliter *Vis*, *Vium*, *Vibus*. At nos dicimus *Virs*, *Vins*, *Vin*, et pluraliter *Vires* ; Vergilius Maro ; *Epistola* VIII ; dans Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 136. Quelques savants ne le croient cependant que du XI[e] siècle.

(4) Hoc nosse debemus, quod uniuscujusque conjugationis verbum duplex futurum tempus habeat. Dicimus enim *Interrogabo* et *Interrogem* ; *Videbo*, *Videam* ; *Audibo*, *Audiam* ; *Agam*, *Agebo*. Sunt etiam verba duplicis per omnia conjugationis, ut *Vido*, *Vidas* ; *Video*, *Vides* : sed *Vido* ad mentis oculos dicitur, *Video* ad carnales ; Vergilius Maro, *Epistola* x ; dans Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 141.

(5) Vulgi tamen more sic dicitur (bonis doctoribus), ut ambiguitas obscuritasque vitetur, non sic dicatur ut a doctis, sed potius ut ab indoctis dici solet. Cur pietatis doctorem pigeat, imperitis loquentem, *Ossum* potius quam *Os* dicere, ne ista syllaba non ab eo, quod sunt *Ossa*, sed ab eo, quod sunt *Ora*, intelligatur ? saint Augustin, *Doctrina christiana*, l. IV, ch. 10. Le pape saint Grégoire allait jusqu'à dire dans sa Lettre à Léandre, évêque de Séville : Ipsam artem loquendi, quam magisteria disciplinae exterioris insinuant, servare despexi..... Non barbarismi confusionem devito, situs motusque et praepositionum casus servare contemno, quia indignum vehementer existimo ut verba coelestis oraculi restringam sub regulis Donati ; *Opera omnia*, t. I, p. 6.

style. Grégoire de Tours lui-même disait en parlant de son ignorance : Qui nomina discernere nescis : saepius pro masculinis feminea, pro femineis neutra et pro neutris masculina commutas; qui ipsas quoque praepositiones quas nobilium dictatorum observari sanxit auctoritas, loco debito plerumque non locas, nam pro ablativis accusativa, et rursum pro accusativis ablativa ponis (1); et, malgré le soin des copistes postérieurs au VIII[e] siècle à corriger les fautes les plus grossières (2), il en reste assez dans les meilleurs manuscrits pour nous prouver que de pareils aveux ne lui étaient point inspirés par une modestie exagérée (3). Quoique leurs rédacteurs fussent choisis parmi les plus instruits du pays, les chartes dont les formes n'étaient point perfectionnées par de longues études littéraires, montrent encore mieux à quelle dégradation le latin usuel était déjà tombé. On lit dans une constitution de dot écrite à Angers sous les premiers rois mérovingiens : Cido tibi de rem paupertatis meae, tam pro sponsalitia quam pro largitate tuae, hoc est casa cum curte circumcincta, mobile et immobile, silvas, pratus, pascuas, aquas aquarumve decursibus, junctis et subjunctis, et in omnia superius nominata, tu dulcissima sponsa mea, ad die filicissimo nupciarum tibi per hanc cessione dileco atque transfundo, ut in

(1) *De gloria Confessorum*, col. 891. Il dit aussi dans la préface de sa grande histoire : Sed prius veniam a legentibus precor, si aut in litteris, aut in syllabis grammaticam artem excessero, de qua adplene non sum imbutus; col. 5, éd. de Ruinart; et il y revient de nouveau, *De vitis Patrum*, ch. II : De cujus vita aliqua scripturus veniam peto a legentibus : non enim me artis grammaticae studium imbuit; *Ibidem*, col. 1152.

(2) Ce n'est pas seulement une présomption tirée de leur instruction et d'un usage dont les ms. offrent malheureusement des preuves multipliées, l'Église en avait fait un devoir positif : Psalmos, notas, cantus, grammaticam per singula monasteria vel episcopia et libros catholicos bene emendatos (habeatis), quia saepe, dum bene aliqui Deum rogare cupiunt, per inemendatos libros male rogant; et pueros vestros non sinite eos, vel legendo vel scribendo, corrumpere; *Capitulare Ecclesiae*, ann. 789, par. LXXI; dans Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. III, p. 65.

(3) Ainsi, par exemple, il disait *Assumpto secum Gunthramnum; Invocato nomen Domini; Excepto filiabus; De ecclesiam; Et non habeo de parentibus*; etc. Au reste, on en pourra bientôt juger : il existe trois ms. du VII[e] siècle, et M. Bethmann, qui les a collationnés, a annoncé que dans l'édition qu'il prépare il ne subsisterait pas une seule ligne des anciens textes.

tuae jure hoc recepere dibeas. Cido tibi bracile valente solidus tantus..... annolus valentes solidus tantus (1). Quand une langue a rompu ainsi avec toutes ses traditions et s'écarte si arbitrairement de toutes les anciennes règles, il est facile de prévoir que des corruptions de plus en plus profondes la rendront bientôt inintelligible et forceront de reconstruire un nouvel idiome avec ses ruines. Cette nécessité fut hâtée par un événement dont quelques historiens récents ont peut-être exagéré l'importance sociale, mais qui dut certainement altérer encore la langue latine; par la prédominance qu'usurpèrent les Maires du palais et l'établissement en Neustrie d'une foule d'Austrasiens, restés plus fidèles aux mœurs et aux souvenirs de leur première patrie (2).

(1) Dans *Gregorii turonensis opera*, éd. de Ruinart, col. 1330. On ne peut attribuer ces corruptions à une ignorance exceptionnelle, puisqu'il y en a d'aussi grossières dans une charte de 697, écrite par un oficier (lictor) de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, et souscrite par Vualdromarus, qui en était le dixième abbé : Quociens de commutandis ribus licit orta est condicio, eas sci(licet) litterarum pagina debent (confi)rmare. Cum inter inlustri viro Adalrico nec non et venerabili viro Vualdromaro abbate, boni pacis placuit ad eo conv(enire) ut inter se et (partes) eorum commutare debirint, quod ita et ficirunt; *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. II, p. 570. Voyez aussi Baluze, *Capitularia*, t. II, col. 561, et *Marca hispanica*, p. 736.

(2) Pepinus..... genuit filium vocavitque nomen ejus lingua propria *Carlum*; Frédégaire, *Chronicon*, ch. CIII. *Karl* signifiait en v. all. Mâle, Homme fort : voyez Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz*, t. IV, col. 492. Nec patrio tantum sermone contentus (Carolus magnus) etiam peregrinis linguis ediscendis operam impendit; in quibus latinam ita didicit, ut aeque illa ac patria lingua orare sit solitus; Einhard, *Vita Caroli magni*, par. XXV. L'expression dont se servit Louis-le-Débonnaire pour chasser le fantôme qui obsédait ses derniers moments était encore allemande: *Hutz, hutz*, quod significat *foras*; *Vita Hludovici imperatoris*; dans Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. II, p. 648. Il n'est donc pas étonnant que le latin se soit alors bien profondément altéré. Le peuple répondait aux litanies *Ora pro nos* et *Tu lo juva* (dans Mabillon, *Analecta vetera*, p. 170), et un jour que Karl magne dit à un de ses évêques : Bene cantavit ille clericus noster, le prélat lui répondit : Sic omnes perriparii possunt bubus agricolantibus vetrenere; Ekkebardus (Monachus sangallensis); dans Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 739. Les gloses du poëme d'Abbon, qui, si elles ne sont pas de l'auteur lui-même, comme l'a cru M. Taranne (*Siége de Paris*, préf., p. XVI), sont à peu près contemporaines, nous apprennent que les gens lettrés auxquels il s'adressait ne comprenaient plus parfaitement le latin, puisqu'on avait recours à des explications en langue rustique: *Adaugent* (Augmentant), *Conus* (Helmus), *Mergites* (Gerbac), *Taxos* (Ivos), *Tela* (Dardi), etc. Le v. fr. *Ambedui* (*Chanson de Roland*, str. LXXXV, v. 2) prouve

Si même chez les peuples dont tous les éléments remontent à une source commune, la diversité des classes suffit pour introduire dans le vocabulaire habituel de chacune des mots qui lui appartiennent en propre, ils se multiplient bien davantage dans les pays moins homogènes où se sont violemment superposées des populations d'origine différente. Quoique la plus vivante finisse par imposer sa langue aux autres, toutes conservent quelques restes de leur premier idiome, et en forment le noyau de ces langages grossiers et locaux que l'on nomme des patois. Beaucoup de mots gaulois et germaniques durent donc se perpétuer dans la langue populaire (1), et les écrivains en ont indiqué plusieurs qui sont même, pour la plupart, restés dans le français : tels sont *Buricus* (2), *Campum* (3), *Lablelli* (4), *Rocus* (5), *Scara* (6), *Spinal* (7),

d'ailleurs que le sens de *Ambo* était devenu assez obscur pour qu'on fût obligé de l'expliquer en y ajoutant *Dui :* Wace s'est cependant servi de *Ambes* dans sa *Vie de saint Nicholas*, v. 745. Nous finirons par un dernier témoignage emprunté à la *Vie de saint Thomas Becket* par Guernes de Pont-Sainte-Maxence. Il dit en parlant des envoyés du roi d'Angleterre Henri II, qui vinrent à Sens exposer ses griefs au Pape :

Auquant diseient bien, plusor diseient mal ;
Li auquant en latin ; tel buen, tel anomal ;
Tel ki fist personel del verbe inpersonal ;
Singuler et plurer avoit tut parigal.

B. N., Suppl. fr., nº 2636, fol. 37, vº, v. 12.

(1) Ils entraient même dans la traduction latine des Coutumes. La Loi salique en est tellement remplie qu'il fallut sous Karl magne en corriger le style, et on lit encore dans les Coutumes normandes recueillies à Lillebonne en 1080 :

Art. III : Nulli liceat in Normannia *fossatum* facere... et ibi nulli licuit facere *palicium*.

Art. VII : Nulli licuit, inimicum quaerendo vel *vammum* capiendo, vexillum vel loricam portare, vel cornu sonare, neque *cembellum* mittere postquam insidiae remanerent.

Art. VIII : Nulli liceat in Normannia *haufare* facere.

Dans Martenne, *Veterum scriptorum collectio nova*, P. I, p. 226.

(2) *Bourrique :* Mannus vero equus brevior est quem vulgo *Buricum* vocant; Isidore, *Originum* l. XII, ch. 1.

(3) *Campagne :* Ad singulare certamen, quod rustice dicimus *Campum*, provocaverunt; Baldricus de Noyon, l. I, ch. 10.

(4) *Lambel :* Ornamentum quod erat in sex unciis auri, dependens a genibus et quod nos lingua rustica *Lablellos* vocamus; Helgaudus, *Roberti regis Vita ;* dans du Chesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. IV, p. 34.

(5) *Rochet :* Exuens se vestimento purpureo quod lingua rustica dicitur *Rocus ; Ibidem*, ann. 1029.

(6) *Scarre*, v. fr., *Escadron :* Bellatorum acies quas vulgari sermone *Scaras* vocamus; Hinkmar, *Opera*, t. II, p. 158.

(7) Castrum rusticorum lingua *Spinal* vocatur; Constantinus, *Vita Adalberonis metensis episcopi*, ch. III;

Squirius (1), *Vargus* (2), *Veltris* (3) et *Wantus* (4). D'inintelligentes altérations du latin augmentèrent peu à peu ces expressions barbares; les dernières règles de la grammaire classique furent méconnues ou dédaignées; puis ce pêle-mêle se réorganisa sous le souffle d'un esprit différent, et après de longues élaborations il put enfin être considéré comme une langue nouvelle (5). Qualifiée d'abord du nom méprisant de *rustique* (6), cette langue

c'est sans doute l'origine du nom d'*Épinal*, autrefois *Spinalium*, et le même mot semble être resté dans *Spinetum* (Espinoy, en Flandre), *Spigno* (en Lombardie) et *Spinalonga* (en Crète).

(1) *Écureuil :* Ferescularn quam vulgo homines *Squirium* vocant; *Sancti Columbani Vita;* dans l'*Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle II, p. 17.

(2) *Varou*, p. normand : Vargorum, hoc enim nomine indigenas latrunculos nuncupant; Apollinaris Sidonius, *Epistolarum* l. VI, let. 4.

(3) *Viautre*, v. fr. : Assumpsit duas caniculas in manu sua, quas gallica lingua *Veltres* nuncupant; Ekkehardus (Monachus sangallensis), l. I, ch. 22; dans Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. II, p. 739.

(4) *Gant :* Tegumenta manuum quae Galli *Wantos* nominant; *Sancti Columbani Vita;* dans l'*Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle II, p. 15.

(5) Aulu-Gelle disait déjà : Quod nunc autem barbare quem loqui dicimus, id vitium sermonis non barbarum esse, sed rusticum, et cum eo vitio loquentes, rustice loqui dictitabant; *Noctes atticae*, l. XIII, ch. 6. Dans son traité *De vita beata*, saint Augustin appelait aussi la langue vulgaire *sermonem vulgarem et male latinum*, et saint Sulpice Sévère disait en parlant de son style : Vercor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior; *Dialogue* I, ch. 20. Il fallut encore trois cents ans de corruptions progressives pour que ce mauvais latin soit parvenu à commencer réellement une autre langue.

(6) Saint Ouen disait déjà dans la préface de la Vie de saint Éloi qu'il écrivit vers 670 : Lectorem obsecro, ut vilitatem nostri sermonis non usquequaque despiciat, quia etsi, utcumque eloquenter possit oratio promi, ita stilum placet corrigere, ut nec simplicibus quibusque grammaticorum sectando fumos displiceat, nec scholasticos etiam nimia contentos rusticitate offendat; dans d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 76, éd. de 1723. Quam (Vitam sancti Silvini) saepius relegens (dans la première moitié du VIII[e] siècle), animadvertit partim rustice, partimque vitiose compositam fore juxta normam litteralis artis; *Vitae Sanctorum*, février, t. III, p. 29. Haec quae supra expressa sunt in quodam libello reperi, plebeio et rusticano sermone composita, quae ex parte ad latinam regulam correxi; Regino prumiensis (à la fin du IX[e] siècle), *Chronicon;* dans Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. I, p. 566. Unde factum est ut, tam auditu quam locutione, in brevi non solum ipsam rusticam linguam perfecte loqueretur (un sourd-muet guéri miraculeusement), sed etiam litteras, in ipsa ecclesia clericus effectus, discere coepit; *Historia translationis sancti Germani parisiensis;* dans du Cange, *Glossarium mediae latinitatis*, t. I, p. 9, éd. de M. Henschel. Le nom de *Rouchi* que l'on donne encore maintenant au patois de la Flandre française est probablement une corruption de *Rustica*.

fut aussi, par un vague souvenir des idiomes qu'on avait parlés dans le même pays, appelée quelquefois *celtique* ou *gauloise* (1) : mais une dénomination plus juste ne tarda pas à prévaloir. Après le premier enivrement de la conquête (2), les Franks gagnés aux mœurs et à la langue des vaincus s'intitulèrent des *Romains* (3), et sans s'inquiéter des différences d'origine, les peuples étrangers donnaient un nom commun à tout ce qui suivait les lois et les croyances de Rome (4). La France tout entière était devenue

(1) Sed dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior. Tu vero, inquit Posthumianus, vel celtice aut, si mavis, gallice loquere, dummodo jam Martinum loquaris ; saint Sulpice Sévère, *Opera*, dial. I, p. 440, éd. de 1709. C'est cette nouvelle langue qu'Apollinaris Sidonius appelait *celticus sermo* (*Epistolarum* l. III, let. 3), comme le prouve le *rubigo trivialium barbarismorum* du l. IV, let. 10. Ex nostris (les soldats d'Othon I) etiam fuere qui gallica lingua loqui sciebant (en 937); qui, clamore in altum gallice levato, exhortati sunt adversarios ad fugam ; *Chronicon Abbatis urspergensis*, p. 156 : voyez aussi Labbe, *Concilia*, t. IX, p. 747, et Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 739. Il y a deux copies contemporaines de la Vie de saint Godric, qui mourut vers 1170, et on lit dans le ms. de la B. bodléienne : Haec omnia lingua romana peroptime disseruit, et dans le ms. de la B. harléienne : Haec omnia gallico idiomate loquebatur ; *De vita sancti Godrici eremitae*, p. 204. Le nom de *Wallon* qu'a conservé le patois du Brabant signifiait certainement d'abord Gaulois, et dans le *Tournois de Chauvency*, p. 23, Jacques Bretex l'appelait déjà *Tyois-romant*.

(2) La Loi salique nous a conservé un témoignage bien significatif de la supériorité que s'arrogèrent d'abord les Franks : Si vero Romanus Francum ligaverit sine causa, MCC dinarios, qui faciunt solidos XXX, culpabilis judicetur. — Si autem Francus Romanum ligaverit sine causa, DC dinarios, qui faciunt solidos XV, culpabilis judicetur ; titre XXXIV, par. 34.

(3) Le second concile de Tours défend : Ne quis Britannum aut Romanum, in Armorico, sine metropolitani aut comprovincialium voluntate vel litteris, episcopum ordinare praesumat ; dans Labbe, *Sacrosancta concilia*, t. V, col. 854. Ce fut même d'abord pour les Franks un moyen de se rehausser à leurs propres yeux, puisqu'on lit dans l'épitaphe de Wilithruda par Venantius Fortunatus :

Sanguine nobilium generata Parisius urbe,
Romana studio, Barbara prole fuit.

Carmina, l. IV, poëm. 17.

(4) Romani sunt Galli, qui omnes erant cives romani, ob idque *Romani* dicti ; *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle IV, P. II, p. 598. *Romanos* enim vocitant homines nostrae religionis ; Grégoire de Tours, *De miraculis*, l. I, ch. 5. Le v. all. *Walah*, qui est certainement une corruption de *Gallus*, avait même pris la signification de Romain : voyez Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz*, t. I, col. 841. Selon Luitprand (dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. II, P. I, p. 481), on n'eût attaché à ce mot, pendant le Xe siècle, qu'une idée injurieuse ; mais si cette accep-

une Romanie (1), et lors même que sa langue vulgaire n'aurait pas eu sa source dans le latin (2), lors même qu'elle n'eût point fait pendant de longues années des efforts opiniâtres pour en conserver les traditions, elle se fût appelée naturellement le *Roman* (3).

L'origine du roman remonte donc au premier barbarisme que les Gaulois ajoutèrent à la langue latine. Acceptée par toutes les populations qui s'établirent dans les Gaules comme l'instrument de communication le plus facile et le plus complet, des altérations de tout genre l'obscurcirent de plus en plus et en rendirent

tion fut aussi générale qu'il le dit, elle n'aurait pu tenir qu'à l'orgueil d'une nationalité différente, et prouverait encore mieux que la fusion en un seul peuple des différentes races qui habitaient les Gaules, était assez complète pour avoir effacé jusqu'aux souvenirs d'origine.

(1) Hinc cui Barbaries, illinc Romania plaudit;
Diversis linguis laus sonat una viri,

disait déjà Fortunatus, *Carmina*, l. vi, poëme 4, et on lit dans la Vie de saint Samson, évêque de Dôle, écrite par un contemporain, à la fin du VI[e] siècle : Perfectis itaque omnibus, tam in Britannia quam in Romania, virtutibus quas per eum Deus fecit; dans Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 180.

(2) Les anciens écrivains eux-mêmes l'appelaient quelquefois *romana lingua* (Pline, *Historiae naturalis* l. xxxi, ch. 2; saint Augustin, *De civitate Dei*, l. xvii, ch. 7), et nous lisons encore dans la *Chanson des Saisnes*, t. I, p. 149, v. 10 :

L'ampereres de Rome choisi antre les Frans
Savori et Lambert, si lor dist an romans.

Aussi Rodulphus disait-il dans le XII[e] siècle : Primus Adelardus factus abbas hujus loci (Saint-Trond, dans le diocèse de Liége), anno Domini 999, nativam linguam non babuit teutonicam, sed quam *corrupte* nominant *romanam*, teutonice *wallonicam*; *Chronicon Abbatis Sancti-Trudonis*; dans d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 691. L'explication de Benvenuto d'Imola est également fort remarquable : Unde Gallici omnia vulgaria appellant *Romantia*, quod est adhuc signum idiomatis romani quod imitari conati sunt; dans Muratori, *Antiquitates italicae medii aevi*, t. I, col. 1229.

(3) Saint Gerbard disait déjà dans la Vie de saint Adalhard, qui naquit en 750 : Qui si vulgari, id est romana lingua, loqueretur, omnium aliarum putaretur inscius; si vero theutonica, enitebat perfectius; si latina, in nulla omnino absolutius; *Acta Sanctorum*, janvier, t. I, p. 116. Nithard écrit à la suite des fameux serments de 842 : Sacramenta quae subter notata sunt, Lodhuwicus romana, Karolus vero teudisca lingua, juraverunt. Ac sic ante circumfusam plebem, alter teudisca, alter romana lingua, alloquuti sunt; *Historiarum* l. iii, ch. 5; dans Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. II, p. 665. Le sens de *Roman*, Langue d'oïl, est également bien fixé par cette note d'Odon Rigaud, à la date de 1251 : Item, non habent statuta papae Gregorii, nisi in latino, licet praecipissemus eos habere in romano; *Regestrum visitationum*, p. 118, éd. de M. Bonnin.

la réorganisation nécessaire. Pour être adoptées par des esprits différents d'habitudes et indépendants les uns des autres, ces corruptions elles-mêmes devaient déjà se rapporter à des principes instinctifs, qui s'efforçaient de régulariser le désordre et de le soumettre à des lois systématiques. Loin de chercher à se rapprocher de son point de départ en remontant le cours des âges, le pêle-mêle informe qui avait constitué le roman s'éloignait chaque jour davantage du latin, et se pénétrait plus profondément du nouvel esprit de la civilisation. Mais dans cette série de transitions incessantes dont se compose l'histoire des idiomes qui se dissolvent et se reconstruisent, il serait impossible, lors même que les éléments ne manqueraient pas, de caractériser des phases et de leur assigner une date. On sait seulement que, dès le commencement du IXe siècle, saint Adalhard, abbé de Corbie, parlait la langue vulgaire avec une abondance pleine de douceur (1), et il est difficile de lui contester une sorte de valeur littéraire, puisque dans une élégie composée quelques années après, Ratbert Paschasius s'écriait déjà :

Rustica concelebret romana, latinaque lingua (2).

A la vérité les monuments appartiennent, au moins par leur forme actuelle, à une époque postérieure (3) ; mais l'inévitable mépris où tombent les premières ébauches d'une langue qui s'é-

(1) Quem si vulgo audisses dulcifluus emanabat, disait Ratbert Paschasius dans sa Vie publiée par Surius, *Vitae Sanctorum*, t. I, p. 50.

(2) B. N., fonds de Corbie, nº 17 (Xe siècle) : cette élégie a été publiée dans l'*Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle IV, P. I, p. 340.

(3) Après les Serments de 842 et le Cantique sur sainte Eulalie dont nous allons parler, les plus vieux monuments romans sont sans doute l'Épître farcie de saint Étienne ; le fragment de la Lettre pastorale d'Adalbéron, évêque de Metz, publié par Borel ; la Passion du Christ ; la Vie de saint Léger ; le Poëme sur Boëce, et le Lai de saint Alexis. L'Épitaphe de Flodoard, qui mourut en 966, appartient certainement à une époque postérieure, et l'on n'a pu faire remonter celle du comte Bernard à l'année 844 que par un de ces aveuglements semi-volontaires du patriotisme local : voyez Andres, *Dell' origine, de' progressi e dello stato attuale d'ogni letteratura*, t. I, p. 267, et Raynouard, *Journal des Savants*, 1817, p. 290.

labore empêcheraient d'en rien conclure (1), quand l'écriture du Cantique sur sainte Eulalie ne serait pas seulement plus récente de quelques années (2). D'ailleurs, en prenant toute l'armée française à témoin de leurs serments, les fils de Hlodwig-le-Débonnaire nous ont appris qu'en 842 le roman avait déjà acquis de la consistance et même une espèce d'unité (3).

Au commencement du IXe siècle, il ne s'était pas assez éloigné du latin pour que des populations habituées à des patois sans fixité, et forcées à chaque instant de suppléer par l'intelligence à la régularité des formes et à la précision des termes, ne pussent encore entendre des instructions latines. Mais les différences étaient déjà assez prononcées pour qu'il en résultât souvent de grandes obscurités, et, dans son désir de rendre les homélies plus faciles à comprendre et plus fructueuses, le concile tenu à Tours en 813 imposa aux ecclésiastiques l'obligation de prêcher en roman (4). Les autres conciles s'approprièrent cette injonction et la répétèrent jusqu'à ce que la langue vulgaire fût généralement adoptée pour les prédications (5), et le clergé ne se

(1) Ainsi, par exemple, quoique le daco-roman et le rhéto-roman remontent au moins aux premiers siècles de l'ère chrétienne, le plus vieux monument valaque est de 1580, et le *Promtuario di voci volgari* (du patois engaddin) n'a été rédigé que dans la seconde moitié du XVIe siècle. A la vérité, si l'on s'en rapportait à un renseignement recueilli par Adelung, *Mithridates*, t. II, p. 602, le testament de Tello, évêque de Chur, qui mourut en 720, et une traduction romanche des quatre Évangiles, composée au commencement du VIIe siècle, auraient péri dans un incendie, en 1799; mais en supposant que le fait en lui-même fût vrai, la langue de ces deux monuments aurait certainement subi de grands remaniements.

(2) Publié par M. Willems, dans l'*Elnonensia*, p. 6; nous l'avons réimprimé dans notre *Histoire de la poésie scandinave*, Prolégomènes, p. 233.

(3) Nithard va même jusqu'à dire, par une exagération que nous sommes bien loin de prendre à la lettre : Sacramentum autem quod utrorumque populus quique propria lingua testatus est; *Historiarum* l. III, ch. 5.

(4) Easdem homilias quisque episcopus aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam aut theotiscam, quo facilius cuncti possint intelligere quae dicuntur; dans Labbe, *Sacrosancta concilia*, t. VII, col. 1263.

(5) Nous citerons entre autres les conciles de Reims en 813, de Strasbourg en 842, de Maïence en 847 et d'Arles en 851 : voyez aussi le capitulaire de Karl magne *De officio praedicatorum;* dans Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. III, p. 190. Leurs prescriptions furent cer-

borna pas à cette élaboration pratique qui eût seulement assoupli et enrichi les différents patois. Devenu moins grossier grâce à son influence, le roman suffit de plus en plus aux besoins des laïques; ils ne s'inquiétèrent plus d'apprendre une autre langue (1), et il fallut leur traduire les livres latins dont la connaissance importait à la religion (2). Dans ce travail réfléchi d'hommes habitués à l'ensemble systématique d'une langue littéraire, les irrégularités les plus choquantes disparurent : on reconnut que l'analogie était un principe; l'harmonie, une loi; la richesse des formes, une nécessité. Bien des corruptions partielles furent

tainement suivies : en 972, l'évêque de Liége, Notger

Vulgari plebem, clerum sermone latino
Erudiit;

dans Chapeauville, *Leodiensium historia*, t. I, p. 220.

L'auteur de la Vie d'Hildebert, qui fut élevé sur le siége du Mans en 1097, dit également : Cum vero in ecclesia loqueretur, populus quidem verba ejus devotissime audiebat; sed studiosius audiebatur a clericis, quoniam latina lingua expeditius quodammodo atque vivacius loquebatur; dans Mabillon, *Vetera analecta*, p. 313. L'épitaphe du pape Grégoire V (dans Leibnitz, *Rerum brunsvicarum scriptores*, t. I, p. 576) ne se rapporte pas assez certainement au roman français pour que nous voulions nous en faire un argument.

(1) De ceo qu'ai véu en escrit
En romanz dirai un petit,
Ke li lai la puissent aprendre
Qui ne sevent latin entendre.

Wace, *Vie de saint Nicholas*, v. 41.

On appela même le *roman* la langue laïque : Clero et populo latinis verbis et laica verba (*sic*) vel lingua verbum Dei proponere valeant; dans Martenne, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. I, col. 1213. In romanica seu layca lingua; *Ordonnances des Rois de France*, t. IX, p. 359.

(2) Nous avons encore une traduction des *Psaumes* (B. N., nº 8177), *Li quatre livre des Reis* (publiés par M. Le Roux de Lincy), l'*Ancien Testament* (conservé à la B. de l'Arsenal, ms. fr. nº 5), les *Dialogues* de saint Grégoire (B. N., fonds de Notre-Dame, nº 210 bis; l'*Histoire littéraire de la France* en a donné un spécimen, t. XIII, p. 6), et l'abbé Lebeuf a cité quelques fragments des *Livres des Macchabées*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XVII, p. 720. Le clergé ne prit pas même toujours l'initiative; on lit dans une lettre d'Innocent III, datée de 1199 : Sane significavit nobis venerabilis frater noster metensis episcopus per litteras suas, quod tam in diocoesi quam in urbe metensi, laicorum et mulierum multitudo non modico tracta quodammodo desiderio Scripturarum, Evangelia, Epistolas Pauli, Psalterium, moralia Job et plures alios libros sibi fecit in gallico sermone transferri; dans Baluze, *Analecta*, t. I, p. 432. Les livres vaudois dont M. Gilly vient de publier de si curieux échantillons sous le rapport de la langue, sont aussi certainement antérieurs aux plus anciens documents purement littéraires : voyez *The romaunt version of the Gospel according to st John*, Londres, 1848.

généralisées, et la reproduction aussi fidèle que possible d'originaux latins fit reprendre un grand nombre de tournures et d'expressions tombées depuis longtemps en désuétude. Possédant enfin un idiome moins insuffisant, le peuple acquit bientôt une connaissance moins incomplète de son esprit et de ses destinées : il se développa plus facilement, et ses progrès réagirent sur les développements de sa langue (1). Ce ne fut plus un patois local impuissant à satisfaire les plus légitimes exigences de l'esprit : elle se polit de plus en plus, s'étendit, prit un caractère indépendant et assez de couleur pour que les clercs (2) et les rois (3) s'en servissent de préférence au latin : Hugues Capet semble même n'en avoir pas su d'autre (4). Ce fut en langue vulgaire que l'évêque Arnulf fit son pacte séditieux avec Charles de Lorraine (5); les dignitaires ecclésiastiques réunis en 995 au concile de Mouson l'employaient dans leurs discours d'apparat (6), et trente ans après, au concile d'Arras, on fut obligé de traduire en roman les opinions qu'il avait déclarées héréti-

(1) On fut obligé de rajeunir dans le XI[e] siècle des ouvrages qui n'avaient pas certainement cent cinquante ans de date, les Actes de saint Étienne, entre autres : voyez les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XVII, p. 716.

(2) At contractus, cum aqua sibi lavacri nimis videretur calida, gallice rustica *Kall*, *kall est*, ait. At ille (quidam e domesticis) quoniam id Teutonum lingua Frigidum est, sonat, et *Ego*, inquit, *calefaciam;* haustamque de lebete ferventi lavacro infundit aquam. At ille cum clamore horrido : *Eya mi! kall est*, *kall est*, ait. *Enim vero*, ait ille, *si adhuc frigidum est*, *ego hodie vixero*, *si tibi illud calefícabo*, et hauriens adhuc ardentiorem infudit..... At Ekkehardus, turbam et voces in superiori domo audiens, acriter utrumque, cum citius descenderet, teutonice et romanice invectus est; Ekkehardus IV, *Casus Sancti-Galli*, ch. x : voyez aussi le ch. XVI; dans Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 140.

(3) Otto pater, quem Otto junior Leonem vocabat, legatos postridie introductos *Bon man* habere romanisce dixit; *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle V, p. 21. Nous nous servons encore de l'expression analogue *Bonjour*, et le v. fr. a longtemps employé la forme *Main* au lieu de *Matin*.

(4) Au moins cela résulte-t-il de ce passage de Richer : Ut, rege (l'empereur Othon) latialiter loquente, episcopus, latinitatis interpres, duci (Hugues Capet) quidquid diceretur indicaret; dans M. Ampère, *Histoire littéraire*, t. III, p. 490.

(5) *Depositio Arnulfi;* dans du Chesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. IV, p. 109.

(6) Aimon, évêque de Verdun, en fit l'ouverture par un discours roman : voyez Labbe, *Sacrosancta concilia*, t. IX, col. 747.

ques (1). Dès la fin du XI[e] siècle, le latin avait cessé d'être usuel, même dans les monastères, comme le prouve ce passage décisif d'une lettre de l'abbé de Vendôme : Ad cujus objecta, monachus quia laicus est, non latina quam non didicit lingua, sed materna respondet (2). Le roman ne tarda pas à être écrit concurremment avec le latin : l'auteur du *Gesta Romanorum* dit en supposant, à l'exemple des autres littérateurs du moyen âge, que les us et coutumes de son temps avaient toujours existé : Fecit sibi (Domitianus) in aula, in camera ac omnibus locis, in latino et in vulgari scribi (3). La mobilité de la langue vulgaire et l'habitude de se référer au droit romain firent cependant conserver jusqu'au milieu du XIII[e] siècle l'usage de rédiger les actes en latin (4), mais depuis longtemps les notaires les expliquaient aux parties en roman, et le registre si curieusement exact d'Odon Rigaud nous apprend que dès les premières années du règne de saint Louis, il fallait traduire aux clercs eux-mêmes la Règle qu'ils devaient suivre (5). Malgré cette diffusion croissante, la langue vulgaire cessa de s'écarter du latin; elle travailla même pendant de longues années à s'en rapprocher davantage : c'était la conséquence nécessaire de sa tendance à devenir plus générale, à rejeter toutes les corruptions purement locales qui avaient défiguré l'idiome dont elle était sortie (6). D'ailleurs, le latin demeura jusqu'à la

(1) Voyez le *Recueil des historiens de France*, t. X, p. 542.

(2) Gothofredus, *Opera*, l. III, let. 8.

(3) Ch. CIII.

(4) Ménage, *Histoire de Sablé*, l. IV, p. 111; *Nouveau traité de diplomatique*, t. IV, p. 519.

(5) *Regestrum visitationum*, p. 57, 80, 187 et 374.

(6) Dans les premières années du XII[e] siècle, saint Bernard écrivait encore de Clairvaux aux moines d'Autun : Nec tamen mirum quia, et multis terrarum spatiis, et diversis provinciis, et dissimilibus linguis, ab invicem distamus; *Opera*, t. IV, p. 173, éd. de 1642. Le provençal n'avait pas non plus cette unité qu'une critique un peu superficielle lui a jusqu'ici attribuée : des variétés de dialecte peuvent seules expliquer la multiplicité des formes qu'y avait le même mot. Ainsi, par exemple, on disait également *Avaricia*, *Avaria*, *Avareza*, *Avarclatz*, et *Folia*, *Follia*, *Foulia*, *Follor*, *Folhor*, *Folhatge*, *Foleza*, *Foldat* et *Foudat*. Les différences qui séparaient la langue d'oïl de la langue d'oc se fondaient elles-mêmes dans des dialectes intermédiaires qui n'appartenaient réellement

Renaissance la langue par excellence (1), la seule qui eût une véritable grammaire (2); et l'on croyait en l'imitant relever la valeur de ses œuvres. Bien des éléments qui avaient concouru à la formation du français en disparurent donc successivement, et sans laisser aucune autre trace de leur passage que la nature des corruptions qui avaient transformé le latin en une langue nouvelle, appropriée au caractère de la civilisation moderne et à l'esprit du peuple français. Si l'influence matérielle du latin fut toujours dominante et finit par rester à peu près exclusive, ce n'en serait pas moins l'exagérer à plaisir que de la juger sur les racines qui

ni à l'une ni à l'autre, et il nous reste des compositions littéraires où ce mélange est encore sensible : telle est la *Vie de sainte Catherine* par Aumeric, moine de Saint-Michel : voyez Raynouard, *Lexique roman*, t. I, p. XXII.

(1) Aussi Philippe, abbé de Bonne-Espérance, disait-il dans le XIe siècle : Ita ut, si cuilibet vulgares linguae praesto sint ceterae, non latina, ipsius pace dixerim, hebetudo eum teneat asinina; dans Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire*, t. II, p. 43. On appelait même toutes les langues du *latin :*

Des qu'il erroit par terre, levoit toz jors matin,
Et aloit a l'escole por apprendre latin.

Dit d'Ézéchiel, v. 5; dans Jubinal, *Jongleurs et Trouvères*, p. 124.

Des or croi je bien cest latin :
Mal voisin done mal matin.

Rutebeuf, *Complainte de Geffroy de Surgines;* dans ses *Œuvres*, t. I, p. 68.

Almiran, dis le comte, entendetz mos latis.

Ferabras, v. 2487.

Voyez aussi l'*Ordenes de Chevalerie*, v. 56, et Guillaume de Poitiers, dans Raynouard, *Poésies des troubadours*, t. V, p. 118. *Latiniers* prit même l'acception d'Interprète, Savant :

Apres le fist bien ensaignier
Le pere a un sien latinier.

Li latiniers parfu tant saiges
Qu'il li aprist de toz langaiges.

(*Blanchandin et Orguoillose d'amors;* B. N., fonds de Saint-Germain, n° 1239, fol. 174, v°, col. 2, v. 7);

et comme le latin s'apprenait dans les écoles, on donna aussi à *Scholasticus* la signification de Savant : Non id facere admisi sunt, ut salubres ac salutiferi, sed ut scholastici ac diserti haberentur; Salvien, *De gubernatione Dei*, préf. : voyez aussi Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, p. 149, et Muratori, *Antiquitates italicae*, t. III, col. 872.

(2) Vulgarem locutionem asserimus, quam sine omni regula, nutricem imitantes, accepimus. Est et inde alia locutio secundaria nobis, quam Romani *grammaticam* vocaverunt; Dante, *De vulgari eloquio*, l. I, p. 2, éd. princeps.

Jeo larrei le latin, si l'dirrai en romanz,
Cil qui ne set gramaires ne scient pas dutanz.

Guischart de Beauliu, *Sermun;* dans Michel, *Rapports au ministre de l'Instruction publique*, p. 88.

Ungarice, turce grammaticeque loquens.

Reinardus Vulpes, l. II, v. 382.

Las oit partz que om troba en gramatica, troba om en vulgar provenzal; Faidit, *Donatus provincialis;* dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. I, p. 166.

sont restées dans le vocabulaire, et de faire des origines de la langue une simple question d'étymologies.

CHAPITRE VII

De l'influence des Langues germaniques

De grandes incertitudes ont régné pendant longtemps sur l'origine des différents peuples qui envahirent les Gaules au commencement du Ve siècle. Les renseignements se bornent pour plusieurs à quelques noms propres, plus ou moins défigurés par l'ignorance des chroniqueurs ou un déplorable esprit de système (1), et à de rares indications que l'absence habituelle de toute critique rendrait encore suspectes quand elles se confirmeraient toujours au lieu de paraître se combattre. La famille à laquelle appartenaient les Alains est même encore aujourd'hui une question assez douteuse; il n'est rien resté de leur langue, presque rien de leur histoire, et leur disposition à prendre parti avec les Huns contre les peuplades germaniques (2) semble indiquer qu'ils n'avaient point avec elles de ces souvenirs d'origine qui deviennent un lien puissant, le jour où il faut résister à des ennemis étrangers. Cependant l'affirmation de Dion Cassius, de Lucien et de Procope est si positive (3), et la supposition d'une

(1) On ne connaît que deux mots burgondes, *Hendinos* et *Sinnistus*, qui nous ont été conservés par Ammien Marcellin, et quoiqu'on ne puisse les rapporter à aucune autre langue, il est certain que les Burgondes étaient de race germanique : voyez Ammien Marcellin, l. XVIII, ch. 2.

(2) Jornandès, *De rebus geticis*, ch. XXXVII. Peut-être cependant avaient-ils de plus grandes affinités de race avec les Huns; Apollinaris Sidonius, l. IV, let. 1, les appelle *Caucasigenae Alani :* voyez aussi Procope, *De bello vandalico*, l. I, ch. 11.

(3) Εἰσι δε Μασσαγεται; Dion Cassius, *Historiae romanae* l. LXIX, ch. 15. Κοινα γαρ ταυτα Ἀλανοις και Σκυθαις; Lucien, *Toxaris*, par. LI. Ἀλανους ἑταιρισαμενοι, γοτθικον ἐθνος; Procope, *De bello vandalico*, l. I, ch. 3; t. I, p. 319, éd. de Bonn.

race différente, établie en paix parmi des Barbares, liés ensemble par la communauté du sang et de la langue, irait trop à l'encontre des faits les mieux constatés, pour qu'il ne soit pas plus sûr de regarder aussi les Alains comme un rameau détaché de la même souche (1).

Mais quand tous ces peuples seraient réellement sortis d'un seul trone, le temps et les rapports différents de chacun avec des nations d'origine diverse eussent fini par introduire dans leur première langue des formes particulières et des habitudes de prononciation qui l'auraient divisée en dialectes nettement séparés les uns des autres. A l'aide des fragments que nous possédons encore, un profond philologue a pu même parvenir à déterminer le caractère et les différences constitutives du plus grand nombre (2), et les autres n'étaient pas certainement moins tranchés. Le gothique lui-même, auquel cependant une civilisation supérieure fit sans doute devancer le développement de tous les idiomes de sa famille, n'avait, avant le IV[e] siècle, ni grammaire arrêtée (3), ni alphabet qui permît de conserver au moins les traditions du langage.

Chaque invasion apportait donc avec elle un dialecte différent

(1) Nous ne serions même pas surpris que les Alains fussent le même peuple que les Alamans.

(2) Voyez les deux grands ouvrages de M. Jakob Grimm. Nous en citerons seulement deux passages : Südlich ist die Mundart der Langobarden und Burgunden bis auf geringe Spuren verschwunden : jene grenzend an die bairische, diese an die alamannische; *Deutsche Grammatik*, t. 1, p. 3. Hielt die fränkische Sprache eine gewisse Mitte zwischen der hochdeutschen und sächsischen, indem sie sich, bald zu jener, bald zu dieser, wendet; die hochdeutsche Lautverschiebung aber noch nicht kennt; *Geschichte der deutschen Sprache*, p. 547.

(3) Ulfilas a trop servilement modelé sa traduction sur le texte grec pour que les habitudes grammaticales du gothique fussent encore devenues de véritables règles; nous citerons, comme exemple, le commencement du *Pater :*

Atta unsar thu in himinan,
Πατερ ἡμων ὁ ἐν τοις οὐρανοις,
veihnai namo theins. Quimai
ἁγιασθητο το ὀνομα σου. Ἐλθετω ἡ
thiudinass theins. Vairthai vilja
βασιλεια σου. Γενηθητω το θελημα
theins, sve in himina jah ana
σου, ὡς ἐν οὐρανῳ και ἐπι της
airtha.
γης.

Aux articles près, c'est, comme on voit, la même construction et la même syntaxe.

que probablement même une grande diversité de formes prédisposait encore aux altérations. Presque jamais les nouvelles bandes ne restaient entièrement isolées de celles qui les avaient précédées (1); elles se grossissaient de tous les malcontents de leur fortune, de tous les impatients d'un changement quelconque, et le mélange des races amenait à sa suite le pêle-mêle et la dépravation des langues (2). Les Visigoths et les Burgondes émigrèrent dans les Gaules avec leurs femmes et leurs enfants; mais ils en disparurent trop vite pour avoir pu laisser des traces bien profondes de leur passage, et les Franks, qui conservèrent seuls leur prééminence politique, n'avaient point songé à établir des colonies : ils n'étaient venus que pour combattre et s'enrichir par le pillage. Quand la douceur du climat et la facilité de leur victoire les eurent décidés à s'emparer aussi de la terre, il leur fallut épouser des femmes gauloises (3), étrangères à leur langue, indifférentes à leurs traditions, et l'influence toute-puissante qu'exercent les mères sur la première enfance gagna facilement les générations suivantes à la civilisation et à la langue romaine (4).

(1) L'histoire n'a conservé aucun souvenir des faits isolés, mais elle nous apprend que, dans la première moitié du Ve siècle, il y avait des Alains à Alençon, à Valence, à Orléans, à Bazas et dans l'Armorique : voyez saint Paulin, *Eucharisticum*, v. 311-402. On sait aussi qu'il y eut des bandes de Franks qui parcoururent la Provence, pénétrèrent en Auvergne et s'étendirent jusqu'au pied des Pyrénées : voyez le *Recueil des historiens de France*, t. II, p. 41, et Canciani, *Barbarorum leges*, t. III, p. 464. Les Franks eux-mêmes avaient de fréquents rapports avec les autres peuples germaniques : Hiltirich se réfugia chez les Thuringiens; sainte Chlothilt était Burgonde, et on lit dans Grégoire de Tours, l. III, ch. 3 : His ita gestis, Dani cum rege suo, nomine Chlochilaicho, evectu navali per mare Gallias appetunt : egressique ad terras, pagum unum de regno Theuderici devastant atque captivant; *Opera*, col. 106.

(2) Hiltiberht III fit même une ordonnance relative aux Saxons qui fréquentaient la foire de Saint-Denis; Schlegel, *Observations sur la littérature provençale*, p. 53.

(3) Leurs rapports avec elles étaient beaucoup plus multipliés qu'avec les autres femmes du pays, et dans leur zèle de nouveaux convertis, ils devaient sentir de grandes répugnances à s'allier avec des ariens.

(4) Ce sont naturellement les femmes qui, restant plus constamment dans l'intérieur de la famille, apprennent surtout à parler aux enfants. Nous regarderions donc volontiers comme incomplètes ou inintelligentes les observations qui ont fait croire à quelques voyageurs que dans plusieurs tribus sauvages de l'Amérique (les

Ce n'est point d'ailleurs à leur nombre que les Franks durent leur conquête, mais à leur sauvage énergie et à l'amollissement des vaincus : ils étaient comme perdus au milieu de la population indigène (1), et leurs bandes n'arrivaient que successivement, à de longs intervalles (2), lorsque la langue des premières s'était déjà recouverte des formes d'une latinité barbare.

L'éloignement que, dans l'état de grossièreté où ils étaient encore, les Franks éprouvaient pour toute étude, les aurait empêchés de renoncer volontairement à leur langue, quand leur orgueil de vainqueurs ne leur eût pas fait une loi de la conserver. Ils croyaient naïvement à leur supériorité comme à leur force. Leur nom indiquait à lui seul un homme en possession de tous ses droits (3) : celui qu'ils donnaient au Frank arrivé à l'âge viril devint un titre aristocratique (4) ; et les priviléges qu'ils s'étaient attribués suivaient même le criminel devant la loi pénale (5). Les assemblées politiques où ils se réunissaient d'abord à de longs intervalles (6) ne tardèrent pas sans doute à se multiplier, puisque la publicité qu'y recevaient les ventes et les affranchissements leur conférait un caractère obligatoire (7), et,

Chiquitos, les Moxos, etc.) chaque sexe parlait une langue différente : voyez Raymond Breton, *Dictionnaire français-caraïbe*.

(1) Quand, après le règne de Hlodwig I, ils formèrent une population plus compacte, leur langue avait déjà éprouvé bien des modifications.

(2) Ainsi, pour nous borner à quelques faits antérieurs aux invasions des premières années du V[e] siècle, en 254 une armée franke parcourut une partie des Gaules ; en 293, Constance y établit une colonie de Franks ; et en 358, Julien repoussa les Chamaves de l'autre côté du Rhin.

(3) *Francus* était un synonyme de *Ingenuus* (voyez Eichhorn, *Deutsche Staats-und Rechtsgeschichte*, t. I, p. 314) ; et Eustache Deschamps disait encore :

Tu es frans, tu prendrâs servaige.
OEuvres, p. 96.

C'est évidemment l'origine de *Homme franc*, *Franchise*, *Affranchissement* et *Franche-lipée*.

(4) *Barn* est certainement le même mot que *Baron*.

(5) On lit encore dans un décret de Hiltiberht II, rendu en 595 : Si Francus fuerit, ad nostram praesentiam dirigatur, et si debilior persona fuerit, in loco pendatur ; dans Baluze, *Capitularia regum Francorum*, t. I, col. 19.

(6) Einhard dit cependant que ces assemblées avaient lieu une fois par an ; mais nous croyons qu'il a été trompé par une tradition se rapportant à des temps antérieurs : Ad publicum populi sui conventum, qui annuatim ob regni utilitatem celebrabatur, (rex) ire..... solebat ; *Caroli magni Vita*, ch. I.

(7) Nous ne le savons cependant avec certitude que pour les Franks

en rapprochant tous les hommes libres, elles mettaient un puissant obstacle à l'oubli de leur langue maternelle. Aussi Syagrius croyait-il que son devoir d'homme d'État le forçait à l'apprendre (1) : vers le même temps, les chants barbares des Franks retentissaient jusques dans les provinces éloignées du centre de leur empire (2); Hlodwig appelait *Picofesheim*, Domaine de l'Évêque, les terres dont il dotait saint Rémi (3), et dans une épître adressée à Hariberht, Venantius Fortunatus lui disait comme un compliment des plus flatteurs :

Qualis es in propria docto sermone loquela,
Qui nos romano vincis in eloquio (4) !

Il paraît même que si l'habitude d'entendre du latin finissait par en apprendre quelques mots, on ne l'étudiait dans les premiers temps de la Conquête que pour entrer dans les ordres ecclésiastiques (5).

ripuaires : Si quis alteri aliquid vendiderit et emptor testamentum venditionis accipere voluerit, in mallo hoc facere debet; *Lex Ripuariorum*, tit. LIX, par. 1.

(1) Immane narratu est, quantum stupeam sermonis te germanici notitiam tanta facilitate rapuisse; Apollinaris Sidonius, *Epistolarum* l. v, let. 5; dans Sirmond, *Opera*, t. I, col. 972. Il paraît même que cette culture des langues germaniques ne fut pas un caprice individuel, et concourut aussi à la corruption du latin. Au moins on lit dans une lettre écrite au nom du Goth Athalric : Pueri stirpis romanae nostra lingua loquuntur : eximie indicantes exhibere se nobis futuram fidem, quorum jam videntur affectasse sermonem; Cassiodore, *Variarum* l. VIII, let. 21; *Opera*, t. I, p. 135, éd. de Garet.

(2) Fors, ripae colle propinquo,
Barbaricus resonabat hymen, scythicisque choraeis
Nubebat flavo similis nova nupta marito.

Apollinaris Sidonius, poëme v, v. 218.

Voyez aussi le poëme XII, v. 12, et les premiers vers où il s'écrie douloureusement :

Quid me, et si valeam, parare carmen
Fescenninicolae jubes Diones,
Inter crinigeras situm catervas
Et germanica verba sustinentem.

(3) *Testament de saint Rémi*, publié par Ruinart, et cité dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXIV, p. 658.

(4) L. VI, poëme 4 : c'est par erreur que dom Bouquet a imprimé *Romanos*.

(5) Cum esset (Brachion, un Thuringien) adhuc laicus, in nocte bis aut ter de stratu suo consurgens, terra prostratus, orationem fundebat ad Dominum; nesciebat tamen quid caneret, quia litteras ignorabat, id est linguam latinam; Grégoire de Tours, *De vitis Patrum*, ch. XII.

Mais, en voulant conserver leur langue, les vainqueurs ne tenaient point compte de la force naturelle des choses. Le francique n'avait alors ni régularité ni cohésion : de nombreuses flexions semblaient y multiplier les mots (1), et l'absence des formes les plus nécessaires y rendait quelquefois la pensée obscure ou incomplète (2). Quatre siècles après, Karl magne cherchait encore inutilement à le soumettre aux lois d'une grammaire (3), et Otfried, à qui ses travaux littéraires en avaient donné une connaissance plus approfondie, écrivait douloureusement à un de ses protecteurs : Lingua enim haec velut agrestis habetur, dum a propriis nec scriptura, nec arte aliqua ullis est temporibus expolita..... Stupent in aliis (linguis) vel litterula parva artem transgredi, et paene propria lingua vitium generant per singula verba (4). Un pareil idiome se prêtait merveilleusement à toutes les altérations : aucune marque ne les distinguait des formes sanctionnées par une longue tradition, et lors même que l'oreille les eût reconnues par une sorte d'instinct, l'esprit y fût resté indifférent, parce qu'elles n'auraient pas été en désaccord avec l'ensemble de la langue. On n'était sensible qu'à l'avantage de se

(1) Le gothique est, comme on sait, la seule langue germanique dont les textes remontent jusqu'à cette époque, et il était certainement plus systématique et plus simple que les autres, puisqu'il avait été soumis à l'élaboration littéraire d'Ulfilas. Cependant il y avait quinze conjugaisons, douze fortes et trois faibles, et les premières, dont les flexions respectent moins le radical, sont regardées avec raison comme les plus régulières; car elles étaient restées plus fidèles aux principes qui dominaient les conjugaisons et les expliquaient.

(2) Le gothique d'Ulfilas n'avait lui-même ni imparfait, ni futur, ni pronom relatif.

(3) Inchoavit et grammaticam patrii sermonis; Einhard, *Vita Caroli magni*, ch. XXIX, et sa tentative ne fut pas heureuse, puisque Otfried disait vers 870 dans la préface latine de son poëme : Hujus enim linguae barbaries, ut est inculta et indisciplinabilis, atque insueta capi regulari freno grammaticae artis; dans le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XVI, p. 765. La suite du passage d'Einhard, que nous citions tout-à-l'heure, montre encore mieux l'imperfection du francique : Mensibus etiam juxta propriam linguam vocabula imposuit, cum ante id temporis apud Francos, partim latinis, partim barbaris nominibus pronuntiarentur; dans Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 458.

(4) Dans Lambecius, *Commentariorum de Bibliotheca caesarea vindobonensi* t. II, p. 425, et le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XVI, p. 765.

faire mieux comprendre, et l'on ne se bornait pas à laisser tomber en désuétude les mots les plus étrangers à ses interlocuteurs habituels, on s'appropriait des tournures et des expressions empruntées à tous les idiomes usités dans le pays.

Depuis longtemps d'ailleurs de nombreux rapports internationaux avaient familiarisé les peuples germaniques avec le latin. Leurs colonies avaient précédé César dans les Gaules (1), et il en était résulté des patois qui participaient des deux langues et leur servaient comme de lien et d'intermédiaire. L'agitation providentielle qui poussait les nations du Nord à traverser le Rhin ne fut point comprimée par la conquête romaine (2); un soleil plus chaud continua à les attirer vers une nouvelle patrie, et les Romains secondèrent leurs désirs en recrutant dans leurs forêts des auxiliaires (3), auxquels ils accordaient ensuite des terres et la protection de leurs lois (4). Les douze routes romaines qui, du temps d'Antonin, ouvraient déjà la Germanie à toutes les spéculations commerciales (5), facilitaient de plus en plus la promiscuité des deux langues. Mais si, dans ce mélange, le latin lui-même s'altérait et se surchargeait d'une foule de racines barbares, il n'en opposait pas moins à tous les efforts des idiomes germaniques une résistance qui ne leur permit pas de changer une seconde fois la langue du pays. Le christianisme l'avait pris sous sa sauvegarde, et d'année en année il étendait sa préémi-

(1) Les Condrusians, les Éburons, les Ménapiens, les Nerviens, les Tréviriens et les Tungres étaient d'origine germanique : voyez César, *De bello gallico*, l. I, ch. 33; l. II, ch. 4 et 29; l. VI, ch. 38; et Tacite, *Germania*, par. II.

(2) Voyez Ammien Marcellin, l. XVII, ch. 8; Zosime, *Historiae novae* l. III, ch. 6, et Claudien, *De laudibus Stilichonis*, l. I, v. 220.

(3) His enim adfuere auxiliares Franci, Sarmatae, Armoritiani, Litiani, Burgundiones, Saxones, Riparioli, Ibriones, quondam milites romani, tunc vero jam in numero auxiliariorum exquisiti; Jornandès, *De rebus geticis;* dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. 1, p. 209.

(4) Voyez de Sismondi, *Histoire des Français*, t. 1, p. 174; Ammien Marcellin, l. XXVIII, ch. 12, et Paul Orose, l. VII, ch. 32; dans le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VI, p. 443.

(5) Voyez l'*Itinerarium Antonini*, éd. de Wesseling : on y comptait environ cent villes ou postes militaires occupés par les Romains.

nence. Des écoles furent fondées dans les principaux monastères (1), et les études littéraires elles-mêmes ne paraissent pas avoir jamais été complètement interrompues (2). Quoique Paris fût une des principales résidences des rois Franks et que beaucoup de leurs nationaux aient dû se grouper tout autour, dès le VI[e] siècle, on parlait latin dans les environs, puisque, en voyant se briser un des chariots qui portaient en Espagne la dot de la fille de Helfrich, la foule rassemblée pour les regarder passer y criait : *Mala hora* (3). Les poésies de Venantius Fortunatus furent d'ailleurs, comme on sait, accueillies par des applaudissements universels, et lors même qu'il y aurait eu au fond de ce succès autant d'affectation de savoir ou de bel-esprit, que de véritable plaisir (4), il prouverait encore des prétentions littéraires qui se seraient appuyées sur une connaissance quelconque du latin. Mais ce ne fut que longtemps après qu'il prévalut d'une manière exclusive : l'étude des langues germaniques semblait même encore, en 660, une préparation nécessaire aux grandes charges ecclésiastiques (5).

(1) On lit déjà dans la Règle du monastère fondé à Poitiers, en 550, par sainte Radegonde : Omnes litteras discant. Omni tempore, duabus horis, hoc est a mane usque ad horam secundam, lectioni vacent ; dans le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VIII, p. 866.

(2) Nous possédons même des détails sur l'éducation de saint Didier de Cahors, qui achevait ses études vers 613 (dans le *Recueil des historiens de France*, t. III, p. 527), de saint Paul de Verdun, mort probablement en 647 (dans Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle II, p. 269), et de saint Bonitus, qui mourut vers 709 (*Ibidem*, siècle III, t. I, p. 90). On sait aussi que le roi Theodric II se piquait de sentir les beautés de Virgile, et que Andarchius, qui faisait partie de l'ambassade que Siguberht envoya à Constantinople, en connaissait parfaitement les œuvres, ainsi que le Code théodosien ; Grégoire de Tours, l. IV, ch. 39.

(3) Grégoire de Tours, l. VI, ch. 45.

(4) Nous devons convenir que cette supposition est bien autorisée par Venantius Fortunatus lui-même ; il dit dans une sorte de dédicace à Grégoire de Tours : Ubi mihi tantundem valebat raucum gemere quod cantare, apud quos nihil dispar erat, aut stridor anseris aut canor oloris ; sola saepe bombicans, barbaros leudos harpa relidebat..... quo residentes auditores, inter acernea pocula laute bibenres (*l.* bibentes) insana, Baccho judice, debaccharent ; *Opera*, p. 2.

(5) Interea vir Dei Eligius, Noviomensis urbis episcopus, post multa patrata miracula in pace, plenus dierum, migravit ad Dominum. Cujus in loco, fama bonorum operum, quia praevalebat non tantum in teutonica,

Tout fixé qu'il fût par une foule de chefs-d'œuvre, le latin littéraire n'aurait pu lui-même, dans un pareil pêle-mêle, sauvegarder toutes ses traditions. De nouvelles idées à rendre, des nuances plus variées et plus délicates à exprimer, l'eussent forcé d'emprunter des racines germaniques, et si, par un dernier purisme, il eût d'abord indiqué leur origine (1), bientôt, pour donner plus de rapidité au style, ces laissez-passer auraient été négligés, et les nouveaux mots se seraient trouvés impatronisés dans la langue au même titre que tous les autres. Mais le latin populaire, usité dans les Gaules, n'avait jamais été cultivé pour lui-même; aucun modèle n'aidait à lui maintenir ses formes primitives, et au moment de la grande invasion des peuples germains, cinq siècles de mélange avec les langues celtiques l'avaient déjà profondément altéré. Lors donc que la victoire des Franks et la suprématie sociale qu'elle fonda, n'eussent point exercé d'influence immédiate sur le langage des indigènes (2), le fait seul de son contact avec les idiomes germaniques y aurait introduit de grandes corruptions. Cette succession d'invasions qui, en divisant leur influence, l'empêcha peut-être de renouveler la langue par la base, en étendit la durée: les mots qu'elle n'avait point imposés en brisant violemment les cadres habituels du langage, elle les glissait un à un sous des formes latines, et cette

sed etiam in romana lingua, Lotharii regis ad aures usque perveniente, praefatus Mummolinus ad pastoralis regiminis curam subrogatus est episcopus; *Acta Sanctorum Belgii selecta*, t. IV, p. 403. Quand saint Épiphane, évêque de Pavie, vint en ambassade, demander à Earich, roi des Visigoths, de ne point rompre la paix avec l'Empire, il lui fallut se servir d'un interprète; Ennodius, *Epiphanii Vita*, p. 381.

(1) Grégoire de Tours y ajoutait déjà *vulgo : Scramasaxos* (Cultros validos), l. IV, ch. 52; *Morganegiba* (Matutino dono), l. IX, ch. 20; *Bacchinon* (Pateras ligneas), l. IX, ch. 28.

(2) Une preuve positive de cette influence semble se trouver dans les noms propres, qui, si l'on en excepte la désinence, ont jusqu'aux Croisades des formes germaniques. Mais dans l'ignorance où nous sommes des idiomes celtiques, il serait téméraire d'en rien conclure; dans le testament de saint Rémi, les esclaves paraissent même avoir aussi des noms allemands: *Alaricus*, *Albowichus*, *Baudwicus*, *Dagaleifus*, *Dagaredus*, *Udulfus*.

action, plus sourde mais prolongée pendant des siècles, devait finir aussi par modifier puissamment le vocabulaire.

La grande révolution politique du VIII[e] siècle accrut encore l'importance de l'élément germanique. Si, comme l'ont pensé quelques historiens, l'avénement de la seconde race ne fut point la victoire d'une nouvelle invasion, mais le résultat d'une lutte intestine entre le pouvoir royal, exploité par le clergé et une aristocratie guerrière qui revendiquait la part d'autorité qu'elle avait jadis exercée, cette différence n'a pour la langue que d'insignifiantes conséquences. Le centre du mouvement était en Austrasie, où les Franks, restés plus compacts, avaient mieux conservé leurs traditions et leurs idées, et lorsque, sous la conduite de Pippin de Heristal, ils furent parvenus à vaincre Theodric III et à dominer la Neustrie, ils y restaurèrent les lois (1) et les usages de leurs ancêtres (2). Dans ce violent retour vers le passé, le christianisme lui-même fut atteint; les ecclésiastiques cessèrent de se réunir en synodes et d'élire des métropolitains (3); le baptême fut comme suspendu dans plusieurs provinces, et beaucoup retournèrent au culte des idoles (4). L'allemand redevint, ainsi qu'aux premiers temps de la conquête, la langue de la classe politique. Pippin voulut que le nom germain de son fils témoignât de la race à laquelle il appartenait (5), et un biographe de son petit-

(1) Voilà pourquoi Karl magne donna une nouvelle édition de la Loi salique.

(2) Dans un ms. de la Bibliothèque de Genève, qui remonte au moins au VIII[e] siècle, il y a même un glossaire où *Teutones* est expliqué par Gens Galliae et *Teutonico* par Ritu gallico; Senebier, *Catalogue raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Genève*, p. 126. On retrouve cette distinction de races jusque dans l'Astronome : Ordinavit autem per totam Aquitaniam comites abbatesque nec non alios plurimos quos *Vassos* vulgo vocant ex gente Francorum; *Vita et acta Ludovici imperatoris;* dans Pertz, t. II, p. 608.

(3) Franci enim, ut seniores dicunt, plus quam per tempus octoginta annorum synodum non fecerunt, nec archiepiscopum babuerunt, nec Ecclesiae canonica jura alicui fundabant vel renovabant; saint Boniface, *Epistola* CXXXII; dans le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XIII, p. 123.

(4) Tempore Caroli principis... in germanicis et belgicis ac gallicanis provinciis omnis religio christianitatis pene fuit abolita, ita ut... multi jam in orientalibus regionibus idola adorarent et sine baptismo manerent; Hinkmar, *Epistola* VI, par. 19.

(5) Voyez ci-dessus, p. 181, note 2.

fils le loue d'avoir parlé le latin avec la même facilité que son idiome maternel (1). Tout poëte latin qu'il fût, Walahfrid Strabo, qui vécut cependant jusqu'en 849, disait encore, sans y mettre d'orgueil ni de fausse humilité, que sa langue était le teuton (2), et pour les rendre accessibles à ceux de ses sujets qui n'étaient pas lettrés, Hlodwig-le-Débonnaire fit traduire les livres saints en allemand (3).

La soumission de nos ancêtres au même souverain que tous les peuples germains, et les longues guerres qu'ils eurent à soutenir sous les mêmes drapeaux, multiplièrent aussi sans doute les racines allemandes que s'appropria le roman. Mais, comme tous les grands hommes que n'improvise point la fortune, Karl magne avait devancé son siècle; quoique barbare par l'éducation et les habitudes, il se sentait des instincts de civilisation qu'il voulait satisfaire. Il se plaisait dans la conversation des hommes éclairés, les attirait à lui sans distinction de patrie et s'efforçait de régénérer la latinité dans son empire (4). Son titre de Patrice et la

(1) Voyez ci-dessus, p. 181, note 2.

(2) Cum, eo tempore quo (Gothi) ad fidem Christi perducti sunt, in Graecorum provinciis commorantes, nostrum, id est theotiscum, sermonem habuerint; *De rebus ecclesiasticis*, ch. vi; dans le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XV, p. 184. On pourrait multiplier ces preuves presque à l'infini : Navibus magnis quas nostrates *Bargas* vocant; Hinkmar, *Annales;* dans Pertz, *Monumenta*, t. I, p. 501. Dicitur *Erbaldus* verso nomine Vir audax; *Visio Wettini*, par iv. Vir juxta nomen suum magna pars terribilis exercitus, vocabulo *Eishere;* Ekkehardus, *De Carolo magno*, l. ii, ch. 12.

(3) Praecepit namque (Hludovicus piissimus) cuidam uni de gente Saxonum, qui apud suos non ignobilis vates habebatur, ut Vetus ac Novum Testamentum in germanicam linguam poetice transferre studeret, quatenus non solum litteratis, verum etiam illiteratis sacra divinorum praeceptorum lectio panderetur; *Praefatio in librum antiquum lingua saxonica scriptum;* dans Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 41. On a cru trouver une autre preuve de la persistance de l'allemand dans le canon de 813, que nous avons rapporté, p. 187; mais nous ne lui reconnaîtrions cette signification que si les évêques de la partie germanique de l'Empire n'avaient point assisté au concile de Tours, et probablement tous y avaient été appelés. La disjonctive *aut* nous paraît même indiquer le contraire : puisqu'il fallait traduire les homélies en roman *ou* en allemand, les deux langues ne devaient pas être usitées simultanément dans la même contrée.

(4) A Roma artis grammaticae et computatoriae magistros secum adduxit in Franciam, et ubique studium

dignité d'Empereur d'Occident dont l'habile reconnaissance du Pape s'empressa de l'investir, l'y auraient poussé quand l'amour des lettres n'eût pas été dans les nécessités de son génie. L'École palatine, qui n'eut sous la première race qu'une existence nominale ou une destination étrangère à son nom, devint une réalité (1), et les puérilités qu'il y mêlait ne l'empêchaient pas d'y donner l'exemple à ses familiers et d'apprendre sérieusement avec eux la langue latine (2). Cette Renaissance prématurée était trop factice pour acquérir une grande valeur littéraire; mais, en renouvelant la connaissance du latin, elle apprit à mieux contenir les écarts du roman et à l'enrichir d'une manière plus rationnelle en remontant à sa source (3).

Si quelques-uns des principaux officiers de Karl magne se laissèrent, à son exemple, gagner à la civilisation romaine, la plupart des vieilles familles frankes qui avaient établi sa dynastie restèrent fidèles à leurs traditions. Elles ne pouvaient plus reconnaître comme représentant du passé, le novateur semi-civilisé qui voulait tout dater de lui-même, et se séparèrent peu à peu de ce gouvernement persónnel qui ressemblait si mal à celui de leurs pères. Tout germain que ce règne nous paraisse, ce fut

litterarum expandere jussit. Ante ipsum enim domnum regem Carolum in Gallia, nullum studinm fuerat liberalium artium; Monachus egolismensis, *Vita Caroli magni*, ann. 787. On lit également dans une Vie encore manuscrite de saint Urbain, évêque de Langres : Exterarum quippe persecutio gentinm et Intestina etiam bella regum, sic postponi fecerunt liberalium studia litterarum, ut usque ad tempora Caroli magni vix possent in Galliis inveniri, qui ln scientia grammaticae artis essent efficienter instructi; dans du Cange, *Glossarium mediae latinitatis*, t. I, p. 21, col. 1. Voyez aussi la première lettre de Loup de Ferrières, adressée à Einhard.

(1) Idem Petrus fuit qui, in palatio vestro grammaticam docens, claruit, disait Alcnin dans une lettre (la xe) adressée à Karl magne : voyez aussi la lettre I, XV et CVI, éd. de du Chesne.

(2) La lettre que Karl magne écrivit à Fastrad, sa femme, est en latin; c'est également la langue des lettres de Frotherra, et Alcuin écrivit aussi à plusieurs femmes des lettres latines.

(3) Quoique la Renaissance tentée par Karl magne n'ait point abouti, des écoles en assez grand nombre restèrent ouvertes pendant le IXe siècle, et eurent certainement de l'influence sur la langue vulgaire; voyez les témoignages recueillis par M. Ozanam, *La civilisation chrétienne chez les Francs*, p. 536, note.

donc en réalité une contre-révolution, un abaissement de l'aristocratie militaire devant la supériorité de l'esprit, et une Restauration du clergé, en qui se résumait toute l'intelligence du VIIIe siècle. Tant que l'énergique individualité de Karl magne domina son temps, le clergé borna son ambition à le servir, sans chercher à outrepasser les limites que la politique impériale lui avait marquées ; mais sous l'administration impuissante de Hlodwig-le-Débonnaire, il réclama comme un droit inhérent à sa nature le pouvoir qu'il n'exerçait qu'à titre d'instrument de la royauté, et se ressaisit insensiblement de toute l'influence dont la prépondérance de la famille de Heristal l'avait dépouillé. Dans cette réaction contre le germanisme, il s'appuya sur la masse du peuple que les idées chrétiennes avaient plus profondément pénétrée, et sous sa domination morale la langue vulgaire rejeta bien des mots tudesques que les Austrasiens y avaient introduits. Les Serments de 842 ne contiennent déjà plus que deux racines germaniques encore bien incertaines (1), et, comme on l'a voulu sans y réfléchir suffisamment, il est impossible d'expliquer un fond si exclusivement latin par la supposition qu'ils ne concernaient que les chefs : c'est l'armée tout entière que Hlodwig prit à témoin de sa promesse, et qui sanctionna celle de Karl-le-Chauve, et les soldats étaient bien plus étrangers que leurs officiers aux traditions et aux formes teutoniques. Des documents incontestables nous apprennent d'ailleurs qu'à la fin du IXe siècle, les Franks fixés dans les Gaules parlaient un idiome roman (2), et, en 920,

(1) *Returnar*, de l'isl. *Turna*, en v. all. *Turnon*, et *Stanit*, du v. all. *Stan*. Peut-être *Cosa* est-il aussi une métathèse de l'isl. *Sok*, quoique nous ne croyons guères à ces doubles transpositions dans la langue parlée.

(2) Ejusdem Arnulli tempore (en 888) Gallorum populi elegerunt Odonem ducem sibi in regem. Hinc divisio facta est inter teutones Francos et latinos Francos; *Chronique anonyme ;* dans le *Recueil des historiens de France*, t. VIII, p. 231. Videtur mihi Francos qui in Galliis morantur, a Romanis linguam eorum qua usque hodie (vers le milieu du Xe siècle) utuntur, accommodasse : nam alii qui circa Rhenum ac in Germania remanserunt, teutonica lingua utuntur; Luithprand, l. IV, ch. 22; *Ibidem*, p. 316.

lors de l'entrevue de Henri-l'Oiseleur avec Karl-le-Simple, la différence des langues fut, pour les personnes qui composaient leur suite, une cause fréquente d'animosités et d'injures (1). Sans doute cependant l'action de l'allemand sur le langage vulgaire ne cessa point dès le milieu du IX[e] siècle ; il y eut toujours auprès des rois de la seconde race un noyau de Germains qui continuèrent à parler l'idiome de leur pays (2). Hlodwig-d'Outremer luimême n'entendait pas le latin (3), et la connaissance du francique resta longtemps encore nécessaire aux politiques et aux hommes d'affaires, comme le prouve ce passage d'une lettre de Loup de Ferrières, adressée à Marcward, abbé de Pruym : Inter alia quae nobis jam plurima praestitistis, linguae vestrae pueros nostros fecistis participes, cujus usum hoc tempore pernecessarium nemo nisi nimis tardus ignorat (4). Mais, à partir du règne de Hlodwig-le-Débonnaire, l'influence de l'allemand sur le français devint trop accidentelle et trop partielle pour qu'on en doive tenir compte dans un travail consacré à l'étude des causes historiques de la langue.

En introduisant une nouvelle organisation politique dans les Gaules, les Germains durent y apporter en même temps les mots nécessaires à leurs innovations. Presque tous les titres hiérar-

(1) Germanorum Gallorumque juvenes, linguarum idiomate offensi, ut eorum mos est, cum multa animositate maledictis sese lacessire coeperunt ; Richer, l. I, ch. 20.

(2) On trouve même encore quelques preuves que la langue allemande n'était pas tombée dans une complète désuétude : Nisi talis regni invasio quam *lantweri* dicunt ; *Traité de 847;* dans Baluze, *Capitularia*, t. II, col. 44. *Ursmarus* enim ex duobus usitatis Galliae locutionum generibus, latina videlicet quam usurpantes viliarunt, et teutonica, Ursus dicitur ; Folcuinus, *Sancti Ursmari Vita;* dans d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 732.

(3) Frodoard dit qu'en 948, au concile d'Ingelheim, on fut obligé de lui traduire en allemand des lettres latines : Post quarum litterarum recitationem, et earum propter reges juxta teotiscam linguam interpretationem ; dans le *Recueil des historiens de France*, t. VIII, p. 203.

(4) *Opera*, let. LXX, p. 112, éd. de Baluze. Il dit encore dans une autre lettre adressée aussi à Marcward : Filium Guagonis, nepotem meum vestrumque propinquum, et cum eo duos alios puerulos nobiles et quandoque, si Deus vult, nostro monasterio suo servitio profuturos, propter germanicae linguae nanciscendam scientiam vestrae sanctitati mittere cupio ; *Ibidem*, let. XCI, p. 137.

chiques furent renouvelés, et se rattachèrent à des racines teutoniques (1). La plupart des noms qui désignaient les différentes classes sociales (2), les fonctions publiques (3), les actes admi-

(1) *Baron* (v. all. *Bar*, Libre, *Beorn*, Homme fort : ce mot pourrait cependant venir aussi du celtique; *Fear*, *Fair*, en g. et en irl., Homme, du latin *Paro*, *Baro*, qui sans doute ne se prenait pas d'abord dans l'acception injurieuse qu'on lui donna plus tard, ainsi que semble le prouver ce passage d'une loi de Numa cité par Festus : Si quis hominem liberum dolo sciens morti dedit, Parricida esto), *Marquis* (du goth. *Marka*, v. all. *Marcha*, Frontière : littéralement Commandant de la frontière), *Comte*, en v. fr. *Quens*, *Cons* :

Onques n'out tel ne quens ne rois.

Romans de Tristan, t. I, p. 145, v. 2955.

(De l'isl. *Kon*, Homme distingué; l'ancienne forme est restée dans *Connestable*, et le pr. *Coms* s'en rapproche beaucoup). *Hère* ne s'écarta qu'à une époque assez récente de la signification du v. all. *Herro*, Seigneur, Maître; et *Homme de marque* vient aussi certainement de l'allemand, puisqu'on trouve dans des gloses publiées par M. Mone, *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, 1836, col. 84 : *Merkung*, Cousideratio.

(2) *Leudes* (isl. *Lidi*, Compagnon; *Par*, le radical de *Pair*, avait pris la même signification dans le moyen âge · voyez le *Vita sancti Galli*, dans Pertz, t. II, p. 7; et on dit encore vulgairement *Pair et compagnon*), *Franc* (on lit dans une chronographie anonyme du XIIe siècle : Sic a tributo soluti nullum vectigal ulterius solvere voluerunt, nec quisquam jure belli postea potuit eos redigere sub jugo tributi. Unde gens illa quos liberos esse constat *Francos* etiam nunc propria lingua vocat : et quos apud ipsos hujus modi vincula constringunt, non Francos liquet esse sed Gallos, quos Franci sibi jure gentium subjecerunt; dans A. de Valois, *Notitia Galliarum*, p. 209), *Vassal* (v. all. *Wassal*, Serviteur, ou plutôt isl. *Vask*, Hardi, Courageux : car le *Livre des Reis*, p. 153, traduit : *Esto vir fortis* par *Si te cuntienc cum bon vassal*, et on lit dans le *Romans de Rou*, t. II, p. 214 :

Devant li dus alout cantant
De Karlemaine e de Rollant,
E d'Oliver, e des vassals
Ki morurent en Renchevals.

Mais le Moine de Saint-Gall lui donnait la signification allemande : Quando vester eram vasallus, post vos, ut oportuit, inter commilitones meos steteram; nunc autem vester socius et commilito, non immerito me vobis coaequo; dans Pertz, t. II, p. 753. C'est sans doute le même mot que l'arm. *Gwas* et l'arabe-espagnol *Alguasil*), *Roturier* (m. all. *Riutære*, Cultivateur), *Esclave* (all. *Sklav*), *Bourgeois* (de l'all. *Burg*, Maisons enfermées dans une enceinte), *Barons* (v. all. *Purinc*, Agriculteur; m. all. *Bure*, *Bauer*, Paysan), *Aliboron*, *Aubain* (v. all. *Eliboro*, Étranger), *Riche* (isl. *Rik*, Puissant; v. all. *Rich*), *Aisé* (goth. *Azets*), *Gredin* (goth. *Gredus*, Affamé), *Fief* (corruption du b. l. *Feudum*; du v. all. *Fe*, Esclave, qui avait conservé cette signification en v. fr., et *Odal*, Propriété; Terre grevée d'un service), *Alleu* (du v. all. *All*, Entier, et *Odal*, Propriété libre), *Alévance* (v. all. *Alevanz*), *Rente* (isl. *Renta*).

(3) *Ambassadeur* (isl. *Ambt*, Charge, Office; *Ambahti* dans les gloses de Kero; peut-être cependant du celtique, car on lit dans Festus : *Ambactus* apud Ennium lingua gallica Servus dicitur), *Antrustion* (isl. *Tru*,

nistratifs et judiciaires (1), et les divisions arbitraires du sol (2) furent aussi changés. Il n'y avait pour les Franks qu'une seule profession digne d'un homme libre, l'état militaire, et ils importèrent dans leur nouvelle langue tous les termes de la vie de soldat auxquels ils étaient habitués (3). Les armes offensives (4)

Confiance; le v. fr. *Trussel* signifiait Charge, et la même racine se retrouve dans l'angl. *Trustee*, Fidéicommissaire), *Bailli* (isl. *Bati*, Monticule; d'où le v. fr. *Baille*, Hauteur fortifiée, Tour; *Baillie*, Possession, Puissance, et *Bailler*, Mettre en la puissance de quelqu'un, Donner), *Capitaine* (l. *Caput*, et isl. *þegn*, en b. l. *Thanus*, Chef, comme l'isl. *Höfudsmann :* littéralement Homme de la tête), *Connétable* (isl. *Kon* et l. *Stabulum*, Premier de l'écurie), *Échevin* (v. all. *Scepeno*), *Maréchal* (isl. *Marskalk;* v. all. *Mare*, Grand, et *Scalc*, goth. *Skalks*, Serviteur), *Mestre-de-camp* (isl. *Mestr;* voyez ci-dessus, p. 7 : ce mot s'est aussi conservé dans *Vague-mestre*), *Rachinburg* (du v. all. *Rachin*, Conseiller, et *Purigo*, Juré : littéralement *Bonus homo*, *Rico ombre*), *Sagibaron* (du v. all. *Sagan* et *Baro :* c'est le *Sögumadr* scandinave, l'Homme qui prononçait le jugement), *Sénéchal* (v. all. *Sinn*, Vice, Remplaçant de, et *Scalc*), *Échanson* (v. all. *Scencho*), *Bedeau* (v. all. *Butil*, Messager), *Hé-raut* (v. all. *Haro*).

(1) *Admaller* (v. fr. Appeler en justice; nous ne le connaissons que par le *Dictionnaire roman* de dom François : du v. all. *Mal*, Parlement, Assemblée politique), *Mail* (v. fr. Loi; d'après Martenne, *Amplissima collectio*, t. V, col. 754 : de l'isl. *Mal*, Sentence, Décision), *Ban* (v. all. *Ban*, Décret, Anathème, d'où l'on a fait *Forban*), *Escri* (v. fr. Proclamation, Édit. On lit dans l'art. 44 des statuts de la Gilde d'Erio : Omnes qui intrant gildam jurent super candelam, prout lex dictaverit, quod omnes justitiam et legem observare et tenere volucrint, prout in praesenti *skra* est praenotatum; dans Thierry, *Récits mérovingiens*, t. I, p. 387), *Taille* (isl. *Deila*, Diviser), *Gabelle* (isl. *Gafa*, Don, Présent; anglo-s. *Gafal*, Tribut), *Treu* (v. fr. Tribut, Témoignage de fidélité; de l'isl. *Tru*, Fidélité), *Reter* (v. fr. Accuser; de l'isl. *Retta*), *Halle* (la Maison politique; de l'isl. *Haul*), *Registre* (isl. *Regist*), *Rôle* (isl. *Rolla*), *Essoine* (v. fr. Excuse; du v. all. *Sunnea*).

(2) *Hameau* (v. fr. *Ham;* de l'isl. *Heim*, Maison, comme *Ville* du b. l. *Villa*), *Bourg* (v. all. *Purc*), *Banlieue* (de l'isl. *Bann*, Terre; Territoire de la ville qui s'étendait habituellement à une lieue à la ronde), *Canton* (anglo-s. *Cant*), *Contrée* (du l. *Contra;* mais, ainsi que nous l'avons dit, p. 139, note 7, à l'imitation de l'all. *Gegend*), *Marche* (v. fr. Frontière; du v. all. *Marcha*).

(3) *Guerre* (v. all. *Werra*), *Trève* (v. fr. *Trive;* du v. all. *Triuwa*, Alliance, Convention; d'où le v. fr. *s'Atriuver*, s'Allier, se Confédérer), *Gestre* (v. fr. Allié; de l'isl. *Gestr*, Hôte), *Otage* (isl. *Audig*, Riche; en pr. *Autig*), *Garde* (goth. *Wardja*, Veiller), *Eschauguiete* (v. fr. Sentinelle; de l'all. *Schauen*, Regarder, et de l'isl. *Gata*, Guetter), *Halte* (isl. *Hallda*, Tenir : on dit dans le même sens *Tenir ferme*), *Bivouac* (all. *Beiwacht :* littéralement Presque-veille), *Étape* (all. *Stapel*), *Guet* (du v. all. *Wahta*, Veille), *Garnison* (du v. all. *Warnon*, Défendre, Protéger), *Embuscade* (du v. all. *Bosk*, Bois : littéralement Soldats cachés dans un bois), *Tece* (v. fr. Exploit, isl. *Teik*).

(4) *Arquebuse* (v. fr. *Harquebuse;* du v. all. *Buhsa*, Arc, et de l'isl.

et défensives (1), les objets d'équipement (2), les signes de re-

Hark, Bruyant ou Redoutable : l'all. moderne l'appelle simplement *Büchse*), *Branc* (v. fr. Épée; de l'isl. *Brand*), *Brette* (isl. *Bredda*, Petit conteau), *Cival* (v. fr. Baton; de l'isl. *Kefl*), *Coseal* (v. fr. Flèche; de l'isl. *Höslur*, m. all. *Hasel :* littéralement Baguette de coudrier), *Dague* (isl. *Daggard*, m. all. *Degen*), *Dard* (isl. *Dörr*, anglo-s. *Daroth*), *Douille* (v. all. *Tuola*, m. all. *Tülle*, all. *Dille*), *Élingue* (v. fr. Fronde; du v. all. *Slinga ;* l'isl. *Slengia* sign. Lancer), *Épée* (en v. fr. *Spede ;* de l'isl. *Spadi :* la forme primitive s'est mieux conservée dans *Espadon ;* peut-être cependant du l. *Spatha ;* on trouve même dans la *Passion de saint Léger* la forme *Inspieth*), *Épicu* (isl. *Spiot*, v. all. *Spioz*), *Esponton* (all. *Sponton*), *Estoc* (du v. all. *Stoc*, Bâton), *Estramaçon* (goth. *Schram-sachs*, Épée tranchante; l'esp. *Escramo* ne signifie plus qu'une Arme de trait), *Flèche* (v. all. *Flukhe ;* dans Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz*, t. I, p. XLIV), *Framée* (v. all. *Framea*), *Francisque* (v. all. *Frakka ;* dans Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. III, p. 443; probablement la racine de *Fracasser* et *Fricassée*), *Guisarme* (v. all. *Gais*; le l. *Gaesum* sign. une Arme de trait), *Hallebarde* (goth. *Ath*, sax. *Healh*, Pique, et goth. *Barta*, Hache), *Javelot* (isl. *Gaflok*), *Mangonneau* (v. all. *Mango*, Machine), *Pique* (v. all. *Pickhe*), *Recor* (v. fr. Pieu; de l'isl. *Rcka*), *Sabre* (all. *Sabel*), *Talloce* (v. fr. Hache; de l'isl. *Telgia*), *Wigre* (v. fr. Lance; isl. *Vigr*), etc.

(1) *Barde* (v. fr. Bouclier; de l'isl. *Bardi :* on dit encore Bardé de fer et une Barde de lard), *Bouclier* (v. all. *Buckeler;* le v. fr. *Buckel* sign. Bosse, et il y en avait ordinairement une au milieu des boucliers), *Brunie* (v. fr. Cuirasse; de l'isl. *Brynia*), *Cotte de Maille* (du v. all. *Chozza*, et de l'isl. *Mal*), *Haubert* (du v. all. *Halsberc;* littéralement Couverture du con), *Hialme* (v. fr. Heaume; de l'isl. *Hialm*), *Pavois* (m. all. *Pavese*, Grand bouclier), *Rondache* (m. all. *Runtatsche :* littéralement Bouclier rond), *Targe* (v. all. *Targa*). Ce n'est pas une simple augmentation du vocabulaire, les mots latins correspondants, *Cassis*, *Clypeus*, *Ensis*, *Galea*, *Lorica*, *Pilum* et *Telum*, sont tombés en désuétude : peut-être ne faut-il excepter que *Haste* et *Saiette*, dont on ne se sert plus depuis longtemps, *Glaire* et *Poignard*, qui sont d'origine moderne, et *Arc*, *Arme*, *Écu* et *Lance*. Un changement du même genre eut lieu à la fin du XVe siècle, quoique Bonivard l'ait singulièrement exagéré en disant : Touz vocables anciens d'art militaire courantz par la Gaule sont este cassez et miz les italiens en leur place; *Advis et devis des lengues;* dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, IIe série, t. V, p. 305.

(2) *Baudrier* (v. all. *Balderich*), *Bride* (v. all. *Brittit*), *Carquois* (v. all. *Kochar*), *Caveçon* (all. *Kappzaum*), *Éperon* (v. all. *Sporon*), *Étrier* (en v. fr. *Estrief*, dans le *Partonopeus*, v. 6880; b. sax. *Striep:* peut-être cependant du celtique), *Fautre* (v. fr. Appui de la lance; de l'isl. *Fotr*, Pied), *Gant* (v. all. *Wante*), *Fourreau* (v. all. *Vuolar*, goth. *Fodr*), *Hatt*, *Helt* (v. fr. Garde; de l'isl. *Hialt*), *Hancere* (v. fr. Poignée; du v. all. *Hant*, Main), *Harnais* (isl. *Hardneskia*; en m. all. *Harnasch* se disait aussi de l'équipement du guerrier, et l'esp. a conservé *Arnes*). Nous indiquerons encore, comme se rattachant à cette classe de mots, *Bander* (dans le sens du l. *Arcuere;* de l'isl. *Benda*), *Fourbir* (v. all. *Vurban*) et *Adouber*, en v. fr. Armer, Préparer, qui est resté un terme du jeu des échecs et a formé le verbe *Radouber;* de l'isl. *Dubba*, Mettre en ordre, en bon état.

connaissance (1), les différentes espèces (2) et les réunions de soldats (3), les combats (4), les fortifications (5), les profits (6

(1) ***Bannière*** (m. all. ***Baniere***), ***Étendard*** (all. ***Standarte***), ***Fanon*** (v. fr., et ***Fennion***, ***Penon***, ***Penoncel;*** du v. all. ***Fano***), ***Gonfanon*** (isl. ***Gunnfani***, frq. ***Gundfano***), ***Écharpe*** (all. ***Scherpe***), ***Blason*** (du v. all. ***Blässe***, Signe). La plupart des termes de sa langue sont également d'origine teutonique; nous citerons entre autres ***Timbre***, Casque, du m. all. ***Zimber***, Métal; ***Givre***, Dragon, Serpent, de l'isl. ***Gifr***, Monstre, et ***Gueule***, Rouge, de l'isl. ***Gull***, D'or. L'or était, pendant le moyen âge, considéré comme rouge : Raudan skiöld... ok var dregit a leo med gulli; ***Laxdælasaga***, ch. XXI.

Conquis i ont rogo or et blanc argent.

Romans d'Agolant; dans Bekker, ***Ferabras***, p. 185.

(2) ***Soldat*** (probablement d'un part. b. l.; mais le radical semble plutôt venir de l'all. ***Sold*** que du l. ***Solidus :*** le v. fr. ***Maaillie***, dont la signification était la même, est une corruption de l'isl. ***Mali***), ***Champion*** (v. all. ***Chempfo***), ***Fantassin*** (v. all. ***Fendo;*** isl. ***Fantur;*** sans doute par l'intermédiaire de l'esp.), ***Gelde***, ***Gueude*** (v. fr. Infanterie; de l'isl. ***Gild***, Fort, ou du v. all. ***Gelde***, Association), ***Ribaut*** (v. fr.; de l'all. ***Reinbalt :*** peut-être le sens injurieux que ce mot a fini par avoir, tient-il moins aux désordres habituels de la vie de soldat qu'à un de ces jeux de mots qui étaient si chers au moyen âge : le v. all. ***Hripa*** sign. Prostituée), ***Routier*** (littéralement Membre d'une route : voyez la note suivante), ***Estaffier*** (de l'isl. ***Staf***, Bâton : c'était autrefois le signe du commandement; jusqu'à ces derniers temps les adjudants portaient une canne; on a conservé le bâton du maréchal, et le chef des avocats s'appelle encore ***Bâtonnier***). Nous ne citons ni ***Lansquenet*** (all. ***Landsknecht***) ni ***Reitre*** (all. ***Reiter***), dont la date est moderne.

(3) ***Here*** (v. fr. Armée; de l'isl. ***Her***), ***Arrière-ban*** (du v. all. ***Heerbann***), ***Bande*** (goth. ***Bandi***), ***Troupe*** (v. all. ***Drupo***, m. all. ***Trupe***), ***Rote***, ***Route*** (v. fr.; en v. all. ***Hrotta :*** l'isl. ***Reita*** sign. Réunion), ***Escharie*** (v. fr.), ***Escadron*** (v. all. ***Scara :*** on lit déjà dans Hinkmar : Bellatorum acies quas vulgari sermone *scaras* vocamus; ***Opera***, t. II, p. 158).

(4) ***Capleis***, ***Caploi*** (v. fr. Bataille, Coup; de l'isl. ***Kapp***, Querelle), ***Cembel*** (v. fr. Duel; de l'isl. ***Kempa***, Champion), ***Escarmouche*** (de l'all. ***Scharmutzel***, probablement par l'intermédiaire de l'it. ***Scaramuccio***), ***Estour*** (v. fr. Combat; de l'isl. ***Stord***), ***Estri*** (v. fr. Combat; de l'isl. ***Strid***, Guerre), ***Debarcler*** (v. fr. Mettre en fuite; de l'isl. ***Baratta***, Bataille : littéralement Mettre hors de combat). Le v. fr. ***Capler*** (se Battre courageusement; de l'isl. ***Kappalar***) et ***Bretailler*** (de l'isl. ***Bredda***, Petit couteau) sont aussi d'origine teutonique, et ***Bataille***, ***Combat***, ont sans doute été formés à l'imitation de l'all. ***Schlacht***, qu'on a dérivé de ***Schlagen***. Nous ajouterons quelques mots latins appartenant à la langue militaire que nos ancêtres n'avaient pas conservés : ***Acies***, ***Ala*** (Aile est d'origine moderne), ***Bellum*** (redevenu ***Duel***), ***Castra***, ***Cornu***, ***Cuneus***, ***Eques***, ***Legio*** (***Légion*** n'existait pas en v. fr.), ***Miles***, ***Praelium***, ***Pugna*** et ***Turma***.

(5) ***Baille*** (v. fr. Tour, Hauteur fortifiée; de l'isl. ***Bali***, Monticule), ***Beffroi*** (v. fr. Tour fortifiée; m. all. ***Bercvrit***), ***Berme*** (all. ***Bräme***), ***Berteische*** (v. fr. Muraille; de l'isl. ***Bær***, Ville, et ***Teik***, Marque), ***Boulevart*** (v. fr. ***Bolevercq;*** de l'isl. ***Bolverk***, Fortification : littéralement Ouvrage en pieux; ou du m. all. ***Borghwal***, Muraille d'un bourg), ***Estacade*** (all. ***Stackel***). Le v. fr. ***Herdeler***, Fortifier, semble venir aussi de l'isl. ***Herda***.

(6) ***Butin*** (isl. ***Byti***), ***Eschec*** (v.

et les accidents de la guerre (1) furent généralement désignés par des mots dont la racine était germanique. Les Gaulois et les Romains naviguaient depuis longtemps sur les fleuves et pratiquaient déjà le long des côtes un cabotage restreint ; mais en cherchant leurs moyens de subsistance dans la piraterie, les Saxons et les Normans acquirent des connaissances maritimes bien plus étendues. Ceux qui s'établirent dans les Gaules continuèrent naturellement à se servir des expressions qui leur étaient familières, et, dans l'impossibilité de les remplacer par d'autres, leurs nouveaux compatriotes les adoptèrent sans résistance. Presque tous les termes particuliers à la marine furent donc empruntés aux langues du Nord : les vaisseaux (2) et leurs différentes parties (3),

fr. Butin ; Isl. *Skak*), *Eschiller* (v. fr. Ravager ; de l'isl. *Eckill*, Pirate), *Guerdon* (v. fr. Récompense ; du v. all. *Werd*, Prix), *Hernois* (v. fr. Butin ; de l'isl. *Hernam*), *Pillage* (de l'isl. *Spilta*, Piller), *Rese* (v. fr. Excursion militaire ; de l'all. *Reise* plutôt que de l'ar. *Ghazie*, *Ghazia*, dont nous avons fait *Razia*), *Sac* (all. *Schach*, Pillage : le m. all. *Sacman*, *Sacroup*, se rapprochait encore davantage de la prononciation française). Peut-être *Rançon* vient-il aussi de l'isl. *Ram*, Dépouille, plutôt que du l. *Redemptio*.

(1) *Blessure* (v. all. *Blässe*, Signe, Marque : on dit dans le même sens Porter les marques de quelqu'un), *Estocade* (du v. all. *Stoc*, Bâton), *Estropier* (de l'all. *Strumpf* : ainsi que nous l'avons dit, p. 133, ce mot pourrait aussi venir du celtique).

(2) *Bateau* (isl. *Bat*), *Bot* (v. all. *Bot*), *Busse* (v. fr. Chaloupe ; isl. *Bussa*), *Canot* (isl. *Kani*), *Chaloupe* (all. *Schlup* : la forme *Sloop* est moderne), *Coque*, *Coquet* (v. all. *Chocho*, m. all. *Koche*), *Dogre* (isl. *Dugga*, Bateau pêcheur), *Dromont* (v. fr. ; isl. *Dromund* : peut-être cependant de Δρομων ; car on lit dans Fulgentius Planciades : *Dromo*, genus navicellae velocissimae), *Escoi* (v. fr. Vaisseau léger ; isl. *Skuta* : la forme pr. *Escot* était restée plus voisine de la racine), *Esneque* (v. fr. Vaisseau ; isl. *Sneckia* : Piraticis navibus quas *sneckas* appellamus ; *De profectione Danorum in Terram sanctam* ; dans Langebeck, *Rerum danicarum scriptores*, t. V, p. 348), *Esquif* (isl. *Skip*, malgré le l. *Scapha*), *Felouque* (isl. *Flug*, Mouche ; l'angl. dit *Flyboat* : peut-être cependant de l'ar. *Falukah*), *Galee*, *Galie*, *Galion*, *Galiote*, *Galère* (isl. *Galeida* ; de l'isl. *Gale*, Vent), *Gondole* (all. *Gondel* ; probablement par l'intermédiaire de l'it. *Gondola*), *Lin* (v. fr. ; isl. *Hli*), *Semaque* (v. fr. ; isl. *Smak*), *Tartane* (all. *Tartane* ; probablement d'origine orientale), *Yacht* (isl. *Jagtskip*, Navire d'observation ; mais ce mot n'a, comme le suivant, qu'une date moderne), *Yole* (all. *Jölle*). *Flotte* vient aussi de l'isl. *Floti*.

(3) *Babord* (isl. *Bakbord*), *Bastingue* (de l'isl. *Bast* et *Engi*, littéralement Enceinte tissée), *Baume* (all. *Baum*), *Beaupré* (all. *Bogspriet*), *Bodine* (holl. *Bodem*, fris. *Buthem*, d'où l'all. *Bodmerei*), *Bord* (isl. *Bord* : le v. all. *Borti* sign. Navire), *Cajute* (all. *Kajüte*), *Cale* (isl. *Kial*), *Clamp*

leurs agrès (1), les opérations de la manœuvre (2) et les hommes de l'équipage (3) conservèrent leurs anciens noms teutoniques (4).

Mais ces modifications du vocabulaire n'étaient amenées que par la nécessité d'employer de nouveaux termes pour désigner

(isl. *Klampi*), *Dunette* (all. *Dünen*), *Espare* (isl. *Sparri*), *Hauban* (isl. *Hraufan*), *Hune* (isl. *Hun*), *Lof* (isl. *Lofi*), *Mât* (isl. *Mast*), *Mât de Senou* (all. *Schnaumast*), *Quille* (isl. *Kiöll*), *Tillac* (isl. *þiliur*), *Tolets* (all. *Dullen*), *Tribord* (isl. *Stiorbord*).

(1) *Agrès* (isl. *Hagr*), *Ancre* (all. *Anker*; plutôt que du latin *Anchora*), *Anspec* (all. *Handspake*), *Betas* (v. fr.; isl. *Beitias*), *Bigue* (all. *Picke*, *Bock*), *Bouée* (all. *Boje*), *Boulines* (all. *Bulienen*, fris. *Builin*), *Bressin* (isl. *Bras*), *Broiols* (v. fr. Cargues; de l'isl. *Bra*), *Câble* (all. *Kabel*), *Compas* (isl. *Kumpas*), *Cosse de fer* (all. *Kausch*), *Drosse* (fris. *Tros*), *Écore* (all. *Skor*), *Escoupe* (fris. *Skup* : probablement le même mot que *Écope*, auquel, ainsi que nous l'avons dit, on peut assigner aussi une origine celtique), *Estran* (isl. *Streng*, all. *Strand*), *Estrope* (m. all. *Stropp*), *Étai* (all. *Stag*), *Foc* (goth. *Focka*), *Gaffe* (isl. *Gaffall*), *Grappin* (isl. *Greip*), *Hel* (v. fr. Timon; de l'isl. *Hallda*, Diriger la route), *Rabans* (all *Raabanden*), *Timon* (de l'isl. *Temia*, Dompter, Soumettre; ou peut-être par analogie du l. *Temo*), *Tref* (v. fr. Voile; de l'isl. *Trefia*), *Vindas* (v. fr. Guindeau; de l'isl. *Vinda*).

(2) *Breuiller* (v. fr. Carguer; de l'isl. *Bra*), *Carguer* (probablement de l'isl. *Karg*, Paresseux, Inutile), *Flotter* (isl. *Flota*, Surnager), *Haler* (isl. *Halla*), *Hisser* (isl. *Hisa*), *Louvoyer* (all. *Lavieren*), *Rider* (isl. *Rida*), *Sigler* (v. fr. Mettre à la voile; isl. *Sigla*), *Sonder* (isl. *Sunda*, Nager : on sondait en plongeant).

(3) *Bosseman* (all. *Bolsmann*), *Calfat* (all. *Kalfaterer* : c'est probablement un mot turk), *Coq* (all. *Koch*), *Eschipre*, *Eskipre*, *Esquiman* (v. fr. Matelot; de l'isl. *Skip*), *Estriman* (v. fr. Pilote; de l'isl. *Stiori*, Gouvernail, et *Man*, Homme), *Lamaneur* (all. *Lothmann*), *Maître d'équipage* (de l'isl. *Mestr* et *Skip*), *Mousse* (all. *Mutze*), *Pilote* (holl. *Pijlot*; probablement de *Pijlen*, Mesurer), *Timonnier* (de l'isl. *Temia*).

(4) Une foule d'autres mots de la langue maritime viennent aussi des idiomes teutoniques : nous citerons entre beaucoup d'autres : *Avarie* (all. *Haverei*), *Balast*, *Last*, *Lest* (de l'isl. *Lest*, Mesure de la charge d'un navire), *Fret* (v. all. *Vraht*, Loyer), *Ebe* (all. *Ebbe*), *Flots* (isl. *Flod*; peut-être cependant du l. *Fluctus*, conservé dans *Flux* et *Reflux*), *Vague* (v. all. *Wag*, Mer; *Wac*, Flot : on trouve aussi en arm. *Gwagen*), *Rade* (m. all. *Rade*), *Digue* (fris. *Deich*); les quatre points cardinaux : *Est* (isl. *Eyst*), *Sud* (isl. *Sud*), *Ouest* (isl. *Vest*) et *Nord* (isl. *Nord*); plusieurs vents : *Bise* (all. *Bise*, Vent du nord-ouest, du v. all. *Pison*, Bruir; mais, comme nous l'avons dit, p. 130, note 1, *Bix* sign. en arm. Vent du nord-est, et y aurait aussi un sens rationnel), *Autan* (isl. *Austan*, Vent d'est : peut-être du l. *Auster*, quoiqu'il désignât le Vent du midi), *Galerne* (v. fr. Vent du nord; de l'isl. *Gola*, Vent froid, si l'étymologie celtique que nous avons indiquée, p. 137, n'était pas juste), etc. Tous les mots d'origine latine n'ont cependant pas été rejetés du français : nous citerons entre autres *Carène*, *Gouvernail*, *Marin*, *Navire*, *Port*, *Poupe*, *Proue*, *Radeau*, *Rame*, *Tempête*, *Vaisseau* et *Voile*.

des idées nouvelles, et non par la prédominance des idiomes germaniques sur la langue habituelle du pays. La plupart des mots latins qui exprimaient ces idées universelles qu'on retrouve comme un fond commun dans la vie de tous les peuples ne subirent que de simples changements de prononciation. La langue de la religion resta exclusivement latine (1), et les rapports de la famille (2), les diverses parties du corps (3) et leurs maladies (4), les distinctions d'âge et de sexe (5), les phénomènes célestes (6), les accidents du sol (7), les mesures du

(1) Peut-être ne faut-il excepter que *Cloche*, en v. all. *Glogga* et en isl. *Klucka*, dont le radical se trouve aussi dans les dialectes celtiques : k. *Cloch*, irl. *Clog* et arm. *Kloc'h*. Le v. fr. *Sain* pourrait cependant avoir aussi quelque rapport d'étymologie avec le v. all. *Singan* et l'isl. *Syngia*, Chanter, et nous ne savons si, comme on l'a dit, *Pèlerin* vient du l. *Peregrinus* plutôt que du v. all. *Piligrim*.

(2) Sauf *Bru*, en goth. *Bruths*; l'isl. *Brud* signifie aussi Nouvelle mariée, et *Bru* a conservé ce sens dans le patois de plusieurs provinces : *Socer*, *Nurus* et *Glos* ont également disparu du français. *Maman*, en v. all. *Ama*, a sans doute été formé de *Mater*, comme *Papa* de *Pater*, et malgré le v. all. *Nevo* nous croyons *Neveu* dérivé de *Nepos*.

(3) Sauf *Buste* (v. fr. *Buc*; isl. *Bugt*, Poitrine : *Bust* sign. aussi Haut, Extrémité supérieure), *Flanc* (v. all. *Hlancha*, goth. *Flant*), *Giron* (v. all. *Gere*), *Hanche* (v. all. *Anca*), *Joue* (du v. all. *Tjuk*, ou, comme nous l'avons déjà dit, de l'arm. *Javed*), *Lippe* (en v. fr. *Lepe*; du v. all. *Lep*, all. *Lippe*), *Nache* (v. fr. Derrière; de l'isl. *Nakinn*, Nu : littéralement Nudités), *Nuque* (isl. *Hnack*), *Panse* (fris. *Pans*), *Tette* (goth. *Dad*, v. all. *Ziza*, m. all. *Tutte* : nous avons déjà indiqué comme fort possible une origine celtique). Malgré le v. all. *Grant*, Barbu, le l. *Crinis* nous empêche d'y ajouter le v. fr. *Grenon*, Moustache, Sourcil, et la rareté des prosthèses ne nous semble pas une raison suffisante pour dériver *Nombril*, en p. du Jura *Ambrillot*, du v. all. *Nabulo* plutôt que du l. *Umbilicus*.

(4) Nous en exceptons seulement *Bosse* (all. *Butz*), *Bouton* (isl. *Bull*, Tumeur : l'esp. *Bullo*, Enflure, a mieux conservé la forme primitive), *Crampe* (v. all. *Chrampho*), *Éclopé* (en v. fr. *Clop*; de l'isl. *Klepp*, Tumeur, Nœud), *Farcin* (de l'isl. *Farsiuk*, Gravement malade), *Frisson* (du v. all. *Vriosan*), *Galle* (isl. *Galli*), *Goutte* (all. *Gicht*, dont le radical existait déjà dans le v. all. *Keuchligot*, Paralysie), *Hoquet* (angl. *Hicket*; flam. *Hick* : peut-être une onomatopée, ou un mot celtique : voyez ci-dessus, p. 148, note), *Tac* (v. fr. Pleurésie; isl. *Tak*).

(5) Le v. fr. *Mescin*, Jeune garçon, et *Meschine*, Jeune fille, sont cependant un diminutif de l'all. *Mensch*, et *Bachelier*, Jeune homme fait, vient du v. all. *Bakeler*, Jeune garçon.

(6) *Année*, *Saison* (peut-être cependant de l'hébreu *Kesc*), *Printemps* (littéralement *Primum tempus*), *Été*, *Automne*, *Hiver*, *Janvier*, *Février*, *Mars*, etc. *Jour*, *Nuit*, *Matin*, *Midi*, *Soir*, *Aurore*, *Crépuscule*, *Soleil*, *Lune*, *Étoile*, *Astre*, *Comète*, *Planète*, *Éclipse*, etc.

(7) Les noms en petit nombre qui sont dérivés des langues germaniques

temps (1), les différents états de l'atmosphère (2), les métaux (3) et les objets de première nécessité (4) gardèrent presque tous des noms d'origine romaine.

Les peuplades germaniques menaient une vie trop agitée et ne reconnaissaient qu'une propriété trop précaire pour que l'agriculture ait pu y acquérir de grands développements (5) : celles qui s'établirent dans les Gaules n'y portèrent ainsi que bien peu de pratiques nouvelles (6) ; et renoncèrent facilement à se servir

n'expriment que des idées secondaires sans importance géographique : tels que ***Bulle*** (all. ***Butz***), ***Crique*** (isl. ***Kring***), ***Falaise*** (v. fr. ***Falise;*** du v. all. ***Felisa***, Promontoire, Écueil, Rocher), ***Flaque*** (isl. ***Flaki***), ***Hafne*** (v. fr. Havre; isl. ***Hafn***), ***Haule*** (v. fr. Fosse; isl. ***Hol***), ***Hogue*** (v. fr. Monticule; isl. ***Haug***), ***Nappe*** (de l'isl. ***Gnap***, Mer), ***Lande*** (de l'isl. ***Land***, Terre indivise), ***Nez*** (p. normand, Pointe de terre longue et basse qui avance dans la mer; isl. ***Nes***), ***Ras*** (isl. ***Ras***), ***Ravin***, ***Ravine*** (m. all. ***Rabine***, Torrent), ***Regord*** (v. fr. Courant; isl. ***Gard***), ***Ruis*** (v. fr.), ***Ruisseau*** (m. all. ***Risa***, ***Runsel***).

(1) ***Siècle***, ***An***, ***Mois***, ***Semaine*** (en v. fr. ***Sepmainne :*** littéralement Sept matins, comme l'angl. ***Sennight***, Sept nuits), ***Journée***, ***Heure***, ***Minute***, ***Moment***, ***Temps***, ***Espace***, ***Intervalle*** et ***Durée*** sont aussi d'origine latine.

(2) Nous n'en exceptons que ***Brouée*** (v. all. ***Brodem***, ***Brodel;*** peut-être la racine de ***Brouillard***), ***Grésil***, ***Gréler*** (v. all. ***Geriseln***), ***Orage***, ***Ouragan*** (all. ***Orkan***) et peut-être ***Foudre:*** car en isl. ***Fudr*** signifie Chaleur et Mouvement rapide. L'adoucissement habituel des mots empruntés aux langues du Nord nous empêche d'ajouter ***Tonnerre***, en v. all. ***Donar***. ***Verglas***, dont la seconde syllabe est certainement l'all. ***Glas***, Verre, est un mot moderne : la forme ancienne était ***Vergiel***.

(3) Il n'y a d'exception que pour ***Laiton***, en isl. ***Latun***. ***Cobalt*** (all. ***Kobalt***) et ***Zinc*** (m. all. ***Zin***, Étain) sont des mots récents.

(4) ***Pain***, ***Vin***, ***Viande***, ***Poisson***, ***Légume***, ***Lait***, ***Fruit***, ***Sel***, ***Feu***, ***Flamme***, ***Couteau***, ***Table***, ***Lit***, ***Maison***, ***Porte***, ***Fenêtre***, ***Pierre***, ***Caillou*** (malgré le v. all. ***Hal***, en b. l. ***Hallus***), ***Sable***, ***Chaux***, ***Arbre***, ***Plante***, ***Terre***, etc. Nous indiquerons parmi les rares exceptions ***Bois*** (v. fr. ***Bosc***, ***Busque*** ; de l'isl. ***Busk***) et le v. fr. ***Eve*** (v. all. ***Awa;*** goth. ***Ahva***) : au moins l'ancienne forme ***Aigue*** (voyez Ville Hardouin, ***Histoire***, p. 132), la racine de ***Aiguière***, nous rend une origine latine bien suspecte.

(5) Frumenta ceterosque fructus patientius quam pro solita Germanorum inertia laborant, disait Tacite, ***Germania***, par. XLV ; et on lit dans le ***Casus Sancti-Galli :*** Magistri pastorum duo, homines utique silvestres, hirsuti et prolixis barbis, ut id genus multum videri solet ; dans Pertz, ***Monumenta***, t. II, p. 83.

(6) ***Friche*** et ***Défricher*** sont cependant sans doute dérivés du v. all. ***Frisc***, Frais, Reposé, et il est probable qu'ils répondent à une idée allemande : car le v. fr. ***Erme*** vient du goth. ***Arm***, Délaissé, comme le p. languedocien ***Armas***, Terre inculte, et quoiqu'en ait dit M. Grimm, ***Geschichte der deutschen Sprache***, p. 62, ***Jachère*** n'est pas une corruption de ***Vervactum***, quod vere semel aratum est, mais un dérivé de ***Jacere***, ***Jacitura***, Terre qui doit se reposer.

des termes agricoles de leurs compatriotes. Peut-être *Blé* (1), *Épeautre* (2), *Sillon* (3), *Javelle* (4), *Gerbe* (5), *Roncin* (6), *Somier* (7), *Parc* (8), *Haie* (9), *Balise* (10), *Gazon* (11) et *Écurie* (12) sont-ils les seuls mots que le français ait adoptés (13). Si deux instruments aratoires, la *Houe* (14) et la *Herse* (15), et quelques parties de l'équipement des chevaux de travail (16) n'ont point

(1) Isl. *Blad*, Feuille; b. l. *Bladum;* v. fr. *Bled*.

(2) Du v. all. *Spelta*, quoique Palæmon s'en soit servi.

(3) De l'isl. *Sila*, Sillonner, qui est aussi la racine du v. fr. *Siler*, et de *Sillage*.

(4) V. all. *Gauffel*.

(5) V. all. *Garba*.

(6) Isl. *Hross*, Jument; v. all. *Hros*, Cheval :

Il cüidast bien estre repris
Ou de murdre ou de larrecin,
S'en s'estable éust un roncin.

Romans de la Rose, v. 1124.

(7) Du v. all. *Saum*, anglo-s. *Seam*, isl. *Saumr*, Charge :

Li mul e li sumer sunt garniz e trusset.

Voyage de Charlemagne, v. 240.

Nous avons déjà, p. 143, note 16, indiqué comme possible une origine celtique qui nous semble bien moins probable.

(8) Anglo-s. *Pearroc*, v. all. *Parc:* il vient, dans toutes les acceptions qu'on lui a données, du v. all. *Pergan*, Fortifier, Défendre, Couvrir.

(9) Du m. all. *Hac*, Bois; isl. *Hagi:* ce dernier mot a fini par prendre le sens de Pâturage, parce que la richesse agricole des hommes du Nord consistait surtout en troupeaux de cochons, qu'ils menaient dans les forêts à la glandée; mais la langue a conservé des traces de sa première acception : *Hagna* y signifie Haie, et *Hegna*, Entouré de haies.

(10) De l'isl. *Balaz*, Qui s'élève en haut.

(11) V. all. *Waso*. Malgré le m. all. *Reine-gras*, l'isl. *Fodr*, en b. l. *Fodrum*, et l'isl. *Stra*, nous n'ajoutons ni *Raigras*, dont l'origine est moderne; ni *Feurre*, *Fouarre*, *Fourrage*, ni le v. fr. *Estrain*, qui nous semblent venir du g. *Fœur* et du l. *Stramen*.

(12) V. all. *Scura*. Le v. all. *Barn*, Grange, n'est pas resté dans la langue, mais on le retrouve dans quelques noms de lieu : *Barneville*, *Bernay*, *Berneval*, etc.

(13) Peut-être cependant pourrait-on ajouter *Travail*, de l'isl. *Trafali*, dont la racine se retrouve dans le goth. *Trawla*, Travailler; *Besogne* (v. all. *Bisiuni*) et *Acre*, en goth. *Akrs*, en v. all. *Achar*, en isl. *Akr* et en b. l. *Acra : Acker* était aussi en m. all. une mesure agraire, qui avait 60 verges de long sur 5 de large. Mais quelque douteuse que le v. all. *Zurba* et l'isl. *Torf* rendent l'étymologie de *Tourbe*, nous croyons ce mot d'origine celtique : voyez ci-dessus, p. 141, notes, col. 1.

(14) V. all. *Hauwa*, *Howa* d'après un vocabulaire du XI[e] siècle publié dans le *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. III, p. 370 : *Houre* et *Hoyau* sont évidemment le même mot.

(15) V. all. *Hurt*, all. *Harke*, b. l. *Hersia :* le p. de la Meuse donne encore à *Harcotte* le sens de Petit râteau. *Scarificateur* vient sans doute du v. all. *Scaro;* mais il est trop moderne pour que nous devions en tenir compte.

(16) *Bât* (all. *Bast*), *Hotte* (all. *Hotte*) : nous n'indiquons pas *Harnais*, *Harnois*, *Harnachement*, dont, ainsi que nous l'avons dit, p.

perdu leurs noms allemands, ils le durent sans doute, non à l'influence de leur première langue, mais à des formes étrangères jusqu'alors aux Gaulois, qui les empêchèrent de leur imposer d'autres dénominations. La culture des jardins (1) était aussi bien peu avancée, et sauf peut-être *Bette* (2), *Céleri* (3), *Espalier* (4), *Glai* (5) et *Griotte* (6), dont l'âge et l'origine sont encore bien incertains, aucun mot d'horticulture ne semble avoir été emprunté aux langues germaniques. Les noms que le vieux-français donnait à la réunion des animaux domestiques, *Faude* (7), *Fiée* (8), *Floc* (9), *Folke* (10), *Herte* (11) et *Troupeau* (12), ont au contraire une origine teutonique, et l'on reconnaît à leur multiplicité et à la disparition du mot latin (13) la prédominance absolue des

140, note 4, la racine est un mot signifiant Fer, qui existait également en celtique et dans les langues germaniques (v. all. *Jarn*).

(1) *Jardin* vient cependant probablement des langues du Nord : *Garto* dans le *Vocabulaire de Saint-Gall*, *Gard* en isl., *Cartin* dans la version interlinéaire attribuée à Kero.

(2) M. all. *Bieze*, all. *Beete*.

(3) Isl. *Selleri :* nous ne l'avons rencontré dans aucun livre ancien.

(4) All. *Spalier*.

(5) *Glayeul* selon les dictionnaires du vieux-français ; mais le m. all. avait aussi *Gloie*, *Gleie*, et *Oster-gloie* indique une plante qui fleurissait bien avant le glayeul.

(6) C'est une cerise dont les noyaux sont fort gros, et l'isl. *Griot* sign. Pierre : à Caen, le peuple appelle les *Noyaux* des *Cailloux*, et l'all. donne aux Fruits à noyau le nom de *Steinöbst*. Nous ne comptons ni *Chou*, qui peut venir du l. *Caulis*, comme de l'all. *Kohl*, le radical de *Colza* (*Kohl-Saat*), ni *Échalotte*, en all. *Schalotte*, dont le nom vient, comme la plante, de *Ascalon*, ni même *Framboise*, que cependant nous croirions plutôt une corruption de l'all. *Brombusch*, Ronce, d'où l'on a dérivé le fris. *Brommelbei*, Mure, que de *Fraise de bois*, ainsi que l'a supposé M. Diez.

(7) Une faude veit de berbiz.

Benois, *Chronique rimée*, l. II, v. 28496.

De l'isl. *Fiolld*, Multitude ; la forme *Falde* qui se trouve dans *Les quatre livres des Rois*, p. 93, se rapproche encore davantage de cette racine.

(8) Ce mot est resté dans le p. normand ; v. all. *Fihu*, Troupeau.

(9) Isl. *Flock*, Troupeau ; le v. fr. disait aussi *Flou :*

Apres un moult grant flou de pors,
Grans et petiz, et noirs, et sors.

Li povres clercs, v. 148.

(10) Cum folc en aut grand adunat
Lo regne prest a devastar.

Vie et Passion de saint Léger, st. XXII.

V. all. *Folc*, Troupe : le pr. *Afolcar* sign. aussi Attrouper.

(11) Une herte de cers troverent.

Romans de Brut, v. 140.

Isl. *Hiörd*, v. all. *Herta*, Troupeau.

(12) De *Troupe*, qui, comme nous l'avons déjà dit, vient du v. all. *Drupo*, m. all. *Trupe*.

(13) *Grex* ne semble pas avoir passé

Franks sur cette partie du vocabulaire (1). La racine de *Bosc* (2), *Breuil* (3), *Forêt* (4), *Gualt* (5), *Haie* (6), *Taillis* (7) et *Baliveau* (8) appartient également aux idiomes du Nord : l'état inculte où se trouvait encore une partie de l'Allemagne au commencement du V[e] siècle y avait rendu ces mots trop usuels pour que les bandes qui franchirent le Rhin ne les aient pas importés dans la langue de leur nouvelle patrie.

Au moment de leur établissement dans les Gaules, les Germains

en français, *Caterva* en a bientôt disparu, et *Turba* y a pris un autre sens. Les autres noms collectifs de cette espèce sont également d'origine germanique : *Bande* (goth. *Bandi*), *Foule* (isl. *Fiölld*, goth. *Folla*), *Groupe* (Isl. *Gru*, Multitude), *Horde* (isl. *Hiörd*), *Troupe*.

(1) Plusieurs dispositions de la Loi salique montrent quelle importance les troupeaux avaient pour les anciens Franks. Nous citerons encore comme teutoniques *Houlette* (all. *Hute*), le v. fr. *Ran*, Bélier, resté dans le p. normand (de l'isl. *Ram*, Robuste; la racine du v. all. *Rammilon*, en l. Coire), et *Marran*, littéralement Mauvais ran, Mouton, qui vient peut-être du l. *Mutilus* malgré les rapports avec le celtique que nous avons indiqués, p. 137, note 6. Mais, ainsi qu'on l'a souvent prétendu, *Berger* ne nous semble pas venir de l'all. *Berg*, Montagne : nous le dériverions plutôt de *Berbicarius*, du l. *Vervex*, en b. l. *Berbix*, comme le l. *Opilio* de *Ovis*, et le m. all. *Schafære* de *Schaf*; *Ohsinari*, *Bouvier*, *Suein*, *Porcher*, etc., ont été formés de la même manière.

(2) Il n'i aveit point d'erbe, ne de bosc un [buisson.

Romans d'Alixandre, p. 259, v. 33.

De l'isl. *Busk*, goth. *Boste*.

(3) La grant tente le roi, de les le bruel tendue.

Romans d'Alixandre, p. 56, v. 33.

Anglo-s. *Broel*, all. *Brühl*.

(4) V. all *Forst*, *Forest* : littéralement les Sapins, *Fohre*, comme le prouvent d'autres vieilles formes *Foraha*, *Forha*.

(5) Devers un guall uns granz leons li vint.

Chanson de Roland, st. CLXXXI, v. 25.

Du v. all. *Wald* : on trouve cependant aussi en v. fr. *Gau* (voyez Mouskes, *Chronique rimée*, v. 7819), et on lit dans Altaserra, *Rerum aquitanicarum* p. 134 : Bagandae dicti quasi Sylvicolae; *Gau* enim lingua gallica Sylvam sonat; mais nous croyons que par une erreur fort commune dans les écrivains du XVII[e] siècle, il a confondu le gaulois avec les anciennes langues germaniques.

(6) En ses hais grans cerf et biches
Dains et chevreus.

Tristan, t. I, p. 145, v. 2987.

Du v. all. *Hac* : voyez ci-dessus, p. 214, note 9.

(7) Du v. all. *Teilan*, Tailler, Couper. Le v. fr. a mis une singulière opiniâtreté à repousser tous les mots latins qui signifiaient Bois : *Selve* (*Chanson de Roland*, p. 127, v. 22) n'a pas tardé à y tomber en désuétude, et il ne s'est jamais approprié *Lucus*, *Nemus*, ni *Saltus*, quoiqu'il ait formé un certain nombre de noms nouveaux : *Ramier*; *Taillis*, Bois en coupe régulière; *Abasteis*, Bois de haute futaie; *Plesseis*, Bois de saules ou de bouleaux qu'on plantait en pliant les branches.

(8) De l'isl. *Balaz*, Qui s'élève en haut.

étaient encore trop barbares pour commercer même entre eux d'une manière régulière ; ils se bornaient à de grossiers échanges que ne facilitaient point les ingénieuses inventions des peuples civilisés (1). Si l'on excepte *Coût* (2) et *Fuer* (3), qui remontent par leur idée à ces temps primitifs du commerce où le prix des choses se confondait avec leur poids, les mots particuliers aux marchands semblent donc ou ne pas remonter aux origines de la langue (4), ou venir d'un idiome plus habitué à servir d'intermédiaire aux spéculateurs (5). Dans une société si peu avancée, l'industrie en était presque réduite aux seules forces de l'homme, et les anciens mots qui n'appartiennent pas à des métiers de première nécessité comme la bâtisse (6), et ne désignent point

(1) Quelques dictionnaires donnent cependant au goth. *Bod* et à l'isl. *Bud* la signification de Boutique ; mais nous croyons que, comme le b. l. *Boda*, *Bodium*, l'ar. *Beth*, l'all. *Ge-bäude* et l'angl. *A-bode*, ce mot ne signifiait réellement qu'une Demeure bâtie.

(2) Le v. all. *Kosta* sign. Poids précieux, et le goth. *Kosta*, Coûter.

(3) Et por co di je qu'a nul fuer
N'en doit nus dire se bien non.

Bien des fames ; dans M. Jubinal, *Jongleurs et trouvères*, p. 84.

Littéralement Poids, Charge : comme l'all. *Fuder* et le b. sax. *Foer*, il est dérivé du goth. *Fara*, de l'isl. *Faera*, ou du v. all. *Fuaran*. Nous avons indiqué comme possible une étymologie celtique ; mais ces deux familles de langues avaient trop de liens d'origine pour qu'il soit toujours possible de préciser les étymologies qui leur sont communes.

(4) Comme *Pinte* (all. *Pinte*), *Chopine* (all. *Schoppen*), *Marc* (all. *Mark*), *Empan* (goth. *Spann*), *Billet* (anglo-s. *Bill*, all. *Bil*), *Caisse* (isl. *Kassi*, lat. *Capsa*), *Banque* (all. *Bank*).

(5) Voilà pourquoi nous avons rapporté *Étal* à l'arm. *Stal*, *Stalia*, plutôt qu'au v. all. *Stal*, et nous doutons beaucoup que, comme l'a cru M. Diez, *Échoppe* vienne réellement du v. all. *Scuffa*.

(6) *Maçon* (v. all. *Mezzo*), *Hourder* (v. fr. Maçonner grossièrement ; de l'isl. *Hurdaras*, Masse grossière), *Mortier* (v. all. *Morter*), *Gable* (v. fr. Pignon ; isl. *Gafl*), *Frise* (all. *Fries*), *Décombres* (v. all. *Chumbro*, m. all. *Kumber*), *Bure*, *Bore* (v. fr. ; v. all. *Bur*, Habitation), *Cour* (v. fr. ; v. all. *Gart*, Maison : l'all. *Hof*, Cour, se dit aussi dans le sens d'Habitation), *Huce*, *Huge* (v. fr. ; isl. *Hus*, Maison), *Hutte* (v. all. *Hutta*), *Hameau* (du v. all. *Heim*, Maison, comme *Ville*, du b. l. *Villa*), *Lai* (v. fr. Cave ; isl. *Lag*), *Salle*, *Salon* (isl. et v. all. *Sal*), *Étage* (de l'isl. *Stiga*, Monter), *Estaque* (v. fr. Pilier ; isl. *Stock*, Bâton), *Poutre* (v. all. *Polstar*), *Tre*, *Tref* (v. fr. Poutre ; isl. *Tre*, Bois), *Latte* (v. all. *Latta*), *Seuil* (all. *Schwelle*, b. sax. *Sull*), *Clinche* (isl. *Klinka*), *Loquet* (isl. *Loka*), *Dalle* (v. all. *Dola*). Une grande partie des noms propres au métier de tonnelier sont aussi d'origine germanique : *Tonne*, *Tonneau* (isl. et v. all. *Tunna*), *Baril* (isl. *Bartel*, angl. *Barrel*), *Caque* (isl. *Kaggi*), *Douve* (v. all. *Duba*), *Bonde* (all. *Spund*), *Tapon* (m. all. *Zapfe*, angl. et fris. *Tap*).

des outils bien simples (1), ou des opérations pour ainsi dire naturelles (2), n'ont pu être empruntés aux langues teutoniques (3).

Quand les occasions de piller venaient à leur manquer, les vieux Germains tiraient leurs principales ressources de la pêche et de la chasse ; mais la spoliation des anciens possesseurs du sol permit à ceux qui s'établirent dans les Gaules de modifier profondément leurs habitudes. Ils devinrent pour la plupart propriétaires, et trouvèrent aisément des colons disposés à cultiver leurs champs et à leur abandonner la meilleure part des profits. La nécessité ne les força plus à continuer des occupations antipathiques à l'ardeur de leur sang : ils dédaignèrent la pêche comme un métier indigne de leur nouvelle noblesse, et, si l'on en excepte *Harpon* (4) et le vieux-français *Gord* (5), ils n'intro-

(1) *Alène* (v. all. *Alansa*, all. *Ahle*), *Cnivet* (v. fr. Couteau ; isl. *Knif :* c'est aussi la racine de *Canif*), *Hache* (all. *Hacke ;* plutôt que du l. *Ascia*), *Hansart* (v. fr. Hachette ; isl. *Handöxi*), *Haspel* (v. fr. Dévidoir ; m. all. *Haspel*), *Hef* (v. fr. Faux à long manche ; isl. *Hefti*), *Pic* (all. *Bicke*), *Quenouille* (v. all. *Chunachla*), *Râpe* (all. *Raspel*), *Scarsahi* (v. fr. Rasoir ; de l'isl. *Skarr*, Épée, et *Ahall*, Usuel).

(2) *Buée* (de l'isl. *Bua*, Apprêter, Arranger), *Carder* (de l'isl. *Karra*, Peigner : le danois *Karte* a pris aussi une dentale ; mais nous avons déjà indiqué comme possible une origine celtique), *Rouir* (all. *Rotten*, Pourrir), *Tailler* (isl. *Deila*, Couper), *Tiller* (isl. *Deila*, Diviser). *Ourlet* et le v. fr. *Bruge*, *Brige*, Pont, viennent aussi certainement de l'isl. *Hurle* et de *Bryggia*, et nous croyons *Métier* dérivé de l'all. *Meisterei*, Habileté, Maîtrise, plutôt que du l. *Ministerium*.

(3) Quelques autres mots appartenant aussi à l'industrie, tels que *Bard* (goth. *Baurd ;* probablement la racine de *Bardot*), *Bricole* (all. *Bric*), *Crampon* (isl. *Krappi*), *Croc*, *Crochet* (isl. *Krok*), *Écrou* (isl. *Scrufa*), *Planche* (m. all. *Planke*), *Touaille* (v. fr. Serviette ; de l'isl. *Toa*, Étoffe de laine, v. all. *Duahila :* le fr. a conservé *Taie*), ont cependant une racine germanique ; mais la plupart ne remontent pas aux premiers temps de la langue. Nous citerons comme exemples *Clinquaillerie* (de l'all. *Klingen*, Résonner), *Époulin* (all. *Spule*), *Étoffe* (all. *Stoff*), *Filtre* (de l'all. *Filz*, Feutre), *Houille* (isl. *Kol*, angl. *Coal*, Charbon), *Presse* (v. all. *Pressari*), *Trame* (fris. *Tram*), *Tyretaine* (m. fr. ; du m. all. *Dirdendei :* *Tartan* a sans doute la même racine).

(4) All. *Harpune*, holl. *Harpoen*, angl. *Harpoon*, dan. *Harpun*.

(5) Pêcherie : dans son *Dictionary of the norman or old french language*, p. 116, Kelham l'explique par *Watery place*. Probablement c'est une corruption de l'isl. *Gard*, qui sign. à la fois Eau de mer et Propriété, puisqu'on donnait à *Gardlendi* le sens de Lieu fermé : peut-être cependant ce mot vient-il de l'arm. *Gored*, dont la signification est la même. Nous ne comptons pas le v. fr. *Ain*, Hameçon, qui nous semble dérivé du l. *Hamus*, quoique le p. normand *Aingue* vienne très-probablement de l'isl. *Aungul*.

duisirent dans la langue que quelques noms de poissons (1) dont la plupart étaient même probablement connus des indigènes (2). La chasse resta au contraire un plaisir aristocratique; on s'y consolait de ne pouvoir se livrer à des poursuites plus fatigantes et à des luttes plus périlleuses (3). Les principaux termes de vénerie, tels que *Berser* (4), *Parlefroi* (5), *Harde* (6), *Hure* (7), *Mufle* (8), *Braque* (9), *Veautre* (10), *Meute* (11), *Épervier* (12), *Gerfaut* (13), *Nebbe* (14), *Bauge* (15), *Bramer* (16), *Baudir* (17),

(1) *Ange* (m. all. *Ange*), *Bar* (all. *Bars :* c'est aussi probablement la racine de *Perche*), *Barbeau*, *Barbue* (all. *Barbe*), *Brême* (v. all. *Brahsema*), *Cabillaud* (all. *Kabeljau*), *Carpe* (v. all. *Carpho*), *Chabot* (m. all. *Chape*), *Crabe* (isl. *Krabbi*), *Crevette*, *Écrevisse* (v. all. *Krebaz*), *Esturgeon* (v. all. *Sturjo*), *Homard* (all. *Hummer*), *Loche* (all. *Lock*), *Marsouin* (isl. *Marsvin*), *Moule* (all. *Muschel*), *Plie* (v. all. *Bleicha*).

(2) Le Hareng, en v. all. *Herink*, s'appelle en arm. *Harink;* la Moule s'y nommo aussi *Meskl*, le Crabe, *Krab* (eu g. *Cruban*), et nous avons indiqué comme pouvant venir du celtique *Lamproie*, dont le radical se trouve aussi dans le m. all. *Lampride* et le b. l. *Lampetra*.

(3) Une preuve bien évidente du rôle que jouait la chasse dans la vie des premiers Français, est restée dans le mot *Gibier*, qui signifie littéralement Nourriture, *Cibus*. On trouve déjà dans Grégoire de Tours: Veniant equi nostri et, acceptis accipitribus, cum canibus exerceamur venatione; *Opera*, t. II, p. 214, éd. de la Société de l'histoire de France.

(4) Ci me plest mout a sejorner
Por aler chacier et bercer.

Romans de Perceval; B. N., nº 6837.

Du v. all. *Birsan*, Chasser.

(5) Chevax et murls, parlefrois et roncins.

Garin; B. de l'Arsenal, Belles-lettres françaises, nº CLXXXI, fol. 83, vº, col. 3.

Du v. all. *Parafrid*. Peut-être faut-il ajouter *Haquenée*, flam. *Hackeney*, angl. *Hacney*, quoique le v. fr. *Haquet*, Cheval, semble avoir quelque liaison étymologique avec le l. *Equus*, dont la prononciation serait devenue plus rude.

(6) De l'isl. *Hiörd*, Troupe: voyez ci-dessus, p. 215, note 10.

(7) All. *Hauer*.

(8) All. *Muffel*.

(9) V. all. *Bracho*.

(10) Viautres et ciers, ours et lions,
Lupars, ostoirs, girfaus, faucons.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 6714.

Voyez ci-dessus, p. 183, note 3.

(11) Isl. *Mot*, Concours, Assemblage : la racine de *Émeute* et *se Mutiner*.

(12) V. all. *Sparwari*.

(13) All. *Gerfalke*. Le l. *Falco* nous empêche d'ajouter *Faulcon*, quoique une racine germanique nous semblo bien plus probable : v. all. *Valcho*, anglo-s. *Vealhafoc*, holl. *Valk*, isl. *Falki*.

(14) Isl. *Nebbi*, Bec.

(15) C'est le même mot que *Bouge*, et il peut venir aussi de l'isl. *Bygg*, Demeure, ou de l'angl. *Bog*, Marais, Fange; mais il aurait alors une origine celtique.

(16) Du v. all. *Breman*, Rugir, ou peut-être, comme nous l'avons dit, de Βρέμω, par l'intermédiaire du pr. *Bramar*.

(17) Exciter les chiens du cor et de

Boutoir (1), *Chaperon* (2), *Vervelle* (3) et *Leurre* (4), avaient des racines germaniques (5), et la plupart des animaux que l'on chassait habituellement, la *Biche* (6), le *Bievre* (7), le *Bison* (8), le *Bouquetin* (9), le *Buffle* (10), la *Caille* (11), le *Chamois* (12), le *Coq de bruyère*, le *Daim* (13), l'*Élan* (14), le *Farrain* (15), le *Hairon* (16), la *Hase* (17), la *Laie* (18), le *Marcassin* (19), la *Martre* (20), le *Renne* (21) et le *Witecocq* (22), prirent des noms teutoniques.

la voix; du v. all. *Bald*, Hardl, Téméraire.

(1) De l'all. *Butz*, Bout; le v. fr. *Bousser* et *Bouter* sign. Heurter, Frapper avec force.

(2) Diminutif de l'isl. *Kapa*.

(3) Anneau qu'on mettait à la patte des oiseaux de proie; m. all. *Werbel*.

(4) M. all. *Luoder*. Malgré l'all. *Freit*, nous n'indiquons pas *Furet*, dont, comme nous l'avons dit, l'origine celtique nous paraît plus vraisemblable.

(5) La disparition de *Venari* est une preuve bien évidente que le l. n'exerça sur les mots de cette classe qu'une bien faible influence.

(6) Isl. *Bikja*; Femelle du *Buck* dont, comme nous l'avons déjà dit, le nom se donnait autrefois à tous les mâles d'animaux sauvages : dans le style familier on appelle aussi la Chèvre une *Bique*.

(7) Isl. *Bifr*, holl. *Bever* : le l. *Fiber* n'était pas certainement indigène, car on trouve dans Pline *Biber*, dans Claudien *Bebrus*, et on l'appelait aussi *Canis ponticus* et *Castor*.

(8) All. *Wisunl*.

(9) Du v. all. *Steinbock*.

(10) All. *Büffel*.

(11) V. all. *Wahtala*.

(12) V. all. *Gamz*.

(13) De l'isl. *Dani* plutôt que du l. *Dama*, malgré l'all. *Damhirsch*; car le v. fr. écrivait *Dain*, et la femelle s'appelle *Daine*, dans la langue des chasseurs *Dine*.

(14) V. all. *Elo*, all. *Elenn* : la forme du v. fr. était *Ellen*.

(15) Bien prend uns lievres ou [uns] chevreuls,
Farrains ou serfs ou atres bestes.
Dolopathos, p. 203.

Ce mot semble signifier ici une espèce particulière de bête, et par conséquent ne pas venir du l. *Fera* : peut-être est-ce un cheval sauvage, du v. all. *Pherit*; ou un mâle de bête fauve dont le nom aura été dérivé de l'isl. *Ferhyrnd*, Bélier, ou du m. all. *Pharre*, Taureau.

(16) De l'isl. *Hegri* : en danois, le G s'est aussi changé en I; mais il est resté dans l'esp. *Agro*, le pr. *Aigros* et le fr. *Aigrette*.

(17) Femelle du Lièvre et du Lapin; v. all. *Haso* : il est probable que le v. fr. *Connin* vient aussi plutôt de l'arm. *Konnikl* ou de l'all. *Kaninchen* que du l. *Cuniculus*, dont l'origine était espagnole.

(18) Fris. *Lia*.

(19) De l'isl. *Mörk*, Forêt, et *Kati*, Petit; littéralement Petit des bois, Faon sauvage.

(20) V. all. *Marder*; l'isl. *Marþvari* sign. Loutre; *Zibeline* vient aussi certainement du m. all. *Zöbelin*; mais c'est un mot importé par le commerce qui n'appartient pas aux origines de la langue.

(21) Isl. *Hreinn*, all. *Rennlhier*, dont on avait fait le v. fr. *Rengier*.

(22) *Bécasse* : Un witecoq vint deniers; *Compte* (ms.) *de l'Hôtel-Dieu d'Évreux* (1370) : le p. normand a

Quelques autres mots appartenant à l'histoire naturelle furent également empruntés aux idiomes germaniques; mais on ne peut y voir la preuve d'une influence positive sur la formation du français que lorsqu'ils désignent des choses d'un intérêt général (1) ou des espèces déjà connues dans les Gaules, et trop liées à la vie de l'homme pour que leur adoption soit due aux hasards d'une fantaisie individuelle (2) : tels sont les animaux domestiques (3), les insectes nuisibles (4) et les végétaux utiles (5). Les noms des objets dont l'usage se reproduit à tous les instants tiennent aussi bien moins à la prédominance de la langue à laquelle ils appartenaient primitivement qu'à la persistance des habitudes. En continuant à se nourrir des mêmes aliments (6) et

conservé *Vico*. Ce mot vient probablement de l'angl. *Woodcock*.

(1) Comme *Croupe* (isl. *Kryppa*), *Écaille* (v. all. *Scala*), *Ergot* (all. *Harken*), *Fanon* (v. all. *Fano*), *Grappe* (isl. *Greipa*), *Griffe* (all. *Griff*), *Laitance* (all. *Laich*, Frai), *Patte* (v. all. *Pat*; en sc. *Pdd* sign. Pied) et *Sève* (isl. *Saf*). Nous ne rangeons pas dans cette catégorie *Babine* (v. all. *Bebbe*) ni *Gigot* (m. all. *Gige*).

(2) *Agasse* (v. all. *Agaza*), *Ameis* (v. fr. Fourmi; v. all. *Ameiza*), *Choucas*, *Chouette* (v. all. *Chauh*, *Cauha*), *Epeche* (v. fr. Pic; v. all. *Specht*), *Geai* (all. *Häher*), *Igel* (v. fr. *Hérisson*; v. all. *Igil*), *Mauvis*, *Mauviette* (v. all. *Muwa*), *Mésange* (v. all. *Meisa*), *Mesle* (v. fr. Merle; v. all. *Amasla*), *Mouette* (v. all. *Muwo*), *Pervenche* (m. all. *Berewinke*), *Pinson* (v. all. *Finco*), *Sauge* (m. all. *Souge*), *Taisson* (v. fr. *Hérisson*; v. all. *Dahs*), etc.

(3) *Bouc* (isl. *Buck*, v. all. *Boch*), *Chapon* (isl. *Kapun*), *Chat* (goth. *Katta*, v. all. *Kazza*), *Coq* (isl. *Kock*), *Gans*, *Gante* (v. fr. Oie; v. all. *Ganza*. Probablement c'est aussi la racine de *Canard* : car le v. all. avait également la forme *Kans*, et le l. *Anser* a certainement des rapports d'origine avec *Anas* et l'all. *Ente*), *Gorre*, *Gorret* (p. all. *Gurre*, dont la racine se retrouve dans Χοιρος), *Henne* (v. fr. Poule; v. all. *Henna*), *Poulain*, *Pouliche* (v. all. *Fulin*, *Fulihha*), *Oue* (v. fr. Oie; v. all. *Auca*; d'où vient le nom de la reine Pédauque), *Poutre* (v. fr. Poulain; m. all. *Volter* : *Poledrus* se trouve déjà dans la *Loi salique*), *Rat* (v. all. *Rato*), *Verrat* (v. all. *Varah*, malgré le l. *Verres*; le sc. avait aussi *Varâha*). Nous n'avons indiqué ni *Dogue* (isl. *Dogg*) ni *Roquet* (isl. *Racki*), que nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontrés dans de très-vieux textes.

(4) *Grillon* (v. all. *Grillo*), *Guêpe* (v. all. *Wespe* : le changement du v en G et le b. l. *Guespa* nous font préférer cette racine au l. *Vespa*), *Igel* (v. fr. Sangsue; v. all. *Ekala*, m. all. *Egel*), *Mite* (v. all. *Miza*), *Mulot* (v. all. *Mella*), *Taon* (v. all. *Thaha*, ou l. *Tabanus*), *Tique* (v. all. *Zeck*), etc.

(5) *Alisier* (all. *Elira*, *Elisa*), *Cresson* (v. all. *Kresso*), *Épinard* (all. *Spinat*), *Hêtre* (holl. *Hestr*; peut-être du l. *Ostrya*), *If* (v. all. *Iwa*; en arm. *Hivin*), *Morille* (v. all. *Morhila*; en arm. *Morukl*), *Sapin* (v. all. *Sapinus*), *Rots* (v. fr. Roseau; goth. *Raus* : cette racine se retrouve aussi dans l'arm. *Raoz*).

(6) *Aile* (isl. *Öl*; peut-être cepen-

à se servir des vêtements (1) et des meubles (2) usités en Germanie, les nouveaux Français continuèrent naturellement à les dé-

dant, comme nous l'avons dit, du celtique), *Bierre* (v. all. *Bior*, isl. *Biör*), *Cidre* (isl. *Seydr*), *Bacon* (v. all. *Pacho*, b. l. *Baco* : ainsi que nous l'avons dit, la même racine se trouve dans les dialectes celtiques), *Brouet* (v. all. *Proth*, *Brod*, Suc de viandes cuites), *Flan* (v. all. *Flado*, Bouillie, Gâteau : le mot français s'emploie dans cette double signification), *Flèche* (de lard, en v. fr. *Flie*, *Flis* ; v. all. *Flitz*), *Gâteau* (m. all. *Wastel*), *Haste*, *Hatelet* (v. fr. ; v. all. *Ast*, Branche : *Broche* a le même sens en arm.), *Mets* (v. all. *Maz*, Nourriture : probablement la racine primitive sign. Lait, *Mat* en isl., *Maito* en finn., dont on avait formé le v. fr. *Mat* : les peuples nomades ne vivaient d'abord que de lait et de chair de cheval : voyez Strabon, p. 296, 300, 302, etc., et Ukert, *Skythien*, p. 296 et 412. C'est ainsi que le l. *Vivenda* a fini par ne plus signifier que de la Chair, et que l'isl. *Agn*, Pêche, sign. aussi Nourriture), *Rôti* (du v. all. *Rostjan*, Rôtir). *Boucher* (du v. all. *Boçk*, Mâle de différentes espèces d'animaux) et *Trinquer* (v. fr. ; du v. all. *Trinkan*, Boire) ont aussi des racines germaniques. Nous ne comptons ni *Gruau* (isl. *Graut*, Bouillie ; m. all. *Gruz*) et *Soupe* (isl. *Saup*), que nous avons indiqués comme pouvant venir du celtique, ni *Salade* (isl. *Salat*, Laitue) et *Semoule* (v. all. *Semala*, *Simula*, Bouillie), qui sont peut-être dérivés du l. *Sal*, Sel, et de *Simila*, Fleur de farine. Trois autres mots, *Gauffre* (all. *Waffel*), *Hachis* (du v. all. *Hakjan*, Hacher) et *Ramequin* (de l'all. *Rahm*, Crême), ont certainement une racine germanique, mais nous ne croyons pas qu'ils remontent aux origines de la langue.

(1) *Bliaut* (v. fr. ; m. all. *Bliat*), *Botte* (v. all. *Putin*, all. *Butte*), *Cape* et tous ses dérivés (isl. *Kapa*), *Chemise*, *Camisole* (v. all. *Hemidi*, ou, comme nous l'avons dit, du celtique), *Corset* (v. all. *Chursina*, m. all. *Cursit*), *Cotte* (v. fr. ; v. all. *Chozza* : on a conservé *Cotte d'armes* et *Surcot*), *Faude* (v. fr. ; anglo-s. *Fald*), *Gamache* (v. fr. ; all. *Kamasche*), *Gant* (goth. *Wante*, suéd. et dan. *Vante*), *Geron* (v. fr. ; isl. *Geiri*), *Guimpe* (isl. *Guimpur*), *Haire* (v. all. *Hara*, isl. *Hæra*), *Heuse*, *Houseau* (v. fr. ; v. all. et isl. *Hosa*), *Huve* (v. fr. ; isl *Hufa*), *Jupe* (isl. *Hiup*), *Paletot* (m. all. *Pælte*, Habit de voyage, ou, comme nous l'avons dit, du celtique), *Robe* (v. all. *Hroup*), *Rochet* (v. fr. ; isl. et v. all. *Rock*), *Sarreau* (v. all. *Sarrock*), *Souquenille* (m. all. *Suckenie*). Quoique le vocabulaire de la toilette des femmes latines fût fort étendu, plusieurs objets de parure avaient aussi des noms germaniques : tels que *Agrois* (v. fr. ; isl. *Hagr*), *Bague* (v. all. *Baug*), *Écharpe* (all. *Scherpe*), *Frange* (all. *Franse*), *Galon* (all. *Galone*), *Nusche* (v. fr. ; v. all. *Nusca*) et *Pelisse*, *Plisson* (v. fr. ; isl. *Pills*). Nous indiquerons encore *Agraffe* (v. all. *Krafo*), *Épingle* (isl. *Spaung*), *Fard* (isl. *Fardi*) et *Toupet* (isl. *Topp*) ; mais le sens que Plaute donne à *Mantellum* nous empêche d'ajouter *Manteau* (goth. *Mantel*, v. all. *Mante*).

(2) *Auge* (isl. *Auga*), *Banc* (v. all. *Banch*), *Banne* (all. *Benne*), *Bassin* (v. all. *Pecchi* : *Bacchinon* dans Grégoire de Tours, l. IX, ch. 28), *Besace* (goth. *Bedelsac*), *Bol* (isl. *Bolli*), *Borde* (v. fr. Table ; v. all. *Borto*), *Bouteille* (v. all. *Putin*, isl. *Bytta*, probablement par l'intermédiaire de l'it. *Bottiglia*), *Case*, *Cassette* (isl. *Kassi*), *Chaleit* (v. fr. Lampe ; isl. *Kola*), *Coffre* (isl. *Kofr*, all. *Koffer*), *Corbeille* (v. all. *Chorp*), *Coupe* (isl. *Kupa* : peut-être cependant du l. *Cupa*, quoiqu'il se rapproche bien mieux par sa signification de *Cuve* et de *Cuvette*), *Coussin* (v. all. *Kussin*), *Cru-*

signer par des mots allemands, qui ne furent pas même changés quand les choses auxquelles ils s'appliquaient n'avaient pas été perfectionnées d'une manière trop rapide ou trop profonde (1). Mais quoique amenées plutôt par l'indifférence des vainqueurs aux commodités de la vie et l'inintelligente opiniâtreté de leurs habitudes, que par l'influence réelle de leur idiome, ces importations de racines germaniques n'en renouvelaient pas moins le langage usuel, et concouraient à créer de nouveaux besoins d'unité et d'harmonie qui influaient ensuite sur l'ensemble de la langue. Les loisirs que la spoliation des anciens propriétaires fit aux bandes établies dans les Gaules, accrurent encore la soif immodérée de plaisirs qu'éprouvent toujours les peuples à demi barbares, et la nouvelle langue s'enrichit aussi de tous les mots nécessaires aux jeux (2) et aux passe-

che (v. all. *Kruog*, isl. *Krucka*), *Fauteuil* (v. all. *Faltstuol*), *Flacon* (v. all. *Flasca*), *Hanafe*, *Hanape* (v. fr.; cette double forme nous fait plutôt dériver ce mot du v. all. *Hanapf* que du celtique), *Havresac* (de l'isl. *Hafri*, v. all. *Habere*, Avoine, et du v. all. *Sak* ou du l. *Saccus*: littéralement Sac à avoine), *Jale* (all. *Schale*), *Longe* (en v. fr. *Lenge*; isl. *Lengia*), *Malle* (v. all. *Malaha*, m. all. *Malhe*), *Pipe* (isl. *Pipa*), *Poche* (en v. fr. *Poque*; isl. *Poki*), *Stalle* (isl. *Stall*, v. all. *Stuol*: nous avons déjà indiqué comme possible une origine celtique), *Tortis* (v. fr. Torche; isl. *Tortys*, b. all. *Tortis*). *Bière* (v. all. *Bara*) et *Cercueil* (en v. fr. *Sarcu*; v. all. *Sarich*) ont aussi des racines germaniques.

(1) Les deux dernières catégories contiennent naturellement encore plus de mots récents que les autres; nous citerons parmi beaucoup d'autres: *Baldaquin* (m. all. *Baldekin*, Étoffe de soie), *Écran* (all. *Schranne*: on trouve déjà cependant *Escran* dans le *Mirouer de mariaige* d'Eustache Deschamps), *Pantoufle* (all. *Pantoffel*), *Rideau* (de l'isl. *Ript*, Draperie, Couverture, ou de l'ar. *Ridaheh*) et *Valise* (all. *Felleisen*).

(2) Le jeu des échecs était en si haute estime pendant le moyen âge, qu'en France comme en Angleterre, un cavalier ne devenait accompli qu'après y avoir acquis une grande force (voyez notre *Histoire de la poésie scandinave*, Prolégomènes, p. 162, note 3), et qu'on le prenait volontiers pour prétexte de ses moralités (voyez le traité latin de Giles de Rome ou de Jacques de Césoles, B. N., nº 6483, et les traductions françaises dont les ms. sont si nombreux, par Jehan Ferron et Jehan de Vignay). Beaucoup des termes qui lui sont particuliers ont encore des racines germaniques: tels que *Échecs* (isl. *Skak*, Butin, d'où son nom latin de *Ludus latrunculorum*), *Roquer* (isl. *Hröcka*, Remuer, Fuir), *Pat* (isl. *Pat*, Empêchement), *Mat* (c'est le mot islandais, qui sign. littéralement Pris ou Tué). D'autres, changés à une époque assez récente, avaient aussi certainement une origine semblable: la Tour s'appelait d'abord *Roc* (en m. all. *Roche*), le Fou, *Aufin* (du v. all. *Haufan*, Courir: on dit encore proverbialement *Courir comme*

temps (1) recherchés de l'autre côté du Rhin. La suprématie sociale que la victoire leur avait conférée, inspira aux hommes du Nord un grossier mépris pour les autres habitants, et ils l'exprimèrent par une foule de mots insolents qu'ils conservèrent de leur premier idiome (2). Initiés depuis plus longtemps aux jouis-

un fou) et la Reine, ***Fierge*** (peut être de l'isl. *Fiörg*, Vie, Ame : c'est, comme on sait, la pièce la plus importante). Nous indiquerons encore ***Mal*** (isl. *Meid*, Arbre), ***As*** (isl. *As*, Unité), le v. fr. ***Table*** (isl. *Tabl*, Dé, Dame), ***Coucou***, cri des enfants cachés qui veulent qu'on les cherche (all. *Kuckcuk;* du verbe *Kucken*, Regarder) et ***Mascarade*** (du v. all. *Masca : se Déguiser* et *se Grimer* viennent aussi du v. all. *Wisa*, Coutume, et de l'isl. *Grima*, Masque, la racine de *Grimace*).

(1) ***Danse*** (v. all. *Tanz*, *Danzon*), ses composés ***Rondanse***, ***Contredanse***, et le v. fr. ***Espringale*** (sans doute le *Springende lantz* de l'*Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 55) ont certainement une origine germanique. Il en est de même de plusieurs instruments de musique : ***Flûte*** (m. all. *Vloite*, all. *Flöte*), ***Galoubet*** (du v. all. *Galoub*, Doux, Agréable), ***Gigue*** (v. fr.; isl. *Gigla*), ***Harpe*** (isl. *Harpa*, v. all. *Harfa*), ***Luth*** (isl. *Lud*), ***Rote*** (v. fr.; v. all. *Rotta*) et ***Sambuque*** (v. fr.; m. all. *Sambuti*). ***Trompe*** (isl. et v. all. *Trumba*) et ses dérivés ***Trompette*** et ***Trombonne*** peuvent, ainsi que nous l'avons dit, avoir aussi une racine celtique : le latin *Pipio* nous empêche d'ajouter ***Pipeau*** (isl. *Pipa*), et nous croyons une date plus récente à ***Fifre*** (all. *Pfeifer*). ***Burin*** (isl. *Bor*), ***Dictier*** (v. fr.; v. all. *Dihtan*, all. *Dichten*), ***Lisle*** (v. fr.; du v. all. *List*, Art; *Listar*, Artiste), ***Rime*** (isl. *Hreim*, Son; v. all. *Rim*, Nombre, Harmonie), ***Rotruenge*** (m. all. *Rotruwange*) nous sont également venus des langues teutoniques.

(2) ***Ahuri*** (de l'isl. *Urri*, Chien : littéralement Interdit comme un chien), ***Bauron*** (v. fr.; v. all. *Buara*, Paysan), ***Bigot*** (du v. all. *Bi*, Presque, et de l'isl. *Godi*, Prêtre : peut-être cependant de l'hébreu *Bagad*, Hypocrite), ***Bousingot*** (p. popul.; isl. *Bæsing*, Méchant), ***Chenapan*** (isl. *Snapi*), ***Clique*** (all. *Clicke*), ***Dadais*** (all. *Daddel*), ***Drôle*** (isl. *Traull :* nous avons déjà indiqué comme possible une origine celtique), ***Durfeus*** (v. fr.; isl. *Þurfi*, Misérable), ***Faquin*** (isl. *Fakœn*), ***Félon***, ***Filou*** (isl. *Felaus*, Pauvre), ***Gamin*** (de l'isl. *Gama*, Débiter des plaisanteries), ***Galopin*** (isl. *Galapin*, Gamin : nous croyons cependant que c'est un mot moderne et peut-être emprunté au fr.), ***Garou*** (isl. *Varg :* voyez notre *Histoire de la poésie scandinave*, Prolégomènes, p. 275), ***Gaupe*** (v. all. *Wolpe*, Louve, Prostituée), ***Gredin*** (du goth. *Gredus*, Faim : littéralement Affamé), ***Gueux*** (v. all. *Gauch*, Imbécile; ou, comme nous l'avons dit, de l'arm. *Keaz* ou du l. *Coquus*), ***Lâche*** (du goth. *Lats*, Lent, Paresseux : l'it. *Poltrone* signifie également Fainéant, et c'est probablement le v. all. *Polstar*, Coussin, employé dans un sens métaphorique : au moins ***Mou*** et ***Douillet*** nous paraissent rendre cette origine très-vraisemblable), ***Ladre*** (isl. *Latr*, Paresseux), ***Ogre*** (isl. *Ygr*, Féroce), ***Pautonnier*** (v. fr.; m. all. *Paltenære*, Vagabond), ***Racaille*** (de l'isl. *Racki*, Chien), ***Ribaud*** (de l'all. *Reinbalt* ou du v. all. *Hripa*, Prostituée), ***Ringaille*** (v. fr.; de l'isl. *Ringult*, Insensé), ***Voleur*** (isl. *Voladr*, Pauvre). Malgré l'isl. *Puta*, Courtisanne, et le v. all. *Quena*, isl. *Kona*, Femme, nous n'ajoutons ni ***Putain*** ni ***Gouine***, qui, comme nous l'avons dit, peuvent avoir une autre origine.

sances de la fortune et de l'intelligence, les vaincus n'en avaient pas moins de plus grandes habitudes d'élégance et de bien-être, et ils désignèrent naturellement par un nom allemand tout ce qui réveillait dans leur esprit des idées de grossièreté et de misère auxquelles ils n'étaient plus accoutumés (1). Enfin il y avait des sentiments et des idées qui, comme les vertus guerrières (2), la conscience de sa supériorité (3), le dédain des petites choses et des moyens honteux (4), étaient plus familiers à la classe aristocratique, et finirent par être exprimés avec des mots appartenant à son ancien vocabulaire.

(1) *Argot* (v. all. *Arhigoth*, *Urgoth*, Ancien gothique); *Bure*, *Buron* (v. fr.; Étable, Petite maison: isl. *Byr*, Ville), *Échoppe* (v. all. *Scopf*, *Schupha*, Magasin), *Hère* (v. all. *Herr*, Seigneur), *Horde* (isl. *Hiörd*, Troupe), *Hutte* (v. all. *Hutta*, Habitation), *Roquet* (isl. *Racki*, Chien), *Rosse* (v. all. *Hros*; isl. *Hross*, Cheval), *Souquenille* (du holl. *Schakelen*, Envelopper, selon Frisch; mais nous le ferions plutôt venir du l. *Super*, et du k. *Gun*, angl. *Gown*, it. *Gona*, v. fr. *Gonne*). Quelquefois cependant il se rattachait aussi une idée de mépris aux racines germaniques: *Drille* (v. fr.; Chiffon: isl. *Dril*), *Haillon* (m. all. *Hadel*), *Hiraudie* (v. fr.; Chiffes: isl. *Hrodi*), *Jargon* (isl. *Jargan*), *Loque* (isl. *Lok*), etc.

(2) *Baldur* (v. fr.; Courage: de l'isl. *Balld*), *Bravoure* (du goth. *Braf*; comme nous l'avons dit, p. 130, note 10, cette racine existait aussi en celtique), *Hardement* (v. fr.; Hardiesse: de l'isl. *Hard*, v. all. *Harti*), *Vaillance* (de l'isl. *Ball*, Courageux, ou *Valinn*, Excellent: une origine latine n'est pas non plus impossible, quoique les deux synonymes *Vaillance* et *Valeur* ayent probablement un radical différent), *Vasselage* (v. fr.; de l'isl. *Vask*, Courageux). Nous n'ajoutons pas *Courage*, qui, malgré le fréquent changement du *n* en *c*, vient peut-être du l. *Cor*, en v. all. *Herz*, en isl. *Hiarta*, qui sign. également Courage. Nous ne connaissons cependant aucun passage où *Cor* ait été pris dans cette acception, pas même le *Juvencs*, *fortissima corda* de Virgile, et *Fortitudo*, *Animus*, sont tombés en désuétude: quoique dérivé de *Valens*, le b. l. *Valor* avait une signification toute différente. Un autre adjectif v. fr., *Hailes*, Fort, avait aussi une origine teutonique (v. all. *Heil* ou isl. *Hals*). Nous indiquerons encore, comme appartenant à la même catégorie d'idées, *Élan* (v. fr. *Esles*; isl. *Elian*), *Erre* (v. fr.; isl. *Ara*) et *Force* (isl. *Fors*: peut-être cependant du l. *Fortis*).

(3) *Estoutie* (v. fr.; de l'isl. *Stolt*, Hautain), *Orgueil* (goth. *Overgill*, v. all. *Urgilo*, m. all. *Urguol*), *Rogue* (de l'isl. *Hroki*, Orgueil).

(4) *Franchise* (isl. *Frækna*), *Honte* (v. all. *Honida*), *Glos*, *Aglos* (v. fr.; Caresses pour tromper; isl. *Klas*, Flatterie), *Guille* (v. fr.; isl. *Viel*, Fraude), *Intrigue* (v. all. *Untriuua*, Fraudeu; dans les gloses du XIe siècle, publiées par M. Mone, *Anzeiger*, 1835, col. 88), *Lobe* (v. fr.; de l'isl. *Labbi*, Ramper), *Bagatelle* (goth. *Bagg*, Enfant: littéralement Puérilité), *Blague* (isl. *Blak*, Vent léger), *Sornette* (de l'isl. *Surna*: littéralement Chose un peu acide), et *Vétille* (isl. *Vettug*, Chose de rien).

Les autres noms à racines teutoniques qui entrèrent dans la langue usuelle, ne le durent ni à l'extension des idées ni à la distinction des classes, mais à l'influence immédiate des idiomes où ils se trouvaient d'abord sur la formation du français. Souvent même leur naturalisation était une préférence très-significative : les synonymes latins qu'ils remplaçaient tombaient en désuétude, et leur forme insolite ou rude à l'oreille témoigne d'une manière encore plus sensible de l'opiniâtre attachement des conquérants pour leur langue. Nous citerons, comme exemples, *Auberge* (1), *Balle* (2), *Besoin* (3), *Bloc* (4), *Bord* (5), *Bouquet* (6), *Bout* (7), *Braise* (8), *Chiffre* (9), *Crèche* (10), *Cri* (11),

(1) *Herberge* en v. fr.; isl. *Herbergi*, v. all. *Heriberga:* l'ancienne forme s'est mieux conservée dans le verbe *Héberger*. Le l. *Hospitium* est rentré plus tard dans la langue avec une signification toute différente (*Hospice*): *Diversorium* et *Caupona* sont perdus.

(2) Dans ses deux acceptions ; du v. all. *Balla:* plusieurs mots *Ballot*, *Bille*, *Bol* (Βῶλος?) *Boule*, *Boulet* et *Boulette* ont la même racine. Le l. *Globus* a disparu pendant longtemps, comme *Glans*, *Pila* et *Sarcina*. Nous avons cité de préférence des mots commençant par un B, parce qu'ils étaient peu nombreux en latin.

(3) Du goth. *Bisiuni*, Inquiétude; *Soin* et *Besogne* ont le même radical; *Cura*, *Egestas* et *Opus* sont tombés en désuétude.

(4) De l'isl. *Blök:* l. *Moles*.

(5) V. all. *Bort*, isl. *Bordi;* c'est aussi la racine de *Bordure* et de *Broderie:* en l. *Fimbria*, *Latus* et *Ora;* *Margo* a pris un autre sens.

(6) All. *Busch*, *Büschel;* en b. l. *Boscetum:* l. *Fasciculus*.

(7) All. *Butz;* on trouve cependant dans Curopalates Βουτιον, Extrémité. Peut-être est-ce aussi la racine de *But*, quoique l'isl. *Bauta* sign. Toucher, Frapper, et qu'on en ait dérivé *Boutade* et *Boutoir:* l. *Extremum*, *Meta*.

(8) Isl. *Brising ;* *Brasier*, isl. *Brasa;* *Embraser*, all. *Brasen;* du v. all. *Bras*, Feu, qui se retrouve dans le gr. Βραζω: l. *Pruna*. *Brandon* vient également de l'isl. *Brand:* l. *Fax*.

(9) Isl. *Töfur*, Instruments magiques; nous disons encore dans un sens à peu près semblable *Écrire en chiffres* et *Déchiffrer:* le T de l'anglo-s. *Tifer* s'est aussi changé en C dans l'angl. *Cipher:* l. *Nota*, dont la signification primitive ne s'est conservée que dans *Note tironienne*. Il ne serait cependant pas impossible que ce sens fût une métaphore qui se rattachât à l'ignorance habituelle de la valeur des chiffres arabes. Mais nous avons eu déjà l'occasion de faire observer qu'on a quelquefois dérivé des homophones de plusieurs idiomes qui n'appartenaient pas à la même famille. Ainsi, pour en citer deux autres exemples, *Lunes*, *Lunatique*, viennent du v. all. *Lune*, all. *Laune*, Caprice, Fantaisie, et *Glacé*, dans le sens de *Brillant*, *Lustré*, du v. all. *Gluisan*, Luire, comme *Vernis* vient du v. all. *Bernan*, Briller.

(10) V. all. *Chripfa:* l. *Praesepe*.

(11) De l'isl. *Kria*, v. all. *Scrian*, Crier: le l. *Quiritatus* a disparu, et *Clamor* est resté pendant longtemps inusité.

Écharde (1), *Écume* (2), *Gibet* (3), *Lie* (4), *Meurtre* (5), *Mine* (6), *Paquet* (7), *Rouleau* (8), *Suie* (9) et *Trou* (10).

La substitution d'un nom à un autre tient souvent à des différences dans la forme ou la matière des objets que l'on veut indiquer; mais il n'en est pas ainsi des adjectifs dont la signification abstraite et peu précise se prête également à des qualifications assez différentes. La préférence qu'on leur accorde n'est amenée que par l'influence des langues auxquelles on les emprunte, et il en est beaucoup en français parmi les plus usuels et les plus simples qui ont des racines teutoniques: *Aisé* (11), *Court* (12), *Fin* (13), *Frais* (14), *Gai* (15), *Gros* (16), *Joli* (17), *Madré* (18),

(1) V. all. *Scarta*: l. *Aculeus*, devenu *Aiguillon*.

(2) V. all. *Scum*: l. *Spuma*.

(3) All. *Wippe*, angl. *Gibbet*; l'esp. *Colgar*, Pendre, a aussi une liaison évidente avec les langues du Nord (isl. *Galgi*, v. all. *Kalgo*): l. *Patibulum*.

(4) M. all. *Lie*: l. *Crassamen*, *Faex*.

(5) En isl. et en v. all. *Mordr*, et cette forme était aussi celle du v. fr.: l. *Caedes*.

(6) All. *Micne*, v. all. *Meino*: l. *Species*, *Vultus*.

(7) Isl. *Packi*: l. *Sarcina*; *Fascis* n'est devenu français que beaucoup plus tard.

(8) Isl. *Rulla*: *Palanga* et *Radius* ont disparu, et *Volumen* n'a rien conservé en fr. du sens de sa racine, *Volvere*.

(9) V. all. *Suia*: l. *Fuligo*.

(10) En v. fr. *Truage*, v. all. *Trog*, *Truha*: la même racine existait probablement en celtique; arm. *Trouc'h*, k. *Trwy*, Trouée: l. *Alveus*, *Foramen*.

(11) Goth. *Azets*; c'est probablement aussi la racine de *Aise* et *Aisance*; anglo-s. *Ead*, angl. *Easy*. On dit encore dans le patois alsacien: *Jch will das asc thun*, Je le ferai volontiers.

(12) Goth. *Kurt*.

(13) V. all. *Fin*: l'isl. *Finn* se prend mieux dans l'acception du fr. *Fini*.

(14) V. all. *Frisk*, dont la prononciation s'est mieux conservée dans l'it. *Fresco*. Nous craignons que le *Dictionnaire de l'Académie* ne se trompe en disant que *Frais* est pris dans un sens ironique quand on l'applique à quelqu'un qui vient d'éprouver un accident; il vient alors sans doute du l. *Fractus*, comme en v. fr.:

Et s'ont deriere aus un pont frait.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 25733.

(15) V. all. *Gah*, dont la racine se trouvait sans doute dans le l. *Gaudium*.

(16) V. all. *Groz*, Grand.

(17) Du v. all. *Gelaw*, Rouge, Écarlate, ou de l'isl. *Jol*, Festin splendide, dont on avait fait le v. fr. *Jolier*, Se bien amuser; au moins *Joli* signifiait-il autrefois Gai, Joyeux:

Nul ne doit estre jolis s'il n'a amie.

Resveries; dans Jubinal, *Jongleurs et trouvères*, p. 34.

(18) De l'isl. *Mattr*, Force, Puissance.

Maint (1), *Mignon* (2), *Mince* (3), *Morne* (4), *Riche* (5), etc. On pourrait y ajouter la plupart de ceux qui désignent des couleurs: *Bis* (6), *Blafard* (7), *Blanc* (8), *Blême* (9), *Bleu* (10), *Blond* (11), *Brun* (12), *Écarlate* (13), *Éclatant* (14), *Gris* (15), *Jaune* (16), *Sors* (17) et *Vair* (18); mais c'est là une exception beaucoup trop marquée pour qu'une raison spéciale, étrangère à la philologie, peut-être les préoccupations habituelles des Barbares pour les couleurs, n'y ait point puissamment concouru.

(1) V. all. *Manac*, goth. *Manags*, Nombreux.

(2) V. all. *Minnéon*, Aimer; comme nous l'avons dit, p. 129, note 7, ce mot existait aussi en arm. Le v. fr. *Dru* vient également du v. all. *Trut*, Aimé:

> S'avons perdu, et je et vous assez,
> Amis et drus et parens et privez.
>
> *Romans de Guillaume au cor nés*, B. N., n° 6995.

(3) Goth. *Minniza*.

(4) Goth. *Maúrnan*, Pleurer, Regretter; v. all. *Mornan*, pr. *Morn*.

(5) V. all. *Richi*, Puissant; on le trouve déjà dans Otfrid, *Krist*, l. I, ch. VII, v. 10, et Venantius Fortunatus disait, l. VIII, poëme 1:

> Chilperiche potens, si interpres barbarus adsit
> Adjutor fortis, hoc quoque nomen habes.

(6) V. all. *Bise*; dans Benecke, *Beyträge zur Kenntniss der altdeutschen Sprache und Litteratur*, t. I, p. 144. *Biz* se trouve aussi cependant en escuara, comme nous l'avons dit, p. 130, note 1.

(7) Isl. *Blasvurt*, Livide; m. all. *Blaphart*.

(8) Isl. *Blank*, v. all. *Blanch*.

(9) Isl. *Blami*, Pâleur.

(10) Isl. *Bla*.

(11) Sax. *Blonden*, v. all. *Blaw*; on lit dans le *Romans des sept Sages*, v. 746:

> Les iez et vairs, les caviaux blois.

(12) V. all. *Brun*.

(13) Isl. *Skarlat*, v. all. *Scharlach*. Le v. fr. *Graine*:

> Riches dras et vestus qui furent tains en graine.
>
> *Berte aus grans pies*, str. LXXIV, v. 4,

vient aussi certainement du m. all. *Gran*, Cochenille, et nous ferions plutôt venir *Rouge* et *Roux* du v. all. *Rot*, *Russ*, *Rosomo*, que du l. *Ruber* et *Russus*.

(14) De l'isl. *Glad*, Éclat.

(15) V. all. *Gris*.

(16) V. fr. *Jalnes*; de l'isl. *Gullin*, Couleur d'or; peut-être cependant vient-il du l. *Galbinus* qui est évidemment resté dans le valaque *Galbenu*. Nous dériverions aussi *Fauve* du v. all. *Falawêr*, all. *Falb*, plutôt que du l. *Fulvus*.

(17)

> Les eulz out vers, les cheveus sors.
>
> *Romans de Tristan*, t. I, p. 139, v. 2853.

De l'isl. *Sorta*, Teindre en noir.

(18) M. all. *Var*, Éclatant. *Niger* et *Viridis* sont peut-être les seuls adjectifs latins, étrangers aux langues germaniques, qui soient restés en français, et beaucoup ont été remplacés par des synonymes allemands: *Albus*, *Ater*, *Aureus*, *Caeruleus*, *Candidus*, *Coccineus*, *Flavus*, etc. *Rose* et *Violet* se trouvent également en allemand, et *Vermiculus* n'a pris le sens de Vermeil que dans saint Jérôme.

Puisque le verbe exprime la conscience d'une des formes de l'existence, il n'est point de mot où la personnalité de l'homme prenne une plus large part; c'est par conséquent celui dont la signification subit le moins de changements dans l'histoire de la même langue, et tombe en désuétude ou s'éloigne plus aisément de son sens primitif quand il vient à passer dans l'idiome d'un peuple réellement différent. Aucune partie du vocabulaire ne peut donc témoigner avec la même fidélité des modifications que la succession des peuples introduit dans leur langue, et ne manifeste mieux les influences qui les ont amenées. Quelquefois, pour combler le vide que la disparition d'un verbe latin avait laissé dans le vocabulaire, on étendait ou l'on transformait la signification d'un autre, mais il fallait alors le remplacer à son tour, et l'on n'en empruntait pas moins toujours quelque racine étrangère. Sans doute, dans les appréciations de ce genre l'exactitude est impossible: le berceau commun des langues indo-européennes ne permet pas même de chercher à déterminer d'une manière précise l'origine de tous les verbes français (1), mais on resterait probablement au dessous de la vérité en évaluant à un dixième du nombre total (2) ceux qui ont une base germanique (3).

(1) L'auteur d'un récent travail fort excentrique sur la langue française ne devait pas se laisser arrêter par une difficulté de ce genre: il affirme hardiment que sur 1800 mots simples, il en a trouvé au moins 230 appartenant véritablement aux langues germaniques; Clement, *Der Franzose und seine Sprache*, p. 91.

(2) Le *Dictionnaire de l'Académie* en donne 4060 dans sa nouvelle édition; mais il y en a un certain nombre qui n'appartiennent pas réellement à la langue usuelle: *Acquêter*, *Affaler*, *Afféager*, etc.

(3) Nous en indiquerons seulement quelques-uns des plus usuels, en choisissant de préférence ceux qui ne sont pas dérivés d'un nom francisé et dont la racine précise la signification: *Babiller* (m. all. *Babelen*; de *Babe*, Vieille femme, comme le slave *Baba*), *Bisquer* (isl. *Beisk*, En colère), *Bourgeonner* (v. all. *Burjan*, Sortir), *Braker* (v. fr.; Briser, d'où *Brèche*), *Briller* (v. all. *Brihan*), *Briser* (isl. *Britia*, Diviser en morceaux), *Brunir* (goth. *Bruna*, Polir), *Causer* (du v. all. *Kosa*, Parole), *Choisir* (v. all. *Kiusan*, qui se prenait aussi comme le v. fr. dans l'acception de Voir), *Cingler* (v. all. *Slagon*, Frapper, et isl. *Sigla*, Mettre à la voile), *Draper* (isl. *Drepa*, Frapper), *Échiner* (de l'isl. *Skinn*, Peau; littéralement Écorcher: c'est en ce sens que le p. normand emploie encore *Échineux*), *Épier* (du goth. *Spia*,

Les particules conjonctives résistent au contraire plus heureusement que les autres mots à toutes les modifications fortuites ; elles deviennent à la longue des signes de convention qui n'indiquent que des rapports grammaticaux et dépendent surtout de la puissance de l'habitude. Jamais cependant un peuple entier ne peut rester inintelligent, même dans son attachement aux traditions les plus indifférentes; il a toujours l'instinct de lui-même: les formes grammaticales qu'il préfère sont nécessairement celles qui convenaient le mieux aux tendances de sa pensée et à la nature de son idiome. Elles ont par conséquent une importance philologique à laquelle aucune autre espèce de mots ne saurait prétendre : elles conservent plus fidèlement l'élément historique, et montrent comme à la trace les influences extérieures qui se sont mêlées au développement naturel des langues. Sous ce rapport capital, les idiomes germaniques ne sont guères

Observation, Examen: le sens et la forme de la racine se sont mieux conservés dans le s. ***Espion***), ***Éplucher*** (isl. ***Plocka***), ***Falloir*** (de l'all. ***Fehlen***, Manquer, comme ***Faillir*** qui s'écrivait autrefois ***Failloir***), ***Flatter*** (isl. ***Fladra***), ***Fournir*** (isl. ***Forna***, Sacrifier), ***Frissonner*** (diminutif de l'isl. ***Frysa***, Avoir frayeur: c'est aussi sans doute la racine de ***Affreux*** et de ***Affres***), ***Frotter*** (v. fris. ***Frotha:*** peut-être cependant, comme nous l'avons dit, du celtique; car cette racine manque dans les autres langues germaniques), ***Gâcher*** (v. all. ***Waskan***, Laver), ***Garder*** (v. all. ***Warton:*** c'est aussi la racine de ***Regarder***), ***Garer***, ***Guérir*** (v. all. ***Waren***), ***Garnir*** (v. all. ***Warnen***, dont le sens primitif s'est mieux conservé dans ***Garnison***), ***Gâter*** (v. all. ***Wastan***), ***Geindre*** (v. all. ***Weinon***, Pleurer), ***se Guinder*** (isl. ***Vinda***, s'Efforcer inutilement), ***Haïr*** (en v. fr. ***Heter;*** isl. ***Hata***), ***Haler*** (isl. ***Halla***, Tirer), ***Hâter*** (isl. ***Hasta***), ***Hisser*** (isl. ***Hisa***, Élever avec des cordes), ***Heurter*** (du m. all. ***Hurt***, Coup), ***Laisser*** (v. all. ***Lazan***), ***Laper*** (isl. ***Lepia***, Boire comme un chien), ***Lécher*** (v. all. ***Lekon***), ***Pisser*** (isl. et goth. ***Pissa: Eschiter***, Cacare en v. fr., venait aussi du v. all. ***Skizan***), ***Radoter*** (isl. ***Raeda***, Parler), ***Regretter*** (de l'isl. ***Grata***, Pleurer; littéralement Pleurer de nouveau: le v. fr. avait la forme simple ***Grier***), ***Rincer*** (isl. ***Hreinsa***, Nettoyer), ***River*** (all. ***Reiben***, Frotter, Unir), ***Rôder*** (m. all. ***Rauden***, Courir), ***Taquiner*** (isl. ***þiaka***, Tourmenter), ***Tâter*** (goth. ***Tasta***, Toucher), ***Tomber*** (de l'isl. ***Tumba***, Sauter, Danser; au moins le v. fr. ***Tomber*** se prenait dans le même sens), ***Toucher*** (de l'isl. ***þoka***, Remuer: il a conservé son sens primitif dans ***Tocsin***), ***Trotter*** (v. all. ***Tretan***, isl. ***Troda***, Marcher: cette racine se trouvait aussi en celtique et y avait un sens philologique qui lui manque dans tous les idiomes germaniques), ***Trouver*** (en v. fr. ***Treuver;*** v. all. ***Trefan***).

moins étrangers au français que le celtique. Il est impossible d'y rattacher aucune préposition, et si l'on en excepte *Comme* dont l'étymologie est même au moins bien incertaine (1), toutes les conjonctions sont exclusivement latines (2). Cette unité d'origine se retrouve presque aussi entière dans les pronoms: le vieux-français *Nessun* (3) et le pronom possessif absolu (4) sont les seuls qui paraissent empruntés aux langues du Nord, et sur nos douze cent vingt adverbes il en est à peine cinq: *Aujourd'hui* (5),

(1) L'isl. *Sem* a la même signification, et la racine s'en retrouve dans le dan. *Som ;* mais une exception aussi isolée doit toujours paraître suspecte, et nous rattacherions plutôt cette conjonction au latin *Cum* qui aurait disparu sans cette transformation, que la signification qu'il prenait dans quelques phrases rendait d'ailleurs assez facile.

(2) Quelques philologues ont élevé aussi des doutes sur l'étymologie latine de *Mais ;* mais il existait déjà comme contraction de *Magis* dans la langue osque, et les plus vieux monuments lui donnaient encore quelquefois le sens du vieux-latin *Plus :*

Quant voit li podre que mais n'aurat amfant,
Mais que cel sul qué il par-amat tant.

Lais de saint Alexis, str. VIII.

Des somiers le conte ne soi :
Mes bien en i ot cent et mes.

Tornoiement de l'Antechrist, p. 7.

Le p. bressan *Mai* a encore cette signification, comme l'it. *Mai* et l'esp. *Mas*, et on lit dans un sonnet de Jean Michel en p. de Nîmes:

Quand la juino Phílis embe soun yol risen,
Sorten de soun palai, toul clar, tout reluzen,
Monstret une beautat qu'ero mai que mourtelo.

Le fr. a même conservé cette acception primitive dans *Jamais* et *Désormais*.

(3) Mes bourgeoises, sans nul sejour,
Partent et se mettent en voye,
Ung peu devant le point du jour,
Affin que nesung ne les voye.

Coquillart, *Le monologue des perruques*, p. 170, éd. de Coustellier. Lè goth. *Neanshun* sign. Personne; mais l'arm. *Nikun* sign. Aucun, et *Nessun* pourrait être formé de *Nee unus* comme *Nemo* l'avait été de *Ne homo*.

(4) De l'all. *Mein:* peut-être cependant est-ce une imitation du neutre *Meum* employé sans substantif. Les phrases où le substantif est exprimé comme dans ce vers de Racine:

Cette pièce est mienne et non votre,

sont trop exceptionnelles pour que la théorie doive en tenir compte. Mais l'ancienne forme *Moie*, *Toie*, *Soie* rend une origine germanique assez probable:

Ains t'ocirai, si con ton fil,
O lui sera t'arme en essil,
La ou la soie est ja alleo
Et en infier a devaloe.

Gautiers d'Arras, *Eracles*, v. 3909.

(5) Littéralement *Au jour d'aujourd'hui*, comme le dit encore le peuple de Paris: le v. all. *Hiut*, all. *Heut*, sign. Aujourd'hui, et le v. fr. avait les formes *Heü*, *Hui:*

Et mainte grant tresour y sont heü trouvé.

Girars de Rossillon; dans Mone, *Anzeiger*, 1835, col. 210.

Bonjour leur soit hui ajournez,
Et demain, et apres aussi.

Adenez, *Cleomadez*, v. 40.

Le l. *Hodie* rend cette origine au moins bien douteuse.

Aussi (1), *Guères* (2), *Rondement* (3) et *Trop* (4), auxquels nous ajouterions seulement l'inusité *Mes* (5), qui en soient immédiatement dérivés (6).

Mais une action si restreinte sur cette classe de mots ne les empêcha point d'introduire dans le vocabulaire des bisarreries que peut seule expliquer leur prépondérance. Telles sont ces expressions si singulières en apparence : *Se retirer les bagues sau-*

(1) Du v. all. *Auh*, isl. *Auk*, all. *Auch*, De plus, En outre, ou, d'après la plupart des philologues, du l. *Aliud sic :*

Li poil aveit auqs rous, le vis apert e cler.

Romans de Rou, v. 2310.

On trouve aussi en v. fr. *Aiques*, Ainsi, qui pourrait avoir la même origine :

Si sommes aiques en iceste cité,
Nos n'en aurons vaillant un euf pelé,
Ne garnemonts, ne mulet afautré.

Romans de Girars de Viane, p. 13, éd. de M. Tarbé.

(2) Du m. all. *Gar*, anglo-s. *Gearu*, Entièrement, Beaucoup :

Quant ils se furent fet confés,
Ne demorá gairès aprés.

Wace, *Vie de saint Nicholas*, v. 900.

Montaigne lui donnait encore cette acception dans ses *Essais*, l. III, ch. 11, et il l'a conservée dans *Naguères*, que l'on écrivait autrefois *N'ad guaires :* voyez le *Livre des Rois*, p. 104. Bembo a dit aussi dans *Le prose :* Non ha guari, et l'on trouve dans nos plus vieux monuments quelques exemples où la forme et la signification de la racine germanique sont encore mieux conservées :

Amis, feit ele, car ralon.

Gaimar, *Chronique rimée*, v. 311.

Amis, fet il, car essaiez,
Si le corn soner porrez.

Lais de Havelok, v. 895.

(3) De l'all. *Rund*, Franc, Sincère : le l. *Rotundus* peut cependant faire douter de cette étymologie.

(4) C'est un des mots dont l'origine nous semble la plus douteuse ; mais on s'accorde généralement à le faire venir du v. all. *Drupo* par l'intermédiaire du b. l. *Troppus*. Dans le p. languedocien on en a fait un adjectif : Son tropos.

(5) Il est resté dans quelques mots *Mésallier*, *Mésestimer*, *Mésuser*, et la particule islandaise *Mis* avait aussi la valeur d'une négation dans la composition des mots : *Misbruka*, *Misclldri*, *Mégat*, etc. Nous n'indiquons pas l'adverbe de comparaison *Comme*, qui, malgré le goth. *Samo* et l'angl. *Same*, nous paraît, ainsi que *Comment*, venir plutôt de *Quomodo*.

(6) Nous n'indiquons pas les interjections qui comme *Ouah*, v. all. *Wah*, semblent plutôt les cris instinctifs d'un sentiment que de véritables mots. Peut-être cependant pourrait-on faire une exception pour *Las*, *Hélas*, du v. all. *Laz*, Abandonné, Malheureux, et pour *Fi*, de l'isl. *Fia*, Haïr ; *Phy* existait aussi en latin, mais pour exprimer l'étonnement ou l'admiration : voyez Donatus, dans ses commentaires sur Térence, *Adelphi*, act. III, sc. III, v. 39.

ses (1), *Apposer sa griffe* (2), *Planter un mai* (3), *Nager à fleur d'eau* (4), *Un rayon de miel* (5), *Vieille masque* (6), *Une rame de papier* (7) et *De la vaisselle plate* (8). Mais aujourd'hui que le français a rejeté beaucoup de ses premiers éléments et en a modifié d'autres de manière à les rendre méconnaissables, il faut renoncer à apprécier avec exactitude l'influence des différents idiomes qui ont concouru à sa formation. Les plus vieux documents sont eux-mêmes justement suspects ; tant qu'une langue n'est fixée ni par des chefs-d'œuvre, ni par une longue habitude, elle se prête à tous les caprices de chacun et se laisse complaisamment bigarrer de locutions exotiques. Il est donc souvent impossible de reconnaître si les mots frappés de désuétude l'ont réellement appauvrie ou débarrassée d'un alliage étranger. On sait seulement que, loin de s'étendre avec le temps, l'influence qu'un peuple a conquise par la force s'amoindrit de jour en jour avec le souvenir de ses violences, et que les études ordinaires des gens lettrés les disposaient à exagérer les influences latines et à diminuer les autres. Malgré leur date relativement assez récente, les plus anciens monuments littéraires dissimulent donc déjà la part réelle des langues germaniques dans la formation du français, et cependant la plus grande partie des mots vieillis qui s'y trouvent leur avaient d'abord appartenu. Pour beaucoup, il ne reste plus aucun autre moyen de préciser leur signification que de remonter à une racine teutonique. Nous citerons comme preuves

(1) De l'isl. *Baggi*, Paquet, Effets. Le seigneur de Quievrain, quel command que le duc lui olt fait, se partist de la cour du duc, le plus secretement qu'il peut, lui deuxiesme, et feit emporter ses meilleurs bagues; *Mémoires de J. du Clercq*, l. V, ch. xx, t. III, p. 383, éd. de M. Buchon. Nous en avons un autre dérivé dans *Bagage*.

(2) Le v. all. *Kriphil*, all. *Griffel*, sign. Signature.

(3) L'isl. *Meid* sign. Arbre.

(4) L'isl. *Flor* sign. Superficie.

(5) Le m. all. *Raz*, all. *Reihe*, sign. Gâteau de cire.

(6) Le goth. *Maska* sign. Sorcière.

(7) Le m. all. *Rame* sign. une Mesure cubique.

(8) L'isl. *Plata* sign. Petit lingot; *De la vaisselle plate* est donc De la vaisselle massive :

Argent et or en plate sur les sommiers troussons.

Berte aus grans pies, str. LXXVII, v. 9.

de ce fait trop important pour que nous n'en indiquions pas un certain nombre: *Bertaudes* (1), *Braons* (2), *Cranche* (3), *Esclos* (4), *Esquois* (5), *Estaigner* (6), *Estondee* (7), *Estree* (8), *Estreer* (9), *Fardre* (10), *Flatir* (11), *Gandiller* (12), *Gemble* (13), *Grande* (14),

(1) Ferus et batus et soillis,
En creiz tondus et bertaudez.

De l'ermite qui s'enivra, v. 360.

Rasé; de l'isl. *Bart*, Barbe, et *Aud*, Dépourvu.

(2) Un braon tranca de sa quisse,
Larder le fist et bien rostir.

Romans de Brut, v. 14058.

Morceau de chair; du v. all. *Brato*.

(3) Vos aleiz en estei si joint,
Et en yver alciz si cranche.

Rutebeuf, *Diz des ribaux de Greive;* dans ses *OEuvres*, t. I, p. 311.

Faible, Malade; du v. all. et isl. *Krank*.

(4) L'esclos des chevax a véu;
Si se sont tuit mis en la trace.

Erec et Enyde; B. N. fonds de Cangé, nº 73, fol. 14, vº, col. 3, v. 2.

Trace; de l'isl. *Æs*, Coupure, Bord, Extrémité, et *Klo*, Corne.

(5) Governal ert en un esquoi,
Oï les chiens par aventure.

Romans de Tristan, t. I, p. 82, v. 1682.

Forêt; de l'isl. *Skog*.

(6) Li un fuient tout esperdu,
Li autre cachent et ataignent;
Tant bon cheval illuec estaingnent.

Romans de la Violette, v. 6059.

Presser, Exciter; du v. all. *Stingan*, isl. *Stanga*.

(7) Las! comme ci a male estondee!

Rutebeuf, *De Monseigneur Anseau de l'Isle;* dans ses *OEuvres*, t. I, p. 88.

Heure; du v. all. *Stunda*, isl. *Stund*.

(8) Vit Pontoise et Poissi et Meulent en l'estree.

Berte aux grans pies, str. LXXXII, v. 7.

Route; de l'isl. *Stræti*, v. all. *Straza:* le l. *Strata* ne se trouve avec cette signification que dans les écrivains de la décadence, Eutrope, Juvencus, etc.

(9) O lances perchier, o escuz estreer.

Romans de Rou, v. 4795.

Renverser; de l'isl. *Stra*, v. all. *Streuuan*.

(10) Des draz el pastur s'afubla,
De povres fardres se vesti.

Romans de Rou, v. 6810.

Habits; de l'isl *Ferd*, probablement la racine de *Harde*.

(11) Or escutez com[e] jo fud fous
E esperduz e entrepris,
Ké un plain bacin d'ewe pris
E sus le perron l'a flati.

Li Torneimens Anticrist; B. N., fonds de N. D. nº 5, fol. 213.

Renverser; de l'isl. *Fletta*.

(12) Borjoiz o paisanz gandillent.

Romans de Rou, v. 439.

Piller, Ravager; de l'isl. *Gand*, Loup: peut-être cependant un souvenir des Vandales.

(13) De gembles e de viez out asez grant conrei.

Romans de Rou, v. 3781.

De l'isl. *Gamal*, Agé, ou plutôt D'un âge mur.

(14) Moult avez hui esté en grande
De reconter hui vostre vie:
Plains estes de melancolie.

Romans de Tristan, t. I, p. 227.

Peine, Embarras; de l'isl. *Grand*.

Hober (1), *Hoise* (2), *Merrer* (3), *Runer* (4), *Sope* (5), *Tais* (6), *Tencher* (7), *Tide* (8), *Trosser* (9) et *Wascrus* (10).

L'influence des Germains sur leur nouvel idiome ne se borna point à y introduire des racines étrangères. Il continuèrent pendant longtemps à penser en allemand ce qu'ils exprimaient en latin, et dans ce passage d'une langue à une autre, si difficile même pour des intelligences plus habiles, ils mêlaient dans une sorte de syntaxe intermédiaire des formes qui appartenaient aux deux idiomes. Si l'influence des clercs toujours préoccupés des formes latines, et les nombreuses traductions qui s'en rapprochaient instinctivement en cherchant à rester plus fidèles aux originaux (11), dépouillèrent graduellement le français de ce qui

(1) En la ville entrent a grant presse
Li fourrier qui, ainz qu'il s'en hobent,
L'ardent de touz poinz et desrobent.

Guiart, *Branche des royaux lignages*, t. I, v. 1901.

s'Éloigner, Partir; de l'isl. *Hopa*.

(2) Je n'i querre baston ne hoise.

De Connebert, v. 228.

Baguette, Gaule; de l'isl. *Hasl:* le v. all. *Hasal* sign. Coudrier.

(3) De ses deux poins son vis merra,
Et tous son cors mist a essil.

De l'ermite qui s'enivra, v. 270.

Frapper, Meurtrir; de l'isl. *Meria*.

(4) Mandent lor grans os et aünent,
A lor consel dient et runent.

Romans de Robert le diable, fol. C. II, v°, col. 1, éd. de M. Trebutien.

Parler; du v. all. *Runjan*, Parler à voix basse.

(5) De buvrage empli la cope;
Moult par-fu clers, ni parut sope.

Romans de Tristan, t. I, p. 235.

Saleté, ou peut-être Drogue; de l'isl. *Sop*.

(6) Et l'a flatie sans delai
Enversé en un poant tai.

Tornoiement de l'Antechrist, p. 75: voyez aussi le *Tristan*, t. I, p. 181.

Bourbe, Fange; de l'isl. *Tad*. Il est remarquable que *Vase* (isl. *Veisa*) et *Fange* (goth. *Fani*, isl. *Fen*, v. fr. *Fans*) soient venus aussi des langues germaniques.

(7) Cil ki Richart heent e maintint e tencha.

Romans de Rou, v. 4329.

Remercier, Protéger; du v. all. *Thanca*, goth. *Thanks*.

(8) Quant es nefs furent tuit entré,
E tide orent e bon orré.

Romans de Brut; dans le *Tristan*, t. II, p. 249.

Occasion et probablement Vent favorable; de l'isl. *Tid*.

(9) As somiers sont trossé li coffre et li escrin.

Chanson des Saisnes, t. I, p. 83, v. 1.

Charger; de l'isl. *Truss*, Paquet, Bagage.

(10) Lor tierz mes fu de chos wascrus.

Du provost d'Aquilée, v. 179.

Cuit à l'eau; de l'isl. *Vat*, Eau, et *Kridda*, Accommoder, Assaisonner.

(11) Johnson a dit avec toute raison dans la préface de son *English dictionnary:* The great pest of speech is frequency of translation. No book was ever turned from one language into another without importing something of its native idiom.

s'y était d'abord introduit de trop fortement germanique, il n'en dut pas moins encore garder bien des traces de la confusion de ses commencements (1). Sans doute l'origine de ces idiotismes est couverte de grandes obscurités : pour s'être perpétués à travers tant de changements, il leur a fallu rentrer dans l'esprit de la langue, concourir à son mouvement et servir ses tendances ; aucune analogie ne saurait ainsi prouver que, comme une foule d'autres modifications du latin, ils n'eussent pas été amenés par un développement naturel, indépendant de toute influence extérieure. Il y a cependant des ressemblances sur l'origine réelle desquelles le doute est au moins bien difficile : ainsi la perte systématique des flexions avait remis en question la désinence de presque tous les substantifs, et dans le travail général qui les fixa de nouveau, les souvenirs de l'oreille durent ramener quelques terminaisons germaniques en *ard* (2), en *erie* (3) et en *in* (4). Les expressions pronominales : *Quelque chose* (5) et *Tout le monde* (6), semblent aussi une traduction littérale de l'allemand, et, comme la particule explétive *Là* (7), les signes du superlatif *Fort* (8) et *Très* (9) en sont probablement d'autres imitations. Les conjonctions qui n'ont pas été immédiatement dérivées du latin ont pris un caractère si analytique qu'on n'y peut plus reconnaître la marque positive d'une autre langue ; mais le nombre en est

(1) Il serait bien difficile de ne pas reconnaître l'influence germanique dans l'allitération de plusieurs phrases familières : *Échapper sain et sauf*, *Jeter feu et flamme*, *Tenir fort et ferme*, *Trouver bel et bon*, etc.

(2) *Bâtard*, *Dard*, *Étendard*, *Criard*, *Pillard*, *Soudard*, etc.

(3) *Diablerie*, *Infanterie*, *Minauderie*, *Moquerie*, *Piraterie*, *Porquerie* (*Schweineret*), etc

(4) *Bouquin*, *Bulletin*, *Diablotin*, *Enfantin*, *Fagotin*, *Matin* (malgré *Matignus*), *Roncin*, etc. C'est le diminutif *Lein* et peut-être dans quelque cas l'article islandais *in*.

(5) *Etwos*.

(6) *At die werlde*. Nous n'ajoutons pas *Dont*, du l. *De unde*, qui peut cependant avoir été formé à l'imitation de l'all. *Wovon*, holl. *Waer van*.

(7) Au moins l'all. a trois adverbes de cette espèce : *Da*, *Hier* et *Dort*, et le premier semble avoir conservé sa forme littérale dans *Ouidà*.

(8) Le v. all. *Fasto* servait également à renforcer la signification des adjectifs.

(9) De *Trans*, mais avec le sens de *Ueber*.

trop restreint pour qu'on ne soit point grandement frappé de l'analogie matérielle de *Parce que*, *En cas que* et *Sans que* avec leurs synonymes teutoniques (1), et l'emploi de *Si* dans un sens passionné tranche assez singulièrement avec ses acceptions ordinaires pour rendre l'imitation d'un germanisme à peu près certaine (2). Quelques prépositions, *En présence de*, *De ce côté-ci de*, *De l'autre côté de*, ont aussi sans doute été formées à l'instar de l'allemand (3), et il est difficile de se refuser à voir dans *Entour* une tradition du vieil *Umberinc* (4). Mais l'influence des langues germaniques sur nos prépositions se manifeste surtout par leur emploi dans certaines phrases anomales dont l'explication ne se trouve que dans la grammaire allemande. Telles sont :

Fu il co qu'orains me tendi
Sa lance *atot* le gonfanon (5),

S'affliger sur sa destinée, *Faible à l'escrime*, *Se changer en*, *Fondre en larmes*, *Tenir quelqu'un pour avare* (6). Les analogies de nos adverbes avec ceux des idiomes teutoniques sont beaucoup plus nombreuses, et la forme illogique de quelques-uns, comme *Partout* (7), *Toujours* (8), *D'autant plus* (8), *Du moins*, *Au moins* (10), *Dessus*, *Dessous* (11), *A la vérité* (12), *Partie* (13) et *Aval* (14), s'écartent trop bisarrement du caractère rationnel de

(1) C'est l'anglo-s. *For tham the* et l'all. *Im Falle dass*, *Ohne dass*.

(2) *Wenn er nun doch käme! Wenn ich nur das wüsste!* Peut-être la réunion de *Si* avec *Comme*, lorsqu'il signifiait Ainsi :

Si komē les meua fortune.
Romans de Rou, v. 476.

est-elle aussi une imitation de *So wie*.

(3) *In Gegenvart*, *Diesseits*, *Jenseits*.

(4) Ainsi on lit dans le *Freydank* :

Got himel und erden umberinc
Geschuof unt dar in elliu dinc.

(5) *Partonopeus de Blois*, v. 8390. C'est le *Mit allu* du v. allemand.

(6) *Ueber etwas sich bekummern*, *Schwach an*, *In etwas sich verwandeln*, *In Thränen zerfliessen*, *Einen für geizig halten*.

(7) *Ueberall*.

(8) *Tous dis* en v. fr.; all. *Allezeit*.

(9) *Um soviel mehr*.

(10) *Wenigstens*, *Zum wenigsten*.

(11) *Fon obana*, *Fon nidana* : nous aurions pu ajouter *Dehors*, en v. fr. *Defors*, et *Dedans*.

(12) *Zwar*, v. all. *Zeware*.

(13) *Theils*; le l. *Partim* avait cependant aussi une forme adverbiale.

(14) Cil geto aval, si com je cuit :
Par foit, dist sains Pierres, j'ai huit.
Fabliau de saint Pierre et du jougleor, v. 181.

V. all. *Ze tal*. Sans le grec Εἰς κενον,

la langue, pour qu'on admette sans aucune sorte de preuve qu'un peuple aussi voisin de l'Allemagne les ait imaginés une seconde fois. L'emprunt des locutions adverbiales est plus suspect : il entre dans les tendances de toutes les langues modernes de chercher à multiplier les formes absolues qui économisent le temps et diminuent le travail de la pensée (1); mais cette incertitude vient à cesser pour les phrases populaires qui n'auraient de raison suffisante ni dans les habitudes de l'esprit, ni dans la logique de la grammaire. Ainsi, *Elle lui a donné dans l'œil* (2), *Gras comme un veau* (3), *Tu me fais rire* (4), *Comment vous trouvez-vous? — Pour vous servir* (5), et une foule d'autres tournures familières paraissent empruntées aux idiomes teutoniques.

Plusieurs mots à base exclusivement latine n'en manifestent pas moins aussi l'influence des langues septentrionales sur la formation du français. Les uns ont reçu une extension de signification qui ne s'explique que par la valeur de leurs synonymes allemands. Ainsi *Conseiller* signifiait en vieux-français Parler bas

nous ajouterions *En vain*, v. all. *In uppic*. Quelques autres rapports sont trop particuliers à certains idiomes germaniques pour que nous les regardions comme des preuves positives d'influence : ainsi *Peut-être* se rend en suédois par *Kan-ske* ou *Kan-hända*, et *A peine* par *Med möda;* le frison exprime également *Ailleurs* par *Elders*, et *Suivant* par *Volgens*, etc.

(1) Nous n'oserions donc dire que *Parler haut*, Sprechen laut; *Voyager à pied*, Reisen zu Fusse; *Nu-tête*, *Nu-pieds*, Barhaupt, Barfuss, etc. aient été empruntés de l'allemand : nous croirions plutôt d'origine islandaise l'acception de quelques adjectifs dans un sens adverbial : *Clair semé*, *Court vêtu*, *Nouveau né*, quoique Virgile eût déjà dit *Recens ortus*.

(2) *Sie hat ihm in die Augen gestochen.*

(3) Une locution proverbiale aussi peu expressive ne serait pas sans doute devenue populaire, si elle n'avait été relevée par le piquant de la forme, et le v. all. *Galb*, Gras, différait très-peu par la prononciation de *Kalb*, Veau.

(4) *Du machst mich lachen :* nous disons également *Faire quelqu'un riche*, Einen reich machen.

(5) *Wie befinden Sie sich?—Ihnen zu dienen.* On pourrait multiplier ces phrases presque à l'infini : *Sous la main*, Unter der Hand; *Par beau temps*, Bei guttem Wetter; *Contre toute attente*, Wider Erwartung; *C'est une chose d'importance*, Die Sache ist von Wichtigheit; *Une fille de condition*, Eine Frau von Stande. Mais on ne sait à quelle époque le plus grand nombre est entré dans la langue et, comme en allemand ces tournures familières ont aussi pour la plupart quelque chose d'exceptionnel, leur véritable origine reste assez incertaine.

comme *Runen* (1); *Mirer*, Bénir et Protéger, comme *Schouwen* (2); et *Sauvage*, Étranger, comme *Wilt* (3); *Pays* a conservé le sens de Patrie que l'on donnait à *Lant* (4); *Vif* s'emploie encore, ainsi que *Bitz* en islandais, dans l'acception de Tranchant (5), et le sens qu'a pris la *Dent* d'une scie tient sans doute à la double signification de *Bita*, Mordre et Couper. Les autres, tels que *Amour-propre*, *Avenir*, *Biscuit*, *Gentilhomme*, *Homme de guerre*, *Pied-de-veau*, *Vif-argent* (6), sont une traduction littérale, ou, comme *Faible* (7), *Forment* (8), *Glacer* (9), *Pesance* (10), *Repos* (11) ·

(1) Estions une fois Sorbon et moi, buvans et mangans a la table dudit seigneur Roy, et parlions conseil l'un a l'autre; quoi voiant, le bon roi nous reprint: Vous faites mal de conseiller; parlez haut affin que vos compaignons ne doubtent que vous párlez d'eux en mal; Sire de Joinville; ms. cité par Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, t. I, p. 287.

(2) Si me puis en mon fait mirer.

Alain Chartier, *Livre des quatre dames;* dans ses *OEuvres*, p. 671, éd. de du Chesne.

On doit sans doute y rattacher le sens que l'on donne à *Regard* dans quelques phrases: *Laisser tomber un regard sur quelqu'un*, etc., et peut-être même l'axiome politique: *La vue du Roi fait grace*.

(3) Quar tuit li sont failli et privé et sauvage.

Chanson des Saisnes, t. I, p. 64, v. 3.

(4) *Lant* se prenait en v. all. dans le sens de *Heimatland*, *Vaterland*.

Giloubt er themo uuorte
Joh kerta sih zi lante.

Otfrid, *Krist*, l. III, ch. 2.

Do huoben sich von lande die snellen ritter lobesam.

Der Nibelungen Noth, v. 1532.

(5) Comme dans *Vive arrête*, et au figuré *Couleur vive*, *Propos vifs*.

(6) *Eigenliebe*, *Zukunft*, *Zwieback*, *Edelmann*, *Kriegsmann*, *Kalbsfuss*, *Quecksilber:* nous devons cependant reconnaître que Pline se servait déjà de *Vivum argentum:* mais le nom véritable était le mot grec *Hydrargyrus*.

(7) Il a été formé de *Flebilis* comme le v. all. *Weinec* de *Weinon:* on trouve encore *Fleble* dans Aimé, *Ystoire de li Normanz*, p. 45, et *Flebe* dans G. Machault, *OEuvres*, p. 89.

(8) An chambre a or se siet la belle Béatris,
Cainnente soi forment, en plorant trait ces fis:

Audefrois li bastars, *Beatris;* dans Wackernagel, *Altfranzösische Leider und Lieche*, p. 3.

Beaucoup, Grandement, ainsi que le v. all. *Starcho:* la désuétude du l. *Validus* nous empêche de croire qu'il ait été formé à l'imitation de *Valde*.

(9) Comme l'all. *Glasiren*, Rendre brillant et un peu transparent; du v. all. *Glas*, anglo-s. *Glæs*, Verre: voyez une autre étymologie germanique, p. 226, note 9.

(10) Li dus Garins, ki fu ses peres,
Se rendi pour l'arme de lui,
Plains de grant pesance et d'anui.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 14232.

Douleur, Chagrin; de *Peser*, qui avait pris une signification morale comme le m. all. *Wegen:*

Der in der nahe wac ze herzen.

Kuonrat von Wirzeburc, *Trojanischer Krieg*, p. 241.

(11) De *Reponere*, comme *Ruhe* de *Ruhen*, et *Rast* de *Rasten*.

et *Source* (1), l'imitation servile d'une métaphore (2). Telle est aussi probablement l'origine du pronom indéterminé *On*: à l'instar de l'allemand *Man*, c'est l'homme pris dans un sens indéfini; il se trouve même dans les plus vieux textes précédé de l'article (3); et sous prétexte d'euphonie on peut l'y ajouter encore. Enfin, quelques mots originaux, surtout parmi les verbes, semblent avoir été formés d'après des modèles germaniques: nous citerons *Arborer* (4), *Arriver* (5), *Comprendre* (6), *Conter* (7), *Dessein* (8), *Dessiner* (9), *Enseigner* (10), *Méfait* (11), *Pardonner* (12), *Présenter* (13), *Soutenir*, *Entretenir* (14), et il serait très-facile de multiplier ces indications.

(1) De *Surgere*, comme le v. all. *Sprinc* de *Springan*.

(2) Nous indiquerons encore *Pain bis*, traduction littérale de *Schwarzbrod*, Gros pain, et *Langue maternelle* que le *Modermal* des Scandinaves a substitué au *Patrius sermo* des Latins. Peut-être aussi la locution populaire *De l'or en barre* est-elle imitée du *Barit gull*, De l'or travaillé, affiné, qui était aussi populaire dans le Nord, comme nous l'apprend le *Sagan af Gunnlaugi*, ch. IV, et nous ne serions pas surpris que *Tirer au sort* ne fût également une expression islandaise et ne signifiât Tirer au billet noir: car les bons billets s'appellent des *Billets blancs*, et le peuple dit en Normandie, où les anciennes idées se sont naturellement mieux conservées: *Avoir le sort* et *Tomber au sort*.

(3) De l'une vus diru(n)s avant,
Ka (l. Ke) l'um apele *aimant*.
Amas (l. Adamas ?) est piere ital,
K'ele est clere cume cristal:
De fer brun a la culur.
L'om la trove en Inde majur.

Lapidaire, *De l'aymant*, v. 1, éd. de Beckmann.

On lit même dans le fragment sur la manière de bien parler l'anglo-normand:

Oste dit homme en batayle.

Histoire littéraire de la France, t. XVII, p. 634.

Cette forme se trouvait déjà dans Grégoire de Tours: Ut inter tabulas adspicere homo non posset; *Historia ecclesiastica Francorum*, l. IV, ch. 12.

(4) De *Arbor*, comme *Bäumen* de *Baum*.

(5) *Ad ripam ire*, comme l'all. *Anlangen* et le fl. *Anlanden*.

(6) Comme *Begreifen*, Saisir avec; *Comprehensa* et *Comprehensio* se prenaient cependant dans un sens moral, et *Comprehendere* put s'y prendre également par analogie. *Apprendre* sign. aussi Saisir par l'esprit, en anglais *To get by heart*.

(7) On aura sans doute voulu un mot aussi voisin de *Compter* que *Erzählen* l'était de *Zählen*.

(8) Comme *Absicht*, Vue de.

(9) Comme *Abzeichnen*, Prendre la figure, Marquer les contours de.

(10) A l'instar de *Einprägen*, Imprimer dans.

(11) En anglo-s. *Misdæd*.

(12) La particule allemande *Ver* donne, ainsi que notre *Par*, plus d'activité, plus de puissance aux verbes, et *Pardonner* se dit en all. *Vergeben*, en anglo-s. *Forgifan*, en fris. *Firgeban*.

(13) De *Senden*, Envoyer, ou plutôt du v. all. *Scenhan*, all. *Schenken*, Offrir à boire, d'où l'on a fait *Geschenk*, Présent.

(14) A l'imitation de *Unterhalten*.

Mais les idiomes teutoniques ne se bornaient pas à enrichir le langage de nouveaux moyens d'expression, ils modifiaient aussi la forme des anciens mots, et ont puissamment concouru à leur donner à tous l'empreinte spéciale qui les a francisés. Malheureusement il est devenu impossible d'entrer dans le détail de ces changements, et de prendre sur le fait la nature réelle et la cause logique qui les a produits. Les formes particulières de chaque dialecte germanique et les diversités de sa prononciation ne sont plus connus que par des efforts de pénétration trop ingénieux et trop systématiques pour que leurs résultats ne soient pas un peu suspects, et l'histoire des autres langues autorise à penser que ces différents dialectes se combinaient, se neutralisaient et se fondaient les uns dans les autres par des gradations dont la nature exacte se dérobe à toutes les recherches. Lors même que le latin populaire usité dans les Gaules n'eût pas été déjà bien altéré par son mélange avec le celtique, on pourrait donc apprécier seulement l'action générale qu'ont exercées les tendances communes à tous les idiomes germaniques. Quoique plus persistantes et plus vives, les influences particulières de chaque variété de dialecte nous resteraient toujours complétement inconnues. L'époque avancée où elles modifièrent la prononciation du latin dut cependant en augmenter l'étendue et la durée: les premiers monuments français leur donnèrent une sorte de fixité avant que la langue eût pu échapper entièrement à la violence qui lui avait été faite et revenir par un effort insensible à ses anciennes habitudes. Au lieu d'un accent mélodique, indifférent à l'importance réelle des syllabes, les idiomes germaniques en avaient un philologique qui marquait le radical des mots et portait ainsi presque toujours sur une des premières syllabes. La prononciation du latin à la manière allemande empêchait donc la voix de s'appesantir autant sur les désinences, et les rendait plus sourdes, moins propres à remplir un rôle grammatical: elle contribua par conséquent à donner un esprit plus analytique à la langue, et à multiplier ces finales étouffées et nasales qui la caractérisent d'une manière si

particulière. La tendance naturelle des idiomes à devenir, sinon plus harmonieux et plus homogènes, au moins plus coulants et plus commodes, fut contrariée, parfois même comprimée, par la prononciation fortement accentuée de l'allemand. Loin d'acquérir toujours plus de douceur, de séparer par des voyelles les consonnes trop rapprochées et de remplacer par de plus faibles celles dont la rudesse offensait l'oreille, le français renforça souvent les intonations du latin. Les aspirations surtout s'y répandirent et s'y marquèrent davantage (1): le H latin restait constamment muet, même quand il tenait la place d'un esprit rude (2), et non seulement une foule de mots empruntés à l'allemand conservèrent la forte aspiration qu'il avaient dans leur première langue; mais il y en eut de latins qui prirent une articulation gutturale beaucoup plus prononcée (3). Les sons du B, du CH, du

(1) Aspiratio Germanis familiaris; *Tractatus de laudibus sanctae crucis;* B. N., fonds de Saint-Germain latin, n° 39, fol. 5, r°. Il semble même qu'une influence plus directe agit sur la forme de quelques mots: ainsi, par exemple, nous serions porté à croire que les mots allemands *Heulen*, *Hoch* et *Wiedehopf* ne sont pas restés étrangers à l'aspiration de *Hurler* (v. fr. *Huller*, l. *Ululare*), *Haut* (l. *Altus*) et *Huppe* (l. *Upupa*). Dans quelques ms. des IXe et Xe siècles, presque tous les mots latins commençant par une voyelle sont même écrits avec un H initial, et l'on trouve beaucoup de signes d'aspiration qui ont disparu de la langue dans les ms. français du XIIIe siècle: *Haage*, *Habandon*, *Habondance*, *Hakesin*, *Hataigre*, etc. Plusieurs patois, plus soumis à l'influence de la prononciation allemande, ceux du Ban de La Roche et d'une partie de l'Ardennois, par exemple, remplacent encore maintenant la forte dentale S par un H fortement aspiré qui se prononce, comme en allemand, du fond du gosier: *Aihi*, Aise; *Baihi*, Baiser; *Couhine*, Cuisine; *Ouheu*, Oiseau; etc. Le H a cependant disparu aussi de quelques mots latins: *Avoir* (*Habere*), *Iver* (*Hibernus*), *On* (*Homo*), *Orge* (*Hordeum*).

(2) On sait qu'il n'empêchait pas l'hiatus, et que pour l'éviter on élidait la voyelle précédente. Le très-petit nombre d'exceptions qui se trouvent dans les poëmes du siècle d'Auguste était un sacrifice aux exigences de la versification et non une conséquence de la prononciation, tandis que les auteurs du moyen âge qui écrivaient en vers latins violaient systématiquement la règle de l'élision. Ainsi Agius, prêtre du monastère de Gendersheim, disait dans son dialogue *De obitu sanctae Hathumodae*, v. 5 et 6:

Pauca tamen consolandi has dicere causa
Magnum me harum compulerat meritum.

Dans Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 13.

(3) *Hennir*, *Héros* et leurs dérivés, *Haste* et *Hic*. Deux mots ont remplacé le F par un H aspiré, *Hâbler* (Fabulari, peut-être cependant de

J et du Z semblent aussi avoir été à peu près inconnus aux Romains (1) : celui du B était déjà familier aux habitants des Gaules, mais la plupart des mots au commencement desquels il se trouve nous viennent des idiomes germaniques, et si l'on en excepte l'armoricain, où l'influence de la prononciation française les a sans doute introduits, les trois autres manquent dans tous les dialectes celtiques : de graves présomptions autorisent donc à croire que ce sont les Allemands qui les ont apportés dans la langue (2). Enfin le français a quelques désinences exceptionnelles, si semblables aux terminaisons allemandes les plus répandues, qu'il est difficile de ne pas y voir au moins des réminiscences : ce sont celles où une liquide semble avoir changé de place avec un E muet, pour se réunir à une autre consonne, comme dans *Acre*, *Alègre*, *Apre*, *Étable*, *Maigre*, *Notre*, *Podagre*, *Prêtre* (3), et cependant cette transposition obligeait de déplacer l'accent et donnait à plusieurs de ces mots une terminaison féminine en désaccord

l'esp. *Hablar*), et *Hors* (Foras) : quelques-uns qui n'avaient aucun signe d'aspiration ont pris en français un H (*Hues* v. fr., *Huevre* v. fr., *Huile*, *Huis*, *Huitre*), qui est même aspiré dans *Haut*, *Huit*, *Huppe*, *Hurler* et tous leurs composés. Bèze, *De linguae franciscae recta pronuntiatione*, p. 25, dit cependant que de son temps, le H n'était pas aspiré dans *Haut* et *Huit* ; mais, même en admettant que cette observation fût d'une vérité générale, on ne pourrait en rien conclure pour les premiers temps de la langue. Enfin *Onze* se prononce, ainsi que *Oui* et *Ouatte*, comme s'il était écrit avec un signe d'aspiration.

(1) Dans les transcriptions du latin en caractères grecs, le V est indiqué par un bêta, et l'espagnol, sur lequel les langues germaniques ont exercé bien moins d'influence, distingue à peine le son du B de celui du V.

(2) Notre CH est le SCH allemand qui semble venir du slave, et le J est probablement la même intonation adoucie : M. Grimm a donné des preuves de ces rapports philologiques dans Wuk Stephanowitsch, *Serbische Grammatik*, préf. p. II, et les historiens indiquent les circonstances qui les ont amenées :

Gens est Slavorum, Wilti cognomine dicta,
Proxima littoribus quae possidet arva supremis,
Jungit ubi oceano proprios Germania fines.

Poëte saxon, ann. 789, ch. XI, v. 1.

Voyez aussi Frédégaire, ch. LXVIII ; Adam de Brême, ch. I ; Einhard, *Annales*, dans Pertz, t. I, p. 175, et *Vita sancti Sturni* ; *Ibidem*, t. II, p. 365. Quant au son du Z, qui s'est même dans certains cas substitué à celui du S, il est difficile de n'y pas voir un adoucissement du Z teutonique, si multiplié dans le dialecte des Franks.

(3) Il est évident que dans quelques mots de ce genre, comme *Acre*, *Cable*, *Gable*, *Hêtre* et *Martre*, cette forme orthographique n'a été adoptée que pour noter leur prononciation allemande.

avec leur genre. Malgré l'impossibilité d'apprécier en détail l'influence des Germains sur les sons de notre alphabet et sur les transformations que le vocabulaire latin a subies, on peut donc affirmer qu'elle a été considérable : une langue qui eut assez d'autorité pour introduire quatre lettres nouvelles et des aspirations aussi pénibles à émettre qu'à entendre dut modifier puissamment l'ensemble de la prononciation.

CHAPITRE VIII

De l'influence des Langues orientales

Si variées que soient les modulations de la voix, les langues se sont trop multipliées et ont trop étendu leur vocabulaire pour qu'une foule d'analogies ne se trouvent pas encore dans les plus dissemblables. L'organisme vocal commun à tous les hommes n'en est pas même la seule cause : les premières racines avaient une expression musicale qui leur servait de base ; elles répondaient à un sentiment général avant qu'une idée particulière ait précisé leur valeur et en ait fait des mots, et leur signification naturelle n'a pas toujours péri dans les nombreux changements qu'elles ont subis (1). Si les ingénieux efforts de quelques philologues pour remonter au langage primitif, avaient produit des résultats scientifiques, on pourrait ainsi regarder comme une marque d'origine commune toute forte déviation du sens naturel qui se retrouverait également dans plusieurs langues. Mais

(1) Nous en citerons seulement quelques exemples : en chinois ***Hen*** sign. Haine ; ***Kou***, Couper ; ***Fen***, Fendre, et ***Fi***, Fin : en copte ***Chaw***, Chat ; ***Chne***, Filet (Seine) ; ***Fork***, Manteau (Froc), et ***Sôk***, Sac : en mongol ***Borogon***, Ouragan : en japonais ***Miru***, Voir (Mirer), et ***Fana***, Fleur (Fanne) : en péguain ***Komot***, Feu (Comète) : en arménien ***Caruz***, Charrue ; ***Ghemo***, Comme, et ***Col***, Habit (Cotte, Cotillon) : en siamois ***Ret***, ***Rod***, Sang, et le v. all. ***Rot***, comme l'angl. ***Red***, sign. Rouge.

aujourd'hui que l'oreille est devenue insensible à la musique des mots, on ne sent plus instinctivement la valeur des différentes racines; on n'est parvenu à la reconnaître que par des rapprochements et des inductions dont tous les éléments ont été sans doute plus ou moins altérés. Les idiomes les plus anciens et ceux dont une élaboration plus littéraire a comprimé les écarts ont d'ailleurs mieux conservé les formes primitives : leurs analogies avec les autres langues sont nécessairement plus nombreuses et plus frappantes; mais quelque multipliées qu'on les suppose, elles ne sauraient prouver une action immédiate, elles témoigneraient tout au plus d'une filiation commune. Pour acquérir même une valeur philologique, il leur faut s'appuyer sur l'histoire des peuples et y trouver des faits qui les expliquent et leur donnent un sens.

Si l'on ne s'est point trompé en reconnaissant dans le français des formes et des règles de la grammaire indienne, l'infusion du sanscrit dans les idiomes européens ne s'est point renouvelée depuis le VI[e] siècle, et de pareilles ressemblances ne pourraient être que de purs hasards ou les résultats immédiats d'une influence étrangère (1). L'action de l'hébreu est moins fantastique (2). Dès les premiers temps de l'établissement des Franks dans les Gaules, quelques Juifs jouissaient d'un grand crédit près des

(1) Peut-être ne faut-il excepter que *Jangle*, en sc. *Jangal*, Forêt, et quelques autres noms nouveaux, comme *Fakir*, *Pagode* (pers. *But-Kede*) et *Palanquin*, qui étaient nécessaires pour désigner des objets inconnus aux Européens. *Ogre* vient aussi sans doute du sc. puisqu'on lit dans le *Mânava*, l. x, sl. 9 : D'un Kchatriya avec une fille Soûdrâ naît un être appelé *Ougra*, féroce dans ses actions, se plaisant dans la cruauté; mais il a dû nous arriver par l'intermédiaire d'un idiome teutonique : *Ygr* sign. même encore en isl. Féroce. Le mandschou, si complétement négligé sous ce rapport, nous semble beaucoup plus important que le sc. pour l'histoire du français : ses rapports avec l'islandais et le kymri sont incontestables, et les Tatares, les Celtes et les Teutons descendent certainement des Scythes.

(2) Quelques savants ne l'en ont pas moins singulièrement exagérée : voyez entre autres Estienne Guichard, *Harmonie étymologique des langues ;* Pierre Le Loyer, *Edom ou les colonies iduméennes en l'Asie et en l'Europe ;* Bochart, *Phaleg* et *Chanaan*, éd. posthume ; Thomassin, *Glossarium universale hebraicum ;* Briand Walton, *Traité des hébraïsmes*, et la lettre de Mitalier, *De vocabulis quae Galli a Judaeis didicerunt.*

rois (1) et des dignitaires ecclésiastiques (2): ils se seraient même très-activement occupés de philologie si Helfrich, conseillé sans doute par Priscus et les autres Hébreux de sa cour, avait réellement emprunté trois de ses nouvelles lettres à l'alphabet assyrien (3). La popularité dont jouissait le vin de Gaza (4) semble même prouver qu'il existait alors des relations commerciales avec la Syrie. Dans la première moitié du IXe siècle, les Juifs étaient devenus assez nombreux pour que Karl magne (5) et le concile de Meaux (6) s'en soient sérieusement occupés, et ils paraissent avoir pris une véritable importance à la cour de Karl-le-Chauve (7). Deux cents ans après, leur langue n'était plus seulement étudiée d'une manière superficielle par quelques érudits qui avaient devancé leur siècle (8), on entreprit des traductions littérales de l'Ancien-Testament (9): on ne craignait pas d'associer de savants Israëlites à sa tâche (10); la Bibliothèque de Valenciennes possède encore un Psautier du XIe siècle, écrit sur trois colonnes parallèles, en latin, en grec et en hébreu (11). Il est même probable que, comme en Espagne (12), l'hébreu était devenu familier dans la

(1) Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica Francorum*, l. VI, ch. 5.
(2) *Ibidem*, l. IV, ch. XII, col. 152, éd. de Ruinart.
(3) C'était l'opinion de Fauchet et de Pithou; mais nous devons convenir qu'elle nous paraît au moins très-suspecte.
(4) Apollinaris Sidonius, poëme XVII; Grégoire de Tours, *Historia*, l. VII, ch. 29; *De gloria confessorum*, ch. LXV; Venantius Fortunatus, *De vita sancti Martini*, l. IV, p. 296; Cassiodore, *Variarum* l. XII, let. 12, et Isidore, *Originum* l. XX, ch. 3.
(5) *Capitulare duplex ad Niumagam*, 806; dans Pertz, *Monumenta*, t III, p. 144; et *Capitula de Judaeis*, 814; *Ibidem*, p. 194.
(6) Tenu en 845.
(7) Agobard, *Opera*, t. I, p. 64.
(8) Comme Sigon, abbé de Saint-Florent, Sigebert de Gemblours, Jean de Salisbury, Hugo d'Amiens, Abaelard et Héloïse.
(9) Vers 1150, un chanoine de Saint-Victor, appelé Andreas, en traduisit plusieurs livres mot à mot; *Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 408. Un peu plus tard, Hugues de Saint-Cher, qui mourut cardinal, revit et corrigea une bible hébraïque; Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique*, t. II, p. 14. On sait aussi qu'Odon, abbé de Saint-Martin de Tournay, fit traduire le Psautier de l'hébreu; Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire*, t. II, p. 32.
(10) C'est ce que fit Stephanus Hardingus, abbé de Citeaux; *Histoire littéraire*, t XI, p. 222.
(11) Bethmann, *Voyage historique dans le nord de la France*, p. 85, traduction de M. de Coussemaker.
(12) Ut omni Christi collegio (en

plupart des abbayes (1), au moins les défenses faites aux moines de communiquer avec des Juifs (2), paraissent avoir été dictées plutôt par la crainte d'une influence dangereuse pour les idées théologiques que par un grossier fanatisme qui n'existait déjà plus dans les classes lettrées. Plusieurs des savants des XI[e] et XII[e] siècles qui concoururent avec le plus de succès à la reprise du mouvement de l'esprit humain étaient israëlites (3); ils introduisaient dans l'idiome littéraire du temps des formes et des expressions empruntées à leur langue maternelle, et beaucoup de leurs livres acquirent une popularité véritable: leurs traductions d'Aristote (4) étaient constamment étudiées par les esprits désireux de s'instruire, et leurs recueils de contes moraux charmaient les loisirs de tous les gens lettrés (5). Assez de chrétiens pouvaient même lire les textes originaux pour que l'épiscopat français se soit préoccupé des dangers dont ils menaçaient la foi: une commission de théologiens fut chargée, en 1240, d'examiner le Talmud, et elle le condamna à être brûlé avec plusieurs autres livres rabbiniques (6). Enfin, le concile de Vienne, présidé par Clément V, en 1310, décida qu'à l'avenir il y aurait dans les Universités et dans la ville où résiderait le pape deux professeurs

Espagne) vix inveniatur unus in millemo hominum numero, qui salutatorias fratri possit rationabiliter dirigere literas, et reperitur absque numero multiplex turba qui erudite caldaicas verborum explicet pompas; Alvar de Cordoue, *Indiculus luminosus;* dans l'*España sagrada*, t. XI, p. 274

(1) Dans le XII[e] siècle, il y avait des cours publics et gratuits d'hébreu à Béziers, à Carcassonne, à Lunel, à Marseille, à Montpellier, à Narbonne, à Troyes et à Vitry; *Histoire littéraire*, t. IX, p. 140.

(2) Voyez Martenne, *Veterum monumentorum amplissima collectio*, t. IV, col. 1292.

(3) Voyez Fabricius, *Bibliotheca graeca*, l. XII, p. 254, et Leo africanus, *De medicis et philosophis hebraeis*.

(4) Plusieurs de ses livres ne nous ont d'abord été connus que par une version en latin des traductions arabes qu'en avaient faites Avicenne, Averroës et Maimonides.

(5) Petrus Alphonsi, auteur du *Disciplina clericalis*, était Israëlite: ce fut le *Mischle Sendabâr* qui fit connaître en Europe l'*Histoire des sept sages de Rome*, et les fables de Bidpaï, qui acquirent une assez grande popularité sous le titre de *Kalila et Dimna*, y furent aussi probablement introduits par la version hébraïque que Doni attribue au rabbin Joël.

(6) Voyez du Boulay, *Historia Universitatis parisiensis*, t. III, p. 176 et 191.

chargés d'apprendre l'hébreu à tous les élèves (1), et les prescriptions d'une autorité si haute ne purent rester sans quelque exécution.

Le français eut donc au moment de sa formation des rapports assez directs avec l'hébreu pour en avoir reçu des mots et des tournures de phrases (2); mais le nombre en fut nécessairement bien limité. Pour la foi brute des masses, la haine des Juifs était en quelque sorte pendant le moyen âge un devoir religieux; on n'eût pas cru aimer suffisamment le Christ, si l'on n'avait détesté les fils de ses bourreaux: quand on communiquait avec eux, c'était pour obéir à une impérieuse nécessité, et à défaut de ressentiments plus intéressés le remords qu'on en éprouvait bientôt aboutissait à une recrudescence de haine. Ce n'est pas ainsi le peuple qui dans son élaboration instinctive de la langue s'en alla chercher des matériaux dans un idiome qu'il maudissait tous les jours (3); le pouvoir et la volonté lui manquaient à la fois. Il fal-

(1) Sacro adprobante concilio in subscriptarum linguarum generibus, ubicunque romanam Curiam residere contigerit, nec non in parisiensi, bononiensi et salamantino studiis providimus, statuentes, ut in quolibet ipsorum teneantur viri catholici, sufficientem habentes hebraicae, arabicae et chaldaicae linguarum peritiam, duo scillcet uniuscujusque linguae periti, qui scholas regunt inibi et libros de linguis ipsis in latinam fideliter transferentes, alios linguas ipsas sollicite doceant earumque peritiam studiosa in illos instructione transfundant, ut possint fidem propagare salubriter in ipsos infideles populos; *Corpus juris canonici*, p. 246, éd. de Cologne, 1661.

(2) Tel est, par exemple, le futur avec une négation pour signifier une défense: *Tu ne jureras point*, etc. Cette forme n'était pas cependant étrangère même au latin littéraire: Tu non cessabis et ea, quae habes instituta, perpolies nosque diliges; Cicéron, *Ad Familiares*, l. v, let. 12. Le *Sanguinem hominis effunderet* qu'emploie saint Sulpice Sévère dans son *Historia sacra*, l. I, ch. 4, au lieu de *Occideret*, est aussi la traduction littérale d'une expression hébraïque très-usitée dans les livres saints. M. de La Bouderie a cru remarquer aussi des analogies grammaticales entre le patois auvergnat et le syriaque (*Mélanges sur les langues, dialectes et patois*, p. 458-461), mais, comme nous le prouverons tout à l'heure, elles pourraient tenir à la persistance du celtique.

(3) *Raca*, qui signifie Vomir dans le p. du Dauphiné, a cependant de grandes ressemblances avec l'hébr. *Rakak*, Cracher, et M. Azaïs a prétendu dans un *Discours prononcé à la Société archéologique de Béziers, le 16 mai 1834*, qu'il y avait beau-

lait être un savant de profession pour savoir quelque peu d'hébreu, et aucune raison ne poussait à en faire montre quand on parlait en français : à cette époque étrangère au pédantisme littéraire et à toutes les recherches du langage, les mots les plus simples et les plus clairs étaient réputés les meilleurs et préférés à tous les autres. L'emprunt d'une racine hébraïque semble donc n'avoir été possible que lorsqu'il était nécessaire, lorsqu'il comblait une lacune véritable que les autres langues ne pouvaient remplir. D'incontestables ressemblances n'autoriseraient donc pas à regarder comme venus de l'hébreu des mots qui ne lui appartiendraient pas exclusivement ; une critique circonspecte n'y rattache que ceux qui n'ont d'analogues dans aucun idiome en contact avec le français. Tels sont *Aboyer* (1), *Acariâtre* (2), *Atour* (3), *Attifer* (4), *Bâtir* (5), *Broncher* (6), *Cacher* (7), *Chamailler* (8), *Chaton* (9), *Chiffrer* (10), *Chigailler* (11), *Corvée* (12), *Eschacher* (13),

coup de mots hébreux dans le patois de Béziers. Il a même cité, p. 7, une phrase que les enfants emploient encore dans leurs jeux, *Uno poumo miclelo-miclaou, estèlo, barbèlo, tchintchin, fagnaou, tèirè, bèirè*, dont presque tous les mots lui paraissent avoir une racine hébraïque ; mais nous n'y pouvons voir qu'une nouvelle preuve des rapports du celtique avec l'hébreu. Si *Gouge* venait, comme on l'a dit, de *Goja*, nom que les Juifs donnent aux femmes chrétiennes, ce serait une preuve très-décisive du contraire, mais nous le croyons un féminin de *Goujat* dérivé de *Galearius*, Valet de soldat, pr. *Goyat*, sc. *Gôyati*.

(1) *Abcha*, Menacer. Peut-être cependant, comme nous l'avons dit p. 133, du celtique.

(2) *Hakar*, Irriter, Fatiguer : le v. fr. *Acarer* avait pris un sens physique : Jeter des pierres.

(3) *Ador*, Grand manteau, Magnificence.

(4) *Ataph*, Vêtir, Habiller avec recherche.

(5) *Bit*, Maison : le s du v. fr. n'était qu'un signe de la quantité de la voyelle.

(6) *Barac*, Fléchir le genou.

(7) *Casah*.

(8) *Chamas*, Violence, Dispute.

(9) *Chotam*, Anneau servant de cachet.

(10) *Saphar*, Compter, Nombre : on se servait déjà à la cour de Charlemagne de la numération décimale et des chiffres arabes ; c'est par erreur que l'introduction dans l'Europe chrétienne en a été attribuée à Gerbert qui les aurait rapportés de Tolède, et même à Pétrarque : voyez Mabillon, *Traité de diplomatique*, l. II, ch. XXVIII, par. 21, et le *Nouveau traité de diplomatique*, t. III, p. 526, et suiv.

(11) *Chokak*, Hacher, Mettre en Morceaux.

(12) *Korban*, Don gratuit.

(13) *Schochak*, Secouer : on trouve aussi en v. fr. la forme *Eschequer*.

Faon (1), *Fard* (2), *Gabion* (3), *Galette* (4), *Gêner* (5), *Glui* (6), *Hautbois* (7), *Hibou* (8), *Limier* (9), *Maquereau* (10), *Pêle-mêle* (11), *Perruque* (12), *Picorée* (13), *Rebec* (14), *Recamer* (15), *Satin* (16), *Sebile* (17), *Talisman* (18), *Talmouse* (19), *Tapir* (20). L'origine de ces mots ne doit même pas être encore acceptée comme certaine : les

(1) *Vaham*, Animal qui n'a pas encore de sexe.

(2) *Phar*, Orné, Paré; peut-être la base du p. normand *Faraud*, qui peut se rattacher aussi à une racine islandaise (*Fadr*, Orné), que l'ou retrouve dans le v. anglais:

And his hatire was wele farand.

Robert Mannyng, *Chronical history of England.*

Nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré dans aucun vieux texte l'isl. *Fardi*, l. Fucus.

(3) *Gab*, Quelque chose d'élevé.

(4) *Chalath* ou *Geled*, Gâteau.

(5) *Gehen*, Supplice; mais probablement par l'intermédiaire du l. ecclésiastique *Gehenna :* on trouve aussi en gr. Γεεννα et en goth. *Gaiainna*. La forme hébraïque s'est conservée pendant longtemps en v. fr.; on lit même encore dans la traduction de Straparole: Quand vous avez jehenne Barget mon seul fils, adonc vous avez tourmente le plus vif de mes membres; *Facecieuses nuicts*, t. II, p. 325.

(6) De l'araméen *Gelo*, selon Huet, *Addition aux Origines de Ménage;* nous ne connaissons que la forme hébraïque *Gelgel*, Paille, Fêtu.

(7) *Abuba.*

(8) *Ibbou*, Chouette: peut-être cependant ce mot vient-il directement du v. all. *Huwe*, holl. *Hube.*

(9) *Lamas*, Chien de chasse; nous ne connaissons ce mot qu'en chaldéen.

(10) *Makar*, Vendre: probablement cette racine se retrouve dans *Macabée*, nom que l'on donne en Basse-Normandie aux revendeuses de fruits et de légumes. Nous avons déjà indiqué, comme étant d'origine hébraïque, *Maraud* et *Marouffle.*

(11) *Balal mahal;* ces deux mots signifient également Mêler: et la répétition était, en hébreu, un moyen de donner plus de force à l'expression. On disait en v. fr. *Mesle pesle;* Benois, *Chronique rimée*, l. II, v. 4433. *Micmac* est aussi composé de deux mots sanscrits qui ont cette signification, et le p. normand a formé de la même manière *Méli-Mélo.*

(12) *Perag*, Chevelure.

(13) *Bacar*, Chercher, Aller à la quête. Peut-être du l. *Pecore*, Bétail.

(14) *Rebiag*, Instrument de musique: nous avons déjà indiqué un autre rapport avec le celtique.

(15) *Sadin*, Tissu.

(16) *Rakam*, Broder: peut-être cependant de l'arabe par l'intermédiaire de l'it. *Ricamare.*

(17) *Saba*, Grande tasse de bois: ce radical existe aussi en arabe.

(18) *Tselem*, Portrait.

(19) *Tulema*, Espèce de gâteau.

(20) *Alaph*, Couvrir, Cacher; *Atap* a conservé le sens de l'hébreu dans le patois de Béziers. Quelques mots, comme *Cabale*, *Rabbin*, *Sabbat* et *Sanhédrin*, ont aussi été empruntés à l'hébreu, mais pour exprimer des choses purement hébraïques: l'extension apparente qu'a prise le premier est toute récente et vient réellement d'un mot anglais. D'autres mots, comme *Noël*, *Chérubin*, *Amen*, *Éden*, ne viennent pas directement de l'hébreu et sont entrés dans la langue par l'intermédiaire du grec ou du latin des auteurs ecclésiastiques.

nombreux rapports du celtique avec l'hébreu (1) permettent de croire que la plupart de ces racines se trouvaient depuis longtemps dans le langage populaire et n'en n'ont disparu qu'après être devenues du français.

Les rapports des habitants des Gaules avec les Arabes n'eurent point le même caractère individuel et fortuit. Au commencement du VIIIe siècle, quand, usées par des frottements en sens contraires, les langues celtiques, germaniques et latines se mêlaient ensemble sans contrôle et sans règles, des troupes considérables de Sarrasins se répandirent dans le midi de la France. Elles occupèrent Carcassonne et Nimes, pénétrèrent à Poitiers (2), s'avancèrent jusqu'à Autun (3), séjournèrent plus de quarante ans à Narbonne, et, quelque temps après, la bataille d'Orbieu leur en ouvrit une seconde fois les portes. La trace de leur passage est visible sur le sol: beaucoup de localités portent encore des noms arabes (4), et les patois du Midi se sont appropriés des racines sémitiques (5). Le français en a donc aussi probablement

(1) Cela résulte clairement des noms celtiques que les Anciens nous ont conservés: ***Bardus***, hébr. ***Parat***, Chanter; ***Cena***, hébr. ***Cohen***, Prêtre; ***Covinus***, hébr. ***Gosphan***, Char de combat; ***Esseda***, hébr. ***Hasedan***, Chariot de guerre; ***Rheda***, hébr. ***Reda***, Charriot à quatre roues; ***Sagum***, hébr. ***Sak***, Habit de voyage; ***Urus***, hébr. ***Hor***, Bête à cornes; etc. Au reste ces rapports avec l'hébreu se retrouvent dans le magyar, le lapon, le finnois et toutes les vieilles langues européennes: voyez entre autres Ganander, ***Grammatica laponica***, p. 76.

(2) En 731; ***Fredegarii continuatio***; dans le ***Recueil des historiens de France***, t. II, p. 454.

(3) En 725; ***Chronicon moissiacense***; dans le ***Recueil des historiens de France***, t. II, p. 655.

(4) On a cru en reconnaître jusques dans le Dauphiné; mais pour nous borner à des faits incontestables, il y a dans le Béarn un certain nombre d'anciens camps retranchés, connus encore sous le nom de ***Turon des Maures***, et l'on sait que les Sarrasins s'y étaient fortifiés: voyez de Marca, ***Histoire de Béarn***, p. 141. Il y a même à Oloron, au pied du côteau sur lequel s'étend la rue Matachot, une fontaine appelée ***Houn dous Mourous***. Le souvenir des Sarrasins est resté jusques dans un chant populaire du Jura:

Nielles, nielles sarrazeunes,
Garove de meu commeune.

Dans l'Héritier, ***Traditions populaires***, t. I, p. XLII.

(5) Dans le patois provençal ***Albaran*** sign. Quittance; ***Amaluc***, Croupion; ***Aujubis***, Espèce de raisin sucré; ***Berdoun***, Chardonneret; ***Dourgue***, Cruche; ***Endibo***, Chicorée; ***Subeth***, Apoplexie; ***Trescalan***, Millepertuis: dans celui du Languedoc

adopté quelques-unes ; mais l'antipathie des croyances, l'épouvante et l'horreur que les dévastations des Sarrasins jetèrent dans tout le pays, durent en restreindre singulièrement le nombre. Il est d'ailleurs bien difficile de les reconnaître avec une certitude suffisante : à côté de l'arabe littéraire qui se conserve dans les livres à l'état de langue morte, il y a un arabe vulgaire, mobile comme tout ce qui est vivant, dont aucun écrit ne perpétue le souvenir (1), et c'est celui-là que les Sarrasins avaient apporté en France. Il est seulement permis de croire que, dans les premières années du VIIIe siècle, il se rapprochait beaucoup de l'idiome littéraire par ses formes grammaticales, et qu'il en différait surtout par le vocabulaire, par l'absence des expressions les plus poétiques et l'intrusion d'une foule d'autres racines orientales qui se retrouvent pour la plupart dans le persan et dans le turk. Lors même que les dictionnaires arabes ne les connaissent pas, tous les mots sémitiques, étrangers aux idiomes européens, peuvent donc avoir été introduits en France par les Sarrasins (2). Mais il faut d'abord en écarter tous ceux qui désignent des choses purement orientales et n'appartiennent pas réellement au français, parce qu'ils n'expriment point des idées

Bandièiro, Enseigne de cabaret ; ***Bardo***, Selle d'âne ; ***Bari***, Faubourg ; ***Gâissa***, Pousser des racines (ce dernier mot manque dans le ***Dictionnaire languedocien*** de Sauvages) : dans le p. de Carcassonne ***Ségno***, Machine à arroser, etc. Peut-être aussi le patois ***Pec***, Acariâtre, Revêche, dont Molière s'est encore servi dans les ***Précieuses ridicules***, vient-il plutôt du turk ***Pek***, Avare, que du l. ***Pecus*** qui s'est conservé dans ***Pécore***. Nous devons cependant reconnaître qu'un juge doublement compétent en sa qualité d'arabisant et de Provençal, M. Reinaud, croit que les Sarrasins n'ont exercé aucune influence ni sur la langue ni sur la littérature provençale ; ***Invasion des Sarrasins en France***, p. 306 et 307.

(1) C'est tout récemment, si nous ne nous trompons, qu'on a publié pour la première fois un dictionnaire de l'arabe usuel, et lors même qu'il en existerait d'antérieurs, ils ne fourniraient qu'un moyen bien insuffisant d'apprécier l'influence de la langue que les Arabes de France parlaient dans la première moitié du VIIIe siècle.

(2) Si peu nombreux qu'ils soient, peut-être cependant faut-il encore en retrancher quelques-uns, surtout parmi ceux qui se retrouvent dans le turk : car les Celtes avaient très-probablement une origine scythique, et leur langue a dû s'approprier une certaine quantité des mêmes racines.

françaises (1). Quelques autres mots ne sont entrés dans la langue que comme des espèces d'étiquettes, quand les produits de l'Orient qu'ils nommaient furent devenus familiers au pays (2), et ce ne sont pas les bandes dévastatrices du VIII[e] siècle qui les y ont importés. Enfin il s'agit dans cet essai des éléments qui ont concouru à la formation du français, et non des accroissements successifs qu'il a reçus: on n'a point à s'y occuper des mots d'alluvion dont le développement des études astronomiques (3) et chimiques (4), les progrès du luxe (5) et l'influence des Croisades (6) ont enrichi plus tard le vocabulaire (7). Parmi les mots présumés arabes de la langue usuelle, il ne se trouve au plus que

(1) *Arrobe*, *Babouche*, *Bazar*, *Bey*, *Cadi*, *Caravane*, *Caravansérail*, *Caravelle*, *Derviche*, *Firman*, *Goule*, *Janissaire*, *Minaret*, *Miramolin*, *Mosquée*, *Muphti*, *Narguilé*, *Odalisque*, *Pacha*, *Péri*, *Pilau*, *Sequin*, *Sérail*, *Sultan*, *Vizir*, etc.

(2) *Abricot*, *Ambre*, *Basin*, *Bismuth*, *Café*, *Civette*, *Coton*, *Gaze*, *Gazelle*, *Giraffe*, *Jasmin*, *Jaspe*, *Mousseline*, *Nacre*, *Natron*, *Pastèque*, *Salep*, *Saphir*, *Sumac*, *Tabis*, *Taffetas*, *Talc*, etc.

(3) *Algèbre*, *Almanach*, *Azimut*, *Halo*, *Nadir*, *Zénith*.

(4) *Alambic*, *Alcali*, *Alchimie*, *Alcohol*, *Alkermès*, *Arac*, *Élixir*, *Julep*, *Kermès*, *Laudanum*, *Look*, *Matras*, *Naffe*, *Rob*, *Sirop*, etc.

(5) *Cravate*, *Châle* et *Gilet*; *Alcove* (la première syllabe nous semble indiquer suffisamment qu'il ne vient pas du goth. *Chovo*, comme l'a dit M. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, t. 1, p. 59), *Caraffe*, *Gobelet*, *Housse*, *Joyau*, *Matelas*, *Sopha* et *Timbale*.

(6) Nous citerons entre autres: *Alezan* (de l'ar. *Hasan*, Beau), *Amiral*, *Assassin*, *Cimeterre*, *Corvette*, *Cravache*, *Patache*, *Tartane* et *Zain*; cinq noms de couleurs: *Azur*, *Carmin*, *Cramoisi*, *Laque* et *Nacarat*; quatre noms d'instruments: *Ciste*, *Nacaire*, *Tambour*, *Timbale*, et quatre substantifs qui se rattachent au commerce: *Douane*, *Goure*, *Tare* et *Tarif*. Les couleurs du blason sont aussi certainement un souvenir de Croisades: nous avons déjà cité *Azur* (pers. *Lazurd*; ar. *Azurek*, Être bleu), et l'ar. *Ghul* sign. Rouge: on donnait primitivement le nom de *Gueule* à des peaux teintes en rouge: Horreant et murium rubricatas pelles, quas *Gulas* vocant, manibus circumdare sacratis; saint Bernard, *Epistolae*, let. XXXXII, par. 2. L'ar. *Zabel* sign. Noir (*Sable*); *Sinople*, Vert, semble aussi venir de l'ar. *Tsin*, Gazon, et *Bla*, Vert.

(7) Nous indiquerons encore: *Algarade* (probablement par l'intermédiaire de l'esp. *Algarada*, car le D ne se trouve pas dans l'ar. *Gara*, Molester), *Chabraque*, *Colbac*, *Dolman*, *Jarre*, *Kaban*, *Kaftan*, *Kiosque*, *Mousson*, *Sorbet*, *Spahi*, *Store*, *Turban* et *Yatagan*. On peut consulter sur cette source du français un ouvrage où les influences orientales sont fort exagérées, mais qui n'en est peut-être que plus curieux: *Glossaire des mots français, tirés de l'arabe, du persan et du turc*, par Pihan, compositeur pour les langues orientales, à l'Imprimerie royale.

trois adjectifs: *Creux* (1), *Mesquin* (2) et *Rabougri* (3); cinq noms injurieux: *Cafard* (4), *Fripon* (5), *Gourgandine* (6), *Hurluberlu* (7) et *Magot* (8), et six verbes: *Attaquer* (9), *Caracoler* (10), *Chavirer* (11), *Gourmander* (12), *Pouffer* (13) et *Tirer* (14), qui, si l'on en excepte deux dont l'origine est assez incertaine, ont un sens trop restreint pour être souvent employés. Les autres mots ne s'élèvent pas en tout à trente: *Abri* (15), *Avanie* (16), *Bedaine* (17), *Calembourg* (18), *Calembredaine* (19), *Calibre* (20), *Can-*

(1) De l'ar. *K'arh*, *Churt*, Fosse, Trou: peut-être cependant vient-il, comme ce dernier mot, du v. all. *Truha* ou de l'arm. *Trouc'h*.

(2) De l'ar. *Miskin*, Pauvre, Vil: peut-être par l'intermédiaire de l'it. *Meschino*.

(3) Du t. *Bougri*, Tortu, Malfait.

(4) De l'ar. *Kafir*, Infidèle, Payen, ou peut-être de l'ar. *Kafara*, Cacher.

(5) Du pers. *Firiba*, Trompeur: c'est aussi sans doute l'origine de *Fourbe*, peut-être par l'intermédiaire de l'it. *Furbo*.

(6) Du pers. *Gourgandje*, Prostituée.

(7) De l'ar. *Hourloubourlou*, Ahuri, littéralement Troublé-perdu.

(8) Probablement le même mot que le v. fr. *Magog* qui venait de l'ar. *Madjoudh*.

(9) Du pers. *Takht*, Assaut, Attaque: le p. normand a fait aussi le v. *Assauter* auquel il donne le sens d'Attaquer. On dérive ordinairement ce mot de l'it. *Attacare;* mais Amyot écrivait *Atacher*, et il pourrait avoir la même racine que *Toucher* et signifier *Toucher à* comme *Atoucher*.

(10) De l'ar. *Carra*, Courir en sautant, et *Sal* ou *Hol*, Sauter, s'Élancer. *Piaffer* semble avoir aussi une racine orientale; mais Pasquier dit qu'il n'est entré dans la langue que de son temps; *Recherches de la France*, l. VIII, ch. 3.

(11) Du t. *Tschavir*, se Retourner, se Renverser.

(12) Du pers. *Garmiden*, Réprimander vertement quelqu'un: peut-être *Gourmer* a-t-il la même racine, ainsi que *Gourme* (dans Jeter sa gourme); car le pers. *Garm* sign. Colère. Mais le radical de ce mot existait aussi en celtique: le k. *Gormes* sign. Oppression, Violence.

(13) Du pers. *Pafiden*, Souffler: peut-être cependant est-ce le même mot que *Bouffer*.

(14) Du pers. *Tir*, Flèche; ce mot aurait alors signifié Lancer des flèches: mais dans plusieurs autres acceptions *Tirer* est certainement dérivé de *Trahere;* on dit même en Basse-Normandie *Tirer* au lieu de *Traire les vaches*, et il est fort possible qu'on ait donné à l'action de Tirer à soi la corde d'un arc le sens de Lancer des flèches: l'expression *Arme de trait* rend même cette supposition fort naturelle.

(15) Du pers. *Abr*, Nuage; plutôt que du v. all. *Birihan*, Couvrir.

(16) Du t. *Avan*, Vexation que l'on fait souffrir en Orient aux marchands chrétiens; en grec moderne Ἀβανία: le même mot sign. Mépris dans l'arabe littéraire; mais le goth. *Afwain* sign. Injure et permet de croire à une origine teutonique.

(17) De l'ar. *Betin*, Ventre: ce mot existe aussi en hébreu.

(18) De l'ar. *Kelam*, Parole, et *Bair*, Confus, Incertain.

(19) De l'ar. *Kelam*, Parole, et *Berd*, Froid, Insignifiant: peut-être aussi le radical de *Bourde*.

(20) De l'ar. *Kalib*, Moule, ou plutôt du l. *Aequilibrium*.

can (1), *Chagrin* (2), *Charençon* (3), *Chiffe* (4), *Cible* (5), *Gibecière* (6), *Godet* (7), *Goudron* (8), *Gouffre* (9), *Guille* (10), *Laquais* (11), *Limon* (12), *Magasin* (13), *Mèche* (14), *Récif* (15), *Sacre* (16), *Safran* (17), *Savatte* (18), *Vétérinaire* (19) et *Zéro* (20), et il en est qui

(1) De l'ar. ***Kanoukan***, Espèce de poésie populaire sur une seule rime, dont le nom vient sans doute de la formule habituelle des conteurs arabes : ***Kan ou kan***, Il y avait un jour, qui commence aussi habituellement nos contes de fées: ***Il y avait une fois***.

(2) De l'ar. ***Dschakrain***, Tourment; son homophone vient sans doute aussi du t. ***Zaghri***, Croupe de cheval, où le cuir est plus grenu et plus résistant : mais nous ne croyons pas qu'il remonte aux origines de la langue.

(3) De l'ar. ***Dscharas***, Dévorer

(4) De l'ar. ***Sefen***, Rognure, Rétaille.

(5) De l'ar. ***Kible***, But.

(6) De l'ar. ***Dschib***, Sac, Poche : peut-être comme le croyait Eccard, de l'all. ***Schieben***, Cacher, Serrer, et ***Becher***, Coupe, Gobelet. C'est au reste un mot assez nouveau quoiqu'on lise déjà dans le ***Canterbury tales***, v. 359, ce qui rend l'origine arabe très-probable :

An anelace and a gipciere all of silk,
Heng at his girdel, white as morwe milk.

(7) De l'ar. ***Kedeh***, Coupe, Vase à boire.

(8) Du v. ar. ***Kitran***, pr. ***Quitran***.

(9) De l'ar. ***Tchevrek***, Précipice, Abyme.

(10) De l'ar. ***Hile***, Ruse, Tromperie : une origine germanique nous semble cependant beaucoup plus probable ; le v. sax. ***Vile*** avait la même signification, et l'on en a fait le v. angl. ***Beguile*** et le v. fl. ***Beghilen***.

(11) De l'ar. ***Lekih***, Abject, Vil, ou de la seconde syllabe de ***Alouc***, Messager, en chaldéen ***Leac;*** mais une origine teutonique nous semble aussi plus probable : ***Lakei*** sign. Coureur en goth., et ***Läken*** en all, ***Lacka*** en suéd., Courir. Le v. angl. ***Louke*** que les éditeurs de Chaucer n'ont pu expliquer d'une manière satisfaisante, semble cependant confirmer une origine orientale :

And for ther n'is no thefe without a louke,
That helpeth him to wasten and to souke
Of that he briben can, or borwe may.

Canterbury tales, v. 4413.

(12) En ar. ***Limoun***, Limon : c'est le nom que l'on donne au Citron dans plusieurs patois du Midi.

(13) De l'ar. ***Makhzen***, qui fait au pluriel ***Makhazen***, Dépôt de marchandises : peut-être par l'intermédiaire de l'it. ***Magasino***.

(14) De l'ar. ***Meschel***, ***Mischkah***, Lampe, Torche ; cependant Martial a employé dans le même sens le l. ***Myxus***.

(15) De l'ar. ***Resif***, Rangée de pierres ; l'esp. et le pg. y ont préfixé l'article, ***Arrecife***.

(16) De l'ar. ***Sacr***, Épervier, Faucon.

(17) De l'ar. ***Zahafran***, Safran ; de ***Safra***, Jaune. Cette origine est d'autant plus remarquable que le l. avait ***Crocus***, et l'esp. ***Azafrano***, le pg. ***Açafrão***, ne permettent pas de douter d'une origine orientale qui remonte à une époque fort reculée ; puisque Deudes de Prades disait déjà : ***Zafran que ven de Orien ;*** voyez Monti, ***Proposta di alcune correzioni ed aggiunte al Vocabolario della Crusca***, t. I, p. I, p. 309.

(18) De l'ar. vulgaire ***Sabatt***, pr. ***Sabatto***, Chaussure, esp. ***Zapato***, mandschou ***Sabou*** : c'est aussi sans doute l'origine de ***Sabot***.

(19) De l'ar. ***Baitar***, Médecin des animaux : l'esp. y a réuni l'article, et distingue mal le son du B de celui du V.

(20) De l'ar. ***Sifro***. Le ***Zéro*** est

ne semblent pas remonter aux origines de la langue ; quelques-uns n'y sont même probablement entrés que par l'intermédiaire de l'espagnol (1); d'autres ne sont que peu usités, et il en est plusieurs dont l'étymologie reste soumise à bien des doutes. La part des langues orientales dans la formation du français est donc, comme on voit, bien insignifiante : des racines si peu nombreuses et dont la forme naturelle était si mal respectée ne purent y exercer une véritable influence (2).

devenu *Chiffre;* mais l'all. *Ziffre* a conservé le sens arabe, et on lit encore dans Alanus de Insulis, *Anticlaudiani* l. II, ch. 7:

Qua ratione, quibus causis, H littera non sit,
Cum sibi praetendat scripturam, nomen et usum,
Sed cifri loca possideat, solaque figura
Jus sibi defendens, elementi praeferat umbram.

(1) Voyez sur les emprunts de l'esp. aux langues orientales le travail de Martinez Marina, *Catálogo de algunas voces castellanas puramente arábigas, ó derivadas de la lengua griega, y de los idiomas orientales, pero introducidas en España por los Arabes;* dans le *Memorias de la real Academia de la historia*, t. IV.

(2) Beaucoup de mots se retrouvent également dans le provençal; mais on ne sait s'ils en ont été directement empruntés ou s'ils se rattachent seulement à une origine commune. Nous indiquerons parmi une foule d'autres: *Bouffée*, pr. *Buffar*, Souffler, esc. *Buffadac; Écharper*, pr. *Icharpa*, esc. *Charpa; Ennui*, pr. *Enueg*, esc. *Enojuo; Hargneux*, pr. vulg. *Hergna*, esc. *Herna; Lisière*, pr. vulg. *Lezo; Raser*, pr. *Rayssar*, Scier, Couper, sc. *Raisal; Riole* v. fr., pr. *Riola; Souche*, pr. *Soca; Trace*, pr. *Estraissa*, *Trassa:* voyez Denina, *Clef des langues*, t. III, p. 83. Une certaine quantité de mots européens sont aussi devenus français à une époque où ils ne pouvaient plus exercer d'influence sur l'esprit ni sur la nature de la langue. Ainsi, par exemple, à la fin du XV[e] siècle et au commencement du XVI[e], elle s'est appropriée un assez grand nombre de mots italiens, surtout des termes de musique, d'architecture, de commerce et d'art militaire. Nous en citerons seulement quelques-uns qui appartiennent à d'autres catégories : *Baldaquin*, *Bourrasque*, *Boussole*, *Cabriole*, *Casanier*, *Cascade*, *Douche*, *Escroc*, *Faïence*, *Fanfreluche*, *Forfanterie*, *Frasque*, *Lagune*, *Pantalon*, *Parapet*, *Réussir*, etc.: voyez Schwab, *Dissertation sur l'universalité de la langue française*, p. 217, trad. française, et Henri Estienne, *Dialogues du nouveau language francois italianisé.* Plus tard on en emprunta un certain nombre à l'espagnol: *Anchois*, *Bandoulière*, *Barbon*, *Brocard*, *Buffet*, *Capitan*, *Casaque*, *Casque*, *Duègne*, *Embargo*, *Galon*, *Guérite*, *Guitare*, *Haquenée*, *Hasard*, *Mantille*, *Matamore*, *Sarabande*, *Sarbacane*, *Siesle*, etc.

CHAPITRE IX

Des changements dans la forme des Mots

Il était réservé au dix-neuvième siècle de le comprendre : toute altération dans la forme des mots qu'un peuple entier adopte, ne saurait être ni l'œuvre d'un hasard ni le résultat d'un caprice. Mais, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, au lieu d'étudier en elles-mêmes les corruptions du vocabulaire, et de chercher dans leur propre nature la cause qui les amène et la raison qui les explique, la plupart des philologues sont restés jusqu'ici trop exclusivement empiriques. Ils ont érigé en lois générales les transformations qu'ils avaient observées dans l'histoire des idiomes dont ils s'étaient plus spécialement occupés, sans tenir aucun compte des différences que la diversité des peuples introduit nécessairement dans le développement et dans la corruption des langues. Il n'est pas de peuple qui ne soit disposé par la nature de son organisme vocal et les habitudes de sa prononciation à rechercher certains sons (1) et à en éviter d'autres (2), et ce serait une cause considérable d'erreur que de leur appliquer

(1) Ainsi le latin et l'éolique multiplient les palatales et le R; le dialecte attique affectionne les labiales et le S; le francique, le Z; l'espagnol, les gutturales.

(2) En mandschou aucun mot ne commence par un R, ni dans le teuton primitif par un P; le N ne précède jamais un K en islandais, ni une autre liquide en français. Il paraît que dans les langues celtiques le S ne suivait jamais le C ni le G, et le daco-roman a changé en P le C suivi d'un T. Quelquefois même les langues étrangères ont des sons qu'il est impossible de reproduire et que l'on altère au hasard, selon les convenances de son alphabet; ainsi, par exemple, les Chinois prononcent *Adam*, Vatam; *Cardinalis*, Kraulsinalis; *Crux*, Culusu.

également à tous, des règles qui ne se sont produites que sous l'empire de préférences et d'antipathies particulières à quelques-uns. Ces prétendues lois de transformation varient jusques dans l'intérieur du même idiome : chaque groupe de population a des tendances de langage qui lui sont propres (1), et selon le dialecte auquel ils appartenaient avant d'entrer dans la langue générale du pays, tous les mots avaient pris d'abord des formes spéciales dont ils ne se dépouillent pas toujours d'une manière complète. Souvent aussi leur date les soumet à des influences exceptionnelles : il est une époque où la langue cherche encore sa voie et ne fait pas subir aux mots les mêmes altérations que lorsqu'elle a acquis une conscience plus nette de son esprit et de son but (2). Enfin cette explication des nouveaux idiomes suppose, antérieurement à tout examen, qu'ils se sont tous formés avec une régularité systématique, et il n'y en a pas un seul où une foule de mots n'échappent par leur caractère excentrique à tout effort qui voudrait les ramener à cette unité absolue (3). Il suffit même d'y songer un instant pour sentir qu'une absence apparente de logi-

(1) Dès la fin du VIe siècle, elles avaient certainement produit des formes particulières, puisque le concile qui se réunit à Narbonne en 589, défendit de conférer les ordres majeurs à quiconque ne saurait pas les lettres, c'est-à-dire le latin littéraire ; dans Labbe, *Sacrosancta concilia*, t. V, col. 1020. Ces différences dialectales se sont même assez multipliées pour avoir rendu toute véritable classification impossible. Elles existaient, même en Provence, quoique les philologues n'en aient tenu aucun compte, comme le prouve ce passage de la *Vie de saint Honorat* par Raimond Férand:

E si deguns m'asauta
Mon romanz ni mos ditz,
Car non los ay escritz
En lo dreg proenzal,
Non m'o tengan a mal,
Car ma lenga non es
Del drech proensales;

dans Raynouard, *Lexique roman*, t. I, p. 573. Elles ont pénétré jusques dans la Suisse romande et dans la Bretagne armoricaine, où l'on distingue au moins six patois bien distincts.

(2) On disait en v. fr. *Aneme*, *Imagene*, *Utle*, *Ydle*, etc. Les mots formés par les savants à une époque plus récente, conservent aussi bien mieux leur forme étymologique que ceux dont l'origine est toute populaire : nous citerons, comme exemples, *Altesse* et *Hauteur*, *Diurne* et *Jour*, *Examen* et *Essaim*, *Faction* et *Façon*, *Impliquer* et *Employer*, *Potion* et *Poison*, *Thésauriser* et *Trésor*.

(3) Nous nous bornerons à citer *Soixante*, *Soixante-et-dix*, *Quatre-vingts* et *Quatre-vingt-dix*.

que dans la dérivation des mots était inévitable. Les plus familiers à tous sont nécessairement plus exposés aux altérations qui naissent d'un fréquent usage (1), et ceux qu'emploient presque exclusivement des lettrés qui en connaissent l'étymologie, doivent bien mieux conserver leur forme primitive. D'ailleurs, il n'est pas de langue moderne qui n'ait été formée par le concours de plusieurs idiomes dont la prononciation était, au moins sur quelques points, profondément différente, et l'action qu'ils exerçaient sur le vocabulaire n'était pas uniforme (2) : elle dépendait de l'origine des mots, de leur nature, des intermédiaires par lesquels ils passaient dans la langue, et l'on méconnaîtrait, non seulement la réalité, mais la nécessité des faits, si l'on se refusait à prendre en considération toutes ces diversités.

On ne se tromperait pas moins en supposant que tous les idiomes sont formés de la même manière : chacun se propose un but spécial, et le soin de son développement est souvent remis à des mains différentes. En Orient où l'idée théocratique absorbait toute l'activité du peuple, les langues étaient élaborées comme une œuvre littéraire, par des castes privilégiées de Dieu, et conservées sans changement par une tradition respectueuse (3); mais

(1) Pour ne pas revenir sur ce que nous avons dit, p. 22, note 2, nous indiquerons seulement *Anglais* et *Danois*, *Michel* et *Michel-Ange*, *Hollande* et *Toile d'Hollande*, *Hongrie* et *Eau de la reine d'Hongrie*. Plusieurs philologues distingués l'ont déjà reconnu : voyez entre autres Schlegel, *Observations sur la langue et la littérature provençales*, p. 36, et Fuchs, *Die romanischen Sprachen in ihrem Verhältnisse zum Lateinischen*, p. 301.

(2) Quoique le français ait généralement adouci la prononciation du latin, il y a quelques mots où le H est devenu aspiré et où le V final a pris le son du F ; il y en a même où le G s'est changé en C.

(3) Les changements y ont lieu par addition et superposition bien plus que par substitution et par simplification. Tout y est différent, surtout dans les langues sémitiques : les voyelles n'y sont pas même très-distinctes des consonnes. Elles y sont réellement précédées d'une aspiration, et les consonnes sont de véritables syllabes ; elles se prononcent avec une sorte de son sourd appellé *Schiva*, ou sont inséparablement unies avec la voyelle la plus simple qui est toujours sous-entendue quand elle n'est pas remplacée par une autre. Les idiomes de l'Orient n'en ont pas moins fini par être aussi altérés ; l'homme ne peut communiquer à aucune de ses œuvres une immortalité qui ne lui appartient

il n'en fut plus ainsi en Europe, depuis que la vie individuelle est devenue si exigeante et si active. Chacun s'inquiète bien plus d'adapter son idiome à ses convenances personnelles que de rester fidèle au lexique et à la grammaire de ses ancêtres, et la langue finit par se constituer et se fixer de nouveau sous l'action continue de ce qu'il y a de général et de vraiment national dans tous les efforts individuels. Le point de vue de quelques peuples est tout égoïste : le langage leur semble un monologue à l'usage de sa propre pensée, et selon leurs tendances particulières ils cherchent à lui donner la puissance de décrire leurs idées et d'en énumérer exactement toutes les nuances, de colorer d'images sensibles et de s'exagérer à eux-mêmes la force de leurs sentiments, ou de donner à leurs moindres paroles une harmonie musicale en rapport avec les mollesses d'un esprit amoureux des joies intimes et du repos. D'autres au contraire songent surtout à manifester leurs pensées, et se préoccupent encore plus de l'expression en elle-même que des enjolivements et des succès de la forme. Grâce à leur nature communicative et à la vivacité de leur imagination, les Français étaient toujours pressés de produire leurs idées, et dans leur impatience ils abrégeaient les mots et simplifiaient les règles de la grammaire. L'état informe où plusieurs siècles d'altérations successives avaient réduit le latin, rendait d'ailleurs une nouvelle élaboration indispensable. Comme dans tous les idiomes qui se forment sans système arrêté d'avance, par les seuls enseignements de l'usage, les règles n'y eurent d'abord rien de précis ni de tranché : les flexions surtout durent rester pendant longtemps bien incertaines (1), et il est probable que

pas : ils résistent seulement plus longtemps et se conservent à l'état de langue morte. Ainsi l'arabe vulgaire est devenu fort différent de l'arabe littéraire, et le sanscrit s'est divisé en dix grands dialectes, l'hindi, le bengali, le mahratte, le guzarati, le panjabi, le telinga, le tamoul, le canara, le malayalam et le tuluwa, qui se sont eux-mêmes corrompus et ont formé de nouveaux langages vulgaires : l'hindoustani, par exemple, est une altération de l'hindi.

(1) Le génitif de la première dé-

même à Rome la langue vulgaire ne les avait jamais très-nettement distinguées (1). Lorsque enfin sorti de son premier travail de formation, le peuple français vécut de sa propre vie, il voulut un mode d'expression plus facilement intelligible et plus pratique ; il lui fallut suppléer par des particules accessoires à l'obscurité des flexions (2), et leur inutilité conduisit à leur abandon : elles allongeaient les mots sans rien ajouter ni à la force de la pensée ni à la clarté de la phrase. Les traditions du langage ne furent plus qu'une habitude sans valeur par elle-même, qu'on n'acceptait que sous bénéfice d'inventaire : on reprit en sous-œuvre la forme des mots, et on les appropria aux convenances d'une langue plus préoccupée des avantages d'une prononciation commode et prompte, en supprimant aussi dans l'intérieur et

clinaison se terminait en *ai* et en *as*, et celui de la quatrième en *us*, en *is* et en *i*; la troisième formait le datif et l'ablatif en *e*, en *i* ou même en *u* (*Algu* pour *Algore* et *Lucu* pour *Luce*), et quelques génitifs y étaient caractérisés par *ei* (*Famei*, *Plebei*) comme dans la cinquième. On trouve encore dans Ennius, dans Lucrèce et dans Plaute *Debil*, *Famul*, *Volup*, et la plupart des noms imparisyllabiques de la troisième déclinaison paraissent avoir eu d'abord, comme *Avis* et *Finis*, le nominatif semblable au génitif : au moins nous lisons dans un fragment d'Ennius, conservé par Priscien, l. VII, col. 764 : Terra corpus est ac *mentis* ignis est. Varron a dit aussi, *De lingua latina*, l. IV, par. 10 : Veteres autem in recto dixisse *bovis*, et Petrone s'en servait encore ; *Tragoediae fragmenta*, nº LXII, éd. de Burmann.

(1) Cela seul peut expliquer les fautes grossières de déclinaison qui se trouvent si souvent dans les inscriptions : tels sont, par exemple, *Benignes* pour *Benignae* (dans Orelli, *Corpus inscriptionum*, nº CDLVIII), *Dibus* et *Diibus* pour *Diis* (*Ibidem*, nºs MCCCVII et IIMCXVIII), *Duomvires* pour *Duumviri* (*Ibidem*, nº IIMDCCCVIII), *Herem* pour *Haeredem* (*Ibidem*, nº IVMCCCLXXIX), *Introito* pour *Introitu* (*Ibidem*, nº IIMCIII), *Spirito* pour *Spiritui* (*Ibidem*, nº IIIMXXX) et *Tale* pour *Tali* (*Ibidem*, nº IVMDLXXXIX). Nous ajouterons seulement deux passages de la Loi salique qui témoignent d'une manière plus spéciale de l'état où le latin était tombé en France. Si vero unum vasum cum apis foris casa furaverit ; tit. VII, par. 2, ms. de Wolfenbuttel, et tit. XVI, par. 1 : Si quis casa aliena qualibet super hominis dormientis incendederit.

(2) Ainsi on lit dans des inscriptions de la basse-latinité : *Ob perpetuo amore* (dans Orelli, *Corpus inscriptionum latinarum*, nº CVI), *Pius in suis* (*Ibidem*, nº CLIX), *Pro salutem et victorias* (*Ibidem*, nº IIMCCCLX), *Esse in palatium* (*Ibidem*, nº IIMCDXXXVI), *Per quo* (*Ibidem*, nº IIIMCCC), *Cum quem vixit* (*Ibidem*, nº IVMDCLIX).

même au commencement (1) les lettres gênantes, et quelquefois des syllabes entières (2).

Toutes les altérations du vocabulaire qui sont passées dans la langue, étaient donc au point de vue français des améliorations, et si l'intelligence n'en avait presque jamais conscience, les organes de la voix les réalisaient, pour ainsi dire, naturellement par une sorte d'instinct mécanique. Mais tout approfondie qu'elle soit, l'étude de la nature des sons et de la physiologie de la voix ne peut plus aujourd'hui saisir la loi mathématique de ces changements : les données premières ont péri sans laisser aucune trace après elles, et il est également impossible de les exhumer du passé, et de suppléer à leur absence. D'abord, il est bien rare que l'on connaisse l'origine des mots avec une certitude complète : les mêmes racines, légèrement modifiées, se retrouvent souvent dans plusieurs idiomes dont l'influence est tout aussi positive (3).

(1) Comme dans *Guienne* de *Aquitania*, *Le* de *Ille*, *Licorne* de *Unicornu*, *Mie* de *Amica*, *Migraine* de *Hemicranium* ou Ἡμικρανια, *Natolie* de *Anatolia*, *Pouille* de *Apulia*, le v. fr. *Vesque* de *Episcopus* et peut-être *Voler* de *Involare*. Nous sommes même tenté d'ajouter *Auréole*, car on lit dans le *Mystère de la Passion* de Valenciennes :

> Mais en souffrant, meriterez
> La lauréole de martire.

Le p. wallon appelle aussi nn Étendard *Abaronn* au lieu de *Labarum*. Quelquefois même la prononciation ne tient plus aucun compte des lettres que l'écriture a conservées : *Aoriste*, *Aoút*.

(2) Nous citerons entre beaucoup d'autres *Abeille* de *Apicula*; *Ame* de *Anima*; *Ane* de *Asinus*; *Ange*, autrefois *Angle*, de *Angelus*; *Frêle* de *Fragilis*; *Soulier* du b. l. *Solularium*, et *Même*, en v. fr. *Meisme*, de *Metipsissimus* ou *Semetipsissimus*; on dit encore en it. *Medesimo* et en pg. *Smelesseme*. Au reste le v. l. avait déjà un grand penchant à resserrer les mots : il disait *Nis* pour *Nobis*, *Sam* pour *Suam*, *Sis* pour *Si vis*, *Sodes* pour *Si audes*, (voyez Festus, s. vis. CALIM, CUMALTER, GNITUS, etc.), et la langue littéraire avait conservé les contractions du prétérit de l'indicatif, et du génitif pluriel de la seconde déclinaison, *Extemplo* pour *Ex tempore illo*, *Illico* pour *Illo loco*, *Scilicet* pour *Scias licet*, etc.

(3) Ainsi que nous l'avons déjà montré, p. 17-19, les mots dont l'étymologie est le plus universellement acceptée laissent encore des incertitudes aux esprits qui veulent s'enquérir de toutes les difficultés. Ainsi, pour en citer un autre exemple, *Lait* semble bien venir d'un cas indirect du l. *Lac*, et quoiqu'ils se rapprochent davantage du nominatif, le pr. *Lach* et l'esp. *Leche* confirment encore cette conjecture. Mais on écrivait autrefois *Laict*, *Laith*, et cette forme avait aussi des rapports frappants avec le celtique. On dit encore

Au lieu d'être entièrement dérivés d'une langue étrangère, les mots sont quelquefois créés par analogie, d'après des modèles français (1), et, quoique la plupart des flexions eussent des différences assez marquées pour fixer le sens de la phrase, on ignore presque toujours à quelle désinence il faut rattacher ses déductions (2). Les étrangers qui affluaient à Rome, surtout dans les derniers temps de la République, introduisirent dans la langue populaire des mots empruntés à leur ancien idiome (3), et

Llaeth en k., *Lachd* et *Bliochd* en g., *Bleacht* en irl., et il est impossible d'y voir une racine romane: le B est très-probablement une contraction de *Bo*, Vache, qui a dû être ajouté au radical bien avant l'entrée des Romains dans les Gaules, puisqu'on retrouve également dans le grec Γάλακτος l'augment *Gâ* qui signifie Vache en sanscrit.

(1) Ainsi, malgré le l. *Oblatus* et *Sublatus*, *Offrir* et *Souffrir* ont fait au part. passé *Offert* et *Souffert*, comme *Ouvrir* et *Couvrir*; *Consenti*, autrefois *Consentu*, s'est également éloigné du l. *Consensus* pour se rapprocher de *Sentir*. Quoiqu'il n'y eût pas de s au participe latin, *Finir* et *Gémir* sont devenus *Finissant* et *Gémissant*, à l'instar de *Disant* et de *Palissant*, et *Déchoir* fait *Déchoient* au lieu d'imiter la conjugaison latine comme en v. fr.:

Chiedent (l)i fuldres e menut e suvent.

Chanson de Roland, str. CIX, v. 15.

Au lieu de conserver leurs anciennes formes (*Tierce*, *Quart*, *Quinte*, *Sixte*, *Septime*, *Oitauve*, *Noveme*, *Deyzime*), les noms de nombre ordinaux ont été aussi dérivés d'une manière logique des noms de nombre cardinaux.

(2) M. Pott a même fait la théorie scientifique de cette impossibilité: Abbeugung durch Casus widerstrebte dem, aus alten Materiale ein neues Gebäude sich zimmernden Sprachgeiste; er fürhte daher die Nomina, welche er vorfand, gleichsam auf den Standpunkt der Flexionslosigkeit, d. h. auf die Grundform wieder zurück. Dies ward dadurch erreicht, dass er sich aus sämmtlichen Casus, welche in der Muttersprache besessen hatte, dessen wesenhafte Gestalt, d. h. entkleidet von den Casusanhängseln, heraushorchte, und nun wieder in seiner Nacktheit hinstellte; *Etymologische Forschungen*, t. II, p. 343. Wilhelm von Schlegel se contentait de dire d'un point de vue beaucoup plus pratique: Tous les cas obliques pris ensemble étant d'un usage plus fréquent que le nominatif, la forme du substantif commune à tous les cas s'était mieux imprimée dans la mémoire de ceux qui ne savaient pas le latin d'une manière savante; *Observations sur la langue et la littérature provençales*, p. 38. Mais quoique vraie en général, cette observation qui n'a pas d'ailleurs la prétention de résoudre la difficulté, ne serait plus juste si on l'appliquait indistinctement à tous les mots: voyez ce que nous avons déjà dit sur cette question, p. 30 et 31.

(3) Cicéron signalait déjà cette invasion des langues étrangères: Praesertim quum eas videam primum oblitas Latio, tum, quum in urbem nostram est infusa peregrinitas, nunc vero etiam braccatis et transalpinis

beaucoup furent portés dans les Gaules par les colons qu'y poussait l'espoir d'un meilleur avenir. Le nombre de ces néologismes dut être considérablement grossi par l'ignorance des vétérans accourus de toutes les régions de l'Empire, et par l'obstination naturelle des indigènes à exprimer les mêmes idées par des mots dont ils s'étaient toujours servis. Une grande partie de cette première latinité gauloise est aujourd'hui définitivement perdue, et il en résulte bien des incertitudes dans les questions de pure étymologie ; mais ces lacunes n'affectent qu'une portion trop minime de la langue pour empêcher de suivre la marche de son histoire. Dans les Gaules, comme à Rome, le latin usuel différait surtout de la langue littéraire par son archaïsme (1) et la négligence des formes grammaticales : on peut donc à l'aide des renseignements qui nous sont parvenus sur la vieille prononciation du latin, non sans doute déterminer la forme particulière de chaque mot et reconstituer le patois gaulois, mais deviner quelques-unes de ces tendances. Le son des voyelles n'était pas assez tranché, même à Rome, pour résister aux prétendus perfectionnements des novateurs (2) : ils n'auraient point transformé *Hemonem* (3), *Be-*

nationibus, ut nullum veteris leporis vestigium appareat ; *Epistolarum ad diversos* l. IX, let. 15. Quintilien l'a déplorée aussi à deux reprises ; l. I, ch. 9, et l. VIII, ch. 1. Ces barbarismes dont nous avons cité un assez grand nombre dans notre *Mémoire sur les origines de la basse-latinité* (voyez nos *Mélanges archéologiques et littéraires*, p. 243-289) s'étaient même assez multipliés pour que Lavinius s'en fût occupé dans un traité spécial, qu'il avait intitulé *De verbis sordidis*.

(1) Dès le temps de Cicéron, beaucoup d'anciens mots n'étaient plus employés dans la langue littéraire : Neque tamen erit utendum verbis iis, quibus jam consuetudo nostra non utitur ; *De oratore*, l. III, ch. 10 : voyez aussi *Brutus*, par. LXXIV. Cette désuétude devint de plus en plus profonde, et Quintilien disait déjà : Obscuritas fit etiam in verbis ab usu remotis ; l. VIII, ch. 2.

(2) Les orateurs eux-mêmes ne leur donnaient pas toujours la prononciation la plus généralement reçue. Quare Cotta noster cujus tu illa lata, Sulpici, nonnunquam imitaris, ut iota literam tollas, et E plenissimum dicas, non mihi oratores antiquos sed messores videtur imitari ; Cicéron, *De oratore*, l. III, ch. 12. Messala, Brutus, Agrippa pro *Sumus, Simus* ; Marius Victorinus, *De orthographia* ; dans Putsch, *Grammaticae latinae auctores antiqui*, col. 2456.

(3) Paulus, *Epitome Festi*, s. v. HEMONA, et Merula, *De legibus Ro-*

nus (1), *Fulmin* (2), *Oloes* (3) et *Optumus* (4), si leurs permutations eussent blessé trop fortement l'oreille (5). Le B était d'abord, comme en Espagne, à peine différent du V (6), et devait aussi se rapprocher beaucoup du son de DU (7). Pendant longtemps le G n'eut point de caractère spécial qui le distinguât du C (8), et l'in-

manorum, p. 90. Cette ressemblance du son de l'I et de l'O explique le changement en I de l'O du nominatif dans les flexions de plusieurs noms de la troisième déclinaison: *Dulcedo*. *Origo*, *Turpitudo*, *Virgo*, etc.

(1) Funccius, *De origine et pueritia linguae latinae*, p. 228: la forme adverbiale *Bene* était restée dans la langue. Cette tendance à changer l'E en O existait d'une manière très-prononcée chez quelques peuples italiques; au moins on lit dans Charisius: Oscealinis et Marrucinis esse moris E literam relegare, O videlicet pro eadem litera claudentibus dictionem; dans Putsch, col. 174.

(2) Paulus, *Epitome Festi*, s. v. FULMIN: l'I a été conservé dans les autres flexions, et le même fait s'est produit dans la déclinaison de tous les noms de la troisième déclinaison terminés en *men*. Cette confusion de l'E avec l'I se retrouve dans la déclinaison de quelques autres noms imparisyllabiques, comme *Apex*, *Miles*, *Pellex*, *Princeps*, et un passage de Quintilien l'explique: In *Here* neque E plane neque I auditur: nos nunc E litera terminamus, at veterum Comicorum adhuc in libris invenio: *Heri ad me venit;* l. I, ch. 4. Voyez aussi Aulu-Gelle, l. X, ch. 24, et Donatus, *In Phormionem*, act. I, sc. 1.

(3) Scaliger, *Emendationes ad Festum*, s. v. AB OLOES, et Ausonius Popma, *De usu antiquae lectionis*. p. 10.

(4) Il avait même conservé quelque reste de son ancienne prononciation: Medius est quidem U et I literae sonus, non enim sic *Optimum* dicimus ut *Opimum;* Quintilien, l. I, ch. 4. La déclinaison de quelques mots, comme *Olus*, *Onus*, *Pondus*, *Sidus* et *Corpus*, *Decus*, *Litus* et *Tempus*, nous montre avec quelle facilité l'U était changé aussi en E et en O

(5) Pour être convaincu des changements que la langue populaire avait subis, il ne faut que comparer les textes des premiers temps au latin de Cicéron, et cependant une transcription infidèle des plus anciens a certainement fait disparaître bien des différences. Ita nostri, ut apparet ex libris antiquis foederum et ex legum, qui etiam si ex frequenti transcriptione aliquid mutarunt, tamen retinent antiquitatem; Marius Victorinus, *De orthographia;* dans Putsch, col. 2458.

(6) On trouve encore dans les vieux textes *Abus*, *Amavile*, *Jobis*, *Serbus*, *Vene merens*, etc.

(7) Les Anciens écrivaient *Duellum*, *Duis* et *Duonum:* voyez Paulus, *Epitome Festi;* Cicéron, *Orator*, par. XXXXV, et Quintilien, *De institutione oratoria*, l. I, ch. 4.

(8) On écrivait encore dans l'inscription de la colonne de Duilius *Cartaciniensis*, *Exfociont*, *Leciones*, *Macistratos*, *Pucnandod*. Festus dit s. v. ORCHUS: C pro G frequenter ponebant Antiqui, et un vers d'Ausone n'est pas moins positif:

Praevaluit postquam gammae vice functa prius C;

De literis, v. 21.

Le C s'appelait d'abord sans doute *Gamma*, puisque les Romains avaient adopté l'alphabet primitif des Grecs

vention de Spurius Carvilius n'empêcha point le peuple de continuer à confondre leur prononciation (1). Il conservait le son du D que les lettrés avaient souvent remplacé par un L (2) et par un R (3); il glissait sur le s (4), donnait au M une articulation plus marquée (5), prononçait les aspirations avec un digam-

(voyez Marius Victorinus, col. 2458, éd. de Putsch; Priscien, *Ibidem*, col. 542, et Laurentius Lydus, *De mensibus*, p. 3, éd. de Schow), et un passage positif de Festus, s. v. Prodigia, confirme cette conjecture: Quae nunc C appellatur, ab Antiquis G vocabatur. Mais malgré l'opinion contraire de Tacite, *Annalium* l. IX, ch. 14, et de Pline, *Historiae naturalis* l. VII, ch. 58. il semble avoir eu dès le commencement la forme arrondie et le son adouci de notre C; car on l'appelait *Luna:*

Appositam nigrae lunam subtexit alutae;

Juvénal, sat. VII, v. 192.

et nous lisons dans Suidas, s. v. Χλαμος: Ἐν τοις βουλευτων ὑποδημασιν ἀποσημαινεσθαι το ρομαικον καππα. Plutarque dit d'ailleurs dans ses *Questions romaines*, p. 277, éd. de Francfort: Ὀψε γαρ ἐχρησαντο τῳ γαμμα Καρβιλιου Σποριου προσεξευροντος, et nous savons par Isidore, *De originibus*, l. I, ch. 4, que le K fut introduit par un maître d'école, nommé Sallustius.

(1) On en trouve encore des exemples dans la langue littéraire: ainsi *Negotium* était certainement formé de *Nec otium* et *Quadringenti* de *Quatuor centum*. Dans un alphabet runique de la Bibliothèque impériale de Vienne, où les lettres se suivent dans l'ordre de l'alphabet latin, c'est même le G et non le C qui occupe la troisième place: voyez le fac-similé qu'en a publié M. W. Grimm dans le *Jahrbücher der Literatur*, t. XXXXIII, p. 5.

(2) Festus nous a conservé les anciennes formes *Dacruma*, *Dautia*, *Fidiom:* voyez Popma, *De usu antiquae lectionis*, l. I, ch. 3.

(3) On disait autrefois *Apor*, *Ar*, *Arfuisse*, *Arvehere*, *Fedetrius*, etc.: voyez M. Lepsius, *De tabulis eugubinis*, p. 45-57. Varron dit même, *De lingua latina*, l. VI, par. 4: *Meridies* ab eo quod *medius dies;* D Antiqui, non R inhoc dicebant, ut Praeneste incisum in solario vidi.

(4) La preuve en est restée dans ce vers si souvent cité d'Ennius:

Tum laterali' dolor certissimu' nuntiu' mortis,

et Cicéron écrivait dans son *Orator*, par. XXXXVIII: Quin etiam, quod jam subrusticum videtur, olim autem politius, eorum verborum, quorum eaedem erant postremae duae literae quae sunt in *Optumus* postremam literam detrahebant, nisi vocalis insequebatur. C'est certainement la cause de la double formation de quelques terminaisons: *Mage*, *Pote*, *Conabare*, *Conabere*, et de quelques vieilles contractions: *Meliu'st*, *Quali'st*, *Tempu'st*, etc.

(5) On ne l'eût pas sans cela fait suivre d'un N, comme dans *Amnis*, *Damnum*, *Omnis* et *Somnus* qui, s'il ne venait pas de Ὑπνος, avait au moins la même racine, et tant qu'on se servit du rhythme saturnin, le son en fut assez marqué pour empêcher les hiatus. Dans la langue littéraire, au contraire, il fallut malgré les M finals recourir aux élisions, et on les retrancha comme des lettres inutiles dans une foule de mots où ils avaient cependant une valeur étymologique:

ma (1), se refusait à changer le S en R (2), et à le substituer au T (3). Il est même probable que cette répugnance à imiter des hommes qu'il reconnaissait avec orgueil pour ses chefs en toute autre chose et qui lui donnaient chaque jour des leçons de bonne prononciation du haut de la tribune aux harangues, tenait moins encore à la puissance de l'habitude qu'à des préférences organiques qui modifiaient aussi les formes reçues dans leur sens. En adoptant le latin, les Gaulois le soumirent d'ailleurs involontairement aux tendances naturelles de leur organisme; ils portèrent dans la prononciation des prédilections et des antipathies nouvelles qui durent affaiblir ou fortifier les anciennes. Aucun autre témoignage que des textes appartenant, au moins par les copistes, à une époque bien postérieure, n'en fait même pressentir la nature, et les plus rustiques eux-mêmes ont été falsifiés par des élaborations plus ou moins littéraires qui ne permettent plus d'en rien induire de certain. On ajoutait des lettres qui restaient entièrement muettes; on en supprimait d'essentielles dont le son persistant dé-

Coactus, *Coerceo*, *Coire*, *Circuitus*, et Quintilien a confirmé l'induction qu'on en doit tirer par un témoignage formel: Eadem illa litera (M), quoties ultima est et vocalem verbi sequentis ita contingit, ut in eam transire possit, etiamsi scribitur, tamen parum exprimitur, *Multum ille* et *Quantum erat*, adeo ut paene cujusdam novae literae sonum reddat; l. IX, ch. 4. Dans le IV[e] siècle cette prononciation étouffée n'était plus entièrement acceptée, même par les lettrés, puisque Cassiodore disait dans un ouvrage qui leur était adressé: Si M literam inconvenienter addas aut demas, dictio tota confusa est; *De institutione divinarum literarum*, ch. XV; dans l'édition de Garet, t. II, p. 547.

(1) Itaque *Harenam* justius quis dixerit, quoniam apud Antiquos *Fasena* erat, et *Hordeum*, quia *Fordeum*; et sicut supra diximus *Hircos*, quoniam *Firci* erant, et *Hoedi*, quoniam *Foedi*; Velius Longus, *De orthographia*; dans Putsch, col. 2238: voyez aussi Apuleius, *De notis aspirationis*, p. 94 et 123, éd. d'Osann.

(2) On disait d'abord *Clamos*, *Esit*, *Janitos*, *Melios*, *Papisii*, *Robosem*, *Valesii*. Malgré la forme régulière *Arbor* et *Honor*, *Honos* et *Arbos* ne tombèrent pas dans une entière désuétude, et nous ne doutons pas que *Flos*, *Mos*, *Os*, *Ros* et *Lasibus* n'aient continué à s'écrire comme on les avait prononcés à l'origine.

(3) Nous citerons, comme exemples, les formes archaïques *Merto*, *Ostentus*, *Pultatio*, *Pulto*, *Terta*: ce changement euphonique des gens lettrés explique l'irrégularité de quelques participes passés de la troisième et de la quatrième conjugaison.

mentait l'orthographe (1), et l'on donnait à grand'peine une forme savante aux néologismes et aux irrégularités qui caractérisaient le langage vulgaire (2).

Eussions-nous sous les yeux la dernière orthographe latine, elle ne suffirait pas encore : il faudrait connaître les premières

(1) Romani partim pronunciabant literas quas non scribebant et quarum characteribus deficiebantur ; partim eas, quas scribebant non pronunciabant ; Scioppius, *Grammatica philosophica*, p. 216. Il en était de même en français, dès le commencement du XVIe siècle : voyez de Bèze, *De francicae linguae recta pronuntiatione*, p. 36, éd. de 1584. C'est au reste ce qui arrive dans toutes les langues, et Wilhelm von Humboldt en a cité de curieux exemples, empruntés au barman, dans sa *Lettre à M. Jacquet* : voyez le *Nouveau journal asiatique*, t. IX, p. 500.

(2) Apollinaris Sidonius lui-même en convenait : Reliquas denuo literas usuali, licet accuratus mihi melior non sit, sermone contexo. Non enim tanti est poliri formulas editione carituras ; *Epistolarum* l. IV, let. 10 ; dans Sirmond, *Opera*, t. I, col. 942. Dans son *Lateinische und griechische Messen aus dem zweiten bis sechsten Jahrhundert*, p. 43-47, M. Mone a cependant voulu donner un exposé des changements que le latin ecclésiastique avait subis dans les Gaules ; mais lors même qu'il aurait été écrit absolument comme on le prononçait, il ne donnerait qu'un spécimen très-inexact de la latinité vulgaire : la sainteté des prières et leur fréquente récitation à haute voix par les plus capables d'en conserver la pureté, en écartaient les causes les plus puissantes de la corruption qui déformait la langue usuelle. L'ancienne forme des mots n'était pas d'ailleurs respectée par les copistes postérieurs : Leodhard a même écrit à la fin d'un recueil de vies de Saints, conservé à la Bib. de Bruxelles, qu'il commença en 819 : Oro quicunque legerit librum hunc ut corrigat illum in quantum praevalet. Souvent cependant la vieille orthographe éclaircit l'origine des mots ; ainsi, par exemple, on lit dans le *Romans d'Alixandre*, p. 249, v. 16 :

Quant li solaus torna miédis fu pas es,

et cette forme nous apprend que *Midi* n'est pas une contraction de *Meridies*. Il y a dans le *Romans de la Manekine*, v. 1688, *Foursenerie ;* Nicot écrivait déjà *Forcené*, et l'étymologie n'est plus reconnaissable. Mais les variétés d'écriture étaient très-nombreuses ; on trouve dans la même page des *Quatre livres des Rois* (p. 198), *La spee* et *De l'espee*. Nous avons déjà cité un passage d'une *Traduction des Psaumes de David* dont le ms. remonte au XIVe siècle : A poinne peut on trouvcir a jourd'hieu persone qui saiche escrire, anteir ne prononcieir en une meisme semblant manieire, mais escript, ante et prononce li uns en une guise et li aultre en une aultre ; B. Mazarine, n°, T. 798, fol. 2, v°. Joachim du Bellay disait encore que Parmi nous l'orthographie estoit aussi diverse qu'il y avoit de sortes d'escrivains ; *OEuvres*, fol. 44, éd. de 1573. Ce n'était pas même seulement l'orthographe, mais la forme réelle des mots qui était arbitraire ; ainsi on trouve à la première page du *Romans de Berte aus grans pies :*

A Paris la cité estoie un venredi.
Pour ce qu'il est divenres, en mon cuer m'assenti
Qu'a Saint-Denis iroie pour prier Dieu merci.

formes françaises, et les gens lettrés n'ont songé à les recueillir qu'après plusieurs siècles, lorsque des perfectionnements progressifs en eurent effacé ou déguisé la grossièreté primitive (1). Quelques-unes, échappées à ces élaborations de seconde main, montrent toute l'importance de ces ébauches pour l'histoire de la langue : elles servaient d'intermédiaire entre le latin usuel et le français littéraire dont les monuments nous sont parvenus, et permettraient de suivre la transformation des mots comme à la trace. Ainsi, par exemple, l'étymologie de ***Abeille, Age, Aîné, Autel, Je, Laise, Liesse, Même, Orfèvre*** et ***Sœur***, devient évidente quand on rapproche du latin les anciennes formes ***Apes*** (2), ***Edage*** (3), ***Ainsnes*** (4),

(1) Peut-être, ainsi que nous l'avons déjà dit, n'est-il pas un seul mot latin qui n'ait été français à l'origine de la langue : nous citerons entre mille autres *Arer* de *Arare* (Philippe de Thaun, *Livre des créatures*, v. 266), *Ave* de *Avus* (*Chanson d'Antioche*, ch. VII, v. 754), *Fame* de *Fama* (*Les quatre livres des Rois*, p. 42), *Flum* de *Flumen* (*Voyage de Charlemagne à Constantinople*, v. 102), *Hort* de *Hortus* (*Les quatre livres des Rois*, p. 421), *Luer* de *Luere* (*Chanson de Roland*, st. IX, v. 12), *Serve* de *Servus* (*Berte aus grans pics*, st. XCV, v. 37), *Soll* de *Solei* (*Chanson de Roland*, st. XXVI, v. 11), *Vener* de *Venari* (*Du lunaire que Salemons fist*, v. 225; dans Méon, *Nouveau recueil*, t. I, p. 371), *Ver* de *Ver* (dans Philippe de Thaun, *Livre des créatures*, v. 805). Quelques-uns ont même, comme ce dernier mot, conservé leur ancienne forme sans aucun changement : *Animal*, *Ardor*, v. fr., *Bis*, *Color*, v. fr., *Dolor*, v. fr., *Es*, *Est*, *Et*, *Héros*, *Honor*, v. fr., *Jus*, *Non*, *Plus*, *Quasi*, *Qui*, *Si*, *Tu*. Pour d'autres, comme *Art*, *Dent*, *En*, *Los*, *Mort*, *Pont*, *Sont*, autrefois *Sunt*, l'orthographe seule a été modifiée. Nous n'avons pas voulu indiquer ceux que nous croyons d'une date moins ancienne : *Examen*, *Frutex*, *Fucus*, *Hymen*, *Instar*, *Item*, *Occiput*, *Primo*, *Silex*, *Sinciput*, *Spécimen*, *Tribunal* et *Vice-versa*.

(2) Apes, Mouchete qui fait le miel; *Glossaire* (XVe siècle), B. N., fonds de Saint-Germain, nº 1189. Cil qui emble avettes, que l'on appelle *Eps* en France, et *Beilles* en Poitou, l'en li doit créver les œils; *Coutume de l'Anjou et du Maine* (1385); dans le *Menagiana*, t. III, p. 121.

(3) Jo t'en muverai un si grant contraire
Ki durerat a trestut ton edage.

Chanson de Roland, st. XX, v. 18.

(4) Ennorer ses ainz nez, amer ses mains nez ; *Règle de saint Benoît ;* B. N., fonds de Notre-Dame, nº 242, fol. 125, vº. *Ains*, comme l'it. *Anzi*, était dérivé de *Ante*, et en avait gardé la signification :

Ainz que seiez calcet, le matin le dirrai.

Voyage de Charlemagne, v. 517.

Puiné a été formé de la même manière : (Baudoin) en eut deux filles dont l'une fut nommee Jehanne, et l'aultre puis nee Marguerite ; *Livre de Baudoyn, conte de Flandres*, p. 13.

Alteir (1), *Jo* (2), *Let* (3), *Liet* (4), *Ismeisme* (5), *Dorfevre* (6), et *Serur* (7). Parfois cependant la première forme elle-même resterait une lettre morte si une connaissance exacte de la prononciation ne lui donnait une valeur positive, et il est malheureusement impossible d'y prétendre (8). Le mélange inégal de tous les idiomes qui concouraient à la formation du français avait introduit dans chaque petit centre des habitudes de prononciation et des corruptions différentes. La forme primitive de chaque mot dépendait donc en grande partie du lieu où l'on s'en était servi pour la première fois, et en se développant le français se dépouillait insensiblement de tous les idiotismes locaux : il ne tenait plus compte ni de l'orthographe étrangère ni de la prononciation particulière à quelques-uns, mais du génie qui lui était propre à lui-même et de la nécessité d'établir dans le pêle-mêle des

(1) Biens ki defors soit faiz ne valt riens, se li sacrefices d'innocensce n'est par dedenz, devant les oez Deu; por lui sacrefiez en l'alteir del cuer; *Livre de Job ;* dans *Les quatre livres des Rois*, p. 447 : du l. *Altar.*

(2) E jo méismos le vi;

Jordan Fantosme, *Chronique rimée*, v. 1775:

(3) Le fundement fist de pierres grosses e de dur grain, si l'fist faire led e large que bien sustenist la charge; *Tierz livres des Reis*, ch. VI, v. 2: du l. *Latus*, Large.

(4) Il ki nos avoient conuz cant nos astiemes liet... ne nos puent conoistre quand nos sumes dolent; *Livre de Job;* dans *Les quatre livres des Rois*, p. 453: du l. *Laetus*, Joyeux.

(5) Isméisme et ma beste si morrons hui de fain.

De Merlin et Mellot; B. N., fonds de Notre-Dame, nº 198, fol. 199, vº, col. 2.

Voyez ci-dessus, p. 262, note 2.

(6) Dans un Dictionnaire du XIVe siècle provenant du monastère de Conches, qui se trouve maintenant à la B. d'Évreux, AURIFABER est expliqué par Dorfevre: le *Fevre* était l'ouvrier par excellence, celui qui travaillait le fer.

(7) Serganz pur ceste cause e parenz eschorchiez,
E serurs, e neveuz; n'en sercie esmaiez.

Vie de saint Thomas, de Cantorbéry, p. 30, v. 22, éd. de M. Bekker.

(8) Les mêmes lettres n'indiquent qu'une ressemblance apparente dont il est souvent impossible de rien conclure. La forte dentale T devient quelquefois en français une sifflante lorsqu'elle est suivie d'un I et d'une autre voyelle ; la forte palatale C a pris aussi le son d'une sifflante devant l'E et l'I. Le V et le L qui étaient aspirés en islandais et probablement en anglo-saxon, sont devenus dans les langues germaniques actuelles une labiale et une liquide. Le TH que les Saxons et les Danois avaient sans doute apporté en Angleterre a perdu également son aspiration dans tous les idiomes de leur première patrie. Le J qui est une palatale dans les autres langues européennes, est une gutturale en espagnol.

patois qui le composaient, de l'unité et de l'harmonie. Il remaniait tous les mots sur une sorte de patron commun et atténuait tout ce qu'ils avaient eu d'abord de trop accusé et de trop individuel; les écrivains ne se préoccupaient que de ces formes corrigées, et, pour les perfectionner encore, souvent ils les dépravaient davantage : par une fidélité trop scrupuleuse à noter la prononciation, ils accumulaient des lettres sans valeur essentielle qui achevaient d'en cacher l'étymologie (1).

Si l'inconstance (2) et la mobilité (3) de l'ancienne orthographe

(1) L'ignorance où nous sommes de l'ancienne prononciation ne permet pas d'en citer beaucoup d'exemples positifs ; mais les différences d'orthographe que l'on remarque dans les meilleurs ms. tenaient certainement pour la plupart au désir de reproduire le son exact des mots, et il ne peut y avoir le moindre doute pour ceux qui, comme *Haiz-an-la-Chapelle*, *Halaigre* et *Hall*, étaient écrits par un H en dépit de leur étymologie. Mais quelquefois aussi certaines lettres semblent si anormales qu'on ne s'en explique l'adoption par aucune autre raison qu'un hasard ou un caprice tout individuel; tel est, par exemple, le L du v. fr. *Tiltre :*

Des injures le tiltre est mis
Ou y a de grandes matieres ;
Pensez que ce tiltre est bien pris
Entre ces vieilles harangieres.

Coquillart, *OEuvres*, p. 59, éd. de Coustellier.

Le plus souvent cependant elles avaient une valeur étymologique, comme dans *Naiscance* (*Livre de Job ;* dans *Les quatre livres des Rois*, p. 445), *Brach* (*Dictionnaire latin-français*, du XV[e] siècle, B. de Lille, E, n° 36), et leur inutilité actuelle tient à un changement de prononciation dont la preuve se trouve même parfois dans la langue littéraire. Ainsi il est au moins probable que l'A de *Faon*, *Paon* et *Taon* était d'abord prononcé, puisqu'on lit dans le *Romans d'Eracle*, v. 6067 et 6069:

Et de la mere et del faon....
La mere al faon senefie
Celle vies loi avant oïe,
Et par le faon entendons
Celle nouvielle u nous tendons.

(2) Non seulement, comme nous le disions tout à l'heure, des formes différentes se trouvent dans les meilleurs ms. à la même page, mais elles se suivent quelquefois presque immédiatement. Ainsi on lit dans *Les quatre livres des Rois*, p. 240: Plus fud *saige* que Ethan, e que Heman, e que Calcal e Darda ki furent fiz Maal, e cil furent li plus *saive* kl fussent entre les Hebreus. Ce n'est pas une simple faute de copiste: le P du l. *Sapiens* avait plus d'affinité naturelle avec le V qu'avec le G, et la même forme se retrouve dans la *Chanson de Roland*, st. II, v. 11:

Cunseilez mei cume mi saive hume.

(3) Nous citerons seulement les corruptions de *Spiritus:* David ki soloit havoir lo spir de prophetie; *Dialogues de saint Grégoire*, l. I, ch. 4; B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis. Alcuns malignes espirs neiz en error d'orguelh, par l'exemple de son premier pere Sathan, sol met encontre al laz de deception;

ne permettent pas de donner à l'histoire de la forme des mots un ensemble systématique, des changements adoptés par un peuple entier ne sauraient cependant tenir uniquement à des hasards involontaires ou à de purs caprices, et l'on peut, sinon expliquer par des principes toutes les modifications secondaires qu'une foule de circonstances particulières ont introduites dans le vocabulaire, au moins rattacher les plus importantes à des lois générales (1). La première nécessité d'une langue qui n'est encore qu'un moyen de conversation et un instrument de sociabilité, est de convenir à une prompte expression des idées, et par conséquent d'en abréger les formes (2). Ce besoin est plus pressant encore quand une plus grande vivacité d'intelligence

Livre de Job; dans *Les quatre livres des Rois*, p. 446.

Quant a table m'en voi servir
Mon esperil se renouvelle.

Froissart, *Ballade;* B N., nº 214, p. 313.

La forme *Esprit* a fini par prévaloir.

(1) Nous citerons parmi les premiers essais pour coordonner toutes ces transformations, et les ramener à des règles systématiques: Geoffroi Tori, *Champfleury, auquel est contenu l'art et la science de la deue et vraye proportion des lettres attiques* (1529); Jacques Dubois (Sylvius), *Isagôge in linguam gallicam* (1531); Bibliander, *De ratione communi omnium linguarum et litterarum* (1548); Passerat, *De litterarum inter se cognatione ac permutatione* (1606), et Vossius, *De literarum permutatione tractatus* (1662). Mais ils adoptaient déjà une multiplicité de principes un peu incohérents, et ne se gardaient pas assez des affirmations absolues qui ont si fortement compromis l'autorité des plus récents travaux du même genre.

(2) Le peuple latin avait lui-même un esprit trop pratique pour ne pas sentir cette nécessité; mais il ne pouvait la satisfaire d'une manière aussi complète, puisque les désinences avaient une valeur grammaticale. Quintilien le dit en termes formels: Dilucida vero erit pronuntiatio, primum, si verba tota exierint, quorum pars devorari, pars destitui solet, plerisque extremas syllabas non perferentibus, dum priorum sono indulgent; *De institutione oratoria*, l. XI, ch. 3. Isidore n'est pas moins positif: Omnes Occidentis gentes verba in dentibus frangunt sicut Ital et Hispani; *De originibus*, l. IX, ch. 1, et de nombreux exemples confirment leurs assertions. Ainsi Plaute comptait souvent pour une seule syllabe les dissyllabes qui finissaient en E (*Inde, Ipse, Nempe, Unde*), et ceux dont la première voyelle était brève (*Domi, Manus, Potest, Quidem*), surtout quand la seconde syllabe commençait par un V (*Avis, Jovis, Navis*). *Niger* a rejeté l'E à tous les autres cas, et nous ne doutons pas que la plus grande partie des noms en *er* n'aient perdu la terminaison *us* du nominatif: Plaute se servait même encore de *Socerus*.

multiplie les pensées, et la mobilité d'esprit qu'on attribue aux Gaulois, la part prépondérante qu'ils prirent à la formation du peuple français, prouvent qu'ils avaient déjà la fécondité et la pétulance d'idées qui nous caractérisent. D'après les anciens historiens, leur langage était bref et rapide (1), et lorsqu'ils l'abandonnèrent pour le latin, leur impatience naturelle et la puissance de l'habitude les poussaient à simplifier leur nouvel idiome. Cette propension n'était d'ailleurs réprimée par aucune des deux causes qui conservent l'intégrité des langues : nulle idée étymologique ne protégeait la forme des mots contre les altérations, et l'usage en était trop récent pour qu'à défaut d'autre raison une routine opiniâtre empêchât de les corrompre. De nombreuses contractions rendirent donc l'expression plus rapide; mais elles ne frappèrent pas indistinctement sur tous les éléments de la langue. On agglomérait volontiers dans un seul mot les particules sans valeur essentielle qui ne servaient qu'à marquer les rapports grammaticaux (2) ou à préciser l'acception

(1) Or que l'ancien gaulois eust un langage court, nous l'apprenons entr'autres de Diodore, et de cette mesme brieveté de langage prit son orige et essence entre nous l'E feminin incognu a toutes autres nations; Pasquier, *Recherches de la France*, l. VIII, ch. 1 ; *OEuvres*, t. I, col. 755, éd. de 1723.

(2) Les exemples de ces aggrégations étaient fort communes en v. fr., et nous avons conservé *Au*, *Du*, *Des* et *Ès*. La forme des mots elle-même en était quelquefois changée, comme le prouvent *Abruzze* (Brutium), *Alarme* (All'armi), *Alerte* (All'erta), *Anatolie* (Natolia), *Engalice* (in Galiciam), etc. Dans plusieurs substantifs empruntés à l'arabe, *Alcade*, *Alcoran*, *Algarve*, *Alger*, *Alguasil*, *Alhambra*, *Azimut*, etc., l'article a été réuni au nom, et le L qui a fini par rester préfixé à quelques mots venus du latin a certainement la même origine, puisqu'il n'y en avait pas dans les plus vieux textes

A cele grant maison de pierre
Dont li pignon sont covert d'ierre.

Blanchandins et Orgueillose d'amors; B. N., fonds de St-Germain, nº 1239, fol. 178, rº, col. 1.

Voyez aussi Gautiers d'Arras, *Eracles*, v. 971 ; EL MOIS DE MAI par Raoul de Beauvais, et une glose publiée dans le *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 37 : du l. *Hedera*.

Defors l'endi ont Gautier encontré
Et Gillibert, deus fors lairons prové.

Girars de Viane, p. 47.

Du l. *Indictum*.

L'andemain par matin ont congié demandé.

Parise la Duchesse, p. 212.

Voyez aussi Guernes de Pont-Sainte-

momentanée de certaines expressions (1); mais l'existence à part de tous les mots auxquels se rattachait une idée indépendante fut soigneusement respectée: les changements ne les atteignirent que dans leur forme. On ne retrancha presque jamais la première syllabe (2): sans doute les Gaulois dont la langue primitive avait eu d'étroites affinités avec le sanscrit, la considéraient par une sorte d'instinct philologique comme l'âme du mot et, pour ainsi dire, sa partie déterminante; c'est d'ailleurs celle qui frappe d'abord l'oreille, et plus prompte que la parole l'intelligence s'accoutume insensiblement à y rapporter la valeur des mots. Quand la voix n'appuyait pas sur les voyelles et qu'il n'en résultait ni dissonances ni hiatus (3), les autres syllabes furent au contraire assez souvent contractées (4), surtout lorsqu'elles

Maxence, *Vie de saint Thomas*, p. 14, v. 1; les *Manuscrits françois* de M. Paris, t. I, p. 205, et la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, p. 186: du l. *Endo* (Lucrèce, l. I, v. 82; l. IV, v. 773; l. VI, v. 809; Cicéron, *De legibus*, l. II, ch. 8) et *Mane*. Nous pourrions ajouter *Liard*, *Loisir*, *Loriot*, *Luette* et *Landier* dont la forme primitive s'est conservée dans les p. de Nancy (*Andié*) et du Jura (*Andin*).

(1) Telles sont le v. fr. *Neis* (Ne etiam), *Auparavant* (A le per ab ante), *Désormais* (De ista hora magis), *Encore* (In hac hora), etc. *Peut-être* faisait d'abord une phrase complète; on trouve même encore dans Philippe de Thaun, *Livre des Créatures*, v. 55:

Jurrunt, pot cel estre, les vertuus celestre,
Que unc ne soi rimer ne raison ordener.

Voyez aussi le *Chastoiement*, conte XI, v. 85.

(2) Nous citerons parmi les rares exceptions le v. fr. *Cist* (Ille iste), *Doubs* (Alduabis), le v. fr. *Glise* (Ecclesia), *Le*, *La* (Ille, illa), *Licorne* (Unicornu), *Lisbonne* (Ulisippo), *Rimini* (Ariminium), *Sciatique* (Ischiaticus) et le v. fr. *Vesque* (Episcopus). Quelques mots, comme *Loir* (Glire) et *Tisanne* (Ptisana), ont perdu leur première consonne.

(3) A moins cependant que la première voyelle ne fût un I, un U ou un OU, comme dans *Envier* de *Invidere*, *Riant* de *Ridens*, *Cruel* de *Crudelis*, *Sueur* de *Sudor*, *Louer* de *Laudare* et *Locare*, et *Vouer* de *Volare*.

(4) *Ame* (Anima), *Amitié* (Amicitia), *Ane* (Asinus), *Blamer* (Blasphemare), *Cité* (Civitas), *Coude* (Cubitus), *Doigt* (Digitus), *OEil* (Oculus), *Ouvrir* (Aperire), etc. L'orthographe conserve encore le souvenir de quelques-unes de ces contractions, et la trace de presque toutes se trouve dans la vieille langue: Lur vedels en parc tenez; *Les quatre livres des Rois*, p. 21.

Dul (l. Del) sudarie Jhesu que il out en sun chef.

Voyage de Charlemagne, v. 170.

Sur palies blancs siedent cil cevalers.

Chanson de Roland; st. VIII, v. 15.

On reconnait encore facilement les

commencaient par une dentale (1), une palatale (2), ou une lettre faible dont l'articulation à peine marquée disparaissait, en quelque sorte, naturellement (3). Mais ce besoin de simplification se satisfit surtout aux dépens des désinences : la plupart étaient étrangères à l'idée des mots, et les modifications qui s'introduisaient journellement dans la grammaire les rendaient inutiles à l'ensemble de la phrase. Bientôt même ce changement s'étendit, à des degrés divers, à la plus grande partie du vocabulaire, et tout indifférent qu'il fût en apparence, il finit par exercer une influence essentielle sur la nature de la langue.

Il y a dans tous les mots une syllabe dominante que la voix marque instinctivement en s'y appesantissant davantage. Le choix n'en est point fixé par des raisons matérielles qui se reproduisent d'une manière absolue dans tous les idiomes (4) : il dépend plus encore de la disposition naturelle des organes, de besoins d'harmonie qui diffèrent chez tous les peuples, de la constitution intérieure des mots et de l'esprit particulier de chaque langue. Tantôt l'accent a une valeur essentielle et fait ressortir la syllabe qui détermine la signification des mots (5); tantôt il se subordonne

formes latines *Vituli*, *Sudarium* et *Sedent*. Il y a des preuves très-significatives de cette tendance aux contractions dans la poésie rhythmique, où les traditions prosodiques n'avaient pas la même influence. Ainsi l'auteur de *Golias de suo infortunio* (dans M. Wright, *Poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 67) a fait, v. 108, un monosyllabe de *Deus:*

Quem clamantem, Deus adjuto.

et un second exemple se trouve dans le v. 120.

(1) *Bouleau* de *Betulus*, *Chaire* de *Cathedra*, *Queue* de *Cauda*, *Père* de *Pater*, etc.

(2) *Août* de *Augustus*, *Prier* de *Precari*, *Sangsue* de *Sanguisuga*, *Seine* de *Sequana*, etc.

(3) *Aider* de *Adjuvare*, *Jeune* de *Juvenis* et de *Jejunium*, *Parole* de *Parabola*, *Peur* de *Pavor*, *Prêtre* de *Presbyter*, etc.

(4) On pourrait le conclure d'une brochure de M. Holtzmann, *Ueber den Ablaut*, Carlsruhe, 1844, qui est d'ailleurs remplie des plus ingénieuses observations; mais ce serait confondre deux faits successifs : la détermination de la syllabe accentuée et son influence sur la forme des mots. Elle attire naturellement à elle les lettres dont la prononciation exige des efforts et une sorte d'appesantissement de la voix, et oblige d'adoucir les autres.

(5) Comme dans les langues gothiques, il porte alors naturellement sur la première syllabe, quoiqu'un philologue fort instruit, M. Benfey, ait soutenu une thèse toute différente:

aux convenances de l'oreille et se préoccupe avant tout de la liaison musicale des différentes syllabes (1) ; quelquefois enfin il joue un rôle grammatical et distingue les radicaux des flexions qui indiquent quels rapports unissent les mots ensemble. Telle était d'abord sans doute l'accentuation latine (2) : son premier caractère ne s'effaça même jamais entièrement, quoique le développement artificiel de la quantité l'ait rendue bien moins sensi-

Der Accent ursprünglich nie auf der Stammsilbe, sondern auf dor den Wurzelbegriff modificirenden stand; *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1846, nº LXXXV, p. 842. Les exceptions qui sont à la vérité assez nombreuses n'ont au fond rien de contraire à ce principe. Il y a des idiomes formalistes qui, comme le chinois, sont forcés par la pauvreté de leur vocabulaire à se servir habituellement de mots composés, dont la première partie désigne la classe générale à laquelle appartient l'idée, et la seconde spécifie son espèce. La syllabe initiale n'est plus alors qu'une sorte de clé sans valeur par elle-même, et l'accent doit logiquement porter sur la désinence. Peut-être, si la langue-mère nous avait été conservée, le même fait expliquerait-il l'accentuation finale des idiomes sémitiques; mais c'était aussi une conséquence de leur nature. Les racines y étaient dissyllabiques : si l'accent eût frappé sur la première syllabe, il aurait été neutralisé par l'appesantissement de la voix sur la finale, et la langue n'eût plus été qu'une suite monotone de syllabes sans lien entr'elles et sans harmonie. Cette accentuation finale rendit la terminaison invariable : les flexions se firent dans l'intérieur des mots (voyez Bopp, *Vergleichende Grammatik*, p. 107-113) ; on réunit les affixes au commencement au lieu de les ajouter à la fin, et quand la langue fut entrée dans ce système, il devint impossible d'avancer l'accent.

(1) En grec l'accent était subordonné à la prosodie : il portait selon la quantité sur la pénultième ou sur l'antépénultième, et se déplaçait quand l'addition de quelques syllabes l'eût trop éloigné de la désinence : ainsi l'on prononçait Ὄρνις et Ὀρνιθάριον, Τύπτω et Τυφθησόμεθα.

(2) Ce caractère essentiel n'a pas suffisamment attiré l'attention des philologues : ils y auraient trouvé l'explication de bien des points restés obscurs dans la forme des déclinaisons et des conjugaisons. C'est là aussi certainement la cause primitive de l'élision des terminaisons en M, et de la suppression facultative dans les anciens vers du S final : la sonorité de la syllabe accentuée qui précédait immédiatement la désinence obligeait d'en étouffer la prononciation. D'abord sans doute l'accentuation était assez fortement marquée, puisque le rhythme des vers saturnins n'avait pas d'autre base, et quoique pour donner plus de rapidité à la langue, on ait dû, comme dans les autres idiomes, finir par l'affaiblir, elle ne disparut jamais entièrement. La réunion des enclitiques *Ne*, *Que* et *Ve* au mot précédent n'aurait plus eu de raison d'aucun genre, si elle n'avait déplacé l'accent d'une manière sensible, et Priscien disait encore : *Quando*, quum gravi voce pronuntiatur, significat Quod, Quoniam, et est conjunctio ; *Quando* acuto accentu est temporis adverbium : voyez aussi Sanctius, *Minerva*, De vocibus homonymis.

ble, surtout dans la langue littéraire, et lorsque en se formant le français eut rejeté presque toutes les flexions, elle se trouva porter sur les désinences (1). Cette cadence monotone ne choquait point l'oreille : les nombreux monosyllabes des idiomes celtiques l'avaient habituée depuis longtemps à des intonations sans variété et à des mots sans harmonie. Si les éléments germaniques eussent mieux conservé leur prononciation primitive, peut-être un de ces besoins d'analogie si puissants à l'époque de l'organisation des langues eût-il étendu leur système d'accentuation à une autre partie du vocabulaire ; mais en entrant dans le langage des populations romanes ils prirent aussi des formes latines : un déplacement de l'accent en fut la suite nécessaire, et quand ils se dégagèrent à leur tour des flexions qu'on y avait soudées, l'ancienne accentuation était oubliée depuis trop longtemps pour revenir à sa première place. L'accent se confondit donc avec l'appesantissement naturel de la prononciation sur la dernière syllable : ce ne fut plus en quelque sorte qu'une conséquence mécanique du mouvement de la respiration et du repos des organes de la voix. Les mots perdirent à ce changement les derniers reflets intérieurs de leur idée et l'expression musicale qui les prédisposaient à la peinture des sentiments passionnés ; mais ils y acquirent une concision et une fermeté de sens, bien plus favorables à la prose. En appuyant sur la pause qui en marque la fin, l'accent les sépara plus nettement les uns des autres (2),

(1) A moins cependant qu'un E muet n'obligeât de la reculer sur la syllabe précédente, comme dans *Fortune*, *Père*, *Rose*. Il n'y a pas d'autre exception, même pour les mots qui étaient accentués en latin sur l'antépénultième : ainsi l'on prononce *Barbáre*, *Bénévóle*, *Musique*, *Ridicúle*. Cette position de l'accent explique l'erreur des philologues qui l'ont nié : il est surtout marqué par la dépression de voix qui suit la syllabe accentuée, et lorsqu'il ne porte pas sur une finale, l'abaissement de la prononciation semble tenir au son étouffé de l'E muet. Mais il suffit pour en reconnaître l'existence de remarquer quelle influence la nature de la voyelle finale exerce sur l'orthographe : on écrit sans tenir compte des irrégularités *Celer*, *Je cèle*, *Celé-je; Faire*, *Fesons*, *Faites* et *Ferai*.

(2) C'est, comme nous le verrons, une des causes qui s'opposent à la composition des mots.

et rendit le langage plus pratique et plus clair. Une accentuation philologique indifférente à la pensée ne vint plus affaiblir l'accent intellectuel qui, si fidèle que soit l'expression, y ajoute encore du relief et de la vie, et la langue plus indépendante de sa forme convint mieux aux discussions oratoires de la politique et des affaires. Ces retranchements systématiques n'en affectèrent pas même seulement l'esprit et le caractère; ils réagirent jusques sur la nature des syllabes qu'ils n'atteignaient pas. Il y a trop d'analogie entre le mouvement des organes qui prolonge la voix et celui qui l'appesantit pour que malgré la différence de leur principe l'accent et la quantité ne tendent pas à se mettre d'accord, et dans les idiomes néo-latins où la prosodie n'avait plus rien d'essentiel (1), la quantité devait se subordonner à l'accent. Non seulement les dernières traditions prosodiques furent abandonnées, mais on modifia la forme des mots et l'on mit en rapport la durée naturelle de la voix et la cadence de l'accent. Les finales furent donc allongées, au moins d'une manière relative, et les diphthongues s'y multiplièrent sans égard pour l'étymologie, dans le seul but de conformer le temps matériel de la prononciation aux nécessités de l'accentuation (2). Ce prolongement de la voix sur la dernière voyelle empêcha d'appuyer sur les con-

(1) La quantité, qui dépend plus encore des traditions de la prononciation que de la forme des mots, est partout plus accessible aux altérations que les autres éléments des langues. Ce fait s'est produit même dans les dialectes modernes du sanscrit, où cependant la prosodie était beaucoup plus essentielle que dans la plupart des autres idiomes: voyez MM. Burnouf et Lassen, *Essai sur le pali*, p. 161, et Höfer, *De pracrita dialecto*, p. 20 et 178. L'importance que M. Diez attribue à la quantité latine dans la formation du français nous semble donc aussi contraire aux enseignements de la théorie qu'à la vérité des faits. Mais nous ne saurions non plus, comme on voit, adopter l'opinion opposée de M. Benloew: Il faut bien le dire, le français doit sa forme actuelle, surtout à l'empire exclusif de l'accentuation latine outrée à une époque où les influences germaniques dans le langage gaulois ont été sans doute très-puissantes; *De l'accentuation dans les langues indo-européennes*, p. 209.

(2) C'est la cause principale de l'introduction si fréquente de l'i: *Bien*, *Conduite*, *Faire*, *Mémoire*, et l'ancienne terminaison en *ier* de beaucoup d'infinitifs.

sonnes qui la suivaient : à l'origine de la langue elles restaient même habituellement muettes, et si pour introduire plus de variété dans le langage ou rappeler des racines étrangères, on en a fait depuis sentir quelques-unes, des souvenirs de l'ancienne prononciation se sont conservés dans les différents patois de nos provinces (1). Toutes muettes qu'elles fussent, ces consonnes n'étaient pas cependant complètement inutiles : elles devenaient une sorte de signe et indiquaient qu'il fallait élever le son de la voyelle ou lui donner une prononciation du nez que les anciennes langues ne semblent pas avoir connue (2). L'effort de la voix sur les terminaisons eut une autre conséquence matérielle plus importante encore : il obligeait de glisser plus légèrement sur la syllabe qui les précédait immédiatement ; on en abrégea la voyelle, on en adoucit les consonnes ; la prononciation rapprocha de plus en plus les extrémités des mots, et souvent elles finirent par étouffer les sons intermédiaires.

Les lois de permutation ne pouvaient donc avoir rien de constant et d'uniforme (3) ; elles répondaient à des nécessités réelles

(1) Le R qui est resté muet dans la langue usuelle à la fin des infinitifs de la première conjugaison et de presque tous les dissyllabes terminés en *er*, l'est aussi le plus souvent dans les patois du nord et du centre de la France lorsqu'il est précédé d'une autre voyelle : on dit *Clai* (Clair), *Du* (Dur), *Enjoleu* (Enjoleur), *Fini* (Finir), *Vielleu* (Vielleur), etc. Bonaventure des Perriers disait encore : Les François ont une façon de prononcer assez douce ; tellement que de la plupart de leurs paroles, on n'entend point la dernière lettre : *Contes et joyeux devis*, p. 192, éd. de Charles Nodier, et il citait pour exemple *Dot*, que l'on prononçait *Dos*.

(2) Il est difficile d'y voir une tradition du celtique, puisque les idiomes qui en sont dérivés bien plus directement que le français ne la connaissent point. A la vérité les sons du nez sont plus nombreux dans nos patois que dans le langage des classes polies, mais leur fréquence tient sans doute à la plus grande fidélité des masses à conserver l'ancienne langue. Ils manquent d'ailleurs dans tous les autres idiomes romans auxquels le celtique n'est pas non plus resté étranger, et cette différence s'explique aisément par l'absence de l'E muet et une accentuation trop fortement marquée pour être neutralisée par la prononciation de la consonne finale.

(3) Les savants qui ont consacré leurs plus beaux travaux à les établir, reconnaissent eux-mêmes que les plus constantes sont encore irrégulières : Nur wird hier das Gesetz der Lautverschiebung gefährdet, wonach goth.

de prononciation et d'harmonie, et se modifiaient avec elles. L'orthographe actuelle ne peut d'ailleurs noter le son des lettres et surtout des voyelles latines, que d'une manière bien inexacte. On sait même que la prononciation de l'E devait se rapprocher, au moins dans quelques mots, du son de l'A et de l'I puisque Caton le censeur préférait *Dicem* et *Faciem* à *Dicam* et *Faciam* (1), et que plusieurs noms de la troisième déclinaison terminaient indifféremment leur ablatif en E ou en I (2). L'U finit aussi sans doute, comme dans la plupart des autres langues européennes, par ressembler à notre diphthongue OU : car il en a conservé le son dans tous les patois italiens, et les premiers Latins écrivaient *Jousta* et *Loumen* (3). Les diphthongues AE et AU n'avaient pas non plus d'abord le son simple qu'on leur donne maintenant ; d'anciens philologues les ont positivement distinguées de l'E (4) et de l'O (5), en avertissant que le peuple des campagnes n'en marquait déjà plus la différence. En se naturalisant dans les Gaules, le latin eut encore à subir de plus grandes altérations dans sa prononciation que dans son vocabulaire : un grammairien du VIIe siècle nous a même appris que l'I et l'U n'y étaient pas toujours prononcés de la même manière (6), et les vieilles messes

TH and ahd. D, ein lat. T, nicht D erwarten liessen : *Hermunduri* stände für *Hermunturi*; J. Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*, p. 597.

(1) Quid? Non Cato censorius *Dicam* et *Faciam*, *Dicem* et *Faciem* scripsit; eundemque in caeteris quae similiter cadunt modum tenuit; Quintilien, l. I, ch. 7.

(2) Nous avons déjà cité ce passage de Quintilien, *De institutione oratoria*, l. I, ch. 4: *Here*. .. nunc E litera terminamus, at veterum Comicorum adhuc libris invenio : *Heri ad me venit*.

(3) U, quod apud Illos (Graecos) junctum o literae, U (l. longam?) facit syllabam, nostri etiam quoties ejusdem soni longa syllaba scribenda esset et ipsa(e) adjungebant O literae. Inde scriptum legitis *Loucetios*, *Nountios* et *Loumen*; Marius Victorinus, *Artis grammaticae* l. I; dans Putsch, *Grammatici veteres*, col. 2459.

(4) In latio rure *Hedus* quod in urbe, ut in multeis, A addito *Haedus*; Varron. *De lingua latina*, l. IV, par. 19.

(5) *Orata*, genus piscis, appellatur a colore Auri, quod rustici *Orum* dicebant, ut *Auriculas*, Oriculas; Festus, s. v. ORATA.

(6) Hae autem (literae I et U) aliquando mediae dicuntur, quando non eo sono dicuntur quo scribuntur. Scribimus *Vir* et *Virtus* ; quando autem hoc proferimus, in ipso sono

publiées par M. Mone prouvent que l'on disait, au moins dans quelques localités, *Colomna*, *Somus*, *Volontas*, *Nus* et *Creatur* (1).

Cette transformation des voyelles était d'autant plus facile que leur prononciation n'exige aucun travail particulier de l'organisme qui soit propre à chacune et la caractérise (2) : elles ne diffèrent que par la partie des fibres sonores que fait vibrer une émission instantanée de la voix. Leur son se rapproche donc et se confond par des gradations insensibles dans une gamme continue dont les grammairiens les plus exacts n'ont pu jusqu'ici distinguer toutes les notes (3), et la nécessité d'élever la voix ou de l'appesantir (4), la nature des consonnes auxquelles elles sont unies (5), les modifient sans aucune autre raison que des instincts

non I sonat, sed nescio quid pinguius : tenue sonat *Vita*, pinguius *Vir;* dans M. Mone, *Lateinische und griechische Messen aus dem zweiten bis sechsten Jahrhundert*, p. 50.

(1) Nous citons ces exemples de préférence parce que les modifications dont ils ont conservé le souvenir ne semblent pas être restées étrangères à la forme des mots français *Colonne*, *Sommes*, *Volonté*, *Nous* et *Créateur*.

(2) *Amour* (Amor), *Aimer* (Amare), *Mouvoir* (Movere), *Meuvent* (Movent), *Motion* (Motio), etc. *Menotte* se disait autrefois *Manette :* Le marquis de ses propres mains lui osta le cordeau du col et lui deslia les manettes; *Facecieuses nuictz de Straparole*, t. I, p. 18, v°; et on lit dans le *Poëme de la Conception* par Wace, p. 62, v. 9:

Tes fiz t'atent a toz ses angles,
O ses Vertus, o ses archangles.

(3) Les grammairiens ordinaires ne comptent que six voyelles, et encore l'I et l'Y ont le même son; mais une analyse plus exacte en a fait reconnaître dix à Lancelot, quinze à l'abbé de Dangeau et dix-sept à Beauzée.

(4) Les voyelles et les diphthongues dont la simple prononciation exige plus d'efforts s'associent bien mieux que les autres au mouvement des organes qui marque l'accentuation philologique. Il s'établit aussi naturellement entre toutes les voyelles de chaque mot une sorte d'harmonie que plusieurs langues ont même soumises à des lois rigoureuses : ainsi l'isl. changeait l'U en Y quand la syllabe suivante commençait par un I; *Sunr* y devenait au datif *Syni*. M. Röhrig a reconnu aussi que les langues tataro-finnoises n'admettaient qu'une seule nature de voyelles dans le même mot : elles y sont ou toutes faibles ou toutes fortes.

(5) Pour vaincre la résistance des consonnes qui en opposent davantage, il faut naturellement une émision de voix plus forte que pour les autres, et l'on préfère instinctivement les voyelles qui en facilitent l'articulation. La prononciation est bien plus facile aussi quand la voyelle n'appartient pas à la même partie de l'organisme vocal que la consonne qui la domine, et n'en exige pas un double effort : ainsi, par exemple, le H aspiré s'unit moins bien avec l'I qu'avec l'A et l'U. Les profondes recherches de M. Röhrig sur les langues tataro-finnoises ont aussi prouvé que toutes les gut-

d'harmonie ou des convenances de prononciation encore plus mécaniques qu'intellectuelles. Toutes les voyelles n'étaient cependant pas également exposées aux altérations : celles qui comme l'OU et l'U se prononcent à une des extrémités de l'appareil vocal, ou nécessitent, ainsi que l'I et l'O long, un effort plus marqué, se sont mieux conservés que les sons médiaux qui ébranlent à peine le larynx. Les voyelles de la terminaison étaient aussi plus persistantes que celles du radical (1) : seulement, en les émettant avec plus de force, il fallait les allonger davantage, et ce changement dans le caractère de la voix réagissait sur la nature des voyelles et a souvent obligé de les remplacer par des diphthongues (2). Jamais sans doute les contractions n'ont eu rien de systématique ni d'abrupte, c'est par une habitude insensible que l'on simplifiait la construction des mots, et la prononciation a quelquefois gardé un souvenir de formes intermédiaires depuis longtemps disparues; elle a modifié les désinences en y introduisant des voyelles étrangères aux radicaux latins (3). Il est enfin des corruptions qui ne sont pas restées isolées, et qui pour rétablir l'harmonie intérieure des mots ont exigé d'autres altérations. Quand la dernière syllabe était devenue muette, quand surtout deux consonnes initiales obligeaient de l'articuler avec plus de force, on ne pouvait faire ressortir l'accentuation qu'en appuyant beaucoup plus sur la pénultième, et l'on y ajoutait une seconde voyelle sans valeur étymologique (4)

turales qui se trouvent dans un mot y appartiennent sans exception à la même classe de lettres que les voyelles.

(1) M. Bopp a même voulu expliquer les changements de la voyelle radicale par l'influence de la voyelle de la terminaison : voyez son *Vocalismus oder sprachvergleichende Kritiken über J. Grimm's deutsche Grammatik und Graff's althochdeutschen Sprachschatz, mit Begrundung einer neuen Theorie des Ablauts.* Évidemment les raisons d'euphonie ne peuvent avoir la même valeur dans tous les idiomes; mais quoique beaucoup trop systématiques pour être d'une vérité absolue, les ingénieuses considérations de M. Bopp n'en ont pas moins une importance réelle pour l'histoire de la forme des mots.

(2) Comme dans *Amour* (Amor), *Avoir* (Habere), *Furieux* (Furiosus).

(3) *Eau* (Aqua), *Froid* (Frigidus), *Oiseau* (Avicellus).

(4) *Aigre* (Acer), *Fleuve* (Fluvius),

ou un accent grammatical (1). L'oreille se sentait aussi désagréablement frappée de la succession immédiate de deux sons étouffés (2), et on en releva un, soit par un accent ou une consonne qui en tenait la place (3), soit par une autre voyelle qui donnait plus de corps à la prononciation (4). On n'était pas moins choqué d'une suite de plusieurs voyelles en désaccord les unes avec les autres (5) ou d'une prosodie trop semblable (6), et des changements de pure euphonie ramenaient tour à tour dans la prononciation plus d'unité et de variété. Quoique la cadence constante de l'accent sur les désinences ait rendu le français plus monotone que les autres langues européennes, il n'en a pas moins aussi des exigences d'harmonie : quelquefois même elles tiennent à sa nature peu musicale. L'appesantissement de la voix sur la dernière voyelle rendrait encore plus désagréable sa rencontre avec

Gloire (Gloria), *Moule* (Modulus), *OEuvre* (Opere).

(1) Selon qu'il est grave ou aigu, il donne à l'E le son d'AI ou d'EI. Quoique l'accentuation de l'E fût certainement connue pendant le moyen âge, une foule d'exemples prouvent qu'elle n'était ni régulière ni constante :

> Bien resemble home effraé
> Que dures noveles adporte.
>
> *Guy de Warwick*, p. 15.
>
> Sachiés, cil sont trop honni qui n'iront,
> S'il n'ont poverte ou vieillesse ou malage.
>
> Quesnes de Béthune; dans M. van Hasselt, *Poésie française en Belgique*, p. 24;

et ses différents signes ne furent adoptés qu'au commencement du XVI[e] siècle par les imprimeurs Geoffroy Tory, Robert Estienne et Estienne Dolet. On en trouve cependant dans le ms. des *Quatre livre des Reis*, que malheureusement M. Le Roux de Lincy n'a pas reproduits dans l'édition qu'il en a donnée ; mais si ce n'est pas une fantaisie toute personnelle à un écrivain préoccupé de l'orthographe grecque, ils n'ont pu avoir qu'une valeur mélodique.

(2) Une preuve bien évidente de ce sentiment et de la nécessité d'y pourvoir se trouve dans la manière si différente dont on prononce *Mener* et *Mène*, *Aimé-je* et *Aimes-tu* : cette prononciation remonte aux premiers temps de la langue, puisqu'il y a *Eumeine* dans Benois, l. II, v. 27922.

(3) *Appelle*, *Ennemi*, *Jette*.

(4) *Fièvre*, *Gueule*, *Moudre*, *Pénultième*.

(5) Voilà pourquoi le v. fr. *Serie*, de *Sericum* (*Voyage de Charlemagne*, v. 210), est devenu *Soirie*.

(6) Ainsi l'on a dit *Célèbre*, *Couleuvre*, *Pénètre*, *Registre*, et le désir d'éviter trois longues n'a pas été moins impérieux : au lieu de la forme régulière *Nous assions*, *Vous assiez*, *Assidere* a fait au présent de l'indicatif *Nous asseons*, *Vous asseez*.

une voyelle suivante (1), et l'oreille devenue plus exigeante par le soin avec lequel on évite ces hiatus les supporte aussi difficilement dans l'intérieur des mots (2), lorsque l'introduction d'un ı qui serve, pour ainsi dire, de lien aux autres voyelles n'adoucit pas leur concours, et il en est quelquefois résulté dans la formation des conjugaisons une substitution de l'Y au simple I, que ne pourrait expliquer aucune raison grammaticale (3).

Quand il existe des rapports naturels d'harmonie entre les différentes voyelles, elles conservent leur pureté de son, quelles que soient les consonnes qui les dominent et l'ordre dans lequel elles se succèdent; mais les idiomes peu musicaux sont souvent forcés d'en modifier la valeur primitive et d'atténuer leurs dissonances par des sons intermédiaires où elles se fondent (4). Les grammairiens qui ont le mieux approfondi la théorie des

(1) On a même sacrifié au besoin de la faire disparaître les règles de la grammaire et les habitudes de la prononciation : ainsi l'on dit *Je ne veux pas y aller* et *Je n'irai pas*, *Donnez-moi de belles pommes* et *Ces pommes sont belles, donnez m'en;* on écrit *Aime-t-il*, *Donne-s-en*, *Si l'on;* on prononce *Vilain n'homme*, *Pied t'à terre*, *Ils boivent t'un verre de vin*. Quoique admis dans la poésie d'autres langues bien plus musicales, une foule d'hiatus paraîtraient aussi trop choquants dans les vers français pour que personne osât maintenant se les permettre : nous citerons comme exemples *Frappé au cœur*, *Si elle veut*, *Tu auras*.

(2) A moins que la première voyelle ne soit un U, un I, un O ou un E accentué, comme dans *Créé*, *Éole*, *Féal*, *Féodal*, et encore l'a-t-on fait souvent disparaître, ainsi que le prouve le v. fr. *Éage*, *Éu*, *Réïne*. Ces recherches euphoniques étaient bien loin de paraître autrefois aussi nécessaires; Laurent de Premierfait disait encore dans la préface de sa traduction du *Décaméron :* La ypocrisie dorée par dehors et au dedans fangeuse et orde.

(3) *Fuir*, *Fuyant; Je paie*, *Nous payons; Tu vois*, *Vous voyez*. Le changement a même été quelquefois plus considérable : le v. fr. *Haons*, *Haez*, est devenu *Haïssons*, *Haïssez*. On a d'abord sans doute, ainsi que dans les autres exemples, ajouté un I euphonique, et comme l'aspiration du H allongeait la première syllabe, on l'a fait suivre de deux S qui forçaient la voix de s'y appesantir davantage. Une raison de même nature permettait aux poëtes classiques d'abréger relativement la première voyelle au lieu de l'élider entièrement.

(4) Dans les idiomes qui s'inquiètent moins de la régularité que de l'harmonie ou de la valeur essentielle des flexions, le changement est plus complet : ainsi les vieilles langues germaniques avaient des déclinaisons et des conjugaisons fortes qui remplaçaient les voyelles du radical par d'autres entièrement différentes. On en trouve quelques exemples même en latin : tels sont *Cecidi* de *Cado*, *Fefelli* de *Fallo*, *Tetigi* de *Tango*.

langues ont même compris depuis longtemps que cette transformation des voyelles en diphthongues n'avait rien d'arbitraire, qu'elle dépendait des antipathies de l'oreille, de l'harmonie naturelle des sons, des formes habituelles et de l'esprit particulier de chaque idiome (1). Dans ceux qui, comme le français, sont composés du mélange un peu confus de plusieurs patois appartenant à des langues entièrement différentes, les rapports chromatiques qui unissaient d'abord les voyelles finissent par être profondément altérés, et il s'introduit insensiblement dans le langage des sons hétérogènes dont on est forcé d'adoucir le choc par des intonations mixtes. Les consonnes fortement articulées qui demandent une sorte d'effort et nécessitent un temps d'arrêt plus marqué, dispensent cependant de modifier les voyelles qu'elles désunissent; mais il devient nécessaire de les changer en diphthongues devant les liquides dont la prononciation molle divise à peine les syllabes qu'elles séparent (2). Ces diphthongues sont soumises elles-mêmes à une loi d'harmonie intérieure (3); elles formeraient un hiatus désagréable si la voix ne glissait pas légèrement sur la première voyelle et ne s'appesantissait pas sur la seconde (4).

(1) Les grammairiens indiens donnent même des noms particuliers à ces voyelles (*Guna* et *Vriddhi*), et en expliquent l'introduction par une théorie fort ingénieuse.

(2) Nous y ajouterons seulement le v dont l'articulation devait être aussi bien faible puisqu'on l'indiqua jusqu'au XVIe siècle par le même signe qu'une simple voyelle : *Pouvoir*, *Peuvent*, de *Posse; Plouvoir, Pleuvent*, de *Pluere*; etc.

(3) La première voyelle est toujours une brève, I, U ou OU : l'A domine entièrement la voyelle suivante (*Caen, Faon, Taon*) ou ne forme pas une diphthongue (*Chaud, Main, Paire*); l'E reste muet (*Eau, Morceau, Bourgeois, Geôle*), se fond dans une nouvelle voyelle (*Aveu, Heureux*) ou garde un son distinct (*Féal, Féodalité*); l'o prend le son de l'ou (*Foi, Loi, Oison*) ou disparaît dans un autre son simple (*Amour, Toujours*).

(4) On a voulu établir une différence entre la prononciation des voyelles ajoutées par euphonie, et de celles qui se trouvaient rapprochées par la suppression des consonnes intermédiaires : les premières se seraient fondues dans des diphthongues, et les autres auraient conservé un son indépendant. Il est probable que cette distinction a d'abord été fondée, et que les syllabes contractées n'ont pas disparu tout à coup sans laisser aucune trace dans la prononciation; mais le souvenir de ces formes transitoires est depuis longtemps entière-

Au commencement et au milieu des mots l'A conservait presque toujours le son qui lui était propre (1); mais à la dernière syllabe, quand il n'était point allongé par une consonne finale (2), il prenait assez souvent un son plus grêle (3), surtout devant les nasales (4) et les liquides (5) : c'était en quelque sorte une conséquence de l'appesantissement de la voix sur les terminaisons (6). Lorsque la pénultième était suivie d'une syllabe muette dont elle n'était séparée que par un R (7) ou un N (8), l'A y était aussi ha-

ment effacé. Nous citerons comme exemples *Chaire* (Cathedra), *Eu* (Habitus), *Fuir* (Fugere), *Grèle* (Gracilis), *Oiseau* (Avicellus), *Paon* (Pavo) et *Reine* (Regina).

(1) Il faut excepter *Aisselle* (Axilla), *Chenil* (Canilis), *Chenu* (Canutus), *Chevêtre* (Capistrum), *Orphelin* (Orphanus; v. fr. *Orphanin*) et quelques mots où l'A était suivi d'un R, *Asperge* (Asparagus), *Émeraude* (Smaragdus), *Serment* (Sacramentum); mais plusieurs patois avaient une prononciation bien plus mouillée; ainsi, par exemple, on disait en bourguignon *Pairaidi* (Paradisus), *Saibai* (Sabbatum). Nous n'avons cité et ne citerons à l'avenir, comme exemples des changements qu'ont subis les lettres, que des mots venus du latin ou du grec; les formes germaniques étaient soumises à des différences de dialecte trop nombreuses et trop marquées pour qu'il soit possible d'en rien induire de suffisamment probable.

(2) *Appas* (Adpastus), *Art* (Artem), *Cap* (Caput), *Exact* (Exactus), *Lac* (Lacus), *Part* (Partem), *Thorax* (Θώραξ), etc.

(3) *Fait* (Factum), *Fortuné* (Fortunatus), *Gré* (Gratus), *Lait* (Lacte), *Nez* (Nasus), *Paix* (Pax), *Palais* (Palatium), tous les participes passés, etc.

(4) *Chrétien* (Christianus), *Essaim* (Examen), *Faim* (Fames), *Main* (Manus), *Méridien* (Meridianus), *Pain* (Panis), *Vain* (Vanus), etc.

(5) *Amer* (Amarus), *Chair* (Caro), *Cher* (Carus), *Clair* (Clarus), *Pair* (Par), *Quel* (Qualis), *Sel* (Sal), *Tel* (Talis) et beaucoup d'adjectifs qui finissaient d'abord en *alis* et en *aris*.

(6) Les exceptions sont cependant assez nombreuses (*Car*, Quare; *Dam*, Damnum; *Mal*, Malum; *Par*, Per; *Sang*, Sanguis) : la plupart des mots d'une origine plus récente et de ceux qui ont des racines celtiques (*Ahan*, *Bran*, *Cran*, *Tan*, etc.) ont même conservé le son primitif de l'A.

(7) *Aire* (Area), *Chaire* (Cathedra), *Mère* (Mater), *Père* (Pater), *Suaire* (Sudarium), la première forme de plusieurs noms d'origine latine terminés en *ator* (*Empereres*, *Jougleres*) et quelques autres formés à leur exemple (*Leres*, *Trouveres*), beaucoup d'adjectifs en *aris* (*Auriculaire*, *Littéraire*, *Militaire*) et quelques mots en *arius* (*Agraire*, *Libraire*, *Ordinaire*, *Vicaire*). Il faut en excepter *Lares*, *Mare*, les verbes en *are*, la plupart des mots qui ne sont pas d'origine latine (*Arrhe*, *Barre*, *Gare*, *Jarre*, *Tintamare*) et presque tous ceux qui finissaient d'abord en *arus* (*Avare*, *Barbare*, *Ignare*, *Ovipare*, *Pindare*, *Rare*, *Tartare*, *Ténare*, etc.), sans doute parce qu'ils se prononçaient comme s'ils eussent été écrits avec deux R. Le même changement avait aussi quelquefois lieu devant L : *Aile* (Ala), *Échelle* (Scala), *Voyelle* (Vocalis).

(8) *Graine* (Granum), *Laine* (La-

bituellement changé en un E ouvert afin de permettre à la prononciation d'y appuyer davantage (1). Dans les mots latins où il n'était point accentué, l'A final s'effaça au contraire de plus en plus pour ne point neutraliser l'accentuation de la voyelle précédente, et se trouva naturellement remplacé par un E muet (2).

Quoique moins accentué et se rapprochant probablement de la prononciation celtique (3), l'E a gardé aussi en général le son qu'on lui donnait en latin, excepté devant les nasales où il s'est assimilé à un A (4), et à la désinence, où quand il n'était ni allongé ni accentué par une consonne finale (5), il a, surtout devant le N (6) et les liquides (7), pris un son mouillé qui permettait à la voix de s'y appesantir, ou s'est changé en une diphthongue (8).

na), *Plaine* (Planum), *Raine* (Rana), *Semaine* (Septimana), etc. Les exceptions sont cependant fort nombreuses: *Ane* (Asinus), *Canne* (Canna), *Crâne* (Cranium), *Diane* (Diana), *Prophane* (Profanus), etc.

(1) On pourrait citer aussi quelques exemples du même changement devant d'autres consonnes: *Aide* (Adjutor et Adjutorium), *Aigle* (Aquila), Allègre (Alacris), *Fève* (Faba), *Maigre* (Macer), et une preuve évidente de cette tendance à mouiller l'A devant une syllabe muette se trouve dans l'ancienne forme du présent de l'indicatif de plusieurs verbes: *J'aime*, *Tu aimes*, *Il aime*, *Nous amons*, *Vous amez*, *Ils aiment; Nous plasons; Vous nassez*, etc.

(2) *Muse* (Musa), *Rose* (Rosa) et tous les mots de la première déclinaison.

(3) Au moins le son *eu* que nous donnons à l'E final existe aussi en kymri : il y est même indiqué par un caractère particulier qui ressemble à un Y.

(4) *Apprèhender, Apprendre, Emblème*, *Emplâtre*, *Empyrée*, *Entendre*, etc. On l'a même quelquefois remplacé par un A, comme dans *Vendange* (Vendemia) et tous les participes présents des trois dernières conjugaisons.

(5) *Abject* (Abjectus), *Décret* (Decretum), *Désert* (Desertum), *Divers* (Diversus), *Grec* (Graecus), *Legs* (Legatum), *Procès* (Processus), etc.

(6) *Bien* (Bene), *Rien* (Rem), *Tiens* (Tene), *Viens* (Venio), etc.

(7) *Acquiers* (Acquérir), *Ciel* (Caelum), *Fiel* (Fel), *Fier* (Ferus), *Hier* (Heri), *Miel* (Mel), *Miels* (v. fr., Melius). Il faut excepter *Fer* (Ferrum), qui se prononce comme *Espère* (Spero), de manière à ce qu'on entende deux R, *Enfer* (Infernus) dont la première forme était *Infiern*, et l'infinitif de beaucoup de verbes de la première conjugaison. L'E s'est mieux conservé devant le L, parce qu'il en recevait un son réellement plus accentué et plus long (*Appel*, Appellatio; *Cruel*, Crudelis; *Vedel*, v. fr., Vitellus). Dans les Homérides l'epsilon changeait même quelquefois de quantité devant le lambda; nous citerons comme exemples Ἑλωρια et Μελος.

(8) *Frein* (Frenum), *Loi* (autrefois *Lei*, Legem), *Moi* (Me), *Plein*

Lorsque la dernière syllabe était muette, cette transformation avait également lieu à la pénultième (1), et on y remplaçait aussi quelquefois l'E par un I long (2). Pour obvier à sa rencontre avec un autre E qu'une contraction en avait rapproché, la même permutation modifia quelques syllabes intérieures (3). Mais l'étouffement de son ancienne prononciation lui fit assigner un rôle euphonique qui apporta de bien plus grands changements dans l'orthographe latine. L'E qui se trouvait à la pénultième entre un D et un R fut entièrement supprimé (4), et l'on rejeta à la fin, en l'étouffant encore davantage, celui qui séparait à la dernière syllabe le R d'une consonne muette (5) ou d'un V (6). L'hébreu avait déjà un son sourd (7) qu'à défaut d'une autre voyelle il interposait entre deux consonnes pour en adoucir la prononciation : c'est une nécessité euphonique à laquelle ne pouvait se soustraire une langue où les consonnes sont aussi multipliées qu'en français. Si pour plus de simplicité l'orthographe n'exprime point cette voyelle muette dans l'intérieur des mots (8), elle ne s'y fait

(Plenus), etc. Il a été aussi dans quelques mots changé en I : *Dix* (Decem), *Pris* (Prehensus), *Six* (Sex).

(1) *Avoine* (Avena), *Croire* (Credere), *Fièvre* (Febris), *Lièvre* (Leporem), *Peine* (Poena), *Suivre* (Sequi), *Veine* (Vena), *Scène* (Scena), *Thème* (Thema): dans les deux derniers exemples l'E ouvert tient la place de la diphthongue AI. Parfois aussi on a redoublé les liquides et les nasales au lieu d'accentuer l'E : *Dilemme* (Dilemma), *Etrenne* (Strenna), *Libelle* (Libellus), *Terre* (Terra). Quelques changements d'E en OI se trouvent également à la première syllabe : *Moisson* (Messis), *Moitié* (Medietas), *Poitrine* (Pectorina).

(2) *Cire* (Cera), *Église* (Ecclesia), *Lire* (Legere), *Pire* (Pejor). La pénible articulation de la désinence empêche cependant l'I d'être aussi sensiblement long dans *Elite* (Electus) et dans *Ivre* (Ebrius).

(3) *Nier* (Negare), *Prier* (Precari), *Scier* (Secare) : on écrivait en v. fr. *Enveier*, *Neier*, et le peuple dit encore en Normandie *Agriable*.

(4) A l'infinitif des verbes latins de la troisième conjugaison, terminés en *dere* : *Fendre* (Findere), *Pendre* (Pendere), *Tendre* (Tendere). Les verbes où ce retranchement n'a pas eu lieu sont devenus de la première conjugaison, et presque tous sont de formation moderne : *Ceder* (Cedere), *Évader* (Evadere), *Scinder* (Scindere), etc.

(5) *Acre* (Acer), *Apre* (Asper), *Autre* (Alter), *Libre* (Liber), *Nègre* (Niger), etc.

(6) *Cadavre* (Cadaver), *Livre* (autrefois *Livere*, Liber), *Pauvre* (Pauper).

(7) Comme nous l'avons déjà dit, les grammairiens l'appellent *Schiva*.

(8) *Acte*, *Blanc*, *Registre*, *Vrai* (Verus); peut-être même était-il au-

pas moins entendre et on l'indique par un E à la fin de quelques-uns (1) : son introduction a même profondément modifié le commencement d'un assez grand nombre. Au lieu de séparer les deux consonnes en s'interposant entre elles, lorsque la première était un S, l'E y a été presque toujours ajouté comme augment (2), et a formé une nouvelle syllabe avec le S qui conserva d'abord sans doute sa prononciation naturelle (3), mais ne tarda pas à devenir de plus en plus bref et finit par ne plus être qu'un signe d'accentuation phonique qu'on a remplacé au XVI[e] siècle par un simple accent (4).

En général le son de l'I fut bien peu modifié au commencement des mots; mais il paraissait trop grêle à la fin pour ne pas subir d'assez fréquents changements quand il n'y était pas suivi d'une

trefois supprimé de plusieurs mots où on l'écrit maintenant : Que frum del arche al Deu de Israel; *Les quatre livres des Rois*, p. 18, et un autre exemple s'y trouve à la p. 21. Mais souvent les copistes l'introduisaient dans l'orthographe, quoique les poëtes n'en trouvassent pas le son assez marqué pour en tenir compte dans la mesure : ***Averill*** (***Chanson de Roland***, st. CCLV, v. 22), ***Chevetaigne*** (Gaimar, ***Estorie des Engleis***, v. 44), ***Gueredun*** (***Chanson de Roland***, st. CCXLVIII, v. 5), ***Havene*** (***Lais de Havelok***, v. 123).

(1) ***Ensemble*** (In simul), ***Hafne*** (v. fr.; Havre : de l'isl. ***Hafn***). On se servait aussi autrefois de l'E muet pour allonger les désinences; on écrivait ***Je disoie*** et ***Je fasoie***, comme ***Joie*** et ***Voie***.

(2) Il a disparu de quelques-uns, moins usités que les autres; ainsi, par exemple, on lit dans une chanson de Raoul de Soissons :

Molt fait douce bleceüre
Boine amours en son venir;
Mais miex venroit (l. vauroit ?) la pointure
D'un escorpion sentir
Et morir,
Que de ma dolor languir.

Dans M. Keller, ***Romvart***, p. 262.

Nous citerons encore ***Escalin*** (Schelling), ***Eschalis*** (Chalit), ***Escler***, ***Esclavon*** (Slave). Les différents patois offrent de nouvelles preuves des tendances naturelles de la prononciation française ; ils préfixent souvent un E aux mots dont la langue littéraire a conservé l'ancienne forme : ***Esparre*** (all. Sparre), ***Esquelette*** (Σκελετος), ***Espectacle*** (Spectaculum), ***Espéciauté*** (Specialitas).

(3) Comme dans ***Escalier*** (Scala), ***Espoir*** (v. l. Sperem), ***Esprit*** (Spiritus), ***Estomac*** (Stomachus).

(4) ***Échelle*** (Scala), ***École*** (Scola), ***Écu*** (Scutum), ***Épée*** (l. Spatha ou isl. ***Spadi*** : le v. fr. avait la forme ***Spee***, et l'on dit encore ***Spadassin***), ***Étude*** (Studium), etc. Les mots d'origine germanique qui ont pris cet augment sont surtout fort communs; nous citerons, parmi une foule d'autres, ***Écharde*** (v. all. Scarta), ***Écharpe***, ***Échasse*** (holl. Schaetse), ***Échec***, ***Échevin***, ***Écume***.

syllabe muette (1) ou d'une consonne qui en allongeait la prononciation (2). Devant un R (3), deux L (4) et deux S (5) il est quelquefois devenu un E ouvert (6), et a pris dans quelques monosyllabes (7) et devant deux T (8) le son d'un E fermé : c'est probablement après un changement de la même nature qu'il a fini par disparaître entièrement de presque tous les dérivés des adjectifs terminés en *bilis* (9). On l'a également changé en E accentué quand il précédait immédiatement un L (10) ou un N mouillés (11), et dans quelques mots d'origine plus moderne où il était suivi d'un M, on a intercalé entre eux un E grave avec lequel il forme une diph-

(1) *Avarice* (Avaritia), *Envie* (Invidia), *Figue* (Ficus), *Lyre* (Lyra), *Vice* (Vitium), etc.

(2) *Fil* (Filum), *Fils* (Filius), *Pin* (Pinus), *Sourcil* (Supercilium), *Strict* (Strictus), *Subit* (Subitus), etc. Les exceptions sont cependant assez nombreuses : nous citerons entre autres quelques monosyllabes : le v. fr. *Chi*, *Cri*, *Pli*, *Qui*, *Si*, et leurs composés *Ici*, *Décri*, *Repli*; *Ainsi*, *Aussi*; des mots modernes, comme *Alibi*, *Fourmi*, *Mufti*, *Pilori*, *Reversi*, ou terminés par une diphthongue : *Appui*, *Aujourd'hui*, *Autrui*, *Cestui*, *Étui*, *Lui*, etc. Nous pourrions y ajouter un grand nombre de participes passés ; mais nous ne doutons pas que l'accentuation latine et la prononciation du féminin n'y aient fait appuyer la voix : on les trouve même encore souvent dans les plus vieux textes avec un T final.

(3) *Cercle* (Circulus), *Ferme* (Firmus), *Verd* (Viridis), *Verge* (Virga), *Verre* (Vitrum), etc. Les mots qui se sont écartés de ce principe l'ont d'abord suivi : ainsi l'on a dit pendant longtemps *Vergine* (Virginem), et l'on prononce encore dans plusieurs provinces *Bère* (Bibere) et *Père* (Pirus). Probablement l'I qui s'est introduit dans *Acquiers*, *Conquiers* et *Requiers* était un souvenir direct du synonyme latin et non une altération irrégulière du participe présent français.

(4) *Ancelle* (v. fr.; Ancilla), *Aisselle* (Axilla), *Elle* (Illa), etc.

(5) *Messe* (Missa), *Promesse* (Promissum), *Tristesse* (Tristitia), etc.

(6) Comme le français tendait à devenir plus bref, nous pourrions citer d'autres changements semblables : *Estorie* (v. fr.; Historia), *Évêque* (Episcopus), *Pêche* (Piscatio), *Recevoir* (v. fr. *Receivre*, Recipere), *Sceel* (v. fr.; Sigillum), *Vedve* (v. fr ; Viduus), *Veoir* (v. fr.; Videre).

(7) *Cep* (Cippus), *Cet* (v. fr. *Cist*, Hic iste), *Net* (Nitidus), *Pel* (v. fr.; Pilus), *Sec* (Siccus).

(8) *Commettre* (Committere), *Lettre* (Littera), *Omettre* (Omittere), *Permettre* (Permittere), etc.

(9) Il faut en excepter seulement *Débile*, *Habile*, *Indélébile*, *Mobile*, *Nubile* et leurs composés, et ils sont tous d'origine assez moderne.

(10) *Abeille* (Apicula), *Conseil* (Consilium), *Oreille* (Auricula), *Orteil* (Articulus), *Seille* (v. fr.; Situla), *Veille* (Vigilia), etc.

(11) *Ceigne* (Cingam), *Daigner* (Dignari), *Enseigne* (Insigne); *Teigne* (Tinea). L'E de l'infinitif *Ceindre* est complétement inutile, tandis que celui du pluriel du présent de l'indicatif, de l'imparfait et du subjonctif en détermine la prononciation.

thongue (1). D'abord sans doute la langue française n'admit aucune autre voyelle à sa place; s'il semble, même au commencement des mots, avoir été changé en A devant les nasales (2), c'est une méprise amenée par l'irrégularité de notre orthographe: l'I dut y être aussi remplacé par un E dont le son plus ouvert aura été indiqué par un A (3). Mais le besoin de donner à la prononciation plus de corps et d'harmonie finit par le changer en OI dans quelques monosyllabes dont le son grêle était désagréable à l'oreille (4).

L'O a disparu de la fin de presque tous les mots (5) et de quelques désinences où il séparait une labiale d'un L ou d'un R (6); mais dans les syllabes initiales il a gardé son ancien son, excepté devant

(1) *Dixième* (v. fr. *Dixime*, Decimus), *Millième* (v. fr. *Mileime*, Millesimus), *Pénultième* (v. fr. *Ultime*, Ultimus). La forme primitive des noms de nombre cardinaux était sans doute en *isme*; car on lit dans la vieille traduction des *Dialogues de saint Grégoire*: Or, apres un petit moment, si soi taiit cele voiz ki fu fors mise, si apelat lo uitisme frere; l. I, ch. 8; B. N., fonds de Notre-Dame, nº 210 bis.

(2) *Amblaver* (v. fr.; b. l. Imbladare), *Anemi* (v. fr.; Inimicus), *Anferme* (v. fr.; Infirmus), *Langue* (Lingua), *Sangle* (Cingulum), *Sanglier* (Singularis), *Sans* (Sine), etc.

(3) *Cendre* (Cinerem), *Entre* (Inter), *Fendre* (Findere), *Sembler* (Simulare), *Vendange* (Vindemia), etc.

(4) *Doigt* (Digitus), *Froid* (Frigidus), *Noir* (Niger), *Poil* (Pilus), *Pois* (Pisus), *Soif* (Sitis), et devant une syllabe muette: *Loire* (Ligeris), *Poire* (Pirus), *Poivre* (Pipere), *Voie* (Via); mais la plupart de nos patois prouvent encore que l'ancienne prononciation était beaucoup plus grêle. Si quelques mots, comme *Anglois* (Anglicus), *François* (Franciscus), *Poisson* (Piscis), finirent aussi par prendre un son plus ouvert, leur forme primitive était certainement *Angleis*, *Franceis*, *Peisson*, et leur racine est fort douteuse. *Ployer* (Plicare) et *Roide* (Rigidus), ont même conservé deux prononciations différentes, et la forme ouverte de ce dernier mot peut venir d'une confusion que fait encore le *Dictionnaire de l'Académie* avec le dérivé de *Rapidus*. *Moins* (Minus) se disait aussi autrefois *Mains*: voyez la *Dance aux Aveugles*, p. 33.

(5) *Aime* (Amo), *Comme* (Quomodo), *Finis* (Finio), *Vierge* (Virgo): d'anciennes formes nous montrent que cet étouffement de l'o final fut amené par des changements graduels:

A icel tens qe jeo vus di.
Lais de Havelok, v. 126.

Hui saura Alixandres que jou ne l'aim nient.
Romans d'Alixandre, p. 97, v. 26.

On finit par prononcer et écrire *Je* (Ego). Il faut excepter quelques mots modernes (*Écho*, *Ex-voto*, *Mémento*, *Numéro*, *Prurigo*, *Vertigo*, *Virago*), et des noms propres (*Calypso*, *Clio*, *Érato*, *Sapho*, etc.) qui certainement ne remontent pas aux origines de la langue.

(6) Comme dans *Arbre* (Arborem), *Diable* (Diabolus), *Épître* (Epistola) et *Trèfle* (Trifolium).

les liquides où il s'est quelquefois changé en OU (1). Lorsque au contraire l'accentuation obligeait la voix d'y appuyer davantage, et qu'il n'était pas allongé par une nasale (2), un S (3), un T (4) ou un R et une consonne muette (5), il est généralement devenu une diphthongue grave (6) dont le hasard seul semble avoir déterminé le choix (7). Quand cependant elle était suivie d'un R qui se faisait sentir comme devant un E muet, on préférait presque toujours l'EU qui s'harmonise bien mieux avec les sons sourds des liquides que les diphthongues plus sonores (8).

(1) *Couleur* (Color), *Couleuvre* (Coluber), *Couronne* (Corona), *Douleur* (Dolor), *Fourmi* (Formica), *Mourir* (Mori), etc. Il faut en excepter quelques autres mots, comme *Assoupir* (Sopire), *Couvrir* (Coopecrire) et *Fouir* (Fodere).

(2) *Bon* (Bonus), *Nom* (Nomen), *Non* (Non), *Timon* (Temonem).

(3) *Chaos* (Chaos), *Dispos* (Dispositus), *Héros* (Heros), *Os* (Os), et devant une syllabe muette : *Atroce* (Atrocem), *Féroce* (Ferocem), *Négoce* (Negotium), *Sacerdoce* (Sacerdotium). Il y a cependant quelques exceptions : *Cuisse* (Coxa), *Paroisse* (Parochia), etc. Mais peut-être ce dernier mot vient-il de la forme hellénique *Paroecia*.

(4) *Dévot* (Devotus), *Dot* (Dotem), *Goth* (Gothus), et devant une syllabe muette : *Antidote* (Antidotum), *Note* (Nota). Nous ne parlons pas de l'o très-long (*Dépôt*, Depositum ; *Impôt*, Impositus ; *Côte*, Costa ; *Hôte*, Hospitem), qui était d'abord suivi d'un s et rentrait dans la règle précédente.

(5) *Corps* (Corpus), *Fort* (Fortis), *Mort* (Mortem), *Porc* (Porcus), *Sort* (Sortem), etc.

(6) Nous aurions pu excepter les mots terminés en *ol* (*Dol*, Dolus ; *Viol*, Violatio, etc.) ; mais la forme qu'ont prise les plus populaires (*Cou*, Collum, et ses composés *Casse-cou* et *Licou* ; *Fou*, b. l. Follis ; *Mou*, Mollis, et *Sou*, Solidus) ne permet pas de révoquer en doute les tendances naturelles de la langue. Les terminaisons en *ole* (*Bénévole*, Benevolus ; *Capitole*, Capitolium ; *École*, Schola ; etc.) lui sont au contraire tout à fait sympathiques : elle les a cependant modifiées dans *Cercueil* (Sarciolus), *Chevreuil* (Capreolus), *Diable* (Diabolus), *Écureuil* (Scuriolus), *Feuille* (Folium) et ses composés *Cerfeuil*, *Chèvrefeuille* et *Millefeuille*, *Filleul* (Filiolus), *Glaïeul* (Gladiolus), *Linceul* (Linteolum), *Tilleul* (Tiliolus), *Épagneul* (b. l. Spagnolus) qui ne remonte pas à l'origine de la langue, et *Dépouille* dont malgré le l. *Despoliare*, l'étymologie est assez incertaine.

(7) *Cuir* (Corium ; l'o reparaît dans *Coriace*), *Émoi* (Motus ; l'o est resté simple dans *Émotion*), *Huis* (Ostium), *Moine* (Monachus ; *Monacal* a conservé la forme latine), *Nœud* (Nodus ; *Nodosité* a conservé la forme latine), *Nous* (Nos), *Nuire* (Nocere), *Seul* (Solus), *Tout* (Totus ; l'o est resté dans *Total*), *Vœu* (Votum), *Voix* (Vox). Généralement cependant l'o des noms latins terminés en *orius*, *oria*, *orium* et *onium* est devenu *oi* : nous ne ferons d'exception que pour trois mots nouveaux qui viennent probablement du grec : *Allégorie*, *Catégorie* et *Théorie*.

(8) Peut-être ne faut-il excepter que *Amour* (Amor), *Labour* (Labor), *Pastour* (v. fr. ; Pastor) et *Troubadour* dont le radical n'est pas la-

Les sons divers que donnaient à l'U les différents peuples qui concoururent à la formation du français (1), devaient modifier encore plus l'U latin que les autres voyelles. S'il garda son ancienne prononciatiou lorsque des coutractions (2) ou une consonne suivante (3) obligeaient d'en allonger le son (4), il prit généralement ailleurs la prononciation celtique, surtout devant les liquides (5) et les nasales (6). Dans les syllabes accentuées ses transformations furent même trop multiples pour ne point se rattacher à des circonstances toutes fortuites qu'il est aujourd'hui impossible d'apprécier : on le trouve tour à tour changé en AIN (7), en AU (8), en EI (9), en O (10), en OE (11), en OI (12), en UE (13),

tin. Ces préférences de l'oreille se montrent dans beaucoup d'autres mots : ***Meuble*** (Mobilis) et ***Mobilier***, ***Meule*** (Mola) et ***Moulin***, ***Peuple*** (Populus) et ***Populaire***, et expliquent les irrégularités de plusieurs conjugaisons : ***Mourir*** et ***Je meurs***, ***Nous voulons*** et ***Ils veulent***, ***Vous vous émouvez*** et ***Ils s'émeuvent***.

(1) Il est à peu près certain que les Latins donnaient à l'U le son de notre diphthongue OU : les Allemands ont encore un U grêle dont la prononciation se rapproche de celle de notre Y, et quoique les habitants du Pays de Galles n'aient point de signe qui réponde à notre U, il y en a un en armoricain (U) et en gaël (AO), et l'on pourrait croire à priori qu'il nous est venu du celtique puisqu'il n'existait dans aucune des autres langues usitées dans les Gaules.

(2) ***Coude*** (Cubitus), ***Douter*** (Dubitare), ***Soudain*** (Subitus), etc.

(3) ***Bourg*** (Burgus), ***Cour*** (Curia), ***Joug*** (Jugum), ***Loup*** (Lupus), ***Sourd*** (Surdus), ***Tour*** (Turris).

(4) Dans quelques autres mots où il n'était allongé par aucune consonne finale, l'U a cependant conservé aussi son ancienne prononciation ; nous citerons comme exemples : ***Coupe*** (Cupa ; mais ***Cuve*** a pris la prononciation gauloise), ***Couteau*** (Cultellus), ***Douai*** (Duacum), ***Glouton*** (Gluto) et ***Poulet*** (Pullus).

(5) ***Consul*** (Consul), ***Mur*** (Murus), ***Murmure*** (Murmur), ***Nul*** (Nullus), ***Pur*** (Purus), ***Sur*** (Super).

(6) ***Bitume*** (Bitumen), ***Fortune*** (Fortuna), ***Humble*** (Humilis), ***Lune*** (Luna), ***Plume*** (Pluma), ***Prune*** (Prunum).

(7) ***Certain*** (Certus), ***Hautain*** (Altus), ***Soudain*** (Subitus), et peut-être ***Poulain*** (Pullus).

(8) ***Chaume*** (Culmus), ***Fauve*** (Fulvus ; nous avons, p. 228, note 16, indiqué comme plus probable une autre étymologie), ***Vautour*** (Vultur), et ***Nouveau*** (Novus) : mais on a dit pendant longtemps ***Nouvel***, et il semblerait résulter de ces exemples que l'U ne se changeait en AU que devant un L.

(9) ***Orléanais*** (Aurelianus), ***Daneis*** (v. fr. ; Danus) ***Polonais*** (Polonus), et peut-être ***Engleis*** (v. fr. ; Anglus) et ***Franceis*** (v. fr. ; Francus).

(10) ***Annoncer*** (Annuntiare), ***Flot*** (Fluctus), ***Jonc*** (Juncus), ***Ortie*** (Urtica).

(11) ***Oes*** (v. fr. ; Usus).

(12) ***Coin*** (Cuneus), ***Gaulois*** (Gallus), ***Goitre*** (Guttur), ***Noix*** (Nucem), ***Poing*** (Pugnus).

(13) ***Muet*** (Mutus).

en UI (1), en EU (2), en E (3), et un nouvel affaiblissement le fit disparaître de quelques mots où il séparait une liquide d'une autre consonne (4).

La langue française a modifié d'une manière bien plus grave les formes latines en introduisant dans les habitudes de la prononciation des sons du nez qu'elle tient aussi probablement des Celtes (5). La voyelle suivie dans la même syllabe d'un M ou d'un N qui n'étaient pas redoublés (6), y a pris constamment un son nasal (7); elle n'a conservé sa prononciation naturelle que dans un très-petit nombre de mots où le N précédait immédiatement un S (8). Quelquefois même elle se nasalisait devant deux con-

(1) *Cuivre* (Cuprum), *Juin* (Junius), *Luire* (Lucere), *Puits* (Puteus).

(2) *Fleuve* (Fluvius), *Gueule* (Gula), *Jeune* (Juvenis), *Teurtre* (v. fr.; Turturem).

(3) *Aune* (Alnus), *Corne* (Cornu), *Large* (Largus), *Peuple* (Populus), *Temple* (Templum) : ce changement avait même quelquefois lieu au commencement des mots : *Genièvre* (Juniperus), *Génisse* (Junicem).

(4) *Ensemble* (In simul), *Lentille* (Lenticula), *Ongle* (Ungulus), *Pourpre* (Purpureus), *Souffre* (Sulphure).

(5) Souvent alors l'A, l'E et l'I n'avaient plus qu'un seul son : ainsi, par exemple, on prononçait de la même manière *Antre* (Antrum), *Entre* (Inter) et *Ventre* (Venter); *Chemin* (b. lat. Caminus), *Examen* (Examen) et *Main* (Manus).

(6) Peut-être ne faut-il excepter que *Femme* où le premier E se rapproche beaucoup du son d'un A nasalisé. La voyelle perd également sa valeur nasale, quand le M est suivi d'un N : *Automne* (Autumnus), *Damner* (Damnare), *Hymne* (Hymnus), *Solemnité* (Solemnitas) : voilà pourquoi *Solennel* dont le premier E a pris le son d'un A, s'écrit maintenant avec deux N.

(7) *An* (Annus), *Bon* (Bonus), *Faim* (Fames), *Lien* (Ligamen), *Nom* (Nomen), *Parfum* (b. l. Perfumare), *Thym* (Thymus), *Un* (Unus), *Vin* (Vinum). Il ne faut excepter que quelques mots étrangers qui ont conservé leur prononciation primitive : *Album*, *Abdomen*, *Decorum*, *Hymen*, *Item*, *Requiem*, etc.

(8) *Cousin* (Consobrinus), *Coutume* (v. fr.; Consuetudo), *Époux* (Sponsus), *Ile* (Insula), *Mesure* (Mensura), *Mois* (Mensis), *Peser* (Pensare), *Toison* (Tonsionem). Cette exception paraît s'être produite aussi dans quelques autres mots où le N n'était pas suivi d'un S : *Couvent* (Conventus), *Coquille* (Concha), *Escarboucle* (Carbunculus), *Moustier* (v. fr.; Monasterium, plutôt que l'isl. Musteri) et *Poids* (Pondus). Mais nous regarderions volontiers le premier mot comme une forme corrompue par une mauvaise orthographe : l'angl. et le v. fr. écrivent *Convent*, et nous avons encore les formes nasalisées *Conventuel* et *Conventicule*. L'origine latine des deux mots suivants est fort douteuse, et *Poids* avait été d'abord sans doute francisé d'une manière plus régulière : *Ponois* sign. en v. fr. Poids, Importance, et nous croyons retrouver un reste de son ancienne forme dans la locution proverbiale : *Faire un pont d'or à quelqu'un : Pondérer* et *Impondérable*, qui sont à la vérité des mots

sonnes, quoiqu'il n'y eût point de nasales dans les radicaux latins (1).

Si le français ne fut d'abord qu'un mauvais latin altéré par l'ignorance, il vint une époque où cette désorganisation progressive s'arrêta, où l'influence des gens instruits redevint active. Ils s'en rapportaient plus volontiers à des formes écrites qu'ils avaient sous les yeux qu'à une prononciation traditionnelle que, sans blesser même une habitude générale, chacun pouvait accommoder à ses convenances du moment, et des erreurs d'orthographe d'autant plus faciles à commettre que la valeur des lettres n'était pas mieux fixée que le son des mots, y introduisirent des changements qu'il n'est pas possible aujourd'hui d'apprécier (2) ni même de reconnaître. Un fait positif ne permet pas cependant de nier cette réaction de l'écriture sur la prononciation. Il n'y eut jusqu'au XVIIe siècle qu'un seul caractère pour l'I et le J, et pour l'U et le V (3); rien n'indiquait à l'œil s'ils étaient voyelles

nouveaux, ont mieux conservé la forme latine. Nous ne serions pas d'ailleurs surpris que, au moins dans la plupart de ces exemples, on eût à une époque plus récente confondu le N avec l'U: le v. fr. avait les deux formes *Marander* et *Marauder*; le v. fr. *Cousdre* vient de *Consuere*, et il y a certainement une méprise semblable dans ce passage de Henri Estienne: Celuy entre les seigneurs que nous honorons aujourdhuy du titre de comte, estoit honore lors du titre de *queux* comme, *Là fut li queux de Tanquarville* [sic]; duquel mot nous n'usons que pour signifier un cuisinier; *Precellence du langage françois*, p. 206, éd. de M. Feugère.

(1) *Amande* (Amygdala), *Embrun* (Eburodunum), *Estang* (v. fr.; Stagnum), *Jongleur* (Joculator), *Lambruche* (Labrusca), *Rendre* (Reddere); c'était une manière d'allonger la voyelle. Autrefois même on remplaçait la consonne nasalisante par un accent circonflexe; il y en a de curieux exemples dans la lettre de Montaigne que la B. N. a naguères revendiquée, et M. Bruce-White en a cité aussi des exemples italiens, antérieurs au XIIe siècle: voyez son *Histoire des langues romanes et de leur littérature*, t. II, p. 155. Dans quelques mots, la voyelle, quoique suivie d'une seule consonne a été aussi nasalisée pour la mettre en rapport avec la prosodie naturelle ou l'accentuation de la syllabe suivante, comme dans *Langouste* (Locusta), *Lanterne* (Laterna), *Ramper* (Repere), etc.

(2) On sait seulement d'une manière générale qu'ils durent amener d'assez nombreux rapprochements avec les formes latines: ainsi *Miudre* (Melior) est redevenu *Meilleur; Peule* (Populus), *Peuple*, et *Soile* (Secale), *Seigle*.

(3) Ramus les avait déjà distingués dans le siècle précédent, mais ce ne fut que dans le XVIIe qu'on commença à les noter par un signe particulier lorsqu'ils étaient consonnes, et tous les Allemands n'ont pas encore adopté cette différence pour les textes latins.

ou consonnes, et, quoique la prononciation en fût fort différente, on les a certainement confondus : ainsi, par exemple, dans *Pigeon* et *Singe* l'I latin a pris le son d'un J (1). Le changement de l'U en V paraît aussi bien clair dans *Janvier* (2), et des preuves matérielles de cette confusion restent encore dans quelques conjugaisons : le futur d'*Avoir* et de *Savoir* avait d'abord la forme régulière *Averai* (3) et *Saverai* (4).

L'articulation de chaque consonne exige au contraire un effort particulier des organes de la voix qui la distingue essentiellement de toutes les autres : leurs permutations ne tiennent donc pas comme celles des voyelles à une confusion trop facile pour ne pas se renouveler souvent sans raison, mais à un désir instinctif d'améliorer la forme des mots et à des préférences légitimes. Elles sont, pour ainsi dire, nécessitées par les convenances de l'organisme vocal, et une étude approfondie de la nature des différentes lettres, de leurs sympathies et de leurs antipathies, permettrait d'en rattacher le changement à des lois absolues, si d'innombrables diversités, d'une appréciation quelquefois impossible, ne le soumettaient incessamment à d'appa-

(1) De *Piplonem* et *Simius; Esturgeon* vient aussi sans doute de *Sturionem, Jérôme* de *Hieronymus, Rage* de *Rabies, Songe* de *Somnium*, et l'on pourrait très-aisément multiplier ces exemples. Le J latin paraît aussi s'être changé en I dans *Maire* (Major), *Mai* (Majus), *Pire* (Pejor), etc. : voyez Scaliger, *De causis linguae latinae*, p. 25. Il résulte même d'un passage positif de Quintilien (l. I, ch. 4), que l'I et le J n'avaient d'abord qu'un seul et même son ; et il est probable que le peuple ne les distingua pas toujours d'une manière très-nette.

(2) De *Januarius :* cet exemple est d'autant plus significatif qu'ainsi que nous l'avons dit, tous les autres noms de mois étaient latins. Le v. fr. *Tenve* et *Veuve* viennent aussi certainement de *Tenuis* et de *Vidua ;* l'inflammation de la *Plèvre* s'appelle *Pleurésie;* peut-être *Autruche* et *Outarde* ont-ils été formés de *Avis struthio* et de *Avis tarda*, et *Nauta* paraît être le même mot que *Navita :* voyez aussi ci-dessus, p. 294, note 8.

(3) Car, foi que je doi saint Preies,
Il ne les avera james.

Romans de Renart, v. 3656.

(4) Tant vous priserat
Putain, com sav[e]rat
Qu'aurez a despendre.

Disputation de Salomon et de Marcou; dans Mone, *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, 1836, col. 58.

Voyez deux autres exemples dans Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, t. II, p. 521.

rentes irrégularités. Tantôt la différence de l'accentuation (1) et des voyelles (2) réagit sur la nature des articulations; tantôt un désir exagéré d'harmonie les subordonne aux autres syllabes (3); tantôt enfin on veut donner plus de clarté à la langue en évitant les mots trop semblables (4), ou l'on rapproche les sons insolites

(1) Voilà pourquoi la muette B est souvent devenue à la finale la sifflante V: *Avoir* (Habere), *Boivre* (v. fr.; Bibere: le V s'est conservé dans *Buvant* et *Buvette*), *Cheval* (Caballus), *Escrivre* (v. fr.; Scribere; le v est resté au participe présent), *Fièvre* (Febrim), *Prouver* (Probare), etc. La même raison a presque toujours fait contracter dans les vieux mots l'U suivi d'un L, quand la cadence de la langue eût exigé qu'il fût accentué: *Cailler* (Coagulare), *Ongle* (Ungulus), *Seille* (v. fr.; Situla), *Vieille* (Vetula), etc. L'I a souvent disparu aussi dans les mêmes circonstances (*Étrille*, Strigilia; *Veille*, Vigilia; les adjectifs terminés en *able*, etc.), et l'on citerait à peine deux exemples de la contraction des autres voyelles.

(2) Il en est resté une preuve bien positive dans la manière différente dont se prononcent le C et le G selon qu'ils sont suivis d'un A, d'un O et d'un U, ou d'un E et d'un I.

(3) Ainsi, par exemple, malgré la tendance dont nous parlions dans la note 1, *Corvus* est devenu *Corbeau*, et *Curvus*, *Courbe*: le R de la première syllabe se prononçait comme s'il eût été suivi d'un E muet, et pour empêcher la succession de deux sons sourds, on a renforcé la seconde syllabe. Le l. *Vervex* a pu également devenir *Brebis* en passant par la forme *Berbis*:

Blanche berbis, noire berbis,
Autant m'est se tu muers comme se tu vis.

Locution populaire citée dans un sermon, conservé dans un ms. du XIV[e] siècle, de Saint-Martin de Tours; B. N., fonds de Baluze, arm. III, pag. 2, n° 5, fol. 180. Mais on trouve déjà dans Pétrone et dans Vopiscus *Berbex*, et cette forme altérée n'était probablement pas inconnue dans les Gaules. La même raison a fait dire *Perche* (Pertica) au lieu de *Perce*, et *Porche* (Porticus) au lieu de *Porce*. Comme il est plus facile de répéter une syllabe longue que de passer immédiatement à une forte articulation différente, on a même quelquefois assimilé deux syllabes consécutives quoique la plus forte devînt alors dominante: *Chercher* (Quaerere), *Tartare* (le nom véritable est *Tatar*, et cette forme s'est conservée en valaque, *Tătăr*), *Tristre* (v. fr.; Tristis). Enfin il y a des syllabes antipathiques qui s'excluent réciproquement et finissent par disparaître: ainsi le v. fr. *Aneme* est devenu *Anme* et puis *Ame*.

(4) Le v. fr. *Angle* (Angelus) est devenu *Ange* pour ne pas être confondu avec la forme française de *Angulus*. Le v. fr. *Eaige*, *Eage*, s'est sans doute changé en *Eau* à cause de sa ressemblance avec *Age*, qui s'écrivait d'abord *Eage*, *Eaige*: nous croirions même volontiers que cette ancienne forme s'est conservée dans la locution populaire *Être tout en age*, qu'une faute d'orthographe a rendue inintelligible. Pour ne pas être confondues avec *Main*, les anciennes formes *Mein*, *Meins* sont devenues *Matin* et *Moins*, et l'on a ajouté à *Meins* (goth. Manags) un T final que par exception aux habitudes de la prononciation on fait légèrement sentir. Probablement c'est aussi une des raisons qui ont fait donner des formes différentes aux dérivés d'un même mot: ainsi *Acre*

de ceux auxquels l'oreille est plus habituée (1). Quand le redoublement d'une consonne oblige d'en marquer l'articulation avec plus de force, elle résiste mieux aux altérations que lorsqu'elle est simple et plus mollement prononcée (2). Les mots d'un usage plus fréquent sont plus exposés à ces transformations involontaires qu'amène presque toujours une prononciation souvent répétée (3), et la nécessité de s'en servir à tout instant accroît encore la tendance naturelle à en rendre la forme plus commode et plus brève. Quelques corruptions ne sont pas seulement matérielles; elles répondent à un besoin de l'intelligence et veulent à leur insçu rétablir un rapport plus intime entre le son des mots et leur idée (4). Il en est de prématurément fixés par la saintété des idées qu'ils expriment, par l'importance rhythmique que le hasard leur a donnée dans des chants populaires, ou par les habitudes intellectuelles des personnes qui s'en servent le plus fréquemment (5), et ils restent voisins de leur racine tan-

et *Aigre* viennent de *Acer; Avocat* et *Avoué*, de *Advocatus; Fat* et *Fade*, de *Fatuus*, et peut-être *Mer* et *Mare*, de *Mare*.

(1) Le v. fr. *Eskroe*, Déchirure pendante, venait sans doute de l'isl. *Skrolla*, Tenir en pendant à quelque chose, et on en a fait *Accroc*, dont l'étymologie apparente ne peut plus expliquer l'idée.

(2) M. Diez est même allé jusqu'à dire que les doubles consonnes können sich zwar vereinfachen, nicht aber... zur Media geschwägt werden oder andre Veränderungen erfahren; *Grammatik der romanischen Sprachen*, t. I, p. 254. Il ne fait d'exception que pour la liquide L. Malheureusement cette règle est loin d'avoir la généralité qu'il lui attribue: *Église* vient de *Ecclesia; Orfraye*, de *Ossifragus*; le v. fr. *Varlet*, de *Vassallus*; le v. fr. *Havel*, du v. all. *Happa* (*Diutiska*, t. III, p. 263), et *Maçon*, du v. all. *Mezzo*. On sait d'ailleurs que le v. l. n'aimait pas la réduplication des consonnes (voyez Festus, s. v. AULAS, FOLIUM, SOLITAURILIA, TORUM, etc., et Isidore, *Originum* l. I, ch. 26): il est fort probable qu'une partie de l'ancienne prononciation s'était conservée dans les Gaules.

(3) Voyez ci-dessus, p. 22, note 2.

(4) La signification naturelle des sons est devenue trop obscure pour que nous cherchions à prouver par des exemples contestables une tendance qui tient à la nature même de l'esprit. Nous citerons seulement *Particulier* qui s'est substitué au v. fr. *Peculier*, parce que l'idée de *Pécule* s'associait alors moins bien à sa signification que celle de *Quelque chose à part*, et le rapport incontestable qui se trouve dans quelques mots entre la diminution de l'idée et l'affaiblissement de la prononciation, comme dans *Bouvillon* de *Bœuf*, *Pourceau* de *Porc*, et *Sachet* de *Sac*.

(5) Ainsi, pour citer un exemple

dis que les autres s'en éloignent de plus en plus. Ainsi que la plupart des langues composées du mélange de plusieurs idiomes, le français a toujours adopté la prononciation du plus doux (1), et il en est résulté pour quelques mots empruntés à l'allemand une forme plus rude en apparence : comme les articulations y étaient plus fortement marquées que dans leur nouvelle langue, il a fallu pour en conserver la prononciation les indiquer par des lettres plus fortes (2).

Au commencement des mots, quand l'impulsion de l'air a encore toute sa force, il est plus facile de donner aux consonnes une articulation profonde, et elles y ont généralement gardé leur son primitif (3), à moins que leur succession immédiate n'en rendît la prononciation trop difficile et trop dure : on éliminait alors la première qui s'applatissait, pour ainsi dire, sur la seconde, et devenait une véritable muette (4). Les palatales ont

bien significatif, le son du T s'est totalement perdu dans le mot si populaire de *Jésus-Christ*, et il s'est conservé dans *Christ*, qui n'était habituellement prononcé que par des personnes auxquelles la langue latine était familière.

(1) La prononciation n'était pas cependant purement latine, mais nous ne pouvons plus en apprécier que l'ensemble. Non-seulement, ainsi que nous l'avons dit, p. 242, note 1, on mettait un H au commencement de mots français dont les racines n'en avaient pas, mais les copistes antérieurs au XIIIe siècle en ajoutaient à des mots latins que les Anciens avaient toujours écrits sans signe d'aspiration : *Hac*, *Hobitus*, *Hornamentum*, etc.

(2) Le v. fr. *Confanon* (Méon, *Nouveau recueil de fabliaux*, t. I, p. 252) vient de l'isl. *Gunnfani ;* le v. fr. *Eschiter*, du v. all. *Seizan ;* le v. fr. *Escliee*, du v. all. *Slizzan*, m. all. *Schlitzen ;* le v. fr. *Faudestoulz* (*Voyage de Charlemagne*, v. 85), du v. all. *Valtstuol ; Vasistus*, de l'all. *Was ist das*, etc.

(3) Nous citerons parmi les très-rares exceptions *Aubour* (Laburnum), *Bruine* (Pruina), *Chuchotter* (Susurrare ; un changement analogue eut lieu en espagnol : *Chachara*), *Nappe* (Mappa), *Nate* (Matta), *Once* (Lyncem ; l'italien a conservé le L : *Lonza*), *Rossignol* (Lusciniola), *Valise* (all. Felleisen), *Verve* (Fervor). Quelquefois, ainsi que nous l'avons dit, p. 273, note 2, on a aussi réuni l'article à un substantif commençant par une voyelle, et affaibli ou renforcé l'aspiration. Il y a même deux mots au commencement desquels on semble avoir ajouté la palatale G : *Grenouille* (Ranuncula) et *Grimoire* (v. all. Reim, b. lat. Rimarium). *Camouflet* avait aussi d'abord une forme plus en rapport avec son étymologie :

> Qui dormira, qu'on le resveille,
> Ou qu'on luy donne ung chault moufflet,
> Ou hardiement ung grant soufflet.
>
> *Mystère de la Nativité ;* dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, p. 459.

(4) Comme dans *Loir* (Glirem), et *Tisanne* (Ptisana). Ce retranche-

seules éprouvé de nombreuses permutations, dont la cause première se rattache probablement à une prononciation ou à des habitudes particulières aux différents peuples qui concoururent à la formation du français (1). Le remplacement du C par un S, quand il était suivi d'un E ou d'un I, ne fut souvent sans doute qu'une erreur d'orthographe (2); mais il faut reconnaître un véritable changement de prononciation dans la substitution du CH surtout devant l'A latin (3), et du G devant l'O (4) et la liquide R (5). Quoique moins dur,

ment a eu lieu surtout dans les mots d'origine teutonique : *Fifre* (all. Pfeife), *Louis* (v. all. Hlodwig), *Nuche* (v. fr.; isl. Hnock : le v. all. avait aussi retranché le signe d'aspiration ; il disait *Nusca* : voyez J. Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. III, p. 449), *Rogue* (isl. Hroki). Dans *Hauban* (isl. Hraufan), c'est la seconde lettre qui a disparu, et, ainsi que nous l'avons déjà dit, au lieu de mutiler la première syllabe on y préfixait quelquefois une voyelle, presque toujours un E, qui séparait les deux consonnes : *Asticoter* (isl. Stiaka ou Stock, angl. Stick), *Espices* (v. fr.; isl. Spiss, ou l. Species); *Isnel* (v. fr.; v. all. Snel : la forme *Ignal* se rapproche beaucoup plus du synonyme isl. Sniall).

(1) Le Z, par exemple, n'avait certainement pas la même prononciation en allemand et en grec, qu'en latin et en celtique, et il est difficile d'expliquer autrement tous les différents sons qu'ont encore plusieurs lettres. Ainsi le X peut être une palatale forte (*Excès*, *Exciter*), une sifflante forte (*Aix*, *Soixante*, *Xercès* : dans le *Trojanerkrieg* de Herbart von Fritzlar, v. 4054, on trouve même la forme *Xerses*) et une faible (*Dixaine*, *Sixième*), un signe entièrement muet (*Paix*, *Voix*) et une lettre double qui réunit le son de CS (*Alexandre*, *Extrême*), de GZ (*Exercice*, *Inexorable*) et de SS (*Auxerre*, *Bruxelles*, le v. fr. *Nexance*).

(2) Comme *Cercueil* de *Sarcolus*. Nous ne connaissons plus que *Sangle* (Cingulum), mais les exemples n'en étaient pas rares en v. fr. : *Segue* (Cicuta), *Semetiere* (Coemeterium), *Servoise* (Cerevisia), etc. D'ailleurs, comme le C était toujours dur en latin, il y eut aussi à une époque quelconque un changement de prononciation dans *Cécité* (Coecitas), et dans *Cerf* (Cervus; en v. fr. *Cers*).

(3) *Charles* (Carolus), *Chef* (Caput), *Cher* (Carus), *Cheval* (Caballus), *Chien* (Canis), etc.

(4) *Gobelin* (Κοβαλος ou all. Kobold), *Golf* (Κολπος), *Gond* (Contus), *Gonfler* (Conflare), *Goupille* (Copula). Le même changement avait aussi quelquefois lieu devant d'autres voyelles : *Gamelle* (Camella), *Gibier* (Cibus), *Girofle* (Cariophyllum), *Gobelet* (Cupella ou le b. l. Cupelletum). Dans quelques mots, comme *Second* et ses composés, le C garde encore le son du G, et cette confusion avait sans doute son origine dans la prononciation du peuple romain, puisqu'il ne connaissait pas d'abord le G, que *Negotium* est un composé de *Nec* et de *Otium*, et *Vicesimus*, un dérivé de *Viginti*. Au reste, il est probable qu'on avait assez mal distingué le G du C; leur forme a de grandes ressemblances, et les Latins donnaient à cette dernière lettre la place que le G occupait dans beaucoup d'anciens alphabets : l'arménien, le chaldéen, l'arabe, l'ibérique, le grec, etc.

(5) *Grabat* (Κραβατος), *Gras*

le son du G y était aussi quelquefois adouci et devenait un J (1), ou subissait un changement radical trop fréquent pour être attribué à de purs hasards : au lieu de le prononcer en rapprochant la langue du palais, on l'articulait du bout des lèvres en laissant échapper un peu d'air avant l'explosion de la voix, et l'on en faisait un V (2). Cette permutation ne peut s'expliquer par une confusion qu'aurait amenée la ressemblance des sons ou quelque rapport dans le mouvement de l'organisme vocal, et l'on en est réduit à supposer qu'après l'introduction du G dans son alphabet, le peuple romain fidèle à ses anciennes habitudes, continua à lui préférer le digamma éolique, que ses tendances naturelles (3) et peut-être d'assez grandes ressemblances de forme (4) lui avaient fait adopter, et porta sa prononciation dans les Gaules. A la vérité cette supposition ne s'appuie sur aucun témoignage, mais quelques faits lui donnent au moins une forte vraisemblance, et le dédain des Anciens pour tout ce qui se rattachait au langage populaire devait empêcher les preuves d'arriver jusqu'à nous. D'abord, il n'est pas rare de trouver dans les premiers monuments français les mêmes mots écrits tour à tour avec un V et

(Crassus), *Grille* (v. fr. *Grail; Craticula*), *Grotte* (Crypta), etc.

(1) *Jatte* (Gabata), *Jau* (v. fr.; Gallus), *Jaune* (Galbinus), *Je* (Ego), *Jumeau* (Gemellus). Les exemples de cet adoucissement sont très-fréquents même dans les mots dérivés des langues teutoniques : *Jardin* (v. all. Garto), *Javelot* (isl. Gaflok), *Geoffroi* (v. all. Gozfrid), *Gerbe* (v. all. Garba). Notre J a remplacé aussi plusieurs autres lettres: *Jale* vient de l'all. *Schale; Jaloux*, de Ζηλος (le l. *Jugum* venait également de Ζυγος); *Jour*, de *Diurnus; Jusque, Dusque* en v. fr., de *De usque*, et *Jusquiame*, de *Hyosciamus*.

(2) *Virer* (Girare), *Waisde* (v. fr.; Guastum), *Walon* (Gallus).

(3) Tous les anciens grammairiens parlent des rapports du vieux-latin avec le dialecte éolique: Ρωμαιοι δε φωνην μεν ουτ' ακραν βαρβαρον, ουδ' απηρτισμενως Ελλαδα φθεγγονται, μικτην δε τινα εξ αμφοιν, ης εστιν η πλειων Αιολις· τουτο μονον απολαυσαντες εκ των πολλων επιμιξεων, το μη πασι τοις φθογγοις ορθοεπειν; Denys d'Halicarnasse, *Antiquitatum romanarum* l. I, ch. 90: voyez aussi Athénée, l. X, p. 425; Terentianus Maurus, v. 649, et Quintilien, l. I, ch. VI, par. 31.

(4) Le nom du *digamma* indique qu'il fut d'abord figuré par deux gamma qu'on avait superposés, et le trait du milieu avait fini par être supprimé; ce qui l'avait, pour ainsi dire, confondu avec le gamma capital.

un G (1), et les exemples d'une permutation contraire sont aussi assez fréquents (2); plus tard, à une époque où l'on cherchait à rendre au vocabulaire une forme plus littéraire, on a souvent attribué, même au V teutonique le son d'un G dur (3), et dès l'origine de la langue au lieu d'un simple V, on se servait habituellement dans la notation des mots latins d'un W qui indiquait une forte articulation que ne pouvait exprimer aucun des caractères de l'alphabet classique (4).

Articulées avec plus de mollesse, les consonnes qui commencent les syllabes intérieures opposent moins de résistance aux altérations involontaires et sont soumises à des modifications bien plus considérables. Mais la plupart de ces corruptions sont elles-mêmes subordonnées à des lois philologiques : il faut à la fois conserver des sons dont la valeur n'est qu'une affaire d'ha-

(1) Car, se tu sons vas as chapons,
Il a caiens de tiex gaingnons,
S'il te sentent, ils t'assaudront.
Et moult tost retenu t'auront.

Romans de Renart, v. 2729.

Puis dit a haute vois: Entre vous tuit, Baron,
Je di que vous n'amez mon honnour un bouton,
Quant ma bouche lessiez toucher a un waignon,
Un faulx chien pourry, de pute estracion.

Vie vaillant Bertran du Guesclin, t. I, p. 251, notes.

Un autre exemple de cette dernière forme, se trouve dans Gautier de Coinsi, *Miracles de la Vierge*, l. II, ch. 3:

Nes li Giu, li felon chien,
Li faus weingnon, li felon viautre.

On disait aussi également *Gorpil* et *Vorpil*, *Guaitier* et *Vuaitier*, *Guivre* et *Vouivre*, et *Garenne* est sans doute le même mot que *Varenne*.

(2) *Gaine* (Vagina), *Goupillon* (b. l. Vulpilio), *Gué* (v. fr. *Vui*; Vadum), *Guêpe* (Vespa), *Gui* (Viscus).

(3) *Gazon* (v. fr. *Waison*; v. all. Waso), *Guet* (v. all. Wahta, all. Wacht), *Guichet* (v. all. Wicca), *Guignon* (v. all. Winko), *Guillaume* (v. all. Willalm), *Guise* (v. all. Wise).

(4) Le V latin devenait même quelquefois en v. fr. un W (*Wange*, Vanga; *Wide*, Viduus; *Wiquet*, Vicus), et ce n'était pas une imitation de l'orthographe allemande et un affaiblissement du V, mais le signe d'une véritable aspiration, comme le prouvent la séparation fréquente des deux V (*Vueirre*, Vitrum; *Vueve*, Vidua; *Vuide*, Viduus), la prononciation de *Wallon*, de *Ouate* (all. Watte), et de *Ouest* (isl. Vest), le son du W anglais et la manière dont on écrivait autrefois *Huissier* (Vuissier), *Huit* (Vuech) et *OEuvre* (Vuevre). Tout indique d'ailleurs que les langues néo-latines de l'Ouest étaient beaucoup plus aspirées que le latin littéraire : en espagnol le F s'est même changé régulièrement en H; on disait d'abord *Harouce* (Ferocem) au lieu de *Farouche*; *Foras* est devenu *Hors*, autrefois *Fors*, *Dehors*, et *Habler* vient sans doute de *Fabulari*. Il est aussi probable que *Fois* vient de *Via*, qui a conservé son ancienne forme et pris le même sens en italien (*Spesse via*); le suédois *Gång* prouverait au besoin que ce changement de signification n'avait rien que de naturel.

bitude, et en rendre la prononciation plus aisée et plus douce. On affaiblit donc instinctivement les articulations sans en changer la nature: le P devient un B (1) et un V (2); le T, un D (3), un S (4) et un Z (5); le C, un G (6), et le G, un J (7), puis un I (8). Cette altération est de beaucoup la plus naturelle, et le principe en serait facilement reconnu, si une autre tendance n'eût aussi amené de nombreuses modifications qui le contredisent et le masquent. Au lieu de se borner à adoucir les consonnes en leur substituant des articulations analogues, souvent on les remplace par des consonnes voisines qui appartiennent à une partie moins reculée de l'organisme vocal. Les articulations sont alors modifiées dans leur nature et s'affaiblissent de plus en plus en avançant vers le bout des lèvres: le D se change en J (9); le B, en V (10), et le C, en S qui s'a-

(1) *Abeille* (Apicula), *Ciboule* (Caepula), *Doubler* (Duplicare). Les Latins disaient déjà *Publicola* au lieu de *Poplicola*.

(2) *Cheveu* (Capillus), *Ensevelir* (Sepelire), *Évêque* (Episcopus), *Neveu* (Nepos), *Rave* (Rapa), *Ripa* (Rive), *Souverain* (Superus). Pi a même été quelquefois changé en CH: *Ache* (Apium), *Achier* (v. fr.; l. pop. Apiarium, it. Apiario), *Seiche* (Sepia).

(3) *Cadenas* (Catena), *Médaille* (Metallum), *Radeau* (Ratis), *Vedel* (v. fr.; Vitellus). Peut-être même n'existait-il autrefois qu'une différence bien peu sensible entre le T et le D; car on écrivait *Fud* et *Fut*, *Grand* et *Grant*, *Tard* et *Tart*, et le D prend encore quelquefois le son du T à la fin des mots qui sont suivis d'une voyelle: *Grand homme; Il apprend une langue; Il répond à son père; De pied en cap;* etc.

(4) *Angoisse* (Angustia), *Chanson* (Cantio), *Négoce* (Negotium), *Nièce* (v. fr. *Niepce;* Neptem), *Paresse* (Pigritia), etc. Dans la plupart des mots où le T est suivi d'un I et n'est point précédé d'un S ou d'un X, il a même pris le son du S: *Action* (Actionem), *Nation* (Nationem), *Potion* (Potionem).

(5) *Poison* (Potionem), *Raison* (Rationem), *Tison* (Titionem), *Trahison* (Traditionem): seulement, comme on voit, ce changement n'avait lieu que quand le T était suivi en latin d'un I.

(6) *Aigle* (Aquila), *Aigu* (Acutus), *Égal* (Aequalis), *Églogue* (Ecloga), *Figue* (Ficus). Probablement le peuple avait gardé, au moins en partie, l'ancienne prononciation. Cum C ac similiter T non valuerunt, in G ac D moliuntur; Quintilien, l. I, ch. 11.

(7) *Large* (Largus), *Marge*, *Margelle* (Margo), *Purger* (Purgare).

(8) *Flairer* (Fragrare), *Payen* (Paganus), *Pays* (Pagus).

(9) *Gage* (v. all. Wadia, Wetti), *Orge* (Hordeum), *Page* (Παιδος), *Siège* (Sedes), *Verger* (Viridarium). Les Italiens avaient, dès le VIe siècle, encore plus adouci cette articulation: Z pro D, sicut solent Itali dicere *Ozie* pro *Hodie;* Isidore, *Originum* l. XX, ch. 9.

(10) *Avorton* (Abortus), *Couver* (Cubare), *Hiver* (Hibernus), *Morve* (Morbus), etc. Voyez ci-dessus, p. 297, note 1. Il y eut aussi, comme

doucit encore et devient un z (1). Quelquefois aussi on conserve les consonnes primitives, et on les lie aux voyelles par un L (2) ou un R qui en amollissent la prononciation (3). Il est enfin des permutations qui, quoique contraires en apparence à cette loi d'adoucissement, se rattachent en réalité à un autre principe euphonique encore plus impérieux. Le R final se prononce comme s'il précédait un E muet, et pour empêcher deux sons sourds de se succéder immédiatement, on a dans quelques mots, surtout à la désinence que la syllabe accentuée étouffait davantage, rem-

nous l'avons dit, p. 297, note 3, quelques changements contraires; un passage très-curieux d'une lettre de Gerbert nous apprend que, dans le X[e] siècle, ce changement avait lieu régulièrement en Auvergne: An Hugo quem vestra lingua *Abbicomitem* (Vicomte) dicitis uxorem duxerit; *Opera*, let. XVII, p. 6, éd. de 1611. Mais quoique rangées par les grammairiens dans deux classes différentes, la muette B et la sifflante V expriment réellement une articulation de la même nature: elles n'avaient même en hébreu qu'un seul caractère qui prenait le son du V à la fin des syllabes.

(1) *Cinq* (Quinque), *Douceur* (Dulcor), *Lacet* (Laqueus); le C a dans ces trois mots le son d'un S; dans *Panse* (Panticcs), il en a pris aussi la forme, et on l'a redoublé dans quelques mots: *Genisse* (Junicem), *Poussin* (Pullicenus). Souvent cependant, malgré ce changement de prononciation, on a voulu conserver le C, mais on indiquait alors son nouveau son par un S souscrit, que les grammairiens ont appelé *cédille*. Quoiqu'il fût quelquefois de pure orthographe, comme dans *Forcené* au lieu de *Forsené*, le changement du C en S a fini par lui donner aussi le son d'un Z, quand il se trouvait entre deux voyelles: *Demoiselle* (Domicella), *Gésir* (Jacere), *Loisir* (Licere), *Masure* (Maceria), *Oiseau* (Avicellus), *Raisin* (Racemus), *Sarrasin* (Sarracenus), etc. Si, comme nous l'avons dit, le C devenait souvent un CH, même au commencement des mots, cet amollissement avait lieu à plus forte raison dans les syllabes intérieures: *Manchot* (Mancus), *Péché* (Peccatum), *Pêcheur* (Piscator), etc.

(2) *Aiglantine* (Acanthina), *Enclume* (Incudem), *Esclandre* (Scandalum), *Troubler* (v. fr. *Turber*; Turbare: peut-être cependant du fréquentatif *Turbulare*).

(3) *Chartre* (Charta), *Épautre* (Spelta), *Fronde* (Funda), *Nombril* (Umbilicus), *Perdrix* (Perdix), *Tremper* (Temperare), *Trésor* (Thesaurus). L'affaiblissement de la consonne qui précédait un R changeait même souvent sa nature: ainsi, par exemple, le B et le P devenaient alors un V: *Délivrer* (Liberare), *Ouvrir* (Aperire), *Lièvre* (Leporem: le P s'est conservé dans *Lapin*, où il n'était pas suivi d'un R). Cette introduction de la liquide R n'avait, par conséquent, jamais lieu après les trois nasales, la gutturale H et les sifflantes dentales et palatales S, Z, CH et J, avec lesquelles elle se liait moins bien que les voyelles. Quelquefois aussi ce besoin d'adoucissement a fait éliminer la forte dentale et redoubler le R dont elle était suivie en latin: *Larron* (v. fr. *Lierres*; Latro), *Nourrir* (Nutrire), *Pierre* (Petrus), *Pourrir* (Putrere), *Tonnerre* (Tonitru), etc.

placé la consonne suivante par une lettre de même nature qui s'articulait avec plus d'effort (1).

Dans la vivacité de la conversation on affaiblissait habituellement les consonnes finales, même dans l'intérieur des mots (2), et l'orthographe renonça bientôt à s'embarrasser de caractères devenus inutiles (3). La prononciation des voyelles précédentes fut seule à en garder quelques traces : on les accentuait devant les sifflantes et les muettes qui appartenaient à la même syllabe (4); on les allongeait quelquefois devant un s (5), et on leur donnait un son du nez lorsqu'elles étaient suivies d'une nasale et d'une autre consonne (6). Quand la première consonne ne dispa-

(1) *Fourche* (Furca) au lieu de *Fource* (*Fourque*, en Normandie et en Flandre), *Parchemin* (Pergamena), *Perte* (Perditio), *Porche* (Porticus) : une preuve bien évidente de cette tendance se trouve dans *Verd*, qui devient *Verte* au féminin et reprend le D dans *Verdâtre*, *Verdeur*, *Verdir*, *Verdoyant* et *Verdure*.

(2) Un grammairien du XIII[e] siècle le reconnaissait déjà dans des règles qu'il nous a laissées pour la bonne prononciation du français (voyez le fragment publié par M. Wright, *Altdeutsche Blätter*, t. II, p. 193), et des preuves nombreuses en sont restées dans l'ancienne orthographe et les irrégularités de nos conjugaisons : ainsi, par exemple, on écrivait autrefois *Vous faistes* et *Une chose faicte*, et nous écrivons encore *Dire*, *Disant*, *Je dis* et *Je dirai*. Le son mouillé du GN est à la fois une conséquence et une preuve de cette tendance. Il faut excepter la dernière syllabe où l'accentuation obligeait de conserver et même de renforcer les consonnes qui ne devenaient pas entièrement muettes : *Bref* (Brevis), *Grec* (Graecus), *Neuf* (Novus), *Sec* (Siccus), *Vif* (Vivus). C'était même quelquefois alors la seconde consonne que l'on faisait entendre de préférence (*Faict*, v. fr.; *Sept*, *Vingt*); mais on les prononçait habituellement toutes les deux (*Abject*, *Est*, *Indult*), et ce fut à une époque assez récente qu'un besoin mal entendu d'euphonie étouffa le son du T dans *Aspect*, *Circonspect* et *Respect*.

(3) *Chétif* (Captivus), *Dos* (Dorsum : le R se trouve encore quelquefois en v. fr.), *Étroit* (Strictus), *Mouche* (Musca), *Orpiment* (Auripigmentum), *Toit* (Tectum), etc.

(4) *Bétail* (Bestiae : on trouve encore *Bestial* dans Bonaventure des Perriers ; *Contes et joyeux devis*, p. 95, éd. de Ch. Nodier), *Bled* (v. fr.; all. Blade), *Clef* (v. fr.; Clavis), *Ested* (v. fr.; Aestatem), *Péché* (Peccatum), etc.

(5) *Abyme* (Abyssus), *Ane* (Asinus), *Aumône* (Eleemosyna), *Côte* (Costa), *Fête* (Festum), *Tempête* (Tempestas). Avant l'invention des accents on indiquait même que les voyelles étaient longues en les faisant suivre d'un s qui ne se trouvait pas dans la racine : *Esgipte* (Aegyptus), *Rosne* (Rhodanus), etc.

(6) On a longtemps écrit *Ainsinc*, *Aucuns*, *Peisunc*, *Soudang*, *Ung* : *Poing* (v. fr. *Pong* : Pugnus), *Sang* (Sanguis) et *Vingtième* (dérivé de *Vingt*) ont conservé leur ancienne orthographe. S'il n'est plus nécessaire d'une seconde consonne pour donner

raissait pas entièrement de l'écriture, la seconde se l'assimilait d'une manière complète (1), ou la changeait en une autre plus rapprochée de son organe et se prononçant avec moins d'effort (2). Les nasales elles-mêmes, qui cependant communiquaient aux voyelles un son identique, étaient modifiées par la consonne qui les suivait immédiatement : devant un M, un B et un P le N est devenu un M (3), tandis que les quatre autres muettes et les sifflantes exigeaient un changement contraire (4). La crainte de paraître encore multiplier les syllabes muettes, déjà si répandues dans la langue, fit supprimer aussi le son sourd qui marquait l'articulation des liquides, et la forme des mots en fut gravement modifiée. Quand une syllabe terminée par un R commençait par une consonne muette, le R tendait, pour n'y pas être entière-

un son du nez à la syllabe accentuée, les autres conservent encore leur son primitif quand la nasale est simple : *Bénir*, *Diminuer*, *Inintelligent*, *Inodore*, *Manie*, etc.

(1) *Acquérir* (Adquirere; on trouve déjà dans les écrivains du siècle d'Auguste *Acquirere*), *Affermer* (b. l. Adfirmare), *Allier* (b. l. Adligare), *Dette* (Debitum), *Recette* (Receptum). Voilà pourquoi le R et le L se substituaient déjà en latin à la nasale qui les précédait immédiatement (*Illitteratus*, *Irreverens*) : cette règle est devenue encore plus générale dans la formation des mots français : *Illégal*, *Illisible*, *Irrésistible*, *Irrespectueux*. Dans plusieurs mots (*Angoisse*, Angustia; *Poisson*, Piscis; *Rossignol*, Lusciniola), la seconde consonne paraît avoir été changée au lieu de la première; mais cette prétendue irrégularité n'est en réalité qu'une faute d'orthographe amenée par l'irrégularité de notre prononciation. Il y a cependant quelques mots où la première consonne est devenue véritablement dominante : *Fléchir* (Flectere), *Sommeil* (Somnus), etc.

(2) *Arme* (v. fr.; Anima : au lieu de *Anme*), *Quesne* (v. fr.; Quernus), *Samedi* (Sabbati dies : en passant par les formes *Sabtdi*, *Samtdi*). C'est la raison du changement si fréquent du L en U, surtout après l'U : *Corpe* (v. fr.; Culpa), *Hurler* (v. fr. *Huller*; Ululare), *Orme* (Ulmus), *Remorquer* (Remulcum), *Vorpil* (v. fr.; Vulpes). La prononciation renchérit même quelquefois sur l'orthographe : ainsi dans *Absent*, *Absurde* et *Observer*, on fait entendre au lieu du B un P qui est une lettre forte et se lie mieux avec la forte sifflante qui le suit. Les Latins recherchaient déjà cette concordance euphonique : Cum dico *Obtinuit* secundam B litteram ratio poscit, aures magis audiunt P; Quintilien, l. 1, ch. 7. Voilà pourquoi *Scribere* faisait au parfait de l'indicatif *Scripsi*, et au supin *Scriptum*. *Disjoindre* se prononce aussi comme s'il était écrit avec un Z (*Dizjoindre*).

(3) *Embarquer* (In, et b. l. Barka), *Emboucher* (In, et b. l. Bucca), *Emmancher* (In, et Manica), *Emmi* (v. fr.; In medio), *Empres* (v. fr.; In, et Prope), *Empoigner* (In, et Pugno).

(4) *Empreindre* (Imprimere), *Poncee* (Pumicem), *Songe* (Somnium), *Tante* (Amita), etc.

ment étouffé, à prendre la place de la voyelle, et la rendait plus brève (1). Enfin on atténuait de plus en plus la prononciation du L final : on le mouillait après un I (2), et on l'absorbait dans le son des autres voyelles qui devenaient alors plus longues et s'enfonçaient dans la gorge (3). Mais, lorsqu'au lieu d'appartenir à deux articulations différentes, les deux consonnes se trouvaient

(1) *Brebis* (Vervecem), *Bretteville* (Berthaevilla : le peuple a conservé l'ancienne prononciation), *Estreper* (v. fr.; Exstirpare), *Fremi* (v. fr.; Formica; cette forme est restée dans le p. normand), *Fromage* (b. l. Formaceum), *Troubler* (Turbare), *Vrai* (Verus ; autrefois *Veir*, qui s'est conservé dans la locution adverbiale *Voire même*), etc. Cette métathèse satisfait trop aisément un besoin général d'euphonie pour n'avoir pas eu lieu à peu près dans toutes les langues : on disait en gr. Καρδια et Κραδια, en v. all. *Hros* et *Hors*, et l'isl. *Kross* est devenu en suédois *Kors*.

(2) *Bouillir* (Bullire), *Conseil* (Consilium), *Œil* (Oculus), *Pareil* (Parilis), *Vieille* (Vetula), etc. Pour simplifier la forme du mot ce son mouillé finit quelquefois par disparaître : ainsi, par exemple, *Gril* se prononçait encore au commencement du XVIe siècle *Grille* : voyez Bonaventure des Perriers, *Contes et joyeux devis*, p. 202, éd. de Ch. Nodier. Le N prit aussi dans quelques désinences un son mouillé que l'on indiquait en le faisant précéder d'un G : c'est même la prononciation générale du part. présent des verbes terminés en latin par NGERE (*Joignant*, Jungere; *Peignant*, Pingere; *Plaignant*, Plangere), et on la trouve habituellement dans les noms dont les racines avaient à la terminaison INE (*Teigne*, Tinea; *Vigne*, Vinea) et NI (*Cigogne*, Ciconia; *Seigneur*, Senior) suivis d'une autre voyelle, ou GN (*Agneau*, Agnus; *Benigne*, Benigna; *Règne*, Regnum).

(3) *Aube* (*Albe* en v. fr.; Alba), *Beau* (b. l. Bellus), *Couteau* (Cultellus), *Doux* (Dulcis), *Outre* (Ultra), *Soufre* (Sulphurem), *Vautour* (Vultur), *Je veux* (Volo), *Vouloir* (Velle). Quand le L n'était pas entièrement supprimé, on le changeait, ainsi que nous l'avons déjà dit, en R, comme dans le v. fr. *Mar* (Male), *Marmite* (Male mitis), *Marvoyer* (Male, et le b. l. Viare), *Mur* (Mulus). Il y a même des langues qui n'ont pas distingué ces deux sons ; ainsi le chinois n'a pas de R, ni le zend de L. Quelques philologues trompés par la permutation la plus fréquente des voyelles ont cru que le L était réellement changé en U ; mais on trouve dans les vieux textes *Il fauldra*, *Il viault* (Valet), *Je vueil*, *Il vieult*, *Ils vuellent*. Commines disait encore : Les nobles du Dauphiné estoient les principaulx de ceste chasse. Dans la préface des *Nouvelles de la Reine de Navarre*, *Cauterets* est appelé *Caulderets*, et on lit dans la seconde ballade de Villon :

Car ou soit ly saincts apostoles,
D'aulbes vestuz, d'amys coeffez.

Le L reparaît encore maintenant dans quelques flexions (*Belle*, *Molle*, *Nous absolvons*, *Moulant*, *Je moulus*, etc.), et l'on a écrit pendant longtemps *Fol* et *Fou*, *Moult* et *Mout* (v. fr.; Multum), *Sol* et *Sou*. Il est d'ailleurs bien plus naturel de croire à des altérations de prononciation qui se reproduisent presque à chaque mot, qu'à des irrégularités grammaticales dont il n'existerait aucun autre exemple.

dans la même syllabe, c'était au contraire la première qui se prononçait avec le plus de force, et la liquide se modifiait selon ses préférences (1).

D'ailleurs, quoiqu'un sentiment d'harmonie beaucoup trop exclusif ait fait refuser tout esprit musical à notre langue, elle avait dès son origine des intentions et des exigences euphoniques très-prononcées (2). On ne se bornait pas à retrancher entièrement ou à modifier les lettres qui embarrassaient la parole (3), on en ajoutait souvent de nouvelles qui empêchaient les hiatus (4) et adoucissaient les rencontres de consonnes qui eussent blessé

(1) Ainsi, par exemple, la semi-gutturale R se lie mieux avec les dentales D et T, et la linguale L avec les deux labiales B et F : *Apostolus*, *Cribrum*, *Epistola*, *Fragrare* et *Titulus* sont devenus *Apôtre*, *Crible*, *Épitre*, *Flairer* et *Titre*.

(2) Il y a dans le *Romans de Garin* de la Bibl. de l'Arsenal, Bel. let. fr., nº 181 :

Car regardez delez ce plasséiz.
Devers ce bois, delez cel abasteiz.

Mort de Garin, p. 29.

Et quoique le pronom de la première personne n'eût pas de S en latin, et ne fût jamais ni régime ni pluriel, on lit dans de très-vieilles chartes : Jons et mi boir (dans Martenne, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. I, col. 1007) ; Jou Renaut et jous Eve (dans Le Carpentier, *Histoire de Cambray*, Preuves, p. 18). Ces recherches euphoniques ne sauraient être considérées comme de purs hasards d'orthographe, dont il n'y a rien à conclure ; car un moine de l'abbaye de Fleury disait dans un traité grammatical composé pendant le Xe siècle : Inter duas etiam partes cum s praecedit, ut *Deus summus*, ne nimius sibilus sit prior s sonum perdit ; dans Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 337. Nous avons même encore des mots qui prennent un S final, quand quelque nécessité d'harmonie ou de versification le demande : *Encores*, *Guères*, *Grâces à*.

(3) C'est ainsi que *Diaconus*, en v. fr. *Diacne*, est devenu *Diacre*, et *Pampinus*, *Pampre*. La même raison euphonique a fait retrancher de *Poterne* le R qui en précisait l'étymologie : *Porte de fer :*

Par la porterne s'en ist de maintenant.

Girars de Viane, p. 84.

(3) C'est là même peut-être la cause premièro de plusieurs des aspirations que nous avons indiquées, p. 242, notes 1 et 3, et de l'introduction de quelques consonnes au commencement des mots et entre deux voyelles : *Envahir* (Invadere ; v. fr. *Envaïr*), *Fuite* (Fuga ; v. fr. *Fuie*), *Pleuvoir* (Pluere), *Pouvoir* (Posse ; v. fr. *Pooir*), *Pucelle* (Puella ; peut-être cependant de l'isl. *Puki*, Jeune garçon : la palatale se trouve aussi dans le suédois *Pojke*, le danois *Pog* et le finnois *Poika*), *Sera* (Erit ; v. fr. *Ert*), *Tante* (Amita ; v. fr. *Ante* : Kelham donne dans son *Anglo-norman dictionnary* la forme aspirée *Hantin*, Oncle), *Trahir* (Tradere ; v. fr. *Traïr*).

l'oreille (1). L'adoption des sons du nez surtout amena des antipathies inconnues au latin, et obligea de compliquer la forme d'une foule de mots: il était difficile d'articuler les liquides après une voyelle nasalisée, et on les sépara davantage en y intercalant une autre consonne qui leur servait de lien (2).

Plus prononcée qu'elle ne l'était dans la langue littéraire, l'accentuation de la pénultième latine étouffa de plus en plus les désinences (3), et en devenant français beaucoup de mots les rejetèrent entièrement (4). Il y eut donc dans les premiers temps

(1) Comme dans *Dompler* de *Domilare*, où l'on a ajouté un P. *Ustensiles* de *Ulencilia* prouve qu'une altération assez fréquente chez les Latins avait lieu aussi dans les Gaules: *Du(s)moso* in loco, apud Livium significat *Dumosum* locum. Antiqui enim interserebant s literam, et dicebant *Cosmittere* pro *Committere*, et *Casmenae* pro *Camenae;* Festus, p. 126, n° VI, éd. de Dacier. Par un motif d'euphonie on changeait aussi quelquefois le R en D ou même en T: ainsi, par exemple, le l. *Farrago* est devenu *Fatras*.

(2) C'était habituellement un B devant le L (*Comble* de *Cumulus*, *Ensemble* de *In Simul*, *Trembler* de *Tremulare*), et un D devant le R (*Gendre* de *Gener*, *Vendredi* de *Veneris dies*, *Viendrai* de *Venir:* on lui préférait cependant quelquefois un B: *Chambre* de *Camera*, *Nombre* de *Numerus*); mais ce besoin d'euphonie n'était pas aussi développé à l'origine de la langue qu'il l'est devenu depuis. Ainsi on lit dans le *Romans d'Athis et Prophilias:*

Des ex pleure molt tenrement.

(B. N., n° 7191, fol. 82, v°, col. 2;

un autre exemple s'en trouve dans le *Romans de Robert le diable*, f. A. 4, éd. de M. Trebutien), et dans les *Enfances de Nostre-Dame et de Jesus-Christ:* Nule n'estoit en le sapienche de Diu miels aprise, ne plus gloriense en carite, ne en purte plus pure, ne en humilite plus humle; B. N., n° 7595, fol. 272, v°, col. 1: voyez aussi la *Chanson de Roland*, p. 46, v. 10. Le patois de la Lorraine a même conservé les formes latines (*Tenre*, l. Tener; *Tenrons*, Tiendrons; *Venra*, Viendra), et celui de la Bourgogne a préféré le redoublement du R à l'intercalation du D (*Carre*, Cinerem; *Jarre*, Gener; *Tarre*, Tener). Le D a été aussi quelquefois ajouté pour séparer les deux liquides: *Faudrai*, en v. fr. *Faldrai; Vaudrai*, en v. fr. *Valdrai; Voudrai*, en v. fr. *Voldrai;*

Voldrent l'aveintre li Deo inimi;
Voldrent la faire diavle servir.

Hymne à sainte Eulalie, v. 3 et 4.

(3) *Corne* (Cornu), *Exemple* (Exemplum), *Muse* (Musa), *Utile* (Utilis), etc. C'est une conséquence naturelle que l'on peut prendre sur le fait dans la prononciation de l'italien, où quoique conservées dans l'orthographe les désinences ne se font plus guère entendre.

(4) *Aimé* (autrefois *Amed;* Amatus), *Col* (Collum), *Dauphin* (Delphinus), *Finir* (Finire), *Main* (Manus), *Mont* (Montem), *Pain* (Panis), etc.

de la langue un grand nombre de monosyllabes qui lui auraient donné de la raideur et de la monotonie, si des terminaisons nouvelles n'en eussent varié la cadence et ne leur eussent donné quelque ampleur (1). Malgré la nature et la position de son accent, le latin avait déjà des désinences significatives : les écrivains eux-mêmes y employaient assez souvent des formes diminutives (2), et tout indique que la langue populaire les avait encore bien multipliées (3). L'importance toute nouvelle que notre système d'accentuation avait communiquée à la dernière syllabe offrait un moyen facile d'augmenter la puissance de l'expression, et l'instinct du peuple aimait à allonger les mots d'une désinence qui ajoutait à leur force (4). Mais le français avait un esprit trop analytique ; il se préoccupait d'une manière trop prédominante de la logique de la phrase et de la clarté des expressions pour tenir beaucoup à la valeur nominale des terminaisons (5) : un grand nombre lui étaient d'ailleurs venues du latin à titre successif, et il lui avait fallu les accepter sans s'inquiéter autrement des idées qu'on y avait associées (6). Presque

(1) ***Hameçon*** (Hamus; v. fr. ***Ains***), ***Ouaille*** (Ovis), ***Soleil*** (Sol), ***Taureau*** (Taurus), ***Vallée***, ***Vallon*** (Vallis; en v. fr. ***Val***). Une preuve évidente de cette tendance à donner plus de corps aux mots, se trouve dans le v. fr. ***Pie*** qui est devenu ***Pieux***, quoique son composé ***Impie*** qui avait une syllabe de plus ait conservé sa première forme.

(2) Voyez Scaliger, ***De causis linguae latinae***, l. IV, ch. 94 ; Sanctius, ***Minerva***, l. I, ch. 10, et Gryczewski, ***De substantivis Latinorum deminutivis disputatio***, 1830. Une preuve positive que ces formes diminutives n'étaient cependant pas dans l'esprit de la langue, c'est que beaucoup avaient perdu leur signification naturelle : ***Baculus***, ***Fabula***, ***Famulus***, ***Fibula***, ***Oculus***, ***Regula***, etc.

(3) Reisig l'a reconnu en termes positifs : Die Römer haben mehr gehabt, als in unsern Lexicis stehen ; ***Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft***, p. 153. Aussi sont-ils bien plus nombreux dans Apulée et les autres écrivains de la décadence qui se rapprochaient davantage de la langue populaire : voyez Funccius, ***De inerti ac decrepita latinae linguae senectute***, p. 687 et suivantes. C'est là sans doute la cause principale du grand nombre de formes diminutives et augmentatives qui se trouvent encore maintenant dans les langues romanes.

(4) ***Aigrelet***, ***Bandelette***, ***Bourrée***, ***Bravache***, ***Chênaie***, ***Faucille***, ***Monticule***, ***Panade***, ***Populace***, ***Vieillot***, etc.

(5) M. Diez a déjà remarqué que le français avait beaucoup moins de diminutifs que les autres langues romanes ; ***Grammatik der romanischen Sprachen***, t. II, p. 237.

(6) Non seulement beaucoup de

jamais cependant la terminaison des mots purement français que l'on dérivait d'une racine verbale, n'était abandonnée au hasard ou subordonnée à des convenances harmoniques; elle devenait une partie essentielle de leur signification (1). Ainsi, par exemple, *ment* donne généralement à l'idée du verbe un sens substantif, il l'applique et la réalise; il indique, non une chose existante, mais un fait passager et relatif (2). La terminaison en *ai*, *oi* exprime aussi l'action du verbe, mais en lui donnant une signification plus abstraite (3), et *erie* y ajoute une idée fréquentative et diminutive (4). *Ance* marque au contraire une action actuelle et durable ou un état présent et habituel; il n'exprime plus seulement l'idée indéterminée de l'infinitif: comme la forme en témoigne clairement, les mots qu'il termine se rattachent surtout au participe présent (5). La désinence *ade* étend le sens du verbe; elle exprime une action répétée (6) ou l'état qui en est la conséquence (7). D'autres terminaisons tiennent plus exclusivement à la forme passive et en ont mieux conservé l'idée: *is* marque le résultat d'une action, l'assemblage souvent confus qu'elle a produit (8). Le participe passé est encore plus recon-

désinences diminutives ont perdu leur sens naturel (*Abeille*, Apicula; *Femelle*, Feminella; *Genou*, Geniculum; *Grenouille*, Ranicula; *Oiseau*, Avicelius; *Oreille*, Auricula; *Vieux*, Vetulus), mais il en est auxquelles on a donné une valeur augmentative. Nous citerons comme exemples *Cordeau*, *Plumeau*, et *Vaisseau* malgré *Arbrisseau*, *Arceau*, *Caveau*, *Drapeau*, *Écriteau*; *Pincette* de *Pince*, *Trompette* de *Trompe*, et *Ballon*, *Canon*, *Salon* et *Tourbillon* malgré *Chaperon*, *Chausson*, *Corbillon*, *Cordon*, *Jupon*, *Moucheron*, etc.

(1) Quelques verbes, à la vérité peu nombreux et pour la plupart peu usités, ont aussi des terminaisons expressives: *Balloter* (v. fr. *Baller*), *Buvoter*, *Trembloter*; *Criailler*, *Rimailler*, *Tirailler*; *Fétoyer*, *Flamboyer*, *Tournoyer*; *Mordiller* *Pétiller*, *Sautiller*, etc.

(2) *Changement*, *Mouvement*, *Sentiment*, *Soulèvement*, etc.

(3) *Déblai*, *Emploi*, *Envoi*, *Essai*, *Octroi*, etc.

(4) *Badinerie*, *Brusquerie*, *Escroquerie*, *Plaidoirie*, etc.

(5) *Abondance*, *Affluence*, *Alliance*, *Apparence*, *Assurance*, etc.

(6) *Accolade*, *Bastonnade*, *Canonnade*, *Escalade*, *Roulade*, etc.

(7) *Barricade*, *Embuscade*, *Marinade*, *Peuplade*, *Régalade*.

(8) *Abattis*, *Coloris*, *Crucifix*, *Hachis*, *Mépris*, *Vernis*: c'est, comme on voit, le participe passé des trois dernières conjugaisons latines.

naissable dans la terminaison *ée ;* elle désigne, non plus en général, mais en les circonstanciant, des choses déjà faites ou des événements accomplis (1). *Ure* participe aussi souvent de l'idée du verbe ; seulement il n'indique plus l'action en elle-même, mais son effet naturel et ses résultats nécessaires (2). *Té* et *ie* manifestent au contraire des idées métaphysiques ; ils répondent à une qualité idéale envisagée d'une manière abstraite (3). Quelques terminaisons donnent aussi un sens collectif à la racine : *age* exprime un ensemble, une réunion (4), et *aille* y ajoute une idée de mépris (5). Enfin la terminaison *ier* s'allie communément à une industrie vulgaire, à un métier (6) : peut-être même avait-elle d'abord un sens indépendant, et doit-on y voir une contraction du *Meistar* allemand qui se trouvait dans une foule de noms professionnels (7). Presque tous les adjectifs ont également une désinence expressive (8), mais comme elle l'était déjà en

(1) *Destinée*, *Rangée*, *Renommée*, *Risée*, *Veillée :* voyez M. Lafaye, *Synonymes français*, p. 452 et suivantes. Dans les noms qui ne sont pas dérivés d'un verbe, *ée* indique au contraire le contenu de la racine, et par suite une sorte de mesure : *Assiettée*, *Brassée*, *Cuvée*, *Pelletée*, *Pincée*, *Poignée*, *Sachée*.

(2) *Blessure*, *Brûlure*, *Créature*, *Écriture*, *Enflure*, *Morsure*, etc.

(3) *Déité*, *Humilité*, *Perversité*, *Sommité ; Envie*, *Mélancolie*. Cette dernière terminaison est moins significative : quelques mots, tels que *Bouillie*, *Rôtie*, *Saillie*, *Saisie*, *Sortie*, ne sont même que de véritables participes. *Esse* termine aussi plusieurs noms qui expriment une existence, sinon abstraite, au moins indéfinie (*Adresse*, *Faiblesse*, *Ivresse*, *Mollesse*) ; mais on le retrouve dans quelques autres, comme simple marque du féminin : *Anesse*, *Duchesse*, *Hôtesse*, *Prêtresse*, *Princesse*.

(4) *Agiotage*, *Attelage*, *Badinage*, *Bavardage*, *Labourage*, *Pillage :* aussi beaucoup de ces noms n'ont-ils de pluriel que dans la langue poétique.

(5) *Antiquaille*, *Canaille*, *Féraille*, *Mangeaille*, *Valetaille*, etc.

(6) *Anier*, *Armurier*, *Arquebusier*, *Artificier*, *Banquier*, *Barbier*, *Cordonnier*, etc.

(7) *Adalmeistar*, *Briumeistar*, *Buohmeistar*, *Holzmeistar*, *Scifmeistar*, *Werahmeistar*, etc. Il faut cependant reconnaître que, quoique la très-grande partie des mots latins terminés en *arius* aient pris en français la désinence *aire* (Arbitrarius, Honorarius, Necessarius, Statuarius), quelques-uns finissent aussi en *ier :* *Argentarius*, Argentier ; *Carbonarius*, Charbonnier ; *Carpentarius*, Charpentier ; *Eleemosynarius*, Aumônier.

(8) *Ant* leur donne le sens actif d'un participe présent, employé d'une manière intransitive ; *eur* exprime une puissance virtuelle, c'est une contraction de l'*actor* des Latins ; *eux* marque la plénitude, l'abondance, quelquefois même l'excès (*Avaricieux*, *Dévotieux*, *Vaniteux*) ; *if* indique

latin, on ne saurait y voir un principe nouveau, particulier à la langue française. Souvent d'ailleurs, au lieu d'être réellement expressives, les désinences, même les plus récentes, n'ont été déterminées que par ce besoin d'analogie qui prend une si grande part dans la formation des idiomes les plus étrangers en apparence à la logique et aux instincts d'ordre et d'harmonie que Dieu a mis au fond de toutes les intelligences.

La plupart des idiomes ont la faculté d'étendre leur vocabulaire en réunissant ensemble des mots qui combinent leur signification et la modifient; mais le français était condamné par son besoin de précision et de clarté, comme par son système d'accentuation, à laisser à chacun sa forme isolée et son rôle indépendant dans l'ensemble de la phrase. Si la voix ne s'était plus appesantie sur la désinence du premier mot, l'oreille eût été blessée d'un changement de prononciation si étranger à toutes les habitudes de la langue (1), et la persistance de l'accent eût empêché l'intelligence d'admettre une agglomération qu'aucun signe sensible n'aurait indiquée. Les Latins avaient cependant retourné le sens de beaucoup d'adjectifs en les faisant précéder d'une négation (2), et, comme, à proprement parler, les monosyllabes n'étaient point accentués (3), on put sans altérer la ca-

généralement la puissance ioactive; *able*, la capacité passive, et *ible*, un état réel, momentané et relatif, ou une faculté active.

(1) Quand cependant le premier mot finit par un E muet (*Arrière-garde*, *Contre-marche*, *Porte-drapeau*) ou une consonne sonore (*Coq-à-l'âne*, *Pour-boire*, *Sauf-conduit*), la dépression naturelle de la voix lui rend une sorte d'accentuation, et les répugnances sont bien moins vives. Ainsi que plusieurs grammairiens, nous ne regardons pas comme des mots composés ceux dont la première part'e n'est au fond qu'un mot juxtaposé qui conserve malgré le trait-d'union son existence propre (*Après-midi*, *Cent-suisses*, *Sous-lieutenant*), et prend au besoin le signe du pluriel (*Arcs-en-ciel*, *Chefs-d'œuvre*, *Eaux-de-vie*, *Fils-à-plomb*).

(2) Ils avaient même composé de cette manière quelques autres mots: *Negotium* (Nec otium), *Nemo* (Ne homo, v. l. hemo); *Nihilo*, *Nihilum* (Ne hilum), *Nullus* (Ne unus; en v. fr. *Nessun*).

(3) L'accent emphatique joue un trop grand rôle dans la prononciation du français pour que l'accentuation philologique puisse être marquée d'une manière sensible, autrement que par la différence de l'appesantissement de la voix sur les syllabes successives du même mot.

dence habituelle multiplier cette sorte de mots composés (1). Peut-être par analogie, on étendit ce mode de composition aux substantifs et aux verbes en y ajoutant également une particule négative qui remplissait le même rôle dans plusieurs idiomes germaniques (2). Cette manière facile d'enrichir le vocabulaire sans emprunter des racines étrangères reçut même une application moins spéciale, quoique encore fort limitée : en accolant à des mots usuels d'une valeur bien déterminée quelques monosyllabes (3) pris, selon leur nature, dans un sens adjectif ou adverbial, on parvint à en modifier la signification naturelle et à étendre les ressources de la langue (4). Enfin les idiomes teutoniques se plaisaient à restreindre et à préciser la valeur de presque tous les verbes en y réunissant comme affixes des particules qui leur communiquaient l'idée qu'on y avait attachée : à leur instar le français multiplia ses verbes et en varia la signification au moyen de prépositions que la désuétude des particules allemandes l'obligea d'emprunter presque exclusivement au latin (5). Cette

(1) *Illimité*, *Illisible*, *Immanquable*, *Immédiat*, *Insupportable*, *Irrésolu*, *Nonchalant*, *Nonpair*, *Nonpareil*, etc. On forma aussi, mais à une époque assez récente, par une réunion dont il n'y a pas beaucoup d'autres exemples, le s. *Embonpoint* qui était encore au milieu du XVᵉ siècle une locution adverbiale : Voyant son Faucon aussi gras et en bon point qu'il estoit auparavant; *Faccecieuses nuictz*, t. 1, fol. 18, rº. Nous citerons encore *Endroit* : Icy en droit doivent chanter les ames melodieusement ce respons; *Mystère de la Résurrection;* dans l'*Histoire du Théâtre françois*, t. II, p. 528, note.

(2) Comme nous l'avons dit, p. 232, note 5, *Mis* avait la valeur d'une négation dans la formation des mots islandais, et le v. fr. s'en était servi par imitation. Le s s'est perdu dans plusieurs mots où il était immédiatement suivi d'une seconde consonne : *Mécréant* (v. fr. *Mescreans*), *Méprendre* (b. l. *Misprendere*), *Mépris* (v. fr. *Mespris*); mais peut-être *Mé* est-il dans quelques-uns une contraction de *Male*.

(3) *Bien*, *Bon*, *Mi* et surtout *Mal* qui, en dénaturant plus complétement la valeur de la racine, enrichissait bien davantage le vocabulaire.

(4) *Bienfait*, *Bienséance*, *Bienvoulu* (v. fr.); *Bonheur*, *Bonoï* (v. fr.), *Bonsens; Malamour* (v. fr.), *Malart* (v. fr.), *Maltraiter*, *Marmite* (v. fr.), *Marvoyer* (v. fr.), *Maugréer*, *Maumettre* (v. fr.), *Mautalent* (v. fr.); *Milieu*, *Mi-parti*, *Mi-sucre*, etc. L'ancienne forme ne permet pas de douter de l'existence de cette composition :

Li ennemis touz les occist
Ainz que passast la mienuit.

Romans du Saint-Graal, v. 3751.

On trouve également *Miedi* et *Miejour*.

(5) *Arriver*, *Combattre*, *Embau-*

influence des idiomes germaniques sur la composition du vocabulaire ne s'exerça donc que par des formes matériellement latines, et l'existence d'un certain nombre de verbes latins, formés aussi à l'aide de prépositions et devenus français comme la plupart des autres (1), permettrait de la révoquer en doute si ces réunions et les idées complexes qui en résultaient, n'eussent été si profondément contraires à l'esprit analytique et au développement naturel de la langue.

Ce besoin de clarté, si essentiel à notre idiome, le portait au contraire à remplacer les particules qui n'avaient plus qu'une valeur traditionnelle par des composés dont les éléments offraient à l'intelligence un sens précis et indépendant des conventions de la grammaire. Le latin avait déjà formé quelques locutions adverbiales avec le substantif *Mens* à l'ablatif absolu et un adjectif qui en qualifiait l'état (2); le français généralisa ces tournures analytiques que la langue populaire avait déjà sans doute multipliées (3), et s'enrichit de nombreux adverbes de

cher, *Évader*, *Parcroître* (v. fr.), *Pourchasser*, *Rebondir*, *Surmonter*, *Souhaiter*, *Transpirer*, *Trébucher*, etc. Ces prépositions devenaient alors de véritables adverbes qui ne pouvaient, comme en allemand, être séparées de la racine verbale, à laquelle elles étaient affixées; on les répétait même souvent devant le régime : *Ajouter à sa fortune*, *Contracter avec quelqu'un*, *S'enfuir en pays étranger*, *S'échapper de prison*, etc. Plusieurs de ces prépositions exercent cependant sur la signification des verbes une influence assez décisive pour avoir entièrement changé celle que le latin leur avait donnée : ainsi *Deprcier* avait encore en v. fr. le sens de *Deprecari*, et il en a pris un contraire (*Déprier*). Mais quelquefois aussi ce sont de purs explétifs qui n'ajoutent rien à l'idée du verbe primitif; ainsi, par exemple, *Lober*, (goth. Rauban, v. all. Raubon) avait en v. fr. la même signification que *Dérober* :

Et li chevalier qui devoient
Deffendre de cels qui roboient
Les menues genz et garder,
Sont or plus engrant de rober
Que li autre, et plus angoisseus.

Bible au seigneur de Berze, v. 211.

On a formé de la même manière un certain nombre de substantifs : *Circonférence*, *Éloignement*, *Embuche*, *Portrait*, *Soucoupe*, *Transparence*, etc.

(1) *Adquirere*, *Continere*, *Excludere*, *Importare*, *Pervenire*, *Providere*, *Retinere*, *Subtrahere*, *Supervivere*, *Transmittere*, etc.

(2) Quale sit id, quod amas, celeri circumspice mente.

Ovide, *De remedio amoris*, v. 89.

Bona mente factam, ideo palam; mala, ideo ex insidiis; Quintilien, l. v, ch. 10. On en pourrait facilement citer d'autres exemples.

(3) On semble autorisé à le con-

qualité en ajoutant aux adjectifs le mot ***Ment*** que la désuétude du radical latin l'obligeait d'y réunir (1). La plupart des autres adverbes avaient aussi d'abord un sens complet par eux-mêmes (2) : malgré des contractions systématiques, il apparaît encore clairement dans quelques-uns (3), et les anciennes formes permettent de le retrouver dans les éléments de beaucoup d'autres (4). La valeur des prépositions n'est ni aussi manifeste ni

clure de l'existence de cette forme dans toutes les langues néo-latines, sauf le valaque, où les adjectifs qui ne se rapportent pas à un substantif déterminé, prennent un sens adverbial.

(1) Voilà pourquoi l'adjectif se met au féminin (*Bonnement*, *Fortement*, *Vraiement*), excepté quand il se termine par un E accentué qui s'allonge comme s'il était réellement suivi d'un E muet, et dans quelques adverbes, sortis presque tous de la troisième déclinaison latine qui ont subi une contraction, comme ***Constamment***, ***Prudemment***, ***Violemment***. Les autres langues se conforment à la même règle; ainsi, par exemple, on lit dans le ***Poema de Alexandro***, st. MCVI, v. 2:

De escura manera escurament dictadas.

(2) Il ne faut en excepter qu'un bien petit nombre qui sont pour la plupart monosyllabiques et purement latins: ***Bien***, ***Bon***, ***Fort***, ***Moins***, ***Non***, ***Ne***, ***Plus***, ***Si***, ***Tant***, etc.

(3) ***A la hâte***, ***A la renverse***, ***A l'envi***, ***Autrefois***, ***De travers***, ***Maintenant***, ***Par hasard***, ***Partout***, ***Sans-cesse***, ***Sens-dessus-dessous***, etc. Ces formes étaient encore plus communes en v. fr.: ***Alainz*** (A le ainz, Au plutôt; ***Romans de Renart***, t. II, v. 18143), ***Ensement*** (In ista mente, Ainsi; ***Romans du chastelain de Coucy***, v. 8013), ***Entretant*** (Inter tantum, Pendant tout ce temps; ***Romans de Horn et Rimenhild***, v. 124, variante), ***Orendeit*** (Hora in directa, A cette heure précise; ***Chastoiement***, conte XXII, v. 79), ***Oreinz*** (Hora ante, Naguères; ***Farce de Pathelin***, p. 45, éd. de Coustellier).

(4) Nous citerons, comme exemples, ***Aujourd'hui***, v. fr. ***Hui en cest jor***, ***Au jor d'hui***; malgré la forme que nous avons citée, p. 231, note 5, ce dernier mot semble plutôt une contraction de ***Hodie***, qu'une altération du v. all. ***Heut***. ***Beaucoup*** (Bella copia): Le roi ot, par la pez faisant, grant coup de la terre le comte; Sire de Joinville, ***Histoire de saint Louis***, p. 35. ***Désormais***, v. fr. ***Des ore mais*** (De ista hora magis); le pr. disait ***Hueimais***, le v. cat. ***De huy avant***, le b. l. ***De ista hora in antea***, et l'on trouve dans le premier sermon de Manrice de Sully: ***Des ore en avant***. ***Jamais*** (Jam magis): on a formé de la même manière ***Jadis*** (Jam dies, comme le v. fr. ***Ades***) et le v. fr. ***Ja fust***, ***Ja pieça***, ***Onques mais*** et ***Tozjors mais***. M. de Castres, ***Etymologik der französischen Sprache***, p. 130, s'est donc certainement trompé en dérivant ***Jamais*** de la particule affirmative allemande ***Ja*** et du goth. ***Mais***, Ensuite: l'it. ***Giammai*** et l'esp. ***Jamas*** auraient dû suffire pour lui prouver toute l'invraisemblance de cette étymologie, et on lit dans le ***Romans d'Aucasin et Nicolete***: Tos les jors du siecle en seroit vo ame en Infer, qu'en Paradis n'enterriez vos ja. ***Lendemain*** (v. l. ***Endo***, Dans, et ***Mane***, Matin):

L'endemain en la matiné,
Jus passerent u fu enterré,

aussi constante : plusieurs ont cependant été formées à l'origine de la langue avec des mots qui avaient un sens propre (1); mais le plus souvent, sans doute aussi d'après un usage populaire, on combinait ensemble des prépositions latines (2) : on en ajoutait une plus généralement usitée à d'autres qui l'étaient moins et devenaient comme un régime intermédiaire (3). Si l'on en excepte

Amont de la terre l'unt trové ;
Mult furent a l'ure esponté.

Hugo de Lincolnia, st. XXXVIII.

Le v. fr. avait aussi conservé le simple *Mein :*

Mes par mein en aurai verrai avéément.

Romans de Horn et Rimenhild, v. 851.

Souvent (v. fr. *Sovente feiz;* du l. *Subinde* ou *Subitae vices; Chastoiement*, conte XI, v. 135), et *Voici* (*Veis le cy* encore dans Rabelais), *Voilà* (v. fr. *Veez le la*) :

Mon chier seigneur, vous
Et vos barons que ci vois tous
Vueille Diex en grace tenir.

Mystère de Robert le dyable, p. 29.

Signor, dist Wistace li moigne,
Li ques est li quens de Bologne ?
Dist uns serghans : Vées le la.
Wistaces devant lui ala.

Romans de Wistace le moigne; B. N., n° 7595, fol. 338, r°, col. 2.

(1) *Autour de*, *Au travers de*, *Derrière* (De retro), *Durant*, *En face de*, *Malgré*, *Nonobstant*, *Pendant*, *Vis-à-vis*, *Parmi* (Per medium) :

Maint colp i recoivent et rendent ;
Li Troyen parmi les fendent.

Romans de Brut, v. 299.

On disait également *Enmi :* En mi la cited de Samarie; *Livres des Rois*, p. 368. Nous ajouterons même *Chez*, qui vient sans doute de *Casa*, comme *Casanier* et le v. fr. *Chase*. La même idée a fait former l'all. *Bei* (du goth. *Bauains*, isl. *Bu*, anglo-s. *Bye*, Demeure), et le suédois *Hos* (de *Hause*, Maison) : par une application contraire de la même idée, l'anglo-s. *Inn*, Chambre, angl. *Inn*, Hôtellerie, a sans doute été dérivé de la prép. germanique *In*, Dans.

(2) Cicéron lui-même disait : Nuntii nobis tristes nec varii venerant ex ante diem non. Jun. usque ad pridie kal. Sept.; *Epistolae ad Familiares*, l. III, let. 17. Cet usage était certainement devenu populaire, car on ne lirait pas sans cela dans les gloses de Placidus : *Ante me fugit* dicimus, non *Ab ante me :* nam praepositio praepositioni adjungitur imprudenter; quia *Ante* et *Ab* sunt duae praepositiones. Sic et *Antevadit*, quasi *Antecedit :* et non possum dicere *In antecedit*, *In antevadit*, et non *Ab ante me fugit;* dans Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. III, p. 431. On trouve aussi dans la Loi salique, tit. IX, par. 1, *Desuper*, et dans une chanson populaire du XII° siècle :

De sub ulmo patula
Manat unda garrula;

dans Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 287.

(3) *Après* (v. fr. *Empres*), *Avant*, *Dans* (*De in* ou *intus*), *Dehors*, *Devers*, etc. Nous ajouterons seulement quatre exemples empruntés au vieux-français :

Li rois qui fu ensus de lui,
Quant vnit qu'oiz n'est de nului,
De sa chaiere est descenduz.

Gautiers de Coinsi, l. I, ch. 2; B. N., fonds de Notre-Dame, n° 195, fol. 25, r°, col. 2.

De ceus dedens la vile sunt céu li revel.

Romans d'Alixandre, p. 91, v. 16.

un bien petit nombre qui furent directement empruntées au latin (1), les conjonctions reçurent également des formes plus analytiques et toutes françaises : on les composa à l'aide de mots d'une nature grammaticale différente (2), ou en réunissant des prépositions à une conjonction latine (3). Malgré leur irrégularité et leur originalité apparentes, la plupart de ces combinaisons prouvent plus évidemment que des analogies et des ressemblances toutes matérielles la provenance immédiate du français. Elles sont suivies d'un *que* (4), qui se rattache certainement au *Quod* des Latins (5) : ainsi, quand on s'écartait de leurs traditions pour varier et préciser les formes de la pensée, on se croyait encore obligé de s'autoriser en quelque sorte de leur exemple.

CHAPITRE X

Des changements dans la signification des Mots

Dans les premiers siècles qui suivirent l'établissement du christianisme, il se fit une révolution dans les idées et dans les tendances de l'Humanité. A l'habitude de tout saisir par le côté sensible et pratique, et de s'abandonner au courant des événements sans souci de la nature de l'homme et de sa destinée, suc-

Nul mot n'en die *dusque* l'en li commant.

Romans de Guillaume au cor nez, v. 5; dans Mouskes, *Chronique rimée*, t. I, p. CLIX.

E assistrent la el temple Dagon, *de juste* Dagon; *Livres des Rois*, p. 17.

(1) *Car*, *Comme*, *Donc*, *Et*, *Mais*, *Ni*, *Or*, *Quand*; *Si*, etc.

(2) *A condition que*, *Au reste*, *Au surplus*, *En cas que*, *Enfin*, *Ensuite*, *Par conséquent*, etc.

(3) *Après que*, *Avant que*, *Depuis que*, *Pendant que*, *Pour que*.

(4) Nous ajouterons à celles que nous avons indiquées dans les deux notes précédentes : *Ainsi que*, *A moins que*, *Dès que*, *Lorsque*, *Parce que*, *Puisque*, *Quoique*, *Soit que*, etc.

(5) Le premier pronom est même resté dans *Parce que*, et Chastelain disait encore dans sa *Chronique du*

céda un immense besoin de pénétrer dans le fond des choses, d'approfondir les moindres idées, de peser à leur poids réel les sentiments les plus chers et de soumettre la vie tout entière à des lois et à des devoirs religieux. Cette rénovation de l'intelligence exigeait une langue à la fois plus flexible et plus abstraite que les langues de l'Antiquité, plus capable de se replier sur elle-même pour exprimer les inquiétudes et les joies de l'âme, et de répéter avec attendrissement les hymnes que chantent toutes les voix de la Nature. Aucun idiome n'était moins préparé que le latin à ces nécessités nouvelles : sa phrase était sèche et comprimée dans des contours presque inflexibles, sa gravité un peu compassée répugnait aux images de la poésie comme aux emportements de la passion, et le petit nombre de substantifs et d'adjectifs abstraits qu'il n'avait point repoussés de son vocabulaire le rendait impropre au travail de la réflexion et à l'expression des pensées profondes (1). C'était cependant une langue vulgaire, forcée de satisfaire à tous les besoins du temps, de suffire à toutes les idées de chaque jour, et ses bons auteurs étaient trop respectueusement enseignés dans les écoles et trop incessamment relus par les gens instruits, elle était en un mot restée trop littéraire pour accueillir facilement des mots nouveaux. Au lieu d'en accroître indéfiniment le nombre, on préféra donc pendant longtemps modifier la valeur des anciens et l'approprier aux

bon Chevalier Messire Jacques de Lalain : Lors Jacquet de Lalain, apres ce qu'il eut remercie les deux comtes, print congie d'eux.

(1) Les écrivains latins reconnaissaient eux-mêmes la pauvreté de leur idiome :

Nec nostra dicere lingua
Concedit nobis patrii sermonis egestas.

Lucrèce, *De rerum natura*, l. I, v. 831.

Complures enim graecis institutionibus ea quae didicerant, cum civibus suis communicare non poterant, quod illa quae a Graecis accepissent latine dici posse diffiderent; Cicéron, *De natura deorum*, l. I, ch. IV, par. 8. Quanta nobis paupertas, immo egestas sit, nunquam magis quam hodierno die intellexi. Mille res inciderunt, quum forte de Platone loqueremur, quae nomina desiderarent nec haberent : quaedam vero, quum habuissent, fastidio nostro perdidissent; Sénèque, *Epistolae*, let. LVIII : voyez aussi Cicéron, *De finibus*, l. III, ch. XV, par. 51, et *Tusculanarum quaestionum* l. II, ch. XV, par. 35; Quintilien, l. XII, ch. 10, et Pline, *Epistolarum* l. IV, let. 18.

idées nouvelles que le christianisme et le progrès naturel des choses avaient apportées (1).

A l'époque où se forma le français, beaucoup de mots latins n'avaient plus ainsi leur signification classique, et quand ils entrèrent dans une langue née de la veille et à peine ébauchée, aucun modèle universellement accepté n'en fixait le vrai sens et ne les empêchait de s'écarter encore d'avantage de leur acception primitive. Le vocabulaire fut donc entièrement renouvelé dans sa valeur comme dans sa forme; mais les différentes espèces de mots ne furent point modifiées d'après des lois identiques : chacune reçut des changements relatifs à sa nature et à l'esprit de la nouvelle langue. L'essence des pronoms est trop analytique; ils ont par leur nature un sens trop précis et trop déterminé pour qu'il fût possible au français d'introduire aucune altération considérable dans la valeur des pronoms latins: il put seulement en réunir deux ensemble pour leur donner encore une signification plus démonstrative et plus claire (2). L'acception des adverbes était aussi trop naturellement restreinte pour être resserrée dans des limites plus étroites (3) : les moins usités tombèrent dans une désuétude complète et quelques autres se réuni-

(1) *Principes* est déjà expliqué dans le *Vocabularium* d'Ansileube (B. N., fonds de Saint-Germain, nº 13) par *Veteres*, *Antiqui*, *Prisci*, *Senes*, *Seniores*, *Barbati*. Quelquefois même ce changement avait lieu dans la langue littéraire, ainsi *Latro* signifia tour à tour Soldat mercenaire (Festus, p. 118, éd. de Müller), Garde du corps (Varron, *De lingua latina*, l. VI, par. 3), Chasseur (*Aeneidos* l. XII, v. 7), Assassin (Valère Maxime, l. V, ch. IX, par. 4), Pirate (*Digeste*, L, XVI, 118) et Voleur:

Cantabit vacuus coram latrone viator.
Juvénal, sat. X, v. 22.

(2) Par matin fait les baigns temprer,
Et celui baigner et laver.
Lais de Havelok, v. 851.

Celui répond là certainement à *Hunc illum*. Nous citerons encore *Icil* (Hic ille; Marie de France, *Lais d'Equitan*, v. 287), *Icist* (Hic iste; *Girars de Viane*, v. 1585), *Altretel* (Alter talis; Villehardouin, p. 438), *Chacun* (Quisque unus), *Neis* (Nae ipse, *Chastoiement*, conte VI, v. 112), etc.

(3) *Matin* a cependant pris un sens plus rigoureux que *Matutine* qui se disait de la Matinée entière. *Vespere* a, comme *Mane*, été remplacé par un mot dont la signification est plus précise (*Soir*, de *Sero* Tard); on disait avant sa disparition ; Une vespree tart ; *Discipline de clergie*, p. 21.

rent dans des affixes qui en précisaient encore la valeur (1). Les prépositions (2) et les conjonctions (3) avaient au contraire des acceptions assez diverses pour qu'il en résultât quelquefois une véritable amphibologie : le français en réduisit de plus en plus le nombre et ne conserva que celles qui avaient le plus d'analogie entre elles et concouraient plus efficacement à la clarté des idées et à la précision de la phrase (4). L'idée absolue qu'expriment les verbes ne saurait devenir ni plus complexe ni plus simple : la plus légère modification est un changement complet que la grande multiplicité des verbes latins devait rendre bien rare (5). Il y en eut seulement parmi les plus usuels quelques-uns qui étendirent leur signification et prirent un sens plus intellectuel et plus libre. Ainsi *Affliger* signifiait d'abord Frapper avec violence (6) ;

(1) ***Ainsi*** (In sic), ***Altressi*** (v. fr.; ***Romans de Rou***, v. 4394 : Alterum sic); ***Altretant*** (v. fr.; ***Chanson de Roland***, st. CCXV, v. 8 : Alterum tantum), ***Aussi*** (Aliud sic), ***Autant*** (Aliud tantum), ***Oïl*** (v. fr.; ***Chastoiement***, conte VIII, v. 18 ; Hoc illud).

(2) Ainsi, par exemple, ***Ab*** signifiait à la fois ***A cause de***, ***Après***, ***Avec***, ***Contre***, ***Depuis***, ***Du voisinage de***, ***Hors de***, ***Par***, ***Parmi***, ***Pour***, ***Provenant de***, ***Quant à*** et ***Vers***.

(3) *Quum* pouvait signifier également ***A l'instant où***, ***Après que***, ***Comme***, ***De ce que***, ***Depuis que***, ***En ce que***, ***Pendant tout le temps que***, ***Puisque***, ***Quoique***, ***Si***, ***Toutes les fois que*** et ***Vu que***.

(4) On fit un choix entre celles qui comme ***E*** et ***De***, ***Quando*** et ***Quum***, avaient de trop grands rapports de signification, et l'on modifia celles qui, comme ***Ab*** et ***Ad***, auraient été trop facilement confondues lorsque la consonne finale eut été étouffée. Voilà sans doute la cause principale de la réunion du pron. ***Hoc*** avec la prép. ***Ab***, et du sens de ***Cum*** qu'elle garda constamment, quoique les exemples en fussent assez rares dans la langue littéraire pour ne pas être indiqués dans la plupart des lexiques. En dehors de ces rares exceptions, les particules conservèrent d'abord le sens qu'on leur donnait habituellement en latin; les anciens monuments en fournissent encore des preuves. Ainsi, par exemple, ***Pur*** signifiait comme le l. ***Pro***, Au lieu de, A la place de : Li reis Baasa murut....e regna pur lui ses fiz Hela ; ***Livres des Rois***, p. 306.

(5) Les exceptions apparentes ont sans doute, comme ***Mettre*** de ***Mittere*** Envoyer, leur raison dans la langue populaire : Sénèque disait Manum ad arma misisse; ***De ira***, l. II, ch. 2 : Lampridius, Mittere aliquid in litteras ; ***Alexander Severus***, par. XXXXVIII : Palladius, Pira silvestria mittuntur in vasculo; ***De re rustica***, l. III, ch. 25, et le sens du français se trouve déjà dans les composés ***Committere***, ***Immittere***, ***Promittere*** et ***Submittere***.

(6) Le v. fr. ***Afflire*** ne se prenait pas encore dans un sens moral :

Pur lui les voldrai si afflire
Que del regno serrunt li pire.

Benois, ***Chronique de Normandie***, l. II, v. 349.

Aller, Se promener (1); *Avertir*, Tourner vers (2); *Confondre*, Verser ensemble, Mêler (3); *Divertir*, Détourner (4); *Étonner*, Frapper d'un coup de tonnerre (5); *Être*, Rester debout (6); *Parler*, Raconter une parabole (7); *Penser*, Peser (8), et *Trépasser*, Traverser, Passer (9). Quelques autres moins usités, et en bien plus petit nombre, se sont cependant par une sorte d'emphase poétique détournés de leur sens général et restreints à une acception plus spéciale : de *Colligere* Rassembler, on a fait

(1) *Ambulare*, en v. fr. *Enbler :*

Fist acreire por verité
Qué il s'esteit de lie enblé
La nuit, et cissi s'en coblout
Choscune nuit qu'il anuitout.

Chastoiement d'un père à son fils, conte XII, v. 219.

On en a dérivé aussi le v. fr. *Ambler*, Aller au pas, à la promenade : *Amble*, en v. fr. *Ambleure* (*Romans de Renart*, t. II, v. 17080), se dit en p. normand *Allure*.

(2) *Advertere:* il avait conservé en v. fr. le sens du latin :

Des icel tans que son demainne
Loëys, li fius Carlemaine,
A ses quatre fius avierti
Quant sa tiere leur departi.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 12987.

(3) *Confundere :* Il se prenait encore en v. fr. dans un sens matériel, et signifiait Détruire, Ruiner:

Si m'aït Deus, qué il droit ont,
Quant jo por nïent los confont!

Partonopeus de Blois, v. 2631.

Le s. *Confusion* a gardé dans quelques phrases la signification latine : La confusion des éléments, etc.

(4) *Divertere:* la nouvelle XXXV de l'*Heptameron* de la Reine de Navarre est encore intitulée : *Industrie d'un sage mari pour divertir l'amour que sa femme portoit a un cordelier.*

(5) *Attonare*, ou peut-être *Extonare :* le v. fr. en avait conservé la signification quoiqu'il le prît déjà dans un sens métaphorique :

Si forment s'entre-hurtent que tost sunt estonné
Et par desor les crupes des cevaux enversé.

Romans d'Alixandre, p. 223, v. 33.

Bossuet disait encore dans son *Oraison funèbre du grand Condé :* On le vit étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups.

(6) *Stare :* on lit encore dans le *Romans de la Violette*, p. 160:

A painnes puet sour piés ester.

L'expression *Ester en justice* s'est même conservée dans la langue légale.

(7) Le b. l. *Parabolare* avait déjà pris le sens simple de Parler : Nostri seniores, sicut audistis, parabolaverunt simul; *Capitularia Caroli calvi apud Silvacum*, ch. 2. La forme intermédiaire *Paroler* se trouve fréquemment dans les vieux monuments:

Molt parolent parfondement
Des decrez et dou testament.

Bible Guiot, v. 2336.

(8) *Pensare :* dans les plus vieux monuments la première syllabe n'était pas encore toujours nasalisée:

Qui tant i pessa que al no fara ja.

Poëme sur Boèce, v. 133.

(9) *Trans passum facere*, b. l. *Passare:* on lit encore dans la *Discipline de clergie*, p. 27 : Un philosophe trespassoit parmi une voie et trouva un autre philosophe jouant avec un lecheur, si lui dist.

Cueillir (1) ; de l'islandais *Spiala* Parler, *Épeler* (2); de *Invenire* Trouver, *Inventer* (3) ; de *Laborare* Travailler, *Labourer* (4) ; de l'islandais *Nafar* Foret, *Navrer* (5) ; de *Necare* Se tuer, *Se noyer* (6) ; de *Separare* Séparer, *Sévrer* (7), et de *Suscitare* Relever, *Ressusciter* (8). A l'époque où se forment les langues, les imaginations sont d'ailleurs trop actives pour conserver toujours aux verbes leur signification directe ; elles la modifient par de nombreuses métaphores qui s'en éloignent en tous sens, et les plus naturelles et les plus simples, celles qui répondent le mieux

(1) Le vieux-français le prenait encore dans l'acception du latin :

Mes rentes ad cuilleites tutes par plusurz anz.

Guernes de Pont-Sainte-Maxence, *Vie de saint Thomas Becket*, p. 14, v. 12.

(2) Il signifiait encore en v. fr. Dire, Expliquer :

Au patriarche en vint quant il fut apensés,
Dist li qu'il a songie : Sire, or le m'espelés.

Chanson d'Antioche, ch. I, v. 215.

(3) C'était *Trouver par l'imagination :* la même idée fit donner aux poètes le nom de *Trouvere*.

(4) Il a fini par ne se dire que du travail par excellence, mais il se prenait d'abord dans l'acception générale du latin :

Tu ne laboures ne traveilles
De nulle painne manuele.

Froissart, *Trellie du joli buisson de jonece ;* dans ses *Poësies*, p. 332.

(5) Il ne s'emploie plus qu'au figuré, mais il signifiait en v. fr. Blesser :

Des morz qui par li païs jurent,
Et des nafrez ki puiz morurent

(*Romans de Rou*, v. 7889),

et même Tuer : Il l'apela *La mort au roi Artur* por ce que vers la fin est escrit coment li rois Artus fu navreiz en la bataille de Salebieres ; *Lancelot dou Lac ;* B. N., nº 6959 [3], fol. 265. Le p. normand *Nafre* sign. Coup, Blessure ; le v. all. *Narwa*, Cicatrice, et le *Nafra* du p. de l'Isère, Balafre.

(6) Le p. béarnais a conservé la forme plus latine, *Nega*. Selon M. Wey, *Histoire des révolutions du langage en France*, p. 77, et de Castres, *Etymologik der französischen Sprache*, p. 124, note 2, *Noyer* viendrait de *Negare* et non de *Necare ;* mais nous ne voyous aucune autre raison pour s'écarter de l'opinion commune que la forme semblable *Noïer* (dans Jubinal, *Mystères inédits*, t. I, p. 11), Nier. Une idée si métaphysique était bien étrangère au temps où fut formée la langue française, et il n'y avait pas d'autre genre de suicide que de se jeter ou de tomber à l'eau.

(7) Il eut d'abord aussi un sens général :

Ja nus ne cuide véoir l'eure
Qu'il s'en soit sevrez et partiz.

Bible au seigneur de Berze, v. 644.

Voyez aussi *Garin le Loherain*, t. I, p. 18.

(8) *Cultiver* qui ne se prend plus au propre que dans le sens de Labourer, signifiait encore en v. fr., comme le l. *Colere*, Honorer : Mais si tu e li tuns lignages se tresturned de mei... e cumenzst a cultiver deus avuiltres e aurer ; *Les quatre livres des Rois*, p. 268.

à l'intelligence du peuple et comblent une véritable lacune dans son vocabulaire, finissent souvent par se substituer à l'acception primitive. Dans les anciens monuments, *Avaler* signifie encore Descendre (1); *Diner*, Rompre le jeûne (2); *Gagner*, Labourer (3); *Partir*, Séparer (4), et *Saigner*, Guérir (5). *Châtier*, qui ne s'est employé pendant longtemps que dans un sens moral et affectueux (6), a recouvré la première signification de *Castigare*, et l'on a expliqué l'action de *Redouter*, Hésiter une seconde fois, par un sentiment de crainte qui est devenu exclusif de toute

(1) Littéralement Aller dans la vallée:

Tout coiement, sanz dire mot,
Avala Johans lo degré.

D'Estourmi, v. 174.

(2) Voilà pourquoi on l'employait en v. fr. avec le pronom réfléchi:

Li clerc vinrent, si se disnerent.

Wace, *Vie de saint Nicholas*, v. 1295.

Voyez aussi *Les quatre livres des Rois*, p. 297. C'est le même mot que *Déjeuner* dont l'origine est seulement plus récente:

Par le sang bieu, je l'oys mascher;
Le paillard sans moy se desjune.

Actes des Apôtres, l. I.

Le s du v. fr. qui a tant embarrassé les philologues, était habituel aux mots qui entraient dans la langue par le b. l.: *Disconvenir*, *Disgrâce*, *Disjoindre*, etc.

(3) De l'isl. *Gagn*, Victoire, Profit:

As Daneiz ki le vindrent de Danemarche aidier,
Ki por la soe amor se firent bauptizier,
Dona rantes e terres e chans a gaaignier.

Romans de Rou, v. 5115.

Le v. fr. avait aussi conservé le sens de l'islandais: Noz officiers demandent et reclament aucuns droits, parts et portions es gaignes ou es pilles faites sur noz ennemis; *Ordonnances des rois de France*, t. III, p. 55.

(4) Il avait encore quelquefois en vieux-français le sens de *Partiri*:

Co trouvons nous en l'Evangille:
Qui part a moi, je parc a lui.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 23394.

Nous avons même conservé la locution populaire *Avoir maille à partir*. Aussi employait-on d'abord *Partir* dans son acception actuelle avec le pronom réfléchi qu'on a fini par supprimer:

Il se en partent del marchant:
Si tienent lur chemin avant.

Lais de Havelok, v. 665.

Mon tres doulx biau filz, moult me dueil
De ce que vous partez de moy.

Miracle d'un enfant qui fu donne au dyable quant il fu engendre; B. N., nº 7208[4A], fol. 6, vº.

Aussi, quoique un changement de signification si complet rende toujours les étymologies un peu douteuses, croyons-nous à une origine latine.

(5) Ce changement de signification fut naturellement amené par l'entière confiance qu'inspirait la saignée. Le vieux-français avait d'abord conservé la signification latine; on en trouve même encore des exemples dans les monuments du XIIIe siècle:

Por la mecine apareillier
Qui bone estoit au mal saner.

Romans de Renart, t. II, v. 13718.

(6) Et li peres qui douz et debonaires fu, ne li list autre mal, fors que il le chastoia et reprist de parole; *Gestes de Louis le débonnaire*; dans le *Recueil des historiens de France*, t. VI, p. 161. *Morigéner*, Former les mœurs, a pris aussi le sens de Corriger.

autre idée (1). Le vieux-français *Essiller*, Ravager, signifiait à la lettre Se conduire en pirate (2), et par une allusion aux privations que les catéchumènes s'imposaient avant de recevoir le sel du baptême, *Desaler* avait, comme le verbe populaire *Décarêmer*, pris le sens de Faire bonne chère (3). La nouvelle acception de *Sortir* tient aussi à un changement dans les habitudes : chez les Romains où le tirage au sort procurait souvent des avantages matériels, on y rattacha naturellement l'idée d'Obtenir, Posséder (4); mais pendant le moyen âge, quand cette loterie imposa seulement des corvées personnelles, *Sortir* devint un synonyme d'Échapper (5), et bientôt n'exprima plus que l'idée générale d'Aller au dehors.

Les qualités secondes des corps ne sont point une forme particulière de l'existence qui se manifeste à l'intelligence par leur propre nature : elles ne nous sont connues que par des sensations dont la force, souvent même l'espèce, dépendent de la disposition des organes, et du hasard des circonstances dans lesquelles on les perçoit. Les adjectifs qui les expriment ne sauraient donc avoir dès l'origine une signification précise qui réponde à un

(1) Virgile avait déjà dit dans le même sens :

Et dubitant homines serere atque impendere curam ;

Georgicon l. II, v. 433.

et on lit au commencement du *Cleomades* d'Adenez :

Leur noms ne veull en appert dire,
Car leur pes aim et dout leur yre.

La forme *Redoter* existait dès l'origine de la langue :

Por ce que redot cel meschief.

De sainte Leocade, v. 2289.

(2) De l'isl. *Eckill*, Pirate :

La cité arst, o la cuntree
Ad tut essillie e gastee.

Romans de Rou, v. 7779.

(3) A Wethmor furent desale[e]z,
E dusze jurs i ont sujurnez.

Geffrei Gaimar, *Estorie des Engleis*, v. 3229.

Le mot correspondant du *Saxon chronicle* est *Crismlising*, qui sign. littéralement Essuyer le chrême.

(4) Jamque brevis spatium vitae sortita juventus
Sanguineam trepido plangebant pectore matrem.

Ovide, *Metamorphoseon* l. III, v. 124.

Il a conservé cette acception dans la langue du palais : Cette sentence sortira son plein et entier effet.

(5) N'est sous siel hem, s'il doit merir
Et de la mort puisse sortir,
Mix ne vausist estre mesel....
Que mort aveir no le trespas.

Romans de Floire et Blancheflor; B. N., n° 6987, fol. 249, v°, col. 3.

sentiment universel; tant qu'une tradition généralement acceptée ne l'a point fixée, ils s'approprient à des sensations différentes et se laissent aisément détourner de l'idée qu'on y avait d'abord attachée. Ceux qui désignent les goûts et les couleurs dont l'appréciation est si personnelle à chacun, reçoivent surtout des acceptions fort diverses, et ces variations incessantes ont dû souvent affecter leur valeur définitive: ainsi, par exemple, *Acre* et *Aigre* étaient primitivement le même mot (1), et le vieux-français *Blois* signifiait à la fois Bleu (2), Blond (3) et Blême (4).

(1) *Acer* avait déjà cette double signification quoiqu'on lise dans Pline: Saporum genera tredecim reperiuntur: Acer, Acutus, Acerbus, Acidus, etc.; *Historiae naturalis* l. XV, ch. XXVII, par. 32.

(2) Iluec u cil de Tir jousterent as Grijois,
I véisciés percier maint escu a vienois,
Par cor de chevalier passer vermaus et blois.

Romans d'Alixandre, p. 87, v. 29.

Dans ces vers de l'*Image du monde* il signifiait Bleu d'azur :

Le ciel est cil qui nous rend
La bloë couleur qui s'estend
A mont en l'air, que nous véons
Quant airs est purs (tout) environ ;

et il semble signifier Noirâtre ou Jaunâtre dans ceux-ci :

Cum l'ove est bloie e arzillose,
E pleintéive, e abundose.

Benois, *Chronique de Normandie*, l. II, v. 3015.

(3) Vairs ot les yex et les crins blois.

Romans de la Violette, v. 115.

Les iez ot vairs, les caviaux blois.

Romans des sept Sages, v. 746.

Les Franks étaient appelés *La nation blonde* : Το ξανθον και ἀρ[illegible] γενος; Pachymères, *Historiae* l. I, ch. 13.

Agmina quin etiam flavis objecta Sicambris ;

Claudien, *De bello getico*, v. 419;

et l'on regardait les cheveux de cette couleur comme si nécessaires à la beauté que les élégantes teignaient les autres, ainsi qu'on le voit dans une satire attribuée sans raison suffisante à Alexander Neckham :

Arte supercilium rarescit, rursus et arte
In minimum mammas colligit ipsa suas.
Arte quidem videas nigros flavescere crines.

Dans saint Anselme, *De contemptu mundi*; *Opera*, p. 197, col. 2, édit. de Gerberon.

(4) Tant ont cremu l'enchantéor,
N'osent dormir por la poor :
Marue n'en est ne fax ne blois,
Toz premiers s'en entra el bois.

Partonopeus de Blois, v. 5877.

Dans le p. du Dauphiné, *Jail* et *Jailli* expriment également plusieurs espèces de couleurs différentes. Au reste, presque tous les adjectifs qui désignent des couleurs ne signifiaient sans doute d'abord que Sombre ou Brillant. Le v. all. *Blank* se prenait dans le sens de Luisant, et *Blankheit* sign. encore Éclat ; *Blänkern*, Luire, et *Blänken*, Rendre éclatant : cette famille de mots se rattache certainement, ainsi que *Black*, Noir, au se. *Blâc*, Bruler, Luire. Le v. fr. *Blois* qui, selon Roquefort, t. I, p. 160, sign. aussi Beau, a sans doute la même racine que *Éblouir*, et l'isl. *Bligda*, v. all. *Blicken*, Briller : *Blondir* signifiait même quelquefois Polir, Lustrer :

Tu le pigues et le blondis,

La part chaque jour plus grande que les idées morales prirent dans la vie du peuple, l'obligeaient souvent aussi d'altérer le sens d'adjectifs qui ne s'employaient d'abord que dans une acception toute physique : *Bisarre* signifiait primitivement De plusieurs couleurs (1) ; *Vain* n'était, comme sa racine latine, qu'un synonyme de *Vide* (2), et *Franc* exprima bientôt toutes les qualités qu'on reconnaissait généralement aux populations désignées par ce nom (3) : on lui donna tout à la fois le sens de Hardi, de Libre, de Noble et de Sincère. Si naturelle qu'elle fût en apparence, la plus simple extension d'acception finissait même assez souvent par renouveler entièrement la valeur des adjectifs : *Entier* signifiait d'abord Intègre (4), et *Loyal*, Conforme à la

Et aplaniës et polis.

(de Deguileville, *Pélerinage de la vie humaine ;* dans du Cange, t. I, p. 705, col. 2);

et *Escarlate* s'employait souvent avec le sens d'Éclatant :

D'or et d'argent, de sabelines,
De dras d'escarlates sanguines ;

(Benois, *Chronique de Normandie*, l. II, v. 2617);

Escarlate brune, *Escarlate vermeille* (dans du Cange, t. III, p. 79, col. 3) : voyez aussi le *Romans de la Violette*, p. 169, et notre *Histoire de la poésie scandinave*, Prolégomènes, p. 278, col. 1.

(1) Sayos, quos bendatos et bigarratos appellant, ex variis coloribus inhonestis ; *Statuts de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;* dans le *Codex Italiæ diplomaticus*, t. II, col. 1838. Peut-être ce changement ne fut-il pas le seul : *Bigera vestis* semble avoir d'abord signifié un Pauvre habit fait de pièces et de morceaux ; de là le sens de Velu, Grossier, que lui donnent souvent les anciens lexiques : il ne serait même pas impossible que ce mot eût désigné l'Habit des habitants du comté de Bigorre, puisque saint Paulin disait dans le poëme (le XII[e]) qu'il adressa à Ausone :

Dignaque pellitis habitas deserta Bigerris.

Au XVI[e] siècle on employait encore la forme *Bigerre :* Le pauvre notaire eust voulu estre bien loin, voyant les bigerres opinions de cet homme ; *Facecieuses nuitz de Straparole*, t. II, p. 314.

(2) Le cors li lait sanglent et de l'arme tot vain.

Romans d'Alixandre, p. 115, v. 4.

(3) Beaucoup d'autres noms de peuples ont pris également un sens qualificatif : *Arabe*, *Bohémien*, *Cagot*, *Gascon*, *Grec*, *Huron*, *Juif*, *Norois* (v. fr.), *Tiois* (v. fr.), *Turc*, *Vandale*, etc.

(4) Dieu dont a nostre duc faire tele aliance
De gens fermes, entiers et de si grant puissance
Que des anemis puissent prenre entière vengance !

Complainte sur la bataille de Poitiers ; dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, III[e] série, t. II, p. 265.

Il semble même par ces vers que le vieux-français aurait aussi donné des formes différentes aux deux dérivés de *Integer*, et que la plus usitée au-

loi (1); *Honteux* exprimait la Modestie, la Crainte du blâme (2); on n'attachait à *Étrange* que l'idée d'une chose Étrangère à son pays (3), et *Vif* n'indiquait pas la Vivacité, mais la Vie (4). Des imaginations faciles à s'émouvoir aimaient à animer leur langage en prêtant un sens figuré surtout aux mots dont l'idée moins réelle se pliait mieux à ces changements, et beaucoup d'adjectifs perdirent dans des métaphores répétées à tout instant leur acception primitive. Dans les pays brûlés par le soleil de l'Asie, on se représentait naturellement par une chaleur encore plus dévorante le séjour où s'expiaient les fautes commises pendant la vie, et quand le dogme de la responsabilité des âmes fut transporté dans les climats glacés du Nord, il fallut qualifier par une épithète le feu qui n'était pas une jouissance et une nécessité: *Maus feus* (5), *Mauvais* (6), y devint la personnification de l'Enfer, et

rait fini par prévaloir: *Intègre* n'a été introduit dans la langue qu'à une époque beaucoup plus récente.

(1) *Legalis:* les vieux monuments français l'employaient encore quelquefois dans cette acception:

Del pape et des cardenaus
Fist faire ses enfans loïaus.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 23299.

(2) Molt ert, et pros, et ceragos,
Et dols, et humles, et hontos.

Partonopeus de Blois, v. 543.

(3) Or en irons, pere, si vos agree,
Conquerre onor en estrange contree.

Girars de Viane, p. 9, éd. de M. Tarbé.

(4) Voyez le dict de Baudoins de Condé intitulé: *Les trois mors et les trois vis*. On dit encore dans la langue du palais *Vif-meuble* et *Le mort saisit le vif*. Un changement contraire a modifié la signification naturelle de *Vivace:* il se dit de la Vie et non de la Vivacité.

(5) Un vix prestre la porte garde,
Maus fus et male flambe l'arde!

Marie de France, *Lais de Gugemer*, v. 349.

Meléanganz; le desloial,
Le traitor, que maus feus arde!

Romans du Chevalier de la charete, p. 146.

Voyez aussi le *Romans de Tristan*, v. 3791; *Du Maignien et de la Dame*, v. 35; *Le fablel du povre Mercier*, v. 210; *Des trois dames qui troverent un anel*, v. 218, et *De Constant Duhamel*, v. 43.

(6) Li enfes a péor de soi;
Mais ce li tolt auques l'esfroi
Qu'il ot nomer sainte Marie,
C'er set que Maufes n'est ce mie.

Partonopeus de Blois, v. 1155.

Se vos estïez cinc cent mile
Des plus maistres Maufez d'enfer
A crocs et a forche de fer,
Si le vos covient il jus metre
Puis que je m'en vuel entremetre.

De Monacho in flumine periclitato, v. 286.

Voyez aussi le *Lais del Corn*, v. 449-453 (dans M. Ferd. Wolf, *Ueber die Lais*, p. 338), et du Cange, *Observations sur l'Histoire de saint Louis*, p. 106.

une image, populaire partout où l'on admet un mauvais principe, en appliqua le nom à tous ceux dont la méchanceté paraissait redoutable. Il était nécessaire d'être *Gentil*, comme disaient les Latins, d'Appartenir à une famille, pour figurer parmi la noblesse : on vit donc aisément dans ce mot un synonyme de *Noble* (1), puis de *Brave* (2), et l'éducation, exclusivement réservée pendant longtemps à la première classe de la société, y fit bientôt attacher une idée de Politesse, de Bonne grâce (3), et plus tard enfin d'une sorte d'Agrément sans dignité et sans force. Pendant les Croisades, beaucoup d'infidèles mal convertis à la foi chrétienne, retournèrent à leurs anciennes croyances, souvent pour échapper aux supplices, et l'adjectif *Recreant* dont on les flétrissait, n'exprima plus, malgré son étymologie (4), que la Faiblesse et la Lâcheté (5). Dans la langue de la vénerie *Debonnaire* signifiait

(1) Du gentil au vilain est trop mauvaise la meslee, si allez vustre chemin; *Romans de Perceforest*, fol. 110, vº, col. 2 : c'est le sens qu'il a conservé dans *Gentilhomme*.

(2) Or est perdue sainte crestientés.
Adonc parla li Loherens Hervis :
Sire apostoiles, qu'est co qué avez dit?
Ci o vins mils de chevaliers gentis.

Romans de Garin le Loherain, t. I, p. 6.

Il a le même sens dans un passage d'Amadis Jamin, cité par H. Estienne; *Precellence du langage françois*, p. 56, éd. de M. Feugère.

(3) Si ad dit a ses humes : Mal gabement ad ci.
Par la fei que vus dei, n'en est bel ne gentilz.

Voyage de Charlemagne, v. 755.

Maintenant en un bel repaire
L'ammena la gentix comtesse.

Fabliaux et contes anciens, t. III, p. 422.

(4) Il fut sans doute formé comme *Mécréant*, et signifiait littéralement Croyant de nouveau au mensonge; il avait même encore conservé son acception naturelle dans le *Romans de Horn et Rimenhild*, v. 2104 :

Entr'itant savrez ben ke cil vus fud mentant
Ki mencoingne vus dist cum fel e recréant.

(5) On le disait même des chevaux :

Cheval ont bon e bien corant;
Maiz del curre le hasta tant,
Kó il l'o fet tut recréant.

Romans de Rou, v. 6797.

Ce changement de signification est bien accusé dans un passage de Mouskes :

Or sai jou bien que tu mescrois,
Ki Mahom crois et autres Diex.....
Et pour cou commanc je toi mesme
Que tu recoives saint baptesme,
Et partant viveras en pais,
U tu viégnes, comme mauvais,
Combatre, et soiës recréans.
N'iert pas ensi, dist Agoulans,
Que nos soiëmes baptisié,
Ne vers Mahomet renoiié;
Ainc nos combatrons par itant
Que se vous estes mious créant
Que nous, soiiémes li vencu
Et fourjugiet et recréu.

Chronique rimée, v. 5333.

De bonne origine (1), et on lui donna d'abord sans doute le même sens dans le langage usuel; mais quand on eut cessé d'accorder aux vertus guerrières une estime exclusive, il indiqua la Bonté, la Douceur des mœurs (2), et, quelque temps après, probablement par une réaction momentanée des idées chevaleresques, il prit une acception ironique et ne signifia plus que l'Absence de courage et d'énergie (3). Souvent enfin on perdit de vue la valeur réelle des adjectifs, et on ne les apprécia plus que par les sentiments qui s'y rattachaient. Une pitié commune fit confondre *Captif* et *Malheureux* (4); l'estime publique assimila

(1) Le sens primitif était resté dans ce proverbe: *Oiseau debonnaire de luy-mesme se fait*, cité par H. Estienne; *Precellence du langage françois*, p. 209. Cretin disait même encore dans ses *Poésies*, p. 179:

Et cependant ta plume de bonne aire
Nous veuille escripre ung petit mot ou deux.

On disait également *De mal aire* et *De put aire*:

Kar estes fel e de put aire.

Marie de France, *Dou Bues et dou Leu*, v. 62.

(2) Biaus sire Diex, roi debonere,
Qui le pooir avez do fere.

Des vins d'Ouan; B. N., nº 7218, fol. 217, col. 1.

Et affiert que tous grans princes et puissans seigneurs soivent privez et debonnaires; *Secrets d'Aristote*; B. N., nº 7062, fol. 9, vº.

(3) Il avait cependant commencé par exprimer le contraire: car on lit dans le *Dit du Chevalier au barisel*; B. N., nº 7218, fol. 1, rº, col. 1, v. 13:

Trop biaus de corps et de visage,
Riches d'avoir et de lingnage,
Et si paroit a son viaire,
Qu'el mont n'énst plus dobonaire,
Mes fel estoit et desloiaus.

Nous citerons encore *Large* qui sign. en v. fr. comme en l. Généreux:

Larges et frans et envoisiés;

(*Partonopeus de Blois*, v. 547),

Lourd (du l. *Luridus* Pâle) qui sign. autrefois non seulement Sot, mais Grossièrement fait et Étourdissant

(Prenez moj cousteaux esbrechez,
Mal taillans, lours et tous brechez.

Mystère de sainte Barbe, journée IV.

Tous vous appelle, n'a si sourt
Qui bien n'oye mon hault cry et lourt;

de Deguileville, *Romans des trois pelerinaiges*, fol. 98, rº, col. 2), et *Gros* qui se prenait quelquefois, ainsi que *Grand*, dans l'acception de Noble: voyez Kelham, *Dictionary of the norman or old french language*, p. 117.

(4) En v. fr. *Caitis*, *Cheitis*:

Ja tant cum tu l'onoreras
Ne serras povres no cheitis:
Tant ost li sains tres poëstis.

Wace, *Vie de saint Nicholas*, v. 669.

Le Glossaire de la B. N., fonds de Saint-Germain, nº 1189 (XVᵉ siècle), explique encore *Calamitosus* par *Chetiz*. On lui donnait aussi quelquefois le sens du latin:

Seit arse ceste vile tute
Ainz que s'en parte nostre rute!
Seient en cil mene chaitif
Qui i serrunt bel trove vif.

Benois, *Chronique de Normandie*, 1, 1, v. 1833.

Un nouveau développement de la même idée en a fait le fr. moderne *Chétif*.

la Prudence au Courage (1) et à la Vertu (2), et travestit la signification naturelle de *Preux;* un cheval Épuisé de fatigue fut appelé *Fourbu*, comme s'il eut Bu à contre-temps (3), et au lieu d'exprimer simplement, ainsi qu'en latin, une qualité Agréable, *Souef* indiqua tout à la fois d'une manière précise la Douceur (4), la Mollesse (5), la Bonne odeur (6), la Lenteur (7) et même l'Adresse (8). Cette prédominance du sentiment sur l'idée philologique altéra surtout la valeur des adjectifs qui s'appliquaient exclusivement à une position sociale inférieure : les hautes classes, si facilement imitées par les autres, ne tardèrent pas à y associer une idée de mépris, et ils devinrent insensiblement les mots les plus flétrissants de la langue. *Filou*, *Voleur* (9), *Gredin* (10), *Dur-*

(1) Dist Huélin : Ne pot pas estre;
Prez fu mun pere et mun ancestre.
Mort du roi Gormont, v. 213.

Malgré l'opinion de du Cange, *Observations sur Joinville*, p. 96, le D de *Preudoms* et de l'it. *Prode*, l'esp. *Prozza* et plusieurs textes latins, notamment le *Disciplina clericalis*, p. 159, nous font plutôt rattacher ce mot à *Prudens* qu'à *Probus;* mais quelle que soit son origine réelle, l'idée n'en a pas moins été complétement changée.

(2) Et Ricars, ki fu quens d'Evreus,
Prist feme ki fu sage et preus.
Mouskes, *Chronique rimée*, v. 16442.

Si n'est il mes nule Lucrece.....
Ne prode fame nule en terre.
Romans de la Rose, v. 8695.

Voyez aussi *De la chinchefache*, v. 5.

(3) On écrivait autrefois *Forbeu*, For le temps qu'il devoit boire, comme le dit Estienne dans sa *Precellence du langage françois*, p. 159.

(4) Vostres chiers oncles qui souef vous norri.
Romans de Garin le Loherain, t. I, p. 146.

(5) Tost fu li gorpil endormiz :
Car moult estoit soef ses liz.
Romans de Renart, t. III, v. 28075.

(6) Cum les rives d'erbe e de flors,
E de divers arbres plusors,
Olent suef e dulcement.
Benois, *Chronique de Normandie*, l. II, v. 3019.

(7) Seignurs barons, suef pas alez tenant.
Chanson de Roland, st. LXXXIX, v. 14.

(8) Jus del ceval l'abat, s'a le siéle vuidie;
Tant souef l'abati qu'il ne braist ne ne crie.
Romans d'Alixandre, p. 130, v. 16.

Nous citerons un dernier changement de signification qui ne remonte pas à une époque fort ancienne : Les courtisans estimoient Louis XII un *taquin* pour estre plus retenu en ses dons, disait Pasquier, *Lettres*, l. XII, let. 6, et ce n'est pas une faute d'impression puisqu'on lit dans H. Estienne, *De la precellence du langage françois*, p. 106 : Nous.... disons *Avare* ou *Avaricieux*, *Eschars*, *Taquin*.

(9) Au moins ces deux mots nous semblent-ils venir de l'isl. *Felaus*, Indigent, et *Voladr*, Pauvre. Ce dernier mot avait formé aussi le v. fr. *Volage*, auquel on donnait différentes acceptions injurieuses : Emporté, Téméraire (Mouskes, v. 25366), Vagabond et Imbécile (dans du Cange, t. VI, p. 875, col. 1).

(10) Du goth. *Gredags*, Affamé.

feus (1), *Truant* (2), *Vilain* (3), *Vagabond*, *Pautonnier* (4), *Misérable* (5), *Méchant* (6) et une foule d'autres, nous fourniraient au besoin des preuves matérielles d'un changement trop naturel pour en exiger aucune.

La valeur des substantifs subit des altérations encore plus profondes, et les causes qui les amènent, sont trop diverses, trop personnelles (si l'on pouvait appliquer un tel mot aux résultats de l'histoire d'un peuple), pour être toujours ramenées à des lois naturelles. Sans doute le développement général des intelligences, une connaissance des faits plus étendue et plus

Molière disait encore dans *Les femmes savantes*, act IV, sc. 3 :

Il semble à trois gredins dans leur petit cerveau..

Meurt-de-faim a pris aussi dans la langue populaire de plusieurs provinces le sens de Vagabond, Mauvais sujet :

Quan vo veray que l'Efan
Grele sur lo fan,
Ne vo meti po ran dans la teta
Qu'i sey quoquo mour de fan.

Noëls bressans, p. 12.

(1) Théophilus, li desvoiez,
Li durféuz, li fauvoiez.

Gautiers de Coinsi, *Miracle de Théophile ;* dans Rutebeuf, *OEuvres complètes*, t. II, p. 280.

De l'isl. *Þurfi*, Pauvre, Indigent.

(2) Molt me merveil qu'en cest siecle truant
Non pot esser largos hom ni corteis.

Chanson sur la mort de Richard ; dans Leroux de Lincy, *Recueil de chants historiques français*, t. I, p. 73.

De l'arm. *Truant*, Vagabond ; k. *Truan*, g. et irl. *Trugghanta*, Malheureux.

(3) Habitant à la campagne, dans une *Villa :* Villanus, qui in villis et casis habitat; Vitalis, *Consuetudines neapolitanae*, l. II, tit. 32 : Vous estes filz de Vilain et de Vilaine, et avez lessie l'abit vostre pere et vostre mere, et estes vestu de plus riche camelin que le roy n'est ; Sire de Joinville, *Histoire de saint Louis*, p. 8 : voyez aussi Wace, *Romans de Rou*, v. 6070-6074.

(4) Sor une chaère ensement
Bien entaillice soltiment,
Se fu assis le pontonnier.
Il n'estoit mie pautonier :
Vestuz fu d'un plicon hermin,
Et bien fu chauciez d'ostorin.

Romans de Floire et Blancheflor; B. N., fonds de Saint-Germain, nº 1239, fol. 201, vº, col. 2, v. 13.

Du m. all. *Pallenære*, Habit de voyage : comme *Vagabond*, ce mot signifiait ainsi littéralement Errant.

(5) Il s'emploie encore quelquefois dans l'acception de Malheureux ; mais on donnait dès le XIIe siècle un sens injurieux à *Miserin :*

Wikele pur vostre amur l'a mis a male fin ;
Chasce l'a del pais cum cheitif miserin.

Romans de Horn et Rimenhild, v. 3693.

(6) Littéralement Male cadens : c'est le part. prés. de *Mescheoir :*

Et desrouboit les marchéans :
Mout en i fist de meschéans ;
Il n'espargnoit ne clerc, ne moine.

Dit du Chevalier au barizel, v. 29.

complète, la curiosité chaque jour plus vive des idées pour elles-mêmes, exercent une influence incessante sur l'ensemble du vocabulaire. Loin d'être simplifié par une sorte d'instinct systématique et ramené à ses premiers éléments, le sens des mots se complique et s'élargit souvent, même quand il semble se restreindre (1) : il s'étend de la Nature à l'homme (2), d'une sensation toute physique à une idée intellectuelle ou morale (3), d'une simple circonstance a une réunion de faits complexes (4). Mais il n'en existe pas moins dans les différentes classes de la société des tendances diverses qui tirent, chacune dans son sens, la signification des noms, et sans raison appréciable sont tour à tour vaincues et triomphantes. Quelques esprits, plus préoccupés de la dignité de leurs pensées que de la force et de la couleur de l'expression, recherchent de préférence les mots dont l'idée n'est point comprimée dans des limites trop étroites, et involontairement, par leur propre nature, ils généralisent la signification de ceux qui leur sont les plus familiers (5). C'est ainsi que le Foyer est devenu du *Feu* (6); une Côte, le *Côté* (7); un Soufflet, un *Coup* (8); un Tranchant, de l'*Acier* (9); une Plaisanterie, toute

(1) C'était presque toujours, comme on le verra dans les notes suivantes, le résultat d'une métaphore ou d'une acception emphatique, qui se substituaient à la signification primitive.

(2) *Humeur* (*Humor*, Fluide : *Humeure* sign. encore en v. fr. Breuvage), *Politesse*, *Rondeur*, *Rudesse*, etc.

(3) *Aigreur*, *Colère* (*Cholera*, Bile), *Passion* (encore Souffrance en v. fr.), *Verve* (du l. *Fervor*, Chaleur), etc.

(4) *Chance*, *Débauche*, *Folie*, *Lettre* (v. fr. ; Écrit), *Méchanceté*, *Note* (v. fr. ; Air), *Verdure*, et tous les noms qui se prennent dans un sens général et absolu.

(5) Voilà pourquoi la langue poétique n'employait naguères encore que les expressions les plus générales : *Armes*, *Blés*, *Coursier*, *Guerrier*, *Mercenaire*, *Tissu*, *Voile*, etc.

(6) *Focus:* il avait déjà ce sens en latin à la fin du V[e] siècle:

Cum plueret nox tetra focos, coeloque caduco
Aera per liquidum stillarent undique mortes.

Alcimus Avitus, *De mundi principio*, l. III, v. 50.

Le v. fr. avait conservé les formes *Fuec*, *Fuoc*, et donnait encore à *Fue* le sens habituel de *Focus:* De tous houstel de franche condition de ville ou autres, tenant fue et menage, sera faite aide pour une annee de demi escu une foiz paie ; *Recueil des Ordonnances*, t. III, p. 685.

(7) *Costa;* en v. fr. *Coste.*

(8) *Colaphus;* en v. fr. *Colp :*

Otreiez mei, ke jo n'i faille,
Li primier colp de la bataille.

Romans de Rou, v. 13163.

(9) *Acies.* Dès le XII[e] siècle, on en

espèce de *Jeu* (1); une Maison de campagne, une *Ville* (2), et un Village, un *Pays* entier (3). Mais il arrive plus souvent encore que dans un désir naturel de donner plus de précision à sa parole, le peuple trouve aux substantifs une signification trop générique, trop vague, et par une habitude constante à resserrer leur emploi, il les spécialise de plus en plus et force la langue à ne plus y attacher qu'une seule idée nettement déterminée. *Blé* signifiait d'abord simplement des Feuilles (4), et *Froment* toutes les Céréales (5); *Agonie*, un Combat (6); *Engin*, de l'Intelligence (7); *Fontaine*, de l'Eau (8); *Jument*, une Bête de somme (9);

avait encore généralisé la signification :

Et Begons s'arme o le visage fier
D'aubert et d'iaume, et d'espee, et d'acier.

Romans de Garin le Loherain, t. I, p. 263.

(1) *Jocus;* en v. fr. *Juec.*

(2) *Villa :* on lui donne encore quelquefois dans les monuments écrits le sens du latin :

La vile séoit en un bos;
Moult i ot gelines et cos.

Romans de Renart, t. I, v. 1271.

Voyez les *Moyens d'appel pour le comte de Beaumont*, p. 17.

(3) *Pagus :* il a conservé sa première signification dans *Pays d'Aunis* et quelques locutions pour la plupart populaires, *Pays natal*, *Écrire au pays*, *Avoir le mal du pays ;* à Paris il a même pris le sens de quartier : *Pays latin.* Nous pourrions ajouter *Blâme* (Blasphemia), *Fabliau* (Fabula), *Faix* (Fascis), *Fille* (Filia), *Hôte* et *Ost* (v. fr.; Hostis) *Parole* (Parabola), *Place* (Platea), *Vaisseau* (Vascellum(?) : ce dernier changement est même d'autant plus remarquable que *Navis* est aussi devenu *Nef*), etc. Mais une tendance dont la preuve se trouve à tout instant dans le langage des gens bien élevés, n'a point à s'appuyer sur des faits qui, tout nombreux qu'ils fussent, ne pourraient donner une idée de son influence sur l'histoire de la langue.

(4) Dans un sens emphatique, parce que la fleur est peu apparente : de l'isl., v. all. et v. s. *Blad;* anglo-s. *Blæd;* b. l. *Bladum;* pr. *Blat;* it. *Biada;* v. fr. *Bled.* La même idée a fait donner aussi cette signification à *Grains* (Grana), it. *Grani*, et on la retrouve également dans le finn. *Jyvä.*

(5) *Frumentum :* le v. fr. lui donnait encore quelquefois un sens général :

Il ad enz el chastel asez vin e furment.

Jordan Fantosme, *Chronique*, v. 1446.

(6) Ἀγωνία. Le p. normand emploie encore *Agonir*, *Agoniser*, dans le sens d'Attaquer, Accabler.

(7) *Ingenium :* le v. fr. lui avait aussi conservé sa signification primitive : Dieu donna sens et engin a l'homme; *Discipline de clergie*, p. 5.

(8) A certains termes il lavoit
Le corps saint de fresche fontaine.

Du roi Souvain, fol. b. 1, v°, éd. de M. Trebutien.

Vin ou fontaine i entrast plein galon.

Romans d'Agolant (*d'Aspremont*), v. 447.

Du l. *Fontem*, auquel on a ajouté peut-être comme forme réduplicative et emphatique, l'ar. *Hani.*

(9) *Jumentum :* le pr. et l'it. lui

Pèlerin, un Étranger (1); *Plage*, une Contrée (2); *Pomme*, un Fruit (3); *Taie*, de la Toile (4); *Tempête*, le Temps (5), et *Viande*, un Aliment quelconque (6). Souvent aussi le changement

ont laissé la signification du l.; mais il avait déjà un sens restreint dans la *Chronique rimée* de Mouskes, v. 21962. Le v. 1038 du *Romans d'Agolant* nous fait cependant croire que le v. fr. y avait aussi d'abord attaché une idée plus étendue :

Icit n'est mie ne garz no jumentier.

Évidemment *Jumentier* sign. ici Valet d'écurie, Goujat. En espagnol le sens de *Jumenta* a été aussi restreint : il ne se prend plus que dans l'acception d'Anesse.

(1) *Peregrinus*. Le b. l. lui donnait aussi le sens de Pèlerin : Miles quidam, a pago Burgundiae nomine Pagano *Paganus* ipse dictus, venit Jerusalem peregrinus; Mapes, *De nugis curialium*, l. I, ch. 18. Un ms. inédit des miracles de la Vierge, en contient même un intitulé : *De peregrino sancti Jacobi*; B. N., fonds de Saint-Victor, n° 670 (XVI[e] siècle), fol. 177, v°.

(2) *Plaga* : dans son *Glossaire de la langue romane*, Roquefort indique comme ayant conservé le sens latin *Plagues*, et dit qu'on le restreignit encore à ne plus signifier qu'une Pièce de terre. Colgrave explique également *Plage* par Climate, Land, Region, et il ajoute : An open and shallow road. On lit même dans une charte de 1290: Ai vendu et otroie... por sessante sis sols d'annuel rente tornois assis sur la plage as dis religieux... laquelle plage est assise en ladite paroisse de Caudebec; dans du Cange, t. V, p. 294, col. 3.

(3) *Pomum* : *Pomerium* a encore le sens général de Verger, dans Matthieu Paris, *Historia major*, p. 251 et 266.

(4) *Tela* ; on dit encore en Normandie · *Toile d'oreiller*. Le v. fr. donnait déjà à *Teie* le sens d'Enveloppe :

La sist l'emperere sur un cuisin vaillant :
La plume est de oriol, la teie d'escarimant.

Voyage de Charlemagne, v. 289.

Tela y avait même pris plusieurs autres significations spéciales : *Tayole*, Ceinture en toile des mariniers; *Toaille*, Serviette; *Toeille*, Drap de lit ; *Touaille*, Parement d'autel; *Toullon*, Torchon.

(5) *Tempestas* : on lui donnait déjà dans la bonne latinité ce sens spécial :

Tempestas venit,
Confringit tegulas imbricesque;

(Plaute, *Mostellaria*, act. I, sc. II, v. 27);

mais c'était par une figure de rhétorique, si peu générale, qu'on s'en servait aussi dans une acception toute contraire :

Dum tempestates assunt, et vivida tellus
Tuto res teneras effert in luminis oras.

Lucrèce, *De rerum natura*, l. I, v. 179.

Tempeste avait d'abord conservé le sens du latin : En cele tempeste vindrent li Normant la seconde fois jusques a Paris ; *Chronique de Saint-Denis*; dans le *Recueil des historiens de France*, t. VII, p. 132. Peut-être, malgré l'all. *Orkan* et l'angl. *Hurricane*, *Orage* vient-il aussi de *Aura*.

(6) *Vivenda*. Philippe de Vitry disait encore dans son *Ovide moralisé*:

Et vouloit monstrer par raison
Qu'il n'est pas drois que mortels hom
Doië destruire et affoler
Autre corps, pour soi saöuler.
Autres viandes sont assés
Dont on peut estre respaissés
Et puet on convenablement
Mengier pour son soustenement
Bles et roisins, poires et pommes :

successif des choses amena de grandes modifications dans la valeur des mots : il leur fallait s'éloigner de leur ancienne signification pour continuer à rendre une idée naturelle, et rester dans la langue. Forcé de recourir à la violence pour subvenir à son existence, le malheureux qu'on avait mis au ban, le *Bandit*, fut bientôt assimilé à un Brigand (1). Les habitudes de la vie acquirent avec le temps plus d'élégance, et l'on ne se contenta plus du bien-être qui avait suffi à ses ancêtres : les *Bordes* où ils avaient vécu ne parurent plus convenir qu'à des animaux (2), et aux créatures qui s'en rapprochaient par leur immoralité (3) : d'Habitations bâties à pierre sèche qu'elles étaient d'abord, les *Masures* elles-mêmes prirent le sens de Méchantes maisons tombant en ruines (4). Quand la forme des plus grossiers vêtements eut

De tels viandes se paisse homme,
Herl es doulces, et choux, et lait.

Œuvres, p. 97.

Gibier semble également venir de *Cibus*, et avoir encore plus restreint sa signification primitive. L'isl. *Mat*, Nourriture, Mets, est devenu aussi en v. fr. *Mat*, et en p. normand *Mattes*, Lait caillé. Une restriction toute contraire a eu lieu en espagnol où le Mouton s'appelle *Carnero*, littéralement la Chair, et le nom que les Celtes donnaient au Cochon dont, comme on peut l'induire de la *Loi salique*, ils faisaient leur principale nourriture, se rattache à la même idée: au moins croyons-nous à la liaison directe de l'arm. *Muc*, k. et g. *Moch*, avec l'hébreu *Makel*, Nourriture, et le rabbinique *Mak*, Chair.

(1) *Bandits* sign. Proscrit en b. l.; *Banditus* ne se trouve guère que dans les écrivains nés en Italie: en v. fr. *Bandolier*.

(2) De l'anglo-s. *Bord*. On lit encore dans la préface des *Nouvelles de la reine de Navarre :* Les deux jeunes gentilshommes logés en une borde tout joignant de là. On appelait même de ce nom la dernière classe de paysans des *Bordiers*. Le v. all. *Bur* sign. aussi Habitation, et l'on trouve dans des *Lettres de grâce* de 1456 : Pour aller devers leurs bories ou maisons (dans du Cange, t. I, p. 733, col. 1). Mais on appelle maintenant en Auvergne l'Étable aux vaches, *Buron*, et en Normandie l'Étable aux cochons, *Buret*.

(3) On lit encore dans le Miracle intitulé *Comment Nostre-Dame garda une femme d'estre arse:*

Une estacho drescier et mettre
Ou viez bordel, qui est maison
Gaste

(*Théâtre français au moyen âge*, p. 347);

mais on trouve déjà dans les *Actes des Apôtres*, l. VI :

Le sire grant de mon grant pere
Fut pendu d'un joly cordeau :
Ma grant mere fut au bordeau
S'esgallant et menant grant chere.

(4) Il vient sans doute de *Maceria:* c'est en ce sens qu'il est employé dans le *Romans d'Alixandre*, p. 211, v. 7 :

Ronpent le fondement qui soustient les masieres;

été remplacée par une plus commode et plus riche, on ne donna plus le nom de *Bure* qu'aux Étoffes grossières dont on les faisait habituellement (1), et leurs *Bords* devinrent des Rubans et des Broderies (2). Les changements introduits dans l'art de la guerre par l'invention de la poudre, firent renoncer à la plupart des armes défensives dont on ne sentait plus que l'extrême incommodité, et le Tissu de mailles qui couvrait la tête ne signifia plus qu'un *Camail* en étoffe légère (3). Le défaut de culture rendit naturellement les terres restées indivises moins fertiles que les autres, et l'on appela de leur nom générique de *Lande* (4) toutes les Propriétés en friche (5). Quand on eut perfectionné la forme

dans le *Conte des vilains de Verson*, v. 112, éd. de M. Delisle:

Ja n'i metra pierre en closture
Ne n'i fera mur ne maisiere.

et Kelham explique *Masere* par Mur. Le p. normand appelle même encore une Cour entourée de bâtiments *Cour masurée*. *Masura* sign. certainement Maison dans une charte de 1202, publiée par M. Léopold Delisle: Statutum est quod ego Gila et ego Marsilia daremus unicuique masurae quater viginti pedes terrae in longitudinem et tantum in latitudinem; *Études sur la classe agricole et l'agriculture normande au moyen âge*, p. 632. On avait même sans aucun doute fini par lui donner le sens d'une Habitation entourée d'un clos, d'une *terre salique*: In parrochia Beatae Mariae de Combon, pro quadam masura seu clausagio continente triginta et octo pertiquas et dimidiam terrae; *Charte de* 1304; *Ibidem*, p. 37. Une masure avecques les materes et surfais de boys dessus estans; *Charte de* 1389; *Ibidem*, p. 36. La tendance naturelle du français à la nasalisation nous empêche de rattacher *Masure* à *Mansura*, quoiqu'on trouve dans une charte du XIII[e] siècle: Et unum costillum quod est inter mansuram Muriel de Valle; *Ibidem*, p. 485.

(1) Pallium fimbriatum suivant le Scholiaste de Perse: l'isl. donnait aussi à *Bura* le sens de Vêtement grossier. Peut-être cependant, ainsi que nous l'avons dit, p. 119, note, est-ce au contraire l'Étoffe qui a donné son nom au Vêtement.

(2) De l'isl. *Bord*, qui est devenu *Bordure*, et par la métathèse du R *Broderie*.

(3) Du l. *Capitium ex maculis*, en pr. *Capmalh*. Et coula tout outre le camail qui estoit de bonnes mailles, et lui entra au col; Froissart, *Chronique*, t. II, ch. 66.

(4) Du v. all. *Lant*, goth. et isl. *Land*, Terre.

(5) Dans le XII[e] siècle on lui donnait encore quelquefois la signification germanique:

Gormond li lanca une cambre;
Parmi le cors li vait bruiante,
Del autre part fiert en la lande.

Morl de Gormond; dans M. de Reiffenberg, *Chronique de Mouskes*, t. II, p. XII.

Mais dans une traduction des Psaumes qui remonte au même temps *Tunc exaltabunt omnia ligna sylvarum* est rendu par *Dunc loerunt tuit li fust de la lande* (dans Raynouard, *Grammaire comparée*, p. 331), et on lit dans le *Despit au Vilain*, v. 30:

que les Romains donnaient aux Chars, la *Charrue* ne fut plus qu'une Machine pour labourer la terre (1). Le mot *Volume* ne put plus exprimer que la Grosseur d'un livre, lorsqu'au lieu de rouler une seule bande de parchemin sur elle-même, on en relia différentes feuilles ensemble (2), et le prix élevé qu'il coûtait fit restreindre aux titres importants le nom de *Charte* qui n'avait dans le principe désigné qu'un Écrit (3). Quel que fût leur âge, les gens d'une classe supérieure s'appelèrent tous des *Seigneurs* (4), et bientôt ce ne fut plus qu'un titre banal et une simple formule de politesse (5). On attribua à toutes les Belles-mères le cœur haineux d'une *Marâtre* (6), et le sens de *Libertin* fut entièrement

Il déussent parmi les landes
Pestre[s] herbe avoec les bues cornus.
Jongleurs et trouvères, p. 108.

(1) De *Currus*, dont le b. l. *Carruca* avait d'abord conservé la signification: Jam vero valefaciens puella, post lacrymas et oscula, cum de porta egrederetur, uno carrucae effracto axe, omnes *mala hora* dixerunt; Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica Francorum*, l. VI, par. 45: voyez aussi *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle V, p. 100. Les charrues gauloises avaient autrefois deux roues (Pline, *Historiae naturalis* l. XVIII, ch. 18), peut-être même quatre: Si carrucam involat, aut rumpit rotas in priori parte; *Lex Alamannorum*, tit. LXXXXVI. Celle qui est représentée dans la bordure inférieure de la tapisserie de Bayeux en a même encore quatre: voyez Jubinal, *Anciennes tapisseries*, pl. III et IV. Au reste, c'était aussi probablement la première forme de la charrue romaine (*Aratrum*), car le sc. *Ara* sign. Roue.

(2) *Volume* semble même avoir encore le sens de Rouleau dans des *Lettres de grace* de 1380: L'exposant et aucuns ses complices entrerent de nuit en la maison du bedel de l'estude de Tholouse, et prindrent en icelle... un volume et unes viez concordanses de theologie; dans du Cange, t. VI, p. 877, col. 2. *Rôle* vient également de l'isl. *Rolla*, Rouleau.

(3) Li mesages repaire quant se carte ot ballie.
Romans d'Alixandre, p. 47, v. 9.

Bulle ne signifiait non plus d'abord que le Sceau de plomb attaché aux actes émanés du Saint-Siège.

(4) Du l. *Senior*: l'isl. *Rik*, v. all. *Richi*, Puissant, n'exprime plus non plus que la Fortune. On lit encore dans la *Chanson de Roland*, st. CXCII, v. 8:

Li amiralz est riches e puisant,

et dans Bosch, *Titols de honor de Cathalunya*, p. 320: Los richs homens eren aixi anomenats, no per ser richs o tenir molt bens, sino per esser de clar linatje y poderosos.

(5) *Monsieur* est certainement une contraction de *Monseigneur*. Quelles que soient les formes de la politesse, elles tendent toujours à élever les autres au-dessus de soi: on s'incline pour saluer et l'on se découvre la tête; on se nomme et l'on marche le dernier; on ne signe qu'au bas de la page; on donne le titre d'*Altesse*, d'*Éminence*, de *Grandeur*, etc.

(6) Le l. *Matertera*, contraction de *Mater altera*, sign. Sœur de la mère, et *Marâtre*, sa forme française, désignait d'abord seulement la

changé, quand les esprits indépendants et libres des opinions reçues qu'il avait d'abord qualifiés (1), se furent affranchis aussi des règles de conduite universellement admises, et abandonnés à une vie licencieuse.

Ces simples modifications ne suffirent même pas toujours à une population d'une activité d'esprit incessante, dont une langue incomplète trahissait à chaque instant les efforts : il lui fallait souvent employer les mots dans un sens métaphorique et en transposer la signification. Beaucoup de ces images restèrent dans le domaine de la poésie et n'exercèrent aucune action directe sur le vocabulaire, mais quelques-unes n'étaient, pour ainsi dire, ni individuelles, ni fortuites : on en reconnut tout d'abord la justesse et la légitimité, et l'on se complut à les substituer à une acception toute traditionnelle. Ainsi la partie active et intelligente de l'homme, la tête, devint un *Chef* (2); une Lampe, une *Lucarne* (3); la Vengeance, de la *Rage* (4); le Moule

Femme du père. Pasquier disait même encore : On se sert du mot de *Parastre*, comme de *Marastre*, pour descouvrir celui que nostre mere a espouse en secondes nopces ; *Recherches de la France*, l. VIII, ch. 30. Voyez en des exemples dans *Bauduins de Sebourc*, ch. XXIV, v. 763 et 764.

(1) C'est déjà sans doute en ce sens qu'il faut entendre *Libertini* dans ce passage des *Actes des Apôtres :* Surrexerunt autem quidam de Synagoga quae appellabatur Libertinorum, et Cyrenensium, et Alexandrinorum, et eorum qui erant a Cilicia et Asia, disputantes cum Stephano (ch. VI, v. 9), quoique Suidas ait dit en l'ayant en vue : Λιβερτινοι, Ὄνομα ἔθνους. Bouhours disait encore : *Libertin* signifie quelquefois une personne qui vit à sa mode, sans néanmoins s'écarter des règles de l'honnesteté et de la vertu. Ainsi on dira d'un homme de bien, qui ne scauroit se gesner et qui est ennemi de tout ce qui s'appelle servitude : Il est *libertin ;* Il n'y a pas un homme au monde plus *libertin* que luy. Une honneste femme dira mesme d'elle jusqu'à s'en faire honneur : Je suis née *libertine ; Remarques nouvelles*, p. 389.

(2) De *Caput*, plutôt que de Κεφαλη, comme *Cheval* (Caballus), *Cheveu* (Capillus), *Chèvre* (Capra). *Chef* s'emploie encore dans le style poétique avec son acception littérale: *Le chef ceint de lauriers*. On dit aussi en parlant de reliques: *Le chef d'un Saint*.

(3) De *Lucerna :* il se prenait aussi dans l'acception de Lumière :

La sus amunt pargetent tel luiserne,
Par la noit la mer en est plus bele.

Chanson de Roland, st. CLXXXVI, v. 5.

Le vieux-français donnait également à *Lumière* le sens de Fenêtre, Ouverture.

(4) De l'isl. *Ræki ;* en v. fr. *Rache :* le pop. *Rageur* se rapproche du sens primitif.

où le lait avait durci, du *Fromage* (1); une Marque, une *Flétrissure* (2), une *Condition élevée* (3), une *Blessure* (4), des *Armoiries* (5), un *Bouclier* (6), et le Métal, une *Médaille* (7), un *Casque* (8), un *Tambour de basque* (9), une *Trompette* (10) et un *Timbre.* Le mot qui signifiait Domaine fut transporté au *Donjon* qui en garantissait la libre possession (11); une nouvelle figure

(1) Du l. *Forma;* v. fr. *Fourmaige:*

Furmaiges qui dedens esteient
E seur une eloie giseient.

Marie de France, *Dou Corbel e d'un Werpilz*, v. 5.

Le pr. *Formagge*, le cat. *Formatge* et l'it. *Formaggio* ont été formés par la même image.

(2) Du v. all. *Març*, isl. *Mark.*

(3) Dans la locution *C'est une personne de marque:* on en avait fait aussi le v. fr. *Marche*, Limite, Frontière, le radical de *Marquis*, qui s'est conservé dans le nom de La Marche:

Mult l'ont cil de ses marches creimu e redoté.

Romans de Rou, v. 2633.

(4) Du v. all. *Blässe*, ,Signe Marque: le v. fr. sé servait aussi de *Mere* dans cette acception:

Kar li dux le r'a si ateint
Quo tot son glaive li empeint
Par mi l'escu e par le osbere,
Si qu'es costez perent li mere
Si doleros qu'en mi la veie
L'en dovale do (l. del) cors le feie.

Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, l. II, v, 9494.

(5) *Blason.*

Assez to recongnust a son dore blason,
Car d'Espaigne portoit tout plain l'escu roion.

La Vie vaillant Bertran du Guesclin, v. 16139.

(6) Quar tant que jon arai si entir mon blason,
Et le haubere el dos et le héaume en son,
Ne partirai del camp.

Romans d'Alixandre, p. 108, v. 19.

Le pr. *Blezo* avait pris la même signification.

(7) Du l. *Metallum: Metalla* n'appartenait pas à la langue littéraire.

(8) *Timbre;* du m. all. *Zimber:* c'est le nom qu'on lui donne encore dans la langue du blason. Il semble n'avoir signifié d'abord que *Cimier*, peut-être parce que c'était la principale partie du casque qui fût en métal; du moins on lit dans de Deguileville, *Romant des trois pelerinaiges*, fol. 43, r°, col. 2, éd. de Barthole et de Jehan Petit:

Lances et escus paincturez,
Haulmes bruniz et hault timbrez.

(9) Assez i ot tableterresses
Ilec entor, et tymberesses
Qui moult savoient bien joer,
Et ne finoient de ruer
Le tymbre en haut, si recuilloient
Sor ung doi, c'onques n'i failloient.

Romans de la Rose, v. 757, éd. de Méon.

(10) S'ot buisines et cors, et ot timbres soner.

Romans d'Alixandre, p. 123, v. 2.

Le mot l. *Aere* ou *Aeramen* avait subi le même changement:

Lors si a fait sonner ses trompes
A grans alainnes et alonges.
Moult sounerent (*sic*) bien les arainnes.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 21769.

Mais Virgile avait déjà dit, *Aeneidos* l. VI, v. 165:

Aere ciere viros, Martemque accendere cantu.

(11) Du l. *Dominium* ou du b. l. *Domnio:*

D'Evreux la dominion
Fut au roy Charles rendue.

Eustache Deschamps, *OEuvres*, p. 159.

Nous avons cependant indiqué comme possible une étymologie celtique, p. 136, note 9.

fit appeler du même nom la Propriété qu'il assurait au seigneur (1) et le Péril dont il menaçait les autres (2). Le *Tort* fut regardé comme une déviation de la Droiture (3), et, quand la superstition des auspices fut entièrement abolie, le vieux-français *Senestre* ne répondit plus à rien de réel (4); il n'exprimait la

(1) ***Domigerium*, *Danger***; en v. fr. ***Doingier*, *Dongier***. Il ne signifiait pas une simple seigneurie, mais un droit, une propriété réelle, qu'on évaluait pour les bois au dixième de la valeur du fonds:

Et si ont les pois quitement,
Et des balances sans trecier
La signorie et lo dangier.

Mouskes, ***Chronique rimée*** v. 1141.

En 1311, Raoul de Meulan déclara aux moines de Troarn n'avoir en lour mares, en lour cignes, en lour garenne et deffens, justice, segnorie ne danger; dans M. Delisle, ***Études sur l'agriculture normande***, p. 488.

(2) ***Être en danger*** signifiait d'abord ***Être sous la puissance*, *dans la dépendance de quelqu'un***:

Fils a putain, dient auquant,
Por kei nus leissum damagier?
Metum nus fors de leur dangier;
Nus sumes homes cum il sunt.

Wace, ***Romans de Rou***, v. 6024.

Certes or fusse mort mon voel,
Quer mout ait (*sic*) grant ire et grant doel
Que je sui en autrui dangier
Por mon boivre et por mon mengier.

Chastoiement, conte XXVII, v. 85.

L'isl. ***Bali***, Monticule, Hauteur qui domine le pays, était également devenu ***Baille***, Enceinte fortifiée, Barrière:

Les treis bailles du chastel
Ki sunt overt au kernel,
Qui a compas sunt envirun
E defendent le dungun.

(Robert Grosteste, ***Chastels d'Amour***; dans Warton, ***History of the english poetry***, t. I, p. 88.

Grande fut la bataille a bailles de sapin.

Bauduins de Sebourc, ch. XXII, v. 87.

Voyez aussi le ***Romanz dou Chevalier au lyon***; dans le ***Mabinogion***, t. I, p. 136), et l'on en avait fait ***Bail*, *Baillie***, Possession, Gouvernement:

Si ot Roume la signorie
Sor tot le mont, et la baillie.

Mouskes, ***Chronique rimée***, v. 156.

Sans qu'aucun autre, tant soit prochain du lignage, puisse entreprendre bail ou regence et gouvernement du royaume; ***Lettres patentes*** du 26 décembre 1407. C'est même l'origine du v. fr. ***Bailler***, Donner.

(3) ***Droit*** vient par une figure semblable du l. ***Directum***, et un rapport analogue se retrouve dans le sax. ***Woh***, Tors, et ***Wohm*** ou ***Wom***, Vice, Défaut.

(4) Nous le savons positivement par Festus: Sinistrae aves, sinistrumque est sinistimum auspicium, id (est) quod sinat fieri. Varro, l. V ***Epistolicarum quaestionum***, ait: A deorum sede cum in meridiem spectes, ad sinistra(m) sunt partes mundi exorientes, ad dexteram occidentes; factum arbitror, ut sinistra meliora auspicia quam dextera esse existimentur; ***De verborum significatione***, p. 145, éd. de Rome, 1581: le sc. ***Nâma*** signifiait même à la fois Gauche et Beau. Mais tout en confirmant ce fait curieux, Cicéron nous dit que de son temps il était particulier aux Romains: Nobis sinistra videntur, Graiis et Barbaris dextra meliora; ***De divinatione***, l. II, ch. 39. En effet le même mot hébreu et arabe (***Imin***) signifiait Droite et D'un heureux augure; on lit dans l'***Iliade***, l. II, v. 353:

Gauche que par une tradition païenne, aussi contraire à l'intelligence qu'à la foi, et on le remplaça insensiblement par un autre mot, pris aussi dans un sens métaphorique, qui indiquait la supériorité habituelle de la main Droite (1). Dans ce remaniement général qu'amène inévitablement la succession des peuples, toutes les idées qui disparaissent emportent avec elles une partie du sens des mots, et toutes celles que développent incessamment un esprit et des circonstances nouvelles, ne tardent pas à marquer leur empreinte dans le vocabulaire. Il n'est pas jusqu'aux formes grammaticales elles-mêmes qui ne modifient quelquefois la valeur des mots d'une manière complète: ainsi, par exemple, *Rien* qui, comme sa racine latine, signifiait autrefois une Chose (2), semble à présent n'en plus exprimer que l'absence (3). Tous les éléments du français ne se prêtaient pas cependant à ces changements avec la même complaisance, et c'est là un fait important

Ἀστραπτων ἐπιδεξι', ἐναισιμα σηματα [φαινων,

et dans le *Völo-spa*, st. v:

Sol varp sunnan, sinni mana,
Hendi inni högri um himin-iodyr.

Le nom de *Sinistrum*, entendu comme le faisaient les Romains, n'aurait donc pu convenir à la Gauche dans les idées des Gaulois et des Germains, lors même que le christianisme n'en eût pas repoussé le principe.

(1) En l. *Dextera*, sous-entendu *Manus*; l'isl. *Hægri hönd* offre à peu près le même sens, et le m. all. *Bezzer hant* sign. la Meilleure main. Nous croirions donc volontiers que *Gauche*, dont on ne trouve cependant aucune trace dans les monuments écrits avant le XVI[e] siècle, existait depuis longtemps dans la langue du peuple, et vient du celtique: en arm. *Gwasoc'h* sign. encore Pire, Plus mauvais, et le *g. Ciotach* a les deux acceptions que le fr. a données à *Gauche*. A cette racine plutôt qu'au v. all. *Wenkjan* se rattache aussi sans doute le v. fr. *Gauchir*, *Guenchir*, Se détourner mal à propos, Donner à Gauche:

Dient que li reiz senz boisdie
Vers lui de bon quor s'umelie
A pais garder e a tenir,
Leiaus e fine senz guenchir.

Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, l. II, v. 3486.

Si, comme nous en avons reconnu la possibilité, p. 161, *Gauche* venait de Γαυσον, Tortu, ce serait une métaphore analogue, qui exprimerait également une idée opposée à *Droite*.

(2) Du l. *Rem*:

Proier vous volroie une rien.

Romans de la Violette, v. 3486.

(3) Ainsi que nous l'avons dit, on ajoutait à la négation latine un substantif qui lui donnait plus de force, et comme *Rien*, de même que *Personne*, fut beaucoup plus souvent employé dans ce sens que dans un autre, on y attacha insensiblement une idée négative.

qui permet de reconnaître l'origine réelle de quelques mots. Si l'on en excepte celles qui étaient entrées dans la langue populaire avant l'invasion des Germains, et qui doivent se retrouver presque toutes dans le vieux-provençal, les racines grecques n'étaient plus connues que des érudits de profession, et par respect pour leur science, ils ne les employaient que dans un sens littéral. Les restes du celtique ne s'étaient conservés que dans les derniers rangs du peuple : la nécessité seule avait forcé les classes élevées à lui emprunter quelques mots dont le sens précis et l'idée généralement peu élevée auraient abaissé l'expression au lieu de lui donner plus de couleur et d'énergie. Souvent au contraire le latin se prenait dans une acception figurée ; mais une tradition généralement répandue en avait tellement déterminé la signification qu'elle s'oubliait bien difficilement et persistait à côté des métaphores le plus fréquemment répétées. Il n'en était pas ainsi des idiomes teutoniques : le sens exact des mots n'y était fixé ni par des textes religieux ni par des œuvres littéraires, et lorsqu'une heureuse image venait à en renouveler la valeur, des habitudes populaires, opiniâtrément enracinées, ne s'opposaient point à leur changement et ne les ramenaient pas à leur acception primitive.

CHAPITRE XI

Des changements de la Grammaire

Quoique, ainsi que nous l'avons vu, l'ensemble des langues ait sa raison dans l'histoire et dans la nature des peuples, il y a souvent, dans le choix des mots, des raisons toutes fortuites de temps, de lieu et de personne qui ne permettent pas même de songer à expliquer la formation du vocabulaire avec une rigueur

philosophique. S'il était possible de remonter à l'origine de chaque mot, on trouverait même presque toujours, comme cause première de son adoption et de sa forme, des préférences individuelles que leur nature et les circonstances au milieu desquelles elles se sont produites, ont fini par rendre générales. Mais si l'intelligence accepte avec une sorte d'indifférence des expressions jusqu'alors inconnues ou même étranges, qui facilitent ses relations et concourent au principal but de la parole, elle ne subit point complaisamment des moules de phrase antipathiques à sa pensée; elle ne s'impose point à elle-même des habitudes qui contrarient ses mouvements naturels, et l'entravent. Ce n'est ni par une rencontre accidentelle ni par l'imitation inintelligente d'une même langue que tous les idiomes qui se sont développés en Europe, pendant le moyen âge, ont adopté des règles grammaticales si généralement semblables (1): c'est parce que les peuples eux-mêmes se constituaient sous l'influence des mêmes idées intellectuelles et morales, et que la grammaire est la forme logique de la pensée. Si étrangères qu'on les croie à l'action générale de l'histoire, si arbitraires et si incohérentes qu'elles paraissent d'abord, les formes grammaticales ont leur principe, nous dirions volontiers leur nécessité, dans la nature du peuple et le degré de civilisation où il est arrivé: lors même qu'il les reçoit des autres nations, en réalité il les trouve et ne gagne à ses emprunts, qu'un peu de temps et la faculté de ne pas les inventer lui-même. Si, comme on l'a prétendu naguères dans un livre qui a fait quelque bruit (2), les idiomes avaient dès leur origine une unité systématique à laquelle ils ne parviennent pas même quand

(1) Voyez Raynouard, *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine;* Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen;* Diefenbach, *Ueber die jetzigen romanischen Schriftsprachen*, et Fuchs, *Ueber die sogenannten unregelmässigen Zeitwörter in den romanischen Sprachen.*

(2) *Des variations du langage français depuis le XIIe siècle*, par M. Génin: l'auteur est d'ailleurs beaucoup trop spirituel pour n'avoir pas attaqué lui-même sa théorie. Ainsi, il a dit p. 48: C'est un des nombreux abus d'un temps où il n'existait point de code pour la grammaire ni pour l'orthographe; et p. 52:

ils ont acquis tous les perfectionnements dont ils sont susceptibles, il ne faudrait que remonter à leur berceau pour distinguer les irrégularités accidentelles de ce qui constitue l'essence de la langue et y reconnaître la trace des influences étrangères ; mais cette perfection primitive n'est pas seulement contraire à la vérité des faits, elle répugne à la nécessité des choses, ou l'histoire est une aveugle mêlée sans motif et sans but. Toutes les formes grammaticales se rattachent par des liens étroits aux développements intérieurs, à la vie même des peuples, et l'on ne saurait chercher la source de notre grammaire dans l'idiome des nations hétérogènes qui ne prirent qu'une part insignifiante à l'organisation de nos ancêtres en un peuple indépendant. Quelles que fussent les analogies qu'on parviendrait à y découvrir, elles tiendraient à des rencontres ou à des imitations toutes fortuites qui se seraient, pour ainsi dire, juxtaposées à la langue sans exercer aucune influence sur son esprit ni sur ses règles (1). Le latin seul doit ainsi être considéré comme la base, ou pour parler plus justement, le point de départ de la grammaire française, et la philologie confirme par des faits positifs les inductions qu'une critique plus élevée trouve dans la philosophie de l'histoire : son vocabulaire tout entier est entré dans la nouvelle langue (2), et quoiqu'elle ne l'eût accepté que sous bénéfice d'inventaire, comme l'avenir accepte le passé, il lui fallut de longs

Nos pères écrivaient *Chall* et prononçaient *Caud :* cela vient de ce que rien n'était fixé, pas plus la forme des mots que la valeur des lettres et la nécessité des règles.

(1) Les savants sont arrivés aux mêmes résultats par des considérations toutes philologiques. Il n'est aucune de ses formes grammaticales (du français) dont une forme latine ne soit le principe ; Ampère, *Histoire de la formation de la langue française*, p. 34. Die fremden einwandernden Völkerschaften, grössentheils von germanischem oder den Germanen verwandtem Stamme, haben den Umbildung des römischen eine grosse Anzahl von Wörtern zugeführt; allein in dem grammatischen Theile lassen sich schwerlich irgend bedeutende Spuren ihrer Mundarten auffinden ; W. von Humboldt, *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, p. CCCIII.

(2) Nous avons déjà eu l'occasion d'en citer tant d'exemples que nous nous bornerons à indiquer *Caut* (Cautus), *Oixurs* (Uxor), *Paluz* (Palus), *Recet* (Recessus), *Sagete* (Sagittā), *Saler* (Salire), *Voragine* (Voragineu):

efforts pour se dégager des mots trop exclusivements romains qui ne suffisaient plus à sa pensée ou l'embarrassaient d'idées incomplètes ou surannées. La plupart des formes latines avaient même reçu de l'habitude une sorte de consécration qui ne permit pas toujours au français d'abolir entièrement les plus contraires à ses tendances analytiques : il se borna d'abord à les

Qui par engin subtil et caut
Envoyoit au peuple d'en bas,
Plus leger que ne fait un haut
La vertu de paix par soulas.

Representations faictes a l'entree du roy Charles VIII; dans le *Cérémonial françois*, p. 215.

Dunc le remembret des fius e des honnrs,
E des pucele e des gentilz oixurs.

Chanson de Roland, st. LXIV, v. 7.

Je demeure, respond elle, entre ces roseaux qui croissent en ces creux maretz ou vieux paluz; *Facecieuses nuicts*, t. II, p. 357. Ce mot s'est conservé dans le nom que l'on donne encore quelquefois à la mer d'Azov (*Palus-Méotide*). David s'en partid d'iloc, e mest la ou il truvad asseur recet en Engaddi; *Quatre livres des Rois*, p. 93.

Car si l'oeillere assez n'estoit
Estroicte, entrer dedens pourroit
Telle sagete qui l'occiro
Pourroit bien ou autrement nuire.

Deguileville, *Romant des trois pelerinaiges*, fol. 59, r°, col. 2.

Celes salent plus tost que vent;
Si li ont molt tost aporté.

Guillaume li clers, *Aventures Fregus*, p. 189.

Avient ke cil cui avarisce navret, voit un altre plonchier el voragine de luxure; *Moralité sur Job*; B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis, fol 12, r°. La forme était aussi bien plus fidèlement conservée: ainsi on disait *Aneme* (Anima; *Roman de Horn et Rimenhild*, v. 3209), *Angele* (Angelus; *Voyage de Charlemagne*, v. 672), *Cadeir* (Cadere; *Chanson de Roland*, st. LXII, v. 16), *Lethece* (Laetitia; *Chanson de saint Alexis*, st. XIV, v. 5), *Nuisir* (Nocere; *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*, p. 16, v. 20), *Rere* (Radere; *Livres des Rois*, p. 152), *Taisir* (Tacere; Mouskes, v. 11097), *Virgine* (Virginem; *Chanson de saint Alexis*, st. XVII, v. 4), etc. Un grand nombre de mots latins, depuis longtemps étrangers au français, sont même restés dans nos différents patois: ainsi on emploie encore dans la Haute-Auvergne *Nora*, Belle-fille (de *Nurus*), *Scondre*, Cacher (de *Abscondere*), *Steba*, Manche de charrue (de *Stiva*); dans la Bresse *Aura*, Vent léger (de *Aura*), *Ran*, Balai (de *Ramus*); en Dauphiné *Huert*, Jardin (de *Hortus*), *Pertuis*, Trou (de *Pertusus*), *Veiperna*, Soirée (de *Vespertinum*); dans le Jura *Nailles*, Dragées de baptême (de *Natalitia*), *Oune*, Tâche d'un ouvrier (de *Onus*), *Salla*, Siège (de *Sella*: le fr. a conservé le diminutif *Sellette*); en Languedoc *Aret*, Bélier (de *Aries*), *Doutiou*, Tonneau (de *Dolium*), *Lus*, Merlan (de *Lucius*: le fr. a donné un tout autre sens à *Merluche* qui a sans doute la même racine); dans la Meuse *Coffinotte*, Petit panier (de *Cophinus*), *Hirsu*, Velu (de *Hirsutus*), *Marender*, Goûter (de *Merenda*); en Normandie *Clavette*, Espèce de verrou (de *Clavis*), *Corline*, Couverture de lit (de *Cortina*), *Lime*, Fossé plein d'eau (de *Limes*); A Reims *Egrot*, Malade (de *Aeger*: peut-être *Malingre* a-t-il la même racine), *Mouver*, Remuer (de *Movere*), etc.

rendre plus logiques et plus simples. Par une conséquence naturelle de la fixité qu'elles devaient aux chefs-d'œuvre classiques, elles avaient acquis une force de cohésion qui résistait aux changements de la grammaire, et retarda les progrès naturels de la langue. Peut-être même, au XIIe et au XIIIe siècles comme au XVIe, le latin littéraire usurpa-t-il sur la syntaxe une influence qui faussa pendant quelques temps les développements du nouvel idiome. La latinité vulgaire dont il était sorti avait gardé, même à Rome, bien plus d'irrégularité et d'incorrection que la langue élégante et un peu artificielle que des philologues plus ou moins Grecs avaient façonnée dans une longue suite d'ouvrages. Le français véritable, celui qui courait dans les rues et que les mères apprenaient à leurs enfants, était nécessairement plus original et bien moins latin qu'il ne le paraît dans les imitations préméditées de quelques savants, et dans des traductions qui conservent toujours un reflet, et souvent le caractère de leur première forme.

Ainsi que les tournures les plus familières aux idiomes étrangers, les constructions latines qui s'écartaient de l'esprit et des tendances générales des autres n'ont eu sans doute aucune action sur notre grammaire : des idiotismes illogiques et trop exceptionnels pour s'être souvent reproduits n'ont pu s'imposer à la langue, et devenir par leur propre autorité des habitudes et des règles. Aujourd'hui que la disparition de toutes les premières ébauches ne nous permet plus d'assister à la naissance de la langue, on hésite même à affirmer que, malgré la désorganisation du latin, des formes de langage essentielles à l'esprit français doivent plutôt être attribuées à des traditions encore mal oubliées qu'aux progrès spontanés d'une civilisation recommençante. Des présomptions suffisantes portent cependant à le penser : la barbarie relative où les invasions germaniques rejetèrent le peuple ne suspendit point son existence : les délicatesses et les élégances de la langue y périrent, mais les règles capitales, les principes indispensables à l'expression des besoins et au travail

de la pensée, survécurent à la ruine du pouvoir et des idées romaines. Il est donc au moins probable que toutes les lois fondamentales du latin qui se retrouvent dans notre idiome sont des restes du premier langage de nos ancêtres et une conséquence nécessaire des liens qui nous rattachent à la civilisation des Romains (1). Mais si la plupart des autres ne peuvent s'expliquer par l'influence d'un idiome étranger, cette impossibilité n'autorise point à les considérer comme entièrement originales et sorties d'un développement naturel : cette conclusion ne devient légitime que lorsqu'on leur a trouvé un principe et une cause dans le caractère et les nécessités, ou dans les tendances progressives de la langue.

La vraie perfection d'un idiome ne consiste point dans la richesse ni même dans la régularité de sa grammaire, mais dans ses propriétés pratiques : dans sa facilité à prendre la forme qui convient le mieux à l'intelligence, et dans sa transparence. Sans doute une coordination systématique de la grammaire satisfait des besoins réels d'ordre et de logique ; mais une régularité abstraite, indifférente à la liberté du langage et à la puissance de l'expression, ne peut exister que chez les peuples qui s'immobilisent volontiers dans une contemplation idéale et, persuadés que la langue est son premier but à elle-même, lui sacrifient sans hésiter les intérêts de l'intelligence. Des ellipses qu'on ne s'expliquait plus que par l'usage avaient déjà introduit de nombreuses anomalies dans la grammaire latine (2). Elle admettait quatre systèmes de con-

(1) Une preuve positive en est même restée dans les rapports grammaticaux de tous les idiomes qui se sont formés en Europe pendant le moyen âge. Non seulement ils ont adopté un article défini, mais sauf le sarde, ils l'ont tous dérivé du même pronom démonstratif : ils ont tous continué à conjuguer d'une manière synthétique le présent de l'indicatif actif, tous composé le futur avec l'infinitif et le verbe *Avoir*, tous donné une forme analytique à toute la conjugaison passive et se sont tous également servis du verbe *Être* et du participe passé.

(2) Telle est, par exemple, la faculté de mettre le nom au nominatif et à l'accusatif après *En* et *Ecce*, et le verbe régi par un nom collectif au singulier et au pluriel. D'autres anomalies n'étaient pas même fa-

jugaison, et non seulement la forme essentielle de leur type s'était effacée, mais la signification rationnelle n'en était plus comprise; et il n'existait aucune analogie entre elles (1), aucune concordance entre les flexions des simples et celles de leurs composés (2), aucune unité dans les différents temps du même verbe (3). Les déclinaisons s'étaient multipliées arbitrairement sans rien garder de commun (4) ni de systématique (5), et les pronoms subissaient de telles altérations en passant d'un cas à un autre, que la lettre radicale elle-même n'était pas toujours conservée (6). Si en prenant un caractère plus analytique le français répudia ces irrégularités, il en acquit beaucoup d'autres dont la plupart sont même une conséquence de sa nature (7). Il

cultatives, comme l'ablatif après un comparatif, la suppression de la conjonction qui liait deux verbes ensemble et le remplacement du mode pronominé par un infinitif.

(1) *As* caractérise le présent de l'indicatif dans la première conjugaison et le subjonctif dans les trois autres; *es*, la forme du subjonctif présent de la première conjugaison, devient celle du présent de l'indicatif dans la seconde et du futur dans la troisième, etc.

(2) *Sum*, *Fui*, *Ero* et *Possum*, *Potui*, *Potero*: *Lego*, *Legi*, et *Colligo*, *Collegi*; *Negligo*, *Neglexi*: *Volo*, *Velle* et *Nolo*, *Nolle*.

(3) *Fero*, *Tuli*, *Latum*; *Volo*, *Vis*, *Vult*, *Velle*; *Tango*, *Tetigi*, *Tactum*; *Parco*, *Parsi* et *Peperci*, *Parsum* et *Parcitum*.

(4) A la différence des autres déclinaisons, il n'y avait au singulier qu'une seule forme pour le génitif et le datif dans la première et dans la cinquième; dans la seconde le datif singulier était constamment semblable à l'ablatif, et cette ressemblance n'avait lieu dans les autres qu'au pluriel. Dans les noms parisyllabiques de la troisième déclinaison le génitif gardait sans aucun changement la forme du nominatif, et il en différait dans les noms imparisyllabiques comme dans tous ceux qui appartenaient aux autres déclinaisons.

(5) *Miles* faisait au génitif de la troisième déclinaison *Militis*; *Onus*, *Oneris*, et *Tempus*, *Temporis*: l'ablatif dont la forme régulière était en E prenait quelquefois, surtout dans les adjectifs, l'I qui caractérisait le datif. Le génitif de la cinquième déclinaison avait une syllabe de plus que le nominatif, et cet allongement qui avait aussi lieu dans quelques noms de la seconde et la plupart de ceux qui appartenaient à la troisième, n'arrivait jamais dans les autres. Les noms neutres de la quatrième déclinaison avaient, comme ceux de la troisième, une syllabe de plus au pluriel qu'au singulier, et les noms masculins et féminins suivaient la règle des autres déclinaisons et en conservaient toujours le même nombre.

(6) *Ego* devenait *Mihi*, et *Qui*, *Cujus*.

(7) Quelques-uns ne sont qu'orthographiques comme *L'an mil* et *J'ai mille choses à lui dire*, *Il a deux cents francs dans sa bourse* et *Il en doit deux cent dix*; mais d'autres tiennent à de véritables imper-

lui fallut devenir plus flexible, se subordonner plus complétement à la pensée du moment, la suivre pas à pas au lieu de lui imposer des formes immuables qui eussent gêné son allure, et il en est résulté une variété de tournures presque illimitée, qui relèvent plutôt de la raison que d'une syntaxe extérieure au mouvement de la pensée (1).

Le latin avait déjà simplifié son système de déclinaison (2), et quoique le choix des flexions y fût quelquefois devenu facultatif (3), chacune y exprimait des rapports différents (4) : les plus nettement tranchées ne s'y étaient cependant jamais distinguées des autres par des sons essentiels, et la perte de la quantité, la prépondérance de l'accent avaient encore affaibli les différences

fections : à la confusion des différents cas des pronoms personnels, à l'assimilation des gérondifs et des supins aux participes, aux nombreuses significations de quelques prépositions et de plusieurs conjonctions, et à l'adoption peu réfléchie de quelques touroures traditionnelles : comme, par exemple, *Hériter du domaine de ses ancêtres* et *Hériter le domaine de son père*. Un philosophe qui avait beaucoup réfléchi sur ce côté essentiel des langues a déjà reconnu qu'il y avait en français de grands défauts d'analogie, que les formes y étaient tour à tour variées pour des modifications semblables de nos idées, et uniformes pour des modifications très-différentes ; Degérando, *Des signes et de l'art de penser considérés dans leurs rapports mutuels*, t. IV, p. 518.

(1) Nous sommes ainsi bien loin de regarder comme une imperfection l'indigence relative de ses formes grammaticales : la perte des formes synthétiques de déclinaison et de conjugaison, du neutre, du passif, des degrés de comparaison et même de la prosodie. Ce serait plutôt de la richesse ; mais nous aurons l'occasion de revenir sur la plupart de ces points et de nous y étendre davantage.

(2) Non seulement plusieurs cas encore admis par le sanscrit (le locatif et l'attributif ou instrumental) avaient disparu d'une manière systématique ; mais lesautres eux-mêmes n'y avaient plus de formes distinctes : ainsi le datif et l'ablatif étaient quelquefois semblables au singulier et ne différaient jamais au pluriel. Il n'y avait plus qu'une seule forme pour le nominatif, l'accusatif et le vocatif de tous les noms neutres, de tous les pluriels des trois dernières déclinaisons, et de presque tous les singuliers, puisque, ainsi que le prouve l'ancienne versification, le S et le M final n'avaient qu'un son très-peu marqué : voyez Struve, *Ueber die lateinischen Declinationen und Conjugationen*, p. 42 et passim.

(3) On pouvait dire également : *Est mihi nomen Caesar*, ou *Caesaris*, ou *Caesari*.

(4) Ainsi, par exemple, le locatif était exprimé par le génitif dans les deux premières déclinaisons, et par l'ablatif dans les trois dernières, et on avait réuni au datif l'attributif, et un cas que les grammairiens appellent intentionnle dont nous avons un exemple dans cette phrase de Tacite : Tiberius Germanico proconsulare imperium a Senatu petivit.

anomales qui les avaient d'abord caractérisées. Depuis l'altération des affixes et leur passage à travers plusieurs langues, aucune signification rationnelle ne pouvait plus légitimer le rôle des flexions, et il était dans l'esprit des nouveaux idiomes, dans les nécessités de leur nature, de remplacer des signes traditionnels sans valeur pour la pensée par des formes logiques, plus expressives et plus claires (1). Sans doute cette substitution ne s'improvisa pas en un jour; elle ne pénétra que graduellement dans la grammaire: il y eut par conséquent des désinences qui se conservèrent plus longtemps que les autres (2). Mais la désuétude des déclinaisons synthétiques ne fut point une corruption accidentelle du latin: c'était une conséquence des développements d'un esprit nouveau, et les langues formées sous son influence ne purent s'élever contre lui et restaurer un système suranné, en désaccord avec toutes ses tendances (3). D'ailleurs, les flexions

(1) Les cas eux-mêmes n'empêchaient pas toujours les écrivains latins d'y recourir. Ainsi Plaute disait *Ad carnificem dare;* Lucrèce, *Fulgorem reverentur ab auro;* Virgile, *Dulcesque a fontibus undae;* Térence, *Pars de bonis;* Cicéron, *Somnium de Simonide;* Pline, *Genera de ulmo.* Cette décomposition du latin fit naturellement des progrès de plus en plus considérables, et si l'on en excepte le vocatif que le valaque a conservé, tous les cas ont disparu de toutes les langues néo-latines. Le même mouvement s'est produit aussi dans le néo-grec et dans l'arabe vulgaire qui, à proprement parler, n'ont plus de formes distinctes que pour le génitif.

(2) Surtout pour les noms masculins terminés au nominatif par une syllabe muette: ainsi, par exemple, la désinence *eres* était très-généralement remplacée par *eor: Empereres, Empereor; Jougleres, Jougleor;* etc. Les noms propres masculins continuèrent aussi pendant longtemps à prendre la terminaison *on* (um), et les autres la terminaison *ain* (am). Nous en citerons seulement un exemple qui ne remonte qu'au XIII[e] siècle: Li quens Eustasse demanda le fille la ducoise a feme, et on li dona, et avoit a non Yde. Et de celui Eustasse et d'Ydain, se feme, vint li dus Godefrois de Buillon; *Généalogie des comtes de Boulogne;* dans M. Paris, *Manuscrits françois*, t. III, p. 206. Mais on ne peut voir dans les flexions des substantifs que des formes transitoires dont la plupart tenaient même à des fantaisies individuelles et à l'imitation directe des formes latines, plutôt qu'à un usage général.

(3) La corruption du latin, dont nous avons déjà cité tant de preuves (voyez encore le testament de saint Perpetuus, à l'appendice du Grégoire de Tours de dom Ruinart, et la lettre d'Elipantus, dans Alcuin, *Opera*, t. I, p. 915, éd. de Froben), eût fait à elle seule une nécessité des formes analytiques, et lorsqu'une langue à flexions est parlée à des populations

que l'on a cru retrouver dans le vieux-français n'ont plus les formes latines ; elles ne s'expliqueraient point par une tradition inconséquente; il faudrait les regarder comme originales, essentielles à la langue, et c'est là une opinion impossible. Car elles ne se seraient pas étendues à tous les noms(1); les mieux caractérisées auraient quelquefois exprimé des rapports contraires (2); jamais elles n'eussent été ni générales ni régulières, et toutes les traces en ont disparu dès que la grammaire est parvenue à se coordonner conformément à l'esprit de la langue. Trop de manuscrits spécifient cependant les cas directs de certains noms par une orthographe à peu près constante, pour qu'on ne puisse voir dans le rôle du s final qu'une hypothèse moderne, sans aucune autre base que le patriotisme ingénieux d'un savant du Midi. Ces manuscrits sont même ordinairement, sinon plus corrects, au moins plus soigneusement écrits que les autres, et leur système d'orthographe semble tenir à des intentions plus littéraires: à une imitation toute factice des formes latines, à l'observation de règles imaginées par quelques grammairiens provençaux (3), et

habituées à se servir d'une autre, il faut nécessairement suppléer à l'intelligence des terminaisons grammaticales par des particules auxiliaires qui finissent par s'y introduire d'une manière régulière.

(1) Elle n'aurait existé d'une manière générale que pour les noms masculins, et encore la plupart de ceux qui se terminaient par une autre syllabe muette que *res* seraient restés indéclinables.

(2) Drois emperere, dist Rollans le barun;

Chanson de Roland, st. LX, v. 1.

Mais Bernecons l'ocit puis a dolor;

Raoul de Cambrai, p. 2, v. 6:

au lieu de *Berniers* qui eût rendu le vers trop court.

Li reis Hugun regardet Carle, veit le contenant fer.

Voyage de Charlemagne, v. 304.

La règle eût exigé *Hugues* et *Carlun*.

(3) Les deux grammaires provençales publiées par M. Guessard les formulent de la manière la plus positive : nous citerons seulement le *Donatus provincialis :* No se pot conoisser ni triar l'accusatius del nominatius sino per zo qu'el nominatius singulars, quan es masculis, vol s en la fi, et li autre cas nol volen; el nominatiu plural nol vol, e tuit li altre cas volenlo en lo plural; dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. I, p. 168. Mais il est malheureusement bien clair que les auteurs de ces grammaires songeaient en les écrivant encore plus au latin qu'au provençal, et leurs règles ne sont pas même observées dans leurs livres :

surtout au désir de noter plus exactement la prononciation (1) : car à une époque où la littérature n'était, pour ainsi dire, qu'orale et s'adressait principalement aux masses, on dut, pour donner plus de clarté à la phrase, appuyer sur les mots essentiels, allonger davantage certaines désinences, et le s final n'était sans doute alors dans beaucoup de cas, comme il l'est encore maintenant au pluriel, qu'un signe purement prosodique (2). Lui attribuer un caractère grammatical, c'est supposer que l'organisation du français avait précédé ses premiers commencements (3), et l'irrégularité des meilleurs manuscrits forcerait en même temps d'admettre l'existence d'une grammaire latente, dont les prescriptions eussent été ignorées des plus experts connaisseurs de la langue.

Les différences grammaticales du pluriel satisfont au contraire

ainsi, par exemple, il faudrait dans le passage que nous venons de rapporter *l'accusatiu del nominatiu* et *el nominatius plurals*. Au reste ces prétendues règles n'ont été constamment suivies dans aucun des manuscrits que nous avons pu examiner, et on ne les eût pas sans doute appliquées au français avec tant de complaisance, si M. Raynouard n'eût corrigé tous les textes pour les conformer à son système.

(1) Au moins est-il fort remarquable que les œuvres plutôt destinées à la lecture qu'à la déclamation, comme les *Livres des Rois*, les *Sermons de saint Bernard*, les *Lois de Guillaume le conquérant* et les *Arrêts de l'Échiquier de Normandie*, aient méconnu la règle des flexions plus fréquemment que les autres.

(2) C'est ce qui avait déjà lieu en provençal d'après Raimonz Vidals : Hueimais deves saber que totas las paraulas del mont masculinas.... s'alongan en seis cas, so es a saber : el nominatiu (et el vocatiu) singular, el genitiu, el datiu, et en l'acusatiu, et en l'ablatiu plural ; et s'abrevion en seis cas, so es a saber : lo genitiu, et el datiu, et el acusatiu, et el ablatiu singular, et el nominatiu et el vocatiu plural ; *Dreita maniera de trobar* ; dans la *Bibliothèque de l'École des charles*, t. I, p. 193. Cette prosodie des désinences était d'ailleurs dans l'esprit du français, et une foule de mots qu'il est bien impossible de rattacher à la seconde déclinaison latine, comme l'impératif des trois dernières conjugaisons et les particules *Alors*, *Dans*, *Sans*, *Sous*, ont pris également un s final dont la valeur est tout euphonique. Enfin il semble au moins très-probable que si ce s n'avait pas été à peu près muet, il n'eût pas entièrement disparu du singulier, et serait resté aussi sensible au pluriel de tous les noms, que dans *Les* et *Des*, dont un usage beaucoup plus fréquent devait cependant rendre la corruption infiniment plus facile.

(3) Cette opinion ne pourrait se concilier qu'avec le système de M. Génin sur la perfection originaire de la langue française, et peut-être est-il le seul philologue qui l'ait formellement combattue.

à un besoin logique : comme l'idée n'est plus exactement la même, il est rationnel d'introduire dans la forme des noms une modification qui réponde au changement de leur idée. Mais au lieu d'altérer les radicaux par des désinences arbitraires, assez diverses pour ne pas même garder la moindre analogie (1), le français sut à la fois les rendre plus expressives et mieux respecter la forme des mots. Le S qu'il ajoutait uniformément à la terminaison du singulier en allongeait la prononciation (2) et semblait en augmenter réellement l'idée. Plutôt que de modifier d'une manière trop sensible les mots qui se terminaient déjà au singulier par un S, on s'abstint même d'en caractériser le pluriel par une forme particulière, et quoique l'on continuât à l'écrire pour l'amour de la régularité, le S perdait sa valeur phonique et n'était plus qu'un signe grammatical quand il suivait un E muet dont sa prononciation eût changé la nature : l'article supplée alors à l'impuissance des désinences. Les noms terminés par un L paraissent d'abord s'écarter de cette uniformité ; mais en réalité ils s'y subordonnent aussi : en allongeant la voyelle, le S étouffe la liquide qu'elle précédait immédiatement et force à donner plus de gravité à la voix (3). Il y a cependant quelques substantifs privés réellement de l'un des deux nombres, mais ce n'est pas une défectuosité imputable à la langue : quand elle ne tient point

(1) A, AE, ES, I et US.

(2) Le X et le Z que l'on conserve au pluriel, et le X qu'on y ajoute après les diphthongues AU, EU et OU ont absolument la même valeur que le S, et quoi qu'en ait dit d'Olivet, *Opuscules sur la langue françoise*, p. 309, aucune bonne raison ne légitime cette irrégularité. Elle a même déjà disparu après OI : on écrit maintenant *Lois* et *Rois*.

(3) La preuve de cette tendance naturelle se trouve même dans l'histoire de la langue : ce sont les mots les plus usités qui prennent la terminaison AUX, et ils ont changé la forme de leur pluriel en devenant d'un usage plus commun : ainsi l'on a dit d'abord *Els*, *Oils*, *Genols*, *Oiseals*, *Mals*, *Travals* ; Lores parlerat a eals en sa ire e en sa furur trublerat eals ; *Traduction des Psaumes* ; B. N., supplément latin, nº 1194, non paginé. Naguères encore on disait *Locals*. Au reste, cette exception tout euphonique ne se produit plus guère que dans les noms terminés au singulier en AL et en OL : car, si l'on en excepte *Cul*, le L ne s'étouffe jamais après l'U, et conserve presque toujours sa prononciation quand il est précédé d'un E ou d'un I : c'est alors le S qui devient muet et purement orthographique.

à des idiotismes latins acceptés de confiance (1), c'est presque toujours un progrès de l'esprit analytique, une conséquence de la prédominance que l'idée des mots avait prise sur leurs formes grammaticales. Lorsqu'ils exprimaient une réunion de choses ou d'idées inséparables, on s'est refusé, malgré l'autorité du latin, à leur attribuer un singulier que la nature de leur signification rendait impossible (2), et quand, comme les noms propres, ils se rapportaient nécessairement à une seule personne (3), ou, comme les substantifs abstraits (4) et les noms spécifiques (5),

(1) *Braies* (Braccae), *Délices* (Deliciae), *Eaux* (Aquae), *Embuches* (Insidiae), *Noces* (Nuptiae), *Obsèques* et par suite *Funérailles* (Exequiae), *Ruines* et par suite *Décombres* (Ruinae), *Ténèbres* (Tenebrae). Il semble aussi que l'all. *Kösten* ne soit pas resté étranger à la forme plurielle de *Dépens* et de *Frais*, et le nombre le plus habituel de *Conjonctures* et de *Revenus* se rattache peut-être par analogie à l'all. *Einkünfte* et *Zeitläufte*. Le français est cependant bien loin d'avoir adopté toutes les irrégularités du latin: nous citerons, comme exemples, *Buisson* (Sentes), *Camp* (Castra), *Écueil* (Brevia), *Épine* (Vepres), *Menace* (Minae), *Ordure* (Sordes; mais *Immondices* n'a pas de singulier), *Prière* (Preces).

(2) *Aïeux* (peut-être à l'imitation de *Ancêtres*, qui semble venir du l. *Antecessores*), *Bas*, *Broussailles* (la signification de son radical *Brusk* nous empêche de le croire formé par analogie avec *Sentes* et *Vepres*), *Broutilles*, *Chausses*, *Ciseaux*, *Entrailles* (le l. *Viscus* s'employait quelquefois au singulier), *Gens*, *Hardes*, *Jonchets*, *Matériaux*, *Pincettes*, *Pleurs* (peut-être cependant à l'imitation de *Lacrymae* qui, comme *Larmes*, n'était guère usité au singulier), *Proches*, etc.

(3) Ils ne prennent la marque du pluriel que lorsque, comme *Bourbons*, *Gracques*, *Guises*, *Horaces*, *Stuarts*, ils se rapportent à plusieurs personnages historiques, ou qu'ils sont employés par antonomase et deviennent réellement des noms communs.

(4) *Aridité*, *Avarice*, *Colère*, *Envie*, *Esprit*, *Froideur*, *Ingratitude*, etc. Ils prennent un pluriel quand ils ne sont plus employés dans un sens abstrait: *Il revient des esprits; Vos froideurs l'ont lassée; Ses colères sont terribles*. Les Latins disaient, même en leur laissant un sens indéterminé: *Ariditates*, *Avaritiae*, *Frigora*, *Ingratiae*, *Invidiae*, *Irae*, etc.

(5) *Airain*, *Avoine*, *Encens*, *Encre*, *Feu* au propre, *Flamme*, *Haine*, *Miel*, *Orge*, etc. Ils n'ont pris de pluriel que lorsqu'on en a fait des mots généraux qui, comme *Vin*, *Sucre*, *Eau-de-vie*, s'appliquaient à plusieurs choses véritablement différentes. Autrefois cependant les métaux avaient un pluriel:

Apres enquist de son avoir,
Ou ses argens ert et ses ors,
Et con grans estoit ses tresors.

Vie de saint Rémy, v. 4383.

Quoique ce principe soit trop rationnel pour être resté tout à fait étranger au latin: il disait *Aera*, *Avenae*, *Thura*, *Atramenta*, *Ignes*, *Flammae*, *Odia*, *Mella* et *Hordea*: du temps de Quintilien la forme plurielle de ce dernier mot n'était plus usitée que dans le style poétique.

exprimaient des entités que l'intelligence concevait et non des réalités susceptibles d'être comptées, on ne leur a point reconnu de formes plurielles (1).

La distinction des genres appliquée aux choses n'était d'abord sans doute qu'une fiction de la grammaire pour donner plus de clarté et d'expression au langage. A une époque où la perfection des langues consistait dans une sorte de liaison sensible entre les idées et les sentiments qu'éveillaient les sons, on voulut cependant établir aussi des rapports entre le genre et la forme des mots: quand l'oreille n'en était pas suffisamment frappée, l'esprit n'attribuait aucun genre aux substantifs, quelle que fût la nature de leur idée (2). Le neutre n'était donc dans le principe qu'un genre négatif (3): il ne spécifiait rien et n'exprimait,

(1) Par un respect superstitieux de leur nature première, le latin n'avait donné ni genre ni nombre aux substantifs qu'il avait formés avec des infinitifs: fidèle à son esprit logique, le français ne s'est préoccupé que de leur idée et les a soumis à la règle commune: ***Baisers***, ***Boivres*** (v. fr.; dans Marie de France, ***OEuvres***, t. II, p. 91), ***Diners***, ***Êtres***, ***Plaisirs*** (on disait en v. fr. ***Plaisir*** au lieu de ***Plaire***; dans ***Flore et Blanceflor***, v. 309), ***Pouvoirs***, ***Rires***, ***Vouloirs***, etc. Plusieurs autres noms latins irrégulièrement privés de leur pluriel n'ont point non plus communiqué cette défectuosité à leurs analogues français, lors même qu'ils en étaient dérivés: ***Apparences*** (Species), ***Corruptions*** (Tabes), ***Écoulements*** (Eluvies), ***Gelées*** (Gelu), ***Glaces*** (Glacies), ***Hasards*** (Fors), ***Modèles*** (Specimen), ***Pardons*** (Venia), ***Vacances*** (Justitium: pour être logique, le mot français n'a même jamais de singulier quand il est pris dans cette acception).

(2) Voilà sans doute pourquoi, si l'on en excepte le bétoi qui a les trois genres, les langues de l'Amérique n'ont point fait cette distinction: Wir finden keine Flexionen, männliches, weibliches oder sächliches Geschlecht zu bezeichnen; allein vermittelst einer höchst wunderbaren und abstrakten Eintheilung werden alle Nomina in zwei allgemeine Klassen gesondert, ***belebte*** und ***unbelebte***; Pickering, ***Ueber die indianischen Sprachen Amerikas***, p. 18, trad. de Talvj. C'est même là probablement l'explication du genre neutre que donnait le v. all. à ***Barn***, Fils, et ***Wib***, Femme: cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que les composés ***Wibicha***, ***Wibihha***, dont la signification était exactement la même, avaient pris le genre féminin.

(3) Le nom que lui ont donné la plupart des langues exprime même cette idée; en sanscrit ***Kliva***, littéralement Eunuque; en grec Μεταξυ, Intermédiaire, Οὐδετερα, Ni l'un ni l'autre, comme ***Neutrum***; en danois ***Hverkenkiön***, ***Intetkiön***, Sans genre; en polonais ***Rodzay niiaki***, Aucun genre; en serbe ***Srednji***, Genre intermédiaire; en hollandais ***Onzijdig***, Qui ne penche d'aucun côté. La grammaire latine n'avait même qu'une seule forme pour le comparatif neutre et l'adverbe comparatif.

pour ainsi dire, qu'une absence d'idée; mais comme sa forme avait des différences caractéristiques qui réagissaient sur les mots en contact direct avec lui, il n'en avait pas moins une existence grammaticale et constituait réellement un troisième genre. Lorsqu'en se développant davantage, en se préoccupant des intérêts véritables de l'intelligence, les langues eurent enfin effacé les caractères extérieurs qui distinguaient les différents genres, le neutre devint une tradition illogique, une complication arbitraire que n'imposait aucune raison et ne légitimait aucune utilité. Sans avoir beaucoup réduit les noms déclassés, qui n'appartenaient ni au masculin ni au féminin, le latin y tendait déjà sans s'en apercevoir en rendant encore moins sensible la différence de leurs terminaisons (1), et le français ne fit en quelque sorte que continuer et compléter son mouvement (2)

(1) Aucune n'appartenait exclusivement au neutre, si l'on en excepte quelques formes en *on* plus grecques que latines, et un très-petit nombre de nominatifs en I, U, V, L, T et AC. A était commun aux féminins de la première déclinaison; US l'était aux masculins de la seconde et aux féminins de la quatrième; le M qui caractérisait les noms neutres de la seconde n'avait qu'un son bien peu marqué, et, comme le prouve le *Oino* de l'inscription du tombeau des Scipions, n'était pas toujours écrit: il y avait même trois cas, le génitif, le datif et l'ablatif, où le neutre était toujours semblable au masculin.

(2) La plupart des pronoms n'y avaient plus, au génitif et au datif, qu'une seule forme pour les trois genres, et l'on disait, suivant Fortunatianus, *Hunc prodigium*, *Hunc theatrum* (voyez Morhof, *De patavinitate liviana*, ch. VI). On trouve dans les monuments *Fatus* (Orelli, n° IIMOCXIII et IVMDCCXXXXVIII), *Collegius* (*Ibidem*, n° IIMCCCCXIII et IVMCI), *Collus* (Lucilius, l. VII, fragm. 18), *Monumentus* (Gruter, p. 777, n° 6, et p. 1133, n° 3), *Altus Pelion* (Ovide, *Metamorphoseon* l. VII, v. 224), et saint Jérôme disait dans son Commentaire d'Ézéchiel, par. XXXX: Illud autem semel monuisse sufficiat, nosse me *Cubitum* et *Cubita* neutrali appellari genere, sed pro simplicitate et facilitate intelligentiae vulgique consuetudine ponere masculino. *Coelum*, *Elysium*, *Frenum* et *Rastrum* devenaient même régulièrement masculins au pluriel et prenaient les formes qui appartenaient à leur nouveau genre. Au reste, une assimilation en sens contraire avait aussi quelquefois lieu: *Avernus*, *Jocus*, *Locus* et *Tartarus* faisaient au pluriel *Averna*, *Joca*, *Loca*, *Tartara*, et l'on trouve avec la forme neutre *Gladium* (Lucilius; dans Nonius Marcellus, p. 141, éd. de Gerlach), *Nasum* (Plaute, *Menaechmi*, act. I, sc. II, v. 57 et *Curculio*, act. I, sc. II, v. 18), *Puteum* (dans Orelli, n° IVMCCCXXXVII et IVMCCCCLVI).

en supprimant entièrement le neutre (1). Les deux autres genres eux-mêmes n'avaient plus en latin d'autres signes distinctifs que des désinences très-insuffisamment caractérisées (2), et dès qu'elles eurent disparu dans la corruption générale de la langue, il devint impossible de discerner les masculins des féminins. Dans les premières ébauches du français où ils étaient encore marqués (3), on suivait les inspirations du hasard ou l'on se soumettait aveuglément aux convenances du moment, et en se débrouillant du

(1) Quelques traces en sont cependant restées dans les adjectifs employés comme substantifs abstraits, dans les comparatifs *Mieux*, *Moins*, *Pis*, *Plus*, et la construction des pronoms dans un certain nombre de locutions : *Il m'a été dit que; Ce me semble ainsi; Je ne le crois pas; Qui plus est; Quoi? Tout n'est pas bon à dire;*

Il est beau de mourir maître de l'univers.

On trouve aussi souvent dans les premiers monuments de la languo un assez grand nombre d'infinitifs construits avec l'article dans un sens neutre : Kar le cuntrester a Deu est cume li pecchiez d'enchantement kl est par diable; *Livres des Rois*, l. 1, ch. xv, v. 23.

(2) *Glans*, *Lex*, *Mater*, *Navis*, *Nux*, *Pars*, *Soror*, *Sors* étaient féminins, et *Dens*, *Rex*, *Pater*, *Ensis*, *Dux*, *Mars*, *Dolor* et *Consors* (le plus souvent) masculins. Non-seulement pas une seule terminaison n'appartenait exclusivement au masculin ou au féminin ; mais il y avait dans toutes les déclinaisons, même dans la première et dans la seconde, des noms des deux genres. Ainsi dans la première déclinaison *Advena*, *Cometa*, *Incola*, *Poeta* et tous les noms terminés au nominatif en *as* et en *es*, étaient masculins, et quoique prenant à tous les cas les formes de la seconde, *Alvus*, *Carbasus* (il devenait neutre au pluriel), *Humus*, *Pinus* et la plupart des autres noms d'arbres étaient féminins.

(3) Ils le sont déjà dans les textes qui ont été recueillis, mais avec une grande irrégularité. Nous citerons, entre autres exemples, dans les Serments de 842, *Suo part ;* dans la traduction des Sermons de saint Bernard, fol. 1, *Choses defaillans*, *Quel chose*, *Tels chose*, *Celes choses*, et fol. 2, *Nule chose*, *La menzonge* (aussi dans le *Voyage de Charlemagne*, v. 53); fol. 5, *Li lumiere*, *Li felonie*, *Li charitez*, *Lo parleir*, *La silence*,

La croiz e la sepulcre voil aler aürer.
Voyage de Charlemagne, v. 71.

Quant il vieut le messe escouter.
Ordene de chevalerie, v. 466.

Jus del ceval l'abat, s'a le siéle vuidie.
Romans d'Alixandre, p. 130, v. 16.

Li contree fu bele ; Villehardouin ; dans von Orell, *Alt-Französische Grammatik*, p. 7. M. Fallot, qui avait fait une étude approfondie de ces questions, a même dit dans ses *Recherches grammaticales sur les formes de la langue française*, p. 37 : Le dialecte de Picardie n'a point de formes distinctes pour les deux genres ; le même article y est à la fois masculin et féminin. — L'article pluriel et les adjectifs terminés en *able*, *aire*, *ible*, *ile*, *oce*, etc. n'ont encore qu'une seule désinence pour les deux genres.

chaos de ses commencements, la langue ne s'est point crue liée par des précédents aussi peu rationnels (1). La distinction des genres n'est cependant pas seulement un ingénieux procédé pour perfectionner la parole ; elle s'appuie sur une idée juste et répond à des différences réelles. Tous les substantifs n'ont pas un sens aussi précis ; ils n'expriment pas tous une idée aussi indépendante : il en est dont la signification est essentiellement vague, générale, abstraite (2), dont l'idée sans existence par elle-même se rattache à une cause qui la produit inévitablement (3) ou accuse une sorte de disposition passive : ce sont ceux-là dont on a fait un genre à part, et que par analogie on a considérés comme féminins (4). Quoique gêné dans son entreprise par d'anciens noms neutres qui s'étaient trop complétement assimilés au masculin pour en être détachés (5), le français devait à son esprit

(1) *Affaire*, *Erreur*, *Heure*, *Insulte*, *OEuvre*, *Rencontre*, *Toux* ont été masculins, et *Ange*, *Art*, *Comté*, *Doute*, *Navire*, *Poisson*, *Sort*, féminins.

(2) C'est par là que le féminin se rapproche de l'idée du neutre, mais avec cette différence qu'il correspond plutôt à une pure conception de l'esprit (*Bonitas*), et le neutre, à une réalité comprise d'une manière absolue (*Bonum*).

(3) Voilà pourquoi la plus grande partie de nos noms de fruits, tous peut-être, sauf *Abricot* et *Raisin*, sont féminins : *Citron* et *Limon* sont des mots étrangers entrés à une époque assez récente dans la langue, et *Corme*, *Gland* et *Marron* sont plutôt des graines que des fruits.

(4) In rebus inveniuntur duae proprietates generales, scilicet proprietas *agentis* et proprietas *patientis*...... Genus masculinum est modus significandi rem sub proprietate agentis : genus femininum est modus significandi rem sub proprietate patientis; Scotus, *Grammatica speculativa*, ch. XVI.

(5) C'était une conséquence du nouvel esprit de la langue et de ses efforts pour devenir plus précise. D'ailleurs, la simplification instinctive qui s'introduit dans les langues qui se corrompent, tendait à ramener toutes les déclinaisons aux deux premières, l'une pour les noms féminins et l'autre pour les masculins, et à faire disparaître de la seconde les flexions propres au neutre. Aussi la terminaison féminine de beaucoup de mots dérivés des noms neutres de la seconde déclinaison n'a point suffi pour les rendre féminins : nous citerons entre autres *Ache* (Apium), *Augure* (Augurium), *Délice* (Delicium : il ne devient féminin au pluriel qu'à cause de *Deliciae*), *Jeûne* (Jejunium), *Mensonge* (Mendacium : d'abord féminin, il est redevenu masculin), *Négoce* (Negotium, malgré *Affaire*), *Principe* (Principium), *Songe* (Somnium), *Stade* (Stadium, malgré *Lieue*), *Temple* (Templum, malgré *Église*). Il n'y a qu'un très-petit nombre d'exceptions : *Dette* (peut-être du plur. *Debita*), *Étude* (autrefois *Estudie*), *Glycère* (Glycerium, dont

logique de chercher à donner aux mots féminins un caractère particulier en rapport avec leur idée, et voulut en indiquer la faiblesse relative en étouffant leur désinence (1). La plupart des exceptions sont des restes de latin imposés à la langue, qui expriment la même idée d'une manière différente: la terminaison *té* laisse aux noms l'idée abstraite des adjectifs qui en sont la base; *ion* leur donne une signification passive, et quoiqu'on écrive *eur* sans E muet, la forte articulation du R supplée à son absence et le fait réellement entendre. Les substantifs qui n'appartiennent pas à leur genre naturel ne s'en sont point écartés par ignorance du principe ni par inconséquence: leur irrégularité est presque toujours historique; elle tient à un souvenir trop religieusement gardé du genre qu'ils avaient en latin (2) ou dans

l'idée a été plus forte que la terminaison latine), *Orge* (Hordeum) et *Orgue* (Organum) qui sont aussi masculins, et quelques noms dont nous aurons l'occasion de reparler, qui doivent sans doute leur genre à l'influence de l'allemand.

(1) Dans son savant travail, *Ueber die verschiedenen Bezeichnungsweisen des Genus in den Sprachen*, M. Bindseil avait déjà reconnu, p. 539, que l'affaiblissement des sons était un moyen symbolique de marquer le féminin. Quelques exemples prouveront à la fois le caractère plus général de la signification du féminin et les tendances de sa terminaison: *Barre* et *Barreau*, *Espérance* et *Espoir*, *Graine* et *Grain*, *Pointe* et *Point* (du jour), *Taxe* et *Taux*, *Tombe* et *Tombeau*. Un certain nombre de substantifs masculins finissent aussi cependant par un E muet, et c'est une fâcheuse imperfection de notre langue. La plupart de leurs terminaisons (*able*, *acre*, *aire*, *aque*, *asque*, *aste*, *eme*, *ible*, *ide*, *igne*, *ime* et *ule*) sont devenues adjectives et conviennent également aux deux genres: six, *agme*, *aphe*, *isme*, *iste*, *ogue* et *ôme*, ont été empruntées au grec à une époque assez récente: *age*, qui vient de *Agere*, ne pouvait s'associer à l'idée passive du féminin, et dans quelques mots, comme *Crabbe*, *Renne*, *Sarigue*, l'E muet n'est qu'orthographique; il n'y a été ajouté que pour en conserver la prononciation étrangère. La terminaison *omme* peut encore se justifier par le désir d'empêcher l'o d'être nasalisé, mais nous ne connaissons aucune autre raison qui explique *agne*, *arbre*, *être* et *oute*, que l'influence de l'allemand et les souvenirs du latin.

(2) Nous ne parlons pas ici seulement des dérivés, mais des synonymes dont on a fixé le genre par analogie, comme *Forêt* et *Lande* qui sont devenus féminins en souvenance de *Sylva* et de *Terra*. Sur ce point aussi la langue populaire a d'ailleurs certainement été plus active que l'idiome littéraire: ainsi *Frons* que Caton, Plaute et Caecilius faisaient masculin l'est resté en français malgré l'autorité de tous les lettrés du siècle d'Auguste; *Pulvis* que seul de tous les poëtes Ennius regardait comme féminin, a déterminé le genre de *Pou-*

les idiomes germaniques (1). Mais les progrès du français dans la distinction des genres se manifestent surtout dans la diminution des noms communs: beaucoup ont pris une forme féminine que les Romains ne leur donnaient pas (2), et peut-être n'en est-il que deux qui l'aient perdue (3).

Tant que se bornant à régulariser des cris et à balbutier quelques idées, la parole resta élémentaire ou s'organisa dans un but contemplatif, comme une sorte de monologue solitaire, on songea peu à faciliter aux autres l'intelligence de ses conceptions, à en déterminer le sens particulier et à fixer la pensée du moment par tout un système de mots métaphysiques. Le sanscrit et les anciennes langues slaves ne connaissaient point l'article (4), et

dre, et nous avons suivi l'exemple du peuple en faisant masculins les noms terminés en *us*: voyez Schneider, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, t. II, par. 49. Nous ne doutons même pas que des bisarreries inexplicables dans le genre des noms, tel est, par exemple, celui de *Dent*, puisque le goth. *Tunthus* lui-même était masculin, ne soient des conséquences toutes naturelles des habitudes populaires.

(1) Nous citerons sous toutes les reserves que notre ignorance du latin populaire et mille autres incertitudes commandent: *Aigle*, l. *Aquila* fém., v. all. *Aro* masc.; *Arbre*, l. *Arbor* fém., v. all. *Boum* masc.; *Art*, l. *Ars* fém., all. *List* masc.; *Feuille*, l. *Folium* neut., all. *Blatt* fém.; *Fleur*, l. *Flos* masc., goth. *Bloma* fém.; *Joie*, l. *Gaudium* neut., all. *Freude* fém.; *Jument*, l. *Jumentum* neut., all. *Stute* fém.; *Mer*, l. *Mare* neut., all. *See*, goth. *Marei* fém.; *Mœurs*, l. *Mores* masc., all. *Sitten* fém.; *Peur*, l. *Pavor* masc., all. *Furcht* fém.; *Réponse*, l. *Responsum* neut., all. *Antwort* fém.; *Siège*, l. *Sedes* fém., all. *Sitz* masc.; *Souris*, l. *Sorex* masc., v. all. *Mus* féminin.

(2) Non seulement ils n'avaient pas de mots spéciaux pour Cane, Chatte, Chienne, Citoyenne, Habitante, Héritière, Laie, Lapine, Oie, Prêtresse, Prophétesse; mais ils se servaient quelquefois d'un nom commun quand ils en auraient pu trouver dans la langue dont l'idée était exclusivement féminine: ils disaient *Artifex* malgré *Operaria*, *Bos* malgré *Vacca*, *Comes* malgré *Socia*, *Conjux* malgré *Sponsa*, *Hostis* malgré *Inimica*, *Parens* malgré *Mater* et *Genitrix*, *Patruelis* malgré *Consobrina*, *Sus* malgré *Porca*.

(3) *Aide* et *Enfant*, quoiqu'on lise dans Charisius, l. I, col. 64, éd. de Putsch: Puer et in feminino sexu Antiqui dicebant, ut Graeci ὁ παις και ἡ παις, ut... in *Nelei carmine*, eoque prisco: *Saucia puer filia sumam*, ubi tamen Varro *puera* putat dictum, sed Aelius Stilo, magister ejus, et Asinius contra. Peut-être cependant *Hospita* s'est-il pris, comme *Hospes*, dans l'acception d'Étrangère qui reçoit l'hospitalité, et nous ne donnons à *Hôtesse* qu'une signification active.

(4) Si, comme nous l'avons dit, p. 59-60, nous ne croyons point fondée sur la nature des choses la distinc-

l'irrégularité de son emploi dans les poésies homériques (1) prouve que le grec lui-même n'en avait pas encore une longue habitude. Il était également étranger au latin : dans les phrases très-peu nombreuses où l'on a cru en trouver des exemples (2) les pronoms démonstratifs qui en auraient tenu la place, avaient une valeur emphatique qui relevait l'idée, et non un sens purement déterminatif qui en précisait le point de vue (3). Si, comme l'indiquent le théâtre de Plaute et la nature des choses, les nécessités d'un langage plus clair et plus pratique, ces formes de phrase s'étaient multipliées dans la bouche du peuple, elles ne sont jamais entrées ni dans l'esprit ni dans les traditions de la langue (4), et l'on pourrait tout au plus les rattacher aux commencements de ce mouvement d'idées, sorti de la civilisation romaine, qui amena

tion des articles en un genre de mots essentiellement différent de tous les autres, c'est ici une simple question de nomenclature, et nous avons dû préférer une dénomination généralement usitée, qui nous permettait d'exposer avec plus de clarté les changements de la grammaire latine.

(1) Tantôt on le supprimait quand il y était nécessaire :

Νυν δ'ὡδε ξυν νηΐ κατηλυθον ἠδ' ἑταροισιν.

Odysseae l. I, v. 182, et *Ibidem*, v. 185 :

Νηυς δε μοι ἠδ' ἑστηκεν ἐπ' ἀγρου νοσφι ποληος ;

tantôt on l'y ajoutait sans nécessité, comme une sorte de cheville grammaticale :

Τοιος ἐην Τυδευς Αἰτωλιος· ἀλλα τον υἱον
Γεινατο εἱο χερηα μαχη, ἀγορη δε τ' ἀμεινω.

Iliadis l. IV, v. 399, et l. V, v. 715 :

Ἠ ῥ'ἁλιον τον μυθον ὑπεστημεν Μενελαῳ.

(2) Dans quelques locutions particulières, *Annus ille quo*, *Ille alter* ; dans ces deux phrases de Cicéron, *Illa rerum domina fortuna*, *Catonem illum sapientem*, et dans ces vers de Virgile :

Hic illa ducis Meliboei
Parva Philoctetae subnixa Petilia muro.

Aeneidos l. III, v. 401.

(3) Plutarque a même dit expressément dans la *Dixième question platonique* qu'il n'y avait pas d'article en latin.

(4) Une preuve positive en est même restée dans le valaque, qui sentant comme les autres langues néo-latines la nécessité de donner plus de précision au langage, n'a point trouvé de guide suffisant dans les traditions latines, et au lieu de déterminer l'acception des substantifs par un article qui les précède, en a fait une terminaison qui change aux différents cas : *Ochiu'l* pour *Ochiu il*, *A ochiu'lui* pour *A ochiu ului*, *Musc'a* pour *Muscă la*, *Musc'ei* pour *Muscă lei*.

plusieurs siècles après la formation des idiomes néo-latins (1). Le pronom démonstratif des grammairiens diffère beaucoup moins de l'article proprement dit par sa nature que par son application (2) : il ne se lie qu'à un nom présent à l'esprit ou aux yeux et le montre, pour ainsi dire, grammaticalement, mais sans rien ajouter aux idées, en leur laissant tout le vague d'une conception abstraite.. Il était donc naturel qu'au lieu d'inventer quelque mot nouveau sans valeur historique, on généralisât le rôle que remplissait déjà un des pronoms démonstratifs, et l'on préféra le plus usuel et le plus doux (3). Soumis pendant longtemps

(1) Voilà pourquoi le pronom démonstratif, plus ou moins contracté, fut si souvent employé dans la basse-latinité comme un simple article. Se ullus hoc facire presumserit, MALB. *leodardi*, solidos XV componat, et ipsa cuppa frangant la tota, ad illo botiliario frangant lo cabo; *Lex salica* (ms. de Wolfenbuttel, VIIIe siècle); dans M. Pardessus, *Loi salique*, p. 192. Dicebant ut ille teloneus de illo mercado ad illos necuciantes; *Diplôme de 753;* dans Raynouard, *Éléments de la grammaire de la langue romane avant l'an 1000*, p. 40.

(2) L'article grec Ὁ, Ἡ, Το, se confond dans beaucoup de cas avec le pronom Ὁς, Ἡ, Ὁ, et l'on ne craignait pas de dire Φιλιππος ὁ ἀπο Βηθσαιδα (Ulphilas traduisait mot à mot *Filippus sa fram Bethsaeida*), Οἱ ἐν ἀστει (l'espagnol dit également *Los de vuestra nacion*): ils ont la même forme en allemand (*Der*, *Die*, *Das*) et le vieux-français s'en est d'abord servi indifféremment :

Ceste lecon c'on ci vous list
Sains Lus l'apele, qui la fist,
Fais des Apostres Jhesucrist:
Sains-Esporis ces li aprist.

Épitre farcie de saint Étienne; dans R(igollot), *Essai sur la vie et les ouvrages du P. Daire*, p. 91.

Vindrent parent e lor amic:
Li sanct Lethgier, li Euvrui.

Vie de saint Léger, st. XX, v. 3.

Maint pavillon i ot et maint bon tre:
Le Garin tendent en un vergier ramé.

Romans de Garin le Loherain, t. I, p. 97.

Sire Rollant, dist li quens Ollivier,
Est ce Joiouse, la Karlon e vis fier?

Girars de Viane, p. 150.

Le valaque semble même avoir réuni deux pronoms démonstratifs, *Hic iste* et *Hic ille*, pour en former un article indépendant: *Aquestu, Aquelu.*

(3) C'était d'ailleurs le pronom dont le latin se servait le plus habituellement dans un sens emphatique, parce que sans doute *Hic*, *Iste* et *Ipse* avaient une signification grammaticale mieux déterminée. Dans les langues où, comme en français, l'accentuation latine garda moins d'influence, on préféra à la première syllabe de *Ille* la dernière qui marquait le nombre, pour ainsi dire, naturellement. D'abord cependant le vieux-français se servit aussi de *El:*

El corps exastra al tirant.

Vie de saint Léger, st. XXXII, v. 5.

Le p. picard emploie même encore maintenant *Elle:* voyez l'essai de M. André de Poilly, dans les *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*, t. I, p. 125.

à tous les caprices d'un usage que n'éclairait point la théorie, les articles finirent par être employés pour eux-mêmes : ils précédèrent indistinctement tous les substantifs, lors même que l'idée en était précisée par d'autres adjectifs déterminatifs (1), et ce ne fut qu'après une appréciation plus exacte de leur rôle, que la langue parvint à se débarrasser de ces pléonasmes qui ralentissaient sa marche et la rendaient encore moins flexible. L'article indéfini semble d'abord un simple nom de nombre, mais au point de vue grammatical il n'en est pas moins fort différent (2) : toujours employé dans un sens abstrait, comme le prouve clairement son pluriel (3), il ne détermine point le substantif rela-

(1) Se li vostre home i muerent, se sera grant [folie.
Chanson d'Antioche, ch. II, v. 169.

Le lor service ricement lor meri.
Romans d'Aubery le Bourgoing, p. 2.

Mult ocistrent des païsanz ;
Mes les plusurs furent fuianz.
Gaimar, *Estorie des Engleis*, v. 2433.

Je sui, fet ele, une vostre amie, qui moult est dolente de vostre travail ; *Lancelot du Lac* ; B. N., n° 6959₃, fol. 112, v°. On dit même encore familièrement *Un sien fils*. Le français n'avait point, comme l'italien et le patois de la Haute-Allemagne, associé les articles aux noms-propres, et les a conservés devant les noms suivis d'un génitif parce qu'ils donnent à l'idée un sens encore plus précis : l'hébreu qui ne les y admet pas ne peut distinguer *Un fils du roi* et *Le fils du roi* ; il dit également *Ben he melek*.

(2) Non-seulement, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'anglais a deux mots entièrement différents (*A* et *One*), mais le vieux-français employait, comme l'espagnol, son article indéfini au pluriel :

Izopes escrit a son mestre....
Unes fables k'il ot truvees.
Marie de France, *Fables*, prol. v. 17.

Il avoit unes grandes joes, et un grandisme nes plat, et unes grandes narines lees, et unes grosses levres plus rouges d'une carbounee, et uns grans dens gaunes et lais ; *Aucasin et Nicolete*, p. 404. Cette forme s'est même conservée dans *Quelques-uns* où l'on a distingué l'article du nom de nombre en y réunissant un pronom indéterminé. Au reste on en trouve déjà quelques exemples en latin :

Sequere hac me, faxo jam scies. — Quo gentium ? —
Tres unos passus.
Plaute, *Bacchides*, act. IV, sc. VII, v. 34.

Ex unis geminas mihi conficies nuptias.
Térence, *Andria*, act. IV, sc. 1, v. 51.

(3) *Des*, forme abrégée de *Quelques-uns de les*. La grande quantité de monosyllabes dont les développements analytiques du français avaient embarrassé sa marche, l'obligeaient de recourir à de nombreuses contractions que des changements subséquents ont rendues méconnaissables. D'abord, on avait conservé les lettres importantes de la préposition et de l'article : on disait au singulier *Del*, *Al* et au pluriel *Als*, *As* ; mais un malheureux esprit de simplification et d'harmonie a fini par effacer tous

tivement à d'autres individualités semblables ; il le considère en lui-même, et le précise par sa seule idée. Malgré quelques phrases latines où il apparaît déjà (1) par un de ces instincts de clarté qui devancent les formules de la grammaire, c'est un développement tout français qui, s'il fallait lui trouver quelque analogie d'idée dans les anciennes langues, se rapprocherait bien plutôt d'un pronom indéterminé que du nom de nombre (2). Enfin, quoique les adverbes de quantité latins gouvernassent ordinairement le génitif, notre article partitif ne se laisse point ramener non plus à une origine latine : la suppression totale d'un mot essentiel à la pensée eût trop répugné à l'esprit logique de la langue ; il paraît plus probable que, peut-être à l'exemple du vieil-allemand (3), on indiqua d'une manière symbolique, par le signe du génitif, un fractionnement qu'il exprimait habituellement (4).

ces caractères étymologiques. Prist lo sacrement del cors e del sanc del Sanior ; *Traduction de saint Grégoire ;* dans von Orell, *Alt-Französische Grammatik*, p. 4.

Le cyrogrefe al rei li arcevesque prent,
As piez a l'apostolie as ses dous mains l'estent.

Guernes, *Vie de saint Thomas Beckel*, p. 42, v. 4.

(1) Me una haec res torquet, quod non Pompeium tanquam manipularis secutus sim ; Cicéron, *Ad Atticum*, l. IX, let. 10 : voyez aussi *In Philippum*, II, ch. 3, et III, ch. 2. Donatus a même dit à l'occasion de cette phrase de Térence, *Andria*, act. I, sc. I, v. 91, *Forte unam adspicio adolescentulam :* Ex consuetudine Terentius dixit *unam*, ut dicimus *Unus est adolescens*. Tolle *unam*, ita fiet ut sententiae nihil desit, sed consuetudo mirantis non erit expressa ; *unam* ergo τω ἰδιωτισμω dixit, vel *unam* pro *quamdam*. Mais il ne faut que lire un auteur quelconque pour être parfaitement sûr qu'il n'y avait pas en latin d'article indéfini.

(2) Il n'existait ni en escuara, ni en gaël, ni dans les vieilles langues teutoniques, ni même en grec, quoique les savants en aient trouvé quelques rares exemples : voyez Longus, *Pastoralia*, p. 106, éd. de Villoison, et Philostrate, *Heroica*, p. 72, éd. de M. Boissonade.

(3) Cet article partitif existait aussi dans les vieilles langues teutoniques et slaves (voyez Dobrowski, *Institutiones linguae slavicae dialecti veteris*, p. 619, et Gretsch, *Grammaire raisonnée de la langue russe*, t. II, p. 456) ; mais loin de regarder une existence aussi étendue comme une raison de lui croire une origine étrangère, nous y trouvons la preuve qu'il répondait à un besoin réel de l'intelligence que l'esprit analytique du français devait lui faire reconnaître.

(4) Malgré l'opinion de quelques grammairiens, ce *De*, *Du*, *Des* est un véritable article qu'on ne saurait considérer comme le signe d'un génitif, puisqu'il n'est souvent gouverné par aucun autre mot, qu'il remplace les autres articles, ne se combine jamais avec eux et se construit avec des prépositions. L'allemand moderne a bien reconnu aussi son caractère

L'adjectif ne se bornait pas en latin à qualifier le substantif et à en compléter l'idée par un attribut ou une qualité secondaire; il en précisait quelquefois l'origine et la nature (1): le français ne confondit pas ainsi deux classes de mots différentes; il décomposa les adjectifs latins, et rendit par un substantif les attributs qui impliquaient l'existence d'une autre idée essentiellement distincte de la première (2). Les flexions donnaient au latin une faculté d'inversions qui selon les convenances un peu arbitraires de l'oreille, déplaçaient les adjectifs et les substantifs, et en renversaient l'ordre sans se préoccuper de leur idée: le français dut à la fixité de sa construction de pouvoir exprimer par leur position respective la nature de leurs rapports. L'adjectif qui précède le substantif y fait, pour ainsi dire, corps avec lui et devient une partie intégrante de sa signification (3): quand au contraire il vient à sa suite, il garde son rôle naturel d'attribut, et n'ajoute plus au substantif qu'une qualité accessoire, indifférente à son idée (4). Toutes les flexions des adjectifs disparurent

spécial: il ne l'associe à aucune flexion et ne l'exprime par aucun autre article (*Mit Gold*, *Ein Stück Brod*, *Ein Glass Wein*): l'adjectif prend seulement la flexion que l'article défini aurait prise (*Rother Wein*, *Mit schönen Früchten*).

(1) *Milliades atheniensis*, *Ensis ferreus*, *Candelabra aenea*, *Cauda equina*. Le génitif ne s'employait que dans un sens mieux déterminé, avec un adjectif qui en précisait l'idée: on ne disait pas *Vir ingenii*, mais *Vir summi* ou *subtilis ingenii*.

(2) Naturellement les habitudes latines s'étaient mieux conservées dans les premiers temps de la langue:

Je te donrai mon pelisson hermin
Et de mon col le mantel sebelin.

Garin le Loherain, t. I, p. 22.

D'une part s'arestcrent outre le pont ferin.

Chanson d'Antioche, ch. VIII, v. 285.

Comme les idées les plus générales semblent plus nobles que les autres, le style élevé affectionne encore maintenant les formes latines: *Faveur populaire*, *Manteau royal*, etc.

(3) Voilà pourquoi *Grand homme*, *Pauvre auteur*, *Plat pays* ont un sens si différent de *Homme grand*, *Auteur pauvre*, *Pays plat*: quelquefois même alors la signification naturelle de l'adjectif disparaît entièrement, comme le prouvent *Beau-frère*, *Franc-maçon*, *Gentilhomme*, *Sage-femme*.

(4) Aussi, quoique pour donner plus de force ou d'harmonie à la phrase, on renverse quelquefois dans le style élevé l'ordre logique des adjectifs, ceux qui expriment une qualité matérielle, tout à fait étrangère à l'idée du substantif, comme la forme et la couleur, ne le précèdent-ils jamais.

comme les autres dans la décomposition de la langue; mais après quelque incertitude (1), malgré la nature absolue de l'attribut, l'autorité du latin et l'insuffisance sur ce point de l'article (2) firent aussi marquer le genre des substantifs par la désinence de la plupart des adjectifs qui les qualifient (3). Les flexions du pluriel sont soumises à bien moins d'exceptions (4); elles répondent à une idée vraie qui ne pouvait échapper à l'esprit philosophique du français : la pluralité des attributs est une conséquence nécessaire de la pluralité des substantifs. La langue y a même trouvé un moyen de prendre en quelque sorte sa revanche du caractère peu logique des flexions du féminin: elle met l'adjectif au pluriel lors même que les différents substantifs auxquels il se rapporte sont au singulier (5): l'accord est régi, non par la

(1) La désinence caractéristique du féminin manque encore assez souvent dans les premiers monuments de la langue:

L'apostolie vus a e saint iglise amé.

Guernes, *Vie de saint Thomas Beckel*, p. 69, v. 9.

Rices hom fud de grant nobilitet.

Chanson de saint Alexis, st. III, v. 4, et st. XIII, v. 3:

La mortel vithe li prist mult a blasmer.

La grande quantité d'adjectifs (en *able*, *aire*, *ele*, *ible*, *ile*, *ose*, *ule*, etc.) qui n'ont qu'une seule terminaison pour les deux genres prouve d'ailleurs que lorsque leur forme a été arrêtée, on ne s'inquiétait pas beaucoup de distinguer le féminin du masculin.

(2) Au singulier, sa terminaison disparaissait devant les mots commençant par une voyelle, et il était commun au pluriel pour les deux genres. Quelquefois il était remplacé par un autre adjectif déterminatif (*Chaque*, *Quelque*) sans forme particulière pour le féminin, ou par un adjectif possessif qui perdait aussi sa désinence devant les voyelles (*M'amour*, *T'espee*, *S'enfermele*) ou restait toujours invariable.

(3) Cet accord n'est cependant pas toujours de pure forme: quelquefois l'esprit analytique reprend ses droits et la règle grammaticale est sacrifiée à une idée logique. Ainsi le superlatif se rapporte, comme en allemand, à son complément et non à son substantif: *L'homme est la plus noble des créatures du monde; Der Mensch ist das edelste unter allen Geschöpfen der Erde*. Au reste, le latin lui-même n'était pas invariablement fixé sur ce point: Cicéron disait *Indus est omnium fluminum maximus*, et Pline, *Velocissimum animalium est delphinus*.

(4) Si les adjectifs qui finissent au singulier par un s ou un x, ne changent pas au pluriel, c'est parce qu'ils en ont déjà la désinence caractéristique, et ceux qui se terminent en *al*, comme *Annal*, *Bancal*, *Final*, *Frugal*, *Naval*, sont bien plutôt défectifs qu'irréguliers: en réalité ils ne peuvent s'employer avec des noms pluriels masculins.

(5) On peut cependant ne faire accorder l'adjectif qu'avec le dernier,

forme grammaticale des mots, mais par la nature même de l'idée (1). Les adjectifs ne gardent pas toujours la signification qui leur est propre : quelquefois leur valeur essentielle se trouve modifiée par des idées accessoires (2) ; quelquefois c'est leur nature grammaticale elle-même que l'on change : ils n'expriment plus une qualité positive, mais un état relatif (3). Le latin avait confondu ces différents modes d'acception et d'emploi : il ne

lorsqu'ils expriment tous des êtres inanimés : *J'ai vu de grands lacs et une rivière glacée*. Mais c'est là une construction amphibologique et positivement contraire à l'esprit de la langue, que n'explique point une figure inventée par des grammairiens en désarroi (le *zeugme*) : c'est une imitation inintelligente de l'idiotisme latin qui faisait dire à Cicéron : *Cum summa virtute et honore interire*.

(1) Aussi, quand les substantifs sont synonymes, l'adjectif ne se met pas nécessairement au pluriel, comme dans cette phrase de Massillon : *Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation continuelle*. Il reste même au singulier après un nom pluriel, lorsque malgré la forme grammaticale il ne se rapporte qu'à une seule idée : ainsi l'on dit *Les cotes personnelle et mobilière*, *Les langues grecque et latine*. Quand il qualifie des substantifs de genre différent, il garde naturellement la forme masculine, parce qu'en français le féminin est une exception qui ne saurait prévaloir contre le caractère général des noms ; mais en latin où il y avait un neutre, la supposition d'un genre plus noble ne s'appuie que sur le désir d'expliquer par une raison quelconque un idiotisme qui n'était pas même assez profondément entré dans l'esprit de la langue pour que, dans les phrases où il s'agissait d'objets inanimés, on ne dit, comme Tite-Live, en préférant le neutre au masculin et au féminin : *Labor voluptasque inter se sunt juncta*.

(2) Elles sont naturellement exprimées par des adverbes : *Peu*, *Un peu*, *A demi*, *Presque*, *Très*, *Fort*. C'est donc à la fois une faute contre l'étymologie et la logique grammaticale que de réunir par un trait-d'union, ainsi que le veut l'Académie, *Très* avec l'adjectif qu'il modifie. C'est un véritable adverbe dérivé de *Trans*, qui se construisait aussi avec des verbes, comme le prouvent encore *Trépasser*, *Tressaillir*, le pop. *Tressuer*, et une foule d'exemples de la vieille langue :

Tresvait le jur, la noit est aserie.
Chanson de Roland, st. LV, v. 1.

Malgré son caractère adverbial et l'ordre rationnel de la construction, il n'était pas même toujours inséparable :

Quant li baron de France furent tot asemblé,
Tres devant Antioche rengie et ordonné
(*Romans de Godefroi de Bouillon*; dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. II, p. 454) ;

on lui avait laissé sa nature primitive :

Car il orent moult longuement
Assali tres l'aube crevant
Jusques a miëdis sounant
(*Renars li nouvel*, v. 1960) ;

et on en avait fait la préposition *Tres que* :

Tu as termes tres qu'a demain.
Jugemens de l'uille, v. 103.

(3) Soit à une conception de l'esprit (*Trop*, *Assez*, *Trop peu*), soit à certains substantifs déterminés (*Aussi*, *Plus*, *Moins*), soit à tous les substantifs de la même espèce (*Le plus*, *Le moins*).

distinguait pas même les idées secondaires qui affectaient la signification des adjectifs, des formes grammaticales qui en déterminaient la destination (1), et se servait indifféremment pour les rendre d'adverbes ou de flexions intérieures (2). Guidé encore ici par son esprit d'analyse, le français n'a plus vu que des modifications adverbiales dans ces changements apparents d'idée, et exprime également par des mots indépendants tous les degrés de signification et toutes les diversités d'emploi dont l'idée des adjectifs est susceptible (3). Le complément du comparatif, si irrégulier en latin (4), prit aussi une forme plus rationnelle : il y a dans toute comparaison deux idées que l'on rapproche, deux membres de phrase différents, et le français les a réunis par une conjonction, lors même que pour plus de rapidité il supprimait le second verbe et semblait les confondre (5).

(1) Ainsi, *Doctissimus* signifiait à la fois Très-savant et Le plus savant : *Doctior* confondait aussi un simple jugement et une comparaison particulière (Trop savant et Plus savant).

(2) La forme analytique, d'abord assez rare chez les bons écrivains, se répandit de plus en plus. On trouve déjà dans Quintilien *Oratio magis deformis* et *Plenior Aeschines et magis fusus* ; on lit même dans Calpurnius, égl. XI, v. 72 :

Plus tamen ecce meus, plus est formosus Iolas.

Des formes réduplicatives, assez fréquentes dans Plaute (*Magis majores*, *Magis certius*, *Magis dulcius*), nous font cependant supposer que cette manière d'indiquer la comparaison fut toujours usitée dans la langue populaire.

(3) Les formes synthétiques ont cependant été conservées pour *Bon*, *Mauvais*, *Petit*, et cette exception est d'autant plus remarquable qu'ils avaient aussi en latin des comparatifs et des superlatifs irréguliers. Nous l'avons déjà fait observer si souvent qu'il est à peu près inutile de dire que le vieux-français se rapprochait bien davantage des formes latines : on y trouve *Greignor* (aussi *Graindre*, *Grandior*), *Haulor*, *Juvenor* (aussi *Gemvre* ; du b. l. *Juvenior*), *Bonime*, *Haltisme*, *Grandisme*, *Saintisme*, etc. Les quelques superlatifs en *isme* encore en usage sont des titres officiels, d'une date assez récente, et très-probablement d'origine italienne.

(4) L'ablatif était une ellipse, probablement d'origine étrangère, dont ne pourrait pas même toujours rendre raison le *Prae* qu'exprimaient quelquefois les écrivains de la décadence, et *Quam* était un idiotisme que n'explique aucune analogie.

(5) La tournure habituelle du latin se retrouve dans les plus vieux monuments français :

L'escu enbrace plus irié d'un sangler.

La chevalerie Ogier de Danemarche, v. 4724.

Il sont assez, voir plus sage de mi.

Mort de Garin, v. 3838.

Voyez aussi Benois, l. II, v. 13135 ; Villehardouin, p. 148 ; le *Chevaliers*

Les pronoms qui n'expriment aucune idée qui leur soit propre, mais une simple relation créée par la parole, et n'ont à proprement parler qu'une existence grammaticale, devaient en passant dans une nouvelle langue subir des modifications bien plus graves que les autres éléments du discours. Ceux qui compliquaient le latin d'une synonymie inutile tombèrent en désuétude (1), et furent remplacés par des combinaisons plus logiques qui donnèrent au langage de la clarté et de la précision (2). Sans

au leon, dans M. Keller, *Romvart*, p. 532, v. 2; les *Fabliaux et contes anciens*, t. I, p. 177, 282, 354; le *Recueil des historiens de France*, t. III, p. 186, 211, 243. Nous avons multiplié ces indications parce que dans un livre trop spirituel pour n'avoir pas eu quelque succès, M. Génin a pris ce *De* pour une forme empruntée à l'italien (Pourquoi pas du provençal, de l'espagnol, du portugais ou du valaque?). Ainsi, conclut-il, nous surprenons des traces de l'influence italienne sur le français, dès le règne (il eût pu dire *un siècle avant le règne*) de saint Louis; *Des variations du langage français*, p. 356. L'influence italienne dans le temps où Brunetto Latini, Nicolas Canale et Rusticello de Pise préféraient le français à leur propre langue!

(1) *Ecquis*, *Qualis* (le fr. l'a préféré à *Quis* qui se rapprochait trop de *Qui*), *Qualiscunque*, *Quilibet*, *Quisnam*, *Quispiam*, *Quisquam*, *Quisquis*, *Quivis*, etc. Les cinq pronoms démonstratifs, *Hic*, *Ille*, *Ipse* (v. l. *Ipsus*), *Is* et *Iste*, ont été aussi réduits à un seul dont on a précisé et varié la signification, en y ajoutant d'abord un pronom personnel (*Lui*) et ensuite des adverbes de lieu (*Ici* et *Là*): L'autre jor apres celui vit sainz Johans Jhesum venant a soi; *Evangile selon saint Jean*, ch. I, v. 29; B. N., nº 7268²·². Mais à l'origine de la langue, il y en avait encore plusieurs dont la valeur était réellement différente, ainsi que le prouve ce passage de la traduction de saint Bernard: Se cil (*Illi*) ne sunt primiers espurgiet de lor felonie, et cist (*Isti*) de lor ort deleit; dans von Orell, *Altfranzösische Grammatik*, p. 43. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le pronom français a été formé par la réunion de deux pronoms latins, *Hic is*, *Haec illa*, *Hoc istud*:

Ainz tel bataile ne vit nuns hom vivant
Com ceste fuit don je vos di et chant.

Girars de Viane, v. 2459, éd. de M. Bekker.

Mult ad poi ices briefs e preisiez e amez.

Guernes, *Vie de saint Thomas Becket*, p. 5, v. 15.

On trouve encore *Icelui* dans *Les Plaideurs*, act. III, sc. 3, et il est resté dans le patois de plusieurs provinces.

(2) Quelquefois cependant les pronoms sont employés comme de véritables explétifs, et nous serions tenté d'y voir des imitations de l'allemand:

Home ki co set que ja n'averat prisun,
En tel bataill fait grant defension.

Chanson de Roland, st. CXL, v. 1.

Souvent aussi *Es* n'a point de rôle grammatical à remplir: *Wie steht es um Ihre Sache?* et des phrases, comme *Faites-moi taire ces gens-là*, rappellent les tournures allemandes où les pronoms personnels sont aussi répétés sans nécessité: *Du wirst mich schön singen; Ich nehme mir die Freiheit an Sie zu schreiben.*

s'être aussi complétement effacées que les déclinaisons, les conjugaisons avaient perdu leurs formes les plus caractéristiques, et la langue fut forcée par sa propre désorganisation d'abonder dans le sens de son esprit, et de suppléer au vague des flexions en ajoutant toujours aux verbes les pronoms qu'on n'exprimait en latin que dans quelques tournures emphatiques (1). Elle ne songea pas d'abord à subordonner leur forme à leur emploi (2); mais les pronoms qui avaient une existence indépendante et jouaient un rôle essentiel dans la phrase, différaient beaucoup trop par leur nature de ceux qui n'étaient que de véritables affixes, pour ne pas en être distingués par la grammaire (3).

(1) A l'origine de la langue, ils n'étaient pas toujours exprimés:

Mis parrastre est, ne voeill que mot en suns.

Chanson de Roland, st. LXXVIII, v. 11.

Respundirent ces de Jabes: Dune nus respit set jurs: manderum nostre estre a tuz ces de Israel; *Livres des Rois*, p. 36. Se de mun mari te venjasses... de mei tue ancele te memberad, e bien me fras; *Ibidem*, p. 100.

Je t'avoie fait chevalier
Pour ce que les maux delaissasses
Et que de bien faire pensasses.

Mystère de Robert le dyable, v. 4.

On trouve même encore dans une lettre écrite en 1459 par un envoyé de Charles VII près la République de Venise: Luy dis, ou estoient les dames? Me dis qu'il y en avoit aucunes par les fenestres; *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, p. 188.

(2) Jo sui, dist il, caciés d'Espaignes,
Jo et tote ceste compaigne.

Romans de Brut, v. 3333.

Et dist: Por coi me dis tu cou?
Est il nus autres Dieus que jou?

Gautiers d'Arras, *Eracles*, v. 5925.

Nuls n'est Deus fors tu; *Livres des Rois*, p. 145.

Voiz le la desus ou il pent:
C'est il, ja mar en douteras.

De Haimet et de Barat et Travers; B. N., fonds de Saint-Germain, n° 1239, fol. 33, v°, col. 2.

Un celier fist faire soutil
Sous terre, u nus n'aloit fors il.

Romans de Mahommet, v. 1221.

On dirait même encore maintenant, comme en vieux-français:

Par Dieu, frere Regnaut, je ne vous fauldray [mie.
Ne moi, ce dit Guichart, tant qu'aye au corps [la vie.

Romans des quatre fils Aymon, v. 435, éd. de M. Bekker.

Ou bois estoie moi septimes entrés.

Girars de Viane, p. 176.

(3) On finit par ne plus se servir de la forme du nominatif latin que lorsqu'elle précédait immédiatement le verbe: on trouve encore dans une charte de 1266 *Je Huon*; dans Lelong, *Histoire de Laon*, p. 609: voyez en d'autres exemples dans deux chartes de 1238 et 1248 publiées par Martenne, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. I, p. 1008 et 1031. Tu meisme as dit; *Livres des Rois*, p. 329.

Bientôt même une simple différence de prononciation vint compliquer assez inutilement cette distinction. Quand les pronoms précèdent un verbe au lieu de le suivre comme les autres régimes, la voix en étouffe naturellement le son pour arriver plus vite au mot capital dont ils dépendent (1), et la prononciation l'a emporté sur la grammaire; on ne les écrit pas alors comme à la fin d'un membre de phrase, lorsque la voix est obligée de s'y appesantir (2). Grâce à la richesse de ses flexions, le latin avait pu se passer d'un pronom qui appartînt exclusivement à la troisième personne (3); mais au lieu de continuer à y suppléer par un pronom démonstratif commun aux personnes et aux choses, le français en créa un spécial dont la forme mobile distingua les deux genres (4),

(1) C'est la même raison qui a changé ***Ego*** en ***Jo***, ***Jeo***, puis enfin en ***Je***. On a voulu aussi étouffer la voyelle de ***Tu*** (***T'as volu***; dans les ***Fabliaux inédits***, t. I, p. 89), et si cette prononciation usitée dans les patois de presque toutes les provinces du Nord n'a point prévalu dans la langue élégante, c'est sans doute parce qu'il fallait y conserver une différence entre le sujet et le régime. On trouve encore quelquefois la forme sonore dans les anciens monuments: Si soit il maldit qui toi maldira, et cil que toi benesquira, soit repleni de beneisons; ***Traduction de la Génèse;*** dans von Orell, ***Altfranzösische Grammatik***, p. 49.

Par cele foi ke moi devez.

Li Meuniers d'Arleux, v. 23.

Il y a même des exemples d'une forme intermédiaire: Parler voldreie un poi a tei, si te ploust; ***Livres des Rois***, p. 229. E dunai tei le paleis tun seignur; ***Ibidem***, p 159.

Jeo quil que mei l'estuet amer.

Lais d'Equitan, v. 70.

Pour le pronom de la troisième personne, on s'est contenté de supprimer la préposition quand il se trouvait avant le verbe: une prononciation plus étouffée l'eut fait confondre avec l'article défini employé dans un sens neutre. De l'ainrme li vient li beateiz; de l'ainrme li vient li creissance; ***Traduction des Sermons de saint Bernard;*** B. N., fonds des Feuillants, nº 9, fol. 52, rº. En aucune partie fust semblanza luy; ***Ibidem***, fol. 51, vº. Envers luy se contienent; ***Ibidem***, fol. 121, vº.

(2) L'orthographe de la traduction des Sermons de saint Bernard ne tient pas encore compte de cette différence: Ensi, chier Sire, saine me et si serai saneiz; fai me salf et si serai salveiz; glorifie me et si serai glorious; ***Ibidem***, fol. 20, rº.

(3) Il n'avait que le pronom réfléchi ***Se***.

(4) ***Lui*** s'est d'abord employé pour les deux genres, même après une préposition:

Pour coo qu'el' feu si bele et sage,
Contes et duks la requeroient;
De maintes terres pour lui venoient.

Guy de Warwick, p. 8.

Au complément direct, on se servait également de ***Le*** pour les deux genres:

Le leu le commence a prier
Qu'ele se hast de li aidier,
Et quan qu'ele demandera
Par sa foy il li paiera.

Ysopet, ***Le Leu et la Grue;*** B. N., fonds de Notre-Dame, nº 198, fol. 171, vº, col. 1.

et y trouva un moyen d'avoir aussi des formes neutres (1) et des tournures impersonnelles (2), qui varièrent ses ressources et accrurent sa puissance.

Peut-être, quoiqu'ils existassent déjà dans les langues germaniques et même avec de grandes ressemblances matérielles, les pronoms possessifs abstraits durent-ils aussi leurs formes spéciales à des raisons tout euphoniques. Dans les commencements de la langue, les pronoms possessifs, empruntés tour à tour à toutes les flexions latines, n'avaient point de terminaison régulière (3); leur consonne initiale suffisait pour en déterminer le sens, et sans s'inquiéter des autres lettres, on la réunissait souvent avec leur substantif (4): mais lorsqu'ils en étaient séparés et que la voix avait déjà glissé sur l'article qui les précédait immédiatement, il fallut leur donner une forme plus arrêtée, plus pleine, et l'on en choisit une qui satisfît l'oreille (5). Le latin trouvait dans sa faculté de supprimer la personne des verbes par des tournures abstraites (6), et dans une flexibilité de cons-

Le pronom *Il* était d'abord aussi commun aux deux nombres :

Il ont tot l'or et tot l'argent.

Fabliaux et contes anciens, t. I, p. 304.

On ne lui trouve même pas de forme plurielle avant le XIVe siècle, et même après il continua à rester commun aux deux genres:

Seigneurs, merveille est de ces femmes ;
Ilz sont toutes tres sages dames.

Mystère de Robert le dyable, p. 95.

(1) *Il me plaît; Il vous est permis; Il ne lui viendra pas à l'esprit: Il* est toujours alors suivi d'un autre pronom personnel.

(2) *Il est six heures; Il fera chaud; Il fallait; Il a plu; Il y a*; le pronom *Il* n'est plus alors qu'un simple affixe de la conjugaison qui indique seulement l'absence de tout autre sujet.

(3) Nous trouvons pour le masculin *Mei*, *Mes*, *Men*, *Miens*, *Mis*, *Mon*, *Mun*, et pour le féminin *Ma*, *Me*, *Meie*, *Mi*, *Miue*, *Moe* et *Moie*.

(4) Doulx Jesus Christ, doulz createur,
En qui j'ay toute m'esperance;
Doulz roi, doulz dieu, doulz sauveur,
Qui n'as ne fin ne commencance,
Doulcement me donne l'amour ;

dans l'abbé Desroches, *Histoire du Mont-Saint-Michel*, t. II, p. 114.

(5) La tue aneme iert pur la sue, e li tuens poples iert pur le suen pople; *Livres des Rois*, p. 329. Tant cum tu lo sien raparillement encombres, tant encombres tu lo tien mismes; *Traduction des Sermons de saint Bernard*; B. N., fonds des Feuillants, fol. 17, r°.

(6) Ainsi, par exemple, au lieu de *Qui prétend qu'il lui appartient de parler?* le latin dira *Quis profitetur suum esse dicere?* et toute amphibologie sera évitée.

truction qui lui permettait de rapprocher les pronoms possessifs des substantifs dont ils dépendaient (1), des moyens de clarté auxquels le français dut suppléer par une grammaire plus ingénieusement compliquée. Il eut un pronom de la troisième personne exclusivement réservé aux formes réfléchies, un autre qui ne s'employait que pour les êtres animés, différents du sujet de la phrase, et une particule pronominale, prise d'abord dans un sens neutre (2), qui finit par exprimer tous les rapports indiqués par la préposition *De* (3).

L'activité peut être envisagée dans l'acte en lui-même ou dans son mode, dans son idée ou dans son résultat : ces quatre formes du verbe, la grammaire latine ne les connaissait pas même toutes. La forme pronominée manquait entièrement (4), et les autres n'étaient pas suffisamment distinguées; les verbes intransitifs suivaient les mêmes lois de conjugaison que les verbes ac-

(1) *Suum Caesari gladium restituit* ne présente aucune ambiguité, et il est impossible de rendre la même idée en français sans une longue périphrase.

(2) *En* vient de *Inde* que la langue populaire prenait déjà sans doute dans cette acception :

Uxorem duxit : nati filii
Duo : indo ego hunc majorem adoptavi mihi.

Térence, *Adelphi*, act. I, sc. 1, v. 21.

On trouve aussi dans Tite-Live *Inde facta spes* (l. 1, ch. 32), *Seditio inde paullisper tenuit* (l. XXV, ch. 15), et dans un capitulaire de Karlmann : *Quodsi aliquis parentum inde faidam portare voluerit;* dans Baluze, t. II, p. 290. Le sens habituel et la forme latine s'étaient d'abord mieux conservés en vieux-français :

Et dist : Fui t'ent en sus de moi.

Romans de Mahommel, v. 140.

Plus n'end ares parole aperte.

Lais d'Ignaures, v. 643.

On disait même encore à la fin du XIV[e] siècle :

Seigneurs, d'aller ent vous donray
Congié ; vuidiez tost, sans respit.

Mystère de Robert le dyable, p. 27, et p. 56:

J'ay desir et affeccion
De faire ent satisfaccion.

(3) Une autre particule pronominale, dérivée aussi sans doute d'un adverbe de lien, a exprimé les rapports marqués par la préposition *A*: *C'est un homme d'honneur, fiez-vous y; Sa lettre est très-aimable, j'y répondrai demain; Je vous y ferai songer;* etc. On la trouve déjà dans le poëme sur Boèce, v. 135 :

Qui tant i pessa quo al no fara ja.

Les écrivains de la basse-latinité se servaient dans le même sens de *Ibi:* voyez Raynouard, *Éléments de la grammaire de la langue romane avant l'an mille*, p. 62.

(4) Au moins les exemples en étaient-ils assez rares pour qu'on doive n'en tenir aucun compte dans des considérations aussi générales.

tifs (1), et une espèce particulière de verbes déclassés sans raison (2) mêlait ensemble les formes active et passive (3), et empêchait de leur attribuer à chacune une signification nettement déterminée (4). En réalité, la voix passive n'est pas une conjugaison : elle n'exprime point l'activité d'une existence indépendante, mais un état subordonné, une simple situation qualificative, et le français a beaucoup mieux apprécié la nature du verbe, en lui substituant la forme pronominée (5), ou un participe

(1) Il était d'autant plus nécessaire de les distinguer par la forme de la conjugaison, que leur différence ne tient pas toujours à la nature de leur idée : ainsi *Credere* (Croire), *Imperare* (Commander), *Prospicere* (Pourvoir) s'employaient, comme leurs synonymes français, avec un régime direct ou indirect : *Benedicere* (Bénir), *Favere* (Favoriser), *Invidere* (Envier) qui étaient intransitifs en latin sont devenus transitifs en français.

(2) D'abord sans doute les verbes déponents en avaient une, traditionnelle ou grammaticale. Peut-être ne donnait-on cette forme passive qu'à des verbes transitifs employés dans un sens intransitif; mais dès les commencements de la langue littéraire, il était devenu impossible de l'expliquer d'une manière quelconque. Il est probable que beaucoup de verbes déponents conservèrent des formes actives dans la langue du peuple : au moins trouve-t-on encore dans les fragments des Atellanes de Pomponius *Complectite*, *Frustrarent*, *Irascere* (Irasci), *Mirabis* et *Ominas* : Plante lui-même donnait la forme active à *Arbitrari*, *Moderari*, *Munerari*, *Partiri*, *Venerari*, et une foule de verbes déponents étaient employés, surtout au participe passé, dans un sens passif : *Abominari* (Tite-Live), *Adipisci* (Plaute), *Despicari* (Térence), *Dilargiri* (Salluste), *Pacisci* (Tacite), *Ulcisci* (Salluste), etc.

(3) Non-seulement les verbes déponents prenaient la terminaison passive dans toute la conjugaison, excepté à l'infinitif, où ils avaient le supin en *um*, le gérondif, le participe présent en *ans* ou *ens* et le participe futur en *rus* ; mais plusieurs verbes intransitifs ou même actifs prenaient la forme passive au prétérit : *Ausus sum*, *Gavisus sum*, *Juratus sum*, *Solitus sum*, etc.

(4) On se servait même indifféremment des deux voix pour quelques verbes (*Imitare*, *Lacrymare*, *Mereri*), et les meilleurs auteurs ne craignaient pas de donner la forme passive à des verbes réguliers, employés dans un sens actif: on trouve dans Cicéron lui-même *Censeri*, *Elucubrari*, *Fabricari* et *Puniri*.

(5) *Se consumer* (Consumi), *S'éteindre* (Extingui), *Se mouvoir* (Moveri), *Se remémorer* (Memorari) : on emploie même conjointement les deux formes, *Je m'étonne* et *Je suis étonné*. En valaque ce changement a eu lieu d'une manière systématique (*A se vedere*, Être vu ; *Jo me laudu*, Je suis loué), et quelques grammairiens n'ont vu dans le passif grec qu'une réunion du pronom réfléchi au moyen : Τυπτομαι pour Τυπτω-μς. Mais la forme pronominée s'est appliquée aussi en français à des verbes qui étaient en latin déponents et même intransitifs : *Evigilare* y est devenu S'éveiller ; *Dormire*, Se dormir, v. fr. (*Livres des Rois*, p. 11 ; Galmar, *Estorie des Engleis*, v. 180); *Fugere*, S'enfuir; *Tacere*, Se taire; etc.

devenu un véritable adjectif et lié à son sujet par le verbe substantif (1).

Les flexions des verbes doivent être plus marquées que celles des substantifs puisqu'elles altèrent plus profondément le radical et en affaiblissent davantage l'expression, et cependant la valeur de tradition qu'on y attache n'a bientôt plus rien qui satisfasse l'intelligence. Il était donc dans les tendances naturelles du français de s'éloigner aussi sur ce point de la grammaire latine, et d'en remplacer les formes synthétiques par des verbes qui perdaient leur sens propre et n'étaient plus que les signes caractéristiques de la conjugaison. Le latin avait encore quelques temps dont les éléments étaient reconnaissables (2), et pour les former il s'était servi du verbe substantif sans s'inquiéter de ses rapports essentiels avec tous les verbes (3) : le français comprit mieux le rôle grammatical des verbes affixes et ses conditions,

(1) Aussi beaucoup de langues, même parmi les plus riches en flexions, comme le persan, le slave et le vieil-allemand, n'ont-elles pas de formes synthétiques pour la voix passive. On trouve déjà dans les écrivains de la basse-latinité des traces du mouvement analytique qui donna des formes si complétement nouvelles aux langues néo-latines : Sicut a nobis praesente tempore est possessum ; *Diplomata* (690), p. 314, col. 2, éd. de Bréquigny : Ut ibi thus vel luminaria debeant esse procurata ; *Ibidem* (726), p. 450, col. 2.

(2) Le prétérit, le plus-que-parfait et le futur antérieur dans les deux voix, l'infinitif passé passif, etc.

(3) Voyez ci-dessus, p. 54-55. Si l'on ne devait se préoccuper surtout du but pratique, de la forme simple et commode de l'auxiliaire, il serait beaucoup plus rationnel de conjuguer, c'est-à-dire d'exprimer les différents modes d'action, avec le verbe *Faire*, comme l'hébreu, l'escuara, le gothique, l'ouolove, l'arabe vulgaire, le bengali, etc. L'anglais se sert encore dans certains cas de *Do*, et le *To* qui caractérise l'infinitif, en est probablement une altération. Il y a dans les Vosges un patois qui forme son prétérit avec le verbe *Faire* (*Et fe remessé*, Il ramassa), et nous ne serions pas surpris que la langue française elle-même eût aussi gardé quelques souvenirs de ce mode de conjugaison.

Ici se firent tui taisant,
Riche e povre, petit e grant.

Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, l. II, v. 1481.

Il li demendent de lur piere,
(Et) coment le fesoit lur miere.

Lais de Havelok, v. 565.

C'est le *How do you do* des Anglais.

Se la gent povre fust créue,
La cite fust bientost rendue :
Diva ! font il, Frolles, que fais ?
Porquoi ne quiers a Artur pais ?

Romans de Brut, v. 10246.

Cette forme s'emploie encore dans le langage familier.

en préférant des verbes plus complétement étrangers, qui apparaissaient plus clairement comme simples auxiliaires. Dans la conjugaison des verbes pronominés et intransitifs, le verbe *Être* continua cependant de prévaloir : c'était un moyen de les distinguer des autres, d'indiquer leur différence réelle par un auxiliaire différent, et d'ailleurs leurs temps composés expriment plutôt la situation qui résulte d'une action, que son mouvement(1) : une forme adjective répondait bien mieux à la nature de leur idée, que la forme invariable du supin (2).

L'irrégularité que ne peuvent même éviter les idiomes dont les éléments plus naturellement homogènes s'organisent sous l'action continue des mêmes influences, est surtout sensible dans les conjugaisons (3) : ce sont presque toujours des formes toutes

(1) Sans l'irrégularité et l'imperfection de la langue, cette règle eût été plus généralement reconnue et serait mieux comprise ; mais il y a quelques adjectifs verbaux, *Nui*, *Parlé*, *Plu*, *Ri*, qui, ainsi que les adjectifs substantifs, *Chatain*, *Ponceau*, *Mi* et *Nu* préfixes, restent invariables au féminin, et on y a vu à tort des infinitifs passés. Comme les pronoms réfléchis ont toujours la même forme quand ils précèdent le verbe, les compléments directs se sont trouvés semblables aux compléments indirects, et l'on a pris pour des verbes pronominés des verbes réellement actifs dont la conjugaison était irrégulière aux temps composés : tels que *S'arroger*, *S'entredonner*, *S'imaginer*. Au reste, tous les idiomes n'ont pas compris la nature des verbes pronominés, et quelques irrégularités pourraient aussi tenir à des influences exceptionnelles : ainsi l'allemand, l'espagnol et le valaque les conjuguent avec le verbe *Avoir*, et l'italien et le provençal avec le verbe substantif. L'irrégularité de plusieurs verbes intransitifs tient aussi à la défectuosité des adjectifs verbaux : quand ils n'avaient pas de féminin, on a, pour éviter un désaccord aussi contraire à l'esprit qu'aux habitudes de la langue, substitué dans la conjugaison des verbes dont ils sont dérivés le verbe *Avoir* au verbe substantif. Au reste, cette irrégularité peut aussi tenir à l'influence de l'allemand où les verbes intransitifs se conjuguent, les uns avec *Seyn* et les autres avec *Haben*.

(2) Il y a cependant quelques verbes de ce genre dont on a dérivé des adjectifs, et la comparaison des deux formes rend sensible la différence de leur signification. *La rivière a bien baissé depuis huit jours et quoiqu'elle recommence à monter, elle est encore maintenant assez baissée pour qu'on la passe à gué. Marie Stuart avait beaucoup vieilli pendant sa captivité, et les courtisans affectaient de répéter qu'elle était très-vieillie. Il a resté court et n'a plus rien trouvé à dire ; Il est resté court et ne trouve plus rien à dire.* Comme on le voit clairement par ces exemples, la forme adjective indique bien moins l'action que son résultat, et se rapporte à un temps moins éloigné ou moins déterminé.

(3) La conjugaison en *er* contient à

grammaticales, combinées un peu au hasard, et répétées ensuite par habitude. Aussi, malgré l'esprit analytique de la langue, un besoin instinctif de se rapprocher de la conjugaison de ses verbes auxiliaires et les traditions encore mal oubliées du latin lui firent-ils donner des formes synthétiques à tous les temps simples de l'indicatif. Le présent conserva, en les rendant plus sourdes, les flexions latines (1): le prétérit et l'imparfait semblent, comme le parfait indéterminé et le plus-que-parfait, une combinaison du supin avec le présent (2) et l'impar-

peu près les quatre cinquièmes des verbes; mais dans son *Cours théorique d'instruction élémentaire*, Bulet en a compté quinze séries en *ir*, treize séries en *oir*, vingt-trois séries en *re*, et cette variété de formes était bien plus grande encore à l'origine de la langue, comme on peut le voir dans la chrestomathie grammaticale de M. von Orell. Ainsi, par exemple, on disait *J'ai allé* (*Livres des Rois*, p. 177), *Sciez après* (*Traduction des Psaumes*, B. N., suppl. lat. nº 1194, non pag.), *Je suis failli* (*Raoul de Cambrai*, v. 63), *J'ai chut* (Richelet indique même encore cette forme, et le patois normand l'a conservée).

(1) La terminaison de la première personne fut d'abord entièrement supprimée:

Quanque je pens, riens ne me vaut.
Fabliaux et contes anciens, t. IV, p. 332.

Le S caractéristique de la seconde personne est resté dans tous les verbes. Il y a dans les plus vieux monuments un T à la troisième personne de la première conjugaison comme de toutes les autres: ainsi le traducteur des Sermons de saint Bernard a rendu *Tollit peccatum e manibus* par *Il ostet lo pechiet des meins*. Dans la traduction des Psaumes du ms. de la B. N., coté nº 1194, suppl. lat., le troisième verset du second psaume est encore écrit: *Derumpums lur liens e degetuns de nuz les laz de eals*. On trouve même dans le *Lais d'Elidue*, v. 832:

Sire, ca einz avez od vus
Cele par qui nus perissumes:
James a tere ne vendrumes.

Le changement euphonique du T en S ou la contraction de la flexion latine rendent moins reconnaissable la seconde personne du pluriel; mais on trouve encore *Distes*, *Estes*, *Festes*, et la terminaison *ez* s'est écrite *eis*. Le *nt* de la troisième personne est purement étymologique, et l'on s'explique un étouffement si singulier par la position habituelle de cette flexion après deux syllabes longues, le pronom *Ils* et le radical du verbe.

(2) L'irrégularité des conjugaisons prouve qu'elles n'ont pas été formées d'une manière systématique: il faut par conséquent juger de leur formation plutôt par les tendances générales et la logique de la langue, que d'après une multitude de faits individuels qui se contredisent. Le prétérit des verbes de la première conjugaison a d'ailleurs conservé au singulier sans y rien changer les flexions du verbe *Avoir*: le pluriel semble plutôt formé de *Habuimus*, *Habuistis*, *Habuerunt*: car une dérivation immédiate des personnes correspondantes du prétérit latin supposerait une conservation et une connaissance de la langue qu'il nous est également impossible d'admettre. La manière dont le prétérit a été formé est restée visible

fait (1) du verbe *Avoir*, qui prit une signification plus vague, parce que le signe caractéristique du passé n'y était pas aussi apparent, et l'on composa le futur d'une manière presque analytique en transposant aussi le présent *Ai*, et en le réunissant à l'infinitif (2). Tous les temps du mode oblique furent ingénieusement rattachés par une idée symbolique aux formes de l'indicatif: pour montrer que l'action du verbe était soumise à une volonté étrangère, qu'il était à l'impératif, on ne fit que supprimer le pronom et, pour ainsi dire, la personnalité du présent (3); on marqua la dépen-

dans le patois d'Auvergne: ***Attiraitont***, ils attirèrent; ***Troubaitont***, ils trouvèrent: au singulier on s'est servi de la corruption ***iguet*** ou ***guet***, qui existait déjà dans la vieille langue provençale: ***Chintiguet***, il chanta; ***Rampliguet***, il remplit. Dans la ***Passion de Notre-Seigneur*** en roman intermédiaire il y a même encore ***Canted aveient*** (st. VII, v. 4), ***Jagud aveie*** (st. VIII, v. 2). Des traces évidentes de cette combinaison se trouvent aussi en espagnol: ***Andave, Estuve, Tuve***, et certainement elles étaient d'abord plus nombreuses: il y a même encore dans les vieux monuments ***Connuvieron, Descrovo***, etc.

(1) Comme les imparfaits latins étaient eux-mêmes formés de l'imparfait de ***Habere***, il est plus impossible encore de prouver cette composition d'une manière positive: nous nous bornerons donc à dire que les imparfaits se terminent dans les premiers monuments en ***eve***, ***ove***, ***oue***:

Amis, fet ele, jeo pensoue
E vos cumpainuns remenbroue.

Marie de France, ***Lais du Chaitivel***, v. 193.

Dans le patois du Dauphiné la forme primitive était même en ***ave***. Or vos diray briament comant ci creature se estadiavet en cet livros. Quand veneit lo matin, illi commencavet a plorar; dans M. Champollion-Figeac, ***Recherches sur les patois***, p. 163.

(2) Cette manière d'exprimer le futur existait déjà en latin sous une forme analytique (***Habeo etiam dicere; Ad familiares habeo polliceri:*** voyez Vossius, ***Aristarchus***, l. VII, ch. 51), et se retrouve en gothique (Uphilas, ***Marcus***, ch. X., v. 32; ***Johannes***, ch. XII, v. 26: voyez aussi Junius, ***Glossarium Uphilagothicum***, p. 78), et dans les langues slaves (voyez Dobrowsky, ***Institutiones linguae slavicae dialecti veteris***, p. 379). La réunion n'était pas toujours faite non plus en provençal (***Dar vos n'ai; Dir vos em***) ni en vieil-espagnol (***Poema del Cid***, v. 1268 et 1817), et l'on dit encore dans le patois sarde ***Appu bi***, ou avec la préposition ***App' a bi; Has essi***; etc. Le vieux-français avait formé de cette manière synthétique même le futur du verbe ***Aver:***

De vous n'averai mes aie.

Guy de Warwick, p. 16.

Ou vuelle ou non, je l'averai.

Chabaille, ***Supplément au Romans de Renart***, p. 182.

On trouve également dans le ***Romans d'Aspremont:***

Jo aliray in France et a Lion;

dans le ***Abhandlungen der königl. Akademie der Wissenschaften von Berlin***, philol. 1839, p. 265.

(3) Cette suppression n'a lieu, comme en allemand, qu'à la seconde personne du singulier et du pluriel, qui est la plus usitée: les autres sont précédées de la conjonction ***Que*** et prennent naturellement les flexions

dance du subjonctif et de l'optatif en affaiblissant la terminaison du présent (1) et du prétérit (2) de l'indicatif, et l'on enrichit la conjugaison d'un temps qui manquait en latin et dans les vieilles langues germaniques, du conditionnel, dont un E muet, mis à la suite du futur, indiquait aussi la subordination à une autre action (3). A ces temps simples se sont sur-ajoutées quatre séries de temps composés, deux pour le passé, qui prennent pour

du subjonctif présent. Une manière fort illogique d'exprimer l'impératif en vieux-français avait sa source dans la même idée : on pouvait y supprimer dans les phrases négatives, non-seulement le pronom, mais la flexion du verbe, et on le laissait à l'infinitif :

Joseph, dist il, le fils Davi,
Ne cremoir pas; ne t'esmaior.

Wace, *Conception Nostre-Dame*, p. 46, v. 16.

Va tost, dit il, ne te targier.

Romans de Rou, v. 7065.

Cette construction était sans doute imitée des langues germaniques, quoiqu'on en trouve quelques exemples en grec, même dans des phrases positives. Les formes de l'impératif allemand paraissent même avoir exercé une influence plus générale sur notre grammaire : la première personne du pluriel s'y rend par *Lasst* (en anglais *Let*) suivi de l'infinitif, et cette construction était encore plus commune en vieux-français qu'elle ne l'est devenue depuis.

Amis, ce dist li uns, lai ester ton favel.

Dit des Taboureurs; dans *Jongleurs et Trouvères*, p. 165.

Bernier lait corre son bon destrier norois.

Raoul de Cambrai, p. 97, v. 7.

(1) En ajoutant un E muet au singulier, et en mouillant la première et la seconde personnes du pluriel : *Que j'avertisse, Que tu lises, Qu'il entende, Que nous aimions, Que vous receviez*. Ce mode de formation avait été d'abord suivi dans la conjugaison des verbes qui paraissent aujourd'hui les plus irréguliers : *Faisse* (Fasse), *Saiche* (Sache), *Voise* (Aille). On y ajoutait même quelquefois *ge : Devorge* (*Juges*, ch. IX, v. 5.), *Murged* (*Livres des Rois*, l. I, ch. XXVI, v. 10),

Si vus volez que jeo reivonge,
N'est rien al mundo ki me tiengo.

Lais d'Elidue, v. 695.

(2) Quar trop par-fust grant deshonor
Se ces preudes hommes donnaissent
Et cil des iex les esgardaissent.

De la dent, v. 51; dans les *Fabliaux et contes anciens*, t. I, p. 160.

On a fini par former l'optatif de la seconde personne au lieu de la première, *Donnasse*, *Regardasse*, dont pour mieux faire ressortir la désinence, on a même marqué la pénultième d'un accent circonflexe. La formation du subjonctif allemand semble avoir été influencée par la même idée, et peut ne pas être étrangère à la forme française : l'imparfait *Ich lobt* et le plus-que-parfait de l'indicatif *Ich hatte gelobt* sont devenus l'optatif *Ich lobete*, et le plus-que-parfait du subjonctif *Ich hätte gelobt*.

(3) E tuz iceux escumengout
Ki jamais cel livre lireient,
E1 sun enseignement fereient.

Lais de Gugemer, v. 244.

En allongeant la terminaison du futur, l'E final fit naturellement changer *ai* en *oi*, et quand il fut devenu un caractère purement orthographique, ne servant plus qu'à empêcher les hiatus, on le remplaça par un S.

auxiliaires *Avoir* et *Venir* (1), et deux pour le futur, formées avec *Aller* et *Devoir* (2), qui donnent les moyens d'exprimer une multitude de nuances inconnues à la grammaire latine. Les différentes formes de l'infinitif étaient au contraire trop vagues (3) pour qu'une langue désireuse d'ajouter encore par la précision des termes à la clarté des idées, n'en ait point réduit le nombre (4). De toutes les flexions du latin le français ne conserva qu'un infinitif radical, un supin et un gérondif, dont il voulut même préciser la signification et mieux déterminer l'emploi. Au lieu de se rapporter indifféremment, comme en latin, à toutes les personnes qui le précédaient, l'infinitif resta subordonné au sujet principal : il fallut pour donner au verbe un autre nominatif changer la forme de la phrase, et remplacer l'infinitif par un mode pronominé (5). L'idée abstraite qu'on y attachait permit de le construire avec un adjectif et de le prendre dans un sens passif (6) : on put même en faire le complément d'un verbe, et indiquer par des prépositions la nature différente de leurs rapports (7). Le supin fut inséparablement uni au verbe *Avoir*, et

(1) Le premier exprime un passé indéterminé ou antérieur à une autre action, et le second, un passé récent.

(2) *Aller* indique un futur prochain, et *Devoir*, un futur indéterminé, mais plus positif que le futur simple.

(3) Ce vague tient à la nature de l'infinitif, et le latin ne cherchait même pas à y remédier par la forme de la phrase : ainsi, pour en citer un exemple, *Timendum est* signifiait à la fois Il est à craindre, On doit craindre et Il faut craindre.

(4) Il y avait dans la conjugaison active un infinitif présent, un infinitif passé, deux infinitifs futurs, un gérondif déclinable, un supin indéclinable, et sauf le gérondif les mêmes formes se trouvaient au passif.

(5) C'est la raison, si mal expliquée dans la plupart des grammaires latines, de ce que l'on appelle dans les colléges le *Que retranché*.

(6) *La vertu est difficile à trouver :* la construction latine était plus précise : *Virtus difficilis est inventu;* mais le même idiotisme existait en grec : Ἡδὺ ἀκούειν, Agréable à entendre; Καλὸν ἰδεῖν, Bon à voir. Le vieux-français donnait à l'infinitif un sens encore plus abstrait; il ne craignait pas de dire :

Se Raoul puent en lor terre trover,
Seurs puet estre do la teste colper.

Raoul de Cambrai, p. 81, v. 20.

Cette tournure est très-fréquente en arabe.

(7) Quand ils se suivent immédiatement, l'action du premier verbe est dominée, et, pour ainsi dire, déterminée par l'action du second, dont il n'est plus qu'une sorte d'auxiliaire. Lorsqu'ils sont séparés par une préposition, c'est au contraire l'action

quand on l'eut ainsi distingué du participe passé, on sacrifia la logique grammaticale à une clarté surabondante, et on le fit accorder en genre et en nombre avec le régime dont il était précédé (1). On voulut aussi suppléer par la construction de la phrase à l'acception trop indéterminée du gérondif : lorsqu'il n'était pas régi par la préposition *En* et employé dans un sens adverbial, il fallut l'acccompaguer d'un nominatif positivement exprimé ou d'une négation, et le faire suivre d'un complément (2). Dans leur désir de se rapprocher de la grammaire latine, les premiers lettrés se plurent à réimporter aussi dans la langue un participe présent, s'accordant avec son substantif et gouvernant un régime direct (3); mais l'esprit de simplification et

du premier verbe qui devient dominante: tout en précisant la signification, *A* lui laisse encore quelque étendue, quelque généralité, tandis que *De* la limite et la spécifie. En latin, si l'on en excepte un petit nombre de phrases irrégulières comme cet axiome de Sénèque : *Multum interest inter dare et accipere*, l'infinitif ne se construisait pas avec une préposition. On la supprimait dans une foule de tournures où le français s'en sert pour mieux marquer la liaison des deux verbes, comme dans cette phrase de Cicéron : *Parentes non amare impietas est*, C'est une impiété de ne pas aimer ses parents. Quoique l'infinitif exprime l'existence d'une manière trop générale et trop indéterminée pour ne pas être en français un complément, on l'employait dans la vieille langue comme un substantif, et l'on en pouvait préciser l'acception par un article: Uns planchiers que aseurs fust li alers e li venirs; *Livres des Rois*, p. 247.

Beaus amis, li termes est bries
Et li soufrirs en est moult gries.

Partonopeus de Blois, v. 1525.

On dit encore maintenant : *Il en a perdu le boire et le manger*.

(1) Voyez le *Journal de la Société grammaticale* pour 1835. Malheureusement notre supin, qui exprime un état passé, ressemble ainsi qu'en latin au participe qui exprime une qualité passive; on les a confondus ensemble, et comme le premier devait être indéclinable et l'est resté dans la plupart des cas, l'incohérence des règles qui régissent la syntaxe des participes a paru bien plus grande qu'elle ne l'est réellement. En grec moderne, où le prétérit de l'infinitif est différent du participe passé, la manière dont se forment les temps composés est bien évidente : on y dit ἶχα γραφει ou γραψει, J'ai écrit, et non ἶχα γραμμενον; ἶχε ἀφισει, Il avait lancé, et non ἶχε ἀφιμενον.

(2) Peut-être est ce là une des rares imitations de la grammaire allemande : on dit encore *Ich hörte ihn singen*, Eum audivi cantantem, Je l'ai entendu chanter; *Ich sah sie tanzen*, Eam vidi saltantem, Je l'ai vue danser, et cette construction était bien plus usitée dans les vieilles langues teutoniques.

(3) Les meschines vindrent encuntre le rei Saul, od tympans, od frestels, charolantes e juantes, e

d'analyse a fini par prévaloir (1), et ce n'est plus à présent qu'un adjectif soumis à la même syntaxe que tous les autres (2). L'impossibilité de l'assimiler à un simple adjectif fit au contraire conserver le participe passé: il n'exprime point un état naturel, mais une circonstance fortuite, un événement accessoire, et se lie à son complément par une préposition qui indique le résultat d'une action. Mais ces différences de nature n'ont point influé sur la grammaire: le participe suit les mêmes règles d'accord que l'adjectif; il est susceptible des mêmes degrés de signification (3), et ne peut pas plus que lui former un membre de phrase sans un verbe qui en complète le sens (4).

L'idée-mère des noms collectifs autorisait en latin à ne tenir aucun compte de leur forme grammaticale; selon la convenance de l'oreille, on y mettait indifféremment les verbes qu'ils régissaient au singulier et au pluriel, et le français hérita d'abord aussi de cette bizarrerie (5). Mais en se perfectionnant il voulut

chantantes que Saul out ocis mil, e David dis milie; *Livres des Rois*, p. 70. Bossuet disait encore: Des âmes vivantes d'une vie brute et bestiale à qui Dieu ne donne que des mouvements dépendants du corps; *Histoire universelle*, t. I, p. 162. On avait même voulu les distinguer en conservant aux participes présents l'orthographe qu'ils avaient dans la première conjugaison latine: *Chambre ardante* et *Chapelle ardente:* on écrit encore *Différant de sentiment* et *Sentiment différent*. C'est la raison, parfaitement logique en son principe,. de quelques irrégularités d'orthographe qui semblent inexplicables: *Ardemment*, *Differemment* et *Élégamment*, *Vaillamment*.

(1) L'Académie déclara, le 3 juin 1679, que la règle était faite et qu'on ne déclinerait plus les participes présents.

(2) Il ne précède jamais le nom qu'il qualifie, n'en est jamais séparé par le verbe substantif et ne peut être suivi d'un complément; mais aucune de ces circonstances ne lui est particulière.

(3) On était obligé en latin de recourir à un adverbe auxiliaire: il ne faut en excepter qu'un très-petit nombre: *Abditior* et *Abditissimus* dans saint Augustin, *Abjectior* dans Cicéron, *Abjectissimus* dans Quintilien, *Amatissimus* dans les Inscriptions, *Dilectissimus* dans Stace, etc.

(4) C'est ce qui arrivait souvent en latin dans des constructions absolues qu'on ne peut rendre en français qu'en changeant le mode du verbe: telle est, par exemple, cette phrase de Cicéron: *Perditis rebus omnibus, ipsa virtus se sustentare posse videtur*; Lors même que tout serait perdu, il semble que la vertu pourrait encore se suffire à elle-même.

(5) Devant Bordele, en un broil de sapins,
Sont aresté la maisniee Hervi.

Mort de Garin, v. 1856.

Cette subordination de la forme des

remplacer cette irrégularité facultative par une règle précise qui conciliât les exigences contradictoires de la logique et de la grammaire, et les noms collectifs ne gouvernèrent plus le verbe au pluriel que lorsque leur complément exprimait réellement l'idée de pluralité inhérente à leur nature (1). Les lois qui réglaient les rapports des verbes latins avec leurs compléments étaient elles-mêmes assez irrégulières et bien peu constantes : tantôt on transposait les deux régimes sans altérer le sens de la phrase (2); tantôt on donnait au régime indirect la forme d'un second régime direct (3), et l'on pouvait en lui laissant son caractère particulier le lier au verbe de plusieurs manières différentes (4). Sans soumettre tous les verbes à des règles invariables, le français a de beaucoup réduit les exceptions (5), et s'il donne encore deux formes au complément indirect, ce n'est plus un

mots à leur idée existait aussi dans la langue grecque, mais elle y avait conduit à un idiotisme contraire: on y mettait au singulier le verbe régi par un nom neutre au pluriel: Ζωα τρεχει, Les animaux courent.

(1) Il y a cependant de malheureuses exceptions ; Boileau a dit par une ellipse beaucoup plus poétique que grammaticale :

La plupart, emportés d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée;

(*Art poétique*, chant I, v. 39),

et nous ne pouvons nous empêcher de trouver fort irrégulière, et par conséquent incorrecte, cette phrase qu'approuvent cependant de bons grammairiens: *La moitié des maisons furent brûlées*. Bien loin d'être collectif, *Moitié* est un nom partitif.

(2) Plaute disait indifféremment *Aspergere salem carnibus* ou *Aspergere sale carnes*, et l'on trouve dans Cicéron lui-même *Donare eivi praemia* et *Donare civem praemiis*. On dit aussi en français *Interdire des fonctions à quelqu'un* et *Interdire quelqu'un de ses fonctions ;* mais on change de préposition, et le sens n'est pas entièrement semblable.

(3) Multa deos orans; oneravitque aethera votis.

Virgile, *Aeneidos* l. XI, v. 24.

Qui prior es, cur me in decursu lampada poscis?

Perse, *Satire* VI, v. 61.

(4) Le complément indirect des verbes transitifs s'y mettait au datif, à l'ablatif, à l'accusatif avec *Ad* et au cas que gouvernait la préposition qui était déjà entrée dans la composition du verbe, ou une préposition analogue. Les formes du complément des verbes passifs n'étaient pas aussi variées; mais on pouvait le mettre encore à l'ablatif avec ou sans la préposition *Ab*, et au datif.

(5) Elles étaient encore nombreuses dans les commencements de la langue, surtout pour les verbes qui étaient déponents en latin: Si que Jeroboam ne li pout unches puis cuntrester; *Livres des Rois*, p. 299. Le philologue Henri Estienne disait même encore : Avarice luy domine; *Precellence du langage françois*, p. 108.

défaut de précision imputable à la grammaire, mais un moyen ingénieux de mieux indiquer l'action du verbe et d'ajouter à l'expression (1).

L'influence des prépositions latines sur la forme de leurs compléments tenait à des ellipses oubliées depuis longtemps, et si l'impossibilité d'expliquer leur valeur grammaticale donnait à la phrase une apparence de bisarrerie et une sorte d'obscurité, on trouvait dans la différence de leur régime un moyen, pour ainsi dire matériel, de varier leur signification (2). La perte des flexions obligea donc le français de simplifier l'acception des prépositions (3), de préciser leur emploi (4) et de chercher à y rattacher une valeur rationnelle qui ne dépendît pas entièrement d'une tradition plus ou moins infidèle, et s'appuyât sur des éléments réels dont la base fût restée dans la langue (5). Mais les plus heureusement composées n'avaient pas encore de carac-

(1) *A* indique un but, une tendance, une activité quelconque, et *De*, un point de départ ou une sorte de passivité. Après les verbes passifs, *De* exprime aussi une idée plus générale, plus vague : *Par* au contraire a quelque chose d'emphatique ; il relève son complément et y appelle l'attention.

(2) Si l'on en excepte *Tenus* qui pouvait se construire avec un génitif, les prépositions latines gouvernaient d'une manière régulière l'accusatif ou l'ablatif, et si les grammairiens n'ont pas entièrement réussi à expliquer, même en fait, cette diversité (voyez Reisig, *Vorlesungen über lateinische Sprachwissenschaft*, p. 716), il est au moins certain que les quatre qui régissaient à la fois les deux cas (*In*, *Sub*, *Subter* et *Super*) appropriaient leur régime à leur signification, et n'en changeaient que pour exprimer une idée différente.

(3) Leur signification est généralement bien plus précise qu'en latin : nous n'en excepterons que *A* qui a probablement remplacé d'abord *Ab*, *Ad* et *Apud* dans toutes leurs acceptions. Nous croirions même volontiers qu'à l'origine de la langue, cette préposition indiquait seulement une relation sans la spécifier d'une manière distincte : car on la trouve encore dans les monuments écrits avec la signification de Après, Au moment de, Auprès de, Avec, Chez, Contre, Dans, De, Devant, En qualité de, Envers, Jusqu'à, Par, Pour, Selon, Sur et Vers.

(4) Non-seulement, il y en avait de synonymes, comme *Absque* et *Sine*, *Juxta* et *Secus*, *Ob* et *Propter*, *Sub* et *Super*, *Versus* et *In* ; mais on s'en servait indifféremment pour marquer le régime des adjectifs : ainsi *Gratus* se construisait avec *Erga* et *In*, *Pronus* avec *In* ou *Ad*. Quelquefois même on les substituait à une simple flexion : *Natus* s'employait avec *Ad* ou le datif ; *Alienus* avec *A*, le génitif ou l'ablatif.

(5) Voyez ci-dessus, p. 317, notes 1 et 3.

tère spécial qui indiquât leur nature grammaticale et le rôle qu'elles remplissaient dans la phrase, et l'on y suppléa par une construction plus rigoureuse, en leur associant toujours un régime complémentaire qui les suit immédiatement (1). Enfin, la disparition des flexions avait relâché le tissu de la langue; les mots étaient désormais plutôt juxtaposés que liés ensemble, et lorsque leurs rapports n'étaient pas suffisamment sentis, on les fit ressortir par une préposition dépouillée de sa valeur naturelle et employée comme simple particule conjonctive (2).

En modifiant d'une manière trop générale pour ne pas être un peu vague la signification naturelle des verbes et des adjectifs, les adverbes allaient à l'encontre de l'esprit clair et précis de la langue : aussi l'usage en fut-il, d'abord surtout, bién restreint, et employa-t-on de préférence des locutions adverbiales dont le sens mieux déterminé se rapportait plutôt à la pensée elle-même qu'à l'idée particulière d'un des mots qui concouraient à son expression. La plupart des adverbes qui figurent encore dans la grammaire étaient même à l'origine de véritables membres de phrase, qu'un besoin matériel de simplification a resserrés dans une expression plus abrégée et par conséquent plus commode, mais antipathique au caractère de la langue (3). Le rôle des

(1) Il n'y a d'exception apparente que pour *Durant* et *Excepté*, qui sont alors des participes absolus, restés en usage dans quelques phrases familières. En latin, au contraire, *Tenus* et *Versus* suivaient toujours leur régime: *Cum* devenait même un suffixe des pronoms personnels et de la conjonction relative. *Ante* et *Post* étaient aussi quelquefois précédés de leur complément; ainsi, par exemple, Cicéron disait: Eas res anno post administravit.

(2) C'est *De* que l'on emploie pour marquer cette liaison: *Hors du fleuve de la Seine* (E flumine Sequana); *J'ai vu la ville de Paris* (Urbem Lutetiam invisi). Peut-être cette préposition n'a-t-elle aussi qu'un rôle purement conjonctif devant quelques infinitifs : (*A vous maintenant de commander, ou plutôt d'obéir* (Nunc ades ad imperandum vel ad parendum potius); *A qui de parler* (Cujus est loqui)? *Avant de souper* (Antequam coeno ou coenavi).

(3) A tous les adverbes de qualité et aux exemples que nous avons déjà cités, p. 316, notes 3 et 4, nous ajouterons *Alors* (Ad illam horam), *Auparavant* (Ad illud per ab ante), *Dedans* (De de intus), *Derrière* (De retro), *Dessus* (De sursum), *Ensemble* (In simul), *Ensuite* (In secutum), *Jadis* (Jam diu), *Partout* (Per totum), *Sur-le-champ* (Super illum campum).

adverbes négatifs est de nier l'affirmation des autres mots, de retourner le sens de la phrase, et les négations latines avaient subi le sort commun des particules qui n'ont aucune valeur par elles-mêmes; elles avaient été comme usées par le temps et frappées d'un affaiblissement réel: il fallait donc en relever la signification, et l'on recourut à une forme emphatique déjà connue des Latins. Ils accompagnaient souvent, surtout à l'indicatif, la négation *Ne* d'un autre mot qui en augmentait la force (1): le français généralisa cet idiotisme, beaucoup plus oratoire en latin que grammatical, et joignit à toutes ses négations un complément qui les faisait mieux ressortir (2). Quand l'adverbe subsidiaire (3) n'était pas sous-entendu dans une tournure elliptique (4), la négation devint incomplète (5); quelquefois même l'adverbe prin-

Ces réunions se trouvent même déjà dans les plus vieux monuments: ***Enquenuit*** (Ante hanc noctem), ***Ensurketut*** (In super quod totum), ***Isnelle-pas*** (Rapido, v. all. *Snel*, in illo passu: on a dit plus tard ***Isnelement***, ***Vitement***, puis enfin ***Vite***), ***Lautrier*** (In illo altero heri), ***Ouan*** (In hoc anno), etc.

(1) ***Illum ne vidi quidem; Neque proficit hilum.*** Cicéron disait même dans la seconde *Verrine*, ch. LVII, par. 141: Non mihi praetermittendum videtur ne illud quidem genus, et au lieu d'employer ***Cuique***, Plaute disait dans le ***Miles gloriosus***, act. V, v. 18:

Jura te non nociturum esse homini de hac re [*nemini*.

(2) C'est encore probablement l'adoption systématique d'une tournure latine: *Non flocci pendere; Nauci, Pili, Assis non facere:* cependant le grec se servait dans le même sens de Γρυ, Rognure d'ongle: Οὐδὲ γρυ. *Non* semble venir aussi de *Ne unum*, et l'angl. *Nobody*, l'all. *Nein* (goth. *Ne ain*), *Nie* (goth. *Ni aiv*), *Nimand* (goth. *Ni manna*) ont été formés d'après une idée semblable.

(3) Nous préférons cette expression à *seconde négation* dont nous nous sommes servi, p. 152, quoique ***Pas*** et ***Point*** soient encore quelquefois employés seuls:

Si j'en connais pas un, je veux être pendu.

Avez-vous de l'argent? — Pas trop; et des exemples, très-fréquents dans Amyot, s'en retrouvent encore dans Montaigne et même dans Vaugelas. Mais la langue s'est graduellement débarrassée de ces acceptions négatives, données à des mots qui n'étaient pas des négations, et les phrases familières ou elliptiques où elles semblent avoir conservé cette signification, ne sauraient prévaloir contre l'esprit général de la syntaxe, et la nature de purs annexes que leur assignait leur étymologie.

(4) Comme dans ces phrases: ***Il ne fait que rire; Il ne tient qu'à vous; Que n'êtes-vous arrivé plus tôt?***

(5) Ainsi, par exemple, ***Je ne puis vous le dire*** n'est pas aussi négatif que ***Je ne puis pas vous le dire:*** cette forme indique plutôt une impuissance temporaire qu'une impossibilité absolue; aussi supprime-t-on surtout le complément avec le conditionnel, ***Je ne pourrais, Je ne sau-***

cipal ne fut plus alors qu'un véritable explétif qui n'ajoutait rien à la pensée (1).

A défaut de signification intrinsèque, les conjonctions latines n'avaient pas même de caractère extérieur qui indiquât au moins le rôle factice dont elles étaient chargées, et leur action sur la forme du verbe qu'elles reliaient à la phrase principale, ne dépendait point de la valeur qu'on y avait attachée (2), mais d'une simple habitude contractée un peu à l'aventure (3). Par une conséquence naturelle de son esprit, le français s'efforça de coordonner cette confusion et de substituer à un usage arbitraire des règles appuyées sur un principe et légitimées par des raisons matérielles (4). Il distingua les conjonctions grammaticales, celles qui n'ont pour but que d'unir ensemble deux membres de phrase, des conjonctions essentielles qui subordonnent l'action d'un verbe

rais. On dit également au présent *Il y a deux mois que je ne lui parle pas*, et au passé *Il y a deux mois que je ne lui ai parlé*. Après *Craindre* la négation *Ne* n'empêche pas la phrase d'avoir un sens positif : *Je crains qu'il ne vienne*, et il devient négatif quand on y ajoute *pas* ou *point : Je crains qu'il ne vienne pas*. Le vieux-français employait même *Ne* dans une acception purement copulative :

Des que Diex fist Adan ne Eve.

Du Soucretain et de la Fame au chevalier, v. 568.

Dieu et tot son pooir en jure
Que, se james par avonture
Puet trover Trubert ne avoir,
Il le fera pendre ou ardoir.

Romans de Trubert, v. 363.

(1) Non-seulement il ne s'y rattache aucune idée négative après les comparatifs, *Autre*, *Avant que*, *Plutôt*, etc.; mais on peut le supprimer sans rien changer à la pensée :

Quel mortel fut jamais plus heureux que vous l'êtes!

Voltaire, *Zaïre*, act. 1, sc. 2.

Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix.

Racine, *Andromaque*, act. 1, sc. 2.

(2) *Licet* et *Quantumvis* gouvernent le subjonctif, et *Quanquam* l'indicatif, tandis que *Etiamvis*, *Etsi*, *Quamvis* et *Tametsi*, modifiant leur régime selon la nature de l'idée, veulent l'indicatif quand l'action du verbe est certaine et le subjonctif lorsqu'elle est douteuse.

(3) *Antequam*, *Priusquam* et *Quod* signifiant Lorsque, gouvernent l'indicatif devant un présent et un prétérit, et le subjonctif devant un imparfait et un plus-que-parfait.

(4) Il fit entrer *Que* dans les conjonctions qui dominaient l'action du verbe et gouvernaient réellement le subjonctif; puis par esprit d'unité, il le mit aussi dans les autres, mais à la suite d'un mot qui en changeait la valeur grammaticale. Ce *Que* tient tellement à la nature de la conjonction française qu'il peut en remplacer de signification toute différente (*Si* et *Quand* répétés, par exemple), même en changeant le mode du verbe : *Si vous venez et qu'il fasse beau temps.*

à l'idée exprimée par un autre. Peu lui importait la forme des premières pourvu qu'elle fût brève et coulante, et il les reçut du latin sans trop y regarder (1); mais il voulut donner aux autres une nature logique qui répondît à leur caractère, et, si l'on en excepte *Cum* (2), *Quando, Quod* (3) et *Si*, qu'il s'appropria moyennant quelques légères modifications, il les composa lui-même et fit entrer dans toutes un *Que* qui gouvernait le verbe au subjonctif quand il ne se rapportait pas à un mot antérieur (4). Si ce principe de composition n'apparaît pas toujours d'une manière assez sensible, la faute n'en est ni à son impuissance, ni aux irrégularités qui se glissent dans tous les idiomes, mais à d'inintelligentes simplifications qui ont altéré la forme primitive (5). Pour rendre à la fois ses autres particules conjonctives plus distinctes et plus claires, la langue ne craignit pas même d'aller à l'encontre de ses tendances les plus prononcées, et de caractériser par des formes

(1) *Et*, *Ni* (v. fr. *Ne*, Nec), *Ou* (Aut), *Car* (Quare) qui avait encore la signification latine en provençal et en vieil-espagnol, et fut employé d'abord en français dans le sens de *Ergo* qui s'en rapprochait beaucoup :

Guenles, dist Karles, certes g'oi
Le cor Rollant, mon cier neveu;
Quar retornommes, de par Dieu.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 7509.

D'autres conjonctions de ce genre ont aussi une origine latine, mais elles appartenaient d'abord à une autre classe de mots: *Cependant* (Hocce pendente), *Donc* (v. fr. *Adonc*, Ad tunc et De unde; voyez Gajus, l. 1, par. 3), *Mais* (Magis), *Or* (Hora), etc.

(2) *Comme:* quelques étymologistes le rattachent de préférence à *Quomodo*, et nous avons déjà dit, p. 231, note 1, qu'une origine germanique n'était pas absolument impossible.

(3) Droit a une fenestre fu li rois apoians,
Iriés, et abaubis, et durement pensans,
Que sa soer ne voloit estre a lui assentans.

Bauduins de Sebourc, ch. v, v. 677.

As quatre filz parti sa terre,
K'empres sa mort n'i out grant guerre.

Romans de Rou, v. 289.

(4) *Aussitôt que, Parce que, Tandis que* (Tam diu quam), etc.

(5) *Lorsque* se disait autrefois *Alors que* (Ad illam horam qua): les vieux monuments y mettent encore l'E qui remplaça d'abord l'A des Latins (*Lores*), et l'on trouve dans le *Poëme sur Boëce*, v. 104:

Quan ve a l'ora qu'el corps li vai franen.

Pendant que, encore au XVI[e] siècle *Ce pendant que:*

Ce pendant que j'ahanne
A mon blé que je vanne
A la chaleur du jour.

Joachim du Bellay, *Un vanneur de blé aux vents*, st. III.

Sans que, d'abord *Sans ce que :* Ayant.... gens accoustumes par plusieurs annees a tenir les champs par ce royaume sans ce quo nul-lui presentast bataille; Comines, *Memoires*, l. IV, ch. 1.

diverses les rapports d'un substantif antérieur avec le verbe. Loin de rester invariable, comme une simple conjonction, quels que fussent les mots qui le précédaient, le relatif subit ainsi qu'en latin de véritables flexions : lorsqu'un substantif déjà lié au premier verbe devenait le nominatif du second, on se servit de *Qui* (1) ; *Que* indiqua une subordination directe à l'action du verbe suivant (2), et, selon les différentes exigences de l'idée, on marqua par *Dont* (3) ou *A qui* (4), le régime indirect de la phrase.

Si rapide que soit la parole, elle ne peut lutter de vivacité avec

(1) Cette distinction ne fut cependant pas toujours exactement maintenue ; on trouve en vieux-français, comme en provençal (voyez une inscription du IXe siècle, dans Martin, *Antiquités des villes de Die et d'Orange*, p. 30), *Que* employé comme nominatif :

Karlemaines fud lez e tuz icil que sunt od lui.

Voyage de Charlemagne, v. 203.

Eulx retraire en celle maison
Que pour ce cas la estoit prinse.

Martial d'Auvergne, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 7.

(2) Dans la première enfance de la langue on se servit aussi de *Qui*, mais cette confusion ne tarda pas à disparaître, et les exemples en sont très-rares :

E les granz peaus de martre qui il ad al col en turnant.

Voyage de Charlemagne, v. 480.

Al tens Noe et al tens Abraham
Et al David qui Deus par-amad.

Chanson de saint Alexis, st. II, v. 1.

(3) *Unde* qui s'employait déjà sous les Empereurs comme particule conclusive, finit par se rapporter aussi aux mots et devint une conjonction relative. On trouve encore des exemples de la première forme de *Dont* qui ne laissent pas la moindre incertitude sur son étymologie :

Nous (l. Vous) saves bien che retenu
Aves longtems notre tréu ;
Ond, se sour vous avons coru,
Droit ocheison e reison fu.

Dans le *Abhandlungen der königl. Akademie von Berlin für 1839*, p. 234.

Bonaventure des Perriers disait même encore : Il commence à se faire avec elle, lui demandant d'ond elle étoit ; *Contes et nouvelles recréations*, p. 81, éd. de Charles Nodier.

(4) *Cui* fut d'abord employé sans préposition :

Li dus Gerars don n'est il parjuré
Envers Karlon, ki est rois coroné,
Cui il plovit et foi et loialté?

Gerars de Viane, v. 1231, éd. de M. Bekker.

Car j'amerai, puisqu'il me siet,
Cui qu'il soit bel ne cui qu'il griet.

Romans de la Rose, v. 3198.

On s'en servait même pour tous les cas indirects :

Nous ne savon cui est li cors.

Du Prestre c'on porte, v. 602.

Je ving au conte de Soissons, cui cousine germainne j'avoie espousee ; Joinville, *Histoire de saint Louis*, p. 51 : voyez aussi le *Recueil des historiens de France*, t. VI, p. 137, et Perreciot, *De l'état civil des personnes dans les Gaules*, t. II, p. 309.

l'intelligence et manifester les idées à l'instant même où leurs éléments se développent : la pensée devance toujours son expression et réagit sur sa forme. Dans le courant ordinaire de la vie ce n'est point sa méthode qui lui importe, mais le résultat auquel elle est arrivée ; et chacun le communique instinctivement selon les impressions qui s'y sont rattachées. Les mots le plus réellement essentiels, ceux qui préoccupent davantage l'esprit, prennent naturellement la tête et dominent les autres, quel que soit l'ordre logique dans lequel leurs idées se produisent (1). Sans doute la forme des phrases ne reste pas invariablement la même : elle change avec les circonstances, s'approprie à tous les sentiments et à toutes les intelligences ; mais lorsque le chaos de toutes ces formes individuelles vient à se régulariser, lorsque la langue se constitue, les tournures les plus habituelles, les plus naturelles à l'esprit du peuple, finissent par primer les autres et donnent un caractère général à la syntaxe. Le latin devait à son système grammatical de pouvoir exprimer la liaison des idées par les rapports de la forme ; mais ses flexions avaient été d'abord des particules affixes, et malgré les altérations qu'elles avaient subies en traversant plusieurs idiomes, elles conservaient des traces de leur communauté d'origine. L'oreille eût donc été bientôt fatiguée de la succession des désinences semblables, si l'on n'y avait séparé par des mots d'une forme plus variée ceux que leurs idées liaient le plus étroitement ensemble. La construction devint différente de la syntaxe, et contracta des habitudes d'inversion trop dépendantes d'un besoin d'harmonie et d'un

(1) Les rhéteurs grecs et romains reconnaissaient l'existence de cet ordre logique tout en apprenant à ne pas le suivre. Démétrius l'appelait *l'ordre naturel* (φυσικη ταξις), et Hermogènes distingnait une construction directe (ὀρθοτης) et une construction obliquo (πλαγιασμος). Denys d'Halicarnasse allait même jusqu'à donner des règles qui lui semblaient, en dépit de l'usage, enseignées par la raison (τα ὀνοματα ταττειν προ των ρηματων). Quintilien blâmait au contraire ses contemporains de préférer déjà l'ordre simple et naturel aux traditions inversives de la littérature classique, et nous avons déjà cité un aven non moins formel de Cicéron : voyez ci-dessus, p. 95, note 1.

sentiment d'élégance personnels à chacun, pour être réglementée par la grammaire. Des flexions fortement accentuées permettaient seules de suivre dans ce pêle-mêle d'inversions le fil de la pensée, et leur perte aurait forcé le français de renoncer à un pareil arbitraire, lors même que son esprit d'analyse ne l'eût pas naturellement remplacé par l'ordre le plus rationnel. Le verbe fut précédé de son nominatif : ses deux régimes se rangèrent après lui, et le plus directement soumis à son action le suivit de plus près, quand les compléments inséparables qui s'y rattachaient ne repoussaient pas le régime indirect trop loin du verbe, et n'empêchaient pas d'en saisir assez facilement les rapports (1). L'adverbe devait s'unir par une sorte d'agrégation aux mots dont il modifiait la signification, et leur laisser la place capitale, celle où l'attention de l'intelligence était plus particulièrement appelée par l'appesantissement naturel de la voix : il précéda donc immédiatement les adjectifs et les participes ; mais pour ne pas trop l'éloigner de son nominatif, il suivit le verbe, excepté dans la plupart des temps composés, où l'on pouvait, sans altérer la clarté des idées, l'intercaler entre le supin et le verbe auxiliaire. La construction devint assez rigoureuse pour qu'on n'ait pas d'abord jugé nécessaire d'indiquer par une forme spéciale la liaison réelle de deux substantifs juxtaposés, il suffisait de transposer le second (2), peut-être à l'imitation de l'allemand (3) : sa position équivalait à un génitif. Mais les idiomes

(1) C'est pour le rendre plus clair que le régime direct précède le verbe quand il ne se compose que d'un simple pronom, et par analogie on transpose aussi dans le même cas le régime indirect.

(2) Dis e seol (l. sept) anz, n'en fu nient a dire ;
Penat sun cors el damne Deu servise.

Chanson de saint Alexis, st. XXXIII, v. 1.

Pruveires et diacnes plusurs en i ot pris ;
Larruns, murdréiseurs en la rei prisun mis.

Vie de saint Thomas de Cantorbéry, p. 6, v. 16, éd. de M. Bekker.

Et miels garde les autrui biens
Souvent que il ne fait les siens.

Romans de Mahommet, v. 479.

Voyez aussi ci-dessus, p. 151, note 4.

(3) *Der gotis vliz ; Der Sigmundes sun ;* etc. Cette forme est trop singulière pour que l'emprunt n'en fût pas très-probable, lors même qu'on ne pourrait s'autoriser d'aucune autre imitation, et comme l'allemand, le vieux-français séparait la particule du verbe qu'elle avait servi à composer :

celtiques s'étaient servis de la construction directe (1), et les souvenirs qui en restaient sans doute dans le langage populaire (2), obligèrent de revenir aux traditions logiques de la langue et d'exprimer aussi ce rapport par une préposition formelle (3). Au lieu d'interroger, comme en latin, avec des mots grammaticaux sans valeur par eux-mêmes (4), on rejeta le nominatif après le verbe (5), et quand c'était un substantif dont le

Sa mie en a a soi menee,
Que par sa paine a acatee.

Romans de Brut, v. 2643.

Li evesque oent le content,
E que li dux ost vers sa gent,
Merveillent s'en ; chascon se seingne.

Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, l. II, v. 23575: voyez aussi *Ibidem*, v. 22297 et 27816.

Molt par li est au cuer amere
L'example des biens qu'il ot dire.

Dit du Buffet, v. 20.

Montaigne disait même encore : Ceulx qui s'en estoient fuys d'une bataille ; *Essais*, l. I, ch. 15.

(1) Encore maintenant les substantifs armoricains et kymri qui en suivent un autre immédiatement, se trouvent par cela même au génitif.

(2) On en trouve même encore des exemples dans la langue écrite, surtout quand on y voulait imiter les déclinaisons latines ou provençales.

Pour ce que il voloit sauver
L'uevre son pere et delivrer
De la puissance l'Ennemi.

Romans du saint Graal, v. 105.

Voyez-en un curieux exemple dans le fabliau *De la male Honte*, par Hue de Cambrai. Après avoir cité le proverbe *Qui la maison son voisin ardoir voit, de la sienne douter se doit*, Henri Estienne ajoute : Et faut noter *La maison son voisin* estre dict a la façon ancienne, au lieu de dire *La maison de son voisin*; *De la precellence du langage françois*, p. 229. La préposition qui marque le génitif est même encore aujourd'hui supprimée dans les patois de la Picardie et de la Lorraine.

(3) Le vieux-français supprimait aussi quelquefois le *Que* du subjonctif : Respundi Saul : Icel mal vienge sur mei ki venir deit sur tei ; *Quatre livres des Rois*, p. 51.

Ki estre i volt, isnelement chevalzt.

Chanson de Roland, st. CLIV, v. 11.

Mais lors même que les flexions des verbes eussent été suffisamment marquées, la langue aurait compris en se perfectionnant qu'on ne pouvait sous-entendre la moindre particule sans altérer son caractère.

(4) Il y en avait trois : *An*, *Num* et *Ne*.

(5) Cette transposition du pronom a lieu aussi dans quelques tournures affirmatives, *Dis-je*, *Aimât-il* ; après *Au moins* ; dans les phrases dubitatives après *Peut-être*, et comme on ne peut ni l'expliquer d'une manière rationnelle, ni la rapporter à aucun autre idiome, il faut bien y reconnaître un dernier souvenir de la syntaxe celtique : voyez ci-dessus, p. 152. Quoi qu'il en soit, la plupart de nos autres formes interrogatives, *Est-ce que*, *Pourquoi* et *Comment* avec un infinitif, ne nous sont pas non plus venues du latin, et il n'en est qu'une à laquelle il soit possible de supposer une origine allemande, celle où l'on ajoute une négation quoique le sens n'ait rien de négatif : *Wollen Sie nicht essen ?* Ne voulez-vous pas manger ?

déplacement eût trop bouleversé l'ordre habituel de la phrase, on le redoubla, et l'interrogation n'en fut pas moins marquée par un pronom affixe qui n'avait aucun autre rôle à remplir (1).

Grâce à cette précision de la forme, à cette liaison logique de l'expression et des idées, la langue put échapper saine et sauve à toutes les influences et marcher en droite ligne dans sa voie. Peut-être dans un désir exagéré de clarté a-t-elle d'abord trop brisé son style, trop systématiquement repoussé les phrases incidentes et contracté des habitudes d'essoufflement qui la rendaient peu propre aux discussions sérieuses, et les âpretés polémiques de la Réforme lui furent-elles une bonne fortune qui l'avança de bien des années; mais ces heureuses chances-là se trouvent sur la route de tout ce qui est né viable, et s'appellent l'Histoire. Peut-être le style à peine frotté de vrai français, que composaient Ronsard et son École avec des bribes de grec et de latin, ramena-t-il bien brusquement la langue en arrière; mais ces malheureuses tentatives n'eurent que le succès de la nouveauté, et il ne devint pas même assez général pour la forcer à rien désapprendre. Son bon sens net et tout à la fois naïf et narquois acquit, sous la discipline de Louis XIV, ces développements de la phrase, cette calme et profonde limpidité qui ne laissaient plus rien à désirer, si ce n'est un peu moins de solennité et de lenteur. La plume pamphlétaire et si admirablement facile de Voltaire lui donna enfin la familiarité d'une conversation

(1) Cette tendance du vieux-français aux constructions directes n'empêchait pas cependant toutes les inversions : il s'en permettait même quelquefois qui nous sembleraient aujourd'hui beaucoup trop hardies. Ainsi, un des plus élégants poëtes du XIII[e] siècle, le châtelain de Coucy, ne craignait pas de dire :

Onques tuertre qui pert son conpaignon
Ne fut un jour de moi plus esbahie.

Chansons, p. 89, éd. de M. Fr. Michel.

Souvent même, quand on ne suivait pas l'ordre direct, les inversions étaient complètes, et l'étrangeté de la phrase avertissait tout d'abord qu'on s'y était écarté de la construction habituelle.

Perdu ai de mis bons la flor et la bonté.

Romans de Rou, v. 4055.

Le bon Symon a fait Pepins appareillier.

Berte aus grans-pies, p. 174.

Et joie atent Gerars.

Romancero françois, p. 6.

soutenue et une vivacité, une fermeté d'allure que ne purent altérer ni le philosophisme phraseur et sophistique du XVIIIe siècle, ni les conceptions mal-venues de la métaphysique allemande. Mais malheureusement un plus grave danger la menace, un danger d'autant plus redoutable que la cause première en est dans la vie politique du pays : ce sont les habitudes de charlatanisme et d'exagération qui y prévalent de jour en jour davantage. Chacun se dresse dans son esprit une tribune du haut de laquelle il pérore et se pose. On ne se contente pas d'avoir tout simplement raison, on veut utiliser l'occasion au profit de sa renommée et faire montre d'éloquence. Dans ce style à grandes prétentions oratoires, il n'est plus de phrase qui ne vise à l'ellipse, pas de mot qui ne se détourne de sa vraie acception et n'aspire à produire son effet : si le bon sens public ne s'en mêle, la droite et solide langue de nos pères se dissoudra en une infinité de jargons qui ne relèveront que de la fantaisie de chacun, et n'auront plus rien de commun que l'ambition de l'originalité et une confusion de métaphores se heurtant avec fracas les unes contre les autres.

APPENDICE

Serments faits à Strasbourg en 842 (1)

Pro Deo amur (2) et pro christian poblo (3) et nostro commun

(1) D'après Nithart, *Historiarum* l. III, ch. 5. Il est probable que ce petit-fils de Karl magne, qui écrivait son histoire par ordre de Karl le chauve, avait sous les yeux le texte même des serments; mais nous ne possédons plus qu'une seule copie de son travail (B. du Vatican, nº 1964, fol 12, vº), et le scribe l'a certainement très-altéré. On y trouve *Adjudha* et *Ajudha*, *Eo* et *Io*, *Lodhuvig* et *Lodhuvvig*, *Nul* et *Neuls*: les formes grammaticales n'ont pas été mieux conservées; il y a au complément direct *Fradra* et *Fradre*, et au complément indirect *Karle* et *Karlo*. La version allemande n'est pas même assez parfaitement semblable pour que l'on puisse s'en autoriser dans ses interprétations d'une manière absolue: rien n'y correspond à *Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa* de la version romane, et nous aurons à faire ressortir d'autres différences. Notre texte est une reproduction du facsimilé que viennent de faire graver les professeurs de l'École des chartes, et de celui qu'avait publié Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, t. I, p. XX.

(2) C'est un exemple de la transposition du génitif dont nous avons parlé, p. 151, note 4, et p. 392. *Pro* conserve encore la forme latine et a déjà pris le sens du français *Pour*:

Et vels tu donc, por amor De,
Que je soie desherité.

Du Preudome qui avoit demi ami, v. 99.

La forme *Deo* se retrouve dans le *Cantique de sainte Eulalie* et dans le *Romans de Roncisvals*:

La est Marsilles qui la loi Deo ne dagne;

dans M. Monin, *Dissertation sur le Roman de Roncevaux*, p. 4.

(3) Probablement un génitif gouverné par *salvament*, car il y a dans la version allemande *thes christianes folches*, et cette formule était assez commune sous les Karlingiens: ainsi on lit dans un capitulaire de Karl le chauve, *In nostro ac populi salvamento;* dans Baluze, t. II, col. 165. L'A de *Christianus* était encore conservé dans le *Romans de Rou*, v. 559:

Si volt crestian devenir.

Voyez Raynouard, *Observations sur le Roman de Rou*, p. 11. *Poblo*, maintenant *Pueblo*, fut adopté aussi par le vieil-espagnol, et une forme encore plus voisine du latin se trouve en vieux-français: El queil, par la constume des anciens paiens, Apollo del fol pople des vilains astoit cultiveiz; *Traduction des Dialogues de saint Grégoire;* B. N., fonds de Notre-Dame, nº 210 bis, fol. 87, rº.

salvament (1), d'ist di en avant (2), in quant (3) Deus savir et podir (4) me dunat, si (5) salvarai eo (6) cist meon (7) fradre

(1) Cette forme de *Salvamentum* se retrouve déjà un peu étouffée dans un *Sermon sur la sagesse*, composé probablement pendant le XIIe siècle : Jhesus Christ nostre sire est lumiere et salvemenz de tot lo munde, et nuz ne puet senz s'aio avoir salvement ; B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis, fol. 174, r°.

(2) L'E de *en* est traversé d'un signe qui a fait préférer à plusieurs savants la forme plus latine *in : De ista die in ante* ; dans Baluze, t. II, col. 146. Cette locution adverbiale a pris une forme encore plus positive, *D'ore mais en avant* (*Bauduin de Sebourc*, ch. XX, v. 457), *Dorénavant* ; mais on voit dans le *Livres des Rois*, p. 70 : *Des cel jur en avant*, et *Di* se retrouve dans des monuments bien postérieurs :

Unches puis cel di ne se contint ledement.

Chanson de saint Alexis, st. XXVIII, v. 5.

De Flandres poez mez aveir tréu toz dis.

Romans de Rou, v. 2933.

(3) *En tant que* ; littéralement *En combien* : ce mot est resté plusieurs siècles dans la langue.

Et quant l'emperere le sot
Soüf aus en vint a quan k'il pot.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 200.

On voit même encore dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, t. I, col. 1013 : En quenque il puet.

(4) Il y a dans une formule de 834 *Secundum meum savirum* (dans Baluze, t. II, col. 71) ; Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, t. II, p. 524, cite *Savir* comme se trouvant en vieux-français, et nous verrons *Savier* dans la *Passion de saint Léger*, st. IV. Les écrivains de la basse-latinité se servaient de *Potere*, en pr., en esp. et en pg. *Poder*, et l'on trouve encore dans la *Chanson de saint Alexis*, st. CIV, v. 2 :

Granz est la presse ; nus n'i podums passer
Cest saint cors que Deus nus ad donet.

Il est possible que la terminaison *ir* ne lui ait été donnée que pour amener une consonnance avec le premier verbe : dans la plupart des monuments postérieurs la dentale est syncopée, et l'on ne rencontre plus que *Poeir*, *Poer* ou *Pooir*.

(5) *Sic* : on s'en sert également dans les monuments postérieurs pour donner plus de force à l'expression :

Cumbatez vos e si veincrez.

Romans de Rou, v. 12620 ;

et l'on emploie encore dans ce sens explétif son synonyme *Oui* :

Oui, oui, vous me suivrez ; n'en doutez nullement.

Andromaque, act. II, sc. 3.

(6) M. Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. II, p. 665, a imprimé *Salvaraeio* ; mais cette leçon, contraire aux deux facsimilés et à l'édition de M. Wackernagel, *Altdeutsches Lesebuch*, col. 76, ne serait, comme le prouvent *Prindrai* et la forme étymologique du futur, qu'une faute de copiste qu'expliquerait la ressemblance du son de la diphthongue latine AE et de la diphthongue AI. Contre l'usage ordinaire, le pronom personnel *Eo*, latin *Ego*, suit le verbe, mais on en trouve quelques autres exemples dans les monuments postérieurs : Mes por ce ving ge baptizant en eve, qu'il soit manifestez ; *Évangile selon saint Jean*, ch. I, v. 31 ; dans Gilly, *The romaunt version of the Gospel according to st. John*, p. LXXX.

Apel io : car ne voil contre raisun aler.

Vie de saint Thomas de Cantorbéry, p. 23, v. 10.

(7) *Hunc istum meum* : c'est un

Karlo et in adjudha (1) et in cadhuna (2) cosa (3), si cum (4) om (5)

exemple frappant des tendances de la nouvelle langue à rendre l'expression plus précise. Jusqu'à la fin du XIII[e] siècle, on retrouve assez souvent *Cist* dans les monuments postérieurs: Si saiches ke cist est cil ki lo povre lievet fors del brau; *Traduction des Sermons de saint Bernard;* B. N., fonds des Feuillants, n° 9, fol. 44, r°. Voyez aussi le *Romans de Rou*, v. 5625, et Guernes, *Vie de saint Thomas*, p. 27, v. 25.

(1) Du l. *Adjuto*: avant de contracter la dentale (v. fr. *Ajue;* Benois, *Chronique*, l. II, v. 2604, 3508, etc.) on en avait affaibli le son en la faisant suivre d'un H; les exemples en sont très-nombreux dans la *Chanson de saint Alexis:*

> Quant sa raisun li ad tuto mustretho,
> Pois li cumandel les renges de s'espethe.

St. xv, v. 5.

Les monuments du XII[e] siècle ont encore la forme *Ajude:*

> Dist Willemes de Orenges: Sainz pere, ajude!

Voyage de Charlemagne, v. 326.

Voyez aussi la *Vie de saint Léger*, st. xxxx, v. 5; la *Chanson de Roland*, st. CII, v. 17, et la *Chanson de saint Alexis*, st. CVII, v. 5. On trouve même encore beaucoup plus tard le D de la préfixe:

> Par quoy le duc luy requeroit
> Confort, secours et adjuvance.

Martial d'Auvergne, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 4.

On trouve aussi *Adjutorie* dans la *Chanson de saint Alexis*, st. CI, v. 4.

(2) Ce mot qui se trouve dans toutes les langues néo-latines vient sans doute de *Quisque ad unum*, littéralement Chaque jusqu'à un, Tous; au moins la forme rumonsche *Scadin*, et la manière dont la plupart des mots nouveaux ont été composés, nous rendent cette origine très-vraisemblable. Roquefort indique *Cade, Cadoun, Cadun*, t. I, p. 200; mais nous n'avons rencontré dans les autres monuments que la forme contracte *Chaun:* E Manaen fist se asise e sun taillage sur tuz les riches humes de Israel, cinquante sicles d'argent sur chaun; *Livres des Rois*, p. 393.

(3) Le l. *Causa* avait déjà pris le sens de Contestation, Action:

> Forte fuit causa, decaniae lego recepta (*sic*).

Ecbasis, v. 394.

Cette signification que l'on a bientôt restreinte aux actions judiciaires, était aussi plus générale dans le français du XIII[e] siècle; ainsi Mouskes dit en parlant des Franks:

> Dont il acriurent gens moult grans,
> Si que toute Gaule conquisent
> Et desous leur pooir le misent:
> Or est *Gaille* France apielee,
> Si est la cause tres aloe.

Chronique rimée, v. 205-209.

(4) Traduction littérale de *Sicut*, dont les exemples sont très-fréquents dans les vieux monuments français: Si cum li liz est entre les espines, ensi est m'amie entre les filles; *Moralités sur Job;* B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis, fol. 2, r°.

(5) C'est, ainsi que nous l'avons dit, une tournure allemande avec des éléments latins. On trouve déjà dans Grégoire de Tours: Ut inter tabulas adspicere homo non posset (*Historia ecclesiastica Francorum*, l. IV, ch. 12), et l'orthographe latine est encore conservée dans les *Lois de Guillaume le conquérant:* Et de tant os cum home trarad de la plaie; art. XII: voyez aussi un monument du XIV[e] siècle dans le *Reliquiae antiquae*, t. II, p. 29.

per dreit son fradra salvar dist (1), in o (2) quid il mi altresi (3) fazet (4), et ab (5) Ludher nul plaid (6) nun-

(1) Ce mot correspond au frq. *Scal*, et le sens en est clair: si la forme n'en est pas corrompue, on a dit *Dist* (Debet), comme *Dist* (Dicit), *Gist* (Jacet), *List* (Legit) et *Rist* (Ridet). Cette phrase est une traduction presque littérale d'une formule latine fort usitée au IX[e] siècle: Sicut frater fratri per rectum facere debet; dans Baluze, t. II, col. 48. *Directum*, pr. *Dreich*, esp. *Derecho*, pg. *Diricto*, y a seulement remplacé *Rectum*.

(2) *In hoc:* la forme latine est restée dans la *Chanson de saint Alexis*, st. III, v. 5:

Pur hoc vus di, dun son filz voil parler.

(3) *Ille mihi alterum sic*, Aussi; comme nous l'avons déjà dit, cette forme adverbiale se retrouve dans les monuments postérieurs:

Li roiz en fu blasmé e Gerberde altressi.
Romans de Rou, v. 4394.

Voyez aussi la *Conquête de l'Irlande*, v. 606, et le *Romans de Horn et Rimenhild*, v. 1176.

(4) Sans croire qu'au milieu du IX[e] siècle, le français eût déjà assez de régularité pour n'avoir pu accepter comme racine le futur latin, *Faciet*, parce que *Salvarai* et *Prindrai* sont composés avec le verbe *Avoir*, cet emprunt nous paraît au moins bien improbable. Dans la *Passion de Notre-Seigneur*, à peine postérieure d'un siècle, la forme du futur est régulière:

Signes faran li soi fidel,
Quals el abanz faire soliet.
Documents inédits; Mélanges, t. IV, p. 35.

Dans les plus vieux monuments français *Facet* est un subjonctif:

Prenget li reis espees de tuz les chevalers,
Facet les enterer entresque haltes d'ormer.
Voyage de Charlemagne, v. 543.

Culchet sei a tere; si priet damne Deu
Que li soleilz facet pur lui arester.
Chanson de Roland, st. CLXXV, v. 7.

Le subjonctif *Fazet* s'explique d'ailleurs jusqu'à un certain point par *Quid*, et *Salvarai* en aurait au besoin précisé la signification. La syntaxe des vieilles langues germaniques n'accordait, comme on sait, que bien peu d'importance aux temps et même aux modes, et *Duo*, le mot correspondant de la formule allemande, autorise pleinement cette opinion. Nous avons déjà remarqué la tendance du français à affaiblir les terminaisons du subjonctif: *Conservat* et *Dunat* qui sont au présent, ont conservé dans toute sa plénitude la désinence latine.

(5) Dans un travail très-savant sur les deux plus anciens monuments de la langue française, que nous avons été heureux d'avoir sous les yeux, M. Diez, *Altromanische Sprachdenkmale*, p. 10, revient sur l'opinion qu'il avait émise dans un autre ouvrage, et dérive cet *Ab*, et notre préposition *Avec* qui s'y rattache, du latin *Apud*. Cette croyance tient sans doute à une trop grande préoccupation de la signification que l'on donnait habituellement à *Ab* dans la langue littéraire: non-seulement il serait facile d'ajouter de nombreux exemples à ceux que nous avons cités, p. 23:

Li fel Judeus ja s'aproismed
Ab gran cumpannie dels Judeus.
Passion de Notre-Seigneur, st. XXXIII, v. 3, et st. LXXV, v. 3:
Eu t'e promet oi, en cest di,
Ab me venras in paradis;

mais on peut, pour ainsi dire, prendre la formation de cette préposition sur le fait. Il y a dans une inscription donnée par Orelli, sous le n° IVMLXXXXVI, *Ab ante*, et on lit dans la *Passion de Notre-Seigneur*, st. LII, v. 1:

Pilat Erod l'enenviel,
Cui des abanz voliet mel:

la même forme se reproduit st. CXV, v. 2.

(6) Le lat. pop. *Placitum* signifiait

quam (1) prindrai qui meon vol (2) cist meon fradre Karle in damno sit (3).

Si Lodhuvigs sagrament (4) quæ (5) son fradre Karlo jurat (6), conservat, et Karlus, meos sendra (7), de suo part (8) non lo

Accord, Traité, et *Plaid* avait encore ce sens au commencement du XIIIe siècle: Et li plais fut tels que il rendirent le chastel; Villehardouin, *Mémoires*, p. 162. Mais *Placitum* signifiait aussi Assemblée; il y a dans la formule allemande *In thing gegangu*, et nous croirions plutôt que Karl et Hludwig avaient poussé plus loin les précautions, et s'étaient engagés, l'un envers l'autre, à ne prendre aucun rendez-vous, à ne tenir aucune assemblée avec Lodher.

Mande que bien consentireit
Al rei (que ja ne l'desvoudreit)
E a Franceis qu'au pleit nomé,
La u deivent estre assemblé,
Vienge.

Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, l. II, v. 6571.

L'expression ordinaire du moyen âge était *Placitum inire*, et l'on trouve souvent en vieux-français *Tenir plait:*

Et dit Bernars: Est-ce plais a tenir?

Romans de Garin le Loherain, t. I, p. 286.

Voyez aussi Raynouard, *Choix des poésies des troubadours*, t. IV, p. 170.

(1) Cette forme, purement latine, rend une interpolation d'autant plus probable que *Nunquam* n'ajoute rien au sens, et qu'il n'y a point de mot dans la formule allemande qui lui corresponde.

(2) C'est une imitation de la tournure allemande *minan willon*, qui se retrouve dans les monuments postérieurs:

U est, fait ele, mes gasfiaus?—
Ves le ci, fait il; mais, mon vueul,
En feriés vous un morteruel
Orendroit: car je muir de fain.

Du Vilain de Farbu, v. 74.

La préposition qui devait donner un sens attributif à *cist meon fradre Karle* a été aussi supprimée, et ce n'est plus une imitation immédiate de l'allemand puisque ces quatre mots n'y sont pas répétés.

(3) Il nous semble, ainsi qu'à M. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle*, t. III, p. 487, et à M. Diez, *l. l.*, p. 11, que ce sont là trois mots latins qui se sont substitués au texte original.

(4) Cette forme primitive de *Serment* se retrouve dans les monuments postérieurs: Lors entra li rois en monte Syon, et vit la garnison del leue; et rompi toz les sagremenz que il lor avoit fait; *Livre des Machabées;* dans Roquefort, *Glossaire*, t. II, p. 507. Elle est aussi dans le *Poëme sur Boèce*, v. 10.

(5) Nous retrouverons cet *æ* dans le *Poëme sur saint Léger;* mais les conjonctions relatives sont écrites avec trop d'irrégularité pour qu'on en puisse tirer même aucune induction: nous avons déjà vu o *quid*, *plaid*... *qui;* voici *sagrament quæ*, et nous allons voir *neuls cui*.

(6) Ainsi que l'indiquent le sens et le mot correspondant allemand *Gesvor*, c'est probablement un passé déjà composé du verbe *Avoir* suffixe et du supin, *juret at*.

(7) Comme *Deus*, *Lodhuvigs* et *Neuls*, *Meos* a encore le S qui caractérisait le nominatif de la seconde déclinaison latine, celle que la basse-latinité avait conservée comme le type de la déclinaison des noms masculins. Selon un usage que nous avons reconnu, p. 309, le n de *Sendra* a été intercalé par euphonie entre la nasale et la liquide de *Senior:* plus tard, comme ce mot était souvent prononcé par des clercs plus au courant des traditions littéraires, on s'est rapproché de la prononciation latine et l'on a élevé le son de l'E et mouillé celui du N.

(8) *Suo* est sans doute encore un

stanit (1), si io returnar (2) non l'int (3) pois (4), ne io ne

mot latin substitué au roman *Son*, que nous avons déjà vu deux fois et qui s'accorde avec la forme indirecte du pronom de la première personne *Meon*. Il est d'ailleurs bien peu vraisemblable que le l. *Parte*, qui est resté féminin dans toutes les langues néo-latines, soit devenu masculin à une époque intermédiaire : on trouve même dans le *Poëme sur Boëce*, v. 105:

Per be qu'a fait, Deus a ssa part lo te.

(1) On lit dans le serment allemand *Gesvor forbrihchit*, Viole son serment; il y a donc probablement dans le roman une négation, un article et un verbe qui signifie Tenir, Observer. La phrase est si différente de la tournure allemande, et le fonds de ces serments est si exclusivement latin qu'on n'aura pas sans doute emprunté le radical du verbe aux langues germaniques : le verbe all. *Stan*, *Sten*, qui s'employait d'ailleurs très-rarement dans un sens actif, nous semble donc bien peu probable, quoique, lorsqu'il s'agit de monuments si courts et si différents de tous les autres par la date, le pays et le caractère, les étymologies ne puissent pas toujours prétendre, même à une grande vraisemblance. Dans les Prolégomènes de notre *Histoire de la poésie scandinave*, p. 253, nous avions déjà supposé que le s était un pronom personnel affixe qui avait fini par se réunir réellement à la racine, comme pour le v. fr. *Smirer*, *Smorir* et le provençal intermédiaire *Spandut* (dans la *Passion de Notre-Seigneur*, st. CXXII, v. 1): les formes pronominales s'étaient trop multipliées pour n'avoir pas souvent amené des agglomérations de ce genre, au moins dans la langue populaire. Un autre exemple donne même à cette opinion une sorte d'autorité:

Cio fud lonx tiemps ob se lo s'tung.

Vie de saint Léger, st. v, v. 4.

On trouve aussi dans Uno disio d'amore par Inghilfredi *Stene* (dans *Poeti del primo secolo*, t. I, p. 152), mais Salvini y voit une apocope de *Ristiene*. Peut-être cependant faut-il écrire *l'ostanit*, du latin *Obstinare*, Vouloir fortement, qui aurait pris un sens actif et conservé dans le langage vulgaire des Gaules la forme primitive du radical *Stanare*. Le b a disparu en italien (*Ostinere*) et dans le patois de la plupart de nos provinces; *Oter* vient de *Obstare*; on écrivait en v. fr. *Oscurcl*, et nous pourrions citer à l'appui d'autres analogies semblables.

(2) L'I de *Io* avait sans doute le son d'une voyelle, puisque ce pronom est aussi écrit *Eo*; mais on trouve déjà dans le *Romans d'Ogier l'Ardenois*, v. 42:

Car se jo puis, il sera ben gardés,

et la prononciation n'en est pas douteuse, comme le prouve surabondamment la forme *Jeo:*

La les lessai quant jeo vinc ci.

Lais de Haveloc, v. 540.

La racine de *Returnar* avait sans doute dans la langue populaire une signification plus étendue que dans les textes littéraires, puisque Théophanes dit dans son *Chronographia*, fol. 218, que les soldats de Commentiolus criaient τη πατρωα φωνη: Τορνα; τορνα, φρατρε. *Turnar* avait encore le sens de *Détourner* dans les monuments du XII[e] siècle :

Se jo s'oüsse la jus suz lu degret
Ou as géud de lung amfermetet,
Ja tute gent ne m'en souscnt turner.

Chanson de saint Alexis, st. LXXXXVIII, v. 1.

(3) *Non illum inde:* voyez ce que nous avons dit, p. 374, note 2, sur l'origine de *En*.

(4) *Possum:* cette forme s'est conservée aussi dans les monuments postérieurs :

neuls (1) cui eo returnar int pois, in nulla ajudha contra Lodhuvvig nun (2) li iu er (3).

So l'pois trover a port né a passage,
Liverrai lui une mortel bataille.

Chanson de Roland, st. LI, v. 11.

(1) Comme la voyelle de la négation n'est exprimée ni dans *Nul plaid*, ni dans *Nulla ajudha*, il y aurait une faute de copie si l'E n'avait été ajouté pour noter le changement de prononciation qu'amenait le s final.

(2) Sans doute une faute pour *Non* qui ne semble pas nécessaire, ou pour *Nus*, *Nos*, que le français moderne exigerait. Une corruption du l. *Nunc*, Maintenant, Alors, que nous ne nous souvenons pas d'avoir vu en vieux-français, ou du v. fr. *Nuns*, *Nus*, Pas un, Personne, nous paraît beaucoup moins probable.

(3) *Lui* était devenu, même dans la basse-latinité, la forme de *Ille* pour les cas indirects: voyez Marculf, *Formularum* l. I, form. 20, 21, 26, 35; Lucchesini, *Della illustrazione delle lingue antiche e moderne*, P. I, etc. *Iu*, *Iv*, ou peut-être *Ui*, *Vi*, vient probablement de *Ibi* et a servi de forme intermédiaire à *Y*. On trouve déjà dans la *Passion de Notre-Seigneur*, st. LXXXVII, v. 2:

Mult unguement hi aportet.

et dans la *Vie de saint Léger*, st. IX, v. 3:

Il so fud mors; damz i fud granz.

La forme toute latine du futur *Ero* se retrouve aussi dans les anciens monuments:

Tu ers prouz, si tu vis, de sen e de corage.

Romans de Horn et Rimenhild, v. 324.

Jamais n'ere lede pur home ne pur femme.

Chanson de saint Alexis, st. LXXXXI, v. 5.

La construction est, comme on le voit, encore latine: il y a même une affectation évidente à rejeter le verbe à la fin de chaque membre de phrase.

Cantique de sainte Eulalie (1)

Buona (2) pulcella (3) fut Eulalia,
Bel avret (4) corps, bellezour anima (5):

(1) Bibliothèque de Valenciennes, ms. coté B, V-15, fol. 141, v°: l'écriture nous semble plutôt du Xe siècle que du IXe. Cette pièce a été publiée par M Willems (*Elnonensia*, p. 6), d'après une copie assez inexacte de M. Hoffmann von Fallersleben, et réimprimée avec de savants éclaircissements dans plusieurs publications, parmi lesquelles nous citerons celles de MM. Diez, *Altromanische Sprachdenkmale*, p. 21, et Ferdinand Wolf, *Ueber die Lais*, p. 467. Une nouvelle collation du ms. nous a permis d'y introduire quelques corrections assez importantes, mais il y reste encore bien des obscurités. D'abord, quoique ce ms. soit écrit avec soin et une grande netteté, les mots n'y sont pas toujours séparés les uns des autres. Il y a des fautes de copiste assez manifestes et assez nombreuses pour empêcher d'attacher une confiance bien absolue à la lettre du texte: on y trouve *Cose* et *Kose*; *Lazsier* et *Laist*; *Lei*, *Li* et *Lui*; *Omque* et *Nonque*; *Roverel* et *Ruovel*. Des intentions d'euphonie ont fait évidemment ajouter un D à plusieurs mots (*Ad*, *Ned*, *Qued*), et rien ne prouve qu'elles n'aient pas modifié aussi la forme de plusieurs autres. Enfin, lors même que la langue et l'orthographe eussent eu déjà quelque régularité, la pièce serait encore trop courte et beaucoup trop isolée, pour que toutes les corrections qui ne s'appuieraient que sur des raisons d'analogie, ne restâssent pas de pures suppositions sans valeur scientifique.

(2) C'était sans doute la forme que le latin vulgaire avait donnée à *Bonus*, car on la retrouve en italien et en espagnol, et on lit dans la *Traduction des Dialogues de saint Grégoire:* Certes je ne dote pas buens hommes avoir esteit; B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis, fol. 59, r°: voyez aussi *Partonopeus*, v. 9949.

(3) Que ce mot fût originairement *Pulchella* dont la signification se trouva modifiée par une figure de rhétorique, ou qu'il ait été formé de *Puella* auquel on ajouta la terminaison diminutive *icella*, comme à *Domnizelle*, *Dominicella*, Demoiselle, il appartenait sans doute à la langue vulgaire puisqu'il existe aussi en italien et en provençal, et qu'on trouve encore dans la *Chanson de saint Alexis*, st. IX, v. 1:

Fud la pulcela nethe de halt parentet.

(4) C'est un imparfait, où sans doute la racine du verbe était conservée, qui, comme *Povret* et *Voldret*, avait été composée par imitation de *Eret*, Était.

(5) Ce comparatif à forme latine se trouve également dans quelques monuments postérieurs:

Eslire i doit la bielleisour
Et la plus fine et la mellour.
Gautiers d'Arras, *Eracles*, v. 2679.

Il vient sans doute de *Bellatus*, qui devait appartenir à la langue populaire, puisque Plaute s'est servi du diminutif *Bellatule* (*Casina*, act. IV, sc. IV, v. 28), et que *Bellazor* et *Bellaire* étaient d'un usage assez fréquent en vieux-provençal.

Voldrent la veintre (1) li Deo inimi (2);
Voldrent la faire diaule (3) servir.

(1) Il y a dans le ms. *laveintre*, et si l'on en excepte les Prolégomènes de notre *Histoire de la poésie scandinave*, on y a toujours vu une forme de *Vincere* qui se trouve en effet dans les monuments du XIIe siècle: Il lur mustrad ke lur enemis les Philistiens les veintereient e ocirreient en champ; *Livres des Rois*, p. 13. Si, comme il arrive souvent, *Inimi* signifiait ici *Diables*, cette interprétation serait au moins très-probable, mais le vers suivant montre qu'il n'y a que le sens de Payens, et *Conselliers* prouve que c'est par suggestion et non par force; par victoire, qu'ils comptaient perdre sainte Eulalie. Peut-être, au reste, ne faut-il pas demander une précision si logique au style du moyen âge, et doit-on s'en tenir à ce sens qui est le plus simple et s'accorde avec la lettre d'une légende de sainte Eulalie: Vincere me non potes, quia vincit in me qui pugnat pro me (*España sagrada*, t. XIII, p. 403), et ce passage de la *Vie de saint Léger:*

Et Evvruins ot ten gran dol,
Per o quo venere no l's en pot.

St. XI, v. 3.

Cependant on lit dans une chanson du Roi de Navarre:

Bone aventure avaigne fol espoir
Ke les amans fait vivre et resjoir:
Esperance fait languir et doloir,
Et mes fols cuers me fait cuidier goerir.

Dans Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche*, p. 43.

Le verbe b. l. *Aventare* signifiait, selon le Glossaire de la B. N., n° 7613, Eructare, Eradicare, et *Aveintre* pourrait avoir été pris ici dans une acception semblable (Perdre, Détruire), et venir de quelque mot germanique: le v. all. *Aweisin* sign. *Cadavres*, et l'isl. *Avan*, Ce qui manque, Ce qui vient à manquer. Il ne serait pas non plus impossible que cet *Aveintre* ne signifiât que Souiller, Corrompre, et se rattachât au celtique comme *Avien*, Plaisir charnel:

Quar tu penses que j'aim Tristrain
Par puterie et par avien.

Romans de Tristan, t. I, v. 372.

En arm. *Af*, *Aff* sign. encore Baiser. Cotgrave cite aussi dans son *French-English dictionary* un verbe *Aveindre* qu'il explique par *To bring* or *leade forth*.

(2) Cette forme est très-remarquable, car on lit encore dans un grammairien provençal du XIIIe siècle: Tug aqill qe dizon *Amis* per *Amics*.... tut fallon, qe paraulas son franzesas; Raimonz Vidals, *Dreita maniera de trobar;* dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. I, p. 203.

(3) Cette forme se trouve aussi dans la *Traduction des Sermons de saint Bernard:* Osterai ju lo menbre de Crist, et si en ferai menbre del diaule; B. N., fonds des Feuillants, n° 9, fol. 111, v°. Quoique le U ait dans l'it. *Diavolo* un son analogue à la labiale qu'il remplace, c'est ici sans doute une voyelle, et la seconde syllabe de *Diabolus* a été d'abord contractée tout entière: car le son du V se lie très-mal avec celui du L; la labiale a complétement disparu du rouchi (*Diale*) et du wallon (*Dial*), et le *Feaules* de la traduction de saint Bernard (fol. 112, v°, et *passim*) prouve que dans son dialecte l'A qui précédait un L se rapprochait du son de l'O. L'article n'est pas non plus exprimé dans le *Livres des Rois*, et *Servir* y suit également son régime: Mais ne l'fist pas si partut u l'un soleit es munz a deable servir; p. 302.

Elle nont (1) eskoltet (2) les mals conselliers
Qu'elle Deo ranejet (3), chi maent (4) sus en ciel :
Ne por or, ned argent ne paramenz (5),
Por manatce (6), regiel (7) ne preiement (8),

(1) *Non* par erreur dans le texte de M. Hoffmann : probablement ce T n'est pas euphonique, puisqu'il y a quelques vers plus bas *Non amast*, *Non avret*, et que la dentale qui s'ajoutait par euphonie à la fin des mots était habituellement un D (*Ad*, *Ned*, *Qued*). Nous le prendrions plutôt pour un C qu'une trop grande ressemblance de forme faisait souvent confondre avec le T (comme il est arrivé pour *Donc* et *Dont*) : nous allons voir tout à l'heure *Omque*, et ce *que* final était souvent remplacé par un simple C :

Onc tel ne fu des le tens Olivier.

Romans de Guillaume d'Orange; B. N., n° 6985, fol. 209, r°, col. 3.

(2) Écoute: c'est la forme intermédiaire de *Auscultat*.

(3) Renier; de *Renegat:* comme dans la construction latine la plus habituelle, le verbe est rejeté à la fin de son membre de phrase.

(4) Réside; de *Manet:* traduction d'une expression qui revient souvent dans les Psaumes, *In coelis*, *In altis habitat*. On la retrouve dans les monuments postérieurs :

Christus Jhesus qui man en sus,
Mercet aias de pechedors !

Passion de Notre-Seigneur, st. CXXVIII, v. 1.

Segnor, por Dieu ki maint en haut.

Gautiers d'Arras, *Eracles*, v. 462.

Son paradis ou il maint; dans von Orell, *Alt-französische Grammatik*, p. 286. Quoique l'A fût radical, le son s'en perdit entièrement dans les monuments postérieurs: Cez en alerent en Damasche e la mestrent (*Habitarunt* dans la Vulgate); *Livres des Rois*, p. 278.

(5) Parures; du b. l. *Paramenta:* dans les monuments postérieurs, comme dans la langue actuelle, le second A s'est changé en E :

Le conte de Namur livrer
Fist ses gens et ses compaingnons ;
Quarante furent tous par nons,
Et si ot vingt et huit Flamens :
Tous alerent as paremens,
Des Hennuiers par compaignie.

Roumans dou chastelain de Couci, v. 941.

(6) Une forme semblable se retrouve dans les monuments postérieurs : Al jur que Deu sa manace furnireit par Josias ki les falz pruveires sur meime le altel ardereit; *Livres des Rois*, p. 290.

(7) Si ce mot était un adjectif, ainsi que l'a pensé M. Wolf, il serait employé dans une acception métaphorique, et signifierait Souveraine ou Impérieuse, comme *Regaliter* dans ce passage d'Ovide :

Missos quoque Jupiter ignes
Excusat, precibusque minas regaliter addit.

Metamorphoseon l. II, v. 396.

Mais le sens nous y ferait plutôt voir un synonyme de Commandement, Ordre : il viendrait alors de *Regula* auquel on donnait une acception toute semblable dans la langue monastique, ou de *Regalis* désignant une Chose de souveraineté, un Acte royal. Dans la *Chronique des ducs de Normandie*, *Regailes* signifiait encore Puissance, Souveraineté :

Si par est France desertee,
Si par est mais l'onor frailes,
Ta poestez e tis regailes
Tote est susmise e abaissee,

Benois, l. II, v. 6102.

(8) Prière ; de *Precamen :* le verbe *Preier*, qui se trouve quelques vers plus bas, nous fait supposer que le I avait le son d'une voyelle.

Niule (1) cose non la povret omqne (2) pleier (3)
La polle (4) sempre (5) non amast lo Deo menestier (6);
Et por o (7) fut presente de Maximiien (8);
Chi rex eret a cels dis sovre (9) pagiens.

(1) L'*i* n'est sans doute ici qu'euphonique, comme dans *Ciel, Chiell, Maximiien, Pagiens*, et ne sert qu'à marquer l'appesantissement de la voix; nous avons déjà vu *Neuls* dans les *Serments de 842*, et on lit dans la *Chanson de saint Alexis*, st. CXI, v. 1:

Surz, né avngles, ne contrait, ne leprus,
Ne muz, né orbs, ne neuls palazinus.

Il ne serait cependant pas impossible que l'on eût reformé à nouveau *Neuls*, comme *Neuns* ou *Neguns* et *Nesuns*, en conservant mieux ses deux éléments; car on lit dans une charte de la fin du X[e] siècle: Nec ipse Froterius ni ne ullus homo ni ne una femina; *Histoire générale du Languedoc*, t. II, col. 139.

(2) La copie de M. Hoffmann porte à tort *omqui*; il y a dans le ms. *omq*;

(3) De *Plicare* ou *Plectere:* il y a sans doute un *Que* oublié ou sous-entendu, qui gouverne *Amast* au subjonctif et donne un sens régulier à la phrase.

(4) Corruption du l. *Puella:* la longueur tout insolite de cette ligne nous porte à croire que ces deux mots sont une glose dont on a surchargé le texte.

(5) Du l. *Semper*, dont il conservait encore la signification.

(6) Service: du l. *Ministerium*, devenu plus tard *Mestier*. On trouve encore dans le sens de Domestique, Serviteur:

Il vat avant la maisun aprester;
Forment l'enquer a luz ses *menestrels:*
Icil respondent que néuls d'els ne l'set.

Chanson de saint Alexis, st. LXV, v. 3.

(7) Cela, comme dans les *Serments;* de *Hoc:* le p. picard conserve encore *Ho*. Voyez M. Corblet, *Glossaire étymologique du patois picard*, p. 442.

(8) Quoique *Presentede* fût une forme du participe passé qui se trouve même encore dans les monuments du XII[e] siècle:

Cambra, dist ela, jamais n'estras parede,
Ne ja ledece n'ert an toi demenede.

Chanson de saint Alexis, st. XXIX, v. 1,

nous en avons fait deux mots, parce que, si l'on en excepte le génitif qui est quelquefois exprimé par une simple transposition, tous les autres compléments indirects sont précédés d'une préposition. Les Actes du martyre de sainte Eulalie le placent sous Maximien; selon Aurelius Prudentius, *De coronis*, hymn. IX, v. 76, sainte Eulalie aurait même blasphémé contre lui:

Isis, Apollo, Venus nihil est;
Maximianus et ipse nihil.

Mais le proconsul qui ordonna son supplice s'appelait Calpurnien, et l'empereur n'y prit aucune part directe. Il est ainsi probable que la tradition populaire avait fini par confondre son persécuteur avec le tyran dont il exécutait les ordres.

(9) Sur: du l. *Supra*. Il y a encore dans la *Traduction des Dialogues de saint Grégoire:* Il fut desovre cele abie par ententive garde. El queil, loist a savoir, liu, une grande roche desovre apeirt, et uns parfonz trebuchemenz dessoz est aoverz; B. N., fonds de Notre-Dame, n[o] 210 bis, fol. 69, v[o]. Le pr. *Sobre* et le v. fr. *Avril, Ovrir, Souvrain, Uvre*, etc. nous ont fait penser que le u avait le son d'une consonne, quoiqu'on trouve

Il li enortet (1), dont lei nonque (2) chielt (3),
Qued elle fujet (4) lo nom christiien.
Ell'ent (5) adunet lo suon element (6);

déjà dans le *Livres des Rois*, la forme *Sure;* dans la traduction que nous citions tout à l'heure, *Dessore*, et dans Marie de France :

Li corboax siet descur l'ocille.

Dou Leu et dou Corbel, v. 6.

(1) *Inhortari* appartenait sans doute à la latinité populaire, puisqu'il se trouve plusieurs fois dans Apulée; *Metamorphoseon* l. VIII et IX; *Opera*, t. 1, p. 553 et 662, éd. d'Oudendorp. Ce *Li* est probablement un datif, et il en existe quelques autres exemples :

Quant Carles, qui on l'enorta,
Les saintuaires aporta.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 12695.

Ne sait qui li ot enorté.

Romans de Renart, v. 9696.

Quelquefois cependant le complément direct avait aussi cette forme; nous en citerons un exemple presque aussi ancien, qui se trouve dans une pièce dont la langue appartient autant au Nord qu'au Midi :

A lo sanc Pedro per cho inded (*Indidit*)
Que cela nuit lui nejaret.

Passion de Notre-Seigneur, st. XXIX, v. 1.

(2) *Nonqui* de la copie de M. Hoffmann est une faute de lecture; du l. *Nunquam:* il s'en trouve quelques autres exemples en vieux-français :

Nonkes n'orent tant de pooir nu enl
Ke envers vos les osaixe lancier.

Thibaud de Champagne; dans Wackernagel, *Altfranzösische Lieder*, p. 13.

(3) Du l. *Calere*, en v. fr. *Chaleir* et *Chaloir :*

De co qui chelt, quant nul n'en respundiet.

Chanson de Roland, st. CLXXIII, v. 37.

On dit encore en style familier : *Il ne m'en chaut.*

(4) Du l. *Fugat :* les verbes prenaient si souvent un G doux au subjonctif que nous avons cru devoir donner à l'I du ms. la forme de la consonne.

(5) C'est pourquoi; littéralement De là : du l. *Inde.* Nous avons déjà vu *Int* dans les *Serments*, et l'on trouve encore dans le *Livres des Rois*, p. 288 : Alum nus ent.

(6) Ce passage présente de très-grandes difficultés que, dans l'absence des documents, il est impossible de résoudre complétement. Si *Adunet* dérive (comme *Adunir*, *Aüner* des monuments postérieurs) du l. *Adunare* et sign. Réunir, Rassembler, *Element*, un singulier doublement caractérisé par sa forme et ses deux déterminatifs *lo suon*, ne peut venir du l. *Elementum* : ce serait une corruption de *Animus*, Courage, où le N aurait été changé en L, comme dans *Alme* de *Anima*, et *Almeles* de *Animalia*, ou un composé de deux vieux mots allemands : *Ellen* Fort, et *Muot* Courage. Si au contraire *Adunet*, du l. *Ad donare*, signifiait Abandonner, Sacrifier, *Element* pourrait venir du l. *Elementum* et signifier Essence, Nature, Corps. On lit déjà dans Lactance, *De institutione divina*, l. II, ch. 6 : Elementa, id est Dei opera, Deo praeferunt, et Grégoire de Tours s'en sert dans le sens de Matière : Aliquid molle elementum; *Historia ecclesiastica Francorum*, l. IV, ch. 29. Dans la stance de la *Passion de Notre-Seigneur* que nous citions tout à l'heure :

A lo sanc Pedro per cho inded
Que cela nuit lui nejaret :
Pedres fortment s'en aduned;
Per epsa mort no l'gurpira (l. gurpiret).

S'en aduned paraît signifier S'en défendit, et ce sens conviendrait également aux deux interprétations de *Element*.

Melz sostendreiet (1) les empedementz (2),
Qu'elle perdesse sa virginitet (3) :
Por o s'furet morte (4) a grand honestet (5).
Enz (6) en l'fou lo (7) getterent, c'om arde tost (8) :

(1) Elle soutiendrait, supporterait plutôt: *Mieux* a conservé ce sens dans *J'aime mieux*. On lit encore dans la *Chanson de Roland*, st. LXXXIV, v. 10 :

Melz voeill murir que huntage me venget.

(2) Tourments ; du l. *Impedimenta*, Liens, que sans doute les bourreaux serraient en les tordant avec un bâton : c'est même là probablement l'origine de *Torture*.

(3) Dans le sens général de Vertu, Innocence. C'est la traduction littérale d'une expression qui se trouve dans les Actes de sainte Eulalie : Nec auferes a me castitatem meam, quia non seduces adolescentiam meam ; *España sagrada*, t. XIII, p. 400.

(4) Comme nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, beaucoup de verbes, même intransitifs, sont devenus pronominaux, et le nombre en était autrefois bien plus considérable. On trouve même dans la *Vie de saint Léger*, st. IX, v. 3 :

Il se fud mors ; damz i fud granz.

(5) Courage : probablement *Honestas* avait ce sens dans le l. vulgaire ; car on trouve dans les monuments *Honeste* avec la signification de Courageusement : Videntes autem aliae acies quod vexillum Boamundi tam honeste esset ante alios delatum, illico redierunt retrorsum ; Robertus monachus, *Historia Palaestinae*, l. IV, ch. 18 ; dans Ludewig, *Reliquiae manuscriptorum*, t. III, p. 10. *A* signifie assez souvent Avec dans les monuments postérieurs :

Les cuningles en sunt a or fin relusant.
Voyage de Charlemagne, v. 283 ;
Poi me porrai mes soustenir
Fors a baston ou a potence.
Romans de la Rose, v. 12948.

Il conserve même encore ce sens dans plusieurs locutions : *Boite à double fond*, *Soupe à l'oignon*, *Tiré au cordeau*, etc.

(6) Dedans : du l. *Intus*. C'est un explétif qui se retrouve assez souvent dans les monuments postérieurs :

Metent le cors enz en sarqueu de marbre.
Chanson de saint Alexis, st. CXVII, v. 3.
Enz en les chemins u sout errer,
Descendi sovent pur confermer
Les enfanz.
Vie de saint Thomas de Cantorbéry, v. 1285, var.

(7) C'est une faute pour *La* ; la forme *Fou* était restée dans la langue : Dunkes vit il l'anrme de Germain, lo veske de Capue, en une rondele de fou, des angeles estre porteie el ciel ; *Traduction des Dialogues de saint Grégoire* ; B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis, fol. 100, v°.

(8) *Getterent* semble être ici un futur qui a conservé la terminaison latine de *Habent*, et on lit dans *La povretei Rutebuef*, v. 10 :

Or me faut chacuns de créance,
C'om me seit povre et endetei.
Œuvres, t. I, p. 1.

Arder est le l. *Ardere*, dont on continua pendant longtemps à se servir : Thimiame i ardeit en l'onurance nostre Seigneur ; *Livres des Rois*, p. 270. Ainsi que nous l'avons dit, p. 128, *Tost* vient probablement du celtique, et avait conservé aussi sa signification primitive dans plusieurs monuments postérieurs :

Li reis se fait armer tost e ignelement.
Jordans Fantosme, *Chronique*, v. 1777.

Le v. esp. l'employait dans la même acception :

Las naves con todesto pensassen de tost andar.
Poema de Alexandro, st. MMCXXXXV, v. 2.

Elle colpes non avret, que oro no s'coist (1).
Aezo (2) no s'voldret concreidre (3) li rex pagiens;

Peut-être cependant, et la forme subjonctive de *Arde* donne à cette interprétation une certaine vraisemblance, faut-il écrire, ainsi que dans les autres éditions, *com arde tost*, qui signifierait alors Aussitôt qu'il sera allumé; il y a une tournure tout à fait semblable dans le ***Romans de Horn et Rimenhild***, v. 2003 :

Est dan Horn del pales al entrez venuz,
E si est del cheval cum cinz pot descenduz.

Un des hommes qui connaissent le mieux notre vieille langue, M. Ferdinand Wolf, regarde cependant ***Getterent*** comme un prétérit, et quoique le corps de sainte Eulalie n'ait point été atteint par les flammes, la légende dit positivement qu'elle y fut jetée, et favorise cette explication.

Flamma crepans volat in faciem,
Perque comas vegetata caput
Occupat, exsuperatque apicem;
Virgo, citum cupiens obitum,
Appetit et bibit ore rogum.

Aurelius Prudentius, *l. l.* v. 156.

(1) M. Hoffmann a lu *poro;* mais il y a dans le ms. un Q avec le signe d'abréviation de *Que*, Pour que, comme dans le *Livres des Rois*, p. 368 : Nu fras, respundi li prophetes, ne's as pas pris par force ne par voz armes, que ocire les deussez. *Oro*, en pr. *Ora*, dans les monuments postérieurs *Ore*, signifie A cette heure, Alors : l'o avait déjà sans doute un son étouffé comme dans *Lo*, *Deo* et *Aezo*. *No* est la négation que sa liaison avec le pronom *Se* empêchait de garder une prononciation nasalisée; nous en verrons encore un exemple dans le vers suivant, et on lit dans la ***Chanson de Roland***, st. XVIII, v. 4 :

Nu ferez certes, dist li quens Oliver.

Voyez aussi le passage du ***Livres des Rois*** cité au commencement de cette note : on lit également dans le ***Poëme sur Boëce***, v. 11 :

Quant o fait, mica no s'en repent,
E ni vers Deu non fai emendament.

Coist semble un subjonctif dont l'i avait un son bien faible, puisqu'il était lié avec ***Tost*** par une assonance parfaitement marquée dans toute la pièce. Il vient de ***Quiescere***, dans les monuments postérieurs ***Coiser***, Rendre calme, tranquille, ou de ***Cos esse***, littéralement Aiguiser, et par métaphore Aiguillonner, Soutenir le courage, qui devint au XII[e] siècle ***Coiter***, dont on dériva l'adjectif ***Coiteus*** et le substantif ***Coite***, un des mots les plus employés de la langue dans nos vieux poëmes. M. Diez a proposé une autre interprétation fort ingénieuse; il s'autorise d'une légende de sainte Eulalie pour faire venir ***Coist*** du l. ***Coxit***, qui a quelquefois en vieux-français le sens de Bruler :

Les mameles destres se quistrent,
Que avis lor fu qu'oles lor nuistrent.

Benois, ***Chronique des ducs de Normandie***, l. I, v. 455.

Mais ***Coisier*** conservait le plus souvent la signification littérale de ***Coquere***, en v. l. ***Cocere*** : Coisiez del polment a noz ovriers; ***Traduction des Dialogues de saint Grégoire***; B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis, fol. 113, r°; et il faudrait alors que le ***Que*** du ms. eût déjà le sens de Qui, qu'on lui trouve dans les monuments postérieurs, ou qu'il conservât la signification de ***Quod***, C'est pourquoi.

(2) Cela, ***Hoc istud***, comme le pr. ***Aizo***, ***Aisso***, et l'it. ***Aquesto***, ou Aisément, Facilement : l'arm. ***Aez*** a gardé cette signification, et nous avons déjà dit, p. 227, note 11, que la racine de ce mot se trouvait aussi dans les langues teutoniques. Souvent en vieux-français les adjectifs prenaient une signification adverbiale:

La jument fait aler plus lent.

Fabliaux et contes anciens, t. I, p. 97.

On dit encore ***Sentir bon***, ***Aller vite***, etc.

(3) Il viendrait dans la première

Ad une spede (1) li roveret (2) tolir (3) lo chief (4).
La domnizelle celle kose non contredist (5),
Volt lo seule lazsier (6), si ruovet Krist.

supposition de *Concredere*, Se confier, Se fier, et dans la seconde de *Cum-credere*, littéralement Croire avec, Partager la croyance. Les monuments postérieurs ne l'emploient que dans l'acception la plus usuelle de *Concredere*, Confier :

Sa traisun e sa merveille
Lor dit e concreit e conseille.

Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, l. I, v. 1533.

(1) Du v. all. *Spato*, anglo-s. *Spada*, isl. *Spadi*; on voit encore dans la *Chanson de saint Alexis*, st. LXXXIII, v. 3:

Espede ceindra cume tui altre per.

Ad est la préposition *A*, qui a pris un D euphonique parce qu'elle est suivie d'une voyelle.

(2) *Commanda;* un imparfait pour le prétérit: peut-être faut-il écrire en supprimant un E *Rovret*. Ce mot vient de *Rogare*, et les deux formes qu'il a dans cette pièce se retrouvent dans les monuments postérieurs :

Vos covient il metre en esprove,
Que la sainte Ordre le vos rove.

Romans de Renart, v. 1113.

S'il maint la ou ses cuers li rueve,
Petit d'amurs dedenz li trueve.

Lais d'Aristote, v. 153.

(3) De *Tollere ;* on lit encore dans le *Romans de Rou*, v. 6144 :

Sez folz conseilliers fist desfaire,
Tolir li terres, li eils traire.

(4) Il y a dans le ms. *Chiecf*, comme dans la copie de M. Hoffmann; mais le point qui se trouve sous le second E équivaut à une rature. Cette forme est restée dans les monuments postérieurs : Beneit seit nostre Sire ki.... la malice Nabal li a rendud sur le chief; *Livres des Rois*, p. 101.

(5) Ne dit rien à l'encontre : du l. *Contradicit*. On lit également dans le *Romans de Rou*, v. 5622 :

Li jugement k'a Richart fist,
Ne cil ne cist ne cuntredist.

(6) Du v. all. *Lazzan*, dont il a même encore conservé la forme. Trois interprétations de *Seule* ont été proposées, et à ne considérer que le sens de la phrase et les ressemblances matérielles elles seraient toutes les trois suffisamment probables. Nous ne pensons pas cependant que la racine soit *Solum*, le Sol, la Terre: car ce ne serait pas une forme latine, et le fonds de la pièce est trop latin pour que l'on admette, sans preuve d'aucune sorte, une expression aussi étrangère à ses habitudes. *Seule* peut venir du v. all. *Seula*, *Seole*, anglo-s. *Saule*, angl. *Soul*, Ame: l'expression *Linquere animam* était parfaitement latine, et dans le désir de donner plus de précision à son idée, il est naturel que l'on ait préféré un autre mot au l. *Anima* (en v. fr. *Aneme*, *Anme*, *Ainrme*, *Airme*, *Alme*) qu'on employait à tout instant dans un sens différent. La rareté des racines septentrionales qui se trouvent dans cette pièce, ne serait pas une objection bien décisive puisque *Seule* y est uni à un mot d'origine teutonique, et qu'il forme avec lui une locution particulière qui aurait dû se conserver beaucoup mieux que la plupart des autres importations germaniques; mais *Seule* avec le sens d'Ame ne se trouve point dans les monuments postérieurs, ni même dans ceux d'aucune autre langue néo-latine. *Seculum* avait pris cette forme en vieux-français, comme le prouve la fin de la traduction du Sermon de saint Bernard pour le jour de la Conversion de saint Paul: Ensi ke nos mansuetume et humiliteit apregniens a Nostre Signor Jhesu Crist, a

In figure (1) de colomb volat a ciel.
Tuit oram (2), que por nos degnet (3) preier
Qued avuisset de nos Christus mercit (4)

cuy est honors et gloire ens seules des seules ; B. N., fonds des Feuillants, n° 9, fol. 100, v°. Comme le b. l. *Saeculum*, *Siècle* signifia d'abord Monde :

Si li preiuns que do toz mals nos tolget,
En icest siecle nus acat pais e glorie,
Et en cel altra la plus durable glorie.

Chanson de saint Alexis, st. CXXV, v. 2;

Tueir il li fasoient son destrier auferrant,
Pour chou qu'en l'autre chiecle éust destrier courant.

Bauduins de Sebourc, ch. X, v. 1192 ;

mais c'était une imitation de l'hébreu qui pendant longtemps n'eut cours que dans la langue ecclésiastique, et dut désigner surtout la Vie mondaine, comme dans ce passage de Beools :

Moine voudreit mult devenir
E le siecle del tot guerpir.

Chronique des ducs de Normandie, l. II, v. 8256.

Voyez aussi Roquefort, *Supplement au Glossaire de la langue romane*, p. 279, s. v. SIGLE. On trouve cependant dans Gautiers de Coinsi, *Miracles de la Vierge*, l. I, ch. 9:

Ensi son avoir departi
Et puis dou siecle se parti.

B. N., fonds de La Vallière, n° 85, fol. 82, r°.

Il y en a d'autres exemples dans *Le vallet aux douze fames*, v. 146, et *Partonopeus de Blois*, v. 7127; mais ces poëmes et ce fabliau ne sont que du XIII° siècle. Dans l'absence de tout autre monument du même temps et de la même province, nous ne nous permettrons pas de conclure. Le texte des Actes n'est ici d'aucun secours; il dit seulement: Quo facto, ex ore ejus in specie colombae, in conspectu omnium, sanctae martyris spiritus migravit ad coelum; *España sagrada*, t. XIII, p. 405.

(1) Dans le sens du l. *Figura*, Forme. L'absence d'article, la forme de *In* au lieu de *En*, de *Volat* au lieu de *Volet*, comme *Enortet*, *Ruovet*, etc., et *A* dans l'acception de *Ad* et non de *Cum*, nous font croire que l'imitation d'une source latine est, à partir de ce vers, beaucoup plus directe que dans le reste de la pièce.

(2) C'est l'impératif qui, comme nous l'avons dit, p. 379, se forme du présent de l'indicatif en retranchant le pronom : nous en reverrons un autre exemple dans la *Vie de saint Léger*.

(3) Ce verbe conservait encore le caractère actif qu'il avait en latin: peut-être même sa forme était-elle aussi active dans la langue populaire, comme dans Pacuvius. Plus tard il devint pronominal :

Ceo dit l'estoire e li escriz
Qu'il ne se deigna unc baissier.

Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, l. II, v. 206.

(4) *Merci*, qui vient de *Mercedem*, garde encore ici un T étymologique. On le retrouve avec cette forme et sa signification primitive dans la *Traduction des Dialogues de saint Grégoire*: Or est justes merciablement par ke soient des queiz enapres justement doivet avoir mercit ; B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis, fol. 142, v°. Il y a dans le ms. xp̄s: peut-être n'est-ce qu'un signe de convention, que nous aurions dû traduire par une forme française, comme dans un des vers précédents, et nous n'y aurions pas manqué si elle n'eût pas rendu ce vers sensiblement plus court que les autres.

Post la mort, et a lui nos laist venir (1)
Par souve (2) clementia.

(1) C'est une vieille tournure germanique encore usitée (*Lassen bauen*, *Lassen komen*), où le verbe *Lassen* prend le sens de Faire. On trouve également dans la *Chanson de Roland*, st. XCI, v. 9:

Quant l'ot Rollans, Deus! si grant doel en out,
Sun cheval brochet, laiset curre a esforz.

Post est un mot latin dont le T a été étouffé et l'o changé en une diphthongue, *Puis*.

Puis mun decés en fusses enoret.
Chanson de saint Alexis, st. LXXXI, v. 4.

(2) *Per suam clementiam* est une formule si fréquente dans les prières qu'il est difficile de ne pas voir dans *Souve*, peut-être *Soue*, le pronom possessif de la troisième personne, quoiqu'il y ait, quelques vers plus haut, avec l'article *lo suon element*, et avec une forme toute différente, *sa virginitet*. S'il n'en était pas ainsi, *Souve* viendrait sans doute de *Suavis*, en pr. *Suau*, Doux, Miséricordieux ; de *Supremus*, Souverain, ou de *Sursum*, *Sussum*, dont on avait fait le v. fr. *Suus*, En haut:

Entre ses mains ansdous le priest suus.
Chanson de Roland, st. CCII, v. 10;

Souve signifierait alors Suprême, Céleste.

Vie de saint Léger (1)

(1) Le ms. qui nous a conservé cette pièce se trouve à la Bibl. de Clermont-Ferrand, où il est coté nº 189. C'est le Dictionnaire attribué à Ansileube, dont les blancs ont été remplis par quelques petites pièces: une gracieuse communication de M. Champollion-Figeac nous a même permis d'en publier plusieurs dans nos *Poésies latines du moyen âge*, p. 10, 56 et 57. Celle-ci a été imprimée d'après une copie de M. Vallet de Viriville dans le t. IV des *Mélanges inédits*, publiés par le Gouvernement, comme un texte roman-provençal, par suite, sans doute, de ces préoccupations patriotiques qui ont joué un si grand rôle dans les travaux sur l'origine de la langue. Car la forme générale de la pièce est évidemment normande, et elle est datée dans les termes les plus positifs de l'abbaye de Fécamp:

Guenes oth num cui l'comandat;
La jus en castres l'enmenat,
Et en Fescant, in ciel monstier,
Illo reclusdrent sanct Lethgier.

St. XXX, v. 1-4.

Cette mention historique se retrouve (v. 563) dans le poëme encore plus ancien publié par dom Pitra dans son *Histoire de saint Léger*, et ces deux témoignages sont d'autant plus importants qu'ils donnent une fois de plus raison aux traditions contre le silence des textes. Naguère encore M. Leroux de Lincy écrivait dans sa monographie: L'histoire impartiale et sévère ne peut fixer la date de la véritable fondation de l'abbaye de Fécamp et de son église que sous le règne de Richard I, troisième duc de Normandie; *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, p. 5. On trouve cependant dans cette pièce quelques formes provençales, et l'on ne s'explique ce mélange contradictoire qu'en supposant (ce que la provenance du ms. rend au moins très-probable), que l'écrivain beaucoup plus familier avec la langue d'oc n'a pas toujours écrit fidèlement son texte. La grossière inexactitude de la copie n'est d'ailleurs que trop visible: les mêmes mots y sont orthographiés de quatre ou cinq manières différentes: ainsi, par exemple, *Eut* s'y trouve écrit *Aut*, *Oc*, *Oct*, *Ot* et *Oth*. Les mots sont tantôt coupés en deux, tantôt réunis à d'autres qui n'ont pas même de liaison grammaticale avec eux; les lettres fortement prononcées sont redoublées, et celles dont la position accidentelle étouffe le son, entièrement supprimées. Tout semble même indiquer que l'écrivain n'avait point de texte écrit sous les yeux, et qu'il a recueilli une tradition orale déjà défigurée. Malgré son grand âge, il est donc malheureusement impossible de regarder cette pièce comme un monument positif des premières formes du français; on est forcé de ne s'attacher qu'au caractère général de l'ensemble et de renoncer à en tirer aucune induction philologique. Les différences du texte publié dans les *Documents historiques* avec le fac-similé qui l'accompagne, nous ont fait prier M. Desbouis, bibliothécaire de la ville de Clermont-Ferrand, de collationner encore une fois notre copie sur le ms., et nous devons à son obligeance empressée d'avoir pu y introduire de nombreuses améliorations. Quoique les longs travaux du premier éditeur aient donné à ses connaissances paléographiques une étendue et une sûreté auxquelles les plus savants eux-mêmes ne sauraient

Domine Deu devemps lauder (1)
Et a sus sancz honor porter:
In su amor cantomps (2) del(s) sant(s)
Quae por lui augrent granz aanz (3);
Et ores temps, et si est biens
Quae nos cantumps de sant Lethgier.

prétendre, nous craignons qu'il n'ait un peu vieilli l'écriture, et qu'il ne faille la reporter au XI[e] siècle. Mais dans tous les cas l'écrivain était peu exercé; il se reprenait à plusieurs fois pour tracer la même lettre, et ne parvenait pas à leur donner à toutes une forme suffisamment distincte: on ne sait quelquefois s'il a voulu faire un C, un E ou un T. Nous avons tenu à reproduire dans toute sa grossièreté le texte du ms.; mais nous avons mis entre crochets les lettres qui nous semblent le surcharger sans raison, et indiqué par des parenthèses celles dont nous croyons l'addition nécessaire.

(1) Le D du latin *Laudare* se trouve également dans la *Chanson de saint Alexis*, st. CVIII, v. 5:

Trestut le pople lodet Deu e graciet.

Le pronom personnel est encore supprimé dans la *Chronique des ducs de Normandie*, l. II, v. 8160:

Mult par l'en devum plus amer.

Le P de *Devemps* a été introduit aussi malgré l'étymologie dans *Cantomps* et *Cantumps*; il est par conséquent très-probable qu'il avait une valeur phonique, qu'il marquait la nasalisation du M.

(2) *Cantomp* dans l'imprimé: le fac-similé donne aussi *Cantomps*.

(3) Le second A était sans doute prononcé avec une aspiration quelconque, car il est séparé du premier par un espace assez considérable, et cette singulière orthographe se reproduit dans la strophe suivante: toujours d'ailleurs le mot *Aanz* compte dans la mesure pour deux syllabes et nous trouvons dans la *Passion de Notre-Seigneur* en roman intermédiaire:

Los sos affans vol remembrar.

St. I, v. 3, et st. LXXIII, v. 4:

Mais non a dreit, per colpas granz,
Es mes oidi en cest ahanz.

Ahan était d'abord sans doute une onomatopée à laquelle on avait donné la signification de Souffrance, Effort. Dans la vieille traduction des Dialogues de saint Grégoire, *Enhaner* sign. Labourer: Enhanerent il toz les espazes do cel cortil ki ne furent pas enhaneit; B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis, fol. 113, v°. C'est sans doute un mot d'origine celtique: en arm. *Aner* sign. Corvée, Journée de travail; en k. *Amaeth*, Laboureur; *Ammhar*, Tombé en décadence, Ruiné; en g. *Amhghar*, Tourment, Peine; *Deamadas*, Travail, Effort, et tous ces mots semblent avoir une liaison étymologique avec l'hébreu *Amath*, Servante: voyez ci-dessus, p. 120, note 4. *Augrent* sign. Eurent, Souffrirent; *Aver* prenait dans le roman du Midi un G aux temps passés:

O es eferms, o a afan agut.

Poëme sur Boèce, v. 108.

Judas cum og manjed la sopa.

Passion de Notre-Seignenr, st. XX, v. 1.

et le roman du Nord en fit d'abord sans doute autant: la prononciation dissyllabique de *Eus* est trop contraire aux habitudes générales de la langue pour ne pas tenir à une ancienne orthographe dont il ne reste plus que ce souvenir.

Primos didrai (1) vos dels honors
Quie (2) il auvret ab (3) duos seniors;
Apres ditrai vos dels aanz
Que li suos corps susting (4) si granz,
Et Euvruin[s], cil deumentiz (5),
Que (6) lui a grand torment occisl.

Quant infans fud, donc a ciels temps,
Al rei lo[d] distrent soi parent (7),

(1) Dirai : jamais dans ce ms. les syllabes finales ne commencent par un R; il y est constamment précédé d'une dentale. Ce n'est pas, au reste, une répugnance qui lui soit particulière : nous avons déjà vu *Voldrent* dans le *Cantique sur sainte Eulalie*, v. 3 et 4, et il y a dans la *Chanson de saint Alexis* :

Jusque an Alsis on-vindrent dui errant.

St. XXIII, v. 3, et st. XXVII, v. 5 :

Jamais n'iere lede, kers filz, nul ert tun pedre.

Ce dernier mot vient du l. *Par*. Voyez ci-dessus, p. 401, note 7.

(2) Il faut probablement lire *Qui cil*; mais le caractère qui se trouve dans le fac-similé ressemble plutôt à un E qu'à un C, et nos deux copies ont *Quie*.

(3) De, comme la préposition latine. Quelques exemples s'en trouvent dans les monuments postérieurs : Aprenneiz, dist il, a mi, ke je suys sueys et humles de cuer; *Traduction des Sermons de saint Bernard*; B. N., fonds des Feuillants, nº 9, fol. 79, vº.

Sez tu que soies fille a roi.

De Narcisus, v. 383.

On dit encore dans le patois de plusieurs provinces : *C'est la garce au maignan ; Ch'est le clos à men paire*.

(4) C'est aussi ce que porte la copie de M. Desbouis, mais il y a dans le fac-similé *Susoing* : si cette dernière lecture était juste, ce mot viendrait du l. *Suscepit*, Supporta, Souffrit, ou aurait été formé de l'isl. *Sus*, Douleur, qui est resté dans *Souci*. *Suos* est sans doute une faute : il y a dans la première stance *Sus*, *Su*, et la mesure ne permet pas de lui donner plus d'une syllabe.

(5) Littéralement Rénégat, Apostat ; mais il est pris ici dans un sens plus général. On retrouve souvent *Foimentis* dans les monuments postérieurs :

Parjure e feimenti e faus;

Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, l. II, v. 4544.

Il y a même dans le *De monacho in flumine periclitato*, v. 283 :

Deu foimentio, renoio.

(6) Dans les monuments postérieurs, *Que* avait aussi quelquefois, comme nous l'avons déjà dit, p. 390, note 1, la signification de Qui.

(7) Probablement *Ejus parentes*; car le pronom possessif a une autre forme dans toute la pièce, et l'on trouve dans le *Poëme sur Boèce*, v. 245 :

Ella's ardida, si s'foreu soi parent.

Distrent se retrouve dans les monuments postérieurs :

Si ne sunt aampli li gab si cum il les distrent.

Voyage de Charlemagne, v. 632.

Mais il vient de *Dixerunt*, et il semble se rattacher ici à *Dicarunt* ou *Duxe-*

Qui donc regnevet (1) a ciel di ?
Cio fud Lothiers, fils Baldequi ;
Il l'eamat (2), Deu lo covit (3),
Rovat (4) que litt[e]ras apresist.

Didun, l'ebisque de Peitievs,
Lui l'comandat ciel reis Lothiers (5) :
Il lo reciut, tam b(i)en (6) en fist,
Ab[d] magistre (7) sempre l'mist,

runt. Peut-être cependant doit-on écrire *l'Oddistrent* et chercher la racine dans les langues germaniques : *Audug*, *Audig*, y signifiait Riche, Puissant, et on en avait fait *Otage* et *Ostagier*, en v. fr. Donner des otages, littéralement Garantir par otages :

Per deus ostages me loires ostogier :
De l'ost le roi les vos ferai baillier.

Girars de Viane, p. 99.

Saint Léger appartenait à une famille puissante :

Progeniem claram clari genuere parentes,
Francorum procorum magna de gente creati.

Vita metrica sancti Leodegarii, v. 81;

et son biographe nous dit qu'il avait été livré, de gré ou de force, au roi Hilodher comme un gage de la fidélité des ducs d'Alsace. Nous avons aussi indiqué comme assez vraisemblable une origine celtique : voyez ci-dessus, p. 120, note 4.

(1) Cette forme de l'imparfait se retrouve dans les monuments postérieurs : Cil mismes les ensaignievet ki amenciz les avoit; *Traduction des Sermons de saint Bernard*; B. N., fonds des Feuillants, nº 9, fol. 77, vº.

(2) On lit encore dans le *Romans d'Aspremont*, v. 1288, éd. de M. Bekker :

Voit le la dame, si l'a tot aamé ;

mais malgré le l. *Adamare* et le pr. *Adamar*, nous aimerions mieux écrire, comme quelques vers plus bas, *l'enamat* ou *l'inamat*.

(3) Le sens est clair; Offrit, Voua : le v. pr. *Cobir* avait une signification analogue, Donner, Accorder : voyez Raynouard, *Lexique roman*, t. II, p. 421. Mais nous ne savons si *Covit* se rattache au l. *Cupere* (Convoiter, v. fr. Encovir); au v. all. *Kaffen*, Regarder, Veiller; ou à quelque racine celtique disparue de tous les dialectes : en k. *Cowyll* sign. encore le Don que le mari fait à sa femme le lendemain du mariage.

(4) Il y a dans l'imprimé et dans le fac-similé *Rovit*.

(5) On lit aussi dans la prose que l'on chantait le jour de sa fête :

Mansit in palatio
Sub rege Clotario :
Cujus providentia,
Hinc Pictavis mittitur,
Praesulique traditur
Disciplinae gratia.

Dans dom Pitra, *Histoire de saint Léger*, p. 432.

(6) Cette expression se retrouve en espagnol (*Tambien*), mais elle a sans doute ici une signification et une forme plus conformes à son étymologie, *Tam bene* : Il en était de même d'abord de *Tantost*, comme le prouve ce passage du *Livres des Rois*, p. 64 : Mais ces de Israel tant tost cum il le virent, de pour s'en fuirent.

(7) Dans les monuments postérieurs le G a disparu, et, si l'on en excepte Aimeri de Peguilain qui le conservait, il se trouvait aussi très-rarement dans les troubadours. Il est d'abord resté

Qu'il lo doist (1) bien de ciel savier
Don Deu servier (2) por bona fied.

Et cum il l'aut doit de ciel art,
Rend el (3) qui lui lo comandat (4) :
Il lo reciut (5), bien lo nonrit (6);
Cio fud lonx tiemps ob se lo s'ting (7) :
Deus l'exaltat, cui el servid;
De Sanct-Maxenz abbas divint (8)

Ne fud nuls om del son juvent (9)

dans *Magisteire* (Magisterium), devenu plus tard *Maistrie* et *Maistrise:* Dessuz son magisteire soi donerent ei servise del totpoissant Sanior; *Traduction des Dialogues de saint Grégoire ;* B. N., fonds de Notre-Dame, nº 210 bis, fol. 115, rº. *Ab* signifie Avec comme dans les *Serments de 842 :* voyez ci-dessus, p. 400, note 5.

(1) *Doceat*, Instruise: la forme est un peu différente dans les monuments postérieurs :

> La mere l'a en ses meurs duit,
> Et il retint bien sa matere.
>
> *Miserere du Reclus*, st. CXII.

(2) Domino Deo servire; il y a dans l'imprimé *serviel*.

(3) *Rendet* dans l'imprimé.

(4) Confia, comme le l. *Commendavit;* on lui trouve encore ce sens dans les monuments postérieurs : David le fule qu'il out en guarde, a altre cumandad; *Livres des Rois*, p. 61.

(5) Le T manque dans le manuscrit.

(6) Du l. *Nutrit:* nous ne connaissons aucun autre exemple de cette nasalisation; mais il y a de nombreuses analogies.

(7) Voyez ci-dessus, p. 402, note 1, et p. 120, note 1. *Ob* a évidemment ici le sens de Avec, comme *O* et *Od*, et nous ne nous souvenons pas de l'avoir rencontré dans aucune autre pièce ; mais quoique, ainsi que nous l'avons déjà vu, *Ab* qui se retrouve ailleurs y ait aussi cette signification, nous n'osons le regarder comme une faute de copie; car on lit également, st. XXV, v. 1 :

> Sos clerjes pres et revestiz,
> Et ob ses croix fors s'en exit.

(8) Devint : le premier E de *Devenire* s'est aussi changé en I dans l'it. *Divenire;* mais nous verrions plutôt dans cette forme une de ces fautes si nombreuses qui diminuent l'importance de cette pièce; car nous ne nous souvenons pas de l'avoir rencontrée ailleurs, et il y a, st. XXI, v. 4 :

> Quae donc deveng anatemaz ;

et st. XXVI, v. 6 :

> Ne soth nuls oms qu'es(t) devengunz.

(9) Jeunesse, Age; ce mot latin se retrouve encore souvent dans les monuments des XIIe et XIIIe siècles :

> Quant doit avoir en son jovent
> Joie, tu li taus soutiument.
>
> *Flore et Blanceflor*, v. 759.

Une forme encore plus latine est même restée dans la *Chanson de Roland*, st. CVII, v. 6 :

> Tant bon Franceis i perdent lor juvente.

Il y a dans l'imprimé *vivent*.

Qui mieldre (1) fust donc a ciels tiemps (2),
Perfectus fud in carit(i)et (3),
Fid aut il (4) grand et veritiet (5),
Et in raizons bels oth sermons;
Humilitiet oth per trestoz.

Cio sempre (6) fud et ja si er(t) (7),
Qui fait lo bien laudaz (8) en [n] ez (9).
Et san(t)z Let(h)giers sempre fud bons,
Sempre fist bien o que el pod (10):
Davant (11) lo rei en fud laudiez;
Cum il l'audit (12), su l'inamet (13).

(1) Meilleur; cette forme se retrouve assez souvent dans les monuments postérieurs:

Hector fu li proz, li legiers,
Li mieldres do toz chevaliers.

Partonopex de Blois; B. N., fonds de Saint-Germain fr., nº 1239, fol. 124, vº, col. 1.

(2) *temps* dans l'imprimé.

(3) *caritat* dans l'imprimé: peut-être faut-il répéter le T et écrire en deux mots *Perfect tus.*

(4) Foi il eut grande et loyanté: il y a dans l'imprimé *Fidautal.*

(5) *veritat* dans l'imprimé.

(6) Il y a dans l'imprimé *sempret.*

(7) *Jam sic erat:* cette forme s'est conservée longtemps concurremment avec *Estoit:* Abner, le fiz Ner, ki cunestables ert de la chevalerie; *Livres des Rois*, p. 103, et quelques lignes auparavant: Alogierent se li reis e li real en Gabaa Achile, ki esteit de l'altre part de la guastine.

(8) C'est une de ces formes provençales, étrangères à l'ensemble de la pièce, dont nous avons parlé: on va voir trois vers plus bas la forme normande *Laudiez.* Nous en citerons un autre exemple qui se trouve dans la partie que nous ne publions pas: quoique *Quev,* le Chef, la Tête, revienne deux fois à la rime (st. XXVII, v. 2, et st. XXXIX, v. 1), l'écrivain ne lui en a pas moins donné dans l'intérieur d'un vers la forme purement provençale *Cap* (st. XXVI, v. 4).

(9) *el* dans l'imprimé.

(10) *Hoc quod ille potuit:* nous avons déjà vu plusieurs exemples de cette forme du démonstratif neutre; nous nous bornerons ici à en citer un autre qui se trouve dans la *Passion de Notre-Seigneur,* st. XXVI, v. 4:

Tot als Judeus o vai nuncer.

(11) *De ab ante:* c'est la forme primitive de *Devant.* Quant nos esvuardemes ki cil estoit ki venjuet, si nos vint davant une granz maisteiz; *Traduction des Sermons de saint Bernard;* B. N., fonds des Feuillants, nº 9, fol. 4, vº.

(12) C'est encore la forme latine qui se retrouve aussi dans la *Passion de Notre-Seigneur*, st. IX, v. 9:

Cum co audid tota la gent.

Le D s'est conservé dans l'it. *Udire,* le val. *Audire* et le rum. *Udir;* mais il a disparu des autres langues romanes: v fr. et esp. *Oir*, pr. et cat. *Auzir*, pg. *Ouvir.*

(13) Quoique cette forme n'existât dans le latin littéraire qu'avec un sens

A se l'mandat et cio li dist,
A curt fugt, sempre lui servist (1) :
Il l'exaltat et (2) l'onorat (3) ;
Sa gratia li perdonat (4)
Et hunc (5) tam bien (6) que il en fist
De Hostedun evesque en fist (7).

Quandius visquet (8) ciel reis Lothier(s),

négatif, on la retrouve plus tard avec la même signification : Cume li reis vit David, mult l'enamad; *Livres des Rois*, p. 60. *Su*, Tout à coup, Sur le champ, est une contraction de *Subito* ou *Subitus*, qui se trouve aussi dans les monuments postérieurs avec des lettres caractéristiques de son origine : Jehan de Vaux failli (sailli?) sups de son souper et courut sups à sa dite femme; *Lettres de grâce de 1373*; dans du Cange, *Glossarium*, t. VI, p. 407, col. 2.

(1) Il le manda près de lui, et il lui dit de rester à la cour et de le servir toujours. La forme différente qu'ont ici *Fugt* et *Servist*, nous fait croire qu'ils sont au subjonctif : *Cio*, Cela, est la tournure imitée de l'allemand (*Es*) que nous avons déjà signalée; mais peut-être faut-il écrire en un seul mot *Acurt*, Adroit, Habile, devenu en français moderne *Accort*.

(2) Dans l'imprimé *e*.

(3) Dans le sens du l. *Honoravit*, Récompensa, Gratifia, Fit honorer; on trouve également dans le *Romans de Roncevals :*

Li arcivesque bers a la messe cantoę,...
D'une once d'or l'a li cons honoree.

Dans M. Monin, *Dissertation sur le Roman de Roncevaux*, p. 13.

(4) *Per* est ici la particule qui renforçait en vieux-français la signification des verbes, et les élevait, pour ainsi dire, au superlatif.

(5) C'est probablement la première syllabe de *Unquam*, prononcée avec une aspiration germanique; mais sa signification avait subi une modification assez marquée, quoique assez naturelle, puisque dans les phrases où le verbe est au passé *Pas encore* a le même sens que *Non jamais*. Au moins la forme habituelle du provençal (*Anc*) nous fait-elle voir dans ce *Hunc* le même mot que *Hanc* qui signifie Encore, Aussi, De plus :

Am las lauvras li fai talior
Hanc la lingua quae aut in quev.

Vie de saint Léger, st. XXVII, v. 1.

Voyez aussi st. XXXI, v. 3. Il avait quelquefois le même sens en provençal :

Non fue assaz anc als felluns ;
Davant Pilat trestuit en van.

Passion de Notre-Seigneur, st. LXXXX, v. 1.

(6) *ben* dans l'imprimé.

(7) Ces deux vers semblent corrompus : peut-être faut-il lire *que il en fi* (enfin) ou *evesque enviz* (malgré lui). *Hostedun*, Autun, est une contraction de *Augustodunum*, qui se retrouve dans *Aost*, *Aoùt* (l. *Augustus*).

(8) Vécut : une forme analogue se trouve dans les *Moralités sur Job :* Dunkes bien est demostreit, quand la terre des paiens est ramembreie, ke li bieneurons Job viscat entre les felons; B. N., fonds de Notre-Dame, nº 210 bis, fol. 2, vº. *Quandius* est le mot latin *Quamdiu*, qui se retrouve

Bien honorez fud (1) sancz Lethgiers.
Il se fud mors ; damz i fud groenz (2)
Cio controverent (3) baron Franc ;
Por cio que fud de bona fiet,
De Chielperig féissent rei.

Un compte i oth, pres en l'estrit (4) :
Ciel eps (5) nun avret E(u)vrui (6) ;
Ne vol(t) reciuvre Chielperin,
Mais li seu fredre Theori (7) :

dans le *Poëme sur Boëce*, v. 1 :

Nos jovo omne, quandius quo nos estam,

mais ne tarda pas à être remplacé par *Tandis (Tanti dies)* qui convenait beaucoup mieux aux tendances analytiques de la langue : Tandis com il furent a ce siege ; *Gestes de Louis-le-débonnaire ;* dans le *Recueil des historiens de France*, t. VI, p. 135.

(1) Dans l'imprimé *fut*.

(2) Probablement un adjectif verbal, dérivé du v. all. *Grozjan*, Emouvoir, Accabler, qui semble avoir produit plus tard le verbe *Grocer, Groucier, Groucher*, Murmurer. M. Vallet de Virlville a lu *granz*.

(3) Dans le sens étymologique : Trouver *Cum*, Avec, Ensemble. Le sens de la préposition ne tarda pas à se perdre ; car on lit dans le *Romans de Horn et Rimenhild*, v. 3241 :

Icest lais a mun fiz Gilimot, ki l'durrat,
Ki la rime apres mei bien controverat.

(4) De l'isl. *Strid*, Colère, Chagrin amer ; il avait quelquefois aussi cette signification dans les monuments postérieurs :

Par vous sui jé en paine et en estri.

Garin le Loherain, t. I, p. 243.

Pres semble un prétérit, puisqu'on trouve dans la stance suivante *Presdrent*, Prirent. Peut-être a-t-il déjà ici l'acception qu'on lui donna après sa réunion à la préposition qui le suit encore, *Emprit*, Entreprit. *Strid* signifiait aussi Guerre, Débat, et c'est le sens le plus habituel du v. fr. *Estrit, Estrif :*

N'a si bon clerc ne si proisant
El siecle, ne si bien parlant,
S'il les dames voloit blasmer
Et a moi d'eles desputer,
Jo n'en préisce a lui estrif
Et ne l'féisce tot restif.

Partonopeus de Blois, v. 5483.

Compte signifie ici *Comte*, Comitem : le P indique la nasalisation comme dans les exemples que nous avons déjà remarqués, p. 415, note 1. C'est probablement la même raison qui a fait écrire aussi dans la *Chanson de saint Alexis*, st. IX, v. 1 :

Fud la pulcela nethe do halt parentet,
Fille ad un compta de Rome la ciptet.

(5) Du l. *Ipse :* le mot latin s'était même conservé sans aucune altération dans la *Chanson de saint Alexis*, st. CXXV, v. 5. On trouve aussi *Eps* dans la *Passion de Notre-Seigneur*, st. III, v. 2, et dans le *Poëme sur Boëce*, v. 173 et 214 ; mais la forme *Eis* avait fini par prévaloir et était le plus souvent unie à la négative *Ne (Neis)*. Cependant on voit encore dans Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 36188 :

Devoree fust en eis l'ore
Quant cist Tosteins li corut sure.

(6) *Evvruins* dans l'imprimé.

(7) M. Vallet de Viriville y a vu la dentale du nom germanique, et l'on a imprimé *Theodri*.

Ne l'condignet nuls de ses piers (1);
Rei volunt fair estre so gred (2).

Il lo presdrent tuit a conseil (3),
Estre so gret en fisdren(t) (4) rei,
Et Euvruins ot ten gran dol (5)
Por [r]o (6) que venere no l's en poth !
Por ciel tiel duol rovas clergier (7),
Si s'en intrat in un monstier.

(1) *Pares :* cette forme est trop insolite et assonne trop imparfaitement avec *Gred* pour ne pas être fort suspecte. *Condignet* est un composé de *Cum* et de *Dignari* ou du l. pop. *Dignare :* sans doute il signifiait d'abord Juger digne avec, S'accorder à trouver digne; mais peut-être avait-il déjà pris le sens opposé à *Dé-daigner* qu'on lui retrouve dans les monuments postérieurs.

(2) C'est la forme primitive de *Gré*, du l. *Gratum*, Chose agréable. *Estre* vient du l. *Extra*, Hors de, Outre, et avait déjà pris la signification de Contre, qu'il a encore quelquefois dans les plus vieux monuments de la langue :

A se gent par se poeste
Le fera faire estre lor gre.

Partonopeus de Blois, v. 9012.

Mais il avait beaucoup plus souvent le sens du latin : Sis cenz e seisante sis talenz pesout l'or que l'um portout par an al rei Salomun, estre ço que cil porterent ki des treuz asteient receivur; *Livres des Rois*, p. 273.

(3) Dans le sens de Résolution qu'avait souvent le l. *Consilium:*

Consilium est ita facere.

Plaute, *Miles gloriosus*, act. II, sc. III, v. 73.

Dans son Glossaire manuscrit de la langue romane, La Curne de Sainte-Palaye explique *A conseil* par A dessein, Expressément, mais sans en citer aucun exemple.

(4) *Fisdrent* est sans doute le subjonctif *Facerent* dont le *Que* reste encore sous-entendu comme en latin, puisque dans l'avant-dernière stance *Feissent* était la forme du prétérit. Il y a dans l'imprimé *ne fisdren*.

(5) C'est une apocope de *Dolor* qui se retrouve dans des monuments plus récents :

Quant i co sourent qued il fud si alet,
Co fut granz dols quet il unt demenet.

Chanson de saint Alexis, st. XXI, v. 3.

Ten est l'adv. *Tam*, dont nous citerons un autre exemple : Dunkes trestot monterent la maison, uns petiz enfes tan solement li fut laissiez; *Dialogues de saint Grégoire*; B. N., fonds de Notre-Dame, nº 210 bis, fol. 144, rº. Cette locution s'est même conservée dans la patois normand.

(6) On trouve également avec deux R, st. XXV, v. 3 :

Porro n'exiz, vol li preier
Quae tot ciel miel laisses por Dieu;

mais il y a dans le *Poëme sur Boèce*, v. 137 :

Quan se reguarda, pero no'l roma,

et M. Diez a déjà fait observer que *Per* et *O* auraient dû être séparés; *Altromanische Sprachdenkmale*, p. 61. Il y a dans l'imprimé *Perro*.

(7) La clergie, la Tonsure : probablement on aurait dû écrire *Clergiet;* du b. l. *Clericatum*. *Rovas* semble aussi une corruption: le T final est étymologique.

Reis Chielperics tam bien en fist,
De sanct Lethgier consilier fist:
Quandius al suo consiel edrat (1),
Incontra (2) Deu ben si garda;
Lei consentit et (3) observat,
Et son regnet (4) ben dominat.

Ja fud tels om, Deu inimix,
Qui l'encusat ab Chielpering (5):
L'ira fud granz, cum de senior,
Et sancz Lethgiers oc sant pavor;
Ja lo sot bien (6), il le celat;

(1) Fut; du l. *Erat* : nous avons déjà fait observer qu'on ajoutait souvent une dentale aux finales commençant par un R.

(2) Cette préposition a été remplacée par *Envers*, dont les éléments et la signification sont parfaitement identiques; mais on la trouve encore dans des monuments bien postérieurs:

Encontre lor vint dire en conseil un espie.
Romans de Rou, v. 1327.

(3) *el* dans l'imprimé.

(4) Cette forme accentuée se retrouve dans les monuments du XIIe siècle :

Ja ne verrez, cest premer meis passet,
Qu'il nous suira en France le regnet.
Chanson de Roland, st. LIII, v. 25.

(5) *Ab* est ici sans doute la préposition *Apud*, Auprès de : *Ob* a le même sens dans l'avant-dernier vers de cette pièce :

Il nos ajud ob ciel Senior,
Por cui sustint tels passions.

A conserve cette signification dans quelques rares passages : Apres que Themistocles dechassé premierement d'Athenes et depuis de toute la Grece, se fut retiré au roy des Perses; Macault, *Apophtegmes de plusieurs rois*, fol. 301, v°, éd. de 1543. Il semble avoir le même sens dans le *Voyage de Charlemagne*, v. 281 :

A cele paile tendue verrez lu roi séant.

Encuser est une forme assez fréquente encore au XIIIe siècle; du l. *Incusare*, Accuser :

Els encusa une beguine.
Rutebeuf, *Du Soucretain et de la Fame au chevalier*, v. 455.

(6) Quoiqu'il le sût bien : cette forme singulière se retrouve encore à une époque bien postérieure dans les deux langues romano-françaises : Ja soit ce ke nos pres en toz lius pechons en pensant, en parlant, en ovrant; *Moralités sur Job*; B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis, fol. 26, r°.

Ja no m'ametz, totz temps vos amarai.
Arnaud de Marueil, AISSI CUM LI.

Voyez Raynouard, *Lexique roman*, t. III, p. 578; Von Orell, *Alt-französische Grammatik*, p. 335, et du Cange, *Glossarium*, t. III, p. 741, col. 2. Il semble assez difficile de rattacher cette forme subjonctive au l. *Jam*, et comme l'adoption d'aucune particule étrangère, pas même de l'all. *Je doch*, ne réunit des conditions suffisantes de vraisemblance, il est probable que c'est encore là une de ces constructions analytiques contractées dont nous avons déjà vu tant d'exemples; peut-être *Jam habet quod*.

A nul omme (1) no l'demonstrat.

Quand ciel traëtels esdevent (2),
Pascha s'furent in eps cel di;
Et sancz Lethgiers fist son mistier (3);
Missae cantat, fist lo mul(t) ben,
Poblen (4) lo rei communiët,
Et sens cumgiet (5) si s'en r'alet (6).

Reis Chielperics, cum il l'audit,

(1) *Homini :* cette forme se retrouve dans la *Passion de Notre-Seigneur*, st. LXXXXIV, v. 3 :

Por soa mort si l'a vencut,
Que contra omne n'ot vertud.

Voyez aussi le *Poëme sur Boèce*, v. 1.

(2) Du l. *Advenit*, Advint, Arriva. Cette forme, assez fréquente en vieux-provençal (voyez Raynouard, *Lexique roman*, t. V, p. 494), se retrouve aussi dans les monuments postérieurs de notre langue :

Ne sai qui la chose out parlee,
Ne cum ce pout esdevenir.

Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, l. II, v. 26617.

Traëtels que l'on devrait peut-être écrire en deux mots comme dans le ms. *Traë tels*, ou plutôt *Traël tels*, signifie sans doute Action, Événement (de *Tractatio*), ou Trahison (de *Traditamentum*); il y a dans le *Poëme sur Boèce*, v. 57 :

En lor redra Roma per traazo,

et dans le *Romans de Berte aus grans pies*, p. 76 :

Et Margiste, la vieille, qui ainsi m'a trait.

On trouve cependant en v. fr. *Traïtel* avec l'acception de Traitre :

Car de Kaïn, li traïtel,
Ne prisa pas le grant toursel,

(*Miserere du Reclus de Moliens*, st. LXXIV),

et en modifiant un peu le sens primitif de *Esdevent*, cette signification produirait aussi un sens satisfaisant.

(3) Ministère, Office : ici sans doute du l. *Ministerium ;* mais, comme nous l'avons dit, p. 218, note 2, il vient aussi quelquefois de l'all. *Meisterei*.

(4) *Pobl'an* dans l'Imprimé; Publiquement : on trouve en pr. la forme *Poblal*, Public, et, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, l'adjectif se prenait assez souvent dans un sens adverbial. Si l'on devait y voir deux mots et écrire *Pobl'an*, ce vers signifierait : Publiquement avec le roi il communia, ou, comme l'a entendu le savant à qui nous sommes redevables de la première édition : Le peuple il communia avec le roi. Mais la diérèse, nécessitée par la mesure, de l'I et de l'E de *Communiët* semble, malgré le radical latin, trop insolite pour que ce vers ne soit pas corrompu.

(5) Cette forme se retrouve encore dans des monuments plus récents :

Par son congiet et por son dit.

Mouskes, *Chronique rimée*, v. 13266.

(6) Selon le poëme latin, c'est à Autun que la Pâque fut célébrée, et le copiste aurait dû écrire *alet :*

Jubeat (supplex tua jura reposco,
O rex) paschalem celebrare diem tua namque
Clara potestas Augustiduno.

Vita metrica, v. 261.

Presdra sos meis (1), a lui's tramist :
Cio li mandat que revenist ;
Sa gratia por tot ovist (2),
Et sancz Lethgiers nes (3) soth mesfait,
Cum vit les meis, a lui r'alat.

Il cio li dist et adunat (4) :
Tos consilier ja non estrai (5) ;
Meu esvesquet (6) ne m'lez tener (7),
Por ce qui sempre vols aver (8) :
En u (9) monstier (10) me laisse intrer,

(1) Le texte est encore corrompu : *Presdra* a la forme d'un futur, et c'est un prétérit dérivé sans doute de *Praestitit*, Fit, Prépara, que l'on retrouve avec une forme un peu différente dans les plus vieux monuments de la langue : E li reis e sa cumpaignie porterent enz l'arche, si l'asistrent honestement el tabernacle que David li out aprested ; *Livres des Rois*, p. 141. Roquefort donne *Mes* Message, mais sans en citer aucun exemple : *Meis* a certainement ici le sens et la formé plurielle de *Litterae*, et vient de *Missae* ; on voit dans le *Fors de Bearn* : Per lettras missisivas (*Coutumier général*, t. IV, p. 1079), et le français moderne *Missive* a été formé de la même manière.

(2) Annonça, Promit, comme le v. all. *Offan*.

(3) C'est sans doute la négation latine *Nec* ; mais elle était trop souvent écrite sans s pour que nous ne voyions pas encore ici une faute de copiste : le même redoublement a eu lieu dans la *Passion de Notre-Seigneur*, st. VI, v. 4 :

Ben li apprestunt ; o ss'assis.

Voyez cependant plus bas, p. 432, note 11. Le s se retrouve aussi dans *Nesun* ; mais, malgré le pr. *Negus*, nous le croyons plutôt euphonique qu'étymologique, quoique un de nos plus savants philologues ait, en se conformant certainement au texte des mss., imprimé dans le *Garin le Loherain*, t. I, p. 115 :

En la cit entrent sans nes un controdit.

(4) Si cette leçon est bonne, *Adunat* vient du b. l. *Adunatus* qui signifiait à plusieurs jeux Réduit à la dernière extrémité : voyez du Cange, t. I, p. 103, col. 2. M. Vallet de Viriville a lu *advuat*.

(5) C'est la forme régulière du futur, formé de l'infinitif *Estre* et du présent de l'indicatif du verbe *Avoir*.

(6) *evesques* dans l'imprimé.

(7) Ne m'oblige pas de garder mon évêché.

(8) Puisque tu veux m'avoir toujours avec toi : cette forme régulière de *Volo* se retrouve aussi dans la *Chanson de saint Alexis*, st. XXXI, v. 1 :

Co di la medre : So a (*l.* S'a) mei te vols tenir.

(9) Peut-être est-ce le M du mot suivant qui a fait supprimer la nasale comme inutile ; cependant on trouve aussi dans le *Poëme sur Boèce*, v. 95 :

Anc nen vist u qui tant en reteguos.

(10) *monstrier* dans l'imprimé.

Posci (1) non posc lai vol(s) ester (2).

Enviz lo fist, non voluntiers,
Laisse l'intrar in u monstier :
Cio fud li sos ut (3) il intrat,
Cler[i] Euvrui ille (4) trovat :
Cil Euvruins molt li vol(t) miel,
Toth per enveia (5), non per el (6).

Ét sancz Lethgiers fist so mistier,
Euvrui (7) prist a castier (8) :
Ciel ira grand et ciel corropt (9)

(1) Il y a dans l'imprimé *Poscii*. *Posci* viendrait sans doute du l. *Postea*, et, comme le pr. *Poissas* et le v. fr. *Puissas*(?) cité par Roquefort, signifierait Ensuite, Désormais; mais cette terminaison est si insolite que nous lirions volontiers *Pos cio*, littéralement Après cela :

Unkes nuz homs poiz ne avant
N'en eustrent ne cunquistrent tant.

Romans de Rou, v. 49.

(2) *Posc* est le l. *Possum;* il y a encore dans le *Livres des Rois*, p. 65: Respundi Saül : Ne te poz pas a lui cupler, et une forme identique se trouve dans la *Passion de Notre-Seigneur*, st. CXII, v. 3:

Tot no l'vos posc eu ben comptar.

Je ne puis être où tu veux. Quoique ce sens ne nous semble pas entièrement satisfaisant, nous ne pensons pas que l'on doive songer au v. fr., pr., et v. esp. *Avol*, Lâche, Perfide, et écrire comme si *Posc* était à la troisième personne :

Posci non posc l'aivol ester.

Il y a dans l'imprimé *là vol*.

(3) Cette contraction de *Ubi* se retrouve dans les monuments postérieurs: Ge sai ke tu mains la u li sieges est do Sathane; *Moralités sur Job;* B. N., fonds de Notre-Dame, n° 210 bis, fol. 2, r°. La dentale a été ajoutée à cause de la voyelle suivante. *Li sos* ne signifie pas un monastère de son diocèse, mais l'abbaye de Luxeuil où il avait été probablement élevé, et dont il était devenu abbé.

(4) Là : de *Illic*. On trouve un peu plus loin *Illo*, avec le sens de *Ici:*

Et en Fescant, in ciel monstier,
Illo reclusdrent sanct Lethgier.

Dans les monuments postérieurs on s'est rapproché des formes latines:

Iloc juit un contrait, set anz out ke ne se mut.

Voyage de Charlemagne, v. 193.

(5) *enveii* dans l'imprimé.

(6) *Aliud:* la forme *Al* se retrouve dans le *Romans de Renart*, t. IV, v. 2803. *Enveia* est pris ici dans le sens de Haine, que l'on donnait quelquefois à *Invidia*.

(7) *Evvruins* dans la copie de M. Vallet de Virlville.

(8) Enseigner, Moraliser; du l. *Castigare :* voyez ci-dessus, p. 324, note 6. Cette forme se retrouve fort souvent dans les monuments postérieurs :

Vint tres qu'a els, si's prist a castier;

Chanson de Roland, st. CXXX, v. 3.

(9) C'est la forme étymologique de *Courroux*, Cor ruptum : il y a dans l'imprimé *corroapt*.

Ciols preia (1) laissas(t) lo toth;
Fus li por Deu, ne l'fus por lui (2):
Cio li preia palas (3) ab lui (4).

(1) Il faut sans doute lire *Ciels preia* ou comme deux lignes plus bas *Cio li preia :* il y a dans l'imprimé *Cio l'a preia.*

(2) *lus* dans l'imprimé : peut-être l'auteur avait-il dit :

Fist lo por Deu, no l'fist por lui.

(3) Réconciliation ; du l. *Pacatio :* nous avons conservé en modifiant leur signification primitive *Payement*, *Apaisement*, et l'on trouve encore dans le *Partenopex de Blois*, à un endroit où il est question d'ennemis :

Nos ont si sorpris enteset,
Quernos vers eus por avoir plet
Primes par mains et puis par plus,
Et s'il de tot me fon reus
Par antres (*sic*) engings prenron paie,
Non por la pais, mais por delaie.

B. N., fonds de Saint-Germain, nº 1239, fol. 168, rº, col. 3.

Il y en a même un autre exemple, *Ibidem*, fol. 163, vº, col. 2.

(4) Ces dix-huit stances suffisent pour donner une idée de la langue, le seul but que nous nous proposions maintenant : peut-être, si l'étude que nous comptons faire du ms. nous conduisait à quelque résultat important, publierions-nous aussi les vingt-deux autres.

Ici sont li quatre livre des Dialoges Gregoire, lo pape del borc de Romme, des Miracles des peres de Lumbardie (1)

En ùn jor, ge depresseiz (2) de mult grandes noises (3) des alquanz seculeirs (4), as queiz en lur negosces (5) alafoiz (6) sumes destraint (7) solre (8), meismes ce ke certe chose est nos nient (9) devoir, ge requis (10) un secrete liu ki est amis a dolor,

(1) B. N., fonds de Notre-Dame, nº 210 bis, fol. 58, rº. Le ms. qu'on a cru pendant longtemps du XIᵉ siècle, ne remonte probablement qu'au XIIIᵉ: la langue est certainement du XIIᵉ, peut-être même de la première moitié, quoique des formes bourguignonnes très-prononcées et une imitation évidente de l'original aient dû lui donner une apparence plus archaïque que de raison. Il est écrit avec beaucoup de soin; la position grammaticale des substantifs masculins y est même presque toujours marquée par le s, et l'on ne peut lui refuser une importance majeure pour les origines érudites de la langue.

(2) *Depressus :* la version du XIVᵉ siècle, B. N., nº 7027, a *Appressez ;* et cette forme existait aussi en provençal.

(3) Ce mot, encore en usage dans le langage familier, semble venir du l. *Noxia :* car on trouve en v. cat. et en v. esp. *Noxa*, et Joinville lui donnait encore une signification assez voisine du latin: Pour ce que... il faisoient noise au prestre, je leur alai dire que il se teussent; *Histoire*, p. 64. Nous avons cependant indiqué comme possible une origine celtique, p. 148, note 1.

(4) De plusieurs gens du monde; *Séculier* a pris un sens plus restreint.

(5) *Négoce* a pris aussi un sens spécial.

(6) *Plerumque* dans l'original : le nº 7027 écrit en trois mots *a la fois*, ce qui en change entièrement la signification. C'est sans doute un synonyme littéral de l'angl. *Always*, Toujours : *Ala* est un mot germanique qui avait été réuni à *Foiz*, comme l'est encore *Maintes :* en v. fr., ainsi que dans les autres langues néo-latines, *Toutes foies*, *Toutes fois*, avait un sens analogue à *Quelquefois :* voyez Alain Chartier, *OEuvres*, p. 435. Au reste, la signification des mots dont la valeur n'était pas fixée par une idée précise et sensible, a subi des changements si singuliers que *Alafoiz* peut être une simple corruption du l. *Aliae viae*.

(7) De *Districtus: Destraint* a été remplacé par *Contraint*, dont la signification s'accorde mieux avec sa racine.

(8) Contraction de *Solvere*, qui se retrouve dans d'autres vieux monuments: E a tut li respundid li reis, e solst ses demandes e ses questiuns ; *Livres des Rois*, p. 271.

(9) Dans tout ce texte, *Chose* exprime le *Negotium* que le latin sous-entendait si souvent, et donne un sens neutre à l'adjectif auquel il est joint. *Nient*, Non ens, N'étant pas, est une négation analytique qui revient aussi très-souvent.

(10) Chorchai : de *Requisii*.

u tot ce ke (de) la moie occupation desplaisoit a moi, aovertement soi demosterroit (1), et totes les choses ki soloient (2) en moi mettre lo dolor, assembleies loisablement (3) venroient devant mes oez. Gieres (4) cant ge, mult affliz et longement taüz (5), seoi ilokes, dunkes (6) fut avoc moi mes tres-ameiz filz Pieres, li diakenes (7), ki, des la premiere flor de juvente, a moi est astrainz en amistiez (8), et mes compains (9) a enquerre (10) la sainte parole. Li queiz moi esgardanz estre dequit de grief dolor del cuer, dist (11): Avint dunkes a toi alcune chose de chose no-

(1) *Aperta mente se demonstraret;* le *n* du latin était assez souvent supprimé:

Hardi furent comme lyon
De bien dire et de bien mostrer.

Bible Guiot, v. 50.

(2) *Solebant*, Avaient coutume.

(3) *Licita mente* (Licenter): le l. *Licere* était devenu en v. fr. *Loisir:* Si qu'a chascun loisoit de le aller veoir, qui veoir le vouloit; Monstrelet, *Chronique*, t. III, fol. 130, et l'on en avait fait l'adjectif *Loisable*.

(4) *Itaque* dans l'original: probablement du v. all. *Garo*, *Garawo*, Directement, Entièrement, Absolument. Ore gieres, vus rei, entendez; seiez apris, vus jugeurs de terre; *Traduction des Psaumes;* B. N., suppl. latin, nº 1194, non paginé. Ce mot était beaucoup plus souvent employé dans le sens de Beaucoup:

Si porroit estre tost sorpris
Ainz qu'il éust gueres conquis.

Romans de Renart, t. I, v. 1309; etc.

Mais nous allons voir *Gieres ge parzoi* traduire *Itaque perpendo;* dans la version du nº 7027, *Adonques je regarde*. Au reste, comme, ainsi que nous l'avons déjà fait observer plusieurs fois, la signification des particules ne se rattache à rien de sensible qui la précise et la maintienne, elle subit habituellement des changements qui ne permettent pas même de reconnaître avec quelque certitude l'origine de celles qui ont dû à des textes latins de pouvoir mieux conserver leur forme primitive.

(5) *Afflictus* et *Tacitus* dans le texte: le supin *Tacitum* a pris une forme encore plus contracte, *Tu:* le ms. 7027 a *Dolans et quois*.

(6) Alors: du l. *Tunc*.

(7) Nous avons déjà signalé, p. 308, note 3, cette première forme du dérivé de *Diaconus*.

(8) Du latin *Adstrictus in amicitia:* Il y a dans le texte *Amicitiis familiariter obstrictus*.

(9) Ce mot est un de ceux qui prouvent le mieux la difficulté de déterminer les étymologies. Festus disait en parlant du mot gaulois *Benna*, Espèce de charrette: Hinc *Combennones* dicuntur in eadem benna sedentes. On trouve *Compaganus* dans une inscription de l'an de Rome 946 (dans Gruter, *Inscriptiones*, p. CCIX), et *Companium*, dans la Loi salique; tit. LXVI, par. 2. L'isl. *Kompan* a la même signification, et quelques étymologistes le croient formé de *Cum pane*.

(10) *Étudier:* du l. *Inquirere*, auquel on a fini par donner un autre sens. Il y a dans le texte *Ad sacri verbi indagationem*.

(11) C'est une traduction littérale du texte: *Qui gravi excoqui cordis languore me intuens*. Les écrivains employaient quelquefois *Excoquere* dans

vele (1), ke dolors toi tient plus ke soloit? A cui ge dis : Li dolors, Pierres, cui je soffre cascun jor, et toz tens par usage est a moi viez, et toz tens par aoisement (2) noveaz. Quar mes maleurous corages (3), hurteiz (4) par la plaie (5) de sa occupation, ramenbret queiz il fut jadis el monstier, coment astoient (6) dessoz lui totes choses loverianz (7), en combien il apparoit dessovre (8) totes choses ki soi tornent ; ke (9) il avoit aconstumeit nule chose penseir se celestienes non (10) ; ke il, encor retenuz en cors (11), ja meismes les enclostres (12) de la char trespassoit par

le sens métaphorique de Dévorer, Ronger :

Acrior mentem excoquat
Quam qui caminis ignis Aetnaeis furit.

Hercules furens, act. I, sc. 1, v. 105.

(1) *Quidnam novi:* c'est un double exemple de ce que nous disions, p. 428, note 9.

(2) Augmentation ; *Accroissement* dans le ms. 7207 : du verbe *Aoire*, ou, ainsi que le dit Roquefort qui n'en donne aucun exemple, *Aoir*, contraction de *Augere*, comme *Autun* de *Augustodunum:*

Teus quide sa honte venger,
Qui en dobles l'aoist e creist.

Benois, *Chronique des ducs de Normandie*, v. 35954 ; ms. de Tours.

(3) Esprit : *Courage* n'a conservé que l'autre signification principale de *Animus*.

(4) Du v. all. *Hürta;* il est employé au figuré comme le *Pulsatus* du texte : *Navrez* dans le ms. 7027.

(5) Dans le sens de Fléau, Plaie d'Égypte.

(6) Ce mot, dérivé sans doute de *Adstare*, est une nouvelle preuve que tous les temps du verbe substantif ne viennent pas sans doute de *Esse*.

(7) *Labentia* dans le texte de saint Grégoire : *Et comment toutes les choses terriennes et glacezans* (Glissantes, Passagères) *estoient a lui sousmises ;* dans le ms. 7027. *Loverianz*, que nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré ailleurs, semble venir du celtique : en k. *Llawr* sign. Terre, Bas-fonds ; l'arm. *Leür* a une signification analogue, et l'angl. *Low*, *Lower*, en a été formé. Une origine germanique ne serait cependant pas impossible : le v. all. *Laufan* sign. Courir, Couler, S'écouler.

(8) Au-dessus de, *De supra*. Il y a dans le ms., probablement pour marquer une prononciation plus accusée, plus indépendante, un accent sur l'u, qui s'y reproduit constamment et que nous n'avons remarqué que dans un très-petit nombre d'autres mots.

(9) Dans le sens de la conjonction *Quod*, Parce que.

(10) Cette séparation de *Se* et de *Non* se retrouve assez souvent dans les premiers monuments de la langue ; nous en citerons seulement un exemple :

Molt en devons miex croire
Et plus tenir s'estoire a voire,
Que chelui ki puis ne fu nes
De cent ans u de plus assez,
Ki rien n'en set, bien le savon,
Se par eïr le dire non.

Benois de Sainte-More, *Romans de Troie;* B. N., n° 7189³, fol. 1, v°.

(11) Retenu dans son corps ; *Retentus corpore* dans le texte : *Et que ja fust il ou cors retenus, si issoit il de la prison de la char par contemplation;* dans le ms. 7027.

(12) Liens, Entraves ; du l. *Claustra :* voyez la note précédente.

contemplation; ke il alsiment la mort ki anaises (1) a trestoz est poine, amevet (2) alsi com entreie de vie et lovvier (3) de son travailh. Mais or, por l'occasion de la cure (4) pastorale, soffret il les negosces des hommes seculeirs, et apres si bele forme de son repos (5), par la purriere del terrien fait est il laidoiez (6). Et quant il soi por lo condescendement des pluisors az deforienes (7) choses espart (8), meismes cant il desiret les deventrienes (9), a iceles senz dotance repairet (10) il menres (11). Gieres ge parzoi ce ke je soffre; ge parzoi ce ke je ai perdut. Et quant je esgarde cele chose cui ge ai perdue, si devient ceste plus grevalz (12) cui je porte. Ellevos certes (13) or sui horteiz des

(1) Presque: *Pene* dans le texte; *Poi mains* dans le ms. 7027. On trouve également dans le *Romans de Renart*, t. IV, v. 1958 :

> Dont me laidi et fu enesses
> Que me preisse a ses templiers.

Voyez aussi Mouskes, *Chronique rimée*, v. 1384. Cet adverbe vient sans doute du celtique : en arm. *E* sign. Dans, et *Nes* Près.

(2) *Amabat* dans le texte; *Desiroit* dans le ms. 7027 : peut-être faut-il lire *Ameilet*, Trouvait meilleur, Préférait; mais dans tous les cas la forme est trop irrégulière pour n'avoir pas été altérée par le copiste.

(3) Du v. l. *Locarium* dont la signification a été étendue. Peut-être faut-il lire *Loivier :* nous avons surtout préféré l'autre forme parce qu'elle se retrouve dans les monuments postérieurs :

> Mais son louier en ot, le teste en ot perdue.
> *Romans d'Alixandre*, p. 52, v. 4.

(4) Charge, Devoir; du l. *Cura : Par occoison de son office* dans le ms. 7027.

(5) Traduction littérale de *Tam pulchram quietis suae speciem.*

(6) *Terreni actus pulvere foedatur. Pourriere* vient sans doute de l'isl. *Pudr,* dont la forme était quelquefois mieux conservée :

> Entre deus piex en la raiere
> Estoit alé en la poudriere.
> *Romans de Renart*, t. I, v. 1327.

Laidoiez a sans doute le même radical que *Laid*, et vient du v. all. *Leid*, Odieux : voyez cependant ci-dessus, p. 33, note 1, et p. 161, notes, col. 1.

(7) Extérieures : de *De foras.*

(8) Traduction littérale de *Sparserit : Espandus et Entremis* dans le ms. 7027.

(9) Intérieures ; de *De* et *Intra* liés ensemble par un v euphonique : voyez ci-dessus, p. 285, note 2.

(10) Revient ; de *Reparare* qui avait pris aussi ce sens en provençal, parce que habituellement on *s'en revenait* quand on avait besoin d'être *réparé :* le subst. *Repaire* avait même pris le sens de Séjour, Demeure :

> Li empereres aproismet sun repaire.
> *Chanson de Roland*, st. LII, v. 1.

Voyez aussi Charles d'Orléans, *Poésies*, p. 238.

(11) Plus petit; de *Minor :* le D euphonique en a fait *Moindre;* voyez ci-dessus, p. 309.

(12) *Gravius ;* l'E est resté dans *Gréver* et s'est mouillé dans *Grief :* on va voir aussi tout à l'heure *Griez.*

(13) *Ellevos*, Voici, est sans doute

fluez (1) de la grande meir, et en la neif de ma pense par les turbilhons d'une forte tempeste sui deboteiz (2); et quant moi sovient de ma premiere vie, alsi com, meneiz mes oez (3) derriere mon dos veue la rive, sospire. Et ke (4) encor plus gries chose est, quant ge turbleiz (5) des granz fluez sui porteiz, avisonkes (6) pois ge ja veoir lo port cui je ai laissiet: car et ensi sont les aventures de la pense, k'ele certes anzois (7) perdet la bone chose cui ele tient, nekedent (8) si sovient soi avoir perdut. Et quant plus lonz (9) s'en est aleie, si obliet encor del meisme bien (10) cui ele at perdut, et avient chose k'ele nes (11) par ramenbrance voit en apres, ce k'ele tenoit anzois par fait. De ce est fait ce ke je ci devant ai mis: car cant nos navions (12) plus lonz, ja ne veons nos pas lo port de repos cui nos laissiet

une corruption de *Es-le-vos*, Ecce illud vide:

Entretant es-le-vus icil qu'el demaunda.

Romans de Horn et Rimenhild, v. 531, var.

Es-les-vos trestos esperdus.

Romans de Brut, v. 3054.

On a supprimé la préposition latine qui ne disait plus rien à la pensée, et renversé les deux autres éléments, *Voi-ci*, *Voi-là*. *Certes*, plus souvent *Adecertes*, est une particule conclusive, formée sans doute par analogie au l. *Revera*, dont on s'est servi pendant longtemps dans le sens de *Car* : El commencement crea Dieu ciel et terre; la terre adecertes estoit vain et voide; *Genèse*; dans M. Paris, *Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. 1, p. 3. Jeo acertes ordenai men rei sur Syon, mun saint munt; *Traduction des Psaumes*; B. N., suppl. latin, nº 1194, non paginé.

(1) *Fluctus*, dont les consonnes intérieures sont étouffées, comme dans *Flots*.

(2) Ballotté, littéralement Repoussé du but, comme *Bouter*, Mettre au but: voyez ci-dessus, p. 226, note 7.

(3) Traduction littérale de *Ductis oculis*.

(4) C'est un nouvel exemple de la confusion de *Ki* et de *Ke*.

(5) *Turbulentus*, ou b. l. *Turbulatus*; forme primitive de *Troublé*: nous avons indiqué comme possible une origine celtique, p. 132, note 16.

(6) *Ad vix unquam*, A peine.

(7) *Antea*: on en a d'abord retranché la terminaison latine (*Ainz*), et l'on a fini par reconnaître la nécessité de lui en donner une autre qui lui rendît un peu de corps.

(8) *Nec id inde*; littéralement Non cela de là, Non pourtant, Néanmoins: *Toutes voies* dans le ms. 7027.

(9) *Longius*; forme primitive de *Loin*.

(10) *Oublier* régissait encore, comme en latin, son régime au génitif.

(11) *Ne ipsum*; Ne pas même: ordinairement *Neis*, *Neiz*, comme dans le manuscrit 7027; mais on en trouve d'autres exemples:

N'i avoit qui tenist droiture,
Ne qui gardast loi ne mesure:
Li un les autres traissoient;
Nes li parant s'antrocioient.

Romans de Brut, v. 2235.

(12) Contraction de *Navigamus* : *Avomes nagie* dans le ms. 7027.

avons. Et alafoie a l'aoisement de mon dolor ce est ajoint ke la vie des alcanz, ki lo present secle de tote lur pense deguerpirent, a memoire a moi est rapeleie. La haltece des queiz cant je regarde, si conois combien ge meismes gis en tres basses choses. Des li pluisor (1) en plus secreie vie plaürent a lur faiteor: li queil, par (2) ke il par les humains faiz ne vieziroient (3) de la novelerie de lur pense, si ne volt li totpoissanz Deus iceaz estre occupeiz des travalz de cest mont. Mais ja les choses ki parleies sunt, miez demosterrai, se ge les choses, ki sont dites par demandise et par responsion, devise (4) par lo soul devant escrisement des nons.

PIRRES

Ge ne conu pas en Itaile la vie des alcanz mult avoir luisit de vertuz: gieres de cui comparement tu es espris ge non sai. Et certes je ne dote pas buens hommes avoir esteit (5), nekedent ensenges (6) et vertuz quide je d'eaz, u nient estre faites, u eles sont josques a or ensi par silence taües, ke nos ne savons se eles faites sont u non.

(1) *Quorum plurimi :* si *Queiz* n'avait pas été oublié par le copiste, *Des* serait une contraction fort remarquable. On trouve encore dans Froissart, *Poésies*, p. 132 :

Et les pluisours en ont houpeaus
Qu'ils portent devant leur viaire.

(2) Le sens semble indiquer *Por*, Pour; mais il y a dans le ms. un P dont la queue est barrée par une ligne droite, et dans plusieurs autres phrases semblables *Par* est écrit en toutes lettres.

(3) Traduction littérale de *Veterascerent; Envieillisse* dans le ms. 7027 : *Viezir* a été formé du v. fr. *Viez*, comme *Vieillir* de *Vieil*.

(4) *Distingue;* du l. *Dividere :* il y a dans le ms. 7027 : Mais les choses avant mises seront plus apertement declarees se les choses, dites par enqueste et par response, seront distinctees par les noms de celui qui demande et de celui qui respont.

(5) C'est l'idiotisme latin désigné dans les grammaires par le nom de *Que retranché* ou *Phrase infinitive.*

(6) Miracles : du l. *Signa* qui est dans le texte et qu'il traduit dans une autre acception un peu plus loin; ou peut-être, comme il est suivi de *Vertus* qui aurait précisément la même signification, et qu'une forme beaucoup mieux conservée (*Signes*) se trouve quelques lignes plus bas, Marques, Témoignages de leur sainteté; du l. *Insigne:*

Et puis l'i a l'anel doné,
Ensegne de son compaignon,
Qu'il le herbert en sa maison.

Flore et Blanceflor, v. 1580, éd. de M. Bekker.

GREGOIRES

Se se (*l.* ge) soules les choses, Pieres, reconte cui ge uns hommeleiz (1) des parfiz et des aloseiz hommes ai conues, u tesmonianz les bons et les feoz hommes, u cui ge apris par moi meismes, alsi com ge haisme (2) li jors cesserat anzois ke li sermons (3).

PIRRES

Ge volroi ke tu racontasses a moi demandant d'eaz alcunes choses. Et por ceste chose ne toi semble pesanz chose entrerumpre l'estuide de l'esposition, car nient dessemblanz (4) edifications naist de la ramenbrance des vertuz. Quar en l'esposition conoist l'om coment l'om doit troveir et tenir la vertut; mais en lo racontement des signes conissons nos coment la vertuz troveie et retenue soi demostret. Et sont li alcant cui plus ensprendent (5) li exemple al amor del celeste pais, ke li preechement. Et faite est alafoiz doble aïue (6) des exemples des peres el corage de l'oant: car se il est espris al amor de la vie ki est a venir del comparement des devant alanz, meismes se il soi quidet estre alcune chose, quant il conoist mieldres choses des altres, si en est humiliez.

GREGOIRES

Cez choses cui je ai parceues (7) par lo racontement des ho-

(1) Homme de peu de valeur : cette terminaison diminutive s'est conservée au féminin, *Femmelette.*

(2) Sans doute le H est euphonique, et ce mot est une contraction du l. *Aestimare :* J'estime, Je crois : le ms. 7027 emploie dans ce sens *Esme.*

(3) Dans le sens du l. *Sermo*, Discours : *Conte* dans le ms. 7027.

(4) Différente; du l. *Dissimilis :* Il y a dans le texte *Dispar.*

(5) *Succendunt* dans le texte; *Altisent* dans le n° 7027 : Excitent, Enflamment. C'est donc notre verbe *Éprendre,* dont on va voir tout à l'heure la forme plus voisine *Espris :* ce n'est cependant pas sans doute une faute de copiste, car on retrouve, fol. 120, v° : Il virent nient lonz un for enspris cui hom appareilhoit por cuire pains. Quoiqu'on ne voie pas trop quel ordre d'idées a pu conduire à donner ce sens à un composé de *Prehendere*, il est difficile de se refuser à y croire, car il existe aussi dans la plupart des autres langues néo-latines : *Escomprendre* en pr.; *Compéndrer* en cat.; *Comprehender* en pg.; *Comprender* en esp.; *Comprendere* en italien.

(6) Voyez ci-dessus, p. 399, note 1.

(7) Apprises : de *Percipere* pris dans un sens plus général.

norables barons (1), je les raconte senz dotance, par l'exemple de la sainte auctoriteit, quant ce estat a moi plus cleir ke la lumiere, ke (2) Marcus et Lucas n'aprisent pas par veue, mais par oie, l'evangile cui il descrissent (3). Mais par ke je az lisanz sostraie l'ochison de dotance, par chascunes choses cui ge descrirai, par queiz auctors les ai parceues manifesterai. Mais ce toi convoite (4) ge savoir, ke je en alcunes choses tan solement lo sens, en alcunes choses et les paroles tieng avoc lo sens: car se je de totes persones specialment et (5) les paroles volsisse tenir, celes raconteies par vilain (6) us ne receveroit pas convenablement li grefes (7) del escrisant. Ge ai apris par lo racontement de mult honorables vielhars ce ke je raconte.

CHAPITRE I

Il fut une vile Venantii, ki jadis fut patrices es contreies de Samnii (8); en la queile vile ses ahaneires (9) ot un filh Honoreit par nom, ki des enfantilz ans arst par abstinence al amor del celeste pais (10). Et quant il valoit de si grande conversation (11)

(1) Du v. all. ***Bar***, Homme libre.

(2) Du l. ***Quod***, Parce que.

(3) Dans le sens primitif de ***Descripserunt***, Ont écrit.

(4) Désire: de ***Cum-vocitare***, dont, comme il arrivait si souvent, la gutturale a été étouffée.

(5) Dans le sens du l. ***Et***, Aussi.

(6) Vulgaire, Populaire; En patois.

(7) Traduction littérale de ***Stylus***, qui se retrouve dans les monuments postérieurs: Quar on fait que prendre un pou a la pointe d'un greffe ou d'un coutel; B. N., nº 7026, fol. 160: du v. all. ***Graban***, Isl. ***Grafa***, Creuser, Couper, dont on a fait ***Graver*** et ***Greffer***.

(8) Une trop servile imitation de la phrase latine a rendu le sens assez obscur; on lit dans la traduction du ms. 7027: En la contree de Bonivent fu jadis uns gentils hons qui ot non Venances; qui en une sienne ville avoit un laboreour. ***Ville*** conserve encore ici la signification latine qu'elle a si souvent dans le nom des communes de la Seconde Lyonnaise.

(9) Labourenr: voyez ci-dessus, p. 415, note 3. Un autre passage établit bien clairement cette signification: Enhanerent il toz les espazes de cel cortil ki ne furent pas enhaneit; fol. 113, rº; mais ce mot se disait par analogie de tout travail fatigant, car il a dans le ***Romans d'Alixandre***, p. 469, v. 3, le sens de Battre ou de Batteur en grange:

Si les ont entassé com garbe a ahanier.

(10) Il y a dans le ms. 7027: Qui de s'enfance fu enflammez de l'amour dou regne Dieu.

(11) Construction toute latine; il y

et soi ja restraindoit meismes d'oisouse parole, et mult sa char dontoit par abstinenee alsi com ge ci devant ai parleit. En un jor, ses peires et sa mere fisent nn convive (1) a lur voisins: el queil convive chars astoit appareilhie (2) a mangier. La queile char, quant icil refusoit a tochier a mangier por l'amor de l'abstinénee, dunkes lo comencierent ses peres et sa mere a eschernir (3) et dire: Menjouc; aporterons nos dunkes a toi peissons en icez monz? Et en icel liu soloient li peisson estre oit, nient veut. Mais quant Honoreiz astoit eschernìz de cez paroles, manes (4) el convive defalit aigue al servise. Et unz serjanz avoc une selge de fust (5), alsi com ilokes est eonstume, s'en alat a la fontaine. Et quant il puisievet l'aigue, si entrat uns peissons en la selge. Et retorneiz li serjanz devant les boches des seanz (6) un peisson espandit avoc l'aigue, ki al vivre de tot lo jor a Honoreit poist estre asseiz. Trestot soi mervilherent, et toz icil eschernissemenz de son pere et de sa mere cessat: quar il comencierent en Hono-

a dans le texte: Cumque magna conversatione polleret; et dans le ms. 7027: Et come il fust de si haute conversation que il se gardast neiz de parler oiseusement.

(1) Festin; du l. *Convivium:* il est aussi employé avec ce sens dans le *Livres des Rois*, p. 274: Tute la vaissele dunt l'um serveit a sun cunvive.... fud de or: voyez aussi *Ibidem*, p. 101.

(2) Préparée, Apprêtée; du l. *Apparata:* l'ancienne forme s'est conservée dans *Appareil*.

(3) Railler, Baffouer: du v. all. *Scernon*.

(4) Tout à coup, Promptement: probablement de *Manus;* on dit encore *En un tour de main*, et les vieilles formes *Demaneis* et *Amanevir* rendent cette étymologie assez vraisemblable:

Ki pres furent, vindrent demaneis.

Romans de Rou, v. 8540.

De l'autre part son espie recolli
Et do joster s'estoit amanevis.

Gerars de Viane, v. 488, éd. de M. Bekker.

Le pr. avait aussi les trois formes *Manes*, *Demanes* et *Amanoir*.

(5) *Cum situla lignea;* dans le ms. 7027: *Atot une seeille de fust.* Ce *Selge* ne doit cependant pas être une faute de copiste; car il se trouve trois lignes plus bas, et on lit, fol. 118, v°: Mais la corde en cui pendoit la selge por puisier l'aigue soventes foiz rumpoit. Nous ne connaissons aucun mot celtique ou germanique auquel on puisse le rattacher, et malgré l'it. *Secchia*, nous serions tenté de voir dans ce G qui a peut-être remplacé un J, une lettre de convention indiquant que la prononciation du L était mouillée. Il joue le même rôle en italien: à la vérité il y précède le L au lieu de le suivre; mais cette seconde place semble plus rationnelle.

(6) Il y a dans le texte *Ante ora discumbentium*.

reit mervilhier l'abstinence cui il anzois degabevent (1). Et ensi terst jus (2) de l'omme de Deu les laidenges del eschernissement li peissons del mont. Li queiz, cant il creissoit de grandes vertuz, de son devant dit sanior prist il en don la franchise, si estorat (3), en icel liu ki est diz *Fundiz*, une abie, en cui il estiut peres anaises de dous cenz moines, et la donat la vie de celui, d'une part et d'altre, exemples de mult halte conversation. Quar, a un jor[t], de cel mont, en cui ses monstiers dessovre apeirt en halt (4), uns fais (5) d'une grande pierre rumpit fors, ki venanz par lo pendant del mont, manecievet trebuchement de tote la cele (6) et la mort de toz les freres. Lo queil fais de dessovre venant, quant li sainz hom ot veut, il apelanz par soventine voiz (7) lo nom de Crist, enhelement (8) estendit sa destre, si mist encontre lui l'ensenge de la croiz, et si fichat cel meisme fais cheant, en meisme lo leiz del mont pendant, alsi com dist Laurenz, li religious hom. Et partant ke lius ni astoit pas en cui li fais poist aherdre (9), om la (lo?) voit ensi nekedent ke il, joskes a or, a ceaz ki regardent lo mont semblet pendre a cheir (10).

(1) Railler, Plaisanter : de l'isl. *Gabba*. On réunissait souvent ensemble *Escarnir* et *Gaber:* Li habiteres del ciel escharniral ; li Sire gaberat eals; *Traduction des Psaumes;* B. N., suppl. latin, n° 1194, non paginé.

Cil e celes qui l'esgarderent,
L'escarnirent mult e gaberent.
Lais de Graelent, v. 189.

(2) *Terst* est une traduction littérale de *Detersit*, et *Josum*, *Jusum*, était un mot de la latinité vulgaire qui se trouve dans la Loi des Alamans et même dans saint Augustin. Des analogies certaines en expliquent aisément la formation : *Deorsum* est devenu *Deossum*, *Deos*, comme *Dorsum*, *Dos*, et l'on a remplacé les deux premières lettres par un J, ainsi que dans *De usque*, *Jusque*.

(3) Fonda, Construisit : du l. *Instaurare*.

(4) La phrase paraît altérée : peut-être suffirait-il pour la rétablir de transposer deux mots et de lire *cui en ses monstiers*. Il y a dans le ms. 7027 : Quar un jour se dessevra de la haute montaigne qui est par desus l'abbeie une grant roche.

(5) Masse : du l. *Fascis*, que Virgile employait déjà métaphoriquement dans le sens de Charge, Fardeau.

(6) Monastère : de *Cella* qui avait pris cette signification dans la latinité du moyen âge.

(7) *Frequenti voce* dans le texte ; *Soventine* est un adjectif dérivé de *Souvent* (de *Saepe* et *Ente*, Étant) : on trouve un peu plus loin la forme *Sovente :* Quant li disciple soventes fies lo somonsent humlement ; fol. 113, r°. Voyez aussi la *Chanson de saint Alexis*, st. XXXXIX, v. 1.

(8) Soudainement, A l'instant même : du l. *Anhela mente*.

(9) Du l. *Adhaerere:* littéralement Adhérer, Reprendre son assiette.

(10) Pendre pour tomber: *Casura*

PIRRES

Quidons nos, cilz si nobles beir ot il premiers maistre, ke il en apres fut maistres de disciples?

GREGOIRES

Ce n'oi pas cestui avoir esteit disciple [avoir esteit] d'alcunui (1); mais li dons del saint Espir n'est pas constrainz par loi. Certes usages est de droite conversation, ke cil n'oset pas estre dessovre ki n'aurat apris estre dessuz (2), et cil ne comandet pas obedience az sogez, la queile il ne conut pas doneir az prelaz: mais nekedent sont alafoie ki parmei lo magisteire del espir par devenz (3) ensi sont apris, ke ja soit ce ke defors lur failhet discipline d'umaine maistrie, nekedent la droiture del deventrien maistre ne lur falt mie. La voie nekedent de lur franchise des enfers (4) en exemple ne doit pas estre traite, par ke alcuns, quant il soi semblanment presumet (5) estre raemplit del saint Espir, ne despitet (6) estre disciples d'alcun homme et soit faiz maistres d'error. Mais la pense ki est emplie del divin espir, ele at tres aovertement ses ensenges: ce est cariteit et humiliteit. Les queiles ambedous vertuz, se eles en une pense vinent ensemble, cleire chose est

pendere videatur. Il y a dans le ms. 7027: Et pour ce que la roche ne trouva encontre qui la peust retenir, encore est il avis maintenant a cels qui la regardent que tous jours doive cheoir.

(1) Cette terminaison que *Lui* et *Autrui* ont conservée, a été d'abord aussi commune à plusieurs autres pronoms (*Andui*, *Cestui*, *Nului*), sans doute pour en rendre la prononciation plus pleine.

(2) La signification de ce mot (Dessous) prouve que, dans la langue des clercs, l'u conservait encore au XII[e] siècle la prononciation latine.

(3) Dedans; *Intrinsecus* dans le texte: de *De* et *Intus*, liés ensemble par un v euphonique.

(4) C'est une apocope de *Infirmus* dont on retrouve quelques autres exemples:

Durement fut enfers li rois Pepins.
Romans de Garin le Loherain, t. 1, p. 87.

Le texte est si mal rendu qu'on suppose volontiers une infidélité de copiste: *Quorum tamen libertas vitae ab infirmis.* Le ms. 7027 traduit plus exactement, mais avec une grande liberté: Et totes voies les febles homes ne doivent pas prendre exemple de la franchise de lor vie, que chascuns de els cuidans folement estre plains dou saint Esperit ne desdaigne a estre deciples de home.

(5) Ait la présomption; traduction littérale du latin, dont la signification a été modifiée.

(6) Méprise: du l. *Despicial* qui ne s'emploie plus que dans une acception toute différente.

k'eles de la presence del saint Espir portent tesmoin (1). Quar ensi encor Johans li baptistes n'est pas liuz avoir eut maistre, ne meisme la Veriteiz ki par corporal presence aprist les apostles, et li sainz Espirs l'assemblat entre les disciples corporalment : mais cui il devenz ensengievet, celui laissat defors alsi com en sa franchise. Ensi Moyses, el desert ensengiez, del angele aprist lo comandement, lo queil il ne conut pas parmei homme. Mais cez choses, alsi com devant avons dit, des enfers doivent estre honoreies, nient seuvies.

PIRRES

A moi plaist ce ke tu dis. Mais je toi proi ke tu dies a moi se iciz si granz peires laissat alcun disciple siuvor de soi.

CHAPITRE II

GREGOIRES

Li tres redotables (2) beirs Libertins, ki el tens lo roi Totyle fut provoz de cele meisme abie Fundense (3), il conversat el discipulage de celui (4) et fut nurriz (5). De cui ja soit ce que pluisors vertuz certains racontemenz des pluisors ait depuliet (6), nekedent Laurenz, li religious beirs, ki ci devant fut nomeiz, ki

(1) Témoignage : du l. *Testimonium* dont un homonyme a fait modifier la forme régulière.

(2) Traduction littérale de *Reverentissimus*, dont la racine est *Vereri*, Craindre : dans les temps où la prédominance appartient à la force, le respect est une conséquence de la crainte. On lit déjà dans une charte de 1255 : El nom de molt redoubtet et poisant signor; dans Le Carpentier, *Histoire de Cambrai*, Preuves, p. 28.

(3) Forme latine : il s'agit, comme on l'a vu de l'abbaye de Fundis, Fondes dans le ms. 7027.

(4) C'est encore une traduction trop littérale du latin : *In discipulatu illius conversatus*.

(5) *Eruditus* dans le texte ; Fu nourris et endoctrinez desous lui, dans le ms. 7027. C'est en sens moral que Mouskes disait dans sa *Chronique rimée*, v. 19465 :

Reconnéut fu par ses dis
Que c'iert li jovenes rois Henris,
Li biaus, li preus, li bien noris.

Élever se prend encore dans cette double acception.

(6) Publié : du b. l. *Depublicare ;* la labiale a été syncopée comme dans *Peule* de *Populus :* Li prince de tou peule sunt inobedient et conpaignon de lairons ; *Traduction des Sermons de saint Bernard ;* B. N., fonds des Feuillants, n° 9, fol 3, r°.

or vit et en cel meisme tens a lui fut tres priveiz, il aconstumat pluisors choses a moi dire de celui, des queiles celes dont moi sovient poi (1) raconterai. En cele meisme contreie de Samnii, cui ge ci dessovre ramenbrai, ciz meismes beirs Libertins por la utiliteit de l'abie prendoit voie ; et quant Darita, li dux (2) des Gothes, avoc son ost devenist (3) en cel liu, li sers de Deu de son cheval, sur cui il seoit, fut jus getteiz des homes de celui. Li queiz volenciers soffranz lo damage de son perdut jument (4), avoc lo flael (5) cui il tenoit offrit a ceaz ki lui tolirent, disanz : Prendeiz par ke vos aiez coment vos cest jument puissiez meneir. Quant il cez choses ot dit, manes soi donat en orison, et li oz del duc ci devant dit par enhel curs (6) parvint al fluet, Vulturnum par nom. La comencerent cascun lur chevalz a ferir de hanstes (7), a sanglenteir des esporons. Mais nekedent li cheval batut de coz, sanglenteit des esporons, il pourent estre lasseit, ne soi pourent pas movoir, et ensi soi cremirent (8) a tochier l'aigue del fluet, alsi com un morteil trebuchement (9). Et quant

(1) ***Pauca :*** la construction est renversée ; ***Des queiles raconterai poi celes dont sovient moi.***

(2) Général, comme le l. ***Dux.***

(3) Dans le sens du l. ***Devenisset.***

(4) C'est encore sans doute le sens du latin : car ***Jument*** est au masculin, et on l'appelle quelques lignes plus bas ***Cheval.***

(5) Fouet : de ***Flagellum.***

(6) ***Anhelo cursu ;*** Course rapide, littéralement essoufflée.

(7) A frapper de leurs lances : de ***Ferire*** et ***Hasta***, dont la première syllabe a été nasalisée.

(8) Craiguirent : en arm. ***Krena*** sign. Craindre, et ***Kridien***, Crainte, Tremblement. Nous regardons donc une origine celtique comme plus probable qu'une altération de la première syllabe de ***Tremere*** que la ressemblance du T avec le C aurait fait prononcer ***Cremer*** et ***Cremir.***

(9) ***Praecipitium*** dans le texte ; ***Peril*** dans le ms. 7027. Mais le sens que lui donnait l'auteur de cette traduction est bien clair par ce passage : Une grande roche desovre apeirt et uns parfonz trebuchemenz dessoz est aoverz ; fol. 69, v°. ***Trebuchement*** semble signifier aussi Ruine, et par métaphore Danger. C'est en ce sens qu'il est employé dans la ***Traduction des Sermons de saint Bernard :*** Ke cuidiez vos cum fort li citain de ciel desirent ke li trabuchement de lor citeit soient restoreit ? ***l. l.*** fol. 25, r°. De l'isl. ***Buk***, Buche, on avait fait le verbe ***Buscher***, Faire des buches, Abattre des arbres, et on en a généralisé et renforcé la signification en y ajoutant la préfixe ***Trans***, ***Tres :***

Et vostre orgoil abatre et tresbuchier.

Girars de Viane, v. 1336, éd. de M. Bekker.

E le palais verser, vers terre trubucer.

Voyage de Charlemagne, v. 325

longement ferant cascun des seors astoient lasseit, dunkes dist li uns d'eaz, ke por la culpe cui avoient fait al serf Deu en la voie, soffroient il cel detriement (1) de lur voie. Li queil manes retorneit derriere soi, troverent Libertin gisant en orison. A cui quant il disoient : Lieve sus, pren ton cheval; icil respondit : Aleiz en bien; ge n'ai pas mestier de cheval. Mais il descendirent, si lo leverent encontre sa volenteit el cheval, dont il l'avoient jus mis, et isnelement s'en alerent. Li queil en chevalchant, icel fluet cui il anzois ne porent trespasseir, curranment trespasserent, alsi com cil canauz (2) del fluet n'euist pas d'aigue : et ensi fut fait ke, quant uns siens chevaz al serf de Dèu est renduz, trestot reprisent toz lur chevalz. En icel meisme tens, essiment (3) vint Bucillenus avoc les Franzois es contreies de Campangne, et de l'abie fut eissue la novele del serjant Deu ci devant parleit, ke il avoit mult d'avoir. Dunkes entrerent li Franc l'oratoire, si comencerent forsenant (4) a querre Libertin, a crieir Libertin, la u il gisoit jus esterneiz en orison (5). Merveilhouse est ceste chose! Li Franzois querant et forsenant, quant il entrerent, si horterent a lui et si ne porent pas lui meisme veoir, et ensi deceut de lur avoglement, vuit (6) s'en r'alerent del monstier. A un altre tens, altressi por une cause, del monstier par lo comant del abeit ki vint apres son maistre Honoreit s'en alat Libertins a Ravenne; et por l'amor de cel meisme honorable Honoreit, u ke il unkes aloit, avoit il aconstumeit, a porteir toz tens en son

(1) Obstacle, Empêchement : du l. *Tricae*, dont ou fit dans la b. l. les verbes *Tricare*, *Detricare*.

(2) Lit: du l. *Canalis*.

(3) Pareillement : de l'adverbe de comparaison *Alsi*, *Aussi*, auquel on a ajouté la terminaison des adverbes de qualité.

(4) *Oratoire* est la traduction littérale du l. *Oratorium*, Monastère. Le l. *Sensus*, *Sensatus*, était devenu l'adj. *Senes*, et le verbe *Forsener*, Sortir du bon sens, Extravaguer, avait été formé avec *Foras* comme *For-clore*, *For-faire*; mais habituellement, ainsi qne dans ce passage et dans le langage actuel, il ne se disait que des folies furieuses:

Porkoi, dist Loëis, sont il donc forsené?
Romans de Rou, v. 2852.

(5) *In oratione prostratum* dans le texte : le fr. moderne a repris le verbe composé, mais en conservant la forme de l'infinitif *Prosternere*.

(6) Les mains vides; littéralement *Vides*: du l. *Viduus*.

sain une chalcette (1) de son maistre Honoreit : gieres quant il s'en aloit, si avint chose ke une femme aportat lo corselet (3) de son filh ki astoit estinz (2). La queile cant ele ot esgardeit lo serf de Deu, ele, esprise par l'amor de son filh, tint par lo frain lo jument de Libertin, et si dist a serement : En nule maniere ne t'en Iras, se tu n'auras susciteit (4) mon filh. Et il, nient aianz useit iteil miracle, espavrit lo serement de sa demandise (5). Il volt soi destorneir de la femme, mais cant il ne pout, si dotat en son corage. Il plaist esgardeir queile et com grande batailhe fut el piz de celui ; quar combatoient entre soi la humiliteiz de conversation et la pieteiz de la mere : cremors, par ke il ne presumeroit les choses nient useies ; dolors, ke il ne soccurroit a la femme veveie (6). Mais a la plus grande gloire de Deu, si venkit la pieteiz icel piz de vertut (7) : li queiz piz, por ice fut forz, quar il fut vencuz : quar ne fust pas piz de vertut, se pieteiz ne l'eust vencut. Gieres descendit, les genoz fleckit, les mains al ciel tendit, la chalcette trast fors de son sain, si la mist sor lo piz del enfant ki astoit estinz ; et quant il orat, li anrme al cors repairat. Lo queil il prist par la main, si lo

(1) Sandale, comme le dit le ms. 7027 ; *Caliga* dans le texte : du l. *Calceus*.

(2) Terminaison diminutive : *Corpusculum* dans le texte.

(3) Traduction littérale de *Extinctus*.

(4) C'est encore une tradnction littérale du texte *Suscitaveris* : la préfixe *ré* donne à notre verbe *Ressusciter* une signification plus rationnelle.

(5) *Expavit petitionis illius juramentum* ; mais le R de *Espavrit* prouve qu'au lieu de former directement ce parfait du temps correspondant latin, on l'a dérivé irrégulièrement de l'infinitif.

(6) De *Vidua* pris dans un sens plus général : on trouve dans les vieux monuments une forme plus voisine du latin : Fiz fud de une vedve, Sarva par num ; *Livres des Rois*, p. 278.

Ore sui jo vedve, sire, dist la pulcela.

Chanson de saint Alexis, st. LXXXXIX, v. 1.

(7) Il y a dans tout ce passage une sorte de jeu de mots entre *Piz* (Pectus) Esprit, *Piz* Pensée, et *Piz* Poitrine, qui le rend assez obscur ; la version du ms. 7027 est beaucoup plus claire : Il avoit paour de presumir a faire ce que il n'avoit pas acoustume, et en son cuer avoit grant duel se il ne donast a la feme secours et confort de la mort de son fil, mais a grignour gloire dou non de Dieu la pitie sormonta l'umilite, et por tant fu il vertueus que il se laissa vaintre a l'umilite, quar li cuers de lui n'eust este vertueus se la pitie ne l'eust vainchu.

rendit a la mere plorant, et si parfist la voie cui il avoit comencie.

PIRRES

Ke disons nos ce estre la vertut de si grand miracle? Fist la (1) li merites Honoreit, u la proiere de Libertin?

GREGOIRES

En la demostrance de si mervilhous signe, avoc la fold de la femme soi assemblat la vertuz del un et del altre, et porvec (2) aesme ge (3) ke Libertins pot cez choses, car il avoit apris plus avoir fiance de la vertut son maistre ke de la sue. Quar cui chalcette (4) il mist sor lo piz del corselet estint, senz merveilhe il quidat ke li anrme de celui prenderoit ce k'ele proievet. Car Helyseus, essiment portanz lo mantel de son maistre et venanz al Jordain, ferit une fie, si ne departit (5) pas les aigues; mais cant il hastivement disoit: U est meismes or li Deus Helyas? il ferit lo fluet del mantel son maistre, si fist voie entre les aigues. Perzois tu, Pieres, combien valt la humiliteiz es vertuz ki sont a faire? Dunkes pot il demostreir la vertut del maistre, quant il remenat a sa memoire lo nom de son maistre: quar partant ke il repairat a humiliteit dessoz son maistre, si fist il meismes ce ke ses maistres avoit fait.

PIRRES

Cleire chose est ce ke tu dis. Mais, ge te proi, est encor alcune chose cui tu racontes de lui a nostre edification?

GREGOIRES

Est senz dotance; mais si est (6) ki lo vuilhet siure. Quar je

(1) Le pronom déterminatif *La* a été déplacé et mis après le verbe au lieu du pronom personnel, pour indiquer le sens interrogatif de la phrase.

(2) C'est pourquoi, En conséquence; littéralement Pour cela, *Pro hoc* dont les deux éléments sont liés par un v euphonique. Il se trouve plusieurs autres exemples de cette conjonction dans notre texte : Porvec soies sonious, ke tu ne soies feruz del serpent; fol. 113, v°.

(3) Je pense : du l. *Aestimo* ou *Existimo* qui est dans le texte.

(4) *Cui* est un génitif qui précède le substantif dont il dépend : voyez ci-dessus, p. 390, note 4, et p. 392, note 3.

(5) Partagea : du l. *De-partiri*.

(6) Cet indicatif est tout à fait irré-

croi la vertut de patience estre plus grande des signes et des miracles. Quar, en une nuit, cil ki apres l'eissue del honorable Honoreit tenoit lo governement de l'abie, il arst de grief corocement encontre cest meisme honorable Libertin, ensi ke il lo ferit de ses mains, et partant ke il ne trovat pas la verge dont il poist ferir, il prist un escamel (1) de dessoz les piez, se li ferit son chief et sa face, et si rendit tot lo viaire de celui enfleit et sanglent. Li queiz, cant il fut feruz forment, a son propre lit s'en r'alat taisanz. Mais en l'altre jor astoit por la utiliteit del mo(n)stier uns plaiz establiz (2): gieres, cant paremplies (3) furent les hymnes matineiles, dunkes vint Libertins al lit del abeit, si proiat a soi l'orison humlement (4). Et li abes sachanz en combien il astoit honoreiz de trestoz et combien ameiz, por lo tort cui il avoit fait a lui, lo quidat voloir soi departir del monstier, et si demandat a lui disanz : U vues tu aleir? A cui respondit icil : Pere, li cause de l'abie est establie, cui je ne puis pas eschiuveir (5), car el jor d'ier promis ge moi ui cest jor devoir aleir, la u ge vuilh aleir. Dunkes icil, del funz de son cuer esgardanz sa aspreteit et sa durteit, la humiliteit et la suableteit (6) de Libertin, sailhit jus de son lit, les piez de Libertin tint, soi avoir pechiet, soi estre culpable tesmoniat, ke il a si grant et a iteil baron si crueile laidenge faire presumat. Mais la encontre Libertins soi jus esternanz en terre et abaissiez a ses piez, disoit ce

gulier; mais la phrase latine elle-même n'avait pas un sens grammatical : *Sed si sit qui velit imitari!* Le ms. 7027 n'a pas non plus compris le texte : Oil sanz faille, se il est aucuns qui le vueille ensiurre; quar je croi que la vertus de patience si est plus grans que les signes et les miracles ne soient.

(1) Un petit banc : de *Scamellum*.

(2) *Causa constituta* dans le texte: voyez ci-dessus, p. 400, note 6. Il y a dans le ms. 7027 : L'endemain devoient cels de leens aler a court por une querele dou moustier que il i avoient.

(3) Achevés, Accomplis : du l. *Implere* et de la particule augmentative *Par*.

(4) Congé, Permission de sortir : traduction littérale de *Oratio* qui avait pris ce sens dans la latinité des monastères.

(5) Éviter, Décliner; de l'isl. *Skufa*, Rejeter, Abandonner : *Esquiver*, s'est conservé avec quelques modifications de signification et de forme.

(6) Douceur : de *Suavis*, probablement par l'intermédiaire de *Suavilis*, ou *Suavibilis*, qui ne se trouve cependant à notre connaissance dans aucun lexique.

estre de sa culpe, nient avoir esteit de la crueteit de l'abeit ce ke il avoit soffert. Et ensi fut fait ke li peires fut parmeneiz (1) a grande suableteit, et ke la humiliteiz del disciple fut faite maistre del maistre. Et quant il por la utiliteit del monstier fut eissuz a l'establissement del plait, dunkes pluisor baron, comte et noble, ki toz tens mult l'onorevent, forment soi mervilhievent, si demandoient soniousement (2) ke ce astoit ke il avoit la face si enflant et si sanglente. A(z) queiz disoit icil: Hier al soir por mes pechiez ki ce faisoient, moi hortoi a un escamel de dessoz les piez. Et si soffri ceste chose, et ensi li sainz hom, gardanz en son piz l'onor de la veriteit et de son maistre, n'acusat pas lo visce del pere de l'abie, et si ne corrut pas en pechiet de falseteit (3).

(1) *Amené :* imitation de la forme *Perduceretur* du texte.

(2) Avec sollicitude; de l'isl. *Sök-nun*, Inquiétude : le v. fr. *Sogne*, Soin, et l'adj. *Soigneux*, se rapprochaient davantage de la racine germanique. Les formes provençales *Sonh*, *Suenh*, et la prononciation de *Soigneusement* nous ont fait préférer la voyelle I à la consonne J.

(3) On dirait maintenant, comme en latin, *Encourut:* peut-être cette séparation de la particule qui est réunie à son verbe dans le texte, est-elle l'imitation d'une forme très-commune en allemand, que nous avons déja signalée, p. 392, note 3.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 19, note 5, l. 1: *l.* d'Anville

P. 22, note 3, l. 1: *l.* Horne-Tooke

P. 23, notes, col. 1, l. 13: *l.* nunquam prindrai;

P. 49, note 2, l. 2: *l.* sanscrit, pour l'éléphant:

P. 62, l. 6: point *l.* pas

P. 96, note 3, l. 7: *l.* Tilbury

P. 130, note 10: *aj.* Nous avons indiqué comme possible une origine latine, p. 37, note 2.

P. 134, note 3: *aj.* peut-être du l. *Tergere.*

P. 160, note 2, *Coite: aj.* C'est probablement le même mot que le v. fr. *Coute*, et nous avons indiqué comme possible une racine celtique, p. 145, notes, col. 1, l. 22.

P. 160, note 2, *Pépie: aj.* Ce mot peut venir aussi du celtique: voyez, p. 141, notes, col. 1, l. 20.

P. 160, note 2, *Sanglier: aj.* On disait autrefois *Porc sengler:* Jura Dieu qu'il ne partiroit jamais de la, tant qu'il eut occis ce porc sengler; *Livre de Baudoyn*, p. 16.

P. 161, notes, col. 1, l. 12: *aj.* C'est un vers d'Épicharme, cité dans l'*Axiochus* attribué à Platon.

P. 161, notes, col. 1, l. 31, *Lourdeau: aj.* Nous avons indiqué comme possible une origine latine, p. 330, note 3.

P. 161, note 1, l. 1, *Acide: aj.* On lit dans un petit traité sur les sept péchés capitaux, conservé à la B. de Bruxelles, sous le nº 10580: *Accide* est que on apelle Tricherie ou Negligence.

P. 162, note 4, l. 10, *Loriot:* Ce mot nous semble plutôt formé de la réunion de l'article à l'adjectif *Aureus* ou *Aureolus;* car on lit dans *Girars de Viane*, p. 160:

> Ce fut en mai que la rose est florie,
> L'orioz chante et li mauvis s'escrie,

et dans Marcabrus, QUAN LA FUELHA:

> Si s'fa'l jays e l'auriola.

P. 171, note 1: *aj.* Une preuve évidente de la signification primitive de *Mais* (Plus) est restée dans le *Tornoiement de l'Antechrist*, p. 7:

> Des somiers le conte ne soi:
> Mes bien en i ot cent et mes.

P. 209, note 2, *Soldat.* Le radical existait aussi sans doute en celtique; car on lit dans César: Adcantuannus, qui summam imperii tenebat, cum DC devotis, quos illi *soldurios* appellant, *De bello gallico*, l. III, ch. 22: voyez Pasquier, *Recherches de la France*, l. VIII, ch. 2, et Fauchet, *Antiquités gauloises*, l. I, ch. 5.

P. 215, note 6, *Échalotte:* Peut-être cependant ce mot ne vient-il pas de *Ascalon*, car le *Capitulare de villis* de Karl magne mentionne déjà, par. LXX, porros, radices ascalonicas, cepas, alia, et on lit dans *Li escomeniemenz au lecheor:*

> J'escommeni sanz nule aloingne,
> De par saint Pierre de Couloingne,
> Qui premiers planta eschaloingne.

Dans M. Wright, *Anecdota litteraria*, p. 61.

P. 225, note 1, l. 3: *aj.* v. all. *Bur*, Habitation

P. 229, notes, col. 2, l. 6: *aj.* goth. *Brikan*, v. all. *Brecchan*

P. 238, note 5, l. 8: *l.* Wichtigkeit

P. 253, note 3, *Halo: aj.* Peut-être cependant vient-il, comme le croient la plupart des étymologistes, du gr. Ἅλως.

P. 321, l. 1: dans des *l.* à des

P. 322, note 8: *Penser* ne tarda pas à subir une modification en sens contraire et à devenir le verbe *Pan-*

ser : au moins lit-on dans l'*Histoire de Gilion de Trasignyes*, p. 96 : Avec eulx emmenerent deux jounes esculers pour eulx servir et penser de leurs chevaulx.

P. 330, note 3, *Lourd :* Nous ajouterons un exemple de *Lourd* comme synonyme de Sot, Stupide : Le troisiesme qui (comme j'ay dict) estoit tant lourd qu'il ne pensoit a rien ; de La Rivey, *Deux livres de filosofie fabuleuse*, p. 98.

P. 336, note 1 : *aj.* On employa même en v. fr. la forme primitive dans l'acception de *Bandit :*

Murdriers, larrons, banis, quan qu'il en pot atraire
Manda de sa partie et mist en son repaire.

Dit de Robert le Diable, B. N., fonds de Notre-Dame, nº 198, fol. 206, rº, col. 1.

P. 338, note 1 : *aj.* On lit aussi dans le *Voyage de Charlemagne*, v. 283 :

Les caningles en sunt a or fin relusant,
Les essucs e les roes e li cultres arant.

P. 348, note 1, l. 11 : *l.* presque tous..... (le valaque forme son futur avec *Velle*, Vouloir (*Voiu cĕntà*), et le rumonche avec *Venire*, Venir (*Veng a cantar*)

P. 350, note 4, l. 7 : *l.* intentionnel

P. 372, notes, col. 1, dernière ligne : *l.* eût

P. 400, note 5, l. 27 : *l.* IVMCCCCLXXXXVI

P. 402, note 1, fin : *aj.* Nous avons déja indiqué comme possible une autre étymologie latine, p. 120, note 1.

Lisez partout Karl magne *et* Garnier de Pont-Sainte-Maxence.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS

QUI NE SONT PAS HABITUELLEMENT EMPLOYÉES

all.	signifie	allemand	holl.	signifie	hollandais
angl.	—	anglais	irl.	—	irlandais
anglo-s.	—	anglo-saxon	isl.	—	islandais
ar.	—	arabe	it.	—	italien
arm.	—	armoricain	k.	—	kymri
b.	—	bas	l. et lat.	—	latin
cat.	—	catalan	m.	—	moyen
corn.	—	cornique	p. et pat.	—	patois
dan.	—	danois	pers.	—	persan
esc.	—	escuara	pg.	—	portugais
esp.	—	espagnol	pr.	—	provençal
finn.	—	finnois	r. et rum.	—	rumonche
fl.	—	flamand	sax.	—	saxon
fr.	—	français	sc.	—	sanscrit
fris.	—	frison	sign.	—	signifie
frq.	—	francique	suéd.	—	suédois
g.	—	gaël	t.	—	turk
goth.	—	gothique	v.	—	vieux
gr.	—	grec	val.	—	valaque
hébr.	—	hébreu	var.	—	variante

TABLE DES MATIÈRES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

QUI SE TROUVENT AUSSI

A LA LIBRAIRIE FRANCK

CAEN. — IMP. DE VEUVE PAGNY.



